Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
201
51 I
25

La 3ª parte non fu pubblicata

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DES GAULOIS

I

Digitized by Google

DU MÊME AUTEUR

Histoire de la Gaule sous la domination romaine. 1re partie, jusqu'à la mort de Théodose. 3e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

— 2e partie. (*Sous presse.*)

Paris. — Typographie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

GAULOIS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A L'ENTIÈRE SOUMISSION DE LA GAULE
A LA DOMINATION ROMAINE

PAR

M. AMÉDÉE THIERRY
DE L'INSTITUT

—

NEUVIÈME ÉDITION

I

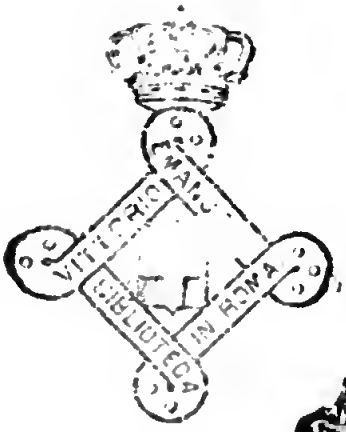

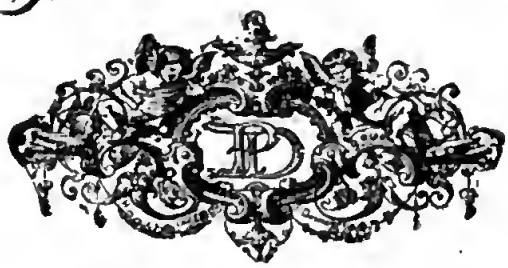

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

—

1874
Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

A MON FRÈRE

AUGUSTIN THIERRY

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE.

En publiant cette nouvelle édition de l'*Histoire des Gaulois*, je crois utile de reproduire ici quelques pages qui précédaient la troisième, publiée en 1844. J'y parlais de mon livre, des raisons qui me l'avaient fait entreprendre, et aussi de l'état où se trouvait alors la science ethnologique, en ce qui concerne la plus obscure peut-être, mais non la moins importante de nos origines nationales.

« Je n'ai point oublié, y disais-je, quelle curiosité indulgente accueillit mon livre lors de son apparition en 1828. C'était la première fois qu'on tentait d'amener aux proportions d'une histoire ces fragments sans liaison, ces pages volantes disséminées dans les auteurs grecs et romains, et qui contiennent le secret de la vie de nos pères. Bien jeune encore, l'auteur avait formé le dessein hardi d'introduire l'unité dans ce chaos, au moyen d'une donnée ethnologique en rapport avec la double science de l'histoire et des langues : c'était essayer d'organiser un corps avec des lambeaux, et d'y faire descendre une âme. Si la nouveauté des questions soulevées put étonner d'abord

quelques esprits, ce sentiment n'existe plus maintenant que les mêmes questions agitées, discutées en France, en Angleterre, en Allemagne, ont pris une place définitive dans le domaine public de l'histoire. Je n'ai donc plus à me défendre d'une hardiesse que le progrès des sciences historiques a justifiée, mais seulement à exposer dans quel rapport mon livre se trouve actuellement avec l'état de nos connaissances ethnologiques.

« En France, la critique l'a traité avec une extrême bienveillance. Deux éditions d'un travail si sérieux et si spécial se sont écoulées en peu d'années. Les idées sur lesquelles il repose ont été admises généralement dans l'enseignement des écoles; il est même peu d'ouvrages considérables publiés dans ces derniers temps sur l'histoire de France qui ne m'aient fait l'honneur d'adopter plus ou moins complétement le système exposé dans le mien. Enfin, l'attention et le goût du public s'étant portés depuis lors vers l'étude des idiomes gaulois, des hommes habiles en ont rapproché les dialectes, étudié le mécanisme, et l'ont comparé à celui des autres idiomes indo-européens. N'aurais-je d'autre mérite que d'avoir coopéré à ce mouvement d'études, de l'avoir provoqué pour ma faible part, je me trouverais encore assez payé de tant de longues années consumées dans un labeur pénible et souvent ingrat.

« En Allemagne, où aucune question ne se traite

à demi, où l'érudition patiente et l'hypothèse, même aventureuse, savent marcher de concert, et jouissent du même droit de bourgeoisie, la question des origines gauloises a été abordée aussi, et l'a été sous toutes ses faces. Dans cette seconde épreuve, il n'est pas resté un seul point de fait sans examen, une seule conjecture sans débat; et qu'on me permette de le dire avec quelque orgueil, le système que je croyais vrai est non-seulement demeuré debout, mais s'est encore fortifié par la controverse. Au nombre des ouvrages allemands dont les conclusions se sont trouvées le plus fréquemment conformes aux miennes, il me suffit de citer la *Celtica* de M. Diefenbach, publiée de 1838 à 1840 : livre excellent, qui résume à merveille l'état de la science; revue critique où toutes les opinions anciennes et modernes comparaissent devant un juge d'une compétence irrécusable; inventaire ethnographique érudit, intelligent, impartial; exact comme ce que font nos voisins, concluant comme ce qui se fait chez nous. Je dois à M. Diefenbach des remercîments pour la part bienveillante qu'il y accorde à mes idées. Quelques dissidences, faciles à expliquer par la différence du point de vue, me séparent seules de plusieurs historiens allemands et slaves très-recommandables [1]. J'ajouterai que Niebuhr, dans la

1. Je ne sais comment M. Schaffarich a pu trouver que je rattache les Galls aux Ibères, et n'assigne que les Kimris à la souche indo-européenne (*Slavische Alterthümer*, t. I, p. 375). Je dis précisément le contraire.

dernière édition de son *Histoire romaine*, publiée en 1830, et qui a reçu de grands développements en ce qui concerne les origines gauloises, était arrivé à une formule très-rapprochée de la mienne. Je ne veux certes attribuer à mes travaux aucune influence sur la direction d'idées d'un homme tel que Niebuhr : cette prétention me siérait mal, et est assurément bien étrangère à ma pensée. Si je signale cette ressemblance, c'est qu'elle donne plus d'autorité à des opinions que je crois bonnes, et qu'elle peut, quant à ce qui me regarde, rassurer le public français sur l'indulgence de ses jugements.

« En Angleterre, M. le docteur Pritchard m'a combattu sur plusieurs points avec une science dont j'ai fait mon profit, et une courtoisie que je devais attendre d'un tel adversaire.

« Je n'en dirai pas autant de certaines attaques qui me sont venues d'un pays voisin, au sujet des origines de la Belgique, et attendu que j'ai le malheur de croire et d'affirmer, avec toute l'antiquité, que les Belges étaient de sang gaulois et non pas germain. A l'aigreur qui perçait sous la critique, à l'excessive sévérité des jugements portés sur nos pères, comparés aux anciens Teutons, il m'a été facile de reconnaître qu'on mêlait une question de politique contemporaine à une question d'histoire spéculative parfaitement désintéressée dans mon livre. Sur ce terrain, j'ai pu me dispenser de répondre. Mais je

me suis remémoré cette phrase où Tacite, il y a plus de dix-sept cents ans, signalait déjà chez quelques Belges une *affectation* de germanisme : « Treviri et « Nervii circa affectationem germanicæ originis ultro « ambitiosi sunt : tanquam, per hanc gloriam san- « guinis, a similitudine et inertia Gallorum separen- « tur. » Je ne suppose pas que ce soit précisément la faiblesse de la France qui soulève aujourd'hui mes critiques contre les vérités de l'histoire. Si j'en parle ici, c'est pour blâmer des tendances que je crois mortelles à la science, et réclamer du moins en ma faveur, à défaut de tout autre titre, la sincérité des intentions et la bonne foi dans l'étude.

« Grâce à la critique sérieuse, grâce aux travaux que j'énonçais tout à l'heure, mon livre s'est notablement amélioré; des choses douteuses ont disparu; d'autres se sont éclaircies; d'autres enfin, présentées d'une manière trop concise, ont reçu des développements propres à en compléter la démonstration. L'introduction, qui renferme la discussion des bases ethnologiques, a été refondue et portée presque au double. Enfin je crois avoir satisfait aux exigences de mes Aristarques sur les points vraiment importants de la question.

« Qu'on me permette d'ajouter un mot sur le but que je me suis proposé en entrant dans la carrière des études historiques. L'*Histoire des Gaulois*, lorsque je la composai, se liait intimement dans ma pensée à

un second ouvrage, l'*Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*. Nous étions alors au plus fort de cette croisade généreuse qui fonda et popularisa en France la réforme historique. Peu d'époques littéraires, on s'en souvient, provoquèrent une sympathie plus universelle et plus vive. On eût dit l'existence même de la patrie intéressée à ces recherches dont elle était le premier objet. Toutes les imaginations semblaient en éveil; tous les cœurs battaient dans l'attente; c'était à qui apporterait son grain de sable à l'œuvre de reconstruction, et les mains qui ne travaillaient pas applaudissaient avec reconnaissance aux travailleurs. Une insatiable curiosité de trouver et d'apprendre poussait les esprits plus particulièrement vers la découverte de nos origines nationales. Déjà quelques-uns de ces hommes qui savent s'approprier les temps en y imprimant le sceau de leur génie s'étaient emparés de l'époque germanique et de celle du moyen âge; mais la tête de notre histoire restait toujours enveloppée de ténèbres. Ce fut là que j'osai me diriger, espérant y faire jaillir un peu de lumière.

« En partant de la période gallo-franke comme d'une des divisions naturelles de nos annales, et remontant plus haut, à travers le cours des âges, je rencontrais deux autres périodes historiques tout aussi naturellement tracées, et auxquelles se rattachaient deux grands problèmes non résolus.

« Quand les Burgondes, les Wisigoths, les Franks vinrent occuper la Gaule, celle-ci était romaine; elle formait une province de cet empire universel dont les maîtres siégeaient au Capitole. Qu'était-ce qu'être Romain? quelle place tenait la province gauloise dans l'unité de l'Empire? quel rôle joua-t-elle dans ses destinées? qu'avons-nous reçu, perdu, conservé malgré les siècles de cette civilisation romaine interrompue par les Germains? C'était le premier problème qui s'offrait à moi.

« Le second appartenait à une époque plus reculée, à l'époque où la Gaule, en possession de son indépendance barbare, n'avait point encore connu la loi de l'étranger. Il consistait à déterminer les éléments ethnologiques de cette grande famille qui remplit l'ancien monde de ses armes et de son nom, à rechercher de quelles races elle se composa; quels furent son caractère, ses mœurs, et, sur tous les points du globe où elle mit le pied, ses destinées, avant que la fortune l'eût abaissée partout sous le joug des Romains.

« Ce dernier problème, le premier à traiter dans l'ordre des dates, l'*Histoire des Gaulois* en proposait une solution; j'ai abordé l'autre dans mon *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, que j'espère compléter incessamment. Conçus dans une même idée, et se liant l'un à l'autre par un plan commun, ces deux ouvrages forment ensemble une introduction à ce qu'on a coutume d'appeler l'*histoire de France;*

introduction nécessaire pour l'intelligence du reste, car les événements de la vie des peuples sont bien souvent une énigme dont le mot, oublié des enfants, ne se retrouve plus que dans le berceau des pères.

« Voilà le terrain que j'ai passé tant d'années à déblayer. Quoi que vaille mon œuvre, elle m'appartient. Si, dans la division du travail historique, je n'ai point couru après les tâches brillantes, le public me rendra du moins cette justice que j'ai accompli celle-ci avec conscience et courage. »

J'écrivais ces lignes il y a vingt ans; depuis lors, une thèse autrefois débattue en France et abandonnée, celle qui tend à confondre les races gauloise et germanique sous l'appellation commune de *Celtes*, a été reprise en Allemagne. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, des savants français, égarés peut-être par un sentiment patriotique mal entendu, s'efforcèrent d'établir que les Germains étaient des Celtes, c'est-à-dire des Gaulois : quelques savants allemands prétendent démontrer aujourd'hui que les Celtes sont des Germains; on voit que c'est la même thèse prise à rebours, suivant qu'on appartient à ce côté du Rhin ou à l'autre. Nous avons même eu des érudits qui voyaient des Celtes partout; et les conséquences ridicules où l'esprit de système conduisit ces celtomanes passionnés sont encore présentes à toutes les mémoires. De tels excès discréditèrent en France les études celtiques pendant la moitié du dernier siècle. Puisse-t-il n'en être

Digitized by Google

pas de même chez nos voisins! Au reste, la discorde semble avoir déjà pénétré dans le camp du celto-germanisme, car il a bien fallu se poser de prime abord cette question : « Quels sont les vrais Germains? » question toujours agitée de l'autre côté du Rhin, et toujours brûlante.

Comme les arguments qui ont fait rejeter la thèse soutenue autrefois en France s'appliquent également à celle qui se soutient en Allemagne, j'ai dû persister, avec Fréret et les meilleurs critiques français, dans mon opinion sur la séparation des races germanique et gauloise, attribuant à celle-ci particulièrement la dénomination de Celte, mais reconnaissant que cette appellation, prise dans un sens géographique, a reçu quelquefois dans les textes des anciens une extension exagérée.

La numismatique gauloise, fondée depuis moins de vingt-cinq ans, sous l'inspiration de l'histoire, jette déjà de vives lumières dans les obscurités de nos origines. Débarrassée des interprétations mythologiques qui en faisaient un chaos d'hypothèses toutes plus folles les unes que les autres, et désormais assise sur des principes assurés, l'étude de nos monnaies nationales est devenue une science. Les peuples, les villes, les chefs gaulois reviennent ainsi à la clarté du jour, avec leurs attributs, sur leurs propres monuments. On pourrait presque faire une galerie des médailles frappées au nom des personnages qui jouèrent un

rôle important dans la guerre de l'indépendance : Luctère, Tasgète, Viridorix, Durat, Litavie et le grand Vercingétorix. Nous possédons même des médailles commémoratives de l'événement qui amena dans les Gaules César et ses légions, et dont le récit ouvre les *Commentaires* du conquérant. Je veux parler du Triumvirat organisé par Orgétorix, Castic et Dumnorix, 59 ans avant notre ère, dans le but d'envahir toute la Gaule au moyen de l'émigration des Helvètes, et d'y fonder leur domination. La plus curieuse de ces médailles, celle qui confirme l'alliance d'Orgétorix avec les Édues par l'intermédiaire de Dumnorix, porte d'un côté une tête de Diane avec la légende *Eduis*, et au revers un ours avec ce mot, *Orcitirix*. « La beauté du travail de la médaille et le choix de la tête qui en forme le type principal indiquent que le peuple des Édues, placé par la civilisation avant tous les autres peuples de la Gaule indépendante, avait attiré chez lui les artistes de Marseille ou en possédait de nationaux formés à l'école de cette ville célèbre. » J'emprunte cette observation à mon confrère et ami M. de La Saussaye, qui a fixé l'attribution de ce curieux monument avec sa sagacité ordinaire [1].

On a fait quelque bruit, dans ces derniers temps, de découvertes philologiques qui devaient, disait-on,

1. *Monnaies des Éduens*, par M. L. de La Saussaye, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Institut de France), Paris, 1846.

bouleverser les bases de l'histoire des Gaules telles que j'avais cru les devoir établir d'après les témoignages historiques directs : voyons ce que ce mouvement a produit.

Nul plus que moi ne rend justice aux études de linguistique et ne reconnaît les services qu'elles rendent à l'histoire, quand elles n'ont pas la prétention de la refaire et de se substituer aux textes qui la constituent essentiellement. Leur sphère est bornée comme celle de la numismatique et de la science des inscriptions : elles assistent, elles éclairent; elles ne sont pas tout. Le dernier siècle et même celui-ci nous ont montré dans quels excès étranges peuvent s'égarer parfois, dans les questions étymologiques, l'esprit de système et le parti pris.

Sans doute la science philologique des J. Grimm, des Zeus, des Mone, en Allemagne, celle de MM. A. Pictet, de La Villemarqué, de Courson et de quelques autres érudits en deçà du Rhin, est une science sérieuse, avec laquelle l'histoire doit compter. En examinant cependant à quoi est venu aboutir tout ce mouvement de recherches, de controverses, d'interprétations plus ou moins arbitraires des noms de personnes et de lieux gaulois, on est forcé d'avouer qu'il laisse la question entière quant aux bases fondamentales de l'histoire des Gaules, ou plutôt qu'il la confirme. Je ne puis mieux faire, à cet égard, que de m'en remettre au jugement de M. A. Pictet, ce sa-

vant collaborateur de M. Grimm, qu'il avait déjà précédé, si je ne me trompe, dans l'étude passionnée de la philologie celtique.

Le problème qui s'offre à résoudre au frontispice de toute histoire des Gaules est celui-ci : « A-t-il existé vraiment, dans l'ancienne Gaule, comme les textes historiques l'affirment, deux idiomes gaulois distincts? Ont-ils encore aujourd'hui leurs représentants légitimes dans le gaelique et le kymreag ou kimrique? Enfin, dans quelle proportion, du moins approximative, se trouvent-ils répartis sur les territoires de l'ancienne Gaule et de l'ancienne Bretagne?» Ces questions sont évidemment de la compétence de la philologie en même temps que de l'histoire. Or, à quelles conséquences sommes-nous conduits par les derniers travaux de linguistique?

Il m'avait semblé, d'après la collation des textes, que la famille gauloise se divisait en trois groupes de tribus composées : 1° de Galls ou Gaëls, suivant qu'on adopte l'orthographe latine ou l'orthographe irlandaise actuelle; 2° de Belges appartenant à la race kimrique; 3° de Kimro-Galls, mélange des deux principaux rameaux. A l'époque où j'établissais cette distinction, elle concordait avec les résultats philologiques admis dans le pays de Galles, en Irlande, en France et même en Allemagne. Les études actuelles ont-elles changé quelque chose à ces conclusions? Je laisserai parler M. Pictet.

Suivant l'habile philologue, l'opinion qui place exclusivement des Galls dans la Celtique et des Kimris dans la Belgique, avec un mélange intermédiaire, a été partagée par M. Mone dans son savant livre intitulé *Die Gallische Sprache* (Karlsrühe, 1851) : cette opinion est la mienne, sauf la limite trop restreinte indiquée par le mot « exclusivement. » — Zeus, au contraire, dans sa *Grammatica celtica*, soutint d'abord l'homogénéité de la langue gauloise, en la rattachant au kimrique, puis il revint sur ses pas, et se servit principalement du gaelique dans l'interprétation des formules de Marcellus : c'était au fond reconnaître deux idiomes distincts, et, par conséquent, deux rameaux génériques. — Quant à M. J. Grimm, sa préférence est marquée en faveur du gaelique, qu'il regarde comme le plus ancien des idiomes gaulois, de même que j'ai vu dans la race des Galls la plus ancienne branche de la famille primitive.

Ces systèmes allemands ont eu, comme toujours, un écho en France, et plus d'un amateur de philologie s'est plu à reproduire l'opinion de Zeus avant sa conversion. On a même imaginé un système mixte, lequel consistait à soutenir que la langue gauloise, tout unique et homogène qu'elle fût, tenait à la fois du kimrique et du gaelique : du premier par son vocabulaire, du second par les flexions qu'elle possédait encore. Qu'est-ce que cela, suivant la remarque de M. Pictet, sinon constater par la trace d'une dualité

d'idiomes une dualité de races correspondante? Tout ceci, ajoute le juge dont j'aime à invoquer ici l'autorité, tout ceci appuie sans contredit les idées de ceux qui admettent la division tripartite des Gaulois en Galls, Kimris et Kimro-Galls. Je présente donc de nouveau avec confiance mon *Histoire des Gaulois* comme reposant sur une base ethnographique que les récentes études de philologie sont venues confirmer, loin de l'avoir ébranlée.

Digitized by Google

INTRODUCTION.

Il ne faut s'attendre à trouver ici ni l'intérêt philosophique qu'inspire le développement progressif d'un seul fait grand et fécond, ni l'intérêt pittoresque qui s'attache aux destinées successives d'un seul et même territoire, immobile théâtre de mille scènes mobiles et variées : les faits que raconte cette histoire sont nombreux et divers, leur théâtre est l'ancien monde tout entier ; mais pourtant une forte unité y domine ; c'est une biographie qui a pour héros un de ces personnages collectifs appelés *peuples*, dont se compose la grande famille humaine. L'auteur a choisi le peuple gaulois comme le plus important et le plus curieux de tous ceux que les Grecs et les Romains désignaient sous le nom de *barbares*, et parce que son histoire mal connue, pour ne pas dire inconnue, laissait un vide immense dans les premiers temps de notre Occident. Un autre sentiment encore, un sentiment de justice et presque de piété, l'a déterminé et soutenu dans cette longue tâche : Français, il a voulu connaître et faire connaître une race de laquelle descendent les dix-neuf vingtièmes d'entre nous Français ; c'est avec un soin religieux qu'il a recueilli ces vieilles reliques dispersées, qu'il a été puiser, dans les annales de vingt peuples, les titres d'une famille qui est la nôtre.

L'ouvrage que je présente au public a donc été com-

en Orient, ses relations sont multipliées avec les Grecs, les Carthaginois, les Asiatiques, etc. De plus, les faits compris dans ces dix-sept siècles n'appartiennent pas à une série unique de faits, mais à deux âges de la vie sociale bien différents, à l'âge nomade et à l'âge sédentaire. Or, la race gauloise s'y montre constamment identique à elle-même.

Lorsqu'on veut faire avec fruit un tel travail d'observation sur les peuples, c'est à l'état nomade principalement qu'il faut les étudier; dans cette période de leur existence où l'ordre social se réduit presque à la subordination militaire, où la civilisation est, si je puis ainsi parler, à son *minimum*. Une horde est sans patrie comme sans lendemain; chaque jour, à chaque combat, elle joue sa propriété, son existence même; cette préoccupation du présent, cette instabilité de fortune, ce besoin de confiance de chaque individu en sa force personnelle, neutralisent presque totalement, entre autres influences, celle des idées religieuses, la plus puissante de toutes sur le caractère humain. Alors les penchants innés se déploient librement avec une vigueur toute sauvage. Qu'on ouvre l'histoire ancienne, qu'on suive dans leurs brigandages deux hordes ou bandes, l'une de Gaulois, l'autre de Germains : la situation est la même, des deux côtés ignorance, brutalité, barbarie égale; mais comme on sent néanmoins que la nature n'a pas jeté ces hommes-là dans le même moule! A l'étude d'un peuple pendant sa vie nomade en succède une autre non moins importante pour le but dont nous nous occupons : l'étude de ce même peuple durant le premier travail de la vie sédentaire, à cette époque de transition où la liberté humaine se débat encore violemment contre les lois nécessaires des sociétés et le déve-

Digitized by Google

loppement progressif des idées et des besoins sociaux.

Les traits saillants de la famille gauloise, ceux qui la différencient le plus, à mon avis, des autres familles humaines, peuvent se résumer ainsi : une bravoure personnelle que rien n'égale chez les peuples anciens ; un esprit franc, impétueux, ouvert à toutes les impressions, éminemment intelligent; mais à côté de cela, une mobilité extrême, point de constance, une répugnance marquée aux idées de discipline et d'ordre, si puissantes chez les races germaniques, beaucoup d'ostentation, enfin une désunion perpétuelle, fruit de l'excessive vanité. Si l'on voulait comparer sommairement la famille gauloise à cette famille germanique que nous venons de nommer, on pourrait dire que le sentiment personnel, le *moi* individuel est trop développé chez la première, et que, chez l'autre, il ne l'est pas assez; aussi trouvons-nous, à chaque page de l'histoire des Gaulois, des personnages originaux qui excitent vivement et concentrent sur eux notre sympathie, en nous faisant oublier les masses, tandis que, dans l'histoire des Germains, c'est ordinairement des masses que ressort tout l'effet.

Tel est le caractère général des peuples de sang gaulois; mais, dans ce caractère même, l'observation des faits conduit à reconnaître deux nuances distinctes, correspondant à deux branches distinctes de la famille, à deux races, pour me servir de l'expression consacrée en histoire. L'une de ces races, celle que je désigne sous le nom de *Galls*, présente de la manière la plus prononcée toutes les dispositions naturelles, tous les défauts et toutes les vertus de la famille; les types gaulois individuels les plus purs lui appartiennent : l'autre, celle des *Kimris*, moins active, moins spirituelle peut-

Digitized by Google

être, possède en retour plus de constance et de stabilité : c'est dans son sein principalement qu'on remarque les institutions de classement et d'ordre; c'est là que persévèrent le plus longtemps les idées de théocratie et de monarchie.

L'histoire des Gaulois, telle que je l'ai conçue, se divise naturellement en quatre grandes périodes, bien que les nécessités de la chronologie ne m'aient pas toujours permis de m'astreindre, dans le récit, à une classification aussi rigoureuse.

La première période renferme les aventures des nations gauloises à l'état nomade. Aucune des races de notre Occident n'a rempli une carrière plus agitée et plus brillante. Les courses de celle-ci embrassent l'Europe, l'Asie et l'Afrique; son nom est inscrit avec terreur dans les annales de presque tous les peuples. Elle brûle Rome, elle enlève la Macédoine aux vieilles phalanges d'Alexandre, force les Thermopyles et pille Delphes; puis, elle va planter ses tentes sur les ruines de l'ancienne Troie, dans les places publiques de Milet, aux bords du Sangarius et à ceux du Nil; elle assiége Carthage, menace Memphis, compte parmi ses tributaires les plus puissants monarques de l'Orient; à deux reprises elle fonde dans la haute Italie un grand empire, et elle élève au sein de la Phrygie cet autre empire des Galates qui domina longtemps toute l'Asie-Mineure.

Dans la seconde période, celle de l'état sédentaire, on voit se développer, partout où cette race s'est fixée à demeure, des institutions sociales, religieuses et politiques conformes à son caractère particulier; institutions originales, civilisation pleine de mouvement et de vie, dont la Gaule transalpine offre le modèle le plus pur et le plus complet. On dirait, à suivre les scènes animées

de ce tableau, que la théocratie de l'Inde, la féodalité de notre moyen âge et la démocratie athénienne se sont donné rendez-vous sur le même sol pour s'y combattre et y régner tour à tour. Bientôt cette civilisation se mélange et s'altère, des éléments étrangers s'y introduisent, importés par le commerce, par les relations du voisinage, par la réaction des populations subjuguées. De là des combinaisons multiples et souvent bizarres; en Italie, c'est l'influence romaine qui se fait sentir dans les mœurs des Cisalpins; dans le midi de la Transalpine, c'est d'abord l'influence des Grecs de Massalie (l'ancienne Marseille), puis celle des colonies italiennes, et il se forme en Galatie le composé le plus singulier de civilisation gauloise, phrygienne et grecque.

Vient ensuite la période des luttes nationales et de la conquête. Par un hasard digne de remarque, c'est toujours sous l'épée des Romains que tombe la puissance des nations gauloises; à mesure que la domination romaine s'étend, la domination gauloise, jusque-là assurée, recule et décline; on dirait que les vainqueurs et les vaincus d'Allia se suivent sur tous les points de la terre pour y vider la vieille querelle du Capitole. En Italie, les Cisalpins sont subjugués, mais seulement au bout de deux siècles d'une résistance acharnée; quand le reste de l'Asie a accepté le joug, les Galates défendent encore contre Rome l'indépendance de l'Orient; la Gaule succombe, mais d'épuisement, après un siècle de guerres partielles, et neuf ans de guerres générales sous César; enfin les noms de Caractac et de Galgac illustrent les derniers et infructueux efforts de la liberté bretonne. C'est partout le combat inégal de l'esprit militaire, ardent, héroïque, mais simple et grossier, contre le même esprit discipliné et persévérant.

Peu de nations montreraient dans leurs annales une aussi belle page que cette dernière guerre des Gaules, écrite pourtant par un ennemi. Tout ce que l'amour de la patrie et de la liberté enfanta jamais d'héroïsme et de prodiges, s'y déploie malgré mille passions contraires et funestes : discordes entre les cités, discordes dans les cités, entreprises des nobles contre le peuple, excès de la démocratie, inimitiés héréditaires des races. Quels hommes que ces Bituriges qui incendient en un seul jour vingt de leurs villes ! que cette population carnute, fugitive, poursuivie par l'épée, par la famine, par l'hiver, et que rien ne peut abattre ! Quelle variété de caractères dans les chefs, depuis le druide Divitiac, enthousiaste bon et honnête de la civilisation romaine, jusqu'au sauvage Ambiorix, rusé, vindicatif, implacable, qui ne conçoit et n'imite que la rudesse des Germains; depuis Dumnorix, brouillon ambitieux, mais fier, qui veut se faire du conquérant des Gaules un instrument, non pas un maître, jusqu'à ce Vercingétorix, si pur, si éloquent, si brave, si magnanime dans le malheur, et à qui il n'a manqué, pour prendre place parmi les plus grands hommes, que d'avoir eu un autre ennemi, surtout un autre historien que César !

La quatrième période comprend l'organisation de la Gaule en province romaine, et l'assimilation lente et successive des mœurs transalpines aux mœurs et aux institutions de l'Italie; travail commencé par Auguste, continué par Claude, achevé plus tard. Ce passage d'une civilisation à l'autre ne se fait point sans violence et sans secousse : de nombreuses révoltes sont comprimées par Auguste, une grande insurrection échoue sous Tibère. Les déchirements et la ruine imminente de Rome pendant les guerres civiles de Galba, d'Othon, de

Vitellius, de Vespasien, donnent lieu à une subite explosion de l'esprit d'indépendance au nord des Alpes; les peuples gaulois reprennent les armes, les sénats se reforment, les Druides proscrits reparaissent, les légions romaines cantonnées sur le Rhin sont vaincues ou gagnées, un *Empire gaulois* est construit à la hâte; mais bientôt la Gaule s'aperçoit qu'elle est déjà au fond toute romaine, et qu'un retour à l'ancien ordre de choses n'est plus ni désirable pour son bonheur, ni même possible; elle se résigne donc à sa destinée irrévocable, et rentre sans murmure dans la communauté de l'empire romain.

Avec cette dernière période finit l'histoire de la race gauloise en tant que *nation*, c'est-à-dire en tant que corps de peuples libres, soumis à des institutions propres, à la loi de leur développement spontané : là commence une autre série de faits, l'histoire de cette même race devenue membre d'un corps politique étranger, et modifiée par des institutions civiles, politiques, religieuses, qui ne sont point siennes. Quelque intérêt que mérite, sous le point de vue de la philosophie comme sous celui de l'histoire, cette Gaule romaine qui joue dans le monde romain un rôle si grand et si original, je n'ai point dû m'en occuper dans l'ouvrage que je publie aujourd'hui : les destinées du territoire gaulois, depuis le temps de Vespasien jusqu'à la conquête des Francs, forment un épisode complet, il est vrai, de l'histoire de Rome, mais un épisode qui ne saurait être isolé tout à fait de l'ensemble, sous peine de n'être plus compris.

J'ai raisonné jusqu'à présent dans l'hypothèse de l'existence d'une famille gauloise qui différerait des autres familles humaines de l'Occident, et se diviserait en deux branches ou races bien distinctes : je dois

Digitized by Google

avant tout à mes lecteurs la démonstration de ces deux faits fondamentaux, sur lesquels repose tout mon récit. Persuadé que l'histoire n'est point un champ clos où les systèmes puissent venir se défier et se prendre corps à corps, j'ai éliminé avec soin du cours de ma narration toute digression scientifique, toute discussion de mes conjectures et de celles d'autrui. Pourtant, comme la nouveauté de plusieurs opinions émises en ce livre me fait un devoir d'exposer au public les preuves sur lesquelles je les appuie, et en quelque sorte ce que vaut ma conviction personnelle, j'ai résumé, dans les pages qui suivent, mes principales autorités et mes principaux arguments de critique historique. Ce travail que j'avais fait pour mon propre compte, pour me guider moi-même dans la recherche de la vérité, et d'après lequel j'ai cru pouvoir adopter un parti, je le soumets ici avec confiance à l'examen; je prie toutefois mes lecteurs qu'avant d'en condamner ou d'en admettre les bases absolument, ils veuillent bien parcourir le détail du récit; car je n'attache pas moins d'importance aux inductions générales qui ressortent des grandes masses de faits, qu'aux témoignages historiques individuels, si nombreux et si unanimes qu'ils soient.

PREMIÈRE PARTIE.

PREUVES TIRÉES DES ÉCRIVAINS GRECS ET ROMAINS.

Il faut que l'ethnologie, si elle veut mériter le nom de science, se plie à la méthode des sciences exactes, et

que, partant comme elles de questions bien définies, de faits bien examinés, admis par tout le monde, elle procède du plus évident au moins évident, du connu à l'inconnu. C'est faute d'avoir assuré ainsi son point de départ qu'elle s'est égarée trop souvent ; c'est faute d'avoir disposé à l'avance, pour ses constructions, un terrain ferme et accessible à tous, qu'elle a bâti dans le vide tant d'édifices imaginaires, dont se sont éloignés les esprits sérieux. Convaincu que l'étude des origines gauloises est assez avancée aujourd'hui pour supporter l'épreuve des méthodes les plus rigoureuses, j'essaierai d'en appliquer les procédés à mes recherches. M'assurant donc avant tout ce point de départ dont je parlais tout à l'heure, je choisirai un fait qui domine tous les autres, d'abord par sa propre importance, ensuite par la gravité des témoignages qui nous l'ont transmis, car il s'appuie sur les deux plus grandes autorités que nous puissions invoquer ici : Jules César et Strabon.

Ces deux autorités, en effet, sont tellement considérables, elles jouent un tel rôle dans l'ethnographie de la Gaule, qu'on me permettra de m'expliquer en quelques mots sur leur valeur relative, et d'assigner, autant qu'il me sera possible, à chacune d'elles, son caractère spécial et prédominant, dans les matières qui nous occupent.

Sans doute, le témoignage de César n'est pas aisément contestable quand il s'agit de choses évidemment indifférentes à la politique romaine et à la gloire du conquérant : toutefois n'oublions pas que les *Commentaires* sont des Mémoires, et que ces esquisses simples et rapides, qui font l'admiration et le désespoir des maîtres de l'art historique, furent tracées dans un but personnel, dans le but constant de dessiner le grand homme au milieu des événements qu'il tranchait si bien par l'épée.

Rarement l'écrivain perd de vue le héros ; rarement il se laisse dévier de son but par des considérations désintéressées sur le présent, plus rarement par des recherches de simple curiosité sur le passé. Les Commentaires de César sont le livre d'un homme de guerre et non point d'un archéologue.

Strabon, au contraire, mérite pleinement ce titre, et par l'objet de ses travaux, et par son goût particulier pour l'érudition. Avec une curiosité passionnée, il scrute tout, il embrasse tout, et la géographie contemporaine n'est habituellement pour lui qu'une occasion de sonder les mystères les plus obscurs de l'antiquité. Il n'est étranger à aucune étude, à aucun genre de connaissances. Dans les classifications ethnographiques, pour lesquelles il montre d'ailleurs une prédilection très-marquée, il ne se borne pas à caractériser les langues, les mœurs, les institutions des races, il examine leur nature physique, et se plaît à en comparer les types. Voyages de terre et de mer, histoire, philosophie, poésie même, il sait tout, il use de tout avec cette réserve et cette droiture de sens qui ont fait de lui un des oracles de la critique ancienne. Le nombre des auteurs qu'il cite sur la Gaule est considérable ; les noms d'Homère, Eschyle, Aristote, Éphore, Ératosthène, Hipparque, Polybe, Apollodore, Artémidore, Timagène, etc., reviennent à chaque instant dans ses pages ; il avait encore sous la main les travaux des voyageurs et des savants Massaliotes, entre autres ceux de Pythéas ; mais il puise surtout dans les relations de Posidonius, qui visita la Gaule vers la fin du premier siècle avant notre ère, relations perdues aujourd'hui et à jamais regrettables, à en juger par les fragments qui nous en restent. C'est à l'aide de ces autorités qu'il complète les assertions de César et les

rectifie quelquefois. Lors donc que César et Strabon s'accordent sur un témoignage, on peut sans hésiter le déclarer certain ; lorsqu'ils diffèrent, il ne faut point se hâter de crier à l'erreur, et de les condamner l'un par l'autre, car en étudiant la raison de ce dissentiment, on finit presque toujours par découvrir qu'il n'existe qu'en apparence.

Ceci posé, j'entre en matière.

César se porte garant d'un fait auquel il attribue d'ailleurs assez d'importance pour le placer en tête de ses Commentaires comme une introduction à tout l'ouvrage ; ce fait, le voici : « Toute la Gaule, dit-il, est « divisée en trois parties, dont l'une est habitée par les « Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux « qui dans leur langue se nomment Celtes (Celtæ) et que « dans la nôtre nous appelons Galls (Galli). Ces peuples « diffèrent entre eux par le langage, les mœurs et les lois. « Les Galls sont séparés des Aquitains par la Garonne, et « des Belges par la Marne et la Seine [1]. » A ces trois divisions prises en masse, il applique la dénomination collective de *Galli,* qui, dans ce sens, n'a plus qu'une acception géographique, correspondant au mot français *Gaulois.*

Ce fait sur lequel César ne pouvait, il faut bien en convenir, ni se tromper lui-même, ni chercher à tromper les autres, Strabon le confirme avec des détails qui l'expliquent et le développent. Faisant intervenir, suivant son habitude, la comparaison des caractères physiologiques des races, il établit :

1. Gallia est omnis divisa in partes tres : quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur. Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt. Cæs. Bell. Gall., l. 1, c. 1.

1° Que les Aquitains diffèrent des Celtes ou Galls et des Belges, non-seulement par le langage et les institutions, comme le dit César, mais aussi par la conformation du corps, et qu'ils ressemblent beaucoup plus aux Ibères, qu'aux autres habitants de la Gaule [1] ;

2° Que les Celtes et les Belges présentent un type naturel commun qu'il qualifie d'*extérieur gaulois;* que, bien qu'ils diffèrent entre eux par les habitudes et le langage, ces dissemblances sont beaucoup moindres que celles qui séparent les uns et les autres du peuple aquitain [2] ;

3° Qu'en outre, les limites indiquées par César ne terminent pas si exactement les territoires occupés par chaque race, qu'on ne rencontre encore au delà la trace d'anciens mélanges ou de conquêtes opérées des unes sur les autres ; qu'ainsi on trouve au midi de la Garonne, frontière des Aquitains, une tribu gallique, celle des Bituriges-Viviskes [3], et au midi de la Seine, frontière de la Belgique, des Belges maritimes occupant la presqu'île armoricaine entre la Seine et la Loire [4].

Ce sont là les trois points sur lesquels l'exposé de Strabon commente ou rectifie celui de César.

Mais quoique le conquérant, dans le passage que je viens de citer, emploie cette expression « toute la Gaule, *omnis Gallia,* » les lecteurs des Commentaires savent

1. Τοὺς μὲν Ἀκουϊτανοὺς, τελέως ἐξηλλαγμένους οὐ τῇ γλώττῃ μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς σώμασιν, ἐμφερεῖς Ἰβηρσι μᾶλλον ἢ Γαλάταις. Strab., l. IV, p. 176, c. In-fol., Paris, 1620. — Ἁπλῶς γὰρ εἰπεῖν, οἱ Ἀκουϊτανοὶ διαφέρουσι τοῦ γαλατικοῦ φύλου, κατά τε τὰς τῶν σωμάτων κατασκευὰς, καὶ κατὰ τὴν γλῶτταν· ἐοίκασι δὲ μᾶλλον Ἰβηρσι. Ibid., p. 189, d.

2. Τοὺς δὲ λοιποὺς, γαλατικὴν μὲν τὴν ὄψιν, ὁμογλώττους δ' οὐ πάντας, ἀλλ' ἐνίους μικρὸν παραλλάττοντας ταῖς γλώτταις· καὶ πολιτεία δὲ καὶ οἱ βίοι μικρὸν ἐξηλλαγμένοι εἰσίν. Strab., l. IV, p. 176, c.

3. Strab., l. IV, p. 190.

4. Strab., l. IV, p. 194.

bien qu'il ne veut parler que de la partie de la Gaule ajoutée par lui aux domaines de Rome, en d'autres termes, de la *Gaule chevelue*. Soumise antérieurement et réduite en province depuis plus d'un demi-siècle, la Gaule narbonnaise n'eut rien à démêler avec les armes de César ; elle ne figure que pour mémoire dans ses récits, et lorsqu'il a besoin de la mentionner, ce qui arrive rarement, il se sert de l'expression officielle, *la province, notre province*. Sa division ethnographique et ses récits ne sont donc point applicables à cette portion déjà romaine de la Transalpine, dont Strabon s'occupe au contraire fort en détail. Le savant géographe nous apprend qu'elle était habitée, outre les colonies grecques, par deux populations de sang barbare, les *Celtes* et les *Ligures* [1] : les Celtes que nous avons déjà rencontrés dans la Gaule chevelue, sous ce nom et sous celui de Galls comme une des races gauloises proprement dites ; et les Ligures qui, malgré quelques conformités de mœurs avec les Gaulois, appartenaient, suivant lui, à une tout autre race humaine [2].

En combinant ces données qui embrassent la totalité du territoire transalpin, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, et depuis la Méditerranée et les Alpes jusqu'à l'Océan, on peut, d'après les deux autorités qui dominent, comme je l'ai dit, toute l'ethnographie gauloise, conclure provisoirement :

« Que la population des Gaules dérivait de quatre « sources distinctes, encore reconnaissables au temps « d'Auguste, savoir : d'un côté, les Aquitains et les « Ligures, étrangers à la famille gauloise proprement

1. Strab., l. IV, passim.
2. Ἑτεροεθνεῖς. Strab., l. II, p. 128, c.

« dite ; de l'autre, les Celtes ou Galls, et les Belges, com-
« posant cette même famille. »

Ces conclusions, auxquelles les noms de César et de Strabon impriment déjà un si haut degré de probabilité, concordent-elles avec les témoignages moins imposants, mais nombreux, et souvent très-graves encore que nous fournissent les autres écrivains anciens ? Voilà un point à vérifier ; et c'est aussi ce que je me propose d'examiner, textes en main, dans le cours de cette Introduction. Les questions sont posées par César et Strabon, il faut les résoudre : les négliger comme peu importantes ou les nier sans preuve, ce serait nier l'ethnologie gauloise elle-même, dont elles sont la seule base solide. Et plus spécialement en ce qui regarde la séparation de la famille gauloise en deux branches ou races, différentes de langage, de mœurs et d'institutions, tout système qui en ferait bon marché ne sera jamais, aux yeux de la vraie science, qu'un système incomplet ou faux. Du grand fait, du fait fondamental de la dualité de la famille gauloise doit partir toute étude sérieuse sur nos origines, et c'est encore à ce fait que toute étude sérieuse doit ramener.

SECTION I. — PEUPLES DE LA GAULE ÉTRANGERS A LA FAMILLE GAULOISE.

1° Aquitains.

Nous savons par Strabon que les plus anciens géographes ne bornaient pas l'Ibérie à la chaîne des Pyrénées ; mais qu'ils la prolongeaient au nord de ces montagnes, dans toute la partie de la Gaule que resserrent, entre la Méditerranée et l'Océan, les deux grands golfes que nous appelons aujourd'hui golfes de

Digitized by Google

Gascogne et de Lion[1]. C'était une division géographique fondée sur l'ethnographie et non sur la configuration des lieux. Lorsque plus tard on considéra principalement les limites naturelles, on fit rétrograder l'Ibérie jusqu'aux Pyrénées, et tout le pays compris entre cette chaîne et le Rhin fut attribué à la Gaule[2]. La science géographique consacra ce nouveau système ; mais l'ancien impliquait évidemment la présence au nord des Pyrénées d'une population de sang ibérien assez considérable pour constituer un grand appendice de l'Ibérie.

Voyons ce qu'au temps de César et de Strabon la Gaule pouvait renfermer encore de ces représentants des races transpyrénéennes.

Nous commencerons par les Aquitains, qui devaient en faire partie, puisque Strabon leur assigne un caractère générique étranger à celui des autres Gaulois et très-voisin du type naturel des Ibères[3]. Le savant géographe attache tant d'importance à ces conformités et à ces dissemblances qu'il y revient à deux reprises et qu'il signale une peuplade gauloise enclavée parmi les Aquitains, celle des Bituriges-Viviskes, comme faisant ressortir par son contraste la différence bien tranchée des types[4]. Non-seulement il nous répète ce que César

1. Ἐπεὶ καὶ Ἰβηρίαν ὑπὸ μὲν τῶν προτέρων καλεῖσθαι πᾶσαν τὴν ἔξω τοῦ Ῥοδανοῦ καὶ τοῦ ἰσθμοῦ τοῦ ὑπὸ τῶν Γαλατικῶν κόλπων σφιγγομένου... Strab., l. III, p. 166, b.

2. Οἱ δὲ νῦν ὅριον αὐτῆς τίθενται τὴν Πυρήνην... Strab., ibid.

3. Τοὺς Ἀκουιτανοὺς τελέως ἐξηλλαγμένους οὐ τῇ γλώττῃ μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς σώμασιν, ἐμφερεῖς Ἰβηρσι μᾶλλον ἢ Γαλάταις. Strab., l. IV, p. 176. — Διαφέρουσι τοῦ γαλατικοῦ φύλου, κατά τε τῶν σωμάτων κατασκευὰς, καὶ κατὰ τὴν γλῶτταν· ἐοίκασι δὲ μᾶλλον Ἰβηρσι. Idem, l. IV, p. 189, d.

4. Μόνον γὰρ δὴ τὸ τῶν Βιτουρίγων τούτων ἔθνος ἐν τοῖς Ἀκουϊτανοῖς ἀλλόφυλον ἵδρυται, καὶ οὐ συντελεῖ αὐτοῖς. Strab., l. IV. p. 190, b.

Digitized by Google

avait énoncé avant lui, savoir, que le langage et les institutions des Aquitains étaient autres que ceux des Gaulois proprement dits, mais il précise la différence, il la mesure, en quelque sorte, en ajoutant que les Aquitains ressemblaient beaucoup moins aux autres Gaulois que ceux-ci ne se ressemblaient entre eux[1]. De plus, les institutions des Aquitains (celle des dévouements, par exemple) les rattachaient aux Ibères; leur costume rappelait celui des Ibères[2]; enfin, dans leurs relations politiques, on les voyait presque toujours s'allier avec les Ibères préférablement aux Galls, dont ils n'étaient pourtant séparés que par la Garonne.

Si l'on compare les nomenclatures de lieux, de villes et de nations au nord et au midi des Pyrénées, on y trouvera une démonstration nouvelle de l'origine ibérique des Aquitains[3]. La langue aquitanique paraît avoir été celle-là même qui se parlait en Ibérie[4]. On rencontre en outre çà et là des noms à physionomie ibérienne, au nord de la Garonne, dans la partie de la Gaule méridionale occupée par des tribus de sang gaulois[5], ce qui fortifie l'hypothèse d'une population ibérienne établie dans ce pays antérieurement aux Galls, et refoulée par ceux-ci au pied des Pyrénées. Les médailles des Aquitains nous viennent encore en aide dans ces conjectures: quelques-unes, tout en rappelant par leur fabri-

1. Τοὺς Ἀκουϊτανοὺς τελέως ἐξηλλαγμένους... Τοὺς δὲ λοιποὺς, γαλατικὴν μὲν τὴν ὄψιν, ὁμογλώττους δ' οὐ πάντας, ἀλλ' ἐνίους μικρὸν παραλλάττοντας ταῖς γλώτταις· καὶ πολιτεία δὲ καὶ οἱ βίοι μικρὸν ἐξηλλαγμένοι εἰσί. Strab., l. IV, p. 176, c.

2. Valer. Max., II, VI, 11. — Plut. Sertor., 14.

3. Cf. ci-dessous, liv. IV, ch. 1.

4. Pruefung der Untersuchungen ueber die Urbewohner Hispaniens, vermittelst der Waskischen Sprache, v. W. von Humboldt.

5. W. von Humboldt, ibid., p. 91.

cation les médailles frappées dans le midi de la Gaule, portent des légendes écrites en caractères celtibériens[1].

Tout ceci confirme, ce nous semble, l'assertion de César complétée par Strabon, et nous permet de poser ici comme premier fait démontré, que les Aquitains formaient une branche des Ibères, transplantée de temps immémorial sur le territoire des Gaules.

2° Ligures.

Pour ceux-ci, Strabon nous dit plus expressément encore qu'ils étaient de race étrangère[2], mais en se bornant à cette affirmation générale, sans spécifier ni la patrie d'origine, ni le caractère générique du peuple qu'il retranche ainsi de la famille gauloise. A défaut des explications qu'il n'a pas jugé à propos de nous donner, nous en chercherons d'autres en nous adressant à des autorités sur lesquelles Strabon lui-même s'appuie fréquemment, et dont on ne saurait nier, en tout cas, l'importance.

Par suite de leur position sur le littoral de la Méditerranée, les Ligures ou Ligyes furent connus des navigateurs avant les autres peuples de la Gaule. Les géographes et les historiens grecs nous les signalent déjà dans ces parages à une époque très-reculée. On les voit figurer parmi les auxiliaires barbares que Carthage recrute contre le tyran Gélon, en 480 : Hérodote les y mentionne après les Libyens et les Ibères[3]. Scylax, ou la

1. *Revue numismatique* dirigée par E. Cartier et L. de la Saussaye, année 1840, p. 455.

2. Ἔθνη..... Κελτικὰ πλὴν τῶν Λιγύων· οὗτοι δ' ἑτεροεθνεῖς μέν εἰσι, παραπλήσιοι δὲ τοῖς βίοις. Strab., l. II, p. 128, c.

3. Φοινίκων, καὶ Λιβύων, καὶ Ἰβήρων, καὶ Λιγύων. Herodot., VII, 165.

compilation qui porte son nom et fut rédigée, à ce qu'on croit, vers 350, nous les montre encore établis le long de la Méditerranée, entre la ville d'Emporiæ, en Espagne, et la frontière de l'Étrurie [1]. Ils occupent toute la côte gauloise, partagés en deux confédérations que sépare le Rhône ; à droite résident les Ligures mêlés d'Ibères, ou Ibéro-Ligures ; à gauche, les Ligures mêlés de Celtes, ou Celto-Ligures ; et cette division continue à figurer depuis Scylax dans la géographie [2]. Un poëte géographe, dont le témoignage nous est ici bien précieux, parce qu'il travaillait en grande partie sur des documents carthaginois, Festus Aviénus fait couler le Rhône entre l'Ibérie et la Ligurie : « C'est ce fleuve, dit-il, qui limite « la terre ibérique et les âpres Ligures [3]. » Tout ceci rentre manifestement dans cette vieille géographie ethnologique, dont nous avons parlé, qui prolongeait l'Ibérie au nord des Pyrénées, entre les golfes de Gascogne et de Lion.

C'était d'ailleurs une opinion généralement reçue que ces Ligures tenaient de près à la famille ibérienne ; et il n'est pas rare de leur voir appliquer la qualification d'Ibères. Ainsi fait Plutarque sur l'autorité de quelque auteur très-ancien qu'il ne cite pas [4]. Eschyle nous dit que l'Éridan, qui descend, comme on sait, des Alpes

1. Ἀπὸ δὲ Ἰβήρων ἔχονται Λίγυες καὶ Ἴβηρες μιγάδες, μέχρι ποταμοῦ Ῥοδανοῦ... ἀπὸ δὲ Ῥοδανοῦ Λίγυες μέχρι Ἀντίου..... Scylax, 3, 4.

2. Strab., l. IV, p. 203.—Plutarch., Paul. Æmil., 6.—Scymn., Perieg v. 201, 202.

3. ..... Hujus (Rhodani) alveo
Ibera tellus et Ligyes asperi
Intersecantur...
(Fest. Avien., Or. marit., v. 608-610.)

4. Plutarch., in Mar.

liguriennes, prend sa source en Ibérie [1]. Enfin le poëte alexandrin Nonnus, collecteur passionné de vieilles traditions, à la manière de son école, et compilateur de vieux documents géographiques, écrivant au cinquième siècle de notre ère, donne au Rhin lui-même l'épithète d'ibérien, comme synonyme de ligurien et de gaulois [2].

Mais n'était-ce là qu'une fausse opinion, qu'une erreur vulgaire dérivant de l'ignorance ou de notions géographiques incomplètes? La question mérite d'être examinée sérieusement, car elle avait été jugée très-importante, et discutée fort en détail par les anciens. Si petit que fût le peuple ligure, son origine se liait à l'existence de la plus illustre des colonies grecques, la Sicile, attendu que les Sicanes, conquérants de cette île, étaient arrivés en Italie par la côte de la Méditerranée gauloise, fuyant la poursuite des Ligures. Des recherches sur les Sicanes conduisant donc nécessairement à des recherches sur les Ligures, les historiens de la Sicile durent s'occuper et s'occupèrent en même temps des uns et des autres.

Thucydide rapporte que les Sicanes étaient des Ibères établis jadis en Espagne sur les bords du fleuve Sicanus, aujourd'hui la Sègre, d'où les Ligures les avaient chassés : devant cette irruption, ils avaient franchi les Pyrénées du côté de l'est, pénétré en Italie, et passé de là dans la grande île appelée alors Trinacrie [3].

1. Æschylus in Iberia Eridanum esse dixit. Plin., XXXVII, 2.

2. Nonn. Dionysiac., XXIII, v. 94.

3. Σικανοὶ δὲ μέτ' αὐτοὺς (Κύκλωπας καὶ Λαιστρυγόνας) πρῶτοι φαίνονται ἐνοικισάμενοι... ὡς δὲ ἡ ἀλήθεια εὑρίσκεται, Ἴβηρες ὄντες, καὶ ἀπὸ τοῦ Σικανοῦ ποταμοῦ, τοῦ ἐν Ἰβηρίᾳ, ὑπὸ Λιγύων ἀναστάντες· καὶ ἀπ' αὐτῶν Σικανία ἡ νῆσος ἐκαλεῖτο, πρότερον Τρινακρία καλουμένη· οἰκοῦσι δὲ ἔτι καὶ νῦν τὰ πρὸς ἑσπέραν τὴν Σικελίαν. Thucyd., VI, 2.

L'historien a soin de prévenir ses lecteurs qu'il n'expose pas une simple conjecture, mais « une vérité; » et il ajoute que, de son temps, les descendants des Sicanes habitaient encore la partie occidentale de l'île. Philiste de Syracuse, général et ministre de Denys l'Ancien et auteur des *Siciliques*, admet expressément et l'origine ibérienne des Sicanes et leur expulsion d'Espagne par les Ligures [1]. Éphore, au rapport de Strabon, et après lui ce grand géographe, n'hésitent pas non plus à reconnaître la certitude du fait [2]. Hécatée, Théopompe, Apollodore cités par Étienne de Byzance s'accordent à placer en Ibérie, sur le fleuve Sicanus, l'établissement primitif des Sicanes. Festus Aviénus, qui puisait également aux sources grecques et aux sources puniques, et pouvait compléter les unes par les autres, se range à cette opinion, qui, répétée par les poëtes et leurs commentateurs, est entrée comme un fait à peine contestable dans le double domaine de l'imagination et de la science [3].

Mais si les Sicanes occupaient les rives de la Sègre, il fallait bien que les Ligures qui les poussèrent de là sur la Gaule, et de la Gaule sur l'Italie, occupassent aussi une place dans la presqu'île ibérique, et que cette place fût plus au midi. C'est en effet près de Tartesse qu'au dire d'Hécatée, reproduit par Étienne de Byzance, était située l'ancienne patrie des Ligures et leur ville

1. Κατεῖχον δ' αὐτὴν (Σικελίαν) Σικανοὶ, γένος Ἰβηρικῷ, οὐ πολλῷ πρότερον συνοικισάμενοι, Λίγυας φεύγοντες. Dion. Halic., I, 22. — Thucyd. et Philist., ap. eumd. — Φίλιστος μὲν γάρ φησιν, ἐξ Ἰβηρίας αὐτοὺς ἀποικισθέντας κατοικῆσαι τὴν νῆσον, ἀπό τινος Σικανοῦ ποταμοῦ κατ' Ἰβηρίαν ὄντος τετευχότας ταύτης τῆς προσηγορίας. Diod. Sicul., V, 6.

2. Strab., l. VI, p. 270.

3. Avien., Or. marit., v. 479. — Serv., in Æneid., VIII, 328. — Sil. Ital., XIV, 33. — Eustath., ad Hom. Od., [illegible]

BIBLIOTECA NAZIONALE VE ROMA

qu'il nomme Ligystine [1]. Un voyageur probablement carthaginois dont Aviénus suivait la relation dans son Périple, nous montre le berceau des Ligures dépeuplé et désert, « depuis que, vaincus après de longs combats « et se retirant devant l'armée des Celtes, ils sont venus « occuper (en Gaule et en Italie), leurs rochers et leurs « bruyères sauvages [2]. » Ce texte d'Aviénus complète tous ceux qui précèdent en nous apprenant la cause de l'émigration des Ligures : chassés aussi de leur pays par les Celtes conquérants, ils rencontrèrent sur la côte orientale de l'Espagne les Sicanes, qu'ils poussèrent devant eux jusqu'en Italie, puis ils se fixèrent sur le littoral de la Méditerranée, qui se trouvait ainsi déblayé. Et cette conquête du midi de l'Espagne par les Celtes n'est point un fait imaginaire, une hypothèse inventée pour expliquer la collision des Ligures et des Sicanes : nous savons, par les affirmations unanimes de l'histoire, que les Celtes ou Galls, traversant les Pyrénées, s'emparèrent de l'ouest et du midi de l'Ibérie, à une époque que l'émigration des Sicanes nous sert à déterminer. L'arrivée des Ligures en Gaule par les Pyrénées orientales fut le contre-coup de l'invasion gauloise opérée en Espagne par les Pyrénées occidentales. Fréret, dont

1. Λιγυστίνη, πόλις Λιγύων, τῆς δυτικῆς Ἰβηρίας ἐγγύς, καὶ τῆς Ταρτησσοῦ πλησίον· οἱ οἰκοῦντες Λίγυες καλοῦνται. Hecat., ap. Steph. Byzant. — Avienus (Or. marit., v. 284) place près de Tartesse le lac *Ligusticus*. Les Ligures sont appelés Λιγύστινοι dans Lycophron. Eustath., ad Dionys., v. 36.

2. . . . . Cespitem Ligurum subit
Cassum incolarum ; namque Celtarum manu
Crebrisque dudum prœliis vacuata sunt ;
Liguresque pulsi, ut sæpe fors aliquos agit,
Venere in ista quæ per horrentes tenent
Plerumque dumos.....
(Avien., Or. marit., v. 132 et seqq.)

Digitized by Google

je suis ici le calcul, plaçant vers l'année 1400 avant notre ère le passage des Sicanes dans l'île de Sicile [1], la double migration des Celtes en Espagne et des Ligures en Gaule peut avoir eu lieu dans le cours du XVIe ou du XVIIe siècle. Au reste, ce n'est pas dans les dates que gît la question. Nous cherchions à quelle race appartenaient les Ligures, que Strabon nous dit n'être pas de sang gaulois ; et il semble bien démontré par ce qui précède que les Ligures étaient une nation ibérienne.

Pour surcroît de preuves, l'examen des noms de villes, de peuples, d'individus, de cantons, de montagnes, de rivières, démontre que l'idiome parlé par les Ligures avait les plus grands rapports avec celui des Ibères [2]. Strabon nous dit que, par l'effet du voisinage et du mélange, ils avaient pris en partie les habitudes gauloises ; ceci se comprend sans peine : toutefois les grands traits du caractère national ne s'effacèrent point, et le Ligure se distingua toujours du Gaulois, soit par ses tendances morales, soit par ses institutions les plus importantes [3].

Si je ne me trompe point moi-même, je crois voir résolue ici la première des questions ethnologiques qui ressortent des textes de César et de Strabon :

1° Il existait réellement en Gaule deux peuples étrangers à la famille gauloise proprement dite : les Aquitains et les Ligures ;

2° Ces deux peuples étaient Ibériens.

Ainsi se trouve confirmée cette donnée de l'ancienne

1. Fréret, Œuvres complètes, t. IV, p. 200.

2. W. von Humboldt ; Pruefung der Untersuchungen ueber die Urbewohner Hispaniens, vermittelst der Waskischen Sprache.

3. Je renvoie pour les détails au livre IV, ch. 1.

Digitized by Google

géographie grecque qui étendait, sur une partie de la Gaule méridionale, les domaines de la race ibérienne.

SECTION II. — PEUPLES DE LA FAMILLE GAULOISE.

Les Aquitains et les Ligures ainsi mis hors de la question principale, en qualité d'Ibères, il nous reste pour véritables représentants de la famille gauloise, les *Celtes* ou *Galls* et les *Belges*. Rappelons-nous d'abord comment César et Strabon les caractérisent. Le premier nous dit qu'ils différaient entre eux par le langage, les mœurs et les institutions ; et le second, comme pour compléter la pensée de César, s'attache à bien déterminer ces différences au moyen d'une comparaison. Après avoir assigné aux deux peuples un caractère physiologique commun, un type générique qu'il appelle l'*extérieur gaulois*, il ajoute que la dissimilitude de mœurs et d'idiomes qu'on remarquait entre eux était *petite*, relativement à celle qui les séparait l'un et l'autre des Aquitains. Cela signifie, si je ne me trompe, qu'on reconnaissait les Celtes ou Galls et les Belges pour deux branches d'un même tronc, pour deux fractions d'une même famille, isolées pendant bien des siècles, développées séparément, et arrivées, par l'effet de leur longue séparation, à l'état de races distinctes.

A partir de César et de Strabon, la géographie et l'histoire continuent à constater cette dualité de la famille gauloise. Quoique du temps de Méla, ainsi que déjà du temps de Strabon, Auguste eût remplacé les anciennes divisions de la Transalpine en Belges, Galls ou Celtes et Aquitains, par de nouvelles circonscriptions à l'usage de l'administration romaine, ces deux géographes

se servent des premières [1], comme plus profondes, comme rendant mieux compte des éléments constitutifs du pays, puisqu'elles représentent les races. Pline suit leur exemple dans les généralités de sa description des Gaules ; et en effet l'état primordial des choses ne changea pas si brusquement et si complétement qu'il fût déjà superflu de le rappeler [2]. Si les différences d'institutions et de mœurs durent s'effacer assez vite sous le niveau de la conquête romaine, il n'en fut pas de même des idiomes, qui persévérèrent longtemps avec leurs caractères individuels et leurs différences relatives. Cela est si vrai qu'au cinquième siècle de notre ère, il se parlait encore en Gaule deux langues gauloises bien distinctes [3].

Un passage d'Ammien Marcellin vient jeter sur la question ethnologique, telle que nos deux grandes autorités l'ont posée, une lumière vive et féconde.

Ce soldat curieux qui, tout en guerroyant, écrivait les mémoires de son temps avec une honnêteté et un talent également incontestables, aimait à recueillir sur sa route les récits populaires et les vieilles traditions des pays qu'il parcourait. Amené à séjourner dans la Gaule, il y apprit un fait dont la transmission remontait, suivant lui, aux enseignements des colléges druidiques, supprimés depuis déjà trois siècles. « Les Druides rapportent, « dit-il, qu'une partie de la population des Gaules était « indigène, et que l'autre était venue des îles lointaines « et des contrées transrhénanes, poussée hors de ses « demeures par la fréquence des guerres et par les inon- « dations de l'Océan [4]. » En donnant. comme il faut

1. Strab., l. IV, p. 177. — Pomp. Mel., III, 2.
2. Plin., IV, 17.
3. Vel celtice aut, si mavis, gallice loquere... Sulp. Sev., Dial., I, 20.
4. Drysidæ memorant revera fuisse populi partem indigenam, sed

toujours le faire chez les anciens, aux mots *indigène, aborigène, autochthone,* l'acception d'antérieur et de premier occupant, on est conduit à cette conséquence que les Celtes ou Galls et les Belges s'établirent en Gaule à des époques différentes, et assez éloignées pour que la tradition eût perdu la trace de la première migration, tandis que la seconde restait encore empreinte dans les souvenirs. Une des deux races habitait donc la Gaule dès l'aurore des temps historiques, l'autre s'y était introduite depuis ; mais quelle était celle qui, en qualité de plus ancienne, pouvait revendiquer le titre d'*indigène?* Ammien se tait là-dessus, et son silence nous oblige à chercher des lumières ailleurs.

Un Grec, auteur d'un ouvrage sur les Gaules, qui vivait à une époque où l'enseignement des Druides était encore dans toute sa force, et qui d'ailleurs paraît avoir eu connaissance de cette tradition dont parle Ammien, Timagène, attribue aux Celtes ou Galls la qualification d'*aborigènes* [1]. Peut-être faut-il rattacher à cette prétention d'indigénat l'opinion exprimée à César par les Gaulois, et fondée encore sur un enseignement druidique, qu'il étaient enfants de Pluton, c'est-à-dire, du monde souterrain [2]. Mais, sans recourir aux conjectures, l'histoire suffit pour établir que l'antériorité d'occupation appartenait réellement aux Celtes ou Galls.

alios quoque ab insulis extimis confluxisse et tractibus transrhenanis, crebritate bellorum et alluvione fervidi maris sedibus suis expulsos. Amm. Marcell., xv, 9.

1. Aborigines primos in his regionibus quidam visos esse firmarunt, Celtas nomine regis amabilis, et matris ejus vocabulo Galatas dictos. Timag., ap. Amm., xv, 9.

2. Se omnes ab Dite patre prognatos prædicant; idque ab Druidibus proditum dicunt. Cæs., Bell. Gall., vi, 18.

C'est d'eux, en effet, que le pays a reçu son nom, et s'est appelé *Keltikê* chez les Grecs, *Gallia* chez les Romains : *Celtes* et *Galls* sont pendant bien longtemps les seules dénominations générales connues soit des historiens, soit des géographes, pour désigner les peuples de la Transalpine. Des *Celtes* subjuguent l'Espagne, vers le XVIe siècle avant notre ère [1] ; des *Galls* descendent en Italie sous le nom d'*Ambra* ou d'*Ombres,* environ deux siècles après, et les archéologues romains désignent ces ancêtres du peuple ombrien par le nom de *vieux Galls, veteres Galli* [2], pour les distinguer des bandes plus récemment émigrées au midi des Alpes, entre autres de celle de Bellovèse. C'est dans le voisinage des *Celtes* que vient se fixer la colonie phocéenne de Massalie. Enfin, je ne tarirais pas si je voulais donner tous les textes où ces deux mots sont employés pour désigner les peuples Gaulois les plus anciennement connus. Au contraire, le mot *Belge* est comparativement très-nouveau dans l'histoire : on le lit pour la première fois dans César ; les événements auxquels les Belges ont pris part, sous ce nom, ne remontent pas plus haut que l'invasion des Cimbres et l'année 113 avant Jésus-Christ ; ceux dans lesquels ils sont mentionnés sous le nom de Volkes, qui paraît bien, ainsi que je le montrerai, n'être qu'une altération du premier, ne remontent pas plus haut que l'an 280, et l'invasion des Tectosages en Grèce. Il n'y a pas là évidemment le signe de cette primitive et longue occupation que les anciens expliquaient par l'indigénat. Si donc la tradition druidique est vraie (et sur quoi se fonderait-on pour la rejeter ?), l'antériorité appartien-

1. V. ci-dessous, livre I, ch. 1.

2. Anton. Gniph., ap. Serv. Æn. ad fin. — Bocchus, ap. Solin., 8. — Isidor., Origin., IX, 2. — Cf. liv. I, ch. 1.

drait aux Celtes ou Galls, détachés les premiers du tronc gaulois; les *Belges* seraient les derniers venus, et avant leur passage en Gaule, ils auraient occupé les contrées d'outre-Rhin, et le voisinage de l'Océan du Nord. Il me semble que nous pouvons, dès à présent, adopter cette conclusion comme très-probable, en attendant qu'elle reçoive, dans les développements qui vont suivre, une complète démonstration.

Qu'on me permette maintenant de proposer à mon tour un problème. « La Gaule étant déjà peuplée par « une race d'hommes nombreuse, une seconde arrive « du nord, longe le littoral de l'Océan, et passe le Rhin « dans son cours inférieur et moyen. Ces nouveaux « venus se font jour au sein de la population qu'ils ren- « contrent devant eux, et conquièrent une place dans le « pays. Quand les bouleversements causés par l'occupa- « tion violente auront été calmés, quand chacune des « deux races aura repris son assiette, où les trouvera- « t-on l'une et l'autre? » — Voici ce qu'on pourrait répondre, avec quelque certitude, une carte de la Gaule sous les yeux : — « L'invasion ayant marché du nord- « ouest au sud, la race conquérante se sera développée « dans ces vastes plaines qui s'étendent entre l'Océan et « les hauts plateaux de l'est, et forment dans la topo- « graphie de la Gaule une région si bien caractérisée. « La race envahie, refoulée à l'est et au midi, aura pu se « maintenir derrière les chaînes de montagnes qui se « suivent et s'engrènent, pour ainsi dire, depuis le Rhin « jusqu'à l'Auvergne, et à l'abri des grands fleuves, là « où les montagnes lui auront manqué. »

Eh bien, c'est là précisément la situation relative des deux branches de la famille gauloise, d'après les limites que leur attribuent César et Strabon. Les Celtes ou Galls

occupent le midi et l'est, jusqu'au cours de la Marne et aux Vosges; les Belges le nord et l'ouest, jusqu'à la Seine suivant César, jusqu'à la Loire suivant Strabon, dissentiment apparent qui sera expliqué plus tard, et n'affecte en rien notre argumentation générale.

I. PEUPLES DU PREMIER RAMEAU GAULOIS.

Celtes ou Galls.

César nous donne ces deux mots comme parfaitement synonymes; et dans une phrase d'une concision désespérante, il ajoute que ce peuple s'appelait *Celte* dans sa langue et *Gall* dans celle des Romains : *Ii qui lingua sua Celtæ, nostra Galli appellantur.* Cela dit, il n'y revient plus et nous laisse chercher ailleurs l'explication d'un texte si obscur et au premier coup d'œil inexplicable. Adressons-nous donc encore cette fois à Strabon, notre guide quand César fait défaut, et le meilleur interprète assurément que nous puissions avoir des *Commentaires.*

Et d'abord le savant géographe a grand soin de nous signaler, comme un écueil dangereux en géographie et en histoire, le double sens donné au mot Celte par les Grecs : 1° sens ethnographique, local et déterminé; 2° sens géographique indéterminé et conventionnel. Ethnographiquement il en limite l'application aux tribus gauloises établies au-dessus de Narbonne, à l'ouest des Cévennes, et il expose comment les Massaliotes, entrés d'abord en relation avec elles[1] parce qu'elles

1. Ταῦτα μὲν ὑπὲρ τῶν νεμομένων τὴν Ναρβωνῖτιν ἐπικράτειαν λέγομεν, οὓς οἱ πρότερον Κέλτας ὠνόμαζον· ἀπὸ τούτων δ' οἶμαι καὶ τοὺς σύμπαντας Γαλάτας Κελτοὺς ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων προσαγορευθῆναι, διὰ τὴν ἐπιφάνειαν· ἢ

avoisinaient Massalie, prirent leur nom pour le nom générique de tous les Gaulois et propagèrent cette erreur parmi les Grecs. Une première méprise en engendra une seconde, et par une extension plus abusive encore donnée au mot Celte, Hérodote, Éphore et beaucoup d'autres appelèrent Celtique, non pas seulement le canton de la Gaule méridionale situé au-dessus de Narbonne, non pas seulement la Gaule entière, mais toute l'Europe occidentale. Lors même que plus tard les contrées de l'extrême Occident furent mieux connues, l'extension abusive du mot Celte se maintint par habitude et par convention. De là la confusion qui règne à ce sujet dans les ouvrages des Grecs. C'est pour la dissiper, pour ramener ses compatriotes à des idées géographiques plus justes, que Strabon s'attache à bien fixer l'acception locale et ethnographique du mot, et à en expliquer l'abus. Ce qu'il dit de l'erreur des Massaliotes, consacrée ensuite par l'usage, n'a rien d'ailleurs qui nous puisse étonner; pareille chose est arrivée bien souvent, et arrive encore tous les jours aux voyageurs modernes, qui prennent pour le nom de tout un continent celui du canton où ils abordent, pour le nom de toute une race celui de la peuplade qu'ils ont visitée la première.

Au reste, ce qui doit nous donner pleine confiance dans Strabon, c'est qu'il n'est pas le seul qui restreigne ainsi la valeur ethnographique du mot Celte. On l'avait déjà fait avant lui, on l'a fait encore après : Polybe plaçait les Celtes vers Narbonne[1]; Denys le Périégète, par

καὶ προσλαβόντων πρὸς τοῦτο καὶ τῶν Μασσαλιωτῶν διὰ τὸ πλησιόχωρον. Strab., l. IV, p. 189, c.

1. Polyb., II, 15, et ap. Strab.

delà les sources du Pô[1]; Diodore de Sicile, au-dessus de Massalie, dans l'intérieur du pays, entre les Alpes et les Pyrénées[2]; et le commentateur de Denys, Eustathe, protestait contre l'ignorance vulgaire qui attribuait à toute la Gaule le nom d'un seul canton[3]. Bien que ces savants hommes ne déterminent pas, avec toute la précision désirable, ce canton où ils placent les Celtes, ils semblent bien indiquer la partie de la Gaule méridionale comprise entre les Cévennes à l'est, la Garonne au midi, l'Océan à l'ouest, et au nord le plateau des monts Arvernes ou toute autre limite voisine. Leur opinion se trouve d'ailleurs confirmée par les plus anciens faits de l'histoire des Gaules. Quinze siècles avant notre ère, des nations gauloises envahissent l'Espagne : c'étaient probablement des nations limitrophes; or, nous savons qu'elles portaient le nom de Celtes. Outre que l'histoire nous le dit expressément, nous en avons une preuve irrécusable dans les noms de *Celtici* et de *Celtiberi* qu'elles transplantèrent avec elles au delà des Pyrénées[4]. On remarque pourtant qu'une de leurs principales tribus portait le nom de *Galèke* ou *Galike*, dont le radical *Gal* reproduit la seconde dénomination des peuples de cette race. Ceci s'expliquerait au moyen d'une supposition qui n'a rien d'invraisemblable, à savoir, que lors de l'irruption des tribus celtiques en Espagne, il s'y serait mêlé quelques peuplades gauloises étrangères à

1. Dionys. Perieg., v. 288.

2. Τοὺς γὰρ ὑπὲρ Μασσαλίας κατοικοῦντας ἐν τῷ μεσογείῳ, καὶ τοὺς παρὰ τὰς Ἄλπεις, ἔτι δὲ τοὺς ἐπὶ τάδε τῶν Πυρηναίων ὄρων, Κελτοὺς ὀνομάζουσι. Diod. Sic., v, 32.

3. V. ci-dessous, liv. I, ch. 1.

4. Ἀπὸ δὲ αὐτῶν (Κελτῶν) οἱ σύμπαντες Εὐρωπαῖοι Γαλάται Κελτοὶ ὑπὸ Ἑλλήνων ἐκλήθησαν. Eustath., ad Dionys., v. 288.

Digitized by Google

cette confédération, et habitant près d'elle vers le nord. La position même de ces *Galèkes* (peuple de la Galice actuelle) semble appuyer notre conjecture : établis à l'entrée de la Péninsule ibérique du côté de la Gaule, ils occupent la place des derniers arrivés, et durent former une sorte d'arrière-garde de la conquête.

Mais si le nom de Celte est local, comme tout ceci le démontre effectivement, quel sera le nom générique applicable au premier rameau gaulois? Les Grecs, et Strabon en tête, nous indiquent celui de *Galates : Galatès* d'ailleurs et *Gallus* sont deux formes, l'une grecque, l'autre latine, du même mot et ont une signification identique; les anciens le disent expressément[1]. Suivant Diodore, les Galates habitaient au-dessus des Celtes, vers le nord, et s'étendaient sur tout le reste de la Gaule, et même encore au delà[2]. Déjà Timée, 260 ans avant notre ère, nommait *Galatie*[3] la contrée que la plupart de ses compatriotes appelaient *Celtique*. Pour beaucoup de Grecs, le mot Galate, lorsqu'il fut devenu vulgaire, prit une acception exagérée; on l'appliqua sans distinction à tous ces essaims d'aventuriers qui, sortis de la Gaule par le nord, vers la fin du IIIe siècle, inondèrent l'Illyrie, la Grèce et l'Asie-Mineure. Quant à son antiquité, elle est incontestable, puisqu'il figure dans les plus vieilles fables ethnologiques que les Grecs aient inventées sur la

1. Κελτοὶ ὅσοι Γαλάται τε καὶ Γάλλοι νῦν προςαγορεύονται. App., Bell. Hisp., 1. — Galatas... ita enim Gallos sermo græcus appellat. Ammian., XV, 9. — Καλοῦσι γοῦν αὐτοὺς ἔνιοι μὲν Γαλάτας, ἔνιοι δὲ Γάλλους... Galen., de Antidot., I, 2.

2. Τοὺς δ' ὑπὲρ ταύτης τῆς Κελτικῆς εἰς τὰ πρὸς νότον νεύοντα μέρη παρά τε τὸν ὠκεανὸν καὶ τὸ Ἑρκύνιον ὄρος καθιδρυμένους, καὶ πάντας τοὺς ἑξῆς μέχρι τῆς Σκυθίας, Γαλάτας προσαγορεύουσιν. Diod. Sic., V, 32.

3. Γαλατία χώρα ὠνομάσθη (ὥς φησι Τιμαῖος) ἀπὸ Γαλάτου, Κύκλωπος καὶ Γαλατείας υἱοῦ. Etym. M. v. Γαλατεία.

Gaule; on l'y retrouve sous la forme ordinaire *Galatès*, et aussi sous la forme vraisemblablement plus ancienne *Galas* [1], dont Galatès paraît n'être qu'un dérivé, et qui se rapproche beaucoup de la forme latine *Gallus*. D'après ces fables, *Galas* et *Celtus* sont frères et tous deux fils de *Galatée*, symbole assez conforme à la vérité ethnologique [2].

Quoique le témoignage des écrivains grecs suffise pour nous guider avec sûreté dans tout ceci, la question ressortira encore plus claire du témoignage des Romains. Ceux-ci ne connurent le mot Celte que par les Grecs; dès les temps les plus reculés, ils appelèrent *Galli* les peuples de la Transalpine, et *Gallia* le pays d'où provenaient ces peuples. Les premiers émigrés gaulois dont la tradition italienne fasse mention, ceux qui donnèrent naissance à la nation ombrienne, vers le xve siècle avant notre ère, portaient le nom de *Gall;* et, comme je l'ai déjà dit, les archéologues romains les distinguaient des bandes venues du temps de Tarquin, par l'épithète de *vieux, veteres Galli* [3]. Les Grecs ne furent pas sans remarquer cet usage des Romains de prendre toujours le nom de Gall dans un sens générique [4]; Diodore en

1. Πολυφήμῳ γὰρ τῷ Κύκλωπι καὶ Γαλατείᾳ, Κελτὸν καὶ Ἰλλυριὸν καὶ Γάλαν παῖδας ὄντας, ἐξορμῆσαι Σικελίας καὶ ἄρξαι τῶν δι'αὐτοὺς Κελτῶν, Ἰλλυριῶν καὶ Γαλάτων λεγομένων. App., Bell. Illyr., 2.

2. Κελτοὶ ἔθνος ἕτερον Γαλάτων. Hesych.

3. Consulter la note, p. 27. Parmi ces archéologues, il en est un qui se recommande par deux circonstances très-particulières; c'est M. Antonius Gnipho, précepteur de J. César, et né en Gaule. Suétone nous signale sa profonde science dans les lettres grecques et latines. — Fréret, chez les modernes, admet pleinement l'origine gauloise des Ombres. Œuvres complètes, t. IV, p. 201, seqq.

4. Οἱ δὲ Ῥωμαῖοι πάντα ταῦτα τὰ ἔθνη συλλήβδην μιᾷ κατηγορίᾳ περιλαμβάνουσιν, ὀνομάζοντες Γαλάτας ἅπαντας. Diod. Sic., v, 32.

fait l'observation. Maintenant, si l'on veut s'expliquer pourquoi les Italiens connurent de toute antiquité le mot de Gall, tandis qu'ils ignoraient celui de Celte, il faut considérer quelle partie des Gaules était en relation naturelle avec l'Italie : évidemment ce n'était point la confédération celtique séparée de la Méditerranée par les Ligures; nous savons d'ailleurs positivement que les premières communications d'une terre à l'autre eurent lieu par les Alpes[1]. La tradition désigne constamment comme premiers voyageurs ou premiers conquérants descendus au midi de cette chaîne, des Helvètes[2], des Édues, des Ambarres, des Arvernes, des Bituriges[3], etc., c'est-à-dire des hommes de l'est et du centre des Gaules; et quoique l'histoire ne nomme point les tribus qui composaient l'émigration ombrienne, il est très-vraisemblable qu'elles ne furent pas autres que celles de l'émigration de Bellovèse, et qu'elles venaient soit du voisinage des Alpes, soit du centre et du nord de la Transalpine: Nous voyons donc le nom de Gall s'appliquer à tous les peuples gaulois du premier rameau qui habitaient hors des limites de la confédération des Celtes : son extension ethnologique et sa grande antiquité concourent pareillement à lui assigner un caractère générique.

On peut conclure, ce me semble, avec quelque raison de ce qui précède :

1. Polyb., II, 17-23. — Liv., V, 34. — Plin., XII, 1. — Plut., in Camil., 6.

2. On peut voir dans Pline la tradition relative à l'Helvétien Élicon. — Produnt Alpibus coercitas et tum inexsuperabili munimento Gallias, hanc primum habuisse causam superfundendi se Italiæ, quod... XII, 1.

3. Voir la nomenclature des peuples compris dans le premier ban de l'invasion de l'an 600 avant J.-C. Liv., V, 34.

1° Que le nom générique du premier rameau gaulois était un mot que les Grecs rendaient par *Galas* et *Galatès*, et les Romains par *Gallus*, mot que dans ce livre nous rendrons par *Gall*, nous rapprochant ainsi le plus possible de la forme latine, laquelle est la plus communément reçue ;

2° Que le mot *Celte* ne désigne exactement qu'une des confédérations dépendantes de la race des Galls, et par conséquent ne doit point être employé comme dénomination générique.

Maintenant que le fond de la question nous paraît grandement éclairci, revenons à cette phrase de César dont nous signalions tout à l'heure l'obscurité : *Ii qui lingua sua Celtæ, nostra Galli appellantur* [1] ; et tâchons d'en pénétrer le sens, s'il est possible.

D'abord, César nous dit que les peuples du premier rameau gaulois admettaient le nom de Celte comme leur appartenant dans leur idiome national : ce fait n'infirme point ce que nous avancions tout à l'heure. Il n'y aurait rien d'étonnant si ces peuples avaient accepté, dans leurs relations de commerce et de politique avec les étrangers, une dénomination applicable à une partie seulement d'entre eux, mais sous laquelle les Massaliotes, et, à leur suite, tous les trafiquants du dehors, les désignaient depuis des siècles. Pareille chose est arrivée bien des fois aux peuplades sauvages voisines des colonies et des comptoirs européens. Aujourd'hui même, les nations de sang teutonique n'acceptent-elles pas, dans leurs rapports avec nous, la dénomination d'Allemands, qu'aucune d'elles ne porte plus, et qu'aucune ne reconnaît assurément pour son appellation générique ?

1. Cæs., Bell. Gall., I, 1.

En second lieu, à moins de prêter à César un jeu de mots indigne de lui, *Gallus* n'appartient point à la langue des Romains ; c'est un mot gaulois traduit, altéré sous une forme latine. Les formes *Galas* et *Galatès* employées par les Grecs, qui ne paraissent point dérivées de la forme latine, mais prises directement sur le mot Gaulois, prouveraient assez au besoin que *Gallus* n'était pas d'invention romaine. En rapprochant toutes ces formes, on voit qu'elles répondent à un même radical que nous tâcherons plus tard de déterminer, lorsque nous nous occuperons des restes vivants des langues gauloises ; pour le moment, nous nous bornerons à dire que la forme latine s'en écartait probablement beaucoup par le redoublement de la consonne *l*. Dans ce cas, César pouvait dire aux Gaulois ce que nous dirions nous-mêmes avec grande raison aux tribus de l'Algérie dont nous francisons les noms : « Vous vous appelez ainsi dans notre langue. »

II. PEUPLES DU SECOND RAMEAU GAULOIS, EN GAULE.

Belges et Armorikes.

En cherchant tout à l'heure à déterminer l'ancienneté relative des deux rameaux gaulois, j'ai dit que la présence des Belges en Gaule semblait comparativement récente, et que leur nom était nouveau. Effectivement nous le lisons pour la première fois dans les Commentaires de César ; et les événements auxquels il se mêle ne remontent pas plus haut que l'invasion des Cimbres, cent treize ans avant notre ère [1]. Les Belges, à cette

1. Cæs., Bell. Gall., II, 4.

Digitized by Google

époque, occupaient déjà dans le nord des Gaules la contrée où nous les retrouvons du temps de César, et qui, de leur nom, s'est appelée Belgique. A ce peu d'indications se bornent les textes précis; mais une conjecture que je vais exposer nous autorise à reculer, au moins jusqu'en 280, le moment où ce peuple fait son apparition dans les affaires de la Transalpine.

On n'a point oublié par quelle suite d'événements la côte de la Méditerranée gauloise, entre les Pyrénées et le Rhône, tomba au pouvoir des Ligures, environ seize cents ans avant Jésus-Christ[1]. En 480, ces Ligures l'occupaient encore, puisque Amilcar vint recruter parmi eux des auxiliaires contre le tyran Gélon [2]; ils s'y trouvaient toujours vers 350, date présumée de la rédaction du périple de Scylax, où ils sont mentionnés [3]; puis on les voit disparaître subitement; et malgré l'éclat qui avait environné longtemps les royaumes des Élésykes et des Bébrykes, il n'est plus désormais question d'eux, excepté pour une partie de la tribu des Sordes [4]. A leur place domine un grand peuple de sang gaulois, maître des deux versants des Cévennes, qui porte le nom de *Volke*, et se partage en *Arécomikes* et *Tectosages*. Le canton oriental, situé entre les montagnes, le Rhône et la mer, appartient aux premiers, qui ont placé leur chef-lieu à *Nemausus*, aujourd'hui Nîmes; les seconds possèdent la partie de l'ouest, et ont pour capitale Tolose, ville de

1. V. ci-dessus, p. 18, et en outre, ci-après, livre I, ch. 1.

2. Φοινίκων καὶ Λιβύων, καὶ Ἰβήρων, καὶ Λιγύων, καὶ Ἑλισύκων, καὶ Σαρδονίων, καὶ Κυρνίων, τριήκοντα μυριάδας. Herod., VII, 165.

3. M. Letronne place la rédaction de ce périple, qui n'est qu'une compilation, entre l'année 356 et la mort d'Alexandre. Fragments des Poëmes géographiques, etc., p. 246.

4. Mel., II, 5. — Plin., III, 4. — Avien., Or. marit., v. 552.

nom tout à fait ibérien. Cet état de choses existait déjà en 280, époque d'une émigration des Tectosages pour la Grèce et l'Asie [1]; il n'avait point changé en 218, lors du passage d'Annibal à travers la Gaule, car l'histoire nous montre ces deux tribus défendant seules, contre les troupes carthaginoises, les approches du Rhône, tenant même la rive gauche du fleuve, et parlant en souveraines de tout le pays [2].

A cette apparition des Volkes dans le midi de la Gaule semblent se rattacher de grands bouleversements, dont la côte de la Méditerranée aurait été le théâtre. Un auteur, peut-être contemporain, dont Aviénus reproduit le texte dans ses vers, nous peint, sous de vives couleurs, la grandeur et la chute de ces dominations liguriennes. Ce poëte et le géographe Pomponius Méla nous parlent encore de la ville des Sordes, Pyrène ou Illiberri, qui ne put jamais se relever de sa ruine [3]. Les dates que nous venons de citer paraissent bien fixer l'arrivée des Volkes sur les bords du Rhône entre les années 350 et 280; et si ce peuple, dont il n'est question nulle part avant ce moment, fut amené dans le midi des Gaules par suite de quelque invasion opérée du côté nord [4], l'époque de cette

1. V. ci-dessous, livre II, ch. 1.
2. Liv., XXI, 26.
3. ..... Gens Elesycum prius
Loca hæc tenebat, atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.
..... Dehinc
Besaram stetisse fama casca tradidit.
At nuncce Ledus, nunc Orobis flumina
Vacuosque per agros et ruinarum aggeres
Amœnitatis indices priscæ, meant.
(Avien., Or. marit., v. 584 et seqq.)
4. Vicus Illiberri, magnæ quondam urbis et magnarum opum tenue vestigium. Mel., II, 5. — Illiberis magnæ quondam urbis tenue vestigium.

invasion ne doit pas être antérieure de beaucoup à l'année 280. Or, nous voyons précisément, entre 349 et 299, des émigrations armées, signe d'un grand désordre intérieur, se renouveler de la Gaule sur l'Italie, et les Gaulois cisalpins maintenir avec Rome une paix de cinquante ans, afin de réunir toutes leurs forces contre ces tentatives, et de fermer le passage des Alpes. On peut donc conjecturer que, dans la première moitié du IVe siècle avant notre ère, il y eut en Gaule une irruption d'envahisseurs venus du nord, et que les Volkes en firent partie. Ce qui fortifie encore cette supposition, c'est l'existence au delà du Rhin, dans la forêt Hercynie, d'une tribu de Tectosages qui paraissent bien plutôt avoir été la souche des Tectosages de Toulouse, qu'une colonie de ces derniers; car on n'admettra jamais, comme un fait possible, que l'expédition partie de Toulouse, en 280, ait été assez nombreuse pour faire face aux chances d'une guerre terrible en Grèce, fonder un royaume dans l'Asie-Mineure, et rentrer ensuite dans ses foyers, tout en laissant, à son passage, dans la forêt Hercynie, une colonie que César appelle « un peuple redoutable [1]. »

Plin., III, 4. — On croit que c'était la même ville que Pyrène dont parle Aviénus.

In Sordiceni cespitis confinio
Quondam Pyrene, civitas ditis laris,
Stetisse fertur : hicque Massiliæ incolæ
Negotiorum sæpe versabant vices.
(Avien., Or. marit., v. 558 et seqq.)

1. Cæs., Bell. Gall., VI, 24. — César nous présente les Volkes-Tectosages de la forêt Hercynie comme une colonie venue de la Gaule. C'est en général le système adopté par César : le Rhin étant, de son temps, la limite entre la Germanie et la Gaule, il fait venir de la Gaule toutes les peuplades de sang gaulois qu'il trouve au delà du fleuve; mais l'archéologie ne se contente pas de cette facile explication. Quant aux Volkes transrhénans, de deux choses l'une : ou bien ils proviendraient de l'émi-

Mais quels pouvaient être ces envahisseurs arrivant du nord, et dont les Volkes auraient fait partie, sinon les Belges ? Les Belges étaient récents en Gaule : ils appartenaient au second rameau gaulois, lequel, suivant la tradition druidique, avait occupé d'abord le pays situé au delà du Rhin et les bords de l'Océan septentrional. César, qui reconnaît bien positivement les Belges pour Gaulois, les fait venir également d'outre-Rhin, de la Germanie, comme on disait de son temps où, par suite de l'extension des peuples Germains, le Rhin était devenu la limite séparative des races gauloise et teutonique. Il est donc probable que cette invasion dont nous parlons était celle des Belges, et que les Volkes en faisaient partie.

Pour suivre l'hypothèse où nous sommes entré, examinons quel rapport ce nom de *Volke* peut avoir avec d'autres noms déjà connus : et disons d'abord qu'on le trouve écrit très-diversement dans les auteurs. Strabon et Tite-Live, qui ont fourni l'orthographe vulgaire, écrivent *Volcæ* [1], et César constamment *Volgæ* [2]. Ausone,

gration de 280, ou bien ils appartiendraient à une émigration postérieure; mais l'histoire n'en mentionne point d'autre. Admettre que celle de 280 aurait fourni une partie des bandes qui ravagèrent la Grèce, fondé un royaume dans l'Asie-Mineure, pour revenir ensuite à Tolose après avoir laissé dans la forêt Hercynie la souche d'un grand peuple, on ne le saurait dans un sens absolu et littéral, mais seulement avec restriction, dans les limites du possible. Ces Tectosages de la forêt Hercynie, que César représente comme un peuple redoutable et non moins considéré de ses voisins pour son esprit de justice que pour son courage, formaient probablement déjà en 280 une division des Belges restée au delà du Rhin, et quelques détachements des Volkes-Tectosages, revenus du pillage de Delphes, restèrent probablement parmi eux.

1. Οὐολκαί, Volcæ.

2. Les meilleurs manuscrits et les premières éditions n'ont pas d'autre leçon : ce sont les éditeurs qui ont introduit dans le texte, fort gratuitement, l'orthographe prise dans Strabon.

né dans le midi de la Gaule, poëte amoureux de son pays dont il célèbre l'histoire, nous informe que *Bolgæ* avait été le nom primitif des Tectosages [1]. Enfin, Cicéron, ayant à parler de ces mêmes Tectosages dans son plaidoyer pour Fontéius, les appelle *Belgæ*: les meilleurs manuscrits portent cette leçon, soutenue par les plus savants éditeurs [2]. J'ajouterai qu'un des chefs de l'émigration tectosage en Grèce reçoit indifféremment dans les historiens le nom de *Bolgius* et celui de *Belgius*, comme si ce n'étaient que deux formes du même mot [3]. Qu'on nous permette de dire ici en passant que les traditions gaeliques d'Irlande nomment *Bolg* et *Volg* (*Bholg*) les peuplades belges venues du continent gaulois dans cette île [4]. Il n'y aurait donc pas lieu de s'étonner si *Bolg, Volg, Volc* ou *Volk* n'étaient autres que le mot *Belg* lui-même, altéré suivant le génie de la langue des Galls, au milieu desquels les Belges-Tectosages et Arécomikes avaient établi leur colonie.

Ce n'est pas tout, et nous possédons une preuve directe de l'identité de ces dénominations. On sait (et je le raconterai plus tard en grand détail) que les Volkes-Tectosages, après avoir pillé la Grèce européenne, passèrent dans l'Asie-Mineure, et fondèrent en Phrygie un royaume qui subsista jusqu'à la conquête de l'Orient par les Romains. Alors même que la Galatie fut devenue

1. Usque in Tectosagos primævo nomine Bolgas,
Totum Narbo fuit.
(Auson., Narb., v. 9.)

2. Tous les manuscrits portent *Belgarum*, à l'exception d'un cité par Faerne, qui donne *Vulgarum*. C'est encore une correction tout à fait gratuite que nous devons à Graevius. (V. les notes de l'édition de Cicéron, Amstel., 1724, et de celle de Graevius, 1666.)

3. Trog. Pomp., apud Justin., xxiv, 6. — Pausan., x, 20.

4. Les Fir-Bolg jouent un grand rôle dans les traditions irlandaises, comme des conquérants venus de l'embouchure du Rhin dans l'île d'Erin.

province romaine, les Galates conservèrent, avec une partie de leurs anciennes mœurs, leur idiome national : saint Jérôme nous apprend qu'ils le parlaient encore de son temps, c'est-à-dire au ve siècle de notre ère. Or, cet idiome des Galates parlé dans Ancyre, Tavion ou Pessinunte, se trouvait être celui-là même que saint Jérôme avait entendu parler à Trèves, dans la capitale de la Belgique. Nous transcrirons ici ses paroles : « Au milieu de « cet Orient où l'usage du grec est devenu général, dit-« il, les Galates ont seuls conservé leur langue parti-« culière ; et cette langue est à peu de chose près celle « dont on se sert à Trèves ; car il n'importe guère si, par « le contact du grec, il s'y est introduit quelque altéra-« tion [1]. » Je ne sache rien de plus concluant que ce témoignage porté par un homme d'un tel savoir, d'une telle habileté dans l'étude des langues, et qui invoque sa propre expérience, puisqu'il avait vécu successivement à Trèves parmi les Belges, en Asie parmi les Gallo-Grecs. Les faits aussi directement et aussi complétement attestés sont rares dans l'histoire, et il faudrait, à mon avis, posséder un grand fonds de scepticisme pour nier celui-là. Si l'on admet ce qui précède, on arrivera naturellement à conclure : 1° que les Volkes étaient Belges ; 2° que les Belges avaient passé d'outre-Rhin en Gaule, entre les années 349 et 299.

Il est toutefois une considération qui doit frapper tout esprit habitué aux études ethnologiques, c'est que la nouveauté du mot *Belge*, jointe à son peu d'extension, ne dénote guère une appellation générique. Tandis que le nom de *Gall*, aussi ancien que les premières traditions

1. Galatas, excepto sermone græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem pene habere quam Treviros, nec referre si aliqua exinde corruperint. Hieron., Prol. Comm. II in Epist. ad Galat., c. 3.

de l'histoire, se retrouve dans tout l'Occident, et non-seulement en Gaule, mais en Espagne, en Italie, en Illyrie, sur les bords du Danube et de la mer Noire, celui de *Belge* ne s'étend pas originairement au delà de la Gaule, de quelques points des îles Britanniques où nous savons qu'il a été importé par des colonies gauloises[1], et enfin d'un canton de la forêt Hercynie. Privé ainsi des deux caractères essentiels des dénominations génériques, la grande extension et la grande antiquité, il ne peut plus être considéré que comme un titre de confédération, une désignation particulière, applicable à une fraction seulement du second rameau gaulois. Alors il faudra chercher le nom de la race chez les autres tribus de cette branche qui pourraient l'avoir conservé. Mais ces tribus elles-mêmes, où les trouverons-nous? La réponse est facile. Le midi étant occupé par le premier rameau, c'est au nord qu'il faut chercher le second. La tradition druidique, rapportée par Ammien Marcellin, nous trace d'ailleurs la route avec certitude, en nous montrant les contrées transrhénanes : *ab insulis extimis, et tractibus transrhenanis.* Nous dirigerons donc notre examen de ce côté, mais auparavant nous achèverons ce que nous avions à dire sur les Belges.

Il existe, au sujet de la limite méridionale de cette confédération, une différence grave entre le témoignage de César et celui de Strabon.

Le premier assigne pour frontière à la Belgique le cours de la Marne, puis celui de la Seine jusqu'à l'Océan[2] : le second prolonge le territoire des Belges, au midi de la Seine, jusqu'à l'embouchure de la Loire, comprenant

1. Cæs., Bell. Gall., v, 12.

2. Gallos a Belgis Matrona et Sequana dividit. Cæs., I, 1.

sous ce titre les peuples de la presqu'île qui termine la Gaule à l'ouest [1]. Ces peuples, César les appelle *Armorikes*; Strabon *Belges parocéanites*. César nous apprend que le mot *Armorike* signifiait *maritime* [2]; telle est aussi la signification de *parocéanite* qui semble bien n'être ici qu'une traduction grecque du mot gaulois. Et, comme pour insister sur ce qu'il avance, pour bien spécifier que ce sont les nations armoricaines qu'il classe parmi les Belges, Strabon cite les *Osismii* et les *Vénètes*, dont il nous entretient longuement [3]; puis il répète que la limite des Belges est la Loire.

S'il y a erreur quelque part, et si nous devons condamner l'un des deux au nom de l'autre, il est difficile de choisir. Comment César, qui avait fait la guerre dix ans dans les Gaules, et connaissait si bien la composition et la force de chaque confédération, ainsi que les relations mutuelles des cités, eût-il pu se tromper sur un fait aussi évident que l'étendue de la confédération belge? D'un autre côté, en admettant, comme nous l'avons toujours fait, la gravité d'une assertion de Strabon, on peut se demander s'il n'aurait point failli par défaut de lumières et de renseignements sur ce point spécial. On est forcé de répondre que non. Strabon, au moment même où il écrivait que les Armorikes étaient Belges, et où il appuyait à deux reprises sur cette affirmation, avait sous les yeux non-seulement les Commentaires de César, aux-

1. Τὰ λοιπὰ Βελγῶν ἐστὶν ἔθνη τῶν παρωκεανιτῶν, ὧν Οὐενετοὶ μέν εἰσιν... Strab., l. IV, p. 194, d. — Τούτων δὲ τοὺς Βελγὰς ἀρίστους φασὶν, εἰς πεντεκαίδεκα ἔθνη διῃρημένους, τὰ μεταξὺ τοῦ Ῥήνου καὶ τοῦ Λείγηρος παροικοῦντας τὸν Ὠκεανὸν. Id., l. IV, p. 196, b.

2. Earum civitatum quæ Armoricæ appellantur... Cæs., Bell. Gall., V, 53. — Universis civitatibus quæ Oceanum attingunt quæque eorum consuetudine Armoricæ appellantur... Cæs., Bell. Gall., VII, 75.

3. Strab., l. IV, p. 194, 195.

quels il empruntait son analyse de la guerre des Vénètes, mais encore d'autres relations plus anciennes. La presqu'île armoricaine avait été de bonne heure le point de la Gaule occidentale le mieux connu, à cause de sa situation en face des îles Sorlingues et Britanniques où se faisait un si grand commerce, dès le temps des Phéniciens. Les détails que Strabon lui-même puise dans les écrits des Grecs démontrent combien ce pays, théâtre de mystères religieux qui rappelaient Samothrace, excitait de curiosité chez les anciens. Pythéas l'avait visité; il avait relevé plusieurs points de la côte, déterminé la position du promontoire de *Calbium*, aujourd'hui le cap du Raz, et celle de l'île d'*Uxisama*, aujourd'hui *Ouessant*, et mesuré la profondeur de la presqu'île avec une exactitude que la géographie moderne est obligée de reconnaître[1]. L'affinité possible des Vénètes de l'Armorike avec ceux des bouches du Pô et avec les Hénètes de la Paphlagonie, était aussi un objet de vive discussion entre les érudits grecs, et Strabon n'ignorait rien de ce qui avait été dit là-dessus, puisqu'il prend parti dans la dispute[2]. On ne saurait donc le taxer ici de légèreté ni d'oubli : s'il s'écarte de l'assertion émise par le conquérant, c'est bien sciemment et de propos délibéré, encore qu'il semble ne point s'apercevoir qu'il le contredise. Mais peut-être aussi la contradiction n'est-elle point réelle, et Strabon, au lieu de démentir les Commentaires, ne fait-il que les interpréter ou les compléter au sujet des Belges, ainsi qu'il le fait, et avec raison, au sujet des Aquitains et des Galls.

1. Strab., l. IV, p. 195. — Cf. Walckenaer, Géographie de la Gaule, t. I, p. 99. — Gossel., Côtes occid. de l'Europe.

2. Strab., l. IV, p. 195.

Qu'on se rappelle en effet le procédé suivi par le célèbre géographe, dans la détermination des caractères génériques : son analyse embrasse tout, le type physique, le langage, l'organisation sociale. Les différences qu'il signale, il cherche à en donner la mesure exacte. On ne le voit point, comme César, cantonner les races dans des zones topographiques rigoureusement tranchées, système approprié au but des Commentaires, qui voulaient surtout rendre compte du groupement politique des peuples, mais que l'ethnographie devait souvent repousser comme insuffisant. Strabon signale, en dehors de ces limites approximatives, le moindre fractionnement des races, partout où il en aperçoit vestige : ainsi, tandis que César borne l'Aquitaine au cours de la Garonne, il nous montre des populations gauloises enclavées parmi les Aquitains, au midi du fleuve[1]. Fidèle à sa méthode d'observation, il aura remarqué sans doute, chez les nations armoricaines, un extérieur, un langage, un ensemble de caractères, qui dénotait plus d'affinité avec les Belges qu'avec les Celtes ou Galls, et il aura prononcé qu'ils étaient Belges. Probablement encore, il n'aura pas été le premier à constater cette parenté, et aura suivi en cela quelque érudit grec, qui rattachait les Armorikes au deuxième rameau gaulois. Posidonius nous fournira bientôt un exemple des profondes recherches auxquelles les ethnologues grecs s'étaient livrés par rapport à ce second rameau. Un fait général, donné par César lui-même, vient appuyer l'opinion de Strabon : c'est que l'Armorike, bien que renfermée dans les limites qu'il assigne géographiquement à la Celtique, figure dans ses récits comme un pays à part, dont les peuples forment

1. Strab., l. IV, p. 190. — Cf. ci-dessus, p. 16.

une confédération distincte de celle des nations galliques, confédération qui entraîne à sa suite les tribus celtiques voisines, parce qu'elle est puissante, mais qui entretient néanmoins une alliance beaucoup plus intime avec la Belgique[1].

On sait, et je reviendrai bientôt là-dessus avec plus de détail, on sait que le midi de l'île de Bretagne fut peuplé par des tribus gauloises venues de l'Armorike[2]; que, dans le nombre, se trouvait celle des *Britanni* ou Bretons, qui donna son nom à l'île, jusqu'alors appelée *Albion*[3]; qu'enfin cette émigration eut lieu à une époque assez reculée pour que les Bretons aient pu se prétendre premiers possesseurs du pays[4], prétention que l'histoire ne leur accorde point, mais qui concourrait du moins à prouver l'ancienneté de leur établissement.

On sait encore, et cette fois par le témoignage exprès de César, que la côte orientale de la même île de Bretagne reçut à différentes fois des colonies belges que l'on reconnaissait à leurs dénominations nationales, car les bandes conquérantes avaient conservé pour la plupart, au delà du détroit, le nom des cités gauloises d'où elles sortaient[5]. L'époque de ce mouvement des peuples belges sur la Bretagne ne paraît pas avoir été fort ancien; du

1. Cæs., Bell. Gall., III, 9 et passim.

2. In primis hæc insula Britones solos, a quibus nomen accepit, incolas habuit; qui de tractu armoricano, ut fertur, Britanniam advecti, australes sibi partes vindicarunt. Bed., Hist. eccl., I, 1. — Cf. Trioedd. yn. Pryd.

3. Voir ce qui est dit ci-après de la population des îles Britanniques.

4. Bed., ub. sup. — Cf. Trioedd. yn. Pryd.

5. Maritima pars ab iis (incolitur) qui prædæ ac belli inferendi causa ex Belgis transierant : qui omnes fere iis nominibus civitatum appellantur, quibus orti ex civitatibus eo pervenerunt, et bello illato ibi remanserunt. Cæs., Bell. Gall., V, 12.

moins le voit-on dans sa plus grande force vers la fin du premier siècle avant notre ère, quand les Belges-Suessions[1], au rapport de César, soumirent la plus grande partie de l'île à leur domination.

Il existait donc en Bretagne deux bans différents de population venue du continent gaulois, depuis les temps historiques, savoir : des Armoricains, au midi, et des Belges, au sud encore, et à l'est; néanmoins César englobe toutes ces colonies sous la dénomination commune de Belges[2] : ce sont les traditions bretonnes qui nous en révèlent la différence. Elles racontent que les *Brittanni*, sortis de l'Armorike, et les autres conquérants, arrivés comme eux de la côte gauloise, étaient de la même race, et parlaient la même langue[3]. Le moment n'est pas venu d'examiner la valeur de ces traditions; je dirai seulement qu'un passage de Pline, tiré probablement de quelque écrivain très-ancien et très-peu connu, car pareille indication ne se trouve nulle part ailleurs, nous permet de remonter sur la trace des *Britanni* jusqu'au nord de la Seine, où le naturaliste romain les fait figurer à tort comme encore existants, mais où ils avaient existé, et où l'on se souvenait qu'ils avaient séjourné, avant de passer en Armorike[4]. On le voit, dans cette trame délicate, les fils convergent de tous côtés pour rattacher les

1. Apud eos (Suessiones) fuisse regem, nostra etiam memoria, Divitiacum, totius Galliæ potentissimum, qui quum magnæ partis harum regionum, tum etiam Britanniæ imperium obtinuerit. Cæs., Bell. Gall., II, 4.

2. Maritima pars ab iis qui... ex Belgis transierant... Cæs., Bell. Gall., V, 12. — Qui Cantium incolunt... neque multum a gallica differunt consuetudine. Ibid., 14. — Gallos vicinum solum occupasse credibile est. Tac., Agric., 2.

3. Trioedd. yn. Pryd., 5, 6.

4. Britanni, Ambiani, Bellovaci. Plin., IV, 17.

nations armoricaines aux nations belges; et de tous côtés aussi, les faits de l'histoire se réunissent pour confirmer le témoignage de Strabon.

Deux points me semblent actuellement, sinon mis hors de tout doute, du moins amenés à un bien haut degré de probabilité, savoir :

1° Que le mot Belge n'était qu'un titre de confédération, et qu'il faut chercher ailleurs l'appellation générique du second rameau;

2° Que les Armorikes se rattachaient aux Belges, mais que leur établissement en Gaule était plus ancien.

Il nous reste à demander aux nations gauloises résidant hors de la Gaule, le nom véritable de cette grande race d'où étaient sortis les Armorikes et les Belges. Le second rameau venait du nord, suivant la tradition des Druides; les Belges venaient du nord, suivant César : voyons donc quelles nations pouvaient représenter au delà du Rhin cette seconde division de la famille gauloise.

III. PEUPLES TRANSRHÉNANS DU SECOND RAMEAU GAULOIS [1].

Kimbri, Kimmerii.

Des témoignages historiques qui remontent au temps d'Alexandre le Grand attestent l'existence d'un peuple

1. Plerosque Belgarum a Germanis ortos, Rhenumque antiquitus transductos... Cæs., Bell. Gall., II, 4. — L'expression de César *a Germanis* doit s'entendre dans le sens de *Germania*, et *Germania* dans le sens géographique de *tractibus transrhenanis*. D'après César, il y avait quelques peuplades de Germains établies parmi les Belges (Condrusi, Pæmani, Cæræsi, Segni, Bell. Gall., II, 4; VI. 32); mais ce n'est pas d'elles qu'il est question ici. Il s'agit de la masse des peuples belges, et César dit qu'elle sortait des domaines de la race germanique, maîtresse des contrées transrhénanes, à l'époque où celui-ci écrivait. D'un

appelé *Kimmerii* ou *Kimbri* sur les bords de l'Océan septentrional, dans la presqu'île qui porta plus tard la dénomination de Jutland. Et d'abord les critiques reconnaissent l'identité des mots *Kimmerii* et *Kimbri*, conformes l'un et l'autre au génie différent des langues grecque et latine. « Les Grecs, dit Strabon d'après Posidonius, ap-« pelaient *Kimmerii* ceux que maintenant on nomme « *Kimbri* [1]. » Plutarque ajoute que ce changement n'a rien qui surprenne [2]; Diodore de Sicile l'attribue au temps [3], et adopte l'opinion de Posidonius qui devint générale parmi les érudits grecs [4].

Le plus ancien écrivain qui fasse mention de ces *Kimbri* est Philémon, contemporain d'Aristote : suivant lui, ils appelaient leur océan *Mori-Marusa*, c'est-à-dire *mer Morte*, jusqu'au promontoire Rubéas; au delà ils le nommaient *Cronium* [5]. Ces deux mots s'expliquent sans difficulté par les langues que nous pouvons à bon droit considérer comme des restes des vieux idiomes gaulois : *môr*, en cambrien, signifie mer, *marw*, mourir, *marwsis*, mort; et *crwnn*, coagulé, gelé; en gaelic, *cronn* a la même valeur; *Murchroinn*, la *mer glaciale* [6].

bout à l'autre des Commentaires, les Belges sont pour César un peuple de race gauloise, tout à fait différent des Germains. Quant au mot *plerosque*, il s'explique en supposant qu'il était resté en Belgique, après la conquête des Belges, un fond de population antérieure.

1. Κιμμερίους τοὺς Κίμβρους ὀνομασάντων τῶν Ἑλλήνων. Strab., l. VII, p. 293, d.

2. Οὐκ ἀπὸ τρόπου. Plut., in Mar., 11.

3. Βραχὺ τοῦ χρόνου τὴν λέξιν φθείραντος ἐν τῇ τῶν καλουμένων Κίμβρων προσηγορίᾳ. Diod. Sic., V, 32.

4. Κίμβροι οὓς τινές φασι Κιμμερίους. Steph. Byz., V. Ἄβροι.

5. Philemon *Morimarusam* a Cimbris vocari, hoc est, *Mortuum mare*, usque ad promontorium Rubeas, ultra deinde *Cronium*. Plin., IV, 13.

6. Adelung's Ælteste Geschichte der Deutschen, p. 48. — Toland's Several pieces, p. 1, p. 150.

Éphore, qui vivait à la même époque, connaissait les *Kimbri* et leur donne le nom de *Celtes;* mais dans son système géographique, cette dénomination très-vague désigne tout à la fois un Gaulois et un habitant de l'Europe occidentale [1].

Lorsque, entre les années 113 et 101 avant notre ère, un déluge de *Kimbri* ou *Cimbres* vint désoler la Gaule, l'Espagne et l'Italie, la croyance générale fut « qu'ils sortaient des extrémités de l'Occident, des plages glacées de l'Océan du nord, de la *Chersonèse cimbrique*, des bords de la *Thètis cimbrique* [2].

Du temps d'Auguste, des *Kimbri* occupaient au-dessus de l'Elbe une portion du Jutland, et ils se reconnaissaient pour les descendants de ceux qui, un siècle auparavant, avaient commis tant de ravages. Effrayés des conquêtes des Romains au delà du Rhin, et leur supposant des projets de vengeance contre eux, ils adressèrent à l'empereur une ambassade pour obtenir leur pardon [3].

Strabon, qui nous rapporte ce fait, et Méla après lui, placent les *Kimbri* au nord de l'Elbe [4]; Tacite les y retrouve de son temps : « Aujourd'hui, dit-il, ils sont petits « par le nombre, quoique grands par la renommée; « mais des camps et de vastes enceintes, sur les deux « rives, font foi de leur ancienne puissance et de la « masse énorme de leurs armées [5]. »

1. Strab., l. VII, p. 293.

2. Flor., III, 3. — Polyæn., VIII, 10. — Quintil., Declam. pro milite Marii. — Ammian., XXXI, 5. — *Cimbrica Thetis*, Claudian., Bell. Get., v. 638. — Plut., in Mar. — Voyez ci-après, livre IV, ch. 3.

3. Strab., l. VII, p. 293. — Voyez ci-après, t. II.

4. Strab., loc. cit. — Mel., III, 3.

5. Manent utraque ripa castra ac spatia, quorum ambitu nunc quoque metiaris molem manusque gentis, et tam magni exitus fidem. Tacit., Germ., 37.

Digitized by Google

Pline donne une bien plus grande extension à ce mot de *Kimbri*; il semble en faire un nom générique : non-seulement il reconnaît des *Kimbri* dans la presqu'île jutlandaise, mais il place encore des *Kimbri méditerranés* [1] dans le voisinage du Rhin, comprenant sous cette appellation commune des tribus qui portent dans les autres géographes des noms particuliers très-divers.

Ces *Kimbri* habitants du Jutland et des pays voisins étaient regardés généralement comme *Gaulois*, c'est-à-dire, comme appartenant à l'une des deux races qui occupaient alors la Gaule ; Cicéron, parlant de la grande invasion des *Kimbri* que nous nommons Cimbres, dit à plusieurs reprises et de la manière la plus formelle que Marius a vaincu des *Gaulois* [2]; Salluste énonce que le consul Q. Cæpion défait par les Cimbres, le fut par des *Gaulois* [3]; Diodore de Sicile attribue à des *Gaulois* les triomphes et les dévastations des Cimbres [4] ; Plutarque appelle *Gaulois* le Cimbre qui voulut tuer Marius [5] ; il dit que Sertorius faisait l'office d'espion dans le camp des Cimbres à l'aide d'un vêtement *gaulois* et de la langue

1. Alterum genus Ingævones quorum pars *Cimbri*, Teutoni ac Chaucorum gentes. Proximi autem Rheno Istævones, quorum pars *Cimbri mediterranei*. Plin., IV, 14.

2. *Bellum Gallicum*, C. Cæsare imperatore gestum est, antea tantummodo repulsum. Semper *illas nationes* (Galliæ) nostri imperatores refutandas potius quam lacessendas putaverunt. Ipse ille C. Marius... influentes in Italiam, *Gallorum* maximas copias repressit; non ipse *ad eorum urbes sedesque* penetravit. Cic., de Provinc. consul., 13. — Ce dernier trait fait allusion à César et à sa campagne des Gaules, et établit une assimilation complète entre les Cimbres et les Gaulois. — Idem, pro Fonteio, 12.

3. Per idem tempus adversum *Gallos* ab ducibus nostris, C. L. Cæpione et Cn. Manlio male pugnatum. Sall., Jugurth., 114.

4. Diod. Sic., V, 32.

5. Γαλάτης τὸ γένος ἢ Κίμβρος. Plut., in Mar., 39.

gauloise qu'il parlait bien.[1]. La plupart des écrivains postérieurs, entre autres Appien et Dion Cassius, dont le témoignage est si grave, tiennent un langage pareil [2] ; enfin le bouclier *cimbrique* de Marius portait la figure d'un *Gaulois* [3]. Il faut ajouter que *Ceso-rix* et *Boïo-rix,* noms des chefs de l'armée cimbrique, ont toute l'apparence de noms *gaulois*.

Quand on lit les détails de cette terrible invasion, on est frappé de la promptitude et de la facilité avec laquelle les Cimbres et les Belges s'entendent et se ménagent, tandis que toutes les calamités se concentrent sur la Gaule centrale et méridionale. César rapporte que les Belges soutinrent vigoureusement le premier choc, et arrêtèrent ce torrent sur leur frontière : cela se peut, mais on les voit tout aussitôt pactiser ; ils cèdent aux envahisseurs une de leurs forteresses, *Aduat,* pour y déposer leurs bagages ; les Cimbres ne laissent à la garde de ces bagages, qui composaient toute leur richesse, qu'une garnison de six mille hommes, et continuent leurs courses ; ils étaient donc bien sûrs de la fidélité des Belges. Après leur extermination en Italie, la garnison cimbre d'Aduat n'en reste pas moins en possession de la forteresse et de son territoire et devient une tribu belgique. Lorsque les Cimbres vont attaquer la province narbonnaise, ils font alliance tout aussitôt

1. Σερτώριος δὲ κατασκοπὴν ὑπέστη τῶν πολεμίων· ἐσθῆτι δὲ Κελτικῇ σκευασάμενος, καὶ τὰ κοινότατα τῆς διαλέκτου πρὸς ἔντευξιν ἐπὶ καιροῦ παραλαβὼν... Plut., in Sertor., 3.

2. Κίμβροι, γένος Κελτῶν. Appian., Bell. civ., I, 29; Bell. Gall., I. — Γαλατία ἡ τοὺς Ἀμβρωνας καὶ τοὺς Κίμβρους στείλασα. Dion. Cass., XLIV, 4. — Sext. Ruf., Breviar., 6. — Cf. Oros., Hist.

3. *Gallum* in mariano scuto cimbrico. Cic., de Or., II, 66.—Cf. Plin., XXXV, 4, 8.

avec les Volkes-Tectosages, colonie des Belges, tandis que leurs propositions sont encore repoussées avec horreur par les autres peuples gaulois [1]. Ces faits et beaucoup d'autres prouvent que, s'il y avait communauté d'origine et de langage entre les *Kimbri* et l'une des races de la Gaule, c'était plutôt la race dont les Belges faisaient partie, que celle des Galls. Un mot de Tacite jette sur la question une nouvelle lumière. Il affirme que les *Æstii*, peuplade limitrophe des *Kimbri*, sur les bords de la Baltique, et suivant toute probabilité appartenant elle-même à la race kimbrique, parlaient un idiome très-rapproché du breton insulaire [2] : or nous avons vu que la langue des Bretons était aussi celle des Belges et des Armorikes. Tout cela rattache évidemment les *Kimbri* au deuxième rameau gaulois.

J'ai déjà parlé des Volkes ou Belges-Tectosages de la forêt Hercynie, peuple considérable, et, suivant l'expression de César, non moins puissant par sa justice que par la force de ses armes [3]. J'ai dit qu'il fallait voir dans ces Tectosages la souche originelle de ceux de la Gaule, car on ne peut admettre raisonnablement l'hypothèse d'une bande partie de Tolose, qui aurait suffi à toutes les pertes d'une guerre terrible en Grèce, à la fondation d'un grand royaume en Asie, à la fondation d'un grand peuple dans la forêt Hercynie, et serait rentrée ensuite dans ses foyers. Une telle hypothèse, fondée sur un simple rapport de nom, ne saurait être adoptée par l'histoire : tout ce qu'on peut dire, c'est qu'au retour de l'ex-

1. V. ci-après, livre IV, ch. 3.

2. Linguæ britannicæ propior. Tacit., Germ., 45. — Cf. Strab., l. I, p. 61.

3. Quæ gens ad hoc tempus iis sedibus se continet, summamque habet justitiæ et bellicæ laudis opinionem. Cæs., Bell. Gall., VI, 24.

pédition de Grèce, quelques Tectosages s'arrêtèrent parmi leurs frères de la forêt Hercynie [1], et l'on doit considérer ces Tectosages transrhénans comme un des jalons plantés sur le passage de la seconde des races gauloises. Mais les cantons voisins de l'Elbe et du Rhin ne renfermaient pas tous les peuples transrhénans qu'on pût rattacher à ce rameau. Les fertiles terres de la Bohême étaient habitées par la nation *gauloise* des *Boïes* [2], dont le nom, d'après l'orthographe grecque et latine, prend les formes de *Boïi, Boghi, Boghii,* et *Boci,* et qui figure le plus souvent dans l'histoire parmi des peuples non galliques [3].

Tous les historiens attribuent à une armée gauloise l'invasion de la Grèce, dans les années 279 et 280 : Appien nomme ces Gaulois *Kimbri* [4]; or, nous savons que leur armée se composait d'abord de *Volkes-Tectosages*, puis en grande partie de Gaulois du nord du Danube.

Les nations gauloises, pures ou mélangées de Sarmates et de Germains, étaient nombreuses sur la rive septentrionale du bas Danube et dans le voisinage; la plus fameuse de toutes, celle des Bastarnes [5], mêlée probablement de Sarmates, habitait entre la mer Noire et

1. Voir ci-dessous, livre II, ch. 1. — On s'explique bien comment César, trouvant des Tectosages dans la forêt Hercynie, leur aura appliqué le nom de *Bolg*, devenu si fameux par le courage des Tectosages de Toulouse, au lieu de celui de Belg, qu'ils se reconnaissaient probablement comme nom générique.

2. Boii, gallica gens... manet adhuc *Boiemi* nomen : significalque loci veterem memoriam, quamvis mutatis cultoribus. Tacit., Germ., 28. — Strab., l. VII, p. 293.

3. Par exemple en Italie, lors de la conquête des plaines circumpadanes, sous Tarquin l'Ancien. Cf. ci-dessous, livre I, ch. 1. — *Bug* et *Bug*, en gallois, signifie *terrible*.

4. App., Bell. Illyr., 4.

5. Tac., Germ., 46. — Plin., IV, 12. — Liv., XXXIV, 26; XXX, 50-57; XXXI, 19-23. — Polyb., XXVI, 9.

les monts Carpathes. Mithridate, voulant former une ligue puissante contre Rome, s'adressa à ces peuples redoutés. « Il envoya, dit Justin, des ambassadeurs aux Bastarnes, aux Kimbri [1] et aux Sarmates. » Il est évident qu'il ne faut pas entendre ici les Kimbri du Jutland, éloignés du roi de Pont de toute la largeur du continent de l'Europe, mais bien des *Kimbri* voisins des Bastarnes et des Sarmates, et sur lesquels avait rejailli la gloire acquise par leurs frères en Gaule et en Norique. L'existence des nations kimbriques, échelonnées de distance en distance depuis le bas Danube jusqu'à l'Elbe, établit, ce me semble, que tout le pays entre l'Océan et le Pont-Euxin, en suivant le cours des fleuves, dut être possédé par la race des *Kimbri*, antérieurement au grand accroissement de la race germanique.

Mais, sur ces mêmes rives du Pont-Euxin, entre le Danube et le Tanaïs, avait habité autrefois un grand peuple connu des Grecs sous le nom de *Kimmerii* [2] dont nous avons fait *Cimmériens*. Outre les rivages occidentaux de la mer Noire et du Palus-Méotide, il occupait la presqu'île appelée à cause de lui *Kimmérienne*, et aujourd'hui encore *Krimm* ou *Crimée* : son nom est empreint dans toute l'ancienne géographie de ces contrées, ainsi que dans l'histoire et les plus vieilles fables de l'Asie-Mineure, où il promena longtemps ses ravages. Plusieurs coutumes de ces *Kimmerii* présentent une singulière conformité avec celles des *Kimbri* de la Baltique, et

1. Mithridates, intelligens quantum bellum suscitaret, legatos ad Cimbros, alios ad Sarmatas, Bastarnasque, auxilium petitum mittit. Justin., XXXVIII, 3.

2. Κιμμέριοι. — On trouve encore la forme *Kimmeri*, Κίμμεροι, plus rapprochée encore de *Kimbri* (Lycoph., Alex., v. 695).—*Cimmeri*. Fest. — Polyen nomme les Cimbres Κίμβριοι. VIII, 10.

Digitized by Google

des Gaulois. Les *Kimmerii* cherchaient à lire les secrets de l'avenir dans les entrailles de victimes humaines; leurs horribles sacrifices dans la Tauride ont reçu des poëtes grecs assez de célébrité; ils plantaient sur des poteaux, à la porte de leurs maisons, les têtes de leurs ennemis tués en guerre. Ceux d'entre eux qui habitaient les montagnes de la Chersonèse portaient le nom de *Taures*, qui appartient à la fois aux deux idiomes, représentants actuels des anciennes langues gauloises, et qui signifie, comme on sait, *montagnards*. Les tribus du bas pays, au rapport d'Éphore, se creusaient des demeures souterraines, qu'elles appelaient *argil*[1] ou *argel*, mot gallois et armoricain, dont la signification est *lieu couvert* ou *profond*[2].

Jusqu'au VIIe siècle avant notre ère, l'histoire des *Kimmerii* du Pont-Euxin reste enveloppée dans la fabuleuse obscurité des traditions ioniennes; elle ne commence, avec quelque certitude, qu'en l'année 631. Cette époque fut féconde en bouleversements dans l'occident de l'Asie et l'orient de l'Europe. Les *Scythes*, chassés par les *Massagètes* des steppes de la haute Asie, vinrent fondre comme une tempête sur les bords du Palus-Méotide et de l'Euxin : ils avaient déjà passé l'Araxe (le Volga), lorsque les *Kimmerii* furent avertis du péril; ils convoquèrent toutes leurs tribus près du fleuve Tyras (le Dniester), où se trouvait, à ce qu'il paraît, le siége principal de la nation, et y tinrent conseil. Les avis furent partagés : la noblesse et les *rois* demandaient qu'on fît face aux Scythes, et qu'on leur disputât le sol;

1. Ἔφορος... φησὶν αὐτοὺς ἐν καταγείοις οἰκίαις οἰκεῖν ἃς καλοῦσιν ἀργίλλας. Strab., l. v, p. 244, d.

2. Taliesin. W. Archæol., t. I, p. 80. — Myrddhin Afallenau. Ib., p. 152.

le peuple voulait la retraite; la querelle s'échauffa, on prit les armes, les nobles et leurs partisans furent battus; libre alors d'exécuter son projet, tout le peuple sortit du pays[1]. Mais où alla-t-il? Ici commence la difficulté. Les anciens nous ont laissé deux conjectures pour la résoudre, nous allons les examiner l'une après l'autre.

La première appartient à Hérodote. Trouvant, vers la même époque (631), quelques bandes kimmériennes qui erraient dans l'Asie-Mineure sous la conduite de *Lygdamis*, il rapprocha les deux faits, et il lui *parut* que les *Kimmerii*, revenant sur leurs pas, avaient traversé la Chersonèse, puis le Bosphore, et s'étaient jetés sur l'Asie. Mais c'était aller à la rencontre même de l'ennemi qu'il s'agissait de fuir; d'ailleurs, la route était longue et pleine d'obstacles : il fallait franchir le Borysthène et l'Hypanis qui ne sont point guéables, ensuite le Bosphore kimmérien, et courir après tout cela la chance de rencontrer les Scythes sur l'autre bord, tandis qu'un pays vaste et ouvert offrait, au nord et au nord-ouest du Tyras, la retraite la plus facile et la plus sûre.

Les érudits grecs, qui examinèrent plus tard la question, furent frappés des invraisemblances de la supposition d'Hérodote[2]. Cette bande de Lygdamis qui, après quelques pillages, disparut entièrement de l'Asie, ne

1. Herodot., IV, 11. — Plut., in Mar., 11.

2. Ces invraisemblances ont été démontrées avec un sens et une clarté admirables par Fréret, qui n'hésite pas à adopter l'explication de Posidonius et l'identité des Cimmériens et des Cimbres (Mém. Acad. des Inscript. et Bel. Let., t. XIX; et Œuvres compl., t. V). Niebuhr a voulu traiter à son tour ce grand problème historique (Kl. Schr., I, p. 364), et il est arrivé, comme Fréret, à reconnaître l'identité des deux peuples; mais il va plus loin en rattachant les Cimmériens et les Cimbres aux Belges et aux Cymri de l'île de Bretagne.

pouvait être l'immense nation dont les hordes occupaient depuis le Tanaïs jusqu'au Danube; c'étaient tout au plus quelques tribus[1] de la Chersonèse qui probablement n'avaient point assisté à la diète tumultueuse du Tyras. Le corps de la nation avait dû se retirer en remontant le Dniester ou le Danube dans l'intérieur d'un pays qu'elle connaissait de longue main par ses courses; et comme elle marchait avec une suite embarrassante, elle dut mettre plusieurs années à traverser le continent de l'Europe, campant l'hiver dans ses chariots, reprenant sa route l'été, déposant çà et là des colonies qui se multiplièrent[2]. A l'avantage de mieux s'accorder au fait particulier, cette hypothèse en joignait un autre : elle rendait raison de l'existence de *Kimmerii* dans le nord et le centre de toute cette zone de l'Europe, et expliquait les rapports de mœurs et de langage que tous ces peuples homonymes présentaient entre eux.

Posidonius s'en empara, et lui donna l'autorité de son nom justement célèbre. Le philosophe stoïcien avait voyagé dans la Gaule, et conversé avec les Gaulois; il avait vu à Rome des prisonniers cimbres; Plutarque nous apprend qu'il avait eu quelques conférences avec Marius, et il pouvait en avoir appris beaucoup de choses touchant la question qui l'agitait, le rapport des Cimbres et des Cimmériens. Nul autre ne s'était trouvé plus à même que lui d'étudier à fond cette question, nul n'était plus capable de la résoudre; les précieux fragments qui nous restent de son voyage en Gaule font foi de sa sagacité comme observateur; sa science profonde est du reste assez connue.

1. Οὐ μέγα γενέσθαι τοῦ παντὸς μόριον,... τὸ δὲ πλεῖστον αὐτῶν καὶ μαχιμώτατον ἐπ' ἐσχάτοις οἰκοῦν παρὰ τὴν ἔξω θάλασσαν. Plut., in Mar., 11.
2. Id., ibid. — V. ci-après, livre I, c. 1.

L'opinion de Posidonius prit cours dans l'ethnographie; des écrivains que Plutarque cite sans les nommer la développèrent[1]; elle parut à Strabon juste et bonne[2]; Diodore de Sicile la rattacha à ses idées générales sur les Gaulois : ses paroles sont remarquables et méritent d'être méditées attentivement. « Les peuples *gaulois* les « plus reculés vers le nord et voisins de la Scythie sont « si féroces, dit-il, qu'ils dévorent les hommes; ce qu'on « raconte aussi des Bretons qui habitent l'île d'Irin « (l'Irlande). Leur renommée de bravoure et de barbarie « s'établit de bonne heure; car, sous le nom de *Kim-* « *merii*, ils dévastèrent autrefois l'Asie. De toute anti- « quité, ils exercent le brigandage sur les terres d'au- « trui; ils méprisent tous les autres peuples. Ce sont « eux qui ont pris Rome, qui ont pillé le temple de « Delphes, qui ont rendu tributaire une grande partie « de l'Europe et de l'Asie, et, en Asie, s'emparant des « terres des vaincus, ont formé la nation mixte des « Gallo-Grecs; ce sont eux enfin qui ont anéanti de « grandes et nombreuses armées romaines[3]. » Ce passage nous montre réunis dans une seule et même famille les Cimmériens, les Cimbres et les Gaulois d'en deçà et d'au delà des Alpes.

La concordance des dates donnera, j'espère, à ce système un dernier degré d'évidence. C'est en 631 que les hordes *kimmériennes* sont chassées par les Scythes et refoulées dans l'intérieur de la Germanie, vers le Danube et le Rhin; en 587, nous voyons la Gaule en proie au bouleversement le plus violent, et une partie de la population gallique obligée de chercher un refuge, soit

1. Plut., in Mar., 11. — Strab., l. VII, p. 293.
2. Δικαίως... οὐ κακῶς εἰκάζει. Strab., l. VII, p. 293.
3. Diod. Sic., V, 32. Cf. Cic., pro Font., 10.

en Italie, soit dans les Alpes illyriennes; entre 587 et 521, des peuples du nom de *Kimbri*, qui est le même que *Kimmerii*, franchissent les Alpes pennines, et un de ces peuples porte le nom fédératif de *Boïe*, que nous retrouvons parmi les *Kimbri* transrhénans.

Malgré l'occupation de leur patrie par les Scythes, les *Kimmerii* n'en disparaissent pas totalement. Les voyageurs et les géographes nous les montrent, encore longtemps après, « habitant en grand nombre le pied « glacé des montagnes de Taur[1]. » On continue à citer leur ville de *Kimmeris* ou *Kimmericon*[2], dont le nom se conserve encore aujourd'hui dans celui de *Krim;* enfin une inscription signale comme ennemis de la colonie grecque d'Olbia des tribus barbares de l'ancien pays kimmérien, et leur donne le nom de *Galates* ou *Gaulois*[3]. C'est le dernier de ces jalons qui, rattachant les *Kimmerii* du Pont-Euxin aux Cimbres du Jutland, aux Belges de la Gaule, aux Bretons d'Albion, nous amènent à reconnaître que, dans ce grand peuple, résidait le noyau de la seconde des races gauloises, et que son nom, si ancien, si renommé, si étendu, n'était autre que le nom même de cette race.

1. Κιμμερίου διὰ Βοσπόρου, ᾧ ἔνι πόλλοι
Κιμμέριοι ναίουσιν ὑπὸ ψυχρῷ ποδὶ Ταύρου.
Dionys. Perieg., v. 165. Cf. Eustath., ad h. loc.

2. Scymn. Perieg., v. 896. — Anon. Peripl. Pont. Eux., 47 et 50. — Cf. Strab., l. XI, p. 494. — Plin., VI, 6. — Mel., I, 19.

3. Σκίρους καὶ Γαλάτας. Bœckh., Corp. Inscr. Græc., vol. II, fasc. I, tit. 2058. — Olbia fut détruite par les Gètes, en l'année 700 de Rome. Niebuhr la place sur le Borysthène, et reconnaît dans les Galates, ses destructeurs, des Cimmériens ou Cimbres.

SECTION III. — PEUPLES GAULOIS DES ILES BRITANNIQUES.

C'était chez les anciens une opinion, ou, pour mieux dire, un fait à peu près incontesté, que l'archipel britannique et la Gaule avaient été peuplés primitivement par les mêmes races. Hipparque dit que les habitants des îles de Bretagne et d'Ierne ou Erin (l'Hibernie des Romains et l'Irlande actuelle), étaient Celtes [1]; et Pomponius Méla place dans la Celtique les îles qui produisaient l'étain [2]. Cette opinion d'ailleurs ne s'appuyait point sur de simples conjectures : l'archipel britannique, théâtre d'un grand commerce avec les Phéniciens, les Carthaginois et les Grecs, avait été, dès la plus haute antiquité [3], le point le plus fréquenté du grand Océan; et l'Irlande, déjà célèbre sous le nom d'île Sacrée, devait à ses ports nombreux et commodes l'avantage d'être mieux connue que la Bretagne elle-même [4].

César trouva en Bretagne la même religion qu'en Gaule, et de plus une ressemblance générale dans les

1. Οὓς ἐκεῖνος (Ἵππαρχος) μὲν ἔτι Κελτοὺς ὑπολαμβάνει. Strab., l. II, p. 75, b.

2. Pomp. Mel., III, 6. — Les îles Cassitérides; on croit que c'étaient les Sorlingues.

3. Ast hinc duobus in Sacram (sic insulam
Dixere prisci) solibus cursus rati est.
Hæc inter undas multa cespitem jacet
Eamque late gens Hibernorum colit.
Propinqua rursus insula Albionum patet.
Tartessiisque in terminos Œstrymnidum
Negotiandi mos erat : Carthaginis
Etiam coloni et vulgus inter Herculis
Agitans columnas hæc adibant æquora.
(Fest. Avien. Or. marit. v, 108 et seq.)

4. Melius aditus portusque per commercia et negotiatores cogniti. Tac., Agric., 24.

mœurs et l'état social[1]. Tacite reconnaît cette conformité et l'étend aux idiomes qui, suivant lui, différaient peu[2]. « Plus rudes et plus sauvages que les Gaulois, ajoute-t-il, « les Bretons sont aujourd'hui ce que ceux-là furent jadis[3]. » Fidèle à son habitude de rechercher et d'analyser les causes, l'historien philosophe se demande si les similitudes qu'il a remarquées doivent s'attribuer aux influences de climat ou à celles de race; et il conclut pour la dernière hypothèse : « Tout bien considéré, dit-il, on « doit croire que les Gaulois occupèrent, dans le prin- « cipe, ce sol qui les avoisine[4]. »

Strabon signale, quant au caractère physiologique, une légère différence entre le Gaulois et le Breton : celui-ci est moins blond (ce qui pouvait tenir à l'usage admis en Gaule de se rougir la chevelure avec des substances caustiques), plus élancé, mais moins fort et moins bien fait; ils se ressemblent d'ailleurs[5]. Diodore de Sicile, embrassant, dans une grande formule générique, toutes les subdivisions de la famille gauloise, depuis le Palus-Méotide jusqu'aux mers de l'Irlande, et depuis la Péninsule kimbrique jusqu'aux Pyrénées, nous dit que les plus sauvages de ces peuples sont anthropophages, et il cite les Bretons d'Érin[6]. Enfin nous retrouvons les mêmes

1. Cæs., Bell. Gall., v, 12, 14; vi, 13.

2. Eorum sacra deprendas superstitionum persuasione; sermo haud multum diversus. Tac., Agric., 11.

3. Plus tamen ferociæ Britanni præferunt, ut quos nondum longa pax emollierit... manent quales Galli fuerunt. Tac., Agric., c. 11.

4. In universum tamen æstimanti, Gallos vicinum solum occupasse credibile est. Tac., Agric., loc. cit.

5. Τὰ δ' ἤθη, τὰ μὲν ὅμοια τοῖς Κελτοῖς, τὰ δ' ἁπλούστερα καὶ βαρβαρώτερα. Strab., l. iv, p. 200, a.

6. Τῶν Βρεττανῶν τοὺς κατοικοῦντας τὴν ὀνομαζομένην Ἴριν... Diod., v, 32. — Ἀγριώτεροι τῶν Βρεττανῶν. Strab., l. iv, p. 201, a.

idées de parenté exprimées dans ces vieilles fables gréco-tyriennes qui rappellent les généalogies des Hébreux et cachent souvent, comme elles, un sens ethnologique profond : elles nous parlent du roi Pretanus ou Bretanus, dont la fille, nommée tantôt Celtiné, tantôt Celto, eut commerce avec Hercule, et mit au monde Celtus, auteur de la race des Celtes[1]. On le voit, l'histoire et la mythologie concourent également, par leurs indications positives ou par leurs symboles, à nous faire admettre l'existence d'une même famille humaine couvrant à la fois de ses tribus la Gaule et l'archipel britannique.

Voilà le fait dans son expression la plus générale; mais on y voit se dessiner tout d'abord une distinction qui rappelle cette dualité que présente la famille gauloise sur le continent.

Ici encore la population se partage en deux branches, l'une établie dans le pays de temps immémorial, l'autre venue du dehors depuis les temps historiques. César, lors de sa double expédition en Bretagne, trouve l'intérieur de l'île habité par une race que la tradition désigne comme aborigène, *quos natos in ipsa insula memoriæ proditum dicunt*[2]; mais une autre race, arrivée du continent gaulois et à laquelle l'auteur des Commentaires attribue la qualification de Belges, peuple la région maritime[3]. Diodore de Sicile reconnaît aussi dans la population de l'île de Bretagne deux bans distincts, l'un autochthone, l'autre étranger, mélangé en partie avec le premier[4].

1. Κελτίνη. Parthen., Erot., 30. — Κελτὼ Πρετάνου θυγάτηρ... Etym. M., v. Κελτοί.

2. Britanniæ pars interior ab iis incolitur quos... Cæs., Bell. Gall., v, 12.

3. Maritima pars ab iis qui, prædæ ac belli inferendi causa, ex Belgis transierant... Cæs., Bell. Gall., v, 12.

4. Κατοικεῖν δέ φασι τὴν Βρεττανικὴν αὐτόχθονα γένη, καὶ τὸν παλαιὸν

A ces distinctions de race correspondent des distinctions de mœurs indiquées par Diodore d'une manière générale, et plus explicitement par d'autres historiens. Tandis que dans la partie de l'est et du midi, dans la région maritime, comme dit César, les institutions, la manière de vivre, la construction des maisons, tout reprodnit aux yeux l'image à peu près exacte de la Gaule[1], l'intérieur offre des différences importantes : par exemple, l'ignorance de l'agriculture, des arts et de tous les travaux de la vie sédentaire[2]; l'ignorance même du mariage, car les femmes y sont communes et les enfants élevés en commun[3]. Si le principe breton de la promiscuité des femmes paraît, comme on peut l'induire du récit de César, avoir passé de l'intérieur de l'île dans la région maritime, parmi les colonies émigrées de la Gaule, il y a reçu des modifications qui en atténuent l'effet et substituent, quant à la propriété des enfants, la famille à la tribu[4].

Entre l'Hibernie et les parties intérieure et septentrionale de la Bretagne, Strabon ne remarque pas autre chose qu'une rudesse toujours croissante à mesure qu'on

βίον ταῖς ἀγωγαῖς διατηροῦντα. Diod. Sic., v, 21. Αὕτη δὲ τὸ μὲν παλαιὸν ἀνεπίμικτος ἐγένετο ξενικαῖς δυνάμεσιν. Id., ibid.

1. Ædificia fere gallicis consimilia. — Ex his omnibus longe sunt humanissimi qui Cantium incolunt... neque multum a gallica differunt consuetudine. Cæs., Bell. Gall., v, 12, 14.

2. Interiores plerique frumenta non serunt, sed lacte et carne vivunt pellibusque sunt vestiti... Id., ibid., 14.

3. Ταῖς γυναιξὶν ἐπικοίνοις χρώμενοι, καὶ τὰ γεννώμενα πάντα ἐκτρέφοντες. Dio Cass., LXVI, 12. — Καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας κοινὰς νομίζουσι. Id., LXII, 6.

4. Uxores habent deni duodenique inter se communes, et maxime fratres cum fratribus, parentesque cum liberis; sed si qui sunt ex his nati, eorum habentur liberi, a quibus primum virgines deducta sunt. Cæs., Bell. Gall., v, 14.

s'éloigne de l'est et du midi. Tacite y trouve les mêmes hommes, et à peu près les mêmes mœurs[1]. Suivant Strabon, non-seulement les Hiberniens ignorent le mariage, mais ils mangent de la chair humaine[2]; Diodore l'affirmait déjà avant lui, et Méla le répète après[3]. Or, tous ces traits de mœurs de la race indigène des îles Britanniques, la promiscuité des femmes, l'anthropophagie, l'ignorance de l'agriculture et des moindres arts, et jusqu'à l'usage du tatouage et de la coloration de la peau au moyen du pastel, tout cela existait encore parmi les populations tant du nord de la Bretagne que de l'Hibernie, aux IIIe, IVe, et Ve siècles de notre ère[4] : nous le savons par une suite de témoignages contemporains non interrompue.

On peut donc suivre, non-seulement par la continuité d'habitation, mais par la persistance des mœurs, l'ancienne race bretonne autochthone sur les deux points où elle se conserva indépendante, quelque nom d'ailleurs qu'on lui assigne : Calédoniens, Albans, Méates, etc., en Bretagne; Hiberniens, Hibérionacs[5] ou Scots en Hibernie. Il n'importe guère, après tout, que la Bretagne septentrionale ait ou n'ait pas reçu quelques émigrés de la

1. Solum cœlumque et ingenia cultusque hominum non multum a Britannia differunt. Tac., Agr., 24.

2. Ἀνθρωποφάγοι τε ὄντες καὶ πολυφάγοι, τούς τε πατέρας τελευτήσαντας κατεσθίειν ἐν καλῷ τιθέμενοι, καὶ φανερῶς μίσγεσθαι ταῖς τε ἄλλαῖς γυναιξὶ, καὶ μητράσι καὶ ἀδελφαῖς. Strab., l. IV, p. 201, a.

3. Mel., III, 6. — Diod. Sic., V, 32.

4. Diod. Sic., LXII, 6. — Herodian. — Claudian., Bell. Get. — Ipse adolescens in Gallia viderim Attacottos, gentem Britannicam humanis vesci carnibus. S. Hieronym. contra Jovian., 36. — Scottorum et Attacottorum ritu. Idem, Epist., ad Ocean., IV, 2. — Amm. Marc., XVII, 8. — Gild., Hist., 11, 12.

5. Hiberionaces. S. Patric. Confes., ap. Boll. et O' Conn., Rer. hib. Script., t. I, p. 107a.

Digitized by Google

Germanie, comme Tacite le conjecture, non d'après une indication de l'histoire ou de la tradition, mais d'après la haute taille et les cheveux rouges des Calédoniens[1]; le fait général n'en existe pas moins. Nous savons en outre positivement que les Scots, représentants principaux de la race aborigène, au vᵉ et au viᵉ siècle, parlaient une langue différente du breton du midi[2]. Ici donc, comme en Gaule, nous trouvons deux rameaux que distinguent des mœurs, des institutions, un langage particulier, dont l'un, établi de temps immémorial dans le pays, est réputé autochthone, tandis que l'autre est venu du continent depuis les temps historiques; et ces rameaux se relient tous deux au tronc gaulois.

Ceci posé, il me reste à examiner une question secondaire, mais très-importante encore, et que j'ai déjà touchée en passant, celle de la constitution intérieure et en quelque sorte élémentaire du second de ces rameaux.

César, qui le place, en termes généraux, dans la région maritime[3], le compose de colonies guerrières sorties d'entre les Belges et conservant, pour la plupart, le nom des cités gauloises d'où elles provenaient[4]. César avait observé directement ce fait que nous confirme la nomenclature des peuples bretons, dressée au second siècle par Ptolémée. Ce géographe nous signale, sur la côte orientale de l'île, près de l'embouchure de l'Humber, des *Parisii;* au sud-est, et près de la Tamise, des

1. Rutilæ Caledoniam habitantium comæ et magni artus germanicam originem adseverant. Tac., Agr., 11.

2. Bed., Hist. eccl., I, 1.

3. Maritima pars... Cæs., Bell. Gall., V, 12.

4. Qui omnes fere iis nominibus civitatum appellantur, quibus orti ex civitatibus eo pervenerunt, et bello illato ibi remanserunt atque agros colere cœperunt. Id., ibid.

Atrebatii; au midi, plusieurs tribus réunies sous le titre commun de Belges, et dont le chef-lieu, désigné par lui sous la dénomination de *Venta*, prend dans l'Itinéraire d'Antonin celle de *Venta Belgarum*. Ptolémée, en outre, place, sur la côte orientale de l'Hibernie, des *Manapii*, qui rappellent les Ménapes du nord de la Belgique, et il leur assigne pour voisins des *Cauci*, colonie d'un peuple germain qui habitait le littoral de l'Océan, au nord des Frisons[1]. On voit que l'occupation belge ne s'opéra pas en masse, à une seule époque, et dans une direction unique; qu'elle embrassa dans son développement successif des points assez divers; mais qu'elle forma néanmoins vers le sud-est et le sud un noyau compacte considérable. L'énumération des Belges-Bretons, par Ptolémée, donne lieu à une remarque qui ne manque pas d'une certaine gravité, c'est que les *Parisii* qu'il y comprend ne comptaient point en Gaule parmi les Belges de César, tandis qu'ils figuraient très-probablement au nombre des peuples de la rive gauche de la Seine, auxquels Strabon étendait cette qualification.

Quant à l'époque où le flot des invasions gallo-belges se serait porté avec le plus de force sur la Bretagne, elle paraissait encore assez récente du temps de César. C'était en effet à la fin du premier siècle avant notre ère, ou au commencement du second (*memoria nostra,* dit l'auteur des Commentaires), que le roi suession Divitiac avait réduit la plus grande partie de l'île sous sa domination[2]. Du temps de César, les émigrations individuelles, preuve

1. Παρίσοι, Ἀτρεβάτιοι, Βέλγαι, Μανάπιοι. — V., pour la situation de ces peuples, le tome II de cette Histoire.

2. Apud eos (Suessiones) fuisse regem nostra etiam memoria Divitiacum, totius Galliæ potentissimum, qui quum magnæ partis harum regionum, tum etiam Britanniæ regnum obtinuerit. Cæs., Bell. Gall., II, 4.

Digitized by Google

de relations très-suivies, et les subventions armées, preuve de bonne intelligence politique, s'échangeaient fréquemment entre les peuples belges d'une rive à l'autre du détroit [1]. Le conquérant des Gaules, au moment de s'embarquer pour sa première expédition en Bretagne, ne put se procurer sur la côte gauloise aucune information capable de le guider et de faciliter l'exécution de son projet [2].

Mais, dans ces populations de l'est et du sud que César réunit sous l'appellation générale de Belges, les historiens nationaux de la Bretagne, se fondant à la fois sur la tradition du pays et sur des particularités appréciables surtout pour eux, distinguent une double origine. Ils nous disent qu'une partie des tribus gallo-bretonnes était sortie primitivement de la presqu'île armoricaine, la Belgique parocéanite de Strabon ; et que, parmi ces dernières, figuraient les *Britanni* ou *Britones,* qui attachèrent leur nom, comme nom de conquête, à la grande île appelée jusqu'alors Albion [3]. Ils ajoutent que ces émigrés de l'Armorike trouvèrent l'île d'Albion encore inhabitée : assertion que l'histoire dément, et qui, d'ailleurs, s'accorderait mal avec l'existence d'une dénomi-

1. In Britanniam proficisci contendit, quod, omnibus fere gallicis bellis, hostibus nostris inde subministrata auxilia intelligebat. Cæs., Bell. Gall., IV, 20.

2. Evocatis ad se undique mercatoribus, neque quanta esset insulæ magnitudo, neque quæ aut quantæ nationes incolerent, neque quem usum belli haberent, aut quibus institutis uterentur, neque qui essent ad majorum navium multitudinem idonei portus reperire poterat... quæ omnia fere Gallis erant incognita. Id., ibid.

3. Britannia, Oceani insula, cui quondam nomen Albion fuit. — In primis hæc insula Britones solum, a quibus nomen accepit, incolas habuit, qui de tractu armoricano (ut fertur) Britanniam advecti, australes sibi partes vindicarunt. Bed., Hist. eccl., I.

nation antérieure, tirée d'une des langues de la famille gauloise. Du moins cette prétention au titre de premier occupant dénote-t-elle, chez le peuple qui s'en faisait gloire, le souvenir d'une très-ancienne possession du sol. L'opinion qui rattachait à l'Armorike une partie des populations de la Bretagne jouissait d'une créance si générale, des deux côtés du détroit, au ve siècle de notre ère, que, lorsqu'à cette époque les Bretons du midi, fuyant leur patrie envahie par les Scots, les Pictes et les Saxons, allèrent, en grand nombre, chercher un asile au dehors, ils se dirigèrent de préférence vers l'Armorike, dont les habitants les reçurent comme des frères.

Cette tradition et le récit des annalistes bretons tirent une grande force de leur concordance, en plusieurs points, avec les témoignages romains et grecs. En premier lieu, il est certain que l'île de Bretagne porta d'abord le nom d'Albion [1]; le Carthaginois Himilcon [2], dont Aviénus suit le périple en ce qui concerne les côtes et les îles de l'Océan gaulois, ne paraît même pas lui en avoir connu d'autre, et il appelle ses habitants Albioniens [3]; or, Himilcon fit son célèbre voyage dans le vi^e et peut-être le viie siècle avant notre ère. Quant aux *Britanni* ou *Britones* (ces deux formes sont employées indifféremment par les anciens), Pline nous montre leurs vestiges en Gaule, dans la Belgique proprement dite, où

1. Ἀλβιών. Arist. — Cf. Plin., iv, 16.

2. Quæ Himilco Pœnus, mensibus vix quattuor,
Ut ipse semet re probasse rettulit
Enavigantem, posse transmitti adserit.....
Hæc nos, ab imis Punicorum annalibus
Prolata longo tempore, edidimus tibi.
(Fest. Avien., Or. Marit., i, v. 117-119, 414-415.)

3. Propinqua rursus insula Albionum patet. Id., ibid., v. 12.

ils avaient occupé une place, avant de passer dans l'Armorike, et de là dans le sud de l'île d'Albion [1].

En second lieu, une affinité étroite et constante rattache, à toutes les époques de l'histoire des Gaules, les populations de l'Armorike à celles du midi de la Bretagne ; et l'on ne voit pas entre elles simple communauté d'intérêts commerciaux [2] ; leur union est d'une nature plus profonde. Les armes romaines ont à peine menacé l'Armorike, que les Bretons accourent et commencent la guerre, au risque d'attirer sur eux la colère de l'étranger et les calamités de l'invasion. Plusieurs nations belges en font autant ; et les Commentaires de César nous montrent une espèce de solidarité établie entre les Armorikes, les Belges et les Bretons, comme entre peuples très-rapprochés non-seulement par les intérêts, mais par le sang [3].

On peut tirer de ce que je viens de dire les conséquences suivantes :

1° Que les îles Britanniques furent peuplées par la famille gauloise ; et que là, comme en Gaule, cette famille se trouvait partagée en deux rameaux, l'un indigène, c'est-à-dire établi de temps immémorial ; l'autre transplanté de Gaule en Bretagne depuis les temps historiques ;

2° Que le second rameau, en Bretagne comme en Gaule, était composé d'Armorikes et de Belges, compris les uns et les autres sous la seconde de ces dénominations ;

1. Plin., IV. — Cf. ci-dessus.

2. Cæs., Bell. Gall., III, 8, 9 et pass. — Strab., IV.

3. Socios sibi ad id bellum (Veneti) Osismios, Lexovios, Namnetes, Ambiliatos, Morinos, Diablintres, Menapios adsciscunt : auxilia ex Britannia, quæ contra eas regiones posita est, arcessunt. Cæs., Bell. Gall., III, 9.

3° Que l'établissement des Belges en Bretagne était récent; tandis que celui des Armorikes remontait à une époque beaucoup plus ancienne.

Si maintenant on voulait, ainsi que je l'ai déjà fait, formuler en termes abstraits la question qui nous occupe et en chercher la solution logique, indépendamment des faits de l'histoire, on pourrait poser le problème suivant:

« Une grande race d'hommes couvre de ses tribus la « Gaule et l'archipel britannique; une autre, non moins « puissante, arrive du nord, en longeant l'Océan germa- « nique, traverse le Rhin dans la seconde partie de son « cours, se fait place en Gaule, et s'étend de là sur la « Bretagne: quelle sera, quand les bouleversements de la « conquête auront cessé, la position relative des deux « races? » *A priori,* la réponse serait celle-ci: « La race « conquérante, la dernière venue, occupera en Gaule le « nord et l'ouest, en Bretagne l'est et le midi: tout au « contraire, la race envahie se trouvera refoulée en « Gaule vers l'est et le midi, en Bretagne vers l'ouest et « le nord. » — Or, les faits ne disent pas autre chose.

Ainsi le raisonnement abstrait est d'accord avec les textes historiques et leur apporte, en quelque façon, une démonstration surabondante. Lors donc qu'on voudra chercher sur le sol de la France et de l'Angleterre, les glossaires à la main, quelque débris encore vivant de ces vieilles races qui formaient, il y a deux mille ans, la famille gauloise, les jalons sont plantés, les zones tracées: l'histoire peut servir de guide et d'auxiliaire à la philologie.

Digitized by Google

RÉSUMÉ.

Nous voici ramenés, par le résultat de nos recherches, au grand fait ethnologique qui nous avait servi de point de départ. L'antiquité tout entière est venue confirmer les témoignages de César et de Strabon, en y ajoutant des développements nouveaux; et l'on peut considérer maintenant comme démontrés les points suivants:

Deux grandes familles humaines ont fourni à la Gaule ses plus anciens habitants: la famille ibérienne et la famille gauloise.

Les Aquitains et les Ligures appartenaient à la famille ibérienne.

La famille gauloise occupait, outre la Gaule, les îles de l'archipel britannique.

Elle se partageait en deux rameaux ou races, présentant, sous un type commun, des différences essentielles de langage, de mœurs et d'institutions, et formant deux individualités bien tranchées.

Le premier rameau avait précédé en Gaule et dans l'archipel voisin l'aurore des temps historiques; les anciens l'y considéraient comme autochthone; de la Gaule, il s'était étendu sur une partie de l'Espagne, de l'Italie et de l'Illyrie.

Son nom générique était *Gall*, ou plutôt un mot que les Romains rendaient par *Gallus*, et les Grecs par *Galas* et *Galatès*. Ceux-ci avaient attribué inexactement à tout le rameau la dénomination de *Celte*, qui n'était applicable qu'à ses tribus méridionales.

Le second rameau, arrivé dans l'occident de l'Europe depuis les temps historiques, était représenté en Gaule par les Armorikes et les Belges, et aux îles Britanniques

Digitized by Google

par des colonies sorties de ces deux peuples. Les Volkes des Cévennes et de la forêt Hercynie étaient Belges, ainsi que les aventuriers qui, 280 ans avant Jésus-Christ, allèrent piller la Grèce et fonder un royaume dans l'Asie-Mineure.

Ce rameau s'étendait encore dans les contrées transrhénanes et transdanubiennes, où il avait précédé l'arrivée des races germaniques, et où l'on pouvait suivre ses traces depuis le Palus-Méotide jusqu'à la presqu'île du Jutland.

Armorike était une désignation locale ; *Belge* un nom de confédération guerrière ; *Kimmerii* ou *Kimbri* le nom de la race.

La position relative des deux rameaux gaulois était celle-ci : le rameau kimmerique ou kimbrique occupait le nord et l'ouest de la Gaule, l'est et le midi de la Bretagne ; le rameau gallique, au contraire, l'est et le midi de la Gaule, avec l'ouest et le nord des îles Britanniques.

DEUXIÈME PARTIE.

PREUVES TIRÉES DES ANCIENS IDIOMES ET DES TRADITIONS NATIONALES.

SECTION I. — ANCIENS IDIOMES DE LA GAULE ET DES ILES BRITANNIQUES.

Dans les contrées de l'Europe appelées par les anciens Gaule transalpine et îles Britanniques, embrassant

Digitized by Google

la France actuelle, la Suisse, les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Irlande, il se parle de nos jours une multitude de langues qui se rattachent généralement à deux grands systèmes : l'un, celui des langues du Midi, tire sa source de la langue latine, et comprend tous les dialectes romans et français; l'autre, celui des langues du Nord, dérive de l'ancien teuton ou germain, et règne dans une partie de la Suisse et des Pays-Bas, en Alsace, en Angleterre et dans la basse Écosse. Or, nous savons historiquement que la langue latine a été introduite en Gaule par les conquêtes des Romains; nous savons aussi que les langues teutoniques parlées dans la Gaule et l'île de Bretagne sont dues pareillement à des conquêtes de peuples teutons ou germains : ces deux systèmes de langues importées du dehors sont donc étrangers à la population primitive, c'est-à-dire à la population qui occupait le pays antérieurement à ces conquêtes.

Mais, au milieu de tant de dialectes néo-latins et néo-teutoniques, on trouve, dans quelques cantons de la France et de l'Angleterre, les restes de langues originales, isolées complétement des deux grands systèmes que nous venons de signaler comme étrangers. La France en renferme deux, le *basque,* parlé dans les Pyrénées occidentales, et le *bas-breton* ou *armoricain,* plus étendu naguère, resserré maintenant à l'extrémité de l'ancienne Armorike; l'Angleterre deux également, le *gallois,* parlé dans la principauté de Galles, appelé *welsh* par les Anglo-Saxons, par les Gallois eux-mêmes *cymraeg* ou *kymrique*, et le *gaelique,* usité dans la haute Écosse et l'Irlande. Ces langues, originales parmi toutes les autres, l'histoire ne nous apprend point qu'elles aient été importées dans le pays où on les parle, postérieurement aux conquêtes romaine et germanique : nous sommes

donc fondés à les regarder comme antérieures à ces conquêtes, et par conséquent comme appartenant à la population primitive.

Après la question d'antiquité, deux autres se présentent : 1° Ces langues ont-elles appartenu à la même race ou à des races différentes? 2° Existe-t-il des preuves historiques qu'elles aient été parlées antérieurement à l'établissement des Romains, par conséquent des Germains; et dans quelles portions des territoires gaulois et breton? C'est à quoi nous essayerons de répondre, en examinant successivement chacune de ces langues; et d'abord nous remarquerons que, l'armoricain se rattachant d'une manière très-étroite au gallois ou *kymrique*, les idiomes originaux dont il s'agit se réduisent réellement à trois : le *basque*, le *kymrique*, et le *gaelique*.

I. LANGUE DE LA FAMILLE GALLO-IBÉRIENNE.

Basque.

On sait que l'extrémité occidentale des Pyrénées est habitée, sur ses deux versants, par un peuple qui conserve, au milieu des Espagnols et des Français, une langue et des mœurs particulières : en Espagne il occupe les provinces de Biscaye, de Guipuzcoa et de la haute Navarre; en France, les trois cantons de Labourd, de Soule et de la basse Navarre. Les membres de cette petite nation sont nommés par les Français Basques, par les Espagnols Vascuences ou Vascongados, mots qui rappellent celui de Vascons ou Gascons, sous lequel on les désignait au moyen âge. Mais eux-mêmes, en France comme en Espagne, ne se reconnaissent point d'autre dénomination que celle d'*Escaldunac*, et n'en

donnent point d'autre à leur langue que celle d'*escara* ou *euscara*.

Quant au mot *Vascon*, déjà connu des anciens, qui l'appliquaient à une tribu espagnole des bords de l'Èbre [1], il reçut un grand éclat au VIe siècle de notre ère, lors de l'insurrection des peuples escaldunac contre le gouvernement des Francs mérovingiens. Nous possédons deux médailles portant la légende *Vasesken* écrite en caractères celtibériens : l'une, qui rappelle en tout point les monnaies des tribus de l'Èbre, est attribuée, par les numismates, aux Vascons espagnols ; l'autre, frappée d'un coin pareil à celui des Volkes-Tectosages, se rapporte évidemment aux nations aquitaniques [2]. Enfin le radical *Ausc*, *Osc*, *Esc*, dont *Vasc* paraît n'être qu'une forme aspirée, figure très-fréquemment dans les anciens noms de localités et de tribus, soit au nord, soit au midi des Pyrénées. On peut induire de là que le mot Vascon, ou quelque forme voisine de ce mot, avait déjà, avant les Romains, une grande extension en deçà et au delà de cette chaîne ; et qu'il y était employé dans une acception générique, car le mot *Aquitain* paraît étranger à la langue basque. Lors donc que les peuples vascons de l'Èbre envoyèrent, en 587, quelques bandes armées dans la basse Navarre, pour y déterminer un soulèvement contre l'empire franc, ils ne firent autre chose que secourir des frères et fortifier une résistance nationale déjà préparée chez les Aquitains ; toutefois la part qu'ils prirent à l'affranchissement des populations escaldunac fut tellement brillante, que leur nom resta

1. Strab., l. III, p. 161. — Sil., Ital., III, v. 358; V, v. 197; IX, v, 234. — Prudent., Peristeph., I, v. 94.

2. M. de Saulcy, *Revue numismatique*, ann. 1840.

attaché, non-seulement à la ligue de délivrance, mais au pays que cette ligue domina. Ainsi s'explique l'apparition du mot Vascon dans l'histoire pour désigner, en France et en Espagne, l'ensemble des tribus parlant la langue escara.

Cette langue, par le caractère particulier de ses radicaux, et surtout par un système de grammaire très-original, se distingue nettement, et des langues dérivées du latin, et des langues dérivées du teuton, et de celles qu'on peut regarder comme ayant appartenu à la famille gauloise proprement dite. Ses dialectes se rangent sous deux principaux qui sont parlés, l'un en Espagne, l'autre en France, et forment deux variétés dont l'origine remonte aux époques les plus anciennes.

Si l'on jette les yeux sur une carte des cantons escaldunac, et des territoires environnants, soit en France, soit en Espagne, on sera aisément convaincu que la langue basque a été parlée autrefois dans une zone bien plus grande qu'aujourd'hui. En France, elle recule pas à pas devant la langue romane, qui la presse et semble la forcer dans sa retraite; mais les noms des montagnes, des rivières, des villes, des villages restent derrière elle, comme pour attester son passage et indiquer les domaines où elle a cessé de régner. Au moyen de ces nomenclatures, on reconnaît : 1° que la langue basque a été celle de toute la région située entre les Pyrénées et la Garonne, c'est-à-dire de toute l'Aquitaine de César ; 2° qu'elle a été parlée aussi, mais moins généralement ou moins longtemps, au nord de la Garonne, où l'on trouve plusieurs noms basques entremêlés aux noms gaulois; 3° que vers l'extrémité orientale des Pyrénées, où les dénominations basques reparaissent moins altérées et plus nombreuses, ont dû exister autre-

Digitized by Google

fois des populations escaldunac très-condensées. Du pied des Pyrénées orientales, les mêmes indications nous conduisent tout le long de la Méditerranée, sur les deux versants des Alpes maritimes et jusqu'en Italie.

Ces contrées sont précisément celles qu'occupaient, aux premiers jours de notre histoire, les Aquitains et les Ligures ; et ces mots, où se révèle l'existence d'une race d'hommes parlant le basque, appartenaient aux idiomes de ces deux peuples. Ligure, *Li-gora*, est d'ailleurs un mot basque qui signifie montagnard [1]. Pareil examen fait dans l'ancienne Espagne démontre avec une évidence incontestable que la même langue devait être parlée, à la même époque, dans la plus grande partie de cette péninsule, et, par conséquent, que le basque est un débris vivant des vieilles langues de l'Ibérie. L'histoire resterait muette sur l'origine des Aquitains et des Ligures, qu'il y aurait là assez de probabilités pour conclure que ces deux peuples étaient Ibères.

Mais l'histoire nous le dit positivement ; elle nous dit encore que les plus anciens géographes, par des considérations fondées sur la ressemblance des races, prolongeaient l'Ibérie au nord des Pyrénées, entre les golfes de Gascogne et de Lion. Ainsi se trouve confirmé, par l'examen des langues, ce premier fait ethnographique : que les Aquitains et les Ligures n'appartenaient point à la famille gauloise, mais à la famille ibérienne [2].

1. *Li, illi*, pays, peuple ; *gora*, haut, élevé.

2. Consulter l'ouvrage de M. Guillaume de Humboldt, déjà cité : *Untersuchungen ueber die Urbewohner Hispaniens, vermittelst der Baskischen Sprache.*

II. LANGUES DE LA FAMILLE GAULOISE.

I. LANGUE KYMRIQUE OU DU SECOND RAMEAU.

Gallois, cornique, armoricain.

Dans quelques cantons de l'ancienne Armorike, aujourd'hui la Bretagne française, et en Angleterre, dans la principauté de Galles, se parle une langue complétement différente du français et de l'anglais, au milieu desquels elle s'est conservée, et d'ailleurs sans aucune analogie avec le basque. La même langue se parlait aussi naguère dans le comté de Cornouaille, où elle ne s'est éteinte qu'à la fin du dernier siècle : de sorte qu'elle embrassait encore, à une époque assez voisine de nous, et partie en France, partie en Angleterre, une zone longitudinale bordant l'Océan, depuis la mer d'Irlande jusqu'à la Manche, et depuis la baie de Saint-Malo jusqu'à l'embouchure de la Vilaine.

Cette langue se partageait en trois grands dialectes attachés aux trois pays que je viens de nommer, savoir : le *gallois*, le *cornique* et le *bas-breton* ou *armoricain*. Le premier et le dernier subsistent seuls aujourd'hui ; toutefois nous savons par des monuments authentiques que le cornique se rapprochait beaucoup de l'armoricain, et servait, en quelque sorte, de point de passage entre le dialecte du continent et le dialecte occidental de l'île de Bretagne.

Mais le promontoire étroit, qui forme la Cornouaille, n'est pas le seul canton de l'Angleterre méridionale où l'idiome aujourd'hui éteint ait laissé des traces : il avait été parlé, à une époque plus reculée, dans les comtés limitrophes, particulièrement dans le Devonshire, l'an-

Digitized by Google

cienne Dumnonée. Le gallois, ou une variété du gallois, s'est parlé jadis au nord de la principauté de Galles jusqu'au golfe de Solway ; et il fut un temps où l'armoricain, resserré de nos jours dans les arrondissements de Vannes, Quimper, Léon et Saint-Brieuc, embrassait probablement tout le duché de Bretagne. Dans les trois provinces de son domaine, la vieille langue a battu en retraite devant le français et l'anglais, et le moment approche où, dans la Bretagne française comme dans la Cornouaille anglaise, son nom ne sera plus qu'un souvenir.

A mesure qu'on remonte dans le moyen âge, on trouve des preuves de plus en plus assurées de la grande extension de cette langue, que les auteurs appellent *bretonne*. Giraud le Gallois ou le Cambrien, qui écrivait à la fin du XIe siècle, en caractérise les trois dialectes, précisément comme la science philologique l'a fait plus tard [1]. Après avoir exposé comment la langue bretonne, telle qu'on la parlait dans le nord du pays de Galles, était plus délicate, plus ornée, plus belle, par différentes raisons, et principalement à cause de sa culture littéraire, il ajoute : « La Cornouaille et l'Armorike se servent de « deux dialectes qui se ressemblent, et que les Gallois « comprennent généralement, vu la commune origine « des trois idiomes. Plus rude, et moins cultivé, le lan- « gage des Armoricains et des Cornouaillais me paraît

1. Je ne parle ici que des dialectes principaux : il y avait en outre des subdivisions nombreuses entre ces dialectes. L'armoricain en comptait et en compte encore quatre : ceux de Léon, de Vannes, de Tréguier, et de Kerné (la Cornouaille armoricaine). Les auteurs gallois en comptent tantôt trois, tantôt quatre, pour l'île de Bretagne. Trioedd. yn. Pryd., 20. — Cf. Roberts, Sketch of the early history of the Cymry, etc. Lond., 1803.

« plus rapproché de celui des anciens Bretons[1]. »

Cette culture du dialecte gallois, que vantait Giraud, est prouvée surabondamment par une suite de monuments littéraires, dont l'authenticité n'est plus contestée par personne, et qui remontent au ve siècle de notre ère. On ne saurait donc douter, qu'au ve siècle le gallois n'ait été parlé dans l'ouest de l'île de Bretagne; et de plus nous avons la preuve, une preuve sans réplique, qu'on l'y parlait auparavant. En effet, si l'on compare les noms de montagnes, de rivières, de promontoires, de villes, de peuplades, etc., existants dans le pays depuis cette époque, avec ceux que la géographie ancienne nous a transmis comme bretons, on reconnaît aisément, à la similitude de leurs radicaux et à leur mode de composition, que les uns et les autres appartiennent à une même langue, laquelle était déjà en usage antérieurement à la domination romaine : d'où il suit qu'on peut voir dans le gallois, avec tous les auteurs du moyen âge, un reste vivant des vieux idiomes bretons.

Le même examen comparatif porté sur les nomenclatures de la Cornouaille anglaise conduit au même résultat : ce pays, d'ailleurs, fournit aussi son contingent à la vieille poésie bretonne.

Quand bien même on n'admettrait pas la tradition qui fait de Guenc'hlan[2] un barde armoricain de la fin du ve siècle, on sait qu'à cette époque il se chantait, en langue nationale, dans les réunions populaires de l'Ar-

1. Cornubienses et Armoricani Britonum lingua utuntur fere persimili, Cambris tamen, propter originem et convenientiam, in multis adhuc et fere cunctis intelligibili. Quæ quanto delicata minus et incomposita, magis tamen antiquo linguæ britannicæ idiomati, ut arbitror, appropriata. Girald. Camb., Descript. Cambr., c. 6.

2. Barzas Breiz, par M. de la Villemarqué, t. I, Introd., p. x, seqq.

morike, des chansons d'amour contre lesquelles s'élèvent les conciles [1]. On sait encore que saint Magloire, qui mourut en 575, étant venu prêcher du pays de Galles en Armorike, y trouva, suivant le mot de son biographe, « des peuples de la même langue [2] » et y fit une riche moisson d'âmes. Beaucoup d'églises armoricaines furent fondées par des Gallois, ou du moins par des prêtres sortis du fameux collége breton de Saint-Iltude [3]. L'idiome breton était donc compris par les Armoricains. D'un autre côté, quand nous voyons, au ve siècle, saint Germain d'Auxerre, et saint Loup de Troyes, envoyés par les évêques des Gaules pour aller combattre le pélagianisme dans la Bretagne, son foyer, organiser dans toutes les parties de cette île une prédication populaire ; catéchiser non-seulement dans les églises, mais dans les places, dans les rues, dans les champs, là où certes on ne parlait ni ne comprenait le latin ; haranguer la foule, commander une armée ; enfin traîner à leur suite, par la persuasion de leurs discours, des populations ignorantes et sauvages [4] : nous ne saurions nous expliquer ces faits,

1. Ubi amatoria cantantur, Conc. Ven., ap. D. Morice, Hist. de Bret., pr. t. I, p. 184. — Cf. De la Villemarqué, Barz. Br., Introd., p. xx, seqq.

2. Populos ejusdem linguæ. Vit. S. Maglor., ap. Boll., 24 octob. — Cf. Adel., Mithrid., t. II, p. 157.

3. On peut consulter là-dessus les Vies de saint Malo, saint Pol de Léon, saint Sampson, etc.

4. Nec tantum sub ecclesiarum parietibus per eos verbi divini semina, verum etiam per rura spargebantur et compita. — Talibus verbis trahitur populus innumerabilis. — Act. S. Lup., 18, 27, ap. Boll. — Cum quotidie irruente frequentia stiparentur... per trivia, per rura, per devia... — Immensæ multitudinis numerositas cum conjugibus ac liberis excita convenerat. — Aderat populus spectator, futurus et judex. — Populus arbiter judicium clamore testatur. — Prædicatio deinde ad plebem. — Excubabat diebus ac noctibus ante tugurium præsulis turba sine numero, etc. Act. S. German. Autiss.

attestés par des écrivains contemporains, sans l'hypothèse d'un idiome commun intelligible des deux côtés du détroit. Et ces faits ne sont pas les seuls. En général, il faut nier les rapports religieux de la Gaule et de la Bretagne aux ve et vi^e^ siècles, ou admettre qu'un des idiomes nationaux de la Gaule pouvait servir de truchement aux missionnaires venus du continent ; tandis qu'en retour les missionnaires bretons parlaient un langage facile à comprendre dans une partie de la Gaule. Si nous passons de ces considérations historiques à l'examen philologique des nomenclatures, nous reconnaîtrons que les désignations de lieux, de peuplades, d'individus, aux temps les plus anciens de l'Armorike, et telles que les écrivains grecs et romains nous les ont transmises, appartiennent à l'idiome qui s'y parle encore aujourd'hui. Nous reconnaîtrons, en outre, une grande ressemblance, pour ne pas dire une complète identité, entre ces nomenclatures, celles de l'ancienne Belgique, et celles de la Bretagne méridionale ; d'où nous pourrions conclure avec beaucoup de probabilité que l'Armorike, la Belgique et l'île de Bretagne avaient à peu près le même langage avant l'arrivée des Romains.

Répugnerait-il aux faits généraux de l'histoire des Gaules qu'au ve siècle de notre ère l'usage de la langue nationale se fût maintenu, sinon sur tout le territoire armoricain entre la Seine et la Loire, du moins dans une partie de ce territoire, au sein des classes inférieures des villes et dans les campagnes? Assurément non ; et bien des exemples confirmeraient la possibilité du fait. Ainsi, l'historien ecclésiastique Sulpice Sévère énonce positivement qu'en Gaule, de son temps, c'est-à-dire à la fin du ive siècle, deux idiomes applicables aux deux rameaux gaulois, se parlaient parmi les gens illet-

trés [1]. Ainsi encore, dans l'année 234, Alexandre Sévère, venant en Gaule, fut apostrophé en langue gauloise par une druidesse qui prophétisa sa mort [2]. En 230, il est question de la langue gauloise dans une loi du même empereur, qui valide les fidéicommis écrits dans cet idiome et dans l'idiome punique [3]. Si donc les dialectes nationaux ne cessèrent point d'être parlés sur certains points de la Gaule, quelque rares qu'on les suppose, l'Armorike, éloignée des grands centres de civilisation romaine, et en commerce étroit avec l'île de Bretagne, dut assurément compter parmi ces pays d'exception.

Voilà le fait général démontré par la philologie, incontestable aux yeux de l'histoire. Toutefois, il se complique d'une circonstance particulière qui semble en diminuer l'évidence, et qui a servi de fondement à une hypothèse contraire à celle que nous donnons ici pour vraie.

On a dit : « Des émigrations nombreuses eurent lieu « aux IVe, Ve et VIe siècles, de Bretagne en Armorike ; ces « émigrations ont formé, à l'extrémité de la presqu'île « occidentale des Gaules, comme une seconde nation

1. Dans un de ses Dialogues, Sulpice Sévère introduit un Gaulois du Nord chargé de raconter à des Gaulois du Midi les actions de saint Martin. Le narrateur s'excuse d'abord s'il ose parler un latin grossier devant des hommes de l'Aquitaine, pays raffiné, où la culture romaine avait atteint, dans toutes ses branches, un degré de délicatesse extrême. « Parle « toujours, lui dit un de ses auditeurs; parle celte, si tu veux, parle « l'autre langue gauloise, si tu le préfères; mais parle-nous de Martin. » — Dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior... Vel celtice, aut, si mavis, gallice loquere, dummodo jam Martinum loquaris. Sulp. Sev., Dial., I, 20.

2. Mulier druias eunti exclamavit gallico sermone... Lampr., Alex. Sev.

3. Lingua gallicana. Ulp., Dig., XXXII, 11.

« bretonne, qui s'est rendue maîtresse du pays et a su « propager autour d'elle son langage, en même temps « qu'elle étendait sa puissance. C'est d'elle et d'elle seule- « ment que dérive le breton armoricain. »

Sans doute, il y eut au ve et au vie siècle des émigrations de l'île de Bretagne sur le continent, et en particulier sur la côte armoricaine ; mais avant de prendre aucune conclusion, examinons de bonne foi leurs dates, leur importance et leur résultat possible.

Je commence par celles qu'on ne peut révoquer en doute. Il est certain que le roi breton Wortigern, ou plutôt Gworteyrn, impuissant à défendre son pays contre les Pictes et les Scots, appela à son aide les Saxons, qui, de défenseurs, devinrent tyrans et maîtres. Une guerre terrible éclata alors entre eux et les Bretons, qui, défaits dans plusieurs batailles, frappés de crainte ou de désespoir, s'en allèrent, par grandes bandes, chercher un asile au delà de la mer. Gildas, contemporain de ces événements, qu'il retrace lui-même dans un style rude, mais éloquent, Gildas, restant dans des termes généraux, se contente de dire : « Alii transmarinas petebant regiones[1]. » Par ces régions d'outre-mer, les chroniques postérieures ont entendu la Gaule et surtout l'Armorike : la tradition de tout le moyen âge, constante en ceci, fait revenir les fugitifs bretons à cette même pointe occidentale des Gaules, d'où leurs ancêtres étaient primitivement partis[2]. Les victoires importantes des Saxons ayant eu lieu de 463 à 473, c'est vers cette époque qu'il faut placer le grand courant de l'émigration bretonne. Mais les bandes

1. Gild., de Excid. Britann., c. 25.

2. (Britones) exules Galliæ tenent partes. Chron. Ethel., ad ann. 430. — Alii in minorem Britanniam. Chron. Sigeb. — Cf. Guill. Neubr., Rer. angl. chron., 15.

émigrées ne formaient ni une armée ni une nation, car l'histoire contemporaine n'eût pas manqué de signaler l'irruption en Gaule d'une masse de fugitifs assez forte pour peupler les territoires entiers des Vénètes et des Curiosolites ; or, elle ne le fait pas. Cet établissement ne se fût pas accompli non plus sans violence et sans lutte ; or, il n'y eut ni lutte ni violence ; l'histoire en est encore garante : les Armoricains accueillirent tous ces réfugiés comme des amis et des frères.

Voilà le seul fait, historiquement bien constaté, d'une émigration qui aurait pu transporter en Gaule la langue et le nom des Bretons, et l'on voit à quoi elle doit se réduire ; mais les écrivains ecclésiastiques en comptent une autre antérieure à celle-ci, et suivant eux plus considérable. Le récit qu'ils en font, entaché d'abord d'erreurs historiques graves, est en outre défiguré par des fables si grossières, que la critique la moins timorée n'hésite pas à le rejeter [1] : on comprend que je veux parler de la légende de Conan Mériadec, et du tyran Maxime distribuant à la jeunesse bretonne, en 383, les territoires de deux cités armoricaines [2] ; légende qui se lie étroitement à celle des onze mille vierges et à d'autres fictions non moins indignes d'un examen sérieux [3]. Laissant de côté les fables, mais cher-

1. Niebuhr, dont l'autorité est toujours si grande, le rejette complétement. Hist. rom., t. IV, p. 287, de la trad. française.

2. Occidentales partes Galliæ solo tenus vastaverant ; acceptisque earum uxoribus et filiabus in conjugium, omnes earum linguas amputaverant, ne eorum successio maternam linguam disceret. Nenn., Hist. Brit., c. 23. — Cette fable a été inventée après coup pour expliquer l'identité des idiomes.

3. Quæ comitata vestigiis supradicti tyranni, domum nusquam ultra rediit. Gild., de Excid. Brit., c. 11. — Tota floridæ juventutis alacritate spoliata Britannia... Bed., Hist, eccl,. I, 12. — Maximus noluit dimittere domum milites qui cum eo perrexerunt a Britannia, sed dedit eis multas

chant ce qu'elles pourraient cacher de vrai, je me bornerai à dire qu'aucun écrivain, ni contemporain, ni antérieur au VIe siècle, ne signale cette colonisation; que Zosime, narrateur si exact de l'usurpation de Maxime, n'en dit pas un seul mot, et qu'enfin Procope n'y fait aucune allusion en racontant l'insurrection des Armorikes. Ce silence obstiné de l'histoire paraît à beaucoup de critiques un motif suffisant pour repousser le fond en même temps que les accessoires, et je me range de grand cœur à leur avis.

On ne peut nier pourtant qu'entre la fin du IVe siècle et les grandes invasions saxonnes qui provoquèrent la seule émigration mentionnée positivement par l'histoire, il ne se soit passé quelque chose d'important entre l'Armorike et l'île de Bretagne. En 393, la province bretonne de Valentia est perdue; en 402, Honorius dégarnit de plus en plus la Bretagne des forces qui la protégeaient contre les Scots et les Pictes; en 408, il renonce à sa possession. En 410, 416 et 420, les Bretons, abandonnés par l'empire et réclamant en vain son assistance, s'organisent sous des chefs indépendants qui suffisent quelque temps à la défense nationale. En 446, Wortigern introduit les Saxons et consomme, par son imprudence, l'asservissement de sa patrie. Voilà les événements dont l'île de Bretagne est le théâtre.

Dès l'année 410, un mouvement politique analogue à celui de la Bretagne s'accomplit en Armorike. Les Armoricains, se séparant de l'empire spontanément et non par suite d'un abandon, se constituent en état libre sous

regiones... Hi sunt Britones Aremorici... Nenn., Hist. Brit., c. 23. — Britonibus tradidit. Chron. Sigeb. — Cf. Girald. Cambr., Descr. Cambr., 1. — Trioedd. yn. Pryd., où Maxime est appelé *Macsen Vleddig*, Maxime le Fort.

une hiérarchie de chefs indigènes [1]. Qu'ils aient, en de telles circonstances, multiplié leurs rapports avec les Bretons dont ils imitaient l'exemple; qu'ils les aient accueillis avec faveur, qu'ils les aient même attirés chez eux, on peut bien le supposer. Ce qui est certain, c'est que le nom de Breton apparaît dès lors comme désignant la population d'un petit canton de l'Armorike. Sidoine Apollinaire mentionne les Bretons qui résident au-dessus de la Loire [2]. On voit, dans un concile tenu à Tours, en 461, figurer un évêque des Bretons parmi les prêtres de la troisième Lyonnaise, c'est-à-dire de l'Armorike [3]. En 468, l'empereur Anthémius, pressé par les armes d'Euric, roi des Visigoths, obtient de Riothimus, roi des Bretons, un secours de douze mille hommes; et cette armée remontant la Loire va ravager le pays des Bituriges [4]. Évidemment il ne peut être question ici des Bretons insulaires, qui, au plus fort de leur guerre contre les Saxons, n'avaient pas assez de bras pour se sauver eux-mêmes; et d'ailleurs, le nom de Riothimus est tout à fait inconnu dans l'histoire de la Bretagne insulaire. Ces Bretons étaient ceux de l'Armorike.

1. Καὶ ὁ Ἀρβόριχος ἅπας, καὶ ἕτεραι Γαλατῶν ἐπαρχίαι, Βρεττανοὺς μιμησάμεναι, κατὰ τὸν ἴσον σφᾶς ἠλευθέρωσαν τρόπον, ἐκβάλλουσαι μὲν τοὺς Ῥωμαίους ἄρχοντας, οἰκεῖον δὲ κατὰ ἐξουσίαν πολίτευμα καθιστᾶσαι. Καὶ ἡ μὲν Βρεττανίας, καὶ τῶν ἐν Κελτοῖς ἐθνῶν ἀπόστασις, καθ' ὃν ἐτυράννει χρόνον ὁ Κωνσταντῖνος, ἐγένετο. Zosim., VI, p. 826.

2. Hæc ad regem Gothorum charta videbatur emitti, pacem cum græco imperatore dissuadens, Britannos super Ligerim sitos impugnari oportere demonstrans, cum Burgundionibus jure gentium Gallias dividi debere confirmans. Sidon. Apoll., Epist., I, 7.

3. Mansuetus episcopus Britannorum interfui et subscripsi. Labb., Conc., ad an. 461.

4. Quorum rex Riothimus, cum duodecim millibus veniens, in Biturigas civitatem, Oceano e navibus egressus, susceptus est. Jornand., de Reb. Get., 45. — Sidoine Apollinaire l'appelle Riothamus.

Mais tout aussitôt une difficulté se présente. Comment supposer qu'une population composée en partie de fugitifs qui avaient amené leurs femmes, leurs enfants, leurs vieillards [1], ait pu mettre sur pied une armée de douze mille hommes ; et que, de plus, elle ait envoyé cette armée au secours de l'Empire, tandis que la Bretagne, ravagée et conquise, réclamait l'assistance de tous ses enfants ? Une telle hypothèse est inadmissible, et l'appellation de Breton doit être prise ici dans une acception plus étendue. En considérant l'état militaire de la Gaule au milieu de la dissolution du monde romain, on voit qu'une armée de douze mille hommes était alors une grande force, et peut-être tout ce dont la ligue armoricaine pouvait disposer au dehors. Ceux que Jornandès appelle Bretons, et que gouvernait Riothimus, n'étaient donc pas autres que les Armoricains indépendants, auxquels s'étaient incorporés les émigrés venus de la Bretagne [2] : Armoricain et Breton ont déjà une valeur synonyme dans l'histoire.

Si l'on cherche à s'expliquer cette synonymie, si l'on demande comment la petite communauté bretonne, à peine née, donne son nom à l'Armorike, il faut se reporter aux circonstances politiques dans lesquelles cette province se trouve. Elle vient de s'insurger contre l'empire romain, à l'instar de l'île de Bretagne ; à son exemple, elle a massacré ou chassé les magistrats ro-

1. Ξὺν γυναιξὶ καὶ παισὶν ἐς Φράγγους χωροῦσιν. Procop., Bell. Goth., IV, 20.

2. Sidoine Apollinaire entretenait un commerce épistolaire avec Riothimus ; et il nous reste deux lettres du célèbre Arverne au chef breton. Ces relations sont, à notre avis, une nouvelle preuve à l'appui de notre conjecture. Les chefs de la Bretagne insulaire avaient alors toute autre chose à faire que de correspondre en latin élégant avec les beaux esprits de la Gaule.

mains; elle s'est élu des chefs nationaux, et tout en combattant, elle s'organise un gouvernement dont le modèle est au delà de la Manche. On conçoit qu'une poignée de Bretons fugitifs, braves, sauvages même, et ennemis irréconciliables de Rome, tels en un mot que l'histoire contemporaine nous peint ces insulaires, ait joué un rôle prépondérant dans la formation de la ligue armoriraine, et que ce rôle ait attiré l'attention générale. Dès lors, leur nom, mêlé à tous les événements de l'insurrection, sera resté attaché au nouvel ordre politique créé par elle, et ensuite à tout le pays. Nous devons nous borner à des hypothèses sur des faits aussi obscurs, et que Zosime indique plutôt qu'il ne les raconte ; mais on ne saurait douter raisonnablement que la présence des bandes émigrées n'ait dû échauffer chez les Armoricains le sentiment de l'indépendance, et, par haine de tout ce qui était romain, favoriser le retour au vieil idiome gallo-breton, comme aux vieilles mœurs nationales.

Il me reste à m'expliquer sur la dénomination de *Cymraeg* que j'ai donnée plus haut à l'idiome dont le gallois et l'armoricain sont des dialectes.

Gallois, en latin du moyen âge *Wallus* et *Guallus*, dérive du mot *Wal* [1] par lequel les conquérants teutons désignaient généralement les peuples occidentaux de l'empire romain, et, en particulier ceux de la famille gauloise. Ce mot n'est autre que celui de *Gall*, et nous le retrouvons en français sous deux de ses formes adjectives, *Welche* et *Wallon*. Mais les habitants du pays de Galles ne l'ont jamais admis ni pour eux ni pour leur

1. Wale, weal, walah, un Gaulois, un Romain, un étranger. — Walcholant, la Gaule. — Cf. Wachter, Gloss. — Grimm, Gramm., II, 171. — Pott., II, 529.

langue; ils s'appellent *Cymry*, ou *Kymri*, et depuis le ve siècle ils ne reconnaissent pas d'autre nom ; le *Cymraeg* est l'idiome des *Cymry*. J'ajouterai que *Cymraeg* et *Cymry* ont dans la littérature galloise une acception générique qui embrasse les trois dialectes gallois, cornique et breton, et les population parlant ces dialectes. Le nom de *Brython*, Bretons, se lit aussi dans les anciennes sources galloises; mais il y est employé dans un sens non générique, et applicable à une partie seulement de la race kymrique.

Cymry est traduit, en latin du moyen âge, par *Cymbri*[1], *Cumbri* et *Cambri*, variété d'orthographe qui tient au son de la voyelle *y*, que l'alphabet latin ne peut exprimer qu'imparfaitement. Cette voyelle, particulière au dialecte gallois, est représentée dans les dialectes cornique et breton par *è* et par *ei*. Les Grecs et les Romains la rendaient tantôt par *i*, tantôt par *e*, comme on le voit dans le mot *Brython* qui prend chez eux la double forme de *Britanni* et de *Bretanni*. Les Saxons prononçaient également *Brittas* et *Brettas*; les Irlandais, *Breathnach* ou *Briannach*, par suite de l'élision du *t* aspiré[2]. Les Grecs et les Romains, ayant à rendre le mot Kymri, ont donc pu l'orthographier, les premiers Kimmeri et Kimmerii, les derniers Kimbri avec l'intercalation du *b* euphonique, naturelle à la langue latine.

Ce même nom de *Brython* s'est conservé parmi les populations qui parlent le dialecte armoricain ; elles appellent leur pays *Breiz*, Bretagne, eux-mêmes *Breizaded* ou *Breiziz*, et leur langue *Breizonec*.

1. Cymbry. Girald. Cambr., Itinerar., c. 11, 7. — Cymbri Lloyd, Brev. of Brit. ap. Betham, p. 385.

2. Cambri sive Walli quos Hiberni Brannas et Britannas appellarunt. Waræus, de Hib., p. 32, LXXIV et seqq.

Si l'on rapproche tout ceci des considérations historiques exposées dans la première partie de cette Introduction, on n'hésitera pas, je pense, à reconnaître dans le kymrique un reste de l'idiome parlé autrefois par le second rameau gaulois. J'ajouterai, pour surcroît de preuves, que la plupart des mots cimmériens et cimbres que nous ont laissés les anciens appartiennent bien évidemment à la même langue [1].

II. LANGUE GAELIQUE OU DU PREMIER RAMEAU.

Irlandais, Manx, Écossais.

L'Irlande, l'île de Man et la haute Écosse sont habitées aujourd'hui par des peuples qui prennent le nom générique de *Gaels*, et parlent trois dialectes d'une langue commune, qu'ils appellent le *gaëlique*. Cette langue diffère complétement des autres idiomes de l'Europe, excepté le kymrique; ses rapports avec ce dernier, leurs analogies et leurs différences seront examinées plus tard.

Des trois dialectes gaeliques, l'irlandais est le plus considérable par son extension, sa culture et l'ancienneté de ses monuments écrits, dont quelques-uns paraissent remonter au vi^e siècle de notre ère [2]. Les monuments écrits du dialecte écossais sont moins nombreux et plus récents ; le manx n'a aucune importance historique.

Et d'abord, on trouve dans les plus vieilles dénominations de peuples et de localités appartenant à l'Irlande

1. Chez les Cimmériens, *Tauri* et *Argillæ*. — Chez les Cimbres, *Morimarusa* et *Cronium*, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

2. De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit, par M. Adolphe Pictet. In-8°, Paris, 1837. — O'Conn., Rer. hib. Script.

la preuve irrécusable que le gaelique y fut toujours parlé. Le nom actuel de cette île, *Erin*, était connu des premiers voyageurs : les Grecs le traduisirent par *Iris* et *Ierne*, d'où les Romains ont fait *Hibernia* [1].

En second lieu, l'île de Man (*Mona, Mannia*) représentée par les anciens comme une dépendance de l'Hibernie et peuplée, suivant eux, de nations hiberniennes, devait parler aussi, dès les temps les plus reculés, la langue hibernienne. Ce que nous savons par des témoignages positifs, c'est que le gaelique n'a point cessé d'y être en usage depuis le ve siècle [2].

Si nous passons de l'Irlande dans le pays de Galles, et dans l'île d'Anglesey, appelée aussi Mona par les anciens Bretons, nous serons étonnés du grand nombre d'appellations topographiques étrangères à la langue galloise, et dont les radicaux purement irlandais témoignent, avec certitude, que l'idiome des Gaels a régné sur toute cette côte, antérieurement à celui des Kymri [3]. L'indication tirée des nomenclatures se trouve confirmée par la tradition. Une croyance populaire, qui se perd dans la nuit des siècles, attribue à la race qui a peuplé l'Irlande certaines ruines, certains vestiges d'habitations qu'on trouve çà et là sur les montagnes de Galles et d'Anglesey, et qu'on appelle communément *maisons des Gaels* [4]. Hors du pays de Galles, dans les comtés méridionaux de l'Angleterre, un pareil travail sur les no-

1. Ἶρις, Diod. Sic. Ἰήρνη, Strab. — Du latin *Hibernia*, les Grecs à leur tour ont fait le mot Ἰουερνία.

2. Ptolem.; Æthic.; Oros. — Cf. O'Conn., Rer. hib. Script., t. I, p. 63, seqq.

3. Lhuydh, Pref. to Ir. Dict. et Arch. brit.

4. Cyttie'r Gwyddelod. — Rowland's Mon. antiq. — Hor. britann., t. II, p. 31, 327.

menclatures produit un résultat analogue : les dénominations purement gaeliques s'y montrent encore, bien qu'en moindre nombre. A l'aide de ce travail que Lhuydh avait commencé avec une science si profonde, et que d'autres philologues ont continué après lui, on peut suivre, en quelque sorte pas à pas, de l'est vers l'ouest, et de l'Angleterre vers l'Irlande, la double retraite de l'idiome gaelique et de la race d'hommes qui le parlait.

Dans le nord de l'Angleterre, et à mesure qu'on approche de la haute Écosse, le même fait se révèle avec une évidence plus forte, s'il est possible : ici encore nous pouvons suivre le mouvement de retraite de la langue et de la race des Gaels du sud au nord et de l'est à l'ouest, jusqu'à l'*Albainn,* où se parle encore aujourd'hui le second des dialectes gaeliques [1].

Sans doute, au pied de l'Albainn, sur le territoire occupé par les Pictes (confédération sortie des anciennes tribus calédoniennes), les nomenclatures fournissent un très-grand nombre d'appellations kymriques [2] qui indiquent un grand mélange de Kymri, ou une longue prépondérance de la race bretonne ; toutefois on ne peut douter que le fond de la population ne fût resté gaelique ; car on voit de très-bonne heure l'idiome des Gaels se dégager en quelque sorte du kymrique et reparaître dans presque tout le pays. Sur les côtes occidentales, les émigrations scotiques ne firent que raviver l'ancien élément aborigène ; elles opérèrent sur la race gaelique un effet pareil à celui de l'émigration bretonne sur l'élément armoricain.

1. G. Chalm., Caled., pass.
2. Id., ibid.

L'union étroite qu'on remarque, depuis le IIIe siècle de notre ère, entre l'Hibernie et la Bretagne septentrionale, dont les peuples sont presque toujours nommés ensemble et combattent ensemble les légions de Rome, un auteur latin semble la reculer jusqu'aux temps qui précédèrent la conquête romaine [1]. Il se représentait alors ces peuples comme deux grandes fractions de la race autochthone liguées contre les envahisseurs bretons et belges. Sous la domination romaine, les fameuses tribus de Calyddon se composèrent, suivant toute apparence, de Gaels plus ou moins mélangés de Bretons. J'ai déjà dit que le fond de la confédération des Pictes devait être considéré comme appartenant à la race gaelique. Le récit traditionnel recueilli par Bède sur les mariages des Pictes avec les filles des Scots d'Irlande, indique, au milieu des fables qu'il contient, une croyance générale à la parenté de ces deux peuples [2]. Les Triades galloises énoncent positivement que les Pictes étaient des Gaels [3]. Leur langage, suivant Bède, n'était ni celui des Angles, ni celui des Bretons, ni celui des Scots [4] ; il se composait probablement d'un mélange de gaelique et de kymrique.

L'origine hibernienne des Scots ne saurait donner lieu à aucun doute, leur passage d'Irlande en Bretagne, au IIIe siècle, est trop bien attesté par les contemporains [5].

1. Natio etiam tunc (sub Julio Cæsare) rudis, et solis Britanni Pictis modo et Hibernis assucti hostibus. Eum., Paneg. Const. Cæs., 11.
2. Bed., Hist. eccl., I, 12.
3. Gwyddyl Fficti. Trioedd. yn. Pryd.
4. Bed., ub. sup.
5. Gild., de Excid. Brit., 11, 12, 15, 21. — Bed., loc. cit.

. . . . . Totam cum Scotus Iernem
Movit, et infesto spumavit remige Tethys...
Scotorum cumulos flevit glacialis Ierne.
(Claud., Laud. Stil., II, v. 251, 252; IV. Consul. Honor., v. 33.)

Les circonstances de leur établissement, telles que Bède les raconte d'après la tradition, semblent démontrer en outre que la population au milieu de laquelle ils étaient venus s'asseoir ne leur était étrangère ni par le langage, ni par les mœurs, ni par le sang.

Si de l'Écosse nous passons aux îles Hébrides, nous y trouvons encore la langue gaelique [1] ; nous la retrouvons dans les Orcades, au fond de l'idiome en partie norvégien que leurs habitants parlent depuis le IXe siècle [2].

Il y eut donc un temps où le gaelique régnait dans toute la portion de l'archipel britannique non occupée par les peuples Kymri, et un temps plus éloigné où il régnait sur l'archipel tout entier. Ne doit-on pas y reconnaître, sans hésiter, la langue que parlait la race aborigène d'Albion et d'Érin, c'est-à-dire la langue du premier rameau gaulois ?

Mais, s'il en est ainsi, dira-t-on, quelle trace cette langue a-t-elle laissée dans les provinces de l'ancienne Gaule ? Malheureusement pour la philologie, elle s'y est éteinte complétement ; et nos moyens de recherche, si étendus quant au kymrique, se bornent ici, soit au catalogue des noms de lieux, de peuples, de personnes, soit aux mots signalés comme gaulois par les auteurs romains et grecs. Sans doute, les nomenclatures sont un guide assuré, quand il s'agit de discerner entre les idiomes de caractère tout à fait différent, tels que le basque et le latin, le latin et les langues gauloises ; elles le sont moins, quand il faut prononcer entre deux idiomes très-voisins, qui ont presque toutes leurs racines

1. Incolæ autem omnes hibernice loquuntur. Polyd. Virg., Angl. hist., I, 1.

2. O'Conn., Rer. hib. Script., t. I.

communes ; et c'est le cas du gaelique et du kymrique. Ce qui rend surtout ce travail difficile, c'est l'état d'imperfection où les mots anciens nous sont parvenus, en passant par les orthographes latine et grecque [1] ; imperfection qui permet encore de reconnaître les radicaux dans leur constitution générale, mais non pas toujours les formes secondaires qui différencient les branches d'un même groupe et les dialectes d'une même branche. Néanmoins on peut constater encore, à des signes philologiques certains [2], l'antique existence du gaelique

1. On conçoit aisément en quoi le travail des archéologues anglais, et en particulier du savant auteur de la *Caledonia*, sur les noms gaeliques restés en Angleterre, au milieu des dénominations bretonnes et saxonnes, diffère de celui dont nous parlons ici. Le premier porte la plupart du temps sur des mots encore en usage et peu éloignés de leur forme primitive; l'autre sur des mots soumis à des causes innombrables d'altération, et qui ont dû traverser d'abord, pour nous arriver, l'épreuve périlleuse d'une prononciation et d'une orthographe étrangères.

2. Pour cette démonstration, que je pourrais donner bien plus complète si l'espace ne me manquait, je choisirai des mots gaulois transmis par les auteurs grecs et latins dans leur intégrité et expliqués par eux, de préférence aux noms de lieux, dont l'interprétation laisse toujours plus de place à l'arbitraire. D'ailleurs la Gaule, avant d'être conquise par les peuples du second rameau, avait reçu de ceux du premier rameau des dénominations topographiques qui n'ont pas dû toutes disparaître. On pense bien qu'il est impossible d'en faire le triage et de tracer à chacun des deux idiomes un cantonnement exact, au moyen des noms de localité. La similitude des radicaux produirait d'ailleurs en beaucoup de cas une confusion inévitable. C'est donc en général et par masses qu'il faut procéder. Si d'ailleurs, en considérant l'ensemble des mots gaulois donnés en entier par les anciens, on reconnaît qu'un grand nombre appartiennent au gaelique plutôt qu'au kymrique, il faudra bien en conclure que le gaelique a été parlé dans la Gaule : or, par qui l'aurait-il été, sinon par les peuples du premier rameau?

MOTS GAULOIS QUI SE RAPPORTENT PLUTOT AU GAELIQUE QU'AU KYMRIQUE.

Galba. Suétone nous dit que ce mot était gaulois et fut donné à un des ancêtres de l'empereur Galba, à cause de son embonpoint excessif :

Digitized by Google

dans les provinces de la Gaule, et en particulier dans celles de l'est et du midi, les mieux connues des anciens. Enfin, la langue gallo-latine du moyen âge et nos palois

« Quod præpinguis fuerit visus, quem *Galbam* Galli vocant. » Suet., Galb., 3. En gaelique, *Galbha* signifie force, grosseur; en kymrique, *Gallu* a la même acception, mais est plus éloigné du mot gaulois; tous deux, au reste, correspondent au sanscrit *Galb'*, être fort. Galbe s'est conservé dans les arts du dessin pour signifier rotondité, élargissement.

Gæsum. Ce mot, qui indiquait l'arme nationale des Gaulois, se retrouve encore dans plusieurs composés gaeliques : *gaisde,* armé (gæsatus); *gaisg,* bravoure, etc.; il manque en kymrique.

Sparus gallicus, l'épieu gaulois : gael. *sparr,* lance; kymr. *ysper;* armor. *sparr.*

Becco ou *Beccum.* « Id valet gallinacei rostrum. » Suet., Vitel., 18. — Bec d'oiseau. Gael. *beic;* kymr. *pig;* l'armoricain *bég* et *bék* reproduit les deux formes.

Mataris et *Materis,* matras, arme de jet : gael. *matag, meadag,* couteau; n'existe pas en kymrique.

Essedum, chariot de transport : gael. *ess,* un vaisseau.

Combennones. « *Benna,* lingua gallica, genus vehiculi appellatur : « unde vocantur Combennones in eadem benna sedentes. » Fest. — « In « vase quod vulgo benna dicitur. » Vit. S. Rom. *Ven* (*fen*), en gael., volture; *comh,* avec; en kymr., *cyf-gwain.* Le gaelique est plus rapproché.

Vernemetis. « Quod quasi *fanum ingens* gallica lingua docet. » Fortun., carm. 9. — Ce mot s'explique encore parfaitement par le gaelique :

1° *Ver* (*fear*), que Fortunat traduit par *ingens,* signifie, en gaelique, supérieur, excellent, proéminent; le kymrique *gwor* a le même sens; le sanscrit *vara* correspond à ces deux mots. Le *v* initial étant étranger aux langues gaelique et kymrique, on le rend dans la première par *f,* dans la seconde par *gw,* que l'on prononce *gou;* l'armoricain remplace cette dernière combinaison par *gu* et *go.*

2° *Nemetis,* temple. Gael. *neimheid,* consacré, saint. Ce mot ne se retrouve plus aujourd'hui en kymrique, quoique plusieurs localités appartenant au second rameau gaulois se soient appelées *Nemetum, Nemetacum, Drynemetum,* etc. L'orthographe latine fournit aussi la forme *Nimidæ.* « De sacris sylvarum quæ *Nimidas* vocant. » Conc. Lept. ap. Adel. Mithr., t. II, p. 65.

Calliomarchus. « Equi ungula. » Marcel. Burdig. *March,* cheval dans les deux langues gaelique et kymrique; *cala,* gael. dur; en kymr. *caled.*

romans et français contiennent un grand nombre de mots qui ne se retrouvent que dans le gaelique ou qu'on explique plus facilement et plus complétement par cette

Leuca, lieue. « Mensuras viarum nos milliaria dicimus, Græci stadia, Galli *leucas*. » Isid., Origin., xv, 16. — Λεύγη, μέτρον τι Γαλάταις. Hesych. — Au moyen âge, on disait *leuga, lega, levia*. — *Leug, leig, liag*, en gael., pierre, borne; *llêch* en kymr.; en armor. *lèv*, lieue.

Ἄββανας Κελτοὶ τοὺς κερκοπιθήκους..... Hesych. *Apa*, en gaelique, signifie singe; *epa*, en kymrique.

Uri « gallica vox est qua feri boves significantur. » Isid. — En gael. *uras*, force, puissance; manque en kymrique.

Volemum, « gallica lingua, bonum et magnum intelligunt. » Isid., xvii, 7. En gael. *follamhan*, grâce, ornement; manque en kymrique.

Rix, rigis : mot gaulois qui figure très-fréquemment à la terminaison des noms propres et paraît indiquer le commandement. Gael. *righ*, chef, roi; le kymrique *rhuy*, qui a le même sens, est plus éloigné; arm. *rhy*.

Betulla, bouleau. « Gallica hæc arbor, » dit Pline, l. xvi, c. 30. — Gael. *beithe*; armor. *bézô*; kymr. *bedw*.

Ratis, bruyère : mot gaulois suivant Marcellus de Bordeaux, 25. — Cette plante se nomme en gaelique *raith*; en gallois, *rhedyne*; en armor. *raden*.

Brace, fleur de farine, suivant Pline, qui donne ce mot pour gaulois : en gael., *bracho, braich* signifie l'orge germé, le malt; en kymr., *brâg*.

Le latin du moyen âge, entre autres mots encore aujourd'hui gaeliques nous fournit les suivants :

Lia (Ducange), lie de vin : en gael. *lia*, flux, humidité; armor. *lî*; gall. *llî*.

Mesga, « serum lactis, » du petit-lait: en gael. *meadgh*; en vieux français, mesgue et mègue.

Braium, « quod lutum interpretatur: » en vieux français, brai; gael. *brugh*; ne se retrouve pas en kymrique.

Braca, moles, agger; en vieux français, *braye*; gael. *bruach*; n'existe pas en kymrique.

Battus, batellus, bateau : gael. *bat*; kymr. *bad*.

Aripennis, arpent.

TERMINAISONS DE NOMS DE LIEUX.

Magum, magus, mot qui indique ordinairement une ville située en plaine. Gael. *magh*, plaine; kymr. *maes*. — Beaucoup de noms irlandais

Digitized by Google

langue que par le gallois ou le breton. Ce qu'il importe de prouver avant tout, dans notre thèse, c'est que le gaelique a été parlé en Gaule ; et non-seulement on le

se terminent ainsi : *ardmagh* (campus excelsus), *dearmagh* (campus roborum). — Cf. O'Connor, Antiq. hib., 11, 27.

Dunum, ville située sur une colline : gael. *dun*; kymr. *din*; armor. *doun*.

Dubrum, ruisseau : gael. *dobhar*, eau. *Vernodubrum*, ruisseau des aunes; *vern* (*fearn*), verne, aune; kymr. *gwern* et *dwfyr*. — *Dwr* en kymr. signifie eau; à en juger d'après les anciennes nomenclatures, ce mot appartient également à l'idiome gaelique.

Gilum, autre mot pour désigner un ruisseau : irl. *gil*, eau ; (en sanscr. *g'ala*); n'existe pas en kymrique.

Cœnobium *Mauzacum* in Avernis, « sic cognominatum eo quod *inter* « *aquas* sit conditum. » Gael. *meadhon*, milieu ; *aig*, eau. — *Aig* se retrouve en composition dans plusieurs mots gaeliques, par exemple, *aigean*, la mer.

Aven, eau, gael. *abhainn*, entre en composition dans un très-grand nombre de mots, Avenio, Aventicum, etc.; la forme kymrique est *awon*.

Tol, *dol*, élévation, excroissance. « Toles lingua gallica dicuntur quæ in faucibus intumescere solent. » Isid., Orig., II, 1. — Gael. *tol*; corn. et arm. *tal*; kymr. *tyl*.

La plupart des autres radicaux qui entrent dans la composition des noms de lieux gaulois, et qui sont kymriques, ont des correspondants en gaelique, ou s'y retrouvent intégralement.

Le suffixe gaelique *ach*, que le latin rend par *acus* et *acum*, et qui répond au sanscrit *aka*, sert à former les noms d'agents et les adjectifs; le suffixe kymrique est *awg*, plus éloigné de l'orthographe latine.

NOMS PROPRES.

Ogmius, l'Hercule gaulois, dieu de l'éloquence. *Ogham*, en gael., signifie lettres, écriture.

Apollon *Grannius* ou *Grannus* paraît avoir été une des principales divinités des Gaels d'Albainn, témoin l'inscription trouvée à Édimbourg : *Apollini Granno*. (Ir. Acad., XIV, 105). — *Grianus* et *Gaethus*, « sol et ventus. » O'Connor, I, 24, seqq.; II, 68. — Irl. *Grian*, le soleil. Apollon Grannus n'était pas un dieu topique, mais un dieu commun à toutes les races gauloises et adoré dans un grand nombre de lieux.

Vergobretus, nom du premier magistrat de la cité éduenne, se traduit

prouve, mais on fait voir en outre que la plupart des mots que les anciens nous ont donnés pour gaulois sont plus rapprochés des formes du gaelique que de celles du kymrique.

J'ai raisonné jusqu'à présent d'après les considérations historiques ou philologiques complétement indépendantes de la ressemblance du mot *Gael* avec les mots *Gallus*, *Galas* et *Galatès* qui nous ont été donnés par les Romains et les Grecs, comme représentant le nom générique du premier rameau gaulois : cette question devait se présenter enfin, et il est temps de l'aborder.

Gael est une contraction de Gadhel, lequel s'écrit aussi Gaidheal en vertu d'une règle particulière à l'orthographe gaelique, et dont l'explication n'importe pas ici.

C'est un des caractères essentiels des langues du groupe kymro-gaelique que l'adoucissement graduel de la dentale aspirée *dh*, jusqu'au point où elle disparaît entièrement. Dans les dialectes kymriques, tantôt elle se change en *z* ou en *h*, tantôt elle s'élide; dans les dialectes gaeliques,

en gaelique par *Ver-go-breith*, homme pour le jugement, grand juge : il avait droit de vie et de mort sur tous les citoyens. Cæs., Bell. Gall., I, 16.

Vercingetorix, nom du généralissime des Gaulois dans la guerre de l'indépendance, se traduit en gaelique par les mots *Ver-cinn-ceto-righ*, grand chef de cent têtes ou capitaine supérieur. On a essayé de rendre ce mot en kymrique par *gwr-cyncad-orwych, vir primus in pugna et præpotens;* explication bien arbitraire, comme on voit, et qui produit un mot bien éloigné de l'orthographe latine.

Ces exemples suffisent, je l'espère, pour prouver la thèse que je soutiens. Je ferai, avant de terminer, une remarque qui concerne l'orthographe de la langue gaelique. Dans les deux dialectes irlandais et écossais, l'*e* simple s'écrivait autrefois; mais l'orthographe moderne l'a éliminé presque partout, et l'a remplacé, au milieu et à la fin des mots, par les diphthongues *ea* et *ei*. Ainsi on trouve dans les anciens manuscrits *fer* pour *fear*, *cet* pour *ceit* et *ceut*. C'est cette ancienne orthographe qu'il faut suivre, autant que possible, dans les étymologies.

elle devient muette au milieu ou à la fin des mots, et prend le son de l'*y* au commencement, lorsqu'elle est suivie d'une voyelle douce. Il en résulte, comme on le peut penser, une grande variété d'orthographe pour le même mot, d'une branche à l'autre, et d'un dialecte à l'autre, au sein de la même branche; j'ajouterai (ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire) que les combinaisons de l'alphabet latin sont insuffisantes pour exprimer beaucoup de sons des langues kymro-galliques, et en particulier ceux qui se rattachent à cet affaiblissement de la dentale aspirée [1].

Que de bonne heure le mot *Gadhel* ait éprouvé les variations de prononciation et d'orthographe dérivant de l'affaiblissement du *dh*, on n'en saurait douter, quand on suit, à travers l'orthographe latine du moyen âge, les formes très-diverses qui le représentent, même dans le seul dialecte irlandais. On trouve bien *Gadelius*, *Gadhelus*, *Goedelus*, *Gœthulus*, *Gaythelus*, où la dentale se fait

1. Voici quelques exemples que je dois à l'obligeance de M. de la Villemarqué, dont la compétence en ces matières est si grande, comme on sait. Ils sont pris dans l'ensemble des idiomes kymro-gaeliques.

Adder (*Adher*), couleuvre, en gallois, s'écrit et se prononce *aer* en breton-armoricain.

Aradar, charrue, en cornique, et en gallois *araddr*, s'écrit et se prononce *arazr* et *arar* en armoricain.

Bleid, loup, cornique, *bleidd* gallois, *bleiz* et *blei* armoricain.

Bliddan, année, corn., *blizen*, armor., *blien*, manx, irl.

Blodon, fleur, cornique, *bloden* gallois, *bleuzuen* et *bleuen* armoricain.

Boddar, sourd, cornique, *beuddar* gallois, *bouzar* et *bouar* armor.

Brauder, frère, cornique, *brawdder* gallois, *brathair* (*braher*) irlandais, *breur* armoricain.

Cleden, épée, cornique, *cleddeu* gallois, *klézé* armor., et *klehon* et *klen* (selon les divers dialectes), *claidh* (*clai*) irlandais.

Guiden, arbre, cornique, *gwidden* gallois, *gwezen* et *gwehen* armor.

Ces exemples, pris au hasard, pourraient être multipliés presque à l'infini.

sentir; mais des documents d'une grande antiquité nous fournissent également la forme *Gayel*[1], où la dentale a disparu. La confession de saint Patrice porte *Gallicis* pour *Gadhelicis*[2]. Dans les mythes irlandais, un des ancêtres de la race gaelique qui l'amène d'Orient en Bretagne, est désigné par le nom de *Gol*[3]; et les chroniqueurs appellent souvent les Gaels *Geloni*. Toutes ces formes indiquent une disparition complète de la dentale. Des modifications analogues et pareillement très-anciennes se montrent dans le dialecte écossais; témoin le mot *Argail* (le comté d'*Argyle*), contraction de *Arre-Gaidhel*, frontière des Gaels, mot qui se trouve encore orthographié *Arth-Galo*[4]. On peut supposer avec vraisemblance que les dialectes gaeliques du continent admettaient ces contractions, qui existent encore aujourd'hui dans l'autre rameau, entre l'armoricain et le gallois. Rien ne s'oppose donc philologiquement à ce que, chez les nations galliques et gallo-kymriques de la Gaule, le mot *Gadhel* ait été prononcé de manière à représenter, pour des oreilles grecques et romaines, un son pareil à celui de *Gal* ou *Gâl*.

Une curieuse indication, contenue dans la première Triade galloise, vient fortifier cette hypothèse. Il y est dit qu'avant l'arrivée des Kymri, l'île de Bretagne portait le

1. Ford. ap. Diefenb. Celt., III.

2. Le saint appelle ses frères d'Irlande *Gallici fratres*. Cf. O'Conn., I, 110.

3. Golamh ou Milesius, auteur de a race milésienne; il se confond souvent, dans les légendes irlandaises, avec Gadhel ou Gaythelus, personnification de la race des Gaels.

4. Arregathel dicitur, quasi margo Scotorum, sive Hibernensium. — Apud Argail applicuerunt Scoti, qui et Hibernienses, quod sonat latine margo Scotorum, eo quod Scoti ibidem applicuerunt ad faciendum damna Britannis, vel quia locus ille proximior est Hibernis ad applicandum. Cf. Dief., III, p. 301.

nom de *Fel-Ynys, île de Miel,* que lui avaient donné les hommes de la *horde Gâl,* ses premiers habitants. Or, ce nom de *Fel-Ynys* est emprunté évidemment à celui d'*Inis-Fal,* un des anciens noms de l'Irlande [1], ce qui ne permet guère de douter que, par cette horde ou tribu *Gâl,* les Triades n'aient entendu les ancêtres communs des Irlandais et des habitants primitifs d'Albion. Le vieux récit gallois confirme ainsi, contrairement à certaines prétentions de la race kymrique exprimées ailleurs, l'antériorité des Gaels sur le sol de la Bretagne. Ajoutons que *Gâl,* qui fait au pluriel *Geli,* est appliqué, dans un autre endroit des Triades, aux peuples du littoral gaulois [2].

Nous retombons ici, on le voit, dans les formes grecques *Galas* et *Galatès.* Quant à la forme latine *Gallus,* quoique le passage de saint Patrice, cité plus haut, prouve qu'elle était appliquée, au ve siècle, même hors de la Gaule, elle s'éloigne assez notablement du mot gaelique par le redoublement de l'*l* qui en change la racine. *Gall,* aujourd'hui, en gaelique, signifie *étranger;* et rien n'autorise à croire que le mot ou son acception actuelle soit moderne; d'anciennes dénominations locales ou personnelles prouvent même absolument le contraire [3]. L'appellation latine *Gallus* ne rendant ainsi qu'avec une grande

1. Tri enw Ynys Prydain : cyn ei chiffanneddu y Gal Gre ai galwai Clas Merddyn; gwedi et chaffael y Fel Ynys... Trioedd. yn. Pryd., 1. — D'après les chroniques irlandaises, les Tuatha de Danan auraient donné à l'Irlande le nom d'Inisfail, à cause de la pierre fatale appelée *Lia-fail.* O'Connor, Rer. hibern. Script., I, 11, 25, II, 44, 62 et pass. — Cf. Beth., Ir. res., I, 32.

2. Geli Llydaw. — Trioedd. yn. Pryd., 14.

3. C'est le nom que donnent encore les montagnards d'Écosse aux Écossais de la plaine et aux Anglais. Galloway (Gallovidia), le pays des étrangers. — Dermitius... dicebatur *ni-Gal,* quasi Anglorum amicus. War., p. 35.

inexactitude le nom générique des Gaels, ceux-ci pouvaient très-légitimement la répudier, et César, à son tour, pouvait écrire la phrase qui a tant tourmenté les commentateurs : « Lingua nostra, Galli appellantur. »

III. DE L'AFFINITÉ DES LANGUES GAELIQUE ET KYMRIQUE ET DE LEUR COMMUNE ORIGINE.

J'ai déjà dit que les langues gaélique et kymrique ont entre elles des rapports étroits : elles forment en effet deux rameaux d'une même famille que les philologues appellent la famille celtique, et qui se rattache elle-même au grand tronc des langues indo-européennes, dont le sanscrit est l'idiome le plus ancien et le plus parfait. On retrouve dans le sanscrit, non-seulement la plupart des radicaux des langues celtiques, mais encore leurs formes grammaticales; en un mot, presque tous leurs éléments primordiaux. De savants travaux faits en France et en Allemagne ont amené à l'état de vérité incontestable cette affinité des langues celtiques au sanscrit, et probablement à une langue antérieure, parlée sur le plateau central de l'Asie, par une grande partie de la famille humaine, à l'origine des temps historiques.

Il résulte des travaux dont je parle, et de la comparaison des idiomes kymro-gaeliques avec les autres idiomes indo-européens, que le groupe celtique se serait séparé un des premiers du tronc commun, et aurait précédé en Europe les langues germaniques et slaves;

Que, bien qu'on retrouve dans le sanscrit l'ensemble du système phonétique de ce groupe, il présente dans quelques-uns de ses éléments vocaux des modifications régulières qui le caractérisent et le séparent fortement des autres groupes indo-européens.

Digitized by Google

Et en ce qui concerne les rapports du gaelique et du kymrique, la philologie démontre :

Que ces deux rameaux, après leur séparation de la souche originelle, ont dû se développer indépendamment l'un de l'autre, dans des circonstances particulières, et suivant des lois propres à chacun d'eux; qu'ils ont à la fois un caractère commun qui en fait une même famille, et des caractères individuels qui en font deux langues distinctes[1];

Que le gaelique, le plus riche des deux en radicaux sanscrits, paraît avoir, avec la langue sacrée de l'Inde, des liens plus directs et plus nombreux; ce qui ferait supposer que la race parlant gaelique se serait séparée la première du centre commun des populations indo-européennes, et n'aurait pas subi de grands mélanges.

Si nous appliquons à l'histoire ces données de la philologie, nous en conclurons que la famille kymro-gaelique ou gauloise est originaire des contrées orientales du monde; qu'elle a précédé en Europe la famille germanique, venue comme elle de l'Asie centrale, et probablement aussi la famille des peuples slaves; que la race parlant le gaelique, séparée la première du tronc indo-européen, a dû arriver la première dans l'occident de l'Europe, qu'enfin la race parlant le kymrique ne se serait de nouveau réunie à la race gaelique qu'après avoir longtemps séjourné, soit sur la limite de l'Europe et de l'Asie, soit dans les vastes contrées de l'Europe septentrionale. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que c'est

1. Entre le gallois et l'irlandais, la substitution des gutturales aux sifflantes est régulière, systématique et non accidentelle. Sous ce rapport comme sous d'autres, l'irlandais se rapproche du sanscrit, et le gallois des groupes zendique et germanique. (Pritchard, *Ethn. Celt.*)

précisément à cette conclusion que nous sommes arrivés déjà par la seule démonstration historique.

TRADITIONS HISTORIQUES DE LA FAMILLE GAULOISE.

I. TRADITIONS DES GAELS.

Les poëmes et les légendes dont se composent les traditions nationales des Irlandais, portent malheureusement l'empreinte d'une imagination fort désordonnée. Ce ne sont pas seulement les anachronismes et la confusion des histoires sacrée et profane qui déparent ces monuments; l'invraisemblance grossière de leurs fables les rend indignes la plupart du temps d'un examen sérieux. Les mêler aux faits que nous a transmis l'antiquité grecque et romaine, ce serait risquer d'obscurcir l'évidence de ceux-ci, et de compromettre en quelque sorte leur certitude. Pourtant les livres qui contiennent ces traditions sont anciens : la plupart ont été écrits entre le VIe siècle et le XIIe; et quelque juste défiance qu'ils inspirent, on peut encore chercher sur quel fond historique la vanité nationale et le goût des fictions ont construit cet édifice fantastique. En procédant avec la prudence que de telles recherches imposent, on reconnaît qu'en effet l'*histoire bardique* d'Irlande contient, au milieu de ses conceptions les plus bizarres, des indications ethnologiques qu'on ne doit point négliger, et que je résumerai comme il suit.

La race gaelique est originaire des contrées orientales du monde.

L'Irlande a été peuplée en partie par des tribus venues de la Gaule, en partie par des colonies sorties de la Galice et des autres cantons de l'Espagne habités par des

Celtes. La tradition gaelique des *Milésiens* établit entre la Celtique espagnole, les îles Britanniques et la Gaule des rapports d'affinité, admis au reste par l'histoire, mais développés dans les chroniques irlandaises sur un fond autre que celui de l'antiquité classique [1].

Les *Bolg* ou *Fir-Bholg,* chez lesquels il est facile de reconnaître une colonie de peuples belges, figurent, dans la tradition, comme des conquérants issus d'une autre race que les Gaels, mais appartenant à la même souche primitive, et descendant ainsi qu'eux de Neimheidh, patriarche oriental, père de Gadhelius ou Gayel, auteur de la race des Gaels. Les Bolgs, en quittant l'Asie, habitèrent longtemps sur les bords du Pont-Euxin, où les Grecs les réduisirent en servitude. De Thrace ils vinrent en Irlande, et en soumirent les habitants; puis expulsés bientôt à la suite d'une bataille sanglante, ils se disséminèrent dans l'île de Man et dans les Hébrides, où plusieurs noms de lieux rappellent encore leur passage [2].

Voilà ce que nous fournissent les documents irlandais. Quant à la tradition écossaise, elle fait d'*Albanus,* héros et type mythologique des Gaels de l'île de Bretagne, un frère de *Britus* ou *Brutus,* personnification de la race bretonne. Britus attaque son frère, le chasse des plaines qui bordent les monts Grampiens, et le force à passer la mer [3]; mais les Pictes et les fils de l'Hibernie reviennent et reconquièrent le vieux royaume d'Albanus.

1. On peut consulter, pour tout ce qui regarde les traditions gaeliques, la curieuse collection publiée par M. O'Connor, sous le titre de *Rerum hibernicarum Scriptores.* Bucking., 1814.

2. O'Conn., t. I, II, 60. — O' Flaherty, Ogyg., 66. — Beth., Gael, and Cymr., p. 427, seqq. — Les Belges furent vaincus à la bataille de Moytura, laquelle est restée presque aussi célèbre dans l'ancienne poésie irlandaise que le siége de Troye dans la poésie grecque. O'Connor, III, 37.

3. Duan Albannach, 3, ap. O'Conn., II, 125.

Suivant une autre version, le héros *Britannus*, petit-fils de *Nemetus* (Neimheidh), s'établit dans l'île de Bretagne quand elle est déjà occupée par les descendants immédiats du patriarche. On aperçoit dans tous ces symboles la double croyance à une affinité primitive entre les races gaelique et bretonne, et à l'antériorité de celle-là dans toute l'étendue des îles Britanniques [1].

II. TRADITIONS DES KYMRI.

Je parlerai avec plus de confiance des monuments traditionnels du pays de Galles. Attaqués d'abord avec acharnement par une critique superficielle ou même sottement passionnée, ils ne sont plus maintenant, quant à leur authenticité, l'objet d'aucun doute ; et quant à leur valeur historique, ils méritent assurément une attention sérieuse. Ce n'est pas qu'ils ne renferment, comme les documents irlandais, beaucoup d'erreurs, d'anachronismes et de fables, et que leur forme historique ne contraste par son étrangeté avec la sévérité de nos méthodes ; mais on y trouve, malgré tout, des faits d'une grande importance, qui cadrent bien avec les données grecques et romaines, quoique puisés à d'autres sources, et conservés évidemment par le souvenir national [2]. Il m'a donc été permis de recourir, quand je

1. Cf. Nenn. pass. — O'Conn., Rer. hib. Script., II.

2. La collection la plus complète des documents littéraires des Gallois a été publiée à Londres sous le titre de *The Myvyrian Archaiology of Wales*. Le premier volume est consacré aux *bardes* ou poëtes, en tête desquels figurent *Aneurin, Taliesin, Lywach Hen* et *Myrddin*, appelé vulgairement *Merlin*, personnages célèbres de l'île de Bretagne, au VIe siècle de l'ère chrétienne ; le second contient un recueil de souvenirs historiques nationaux, classés trois par trois, en raison, non pas de leur liaison ou de leur dépendance chronologique, mais de quelque analogie

l'ai pu, aux traditions écrites des Kymri : toutefois je l'ai fait avec la réserve que me commandaient d'abord une critique rigoureuse, puis le plan même de mon livre, fondé principalement sur les témoignages de l'antiquité classique. De toutes les branches de la science historique, l'ethnologie est celle que la tradition peut le plus souvent éclairer ; et c'est le cas pour la tradition kymrique, qui confirme pleinement, sur plusieurs points, les solutions que nous avions déjà obtenues par une autre voie.

En laissant de côté ces romans poétiques où les faits traditionnels, devenus méconnaissables, ont disparu sous la fiction, j'arriverai de prime abord aux documents historiques des Gallois. Ils donnent tous à la race des Kymri une origine orientale. Les Triades la font sortir de cette partie du pays de « *Haf* (pays de l'été) qui se « nomme *Deffrobani*, et où se trouve à présent Constan- « tinople. Ils vinrent de là à travers la *mer Brumeuse* « (l'océan Germanique), dans l'île de Bretagne et dans « le pays de Lydau (l'Armorike), où ils se fixèrent [1]. »

naturelle ou de quelque ressemblance frappante entre eux, et appelés, à cause de cette forme, *Triades historiques*. *M. Sharon Turner*, dans un excellent ouvrage intitulé *Défense de l'authenticité des anciens poëmes bretons* (London, 1803), a résolu la question relative à *Taliesin, Aneurin, Myrddin* et *Lywarch Hen* de la manière la plus décisive pour tout esprit juste et impartial. Nombre d'érudits gallois, entre autres M. William Owen, se sont occupés aussi avec succès de la question plus épineuse des Triades. Mais je dois recommander surtout à mes lecteurs français un morceau publié dans le troisième volume des *Archives philosophiques, politiques et littéraires* (Paris, 1818), modèle d'une critique fine et élégante, et où l'on reconnaît aisément la main du savant éditeur des *Chants populaires de la Grèce moderne*. Je saisis vivement cette occasion de témoigner à M. Fauriel toute ma reconnaissance pour les secours qu'il m'a permis de puiser dans son érudition si variée et pourtant si profonde. (*Note de la première édition.*)

1. Tri. 4. — *Où se trouve à présent Constantinople* paraît être une

Le barde Taliésin, qui vivait au vi^e siècle de notre ère, expose ainsi la même tradition dans ses vers :

« On dit qu'une race innombrable et sauvage te pos-
« séda la première, ô Bretagne, reine des îles ! Elle
« venait de l'Asie, de la contrée de *Gafis* [1]; mais quelle
« terre avait été son berceau ? On ne le sait pas. C'était
« un peuple ingénieux et adroit, un peuple de hardis
« pirates. Quand ils parurent vêtus de leurs longs man-
« teaux, nul n'osa se prétendre leur égal. Leur génie est
« devenu célèbre ; ils ont rempli l'Europe d'épouvante. »

Cette prétention au titre de premier occupant de l'île de Bretagne, inspirée et soutenue par la vanité nationale, figure souvent dans les monuments de la race kymrique, et Bède lui-même n'a pas craint de l'adopter. Toutefois les Triades la contredisent, d'accord en cela soit avec l'antiquité classique, soit avec les monuments irlandais [2]; et cette circonstance prouverait à elle seule que les Triades ont été rédigées sur un fond traditionnel très-ancien. Elles rapportent qu'au moment de l'arrivée des Kymri, la Bretagne se nommait *Fel-Ynis*, l'île de

addition de quelque copiste postérieur, une espèce de glose pour interpréter le mot inconnu de *Deffrobani*. Cependant cette intercalation n'est pas sans importance, parce qu'elle se fonde sur la tradition du pays.

1. Talies., Appeas. of Ludd. — Gafis est évidemment ici le Haf des Triades.

2. Je ne puis mieux faire que de transcrire ici le jugement de M. Turner sur les Triades galloises : « The historical Triads have been obviously « put together at very different periods. Some appear very ancient. Some « allude to circumstances about the first population, and early history of « the island, of which every other memorial has perished. The Triads « were noticed by Camden with respect. Mr Vaughan, the antiquary of « Hengurt, refers them to the seventh century. Some may be the records « of more ancient traditions, and some are of more recent date. I think « them the most curious, of the whole, of all the Welsh remains. » Vindic. of the anc. Brit. poems, p. 131.

Digitized by Google

miel, et que ce nom lui avait été donné par la *horde Gâl* [1], qui la possédait alors. Ces mêmes Triades, dans un autre endroit, appliquent le mot Gâl aux populations du littoral de la Gaule [2], d'où il faut conclure que la tradition suivie par les Triades rattachait la population primitive de la Bretagne au premier rameau gaulois. Elle le rattachait également aux Gaels d'Irlande, car, malgré la différence de signification qui s'est opérée dans le passage d'une langue à l'autre, *Fel-Ynis* est évidemment le même nom qu'*Inis-Fal*, un des surnoms les plus célèbres de l'Irlande, d'après les monuments gaeliques [3]. Enfin, et nous l'avons dit plus haut, il existe encore, dans le pays de Galles et l'île d'Anglesey, un vague souvenir d'une race antérieure aux Kymri, race de chasseurs, qui dressait, au lieu de chiens, des renards et des chats sauvages, et dont les habitations ruinées portent traditionnellement le nom de *maisons des Gaels* [4].

La parenté des Armorikes avec les Kymri, et l'époque de leur arrivée en Gaule, sont indiquées positivement par les Triades : ils étaient compris dans le premier ban d'invasion, que *Hu-le-Puissant* colonisa partie sur le littoral de la Gaule [5], partie dans l'*île de Miel*. Plus tard, Prydain, fils d'Aedd-le-Grand [6], passa dans cette île à la

1. Tri enw Ynys Prydain : cyn ei chyffanneddu y *Gal Gre* ai galway *Clas Merddyn ;* gwedi el chaffael y *Fel Ynys;* a gwedi caffael o Brydyn ab Aedd mawr hi, *Ynys Prydyn*. Tri. 1.

2. Geli Llydaw. Tri. 1.

3. *Inis-Fail, Insula fatidica*, où existait la fameuse pierre appelée *Lia-Fail*, siège des rois d'Irlande. — Cf. O'Connor, Rer. hibern. Script., I, 41, 25 ; II, 44, 62.

4. Cyttiaw y gwyddelod ; ou cyttiehr. gwyàdeloc. Cf. Lhuydh, Arch. brit. — Rowl. Mon. Ant. — Hor. brit., II, 31, 327.

5. Tri. 4, dont la traduction a été donnée à la page précédente.

6. A gwedi caffael o Brydyn ab Aedd mawr hi, Ynys Prydyn. Tri. 1. — Le nom de Prydain ne paraît pas avoir été totalement inconnu aux

tête des Brython, tribu des Kymri armoricains, et lui imposa le nom de Prydain ou Bretagne. Les Triades insistent sur cette circonstance, que les Brython sortaient de la souche originelle des Kymri ; qu'ils parlaient le même idiome que les Kymri d'Albion, et qu'ils se firent place dans cette île « sans opposition, ni combat, en équité et en paix [1]. »

Quant aux populations non kymriques de l'Irlande et de la Bretagne septentrionale, les Triades les confondent sous la commune dénomination de Gaels : suivant elles, les Irlandais sont des *Gwyddyl coch,* ou Gaels rouges, et les Pictes des *Gwyddyl Ffichti* [2].

Enfin les Triades et les bardes s'accordent sur plusieurs détails de l'établissement des Kymri lors de leur arrivée dans l'occident de l'Europe. C'était *Hu-le-Puissant* qui les conduisait ; prêtre, guerrier, législateur, et dieu après sa mort, il réunit tous les caractères d'un chef de théocratie : or, on sait qu'une partie des nations gauloises fut soumise longtemps à un gouvernement théocratique, celui des Druides. Ce nom même de *Hu* n'était point inconnu aux Grecs et aux Romains, qui appellent *Heus* ou *Hesus* un des dieux du druidisme. Un des fameux bas-reliefs trouvés sous le chœur de Notre-Dame de Paris représente le dieu *Hesus,* le corps ceint d'un tablier de bûcheron, une serpe à la main, coupant un chêne ; or, les traditions gauloises attribuent à Hu-le-Puissant de grands travaux de défrichement, et l'enseignement de l'agriculture à la race des Kymri [3].

anciens. Parthénius, dans ses Érotiques, donne le nom de Pretanos au héros dans lequel se personnifie la nation bretonne.

1. Trydydd oeddynt y Brython, ac o dir Llydaw y daethant a' u hanas o gyssefin al y Cymry... Tri. 5.

2. Tri. 7 et 4.

3. Tri. 4, 5, 56, 92. — Bard., pass.

CONCLUSION.

De la concordance de ces différents ordres de preuves résultent incontestablement les faits suivants :

1° Les Aquitains et les Ligures, quoique habitants de la Gaule, ne sont point de sang gaulois; ils appartiennent aux nations de sang ibérien.

2° Les nations de sang gaulois se partagent en deux branches, les *Galls* et les *Kymri*, que j'appellerai désormais *Kimris*, pour me conformer et à la prononciation ancienne, et aux formes grammaticales de notre langue. La parenté des Galls et des Kimris, donnée par l'histoire, est confirmée par le rapport de leurs idiomes et de leurs caractères moraux; elle paraît surtout évidente quand on les compare aux autres familles humaines près desquelles ils vivent, aux Ibères, aux Italiens, aux Germains. Mais il existe assez de diversité dans leurs habitudes, leurs idiomes, et les nuances de leur caractère moral, pour tracer entre eux une ligne de démarcation, reconnue par leurs propres traditions et attestée par les deux plus grandes autorités que l'ethnologie gauloise puisse invoquer, César et Strabon.

3° Leur origine n'appartient point à l'occident : leurs langues, leurs traditions, l'histoire enfin, la reportent en Asie. Si la cause qui sépara jadis les deux grandes branches de la famille gallo-kimrique se perd dans l'obscurité des premiers temps du monde, la catastrophe qui les rapprocha au fond de l'Occident, lorsque déjà elles étaient devenues étrangères l'une à l'autre, nous est du moins connue dans ses détails, et la date en peut être fixée historiquement.

Digitized by Google

Aux arguments sur lesquels j'ai appuyé dans cette Introduction le fait important, fondamental, de la division de la famille gauloise en deux races, se joint un troisième ordre de preuves non moins concluant, à mon avis, et dont mon livre est l'exposition. C'est dans le récit circonstancié des événements, dans les inductions qui ressortent des faits généraux, qu'éclate surtout cette dualité des nations gauloises; ce fait seul peut porter la lumière dans l'histoire intérieure de la Gaule transalpine, si obscure sans celà et jusqu'à présent si peu comprise; lui seul rend raison de la variété des mœurs, des grands mouvements d'émigration, de l'équilibre des ligues politiques, des groupements divers des tribus, de leurs affections, de leurs inimitiés, de leur désunion vis-à-vis de l'étranger.

Mon opinion sur la permanence d'un type moral dans les familles de peuples a été exposée plus haut; je crois non moins fermement à la durée des nuances qui différencient les grandes divisions de ces familles. Pour la Gaule, ces nuances ressortent clairement de la masse des faits, lesquels portent un caractère différent, suivant qu'ils appartiennent aux tribus de l'ouest et du nord, ou aux tribus de l'est et du midi, c'est-à-dire aux Kimris ou aux Galls. Les annales des temps modernes témoigneraient au besoin qu'elle a existé naguère, qu'elle existe encore de nos jours entre nos provinces occidentales, non mélangées de Germains, et nos provinces du sud-est; on l'observerait surtout dans toute sa pureté aux îles Britanniques, entre les Gaels de l'Irlande et les Kimris du pays de Galles.

Des travaux d'une autre nature sont venus ajouter une nouvelle évidence au résultat de mes recherches. Lorsque je fis paraître la première édition de mon his-

toire des Gaulois, un homme que l'Institut regrette à plus d'un titre, M. le docteur Edwards, avait conçu le plan d'une histoire naturelle des races humaines, à commencer par l'occident de l'Europe : ce qu'il a publié de ce grand travail concerne la population de la France, de l'Angleterre et de la haute Italie. Après de longs voyages et de nombreuses observations faites avec toute la rigueur de méthode qu'exigent les sciences physiques, avec toute la sagacité qui distinguait particulièrement l'esprit de M. Edwards, le savant naturaliste est arrivé à des conséquences identiques à celles de cette histoire. Il a constaté dans les populations issues de sang gaulois deux types physiques différents l'un de l'autre, et l'un et l'autre bien distincts des caractères empreints aux familles étrangères; types qui se rapportent historiquement aux Galls et aux Kimris. Bien qu'il ait trouvé sur le territoire de l'ancienne Gaule les deux races généralement mélangées entre elles (abstraction faite des autres familles qui s'y sont combinées çà et là), il a néanmoins observé que chacune d'elles existait plus pure et plus nombreuse dans certaines provinces, où l'histoire nous les montre en effet plus complétement séparées l'une de l'autre [1].

Si véritablement, malgré toutes les diversités de temps, de lieux, de mélanges, les caractères physiques des races persévèrent et se conservent plus ou moins purs, suivant des lois que les sciences naturelles peuvent déterminer; si pareillement les caractères moraux de ces races, résistant aux plus violentes révolutions

1. *Des caractères physiologiques des races humaines, considérées dans leurs rapports avec l'histoire, lettre à M. Amédée Thierry,* par W. F. Edwards, membre de l'Institut de France et de la Société royale de Londres.

sociales, se laissent bien modifier, mais jamais effacer ni par la puissance des institutions, ni par le développement progressif de l'intelligence; si en un mot il existe une individualité permanente dans les grandes masses de l'espèce humaine, on conçoit quel rôle elle doit jouer dans les événements de ce monde, quelle base nouvelle et solide son étude bien comprise peut fournir aux travaux de l'archéologie, quelle immense carrière elle ouvre à la philosophie de l'histoire.

FIN DE L'INTRODUCTION.

Google

HISTOIRE

DES GAULOIS

LIVRE PREMIER

ORIGINES GAULOISES. — GRANDES MIGRATIONS DES PEUPLES GAULOIS EN ESPAGNE, EN ILLYRIE, EN ITALIE. — FONDATION DE LA GAULE CISALPINE.

CHAPITRE PREMIER

De la race gallique. Son territoire; ses principales branches. — Ses conquêtes en Espagne; elles refoulent les nations ibériennes vers la Gaule, où les Ligures s'établissent. — Ses conquêtes en Italie; empire ombrien; sa grandeur, sa décadence. — Commerce des peuples de l'Orient avec la Gaule; colonies phéniciennes. — Hercule tyrien. — Colonies rhodiennes. — Colonie phocéenne de Massalie, sa fondation, ses progrès rapides. — De la race kimrique. Situation de cette race en Orient et en Occident au VIIe siècle avant notre ère; elle est chassée des bords du Pont-Euxin par les nations scythiques. — Elle entre dans la Gaule; ses conquêtes. — Grandes émigrations des Galls et des Kimris en Illyrie et en Italie. Situation respective des deux races.

Aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire de l'Occident, on trouve la race des Galls occupant le territoire continental compris entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan, ainsi que les deux grandes îles situées au nord-ouest, à l'opposite des bouches du Rhin et de la Seine. De ces deux îles, la

plus voisine du continent s'appelait *Albion* ou *Alb-in*, c'est-à-dire l'*Ile montueuse*[1]; l'autre portait le nom d'*Ierne*, ou plus correctement *Er-in*, l'*Ile de l'ouest*[2]. Enfin le territoire continental recevait spécialement la dénomination de *Terre des Galls* ou *Gaule*.

Mais la Gaule n'était pas possédée en totalité par la race qui lui avait donné son nom. Un petit peuple, d'origine, de langue, de mœurs toutes différentes[3], le peuple *aquitain*, habitait, à l'extrémité sud-ouest, l'angle compris entre les Pyrénées et l'Océan, et fermé au nord par le cours demi-circulaire de la Garonne. C'était une confédération de tribus ibériennes ou espagnoles qui avaient passé les Pyrénées à des époques inconnues : maîtresses d'un sol facile à défendre, elles s'y maintenaient indépendantes de la domination gallique.

Les Galls, dans ces temps reculés, menaient la vie des peuples chasseurs et pasteurs; plusieurs de leurs tribus se teignaient le corps avec une substance bleue, extraite du pastel[4]; quelques-unes se tatouaient. Leurs armes offensives étaient des haches et des couteaux de pierre; des flèches garnies d'une pointe en silex ou en coquillage[5]; des massues, des pieux durcis au feu,

1. *Alb* paraît avoir signifié *élevé* et *blanc*; *inn* est contracté de *innis*, île. — V. le dict. gael. d'Armstrong et le beau lexique de la Société écossaise, *Highland Society of Scotland*. — *Albion* insula, sic dicta ab albis rupibus quas mare alluit. Plin., XIV, 14.

2. *Eir*, ou *Jar*, l'occident.

3. Strab., l. IV, p. 176 et 189. *Aquitani*, dans les écrivains latins; Ἀκουϊτανοί, chez les Grecs. — V. l'Introduction.

4. Cæs., Bell. Gall., V, 24. — Mela, III, 6. — Plin., XXII, 2. — Herodian., l. III, p. 83. — Claudian., Bell. Get., v. 417.

5 On trouve fréquemment de ces armes en pierre, soit dans les tombeaux, soit dans les cavernes qui paraissent avoir servi d'habitation ou de refuge à la race gallique. Les armes en métal ne les remplacèrent

qu'ils nommaient *gais*[1], et d'autres appelés *catèïes* qu'ils lançaient tout enflammés sur l'ennemi[2]. Leur armure défensive se bornait à un bouclier de planches grossièrement jointes, de forme étroite et allongée. Ce fut le commerce étranger qui leur apporta des armes en métal, et l'art de les fabriquer eux-mêmes avec le cuivre et le fer de leurs mines. De petites barques d'osier garni de cuir composaient leur marine; et, sur ces frêles esquifs, ils affrontaient les parages les plus dangereux de l'Océan[3].

Leur société politique avait pour élément la famille ou la tribu; les tribus se groupaient en peuples ou nations, les nations en confédérations ou ligues qui portaient des noms empruntés soit à la nature topographique de leur canton, soit à quelque particularité de leur vie sociale.

Telles étaient la confédération des *Celtes*[4] ou tribus des bois, qui habitait les vastes forêts situées alors entre

que petit à petit; et, après leur introduction, les Gaulois continuèrent encore longtemps à faire usage des premières: aussi rencontre-t-on assez souvent les doux espèces réunies sous les mêmes tombelles.

1. En latin *gæsum;* en grec Γαισόν et Γαισός. Le mot *gais* n'est plus usité aujourd'hui dans la langue gaelique, mais un grand nombre de dérivés lui ont survécu; tels sont : *gaisde,* armé; *gaisg*, bravoure; *gas*, force, etc.

2. *Cateia,* jaculum fervefactum, clava ambusta. — Cf. Virg., Æn., VII, 741; Cæs., Bell. Gall., V, 43; Amm., Marcell., XXXI; Isid., Origin., XVIII, 7. On a cru retrouver le mot *cateia* dans le *gaelique gath-teth,* qui signifie *dard brûlant.* — V. Armstr., Gael. dict.

3. Naves vitiles corio circumsutæ in Britannico Oceano. Plin., VII, 57. — Solin., 23.

. . . . . Rei ad miraculum,
Navigia junctis semper aptant pellibus,
Corioque vastum sæpe percurrunt salum.
(Fest. Avien., Or. marit.)

4. V. l'Introduction.

les Cévennes et l'Océan, la Garonne et le pied des monts Arvernes; celle des *Armorikes*[1] ou tribus maritimes, qui comprenait généralement les nations riveraines de l'Océan[2]; celle des nations *Alpines*, qui occupaient les vallées des Alpes et se divisaient, suivant les régions de cette grande chaîne, en *Pennines*[3] ou des pics, *Craighes*[4] ou des rocs, *Nantuates* ou des torrents[5], etc.; celle des *Allobroges*[6] ou hommes du haut pays, répandue sur le versant occidental des Alpes, entre l'Arve au nord, l'Isère au midi, et le Rhône au couchant; les puissantes ligues des *Arvernes* ou hommes des hautes terres, qui possédaient le plateau élevé que nous appelons encore aujourd'hui l'Auvergne[7]; des *Helvètes*[8], qui tiraient peut-être leur nom de la vie pastorale qu'ils menaient au milieu des pâturages des Alpes; des *Séquanes*, qui devaient le leur à la rivière de Seine (Sequana[9]), dont ils touchaient la source au couchant, tandis qu'au levant ils s'étendaient jusqu'au

1. *Armhuirich* et *Armhoirick*, voisin de la mer (Lhuyd, Archæol. britann.); *Armorici*, *Aremorici*. — *Air*, *ar*, près, sur.

2. On trouve des traces de la grande extension donnée chez les anciens Galls à cette dénomination dans un passage où Pline constate que le littoral situé entre la Garonne et les Pyrénées s'était appelé autrefois Armorike. — Aquitanica, Aremorica antea dicta. Plin., IV, 17.

3. *Beinn*, *benn*, *penn*, sommet.

4. Alpes *graiæ* ou *græcæ* : *craig*, rocher.

5. Le radical *nant* a disparu des dialectes gaeliques; il s'est conservé en gallois, où, suivant Owen, il signifie toujours un courant d'eau. *Nance*, vallée, en cornique. Cf. Diefenbach, Celtica, I, 17.

6. *All*, haut; *bruig*, *broig*, *brog*, lieu habité, village.

7. Arverni; Arvernia, Alvernia; — *ar*, *al*, élevé; *fearann*, *verann*, terre, habitation.

8. *Elva* (*ealbha*), troupeau, bétail.

9. Σηκόανος ποταμὸς, ἀφ' οὗ τὸ ἐθνικὸν Σηκόανοι. Artemidor. ap. Steph. Byz. voc. Σηκόανος. Les Séquanes furent repoussés plus tard jusqu'à la Saône.

Jura; des *Édues,* qui avaient peuplé les contrées limitrophes de la moyenne Saône et de la haute Loire; des *Bituriges,* voisins occidentaux de la nation éduenne, ayant pour demeure l'espèce de presqu'île formée par la Loire, l'Allier et la Vienne, et d'autres encore.

Les Celtes et les Aquitains, qui n'étaient séparés que par la Garonne, se livrèrent sans doute plus d'une guerre; sans doute aussi une de ces guerres donna occasion à quelque bande celtique de franchir les passages occidentaux des Pyrénées et de pénétrer dans l'intérieur de l'Espagne, où d'autres bandes la suivirent. Le flot de cette première invasion se dirigea vers le nord et le centre de la péninsule, entre l'Èbre et la chaîne des monts Idubèdes; mais la population ibérienne ne se laissa pas aisément subjuguer. Une lutte longue et terrible s'engagea, sur le territoire envahi, entre la race indigène et la race conquérante. Affaiblies et fatiguées, toutes deux enfin se rapprochèrent, et de leur mélange, disent les historiens, sortit la nation celt-ibérienne, mixte de nom comme d'origine[1]. 1600 à 1500 av. J.-C.

La route de l'Espagne une fois tracée, de nombreuses émigrations galliques s'y portèrent successivement, et, se poussant l'une l'autre, finirent par occuper toute la côte occidentale depuis le golfe d'Aquitaine, jusqu'au détroit qui sépare la presqu'île du continent africain. Tantôt la population indigène se retirait devant

1. Οὗτοι γὰρ τὸ παλαιὸν περὶ τῆς χώρας ἀλλήλοις διαπολεμήσαντες, οἵ τε Ἴβηρες καὶ οἱ Κελτοὶ, καὶ μετὰ ταῦτα διαλυθέντες καὶ τὴν χώραν κοινῇ κατοικήσαντες, ἔτι δ' ἐπιγαμίας πρὸς ἀλλήλους συνθέμενοι, διὰ τὴν ἐπιμιξίαν λέγονται ταύτης τυχεῖν τῆς προσηγορίας. Diod. Sic., v, 33. — App., Bell. Hisp., 2.

— Profugique a gente vetusta
Gallorum, Celtæ miscentes nomen Iberis.
(Lucan., Pharsal., IV, v. 9.)

1000 à 1500 ce torrent; tantôt, après une résistance plus ou moins prolongée, elle suivait l'exemple des Celtibères, faisait la paix, et se mélangeait. Des Celtes allèrent s'établir dans l'angle sud-ouest de cette côte restée déserte à leur approche, et sous leur nom national, Celtici, y fondèrent un petit État qui eut pour frontières au sud et à l'ouest l'Océan, à l'orient le fleuve Anas, aujourd'hui la Guadiana [1]. D'autres Galls, dont la tribu n'est pas connue, s'emparèrent de l'angle nord-ouest; et le nom actuel du pays, la Galice, rappelle encore leur conquête [2]. La contrée intermédiaire conserva une partie de sa population qui, mélangée avec les vainqueurs, produisit la nation des Lusitains [3], non moins célèbres que les Celtibères dans l'ancienne histoire de l'Ibérie.

Par suite de ces conquêtes, la race gallique se trouva répandue sur plus de la moitié de la péninsule espagnole. La limite du territoire qu'elle occupait, mixte ou pure, pourrait être représentée par une ligne qui partirait des frontières de la Galice, longerait l'Èbre jusqu'au milieu de son cours, et suivrait la chaîne des monts Idubèdes pour se terminer à la Guadiana, comprenant ainsi tout l'ouest et une grande partie de la contrée centrale.

Mais les victoires des Galls au midi des Pyrénées eurent, pour leur patrie, un contre-coup funeste. Tandis

1. Herodot., II, 33; IV, 49. — Strab., III, p. 139. — Varr. ap. Plin., III. 3.

2. *Gallæcia, Callaicia.* Ils étaient divisés en quatre tribus : Artabri, Nerii, Præsamarcæ, Tamarici. Plin., IV, 34, 35. — Mela, III, 1. — Strab., loc. cit. et p. 152.

3. Plin., loc. cit. — Strab., ubi supr. — Mela, III, 1 et seqq. Consultez Humboldt, *Prueſung der Untersuchungen ueber die Urbewohner Hispaniens...* Berlin, 1821.

qu'ils se pressaient dans l'occident et le centre de l'Espagne, les nations ibériennes, déplacées et refoulées sur la côte de l'est, forcèrent les passages orientaux de ces montagnes. La nation des Sicanes, la première, pénétra dans la Gaule, qu'elle ne fit que traverser, et entra en Italie par le littoral de la Méditerranée[1]. Sur ses traces arrivèrent les Ligures, originaires de la chaîne de montagnes au pied de laquelle coule la Guadiana[2], et chassés de leurs pays par les Celtes conquérants. Trouvant la côte déblayée par les Sicanes, ils s'y fixèrent à demeure entre l'embouchure de la petite rivière du Ter en Espagne, et celle de l'Arno, embrassant dans une zone demi-circulaire, le golfe qui dès lors porta leur nom[3]. Plus tard, à mesure qu'ils se multiplièrent, leur établissement en Gaule s'étendit à l'occident du Rhône, jusqu'aux Cévennes; à l'orient jusqu'à l'Isère, aux Alpes et au Var[4]. Mais il resta parmi les tribus ligures, à l'est du Rhône principalement, quelques tribus galliques dont nous aurons plus d'une fois occasion de parler dans le cours de cette histoire. 1600 à 1500

L'irruption des peuples ibériens avait révélé aux Galls l'existence de l'Italie : ce fut de ce côté qu'ils se diri- 1400 à 1000

1. Σικανοὶ ἀπὸ τοῦ Σικανοῦ ποταμοῦ τοῦ ἐν Ἰβηρίᾳ ὑπὸ Λιγύων ἀναστάντες... Thucyd., vi, 2. — Serv, ad Æn., vii. — Ephor. ap. Strab., vi, p. 270. — Philist. ap. Diod. Sic., v, 6.

2. Λιγυστινή, πόλις Λιγύων τῆς δυτικῆς Ἰβηρίας ἐγγὺς, καὶ τῆς Ταρτησσοῦ πλησίον. Steph. Byz.

3. . . . . Celtarum manu
Crebrisque dudum prœliis. . . . .
Ligures... pulsi, ut sæpe fors aliquos agit,
Venere in ista quæ per horrentes tenent
Plerumque dumos. . . . . .
(Fest. Avien., Or. marit., v. 133 et seqq.)

4. La première fut appelée par les géographes anciens *Ibéro-Ligurie;* la seconde, *Celto-Ligurie,*

Digitized by Google

1400 à 1000 gèrent, lorsque l'excès de population ou toute autre cause vint déterminer chez eux de nouvelles migrations. Une bande nombreuse, composée d'hommes, de femmes et d'enfants de toute tribu, s'organisa sous le nom collectif d'*Ombres* ou *Ambra* [1] (*les vaillants, les nobles*), franchit les Alpes, et se précipita sur l'Italie.

L'Italie subalpine [2] présente à l'œil un vaste bassin que les Alpes bornent au nord, la mer supérieure [3] au levant, et du nord-ouest au sud-est, la chaîne des Apennins. D'occident en orient, cette plaine immense est traversée par le Pô, appelé aussi Éridan, qui, prenant sa source au mont Viso (Vesulus), se jette dans la mer supérieure, dont il couvre la plage d'eaux stagnantes. Ce roi des fleuves italiens [4], dans son cours de cent vingt-cinq lieues, reçoit presque toutes les rivières que versent, d'un côté, les Alpes occidentales, pennines et rhétiennes, de l'autre, les Alpes maritimes et l'Apennin ; sur sa rive gauche, la Doria (Duria), le Tésin (Ticinus), l'Adda (Addua), l'Oglio (Ollius), le Mincio (Mincius) ; sur sa rive droite, le Tanaro (Tanarus), sorti des Alpes maritimes, la Trébia et le Réno (Rhenus), sortis tous deux des Apennins [5]. Au nord du Pô, l'Adige (Athesis), fleuve moins

1. Plus correctement *Amhra*. De ce mot les Latins ont fait Ambro, onis, et Umber, bri : les Grecs Ἀμβρών, Ὄμβρος, Ὄμβριος, Ὀμβρικός. — V. ci-dessus l'Introduction, et cons. le savant Mémoire de Fréret, *Œuvres compl.*, t. IV, Paris, 1796 ; et *Académ. des inscript.*, XVIII, 82.

2. Italia subalpina, circumpadana, Ὑπαλπία.

3. *Mare superum*. Elle reçut le nom d'Adriatique après la fondation d'Adria, ou Hatrio, par les Étrusques. Celle qui baigne la côte occidentale de l'Italie s'appelait mer Inférieure, *mare Inferum*.

4. Fluviorum rex Eridanus. . . . . Virg., Georg., I.

5. Du temps de Pline, les affluents du Pô étaient au nombre de trente (III, 16). — Solin., 8. — Marcian., Capell., VI. On en compte aujourd'hui plus de quarante.

considérable que celui-ci, mais pourtant rapide et profond, descend des Alpes rhétiennes pour aller se perdre aussi dans les lagunes de la côte [1]. 1400 à 1000

La contrée circumpadane était célèbre chez les anciens, non moins par sa fertilité que par sa beauté ; et plusieurs écrivains n'hésitent pas à la placer au-dessus du reste de l'Italie [2]. Dès les temps les plus reculés, on vantait ses pâturages [3], ses vignes, ses champs d'orge et de millet [4], ses bois de peupliers et d'érables [5], ses forêts de chênes, où s'engraissaient de nombreux troupeaux de porcs, nourriture principale des peuplades italiques [6]. Elle était alors en presque totalité au pouvoir des Sicules [7], nation qui se prétendait *autochthone*, c'est-à-dire née de la terre même qu'elle habitait. Les Vénètes, petit peuple illyrien ou slave, s'y étaient conquis une place à l'orient, entre l'Adige, le Pô et la mer [8]. Au couchant, l'Apennin séparait les Sicules des Ligures, établis, comme nous venons de le dire, le long du golfe auquel ils avaient donné leur nom, jusqu'à l'embouchure de l'Arno.

Ce ne fut pas sans avoir longtemps résisté que les Sicules abandonnèrent aux envahisseurs gaulois leur terre natale ; les combats qu'ils soutinrent alors sont mentionnés par l'histoire comme les plus sanglants dont

1. Polyb., II, 15 et seqq.
2. Id., ibid. — Plut., in Mario, 10. — Tac., Hist., II, 17.
3. Plut., in Camillo, 16.
4. Polyb., II, 15 et seqq.
5. Plin., XVI, 15; XVII, 23. — Dionys. Perieg., v. 292. — Marcian. Heracl., Peripl. — Ovid., Metam., II.
6. Polyb., ub. supr.
7. Dion. Hal., I, 9; II, 1. — Plin., III, 4.
8. Herodot., l. I-V.

1400 à 1000 l'Italie eût encore été le théâtre [1]. Vaincus enfin, ils firent retraite vers la pointe méridionale [2], d'où ils passèrent dans la grande île qui prit d'eux le nom de Sicile. On peut fixer à l'an 1364 avant notre ère cet événement, qui livrait à la race gallique toute la vallée du Pô [3]. Les vainqueurs ne s'arrêtèrent pas là ; leurs conquêtes furent poussées de proche en proche jusqu'à l'embouchure du Tibre ; et ce fleuve, la Néra (Nar), et le Trento (Truentus), devinrent la limite d'un empire gaulois, qui, s'étendant jusqu'aux Alpes, embrassa plus de la moitié de l'Italie [4].

Possesseurs paisibles de ce grand territoire, les Ombres s'y organisèrent suivant les usages des nations galliques. Ils le partagèrent en trois régions ou provinces, déterminées par la nature du pays. La première, sous le nom d'*Is-Ombrie* [5] ou Basse-Ombrie, comprit les plaines circumpadanes ; la seconde, appelée *Oll-Ombrie* [6] ou Haute-Ombrie, renferma les deux versants de l'Apennin et le littoral montueux de la mer supérieure ; la côte de la mer inférieure, entre l'Arno et le Tibre, forma la troisième, et reçut la dénomination de *Vil-Ombrie* [7], qui peut signifier Ombrie littorale. Dans ces circonstances, les

1. Dion. Hal., I, 16.

2. Id., ibid. — Plin., III, 4.

3. Philist. ap. Dionys. Halic., loc. cit. — Fréret, t. IV, p. 200.

4. Dion. Hal., I, 20-28. — Plin., III, 14-15. — Cf. Cluver., Ital. antiq., II, 4.

5. *Is, ios*, bas, inférieur, Ἰσομβρία, Ἴσομβροι, Ἴσομβρες; en latin, *Insubria, Insubres*. — Fréret, mém. cité plus haut.

6. *Olombria, Olombri*, Ὀλομβρία, Ὄλομβροι. Ptolem. — *Oll, all*, haut, élevé. V. le lexique d'Armstrong.

7. *Vilombria*, Οὐιλομβρία. Ptolem. — *Bil* (irl.), *byle* (gallois), le bord d'un objet, la rive d'un fleuve. — V. les lexiques de la Société écossaise et d'Armstrong.

Ombres prirent un accroissement considérable de population [1]; ils comptèrent dans les seules provinces de l'Isombrie et de l'Ollombrie trois cent cinquante-huit grands bourgs que les historiens décorent du titre de villes [2]; leur influence s'étendit en outre sur toutes les nations italiques jusqu'à l'extrémité de la presqu'île. 1400 à 1000

Mais, dans le cours du XIe siècle, un peuple nouvellement émigré du nord de la Grèce entra en Italie par les Alpes illyriennes, traversa l'Isombrie comme un torrent, franchit l'Apennin, et envahit l'Ombrie maritime [3] : c'était le peuple des *Rasènes* [4], si célèbre dans l'histoire sous le nom d'Étrusques. Bien supérieurs en civilisation aux races de la Gaule et de l'Italie, les Étrusques connaissaient l'art de construire des forteresses et de ceindre leurs places d'habitation de murailles élevées et solides, art nouveau pour l'Italie, où toute l'industrie se bornait alors à rassembler au hasard de grossières cabanes sans plan et sans moyens de défense [5]. Une chose distinguait encore ce peuple des sauvages tribus ombriennes, c'est qu'il ne détruisait ou ne chassait point la population subjuguée; organisé, dans son sein, en caste de propriétaires armés, il la laissait vivre attachée à la glèbe du champ dont il l'avait dépouillée. Tel fut le sort des Ombres dans la partie de leur territoire située entre le cours du Tibre, l'Arno et la mer inférieure. Là dispa- 1000 à 600

1. Ἦν τοῦτο τὸ ἔθνος ἐν τοῖς πάνυ μέγα. Dion. Hal., I, 19.

2. Trecenta eorum oppida Tusci debellasse reperiuntur. Plin., III, 14. — Il restait encore dans la haute Ombrie, du temps de Pline, quarante-six villes; douze avaient péri.

3. Prius, cis Apenninum ad Inferum mare... Liv., V, 33.

4. Ce peuple ne reconnaissait pour son nom national que celui de *Rhasena*. On ignore d'où dérivait celui d'Étrusques que les Latins lui donnaient.

5. Tzetzes ad Lycophron., Alexandr., v. 717. — Rutil., Itinerar., I.

1000 à 600 rurent rapidement les traces de la domination gallique. Aux villages ouverts et aux cabanes de chaume succédèrent douze grandes villes fortifiées, habitation des conquérants et chefs-lieux d'autant de divisions politiques qu'unissait un lien fédéral [1]. Le pays prit le nom des vainqueurs, et fut appelé dès lors Étrurie.

Une fois constitués, les Étrusques poursuivirent avec ordre et persévérance l'expropriation de la race ombrienne; ils attaquèrent l'Ombrie circumpadane, qui, successivement et pièce à pièce, passa sous leur domination. Les douze cités étrusques se partagèrent par portions égales cette seconde conquête; chacune d'elles eut son lot dans les trois cents villages que les Galls y avaient possédés [2]; chacune d'elles y construisit une place de commerce et de guerre qu'elle peupla de ses citoyens [3]; ce fut là la Nouvelle-Étrurie [4]. Mais les Isombres ne se résignèrent pas tous à la servitude. Un grand nombre repassèrent dans la Gaule, où ils trouvèrent place soit parmi les Helvètes [5], soit parmi les tribus éduennes, sur les bords de la Saône [6]. Plusieurs se ré-

1. Strab., l. v, p. 216. — Serv., ad Virg., Æn., II, VIII et X. — Cf. Cluver., Ital. antiq., t. I, p. 344 et seqq.

2. Trecenta oppida Tusci debellasse reperiuntur. Plin., III, 14. — Strab., l. v, p. 216.

3. Trans Apenninum totidem quot capita originis erant coloniis missis... usque ad Alpes tenuere. Liv., v, 33. — Δώδεκα πόλεων... Diod. Sic., XIV, 113.

4. Serv., ad Virg.

5. Ils y furent connus sous le nom d'*Ambres, Ambro, onis*, d'où nous avons fait *Ambrons*. Plut., in Mario. Voyez ci-après, le récit de l'invasion des Cimbres.

6. Ils continuèrent à porter le nom d'Isombres, en latin, *Insubres*. Insubres, pagus Æduorum, Liv., v, 34. — Les *Umbranici*, qui habitaient un peu plus bas, sur la rive droite du Rhône, étaient probablement une de ces peuplades émigrées de l'Ombrie.

fugièrent dans les vallées des Alpes, parmi les nations liguriennes qui commençaient à s'étendre sur le versant occidental de ces montagnes, et vécurent au milieu d'elles sans se confondre, sans jamais perdre ni le souvenir de leur nation, ni le nom de leurs pères. Bien des siècles après le voyageur pouvait distinguer encore des autres populations alpines la race de ces exilés de l'Isombrie [1]. Même dans la contrée circumpadane, l'indépendance et le nom isombrien ne périrent pas totalement. Quelques tribus concentrées entre le Tésin et l'Adda, autour des lacs qui baignent le pied des Alpes pennines [2], résistèrent à tous les efforts des Étrusques, qu'ils troublèrent longtemps dans la jouissance de leur conquête. Désespérant de les dompter, ceux-ci, pour les contenir du moins, construisirent près de leur frontière la ville de Melpum, une des plus fortes places de la Nouvelle-Étrurie [3]. 1000 à 600

La nation ombrienne était réduite au canton montagneux qui s'étendait entre la rive gauche du Tibre et la mer supérieure ; les Étrusques vinrent encore l'y forcer, tandis que les peuples italiques, profitant de sa détresse, envahissaient sa frontière méridionale jusqu'au fleuve Æsis. Épuisée, elle demanda la paix et l'obtint. Avec le temps même, elle finit par s'allier intimement à ses anciens ennemis, dont elle adopta la civilisation, la religion, la fortune politique, volontairement toutefois, et

1. Insubrium exules. Plin., III, 17, 20. — Ils portaient vulgairement le nom collectif de Ligures. Caturiges Insubrium exules, unde orti Vagieni Ligures. Plin., loc. cit. — Plut., in Mario, 19. — Mais ils ne reconnaissaient point d'autre nom national que celui d'*Ambre* (Ambro). Plut., ibid. — Voyez ci-après le récit de l'invasion des Cimbres.

2. Liv., V, 33.

3. Plin., III, 17.

1000 à 600 sans renoncer à son indépendance [1] : mais dès lors elle ne fut plus qu'une nation italienne, et pour nous son histoire finit là. Cependant cette culture étrangère n'effaça pas complétement son caractère originel. L'habitant des montagnes ombriennes se distingua des autres peuples de l'Italie par des qualités et des défauts attribués généralement aux races gauloises : sa bravoure était brillante, impétueuse, mais on lui reprochait de manquer de persévérance ; il était irascible, querelleur, amoureux des combats singuliers : et cette passion avait même fait naître chez lui l'institution du duel judiciaire [2]. Quelques axiomes politiques des Ombres, parvenus jusqu'à nous, révèlent une morale forte et virile. « Ils pensent, » dit un écrivain, Nicolas de Damas, qui paraît avoir étudié particulièrement leurs mœurs, « ils pensent qu'il est « honteux de vivre subjugués; et que, dans toute guerre, « il n'y a que deux chances pour l'homme de cœur, « vaincre ou périr [3]. » Malgré l'adoption des usages étrusques, il se conserva dans les dernières classes de ce peuple quelque chose de l'ancien costume et de l'ancienne armure nationale : le *gais,* porté double, à la manière gauloise, fut toujours l'arme favorite du paysan de l'Ombrie [4].

1200 à 900 Tandis qu'au midi des Alpes, la race gallique éprouvait ces alternatives de fortune, elle recevait, au nord et

1. Hist. rom., passim. — Cf. Micali et Lanzi.

2. Ὀμβρικοὶ ὅταν πρὸς ἀλλήλους ἔχωσιν ἀμφισβήτησιν, καθοπλισθέντες ὡς ἐν πολέμῳ, μάχονται, καὶ δοκοῦσι δικαιότερα λέγειν οἱ τοὺς ἐναντίους ἀποσφάξαντες. Nic. Damasc. ap. Stob., serm. XIII.

3. Αἴσχιστον ἡγοῦνται ἡττημένοι ζῆν· ἀλλ' ἀναγκαῖον ἢ νικᾶν ἢ ἀποθνήσκειν. Id., ibid.

4. Pastorali habitu, binis gæsis armati... Liv., IX.

dans sa patrie d'origine, quelques germes de civilisation apportés par le commerce étranger. Ce fut, selon toute apparence, durant le XIIIe siècle que des navigateurs venus de l'Orient abordèrent pour la première fois à la côte méridionale des Gaules : attirés par la richesse naturelle du pays, ils y revinrent et y fondèrent des comptoirs. Les Pyrénées, les Cévennes, les Alpes recélaient alors à fleur de terre des mines d'or et d'argent; les montagnes de l'intérieur, d'abondantes mines de fer [1]; la côte de la Méditerranée, un grenat fin qu'on suppose avoir été l'escarboucle [2]; et les indigènes ligures ou gaulois pêchaient autour des îles, appelées aujourd'hui îles d'Hières, du corail dont ils ornaient leurs armes [3], et que sa beauté fit rechercher dans tout l'Orient. Le commerce importait en échange les articles ordinaires de la traite qui se faisait dans ces mers : du verre, des tissus de laine, des métaux ouvrés, des instruments de travail, surtout des armes [4]. 1206 à 900

Tout fait présumer que le commerce entre l'Asie et la Gaule dut son origine aux Phéniciens, qui, dès le XIe siècle, entourant d'une ligne immense de colonies et de comptoirs le bassin occidental de la Méditerranée, depuis Malte jusqu'au détroit de Calpé, s'en étaient arrogé la possession exclusive. A l'égard de la Gaule, ils ne se bornèrent pas à la traite du littoral; l'existence de leurs

1. Posidon., ap. Athen., VI, 4. — Strab., l. III, p. 146; l. IV, p. 190. — Aristot., Mirabil. ausc., p. 1115.

2. Theophrast., Lapid., p. 393-396. Lugd. Bat., 1613.

3. Coralium laudatissimum circa Stæchades insulas... Galli gladios adornabant eo. Plin., XXXII, 2.

4. Hom., Il., VI, 29; Od., XV, 424. — Ézéchiel, 27. — Cf. Heeren : Ideen ueber die Politik, den Verkehr und den Handel der vornehmsten Voelker der alten Welt.

1200 à 900 médailles dans des lieux éloignés de la mer, la nature de leur établissement surtout, témoignent qu'ils colonisèrent assez avant l'intérieur. L'exploitation des mines les attirait principalement dans le voisinage des Pyrénées, des Cévennes et des Alpes. Ils construisirent même, pour le service de cette exploitation, une route qui faisait communiquer la Gaule avec l'Espagne et avec l'Italie, où ils possédaient également des mines et des comptoirs. Cette route passait par les Pyrénées orientales, longeait le littoral de la Méditerranée gauloise, et traversait ensuite les Alpes par le col de Tende ; ouvrage prodigieux par sa grandeur et par la solidité de sa construction, et qui plus tard servit de fondement aux voies massaliotes et romaines [1]. Lorsque ces intrépides navigateurs eurent découvert l'océan Atlantique, ils nouèrent aussi des relations avec la côte occidentale de la Gaule ; surtout avec Albion et les îles voisines, où ils trouvaient à bas prix de l'étain [2] et une espèce de murex propre à la teinture noire [3].

Une antique tradition, passée d'Asie en Grèce et en Italie, où, n'étant plus comprise, elle se défigura, parlait de voyages accomplis dans tout l'Occident par le dieu tyrien, Hercule, et d'un premier âge de civilisation, que

1. Polyb. (III, 39) nous apprend que cette route existait avant la seconde guerre punique. Les Massaliotes y posèrent des bornes milliaires à l'usage des armées romaines qui se rendaient en Espagne. Elle n'était point l'ouvrage des Massaliotes, qui, à cette époque, n'étaient encore ni riches ni puissants dans le pays, et qui d'ailleurs ne le furent jamais assez pour une entreprise aussi colossale. V. ci-après, livre IV. — Les Romains remirent cette route à neuf, et en firent les deux voies *Aurelia* et *Domitia*.

2. Ce commerce fit donner aux îles Sorlingues le nom de *Cassitérides*, ou *Iles de l'Étain*.

3. Amat., de Restitutione purpurarum. Cons., Heeren, ouvr. cité.

Digitized by Google

les travaux du dieu avaient fait luire sur la Gaule. La Gaule, de son côté, conservait une tradition non moins ancienne, et qui n'était pas sans rapport avec celle-là. Le souvenir vague d'un état meilleur amené par les bienfaits d'étrangers puissants, de conquérants d'une race divine, se perpétuait de génération en génération parmi les peuples galliques; et lorsqu'ils entrèrent en relation avec les Grecs et les Romains, frappés de la coïncidence des deux traditions, ils adoptèrent tous les récits que ceux-ci leur débitèrent sur Hercule [1]. 1800 à 900

Quiconque réfléchit à l'amour de l'antiquité orientale pour les symboles, cesse de voir dans l'Hercule phénicien un personnage purement fabuleux, ou une pure abstraction poétique. Le dieu né à Tyr le jour même de sa fondation, protecteur inséparable de cette ville où sa statue est enchaînée dans les temps de périls publics; voyageur intrépide, posant et reculant tour à tour les bornes du monde; fondateur de villes tyriennes, conquérant de pays subjugués par les armes tyriennes; un tel dieu n'est autre en réalité que le peuple qui exécuta ces grandes choses: c'est le génie tyrien personnifié et déifié. Tel les faits nous montrent le peuple, tel la fiction nous peint le héros; et l'on pourrait lire dans la légende de la divinité l'histoire de ses adorateurs. Le détail des courses d'Hercule en Gaule confirme pleinement ce fait général: on y suit, en quelque sorte pas à pas, la marche, les luttes, le triomphe, puis la décadence de la colonie dont il est le symbole évident.

C'est à l'embouchure du Rhône que la tradition orientale le fait arriver; c'est près de là qu'elle lui fait soute-

1. Incolæ id magis omnibus adseverant, quod etiam nos legimus in monumentis eorum incisum, Herculem..... Amm. Marcell., xv, 9.

1200 nir un premier et terrible combat. Assailli à l'improviste
à par Albion et Ligur[1], enfants de Neptune, il a bientôt
900 épuisé ses flèches, et va succomber, lorsque Jupiter envoie du ciel une pluie de pierres; Hercule les ramasse, et, avec leur aide, parvient à repousser ses ennemis[2]. Le fruit de cette victoire est la fondation de la ville de Nemausus (Nîmes), à laquelle un de ses compagnons ou de ses enfants donne son nom[3]. Il serait difficile de ne pas reconnaître sous ces détails mythologiques le récit d'un combat livré par des montagnards de la côte aux colons phéniciens, dans les champs de la *Crau*[4], sur la rive gauche du Rhône, non loin de son embouchure; combat dans lequel les cailloux, qui s'y trouvent accumulés en si prodigieuse quantité, auraient servi de munitions aux frondeurs phéniciens.

Vainqueur de ses redoutables ennemis, le dieu appelle autour de lui les peuplades indigènes éparses dans les bois; hommes de toute tribu, de toute nation, de toute race, accourent à l'envi pour participer à ses bienfaits. Ces bienfaits sont l'enseignement des premiers arts et l'adoucissement des mœurs. Lui-même il leur construit des villes, il leur apprend à labourer la terre; par

1. Æschyl., Prometh. solut. ap. Strab., l. IV. p. 183. — Mela, II, 5. — Tzetz. ad Lycophr. Alex. — Eustath. ad Dionys. Perieg.

2. *Albion*. Mela, II, 5. — Ἀλεβίων. Apollod., Biblioth., II. — Tzetz., ub. supr. — *Alb*, montagne. Une tribu de montagnards de cette côte portait le nom d'Albici (Cæs., Bell. civ., I, 34) ou de Ἀλβίοικοι (Strab., l. IV).

3. Steph. Byz., voc. Νεμαυσός. — M. de la Saussaye a consacré aux médailles de *Nemausus* ou *Namasus* un des chapitres les plus intéressants de son excellent ouvrage intitulé *Numismatique de la Gaule narbonnaise*.

4. C'est le nom que porte aujourd'hui une plaine immense, couverte de cailloux, située près du Rhône, entre Arles et la mer. *Crau*, gael. *craig*, pierre.

son influence toute-puissante, les immolations d'étrangers sont abolies; les lois deviennent moins inhospitalières et plus sages [1]; enfin les *tyrannies*, c'est-à-dire l'autorité absolue des chefs de tribu et des chefs militaires, sont détruites et font place à des gouvernements *aristocratiques* [2], constitution favorite du peuple phénicien. Tel est le caractère constant des conquêtes de l'Hercule tyrien en Gaule, comme dans tout l'Occident. 1200 à 900

Si nous continuons à suivre sa marche, nous le voyons, après avoir civilisé le midi de la Gaule, s'avancer dans l'intérieur par les vallées du Rhône et de la Saône. Mais un nouvel ennemi l'arrête; c'est Tauriske [3], montagnard farouche et avide qui ravage la plaine, désole les routes et détruit tout le fruit des travaux bienfaisants du dieu; Hercule court l'attaquer dans son repaire et le tue. Il pose alors sans obstacle les fondements de la ville d'Alésia sur le territoire éduen. Ainsi, quelque part qu'Hercule mette le pied, il trouve des amis et des ennemis; des amis parmi les tribus de la plaine, des ennemis dans les montagnes où la barbarie et l'indépendance sauvage se retranchent et lui résistent.

« Alésia, disent les récits traditionnels, fut construite « grande et magnifique; elle devint le foyer et la ville « mère de toute la Gaule [4]. » Hercule l'habita, et, par ses mariages avec des filles de rois, la dota d'une génération

1. Κατέλυσε τὰς συνήθεις παρανομίας καὶ ξενοκτονίας. Diod. Sic., IV 19. — Καθιστὰς σωφρονικὰ πολιτεύματα. Dionys. Halic.. I, 41.

2. Παρέδωκε τὴν βασιλείαν τοῖς ἀρίστοις τῶν ἐγχωρίων. Diod. Sic., IV, 19. — Dionys. Halic., I, 41.

3. Tauriscus. Amm. Marcell., XV, 9. — Caton, cité par Pline (III, 20), place dans les Alpes une grande confédération de peuples tauriskes. — *Tor*, hauteur, sommet.

4. Ἔκτισε πόλιν εὐμεγέθη Ἀλησίαν... ἁπάσης τῆς Κελτικῆς ἑστίαν καὶ μητρόπολιν. Diod. Sic., IV, 19.

1200 à 900 forte et puissante. Cependant, lorsqu'il eut quitté la Gaule pour passer en Italie, Alésia déchut rapidement; les sauvages des contrées voisines s'étant mêlés à ses habitants, tout rentra peu à peu dans la barbarie [1]. Avant son départ, continuent les mythologues, Hercule voulut laisser de sa gloire un monument impérissable. « Les « dieux le contemplèrent fendant les nuages et brisant « les cimes glacées des Alpes [2]. » La route dont on lui attribue ici la construction, et à laquelle son nom fut attaché, est celle-là même que nous mentionnions tout à l'heure comme un ouvrage des Phéniciens, et qui conduisait de la côte gauloise en Italie, par le col de Tende.

900 à 600 Au déclin de l'empire phénicien, ses colonies maritimes en Gaule tombèrent entre les mains des Rhodiens, puissants à leur tour sur la Méditerranée; ses colonies intérieures disparurent. Les Rhodiens construisirent quelques villes, entre autres Rhoda ou Rhodanousia [3], près des bouches libyques du Rhône; mais leur domination fut de courte durée. Leurs établissements étaient presque déserts, et le commerce entre l'Orient et la Gaule presque tombé, quand les Phocéens arrivèrent.

600 à 587 Ce fut l'an 600 avant Jésus-Christ que le premier vaisseau phocéen jeta l'ancre sur la côte gauloise, à l'est du Rhône; il était conduit par un marchand nommé Euxène [4], occupé d'un voyage de découvertes. Le golfe

1. Πάντας τοὺς κατοικοῦντας ἐκβαρβαρωθῆναι συνέβη. Diod. Sic., IV, 19.

2. Scindentem nubes, frangentemque ardua montis
Spectarunt Superi. . . . Sil. Ital., III, v. 497-498.

Virg., Æn., VI. — Diod. Sic., IV, 19. — Dionys. Halic., I, 41. — Amm. Marcell., XV, 9.

3. Plin., III, 4. — Hieronym., Comment. Epist. ad Galat., II, 3. — Isid., Origin., XIII, 21. — Voy. ci-après, livre IV.

4. Aristot., apud Athenæum, XIII, 5.

où il aborda dépendait du territoire des Ségobriges, une 600
des tribus galliques qui s'étaient maintenues libres au à
milieu de la population ligurienne. Le chef ou roi des 587
Ségobriges, que les historiens appellent Nann, accueillit avec amitié ces étrangers, et les emmena dans sa maison, où un grand repas était préparé; car ce jour-là il mariait sa fille [1]. Mêlés parmi les prétendants galls et ligures, les Grecs prirent place au festin, qui se composait, selon l'usage, de venaison et d'herbes cuites [2].

La jeune femme, nommée Gyptis, selon les uns, et Petta suivant les autres [3], ne parut point pendant le repas. La coutume ibérienne [4], conservée chez les Ligures et adoptée par les Ségobriges, voulait qu'elle ne se montrât qu'à la fin, portant à la main un vase rempli de quelque boisson [5], et celui à qui elle présentait à boire devait être réputé l'époux de son choix. Au moment où le festin s'achevait, elle entra donc, et, soit hasard, soit toute autre cause [6], dit un ancien narrateur, elle s'arrêta en face d'Euxène et lui tendit la coupe. Ce choix imprévu frappa de surprise tous les convives. Nann, croyant y reconnaître une inspiration supérieure et un ordre de ses dieux [7], appela le Phocéen son gen-

1. Aristot., loc. cit. — Just., XLIII, 3.

2. Diod. Sic., V, 39.

3. Gyptis. Just., loc. cit. — Πέττα. Aristot., ap. Athen., ubi supr.

4. Elle subsiste encore aujourd'hui dans plusieurs cantons du pays basque en France et en Espagne.

5. Justin dit que cette boisson était de l'eau : Virgo quum juberetur... aquam porrigere (XLIII, 3); Aristote, que c'était du vin mêlé d'eau : Φιάλην κεκραμένην (ap. Athen., loc. cit). Ce vin, si c'était du vin, provenait du commerce étranger, car la vigne n'était pas encore introduite en Gaule.

6. Εἴτε ἀπὸ τύχης, εἴτε καὶ δι' ἄλλην τινὰ αἰτίαν. Aristot. ubi sup.

7. Τοῦ πατρὸς ἀξιοῦντος ὡς κατὰ θεὸν γενομένης τῆς δόσεως... Id., ibid.

600 à 587 dre, et lui concéda pour dot le golfe où il avait pris terre. Euxène voulut substituer au nom que sa femme avait porté jusqu'alors un nom tiré de sa langue maternelle; par une double allusion au sien et à leur commune histoire, il la nomma Aristoxène, c'est-à-dire *la meilleure des hôtesses*.

Sans perdre de temps, Euxène avait fait partir pour Phocée son vaisseau et quelques-uns de ses compagnons, chargés de recruter des colons dans la mère patrie. En attendant, il travailla aux fondations d'une ville qu'il appela Massalie [1]. Elle fut construite sur une presqu'île creusée en forme de port vers le midi, et attenante au continent par une langue de terre étroite [2]. Le sol de la presqu'île était sec et pierreux; Nann, par compensation, y joignit quelques cantons du littoral encore couvert d'épaisses forêts [3], mais où la terre, fertile et chaude, fut jugée par les Phocéens convenir parfaitement à la culture des arbres de l'Ionie.

Cependant les messagers d'Euxène atteignirent la côte de l'Asie-Mineure et le port de Phocée; ils exposèrent aux magistrats les merveilleuses aventures de leur voyage [4], et comment, dans des régions dont elle ignorait presque l'existence, Phocée se trouvait tout à coup maîtresse d'un territoire et de la faveur d'un roi puissant. Exaltés par ces récits, les jeunes gens s'enrôlèrent en foule, et le

1. Μασσαλία, en latin, *Massilia*, et par corruption dans la basse latinité, *Marsilia* (Cosmog. Raven. anonym., I, 17); d'où sont venus le mot provençal *Marsillo*, et le mot français *Marseille*.

2. Fest. Avien., Or. marit. — Eumen., Paneg. Constant., 19. — Dionys. Perieg. — Just., XLIII, 3. — Cæs., Bell. civ., III, 1. — Voyez ci-après, livre IV.

3. Liv., V, 34.

4. Reversi domum, referentes quæ viderant, plures sollicitavere. Just., XLIII, 3.

trésor public, suivant l'usage, se chargea des frais de transport, et fournit des vivres, des outils, des armes, diverses graines ainsi que des plants de vigne et d'olivier[1]. A leur départ, les émigrants prirent au foyer sacré de Phocée du feu destiné à brûler perpétuellement au foyer sacré de Massalie, vivante et poétique image de l'affection qu'ils promettaient à la mère patrie; puis les longues galères phocéennes à cinquante rames[2], et portant à la proue la figure sculptée d'un phoque, s'éloignèrent du port. Elles se rendirent premièrement à Éphèse, où un oracle leur avait ordonné de relâcher. Là, une femme d'un haut rang, nommée Aristarché, révéla au chef de l'expédition que Diane, la grande déesse éphésienne, lui avait ordonné en songe de prendre une de ses statues, et d'aller établir son culte en Gaule; transportés de joie, les Phocéens accueillirent à leur bord la prêtresse et sa divinité, et une heureuse traversée les conduisit dans les parages des Ségobriges[3]. 600 à 587

Massalie alors prit de grands développements; des cultures s'établirent; une flotte fut construite; et plusieurs des anciens forts, bâtis sur la côte par les Phéniciens et les Rhodiens, furent relevés et reçurent des garnisons. Ces empiétements et une si rapide prospérité alarmèrent les Ligures; craignant que la nouvelle colonie ne les asservît bientôt, comme avaient déjà fait les Phéniciens, ils se liguèrent pour l'exterminer, et elle ne dut son salut qu'à l'assistance du père d'Aristoxène. Mais ce fidèle protecteur mourut, et bien loin de partager la vive affection de Nann à l'égard des Phocéens, son fils

1. Just., XLIII, 3.
2. Herodot., I. 163.
3. Strab., l. IV, p. 179. Voyez ci-après, livre IV,

600 à 587 et héritier Coman nourrissait contre eux une haine secrète. Sans en avoir la certitude, la confédération ligurienne le soupçonnait; pour sonder les intentions cachées du roi ségobrige, elle lui députa un de ses chefs, qui s'exprima en ces termes :

« Un jour une chienne pria un berger de lui prêter « quelque coin de sa cabane pour y faire ses petits; le « berger y consentit. Alors la chienne demanda qu'il lui « fût permis de les y nourrir, et elle l'obtint. Les petits « grandirent, et, forte de leur secours, la mère se dé- « clara seule maîtresse du logis. O roi! voilà ton his- « toire. Ces étrangers qui te paraissent aujourd'hui faibles « et méprisables, demain te feront la loi, et opprimeront « notre pays [1]. »

Coman applaudit à la sagesse de ce discours, et ne dissimula plus ses desseins; il se chargea même de frapper sans délai sur les Massaliotes un coup aussi sûr qu'imprévu.

On était à l'époque de la floraison de la vigne, époque d'allégresse générale chez les peuples de race ionienne [2]. La ville de Massalie tout entière était occupée de joyeux préparatifs; on décorait de rameaux verts, de roseaux, de guirlandes de fleurs, la façade des maisons et les places publiques. Pendant les trois jours que durait la fête, les tribunaux étaient fermés et les travaux suspendus. Coman résolut de profiter du désordre et de l'insouciance qu'une telle solennité entraînait d'ordinaire, pour s'emparer de la ville et en massacrer les habitants.

1. Non aliter Massilienses, qui nunc inquilini videantur, quandoque regionum dominos futuros. Just., XLIII, 4.

2. Meursii Græc. fer. (t. III, p. 798.) — Cette fête s'appelait les *Anthesteria* ; Justin l'a confondue avec les *Floralia* des Romains (XLIII, 4).

D'abord il y envoya ouvertement, et sous prétexte d'assister aux réjouissances, une troupe d'hommes déterminés; d'autres s'y introduisirent en se cachant avec leurs armes au fond des chariots qui, des campagnes environnantes, conduisaient à Massalie une grande quantité de feuillage [1]. Lui-même, dès que la fête commença, alla se poster en embuscade dans un petit vallon voisin avec sept mille soldats, attendant que ses émissaires lui ouvrissent les portes de la ville plongée dans le double sommeil de la fatigue et du plaisir. 600 à 587

Ce complot si perfidement ourdi, l'amour d'une femme le déjoua. Une proche parente du roi, éprise d'un jeune Massaliote, courut lui tout révéler, le pressant de fuir et de la suivre [2]. Celui-ci dénonça la chose aux magistrats. Les portes furent aussitôt fermées, et l'on fit main basse sur les Ségobriges qui se trouvèrent dans l'intérieur des murs. La nuit venue, les habitants, tous armés, sortirent à petit bruit pour aller surprendre Coman au lieu même de son embuscade. Ce ne fut pas un combat, ce fut une boucherie. Cernés et assaillis subitement dans une position où ils pouvaient à peine agir, les Ségobriges n'opposèrent aux Massaliotes aucune résistance; tous furent tués, y compris le roi [3]. Mais cette victoire ne fit qu'irriter davantage la confédération ligurienne; la guerre se poursuivit avec acharnement; et Massalie, épuisée par des pertes journalières, allait succomber, lorsqu'un événement qui bouleversait tout le pays d'alentour survint à

1. Plures scirpeis latentes, frondibusque supertectos, induci vehiculis jubet. Just., XLIII, 4.

2. Adulterare cum Græco adolescente solita, in amplexu juvenis, miserata formæ ejus, insidias aperit, periculumque declinare jubet. Id. ibid.

3. Cæsa sunt cum ipso rege septem millia hostium. Id., ibid.

Digitized by Google

600 à 587 propos pour la sauver[1]. Il est nécessaire à l'intelligence de cet événement et de ceux qui le suivirent, que nous interrompions quelques instants le fil de ce récit, afin de reprendre les choses d'un peu plus haut.

1100 à 631 Au nord de la Gaule habitait un grand peuple lié primitivement à la même famille humaine que les Galls, mais qui leur était devenu étranger par l'effet d'une longue séparation[2] : c'était le peuple des Kimris. Comme toutes les races menant la vie vagabonde et nomade, celle-ci occupait une immense étendue de pays : tandis que la Chersonèse taurique et la côte occidentale du Pont-Euxin étaient le siége de son établissement principal[3], son avant-garde errait le long du Danube[4]; et les tribus de son arrière-garde parcouraient les bords du Tanaïs et du Palus-Méotide. Les mœurs sédentaires avaient pourtant commencé à s'introduire parmi les Kimris; les tribus de la Chersonèse taurique bâtissaient des villes et cultivaient la terre[5]; mais le gros de la nation tenait encore avec passion à ses habitudes de courses et de brigandages.

Dès le XIe siècle, les incursions de ces bandes à travers la Colchide, le Pont, et jusque sur le littoral de la mer Égée, répandirent par toute l'Asie l'effroi de leur

1. Liv., v, 34.

2. Voyez l'Introduction de cet ouvrage.

3. Herodot., IV, 11, 12.

4. Posid. ap. Plut., in Mario, 10 et seqq.

5. Strabon (l. XI, p. 494) appelle *Kimmericum* une de leurs villes; Scymnus lui donne le nom de *Kimmeris* (v. 201, 202). — Éphore, cité par Strabon (l. V, p. 244), rapporte que plusieurs d'entre eux habitaient des caves qu'ils nommaient *argil* : Ἔφορός φησιν αὐτοὺς ἐν καταγείοις οἰκίαις οἰκεῖν ἃς καλοῦσιν ἀργίλλας. *Argel*, en langue cambrienne, signifie un *couvert*, un *abri*. Taliesin. W. Archæol., p. 80. — Merdhin Afallenau. W. arch., p. 152.

nom[1]; et l'on voit les Kimris ou *Kimmerii*, ainsi que les Grecs les appelaient euphoniquement, jouer dans les plus anciennes traditions de l'Ionie un rôle important, moitié historique, moitié fabuleux[2]. Comme la croyance religieuse des Grecs plaçait le royaume des ombres et l'entrée des enfers autour du Palus-Méotide, sur le territoire même occupé par les Kimris, l'imagination populaire, accouplant ces deux idées de terreur, fit de la race kimmérienne une race infernale, anthropophage, non moins irrésistible et non moins impitoyable que la mort, dont elle habitait les domaines[3]. 1100 à 631

Pourtant, si l'on en croit d'autres sources historiques, ces tribus du Palus-Méotide, si redoutées dans l'Asie, n'étaient ni les plus belliqueuses, ni les plus sauvages de leur race. Elles le cédaient de beaucoup, sous ces deux rapports, à celles qui parcouraient l'intérieur du continent européen[4], marchant l'été, se retranchant l'hiver dans leurs camps de chariots, et toujours en guerre avec les peuplades illyriennes ou slaves, non moins sauvages qu'elles. Il est très-probable que ces tribus avancées commencèrent de bonne heure à inquiéter la frontière septentrionale de la Gaule, et qu'elles passèrent le Rhin, d'abord pour piller, ensuite pour conquérir; toutefois, jusqu'au VIIe siècle avant notre ère, leurs irruptions n'eu-

1. Strab., l. I, III, XI, XII. — Euseb., Chron. ad annum MLXXVI. — Oros., I, 21.

2. Κατά τι κοινὸν τῶν Ἰώνων ἔθος πρὸς τὸ φῦλον τοῦτο... Strab., l. III, p. 149.

3. Hom., Od., XI, v. 14. — Strab., loc. cit. — Callin., ap. eumd., XIV. — Diod. Sic., V, 29 et 32.

4. Τὸ δὲ πλεῖστον αὐτῶν καὶ μαχιμώτατον ἐπ' ἐσχάτοις οἰκοῦν παρὰ τὴν ἔξω θάλασσαν... Τούτους ἐξαναστάντας οὐκ ἐκ μιᾶς ὁρμῆς, οὐδὲ συνεχῶς, ἀλλ' ἔτους ὥρᾳ καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν εἰς τοὔμπροσθεν ἀεὶ χωροῦντας, πολέμῳ χρόνοις πολλοῖς ἐπελθεῖν τὴν ἤπειρον. Plut., in Mario, 11.

631 à 587 rent lieu que partiellement et par intervalles. Mais à cette époque, des migrations de peuples sans nombre vinrent se croiser et se choquer dans les plaines de la haute Asie. Les nations scythiques ou teutoniques, chassées en masse par d'autres nations fugitives, envahirent les bords du Palus-Méotide et du Pont-Euxin; et, à leur tour, chassèrent plus avant dans l'Occident une grande partie des hordes kimriques dépossédées[1]. Celles-ci remontèrent le cours du Tyras ou Dniester, et, poussant devant elles leur avant-garde déjà maîtresse du pays, la forcèrent à chercher vers le sud-ouest un autre territoire. Ce fut alors que, suivant les traditions nationales, une armée considérable de Kimris, conduite par Hu ou Hesus le Puissant, chef de guerre, législateur et prêtre[2], longeant l'Océan « brumeux[3], » franchit le Rhin, à son cours inférieur, et pénétra dans la Gaule.

L'histoire ne nous a pas laissé le détail de cette conquête; mais l'état relatif des deux races, lorsqu'elle se fut accomplie et que ses résultats se trouvèrent consolidés, peut jusqu'à un certain point nous en faire deviner la marche. Le grand effort de l'invasion paraît s'être porté sur le littoral de l'Océan, appelé Armorike dans les deux idiomes des Kimris et des Galls. Ce serait dans la direction du nord au sud et de l'ouest à l'est qu'elle se serait avancée successivement, soumettant une partie de la population, et refoulant l'autre au pied des chaînes de montagnes qui coupent diagonalement la Gaule, du nord-est au sud-ouest, depuis les Vosges jusqu'aux monts Arvernes. Dans quelques endroits, les grands fleuves ser-

1. Herodot., IV, 11, 12, 13. — Voyez ci-dessus l'Introduction, où j'ai exposé l'hypothèse de Posidonius, renouvelée par Fréret et Niebuhr.

2. Voyez ci-dessous, livre IV.

3. Fôr Tawch. Trioedd yny. Pryd., IV

virent de barrière à l'invasion : ainsi les Bituriges se maintinrent derrière la moyenne Loire et la Vienne; les Aquitains, derrière la Garonne. Ce dernier fleuve cependant fut franchi à son embouchure par un détachement de la tribu kimrique des Boïes, qui s'établit dans les landes dont l'Océan est bordé de ce côté. Généralement et en masse, on pourrait se représenter la limite commune des deux populations, après la conquête, par une ligne oblique et sinueuse qui suivrait la chaîne des Vosges et son appendice, celle des monts éduens, la moyenne Loire, la Vienne, et tournerait le plateau des Arvernes pour se terminer à la Garonne, divisant ainsi la Gaule en deux portions à peu près égales : l'une montagneuse, étroite au nord, large au midi, et comprenant la contrée orientale dans toute sa longueur; l'autre formée de plaines, large au nord, étroite au midi, et renfermant toute la côte de l'Océan depuis l'embouchure du Rhin jusqu'à celle de la Garonne. Celle-ci fut au pouvoir de la race conquérante; celle-là servit de boulevard à la race envahie [1]. 631 à 587

Mais ce partage ne s'opéra point instantanément, régulièrement; la Gaule fut le théâtre d'un long désordre, de croisements et de chocs multipliés entre toutes ces

1. L'hypothèse que je présente ici sur la situation relative des races gallique et kimrique se déduit bien logiquement, ce me semble, de la discussion contenue dans l'Introduction de mon livre : elle est vraie, si cette discussion est fondée. Je l'ai déjà dit, le point important, dans l'ethnographie gauloise, est de concilier les données de César avec celles de Strabon, et je crois mes conjectures de nature à le faire. La question, non-seulement est importante comme question partielle, mais elle tient à ce qu'il y a de plus fondamental dans les origines gauloises : il faut l'examiner, tâcher de la résoudre, ou renoncer à l'histoire de la Gaule. Qu'on crie donc tant qu'on voudra à l'hypothèse : je n'ai jamais eu la prétention d'offrir ici autre chose, attendant que mes critiques veuillent bien nous donner mieux.

631 à 537 peuplades errantes, sédentaires, envahissantes, envahies, victorieuses, vaincues; il fallut longtemps pour que chacune d'elles pût ou se conserver ou se faire une place, et s'y rasseoir en paix. Une portion de la population gallique, appartenant au territoire conquis, s'y maintint mêlée à la population conquérante; quelques tribus même, qui appartenaient au territoire non envahi, se trouvèrent amenées au milieu des possessions kimriques. Ainsi, tandis que le mouvement primitif de l'invasion poussait de l'ouest à l'est la plus grande partie des Galls cénomans, aulerkes, carnutes, sur les Bituriges, les Édues, les Arvernes, une tribu de Bituriges, entraînée par une impulsion contraire, vint de l'est à l'ouest s'établir au-dessus des Boïes, entre la Gironde et l'Océan.

537 Le refoulement de la population gallique dans le centre et l'ouest de la Gaule nécessita bientôt des émigrations considérables. Les tribus accumulées, au nord-est, dans la Séquanie et l'Helvétie, envoyèrent au dehors une troupe de guerriers, de femmes et d'enfants, sous la conduite d'un chef nommé Sigovèse. Sortie de la Gaule par le cours supérieur du Rhin, elle se dirigea d'un côté vers la forêt Hercynie[1], de l'autre vers les Alpes illyriennes, culbutant et massacrant tout devant elle[2]. Ce fut la souche de tribus nombreuses et puissantes qui peuplèrent, dans la suite des temps, la rive droite du Danube et la chaîne orientale des Alpes. Une seconde bande qui s'organisait en même temps parmi les nations du centre, Bituriges, Édues, Arvernes, Ambarres, se mit en marche vers l'Italie : elle avait pour chef le Biturige

1. Sigoveso sortibus dati Hercynii saltus. Liv., v, 34.

2. Portio Illyricos sinus... per stragem barbarorum, penetravit, et in Pannonia consedit. Just., xxiv, 4.

Bellovèse[1]. La force des deux armées réunies montait, 587
dit-on, à trois cent mille âmes[2]. Ces migrations simultanées donnèrent naissance à la fable si connue d'un Ambigat, roi des Bituriges, qui, trouvant son royaume trop peuplé, envoya ses deux neveux fonder au loin deux colonies en se guidant sur le vol des oiseaux[3]. Une autre fable, commune aux annales primitives de beaucoup de nations, attribuait l'arrivée des Galls en Italie à la vengeance d'un mari outragé, d'un citoyen étrusque nommé Aruns, qui, voyant sa femme séduite et enlevée par un Lucumon de Clusium, et ne pouvant obtenir justice, avait passé les Alpes, muni d'une abondante provision de vin, et, au moyen de cet appât irrésistible, avait attiré les Gaulois sur sa patrie[4]. Les écrivains de l'histoire romaine rapportent sérieusement ces traditions futiles et contradictoires[5]; un seul, dont les assertions méritent généralement confiance pour tout ce qui regarde la Gaule, parce qu'il est Gaulois lui-même, en fait justice en les méprisant. « Ce furent, dit-il, des boule-« versements intérieurs qui poussèrent les Galls hors de leur pays[6]. »

L'hiver durait encore lorsque Bellovèse et sa troupe

1. Belloveso haud paulo lætiorem in Italiam viam Dii dabant. Liv., v, 34.

2. Trecenta millia hominum. Just., xxiv, 4.

3. Liv., v, 34.

4. Id., ibid. — Plut., in Camill., 15.

5. Equidem haud abnuerim Gallos ab Arunte adductos... Liv., v, 33. — Plut., in Camill., 15.

6. Gallis causa in Italiam veniendi, sedesque novas quærendi, intestina discordia. Just., xx, 5. Trogue Pompée, dont Justin a abrégé l'ouvrage, était, autant qu'on en peut juger d'après son abréviateur, originaire du pays des Voconces, et il avait donné aux faits de l'histoire de la Gaule un soin tout particulier.

587 arrivèrent au pied des Alpes; ils y firent halte en attendant que leurs guides eussent examiné l'état des chemins[1], et dressèrent leurs tentes sur les bords de la Durance et du Rhône. Ils y étaient campés depuis plusieurs jours, quand ils virent arriver à eux des étrangers qui imploraient leur assistance; c'étaient des députés de la ville de Massalie, alors assiégée par les Ligures et réduite à toute extrémité. Les Galls écoutèrent avec intérêt la prière des Phocéens et le récit de leur émigration, de leurs combats, de leurs revers; ils crurent voir dans l'histoire de ce petit peuple une image de leur propre histoire, dans sa destinée un présage du sort qui les attendait eux-mêmes[2], et ils résolurent de le faire triompher de ses ennemis. Conduits par les députés, ils attaquèrent à l'improviste l'armée ligurienne, la battirent, aidèrent les Massaliotes à reconquérir les terres qui leur avaient été enlevées, et leur en livrèrent de nouvelles[3].

Sitôt que cette expédition fut terminée, Bellovèse entra dans les Alpes, déboucha par le mont Genèvre sur les terres des Ligures taurins[4], qui habitaient entre le Pô et la Doria, et marcha vers la frontière de la Nouvelle-Étrurie. Les Étrusques accoururent lui disputer le passage du Tésin, mais ils furent défaits et mis en déroute[5], laissant au pouvoir du vainqueur tout le pays compris entre ce fleuve, le Pô et la rivière Humatia, aujourd'hui le Serio. Un canton de ce territoire renfermait, ainsi

1. Quum circumspectarent quanam per juncta cœlo juga transirent. Liv., v, 34.

2. Id Galli fortunæ suæ omen rati... Id., ibid.

3. Adjuvere ut quem primum, in terram egressi, occuparant locum, patentibus silvis communirent. Id., ibid.

4. Taurino saltu Alpes transcenderunt. Id., ibid.

5. Fusis acie Tuscis, haud procul Ticino flumine. Id., ibid.

que nous l'avons raconté plus haut, quelques tribus gal- 587
liques, restes de l'antique nation ombrienne, qui se maintenaient, depuis trois cents ans, libres du joug des Étrusques; et ce canton portait encore le nom d'Isombrie [1]. On peut présumer, quoique l'histoire ne l'énonce pas positivement, que les descendants des *Ambra* reçurent, comme des frères et des libérateurs, les Galls qui leur arrivaient d'au delà des Alpes, et qu'ils ne restèrent point étrangers au succès de la journée du Tésin. Quant à la troupe de Bellovèse, ce fut pour elle un événement de favorable augure que de rencontrer, sur ce sol ennemi, une Isombrie qui rappelait aux Édues et aux Ambarres l'Isombrie des bords de la Saône et leur terre natale [2]. Frappés de cette coïncidence, et la regardant comme un présage heureux, tous, Édues, Arvernes, Bituriges, adoptèrent pour leur nom national celui d'Isombres ou d'*Insubres*, suivant l'orthographe romaine. Bellovèse jeta les fondements d'une bourgade qui dut servir de chef-lieu à ses compagnons devenus sédentaires; il la plaça dans une plaine à six lieues du Tésin, et à six de l'Adda, et la nomma Mediolanum : elle forma depuis une grande et illustre ville, qui aujourd'hui même conserve la trace de son ancien nom [3].

C'étaient les nations de l'orient et du centre de la 587
Gaule qui, refoulées par les nations galliques de l'occi- à
dent, avaient déchargé leur population de l'autre côté des 521
Alpes; ce fut bientôt le tour de celles-ci. Des Aulerkes, des Carnutes, surtout des Cénomans, se formèrent en

1. Voyez ci-dessus, p. 131.

2. Quum in quo consederant, agrum Insubrium appellari audissent, ibi, omen sequentes loci, condidere urbem. Liv., v, 34.

3. Mediolanum appellarunt. Id., ibid. — C'est la ville de Milan.

587 à 521 bandes, sous un chef nommé Elitovius [1], et, après avoir erré quelque temps sur les bords du Rhône [2], passèrent en Italie, où, avec le secours des Insubres [3], ils chassèrent les Étrusques de tout le reste de la Transpadane, jusqu'à la frontière des Vénètes. Les principales bourgades qu'ils fondèrent, avec les débris des cités étrusques, furent Brixia [4] près du Méla, et Vérone sur l'Adige.

A quelque temps de là, une troisième émigration partit encore de la Gaule pour se diriger vers l'Italie. Elle était moins nombreuse que les premières et se composait de tribus liguriennes (Salies, Læves, Lebekes) que les Galls avaient déplacées dans leurs courses; elle passa les Alpes maritimes, et s'établit à l'occident des Insubres, dont elle ne fut séparée que par le Tésin [5].

Mais au sein de la Gaule, le mouvement de la conquête emportait les conquérants eux-mêmes. L'avant-garde des Kimris, poussée par la masse des envahisseurs qui se pressaient derrière elle, se vit contrainte de suivre la route tracée par les vaincus, et d'émigrer à son tour. Une grande armée composée de Boïes, d'Anamans et de Lingons (ceux-ci s'étaient emparés du territoire situé au-dessus des sources de la Seine) traversa l'Helvétie, et franchit les Alpes pennines. Trouvant la Transpadane entièrement occupée par les émigrations précédentes, les nouveaux venus passèrent [6] sur des radeaux le *fleuve*

1. Elitovio duce. Liv., v, 35.

2. Auctor est Cato Cenomannos juxta Massiliam habitasse in Volcis. Plin., III, 19.

3. Favente Belloveso. Liv., v, 35.

4. En langue gallique, *briga* indiquait une ville fortifiée.

5. Liv., v, 35. — Polyb., II, 17. — Plin., III, 17.

6. Pennino deinde Boii Lingonesque transgressi... Pado ratibus trajecto... Liv., v, 35. — Au sujet des Anamans, voyez Polyb., II, 17.

sans fond (c'est ainsi qu'ils surnommèrent le Pô [1]), et 587
chassèrent les Étrusques de toute la rive droite. Voici à
comment ils firent entre eux le partage du pays. 521

Les Boïes eurent pour frontières à l'est la petite rivière d'Utens, aujourd'hui le Montone, à l'ouest le Taro, au nord le Pô, au midi l'Apennin ligurien. Cette tribu était la plus puissante des trois, et joua toujours le principal rôle dans leur confédération. Les Lingons habitèrent le triangle compris entre le lit du Pô, sa branche la plus méridionale, nommée Paduza, et la mer. Les Anamans se placèrent à l'occident des Boïes, entre le Taro et la petite rivière Varusa, aujourd'hui la Versa. Les Boïes établirent leur chef-lieu sur les ruines de la cité de Felsina, capitale de toute la Circumpadane pendant la domination étrusque; ils changèrent son nom en celui de Bononia [2].

Les Étrusques se trouvaient ainsi repoussés au delà de l'Apennin, et la contrée circumpadane envahie tout entière, lorsqu'une nouvelle bande d'émigrés kimris arriva : c'étaient des Senons [3], partis des frontières biturige et éduenne, où leur nation s'était fixée. N'ayant pas de place sur les bords du Pô, ils chassèrent les Ombres du littoral de la mer supérieure, depuis l'Utens jusqu'au fleuve Æsis [4], et, non loin de ce dernier fleuve, ils fondèrent leur chef-lieu d'habitation, qui porta leur nom national, et

1. Παρά γε μὲν τοῖς ἐγχωρίοις ὁ ποταμὸς προσαγορεύεται Βόδεγκος. Polyb., II, 16. — Bodincus, quod significat *fundo carens*. Plin., III, 16. — D'après un étymologiste grec, l'autre nom du Pô, *Padus*, serait dérivé du mot gaulois *pades*, signifiant *sapin* : « Metrodorus Scepsius dicit, « quoniam circa fontem arbor multa sit picea, quæ pades gallice vocetur, « Padum hoc nomen accepisse. » Plin., loc. cit.

2. Felsina vocitata quum princeps Etruriæ esset. Plin., III, 15.

3. Tum Senones, recentissimi advenarum... Liv., V, 35.

4. Ab Utente flumine ad Æsim fines habuere. Id., ibid.

587 à 521 fut appelé Sena [1]. La date de cet événement, qui termina la série des migrations gallo-kimriques en Italie, peut être fixée à l'année 521 [2], soixante-sixième après l'expédition de Bellovèse, cent dixième après le départ des grandes hordes kimriques pour l'occident de l'Europe. Le repos des populations transalpines, à partir de cette époque, semble annoncer que la Gaule se reconstitue, et que les désordres de la conquête sont à peu près calmés.

Si maintenant nous portons successivement nos regards sur toutes les contrées où les deux races se trouvent en présence, nous pourrons nous figurer, comme il suit, leur situation relative, dans la première moitié du VIe siècle.

En Italie, la ligne de démarcation est tracée par le cours du Pô; les Galls occupent la Transpadane; les Kimris, la Cispadane.

En Gaule, la région montagneuse orientale et méridionale appartient aux Galls; le reste du pays jusqu'à la Garonne est au pouvoir de la race kimrique, plus ou moins mélangée de Galls vers le midi et le centre, pure dans le nord.

Dans l'île d'Albion, que les Kimris ont envahie en même temps que le continent gaulois, et à laquelle une de leurs tribus, partie de l'Armorike, a imposé le nouveau nom de *Bretagne* ou terre des Bretons [3], la race kimrique habite le midi, celle des Galls se maintient au

1. Senonum de nomine Sena. Sil. Italic., VIII, v. 455.

2. Dans cette année 232e de Rome et 13e du règne de Tarquin le Superbe, correspondant à la 4e année de la LXIVe olympiade, les Ombres dépossédés par les Senons assiégèrent la ville grecque de Cumes dans le pays des Opiques. Ὀμβρικοὶ ὑπὸ Κελτῶν ἐξελαθέντες... Κύμην τὴν ἐν Ὀπικοῖς ἑλληνίδα πόλιν ἐπεχείρησαν ἀνελεῖν. Dion. Hal., VII, 3.

3. Voyez l'Introduction.

centre, au nord et dans les îles de l'ouest. Peu à peu le progrès de l'invasion kimrique la refoulera du côté du nord, dans la région sauvage des monts Grampiens. Nous l'y retrouverons plus tard divisée en trois nations : les tribus des hautes terres ou *Albans* [1]; celles des basses terres ou *Maïates* [2]; et celles qui, habitant l'épaisse forêt située au pied des monts Grampiens, portaient vraisemblablement dans leur idiome le nom de *Celtes*, mais que les Kimris appelèrent dans le leur *tribus de Celyddon*, Calédoniens [3]. 587 à 521

Au nord du Rhin, la race gallique occupe la rive droite du Danube et les vallées des Alpes illyriennes, où, par sa multiplication et ses conquêtes, elle forme déjà des peuplades considérables, tant de pur sang gallique que de sang gallique et illyrien mélangés, telles que les Carnes, les Tauriskes, les Japodes. La race kimrique possède la rive gauche du fleuve, et s'étend à l'ouest et au nord vers l'Océan. Elle se divise en trois grandes confédérations :

1° Le noyau de la race, portant spécialement le nom national, et habitant la presqu'île kimrique ou cimbrique [4] et la côte circonvoisine.

2° Les Boïes ou Bogs, c'est-à-dire hommes *terribles* [5], ayant pour séjour le fertile bassin qu'entourent les monts Sudètes et la forêt Hercynie [6]. Plusieurs tribus boïennes

1. *Albani*. Les montagnards écossais se donnent encore aujourd'hui le nom d'*Albanach*.

2. *Maiatæ*, de *magh-aite : magh*, plaine; *aite*, contrée. — Armstrong's Gael. diction.

3. Cyntaf oeddynt Ciwdawd *Celyddon* yn y Gogledd. Trioedd yn. Pryd. — *Celyddon* est le pluriel de *celydd*, lieu couvert, forêt.

4. Aujourd'hui le Jutland.

5. Boii, Bogi, Boci. — *Bw*, la peur; *Bwg* et *Bug*, terrible. V. Owen's Welsh diction.

6. Aujourd'hui la Bohême, *Boio-hemum*. Ce nom, qui signifie, en

587 à 521 avaient pris part à la conquête de la Gaule; mais, comme nous l'avons dit plus haut, une seule d'entre elles s'y fixa, dans un petit canton du territoire aquitain, à l'embouchure de la Garonne; les autres passèrent en Italie.

3° Les Belgs ou Belges, dont le nom paraît signifier *guerriers* [1] : errant dans les forêts qui bordent la rive droite du Rhin, leur confédération menace la Gaule, où nous la verrons bientôt jouer à son tour le rôle de conquérante.

Toutes les fois que, dans le cours de cette histoire, les deux races se trouveront en opposition, nous continuerons à les distinguer l'une de l'autre par leurs noms génériques de Galls et de Kimris. Mais lorsque, abstraction faite de la diversité d'origine, nous les montrerons en contact avec des peuples appartenant à d'autres familles humaines, la dénomination vulgairement reçue de *Gaulois* nous servira pour désigner, soit les deux races en commun, soit l'une d'elles séparément; quelquefois même ce mot sera pris dans une acception toute géographique, et signifiera collectivement les habitants de la Gaule, de quelques aïeux qu'ils descendent, Galls, Kimris, Aquitains ou Ligures. Nous adopterons aussi, pour nous conformer à l'usage, la division du territoire gaulois contigu aux Alpes, en deux Gaules : l'une *transalpine*, et l'autre *cisalpine*, et la subdivision de celle-ci en *transpadane* et *cispadane*, conservant à ces mots la signification qu'ils avaient chez les Romains, et que l'histoire a consacrée.

langue germanique, demeure des Boïes (*Boio-heim*), lui fut donné par les Marcomans, qui s'en emparèrent après en avoir expulsé les habitants. Tac., Germ., 28.

1. Belgiaidd, dont le radical est *Bel*, guerre.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

GAULE CISALPINE. Tableau de la haute Italie sous les Étrusques; ensuite sous les Gaulois. — Courses des Cisalpins dans le centre et le midi de la presqu'île. — Le siége de Clusium les met en contact avec les Romains. — Bataille d'Allia. — Ils incendient Rome et assiégent le Capitole. — Ligue défensive des nations latines et étrusques; les Gaulois sont battus près d'Ardée par Furius Camillus. — Ils tentent d'escalader le Capitole, et sont repoussés. — Conférences avec les Romains; elles sont rompues; elles se renouent; un traité de paix est conclu. — Les Romains le violent. — Plusieurs bandes gauloises sont détruites par trahison; les autres regagnent la Cisalpine.

391 — 390.

Au moment où les émigrants gaulois franchirent les Alpes, la haute Italie présentait le spectacle d'une civilisation florissante. L'industrie étrusque avait construit des villes, défriché les campagnes, creusé des ports et de nombreux canaux, rendu le Pô navigable dans la presque totalité de son cours[1]; et la place maritime d'Adria, par son importance commerciale, avait mérité de donner son nom au golfe qui en baignait les murs[2]. Toute cette prospérité, toute cette civilisation, disparurent devant l'invasion : les champs abandonnés se recouvrirent de forêts et de pâturages; et des chaumières gauloises[3] s'élevèrent de nouveau sur l'emplacement de ces grandes cités, qui 587 à 391

1. Omnia ea flumina fossasque primi a Pado fecere Tusci. Plin., III, 16. — Cf. Cluver., Ital. antiq., p. 419 et seqq.

2. Nobilis portus Hatriæ a quo Hatriaticum mare appellabatur. Plin., loc. cit.

3. Polyb., II, 17. — Strab., V.

587 à 391 avaient succédé elles-mêmes à des chaumières et à des bourgades gauloises.

Cependant les villes étrusques ne périrent pas toutes; par un concours de circonstances aujourd'hui inconnues, cinq restèrent debout : deux dans la Transpadane, et trois dans la partie de l'Ombrie dont les Senons s'étaient emparés. Les premières furent Mantua [1] (Mantoue), défendue par le Mincio, qui formait autour d'elle un lac profond, et Melpum, place de guerre et de commerce, l'une des plus riches de la Nouvelle-Étrurie [2], et jadis le boulevard du pays contre les incursions des Isombres; les secondes, Ravenne, bâtie en bois, au milieu des marécages de l'Adriatique [3], Butrium, dépendance de Ravenne [4], et Ariminum [5]. Quelque raison qui les eût fait épargner, leur existence, on le comprend, restait bien incertaine et bien précaire; Melpum en fournit une preuve terrible : pour avoir mécontenté ses nouveaux maîtres, elle se vit assaillie à l'improviste, pillée et détruite de fond en comble [6].

Mais celles qui furent assez prudentes ou assez heureuses pour éviter un sort pareil n'eurent dans la suite qu'à se féliciter de leur situation. Placées au sein d'une population qui n'avait pour le commerce ni goût, ni habileté, elles exploitèrent sans concurrence toute la Circumpadane, formant de grands entrepôts où les Gaulois pre-

1. Mantua Tuscorum trans Padum sola relicta. Plin., III, 19. — Virg., Æn., x, v. 197 et seqq. — Serv., ad Æn., x.

2. Plin., III, 17.

3. Ἐν δὲ τοῖς ἕλεσι μεγίστη μὲν ἐστὶ Ραουέννα ξυλοπαγὴς ὅλη καὶ διάῤῥυτος... Ὀμβρικῶν κατοικία. Strab., l. v, p. 213.

4. Id., ibid. — Plin., III, 15.

5. Aujourd'hui Rimini. — Τὸ δ' Ἀρίμινον Ὀμβρικῶν ἐστὶ κατοικία, καθάπερ καὶ ἡ Ραουέννα, δέδεκται δ' ἐποίκους Ῥωμαίους ἑκατέρα. Strab., loc. cit.

6. Plin., III, 17.

naient les marchandises grecques et italiennes, et portaient les produits de leurs champs ou le butin de leurs guerres. C'étaient de petits États indépendants, quant à leur gouvernement intérieur, mais tributaires, selon toute apparence, des nations cisalpines, qui les laissaient subsister. Aussi les vit-on garder constamment entre ces nations et le reste de l'Italie une neutralité rigoureuse; les noms de Ravenne, d'Ariminum, de Mantoue, ne sont pas même mentionnés dans la longue série des guerres que les peuples gaulois et italiens se livrèrent pendant trois siècles dans toutes les parties de la péninsule. 587 à 391

A part ces points isolés, où la civilisation s'était en quelque sorte retranchée, le pays ne présenta plus que l'aspect de la barbarie. Voici le tableau qu'un historien nous trace des peuplades cisalpines à cette époque : « Elles « habitaient des bourgs sans murailles, manquant de « meubles, dormant sur l'herbe ou sur la paille, ne se « nourrissant que de viande, ne s'occupant que de la « guerre et d'un peu de culture : là se bornaient leur « science et leur industrie. L'or et les troupeaux consti- « tuaient à leurs yeux toute la richesse, parce que ce sont « des biens qu'on peut transporter avec soi, à tout évé- « nement[1]. » Chaque printemps, des bandes d'aventuriers partaient de ces villages pour aller piller quelque ville opulente de l'Étrurie, de la Campanie, de la Grande-Grèce; l'hiver les ramenait dans leurs foyers, où elles déposaient en commun le butin conquis durant l'expédition : c'était là le trésor public de la cité.

1. Ὤκουν δὲ κατὰ κώμας ἀτειχίστους, τῆς λοιπῆς κατασκευῆς ἄμοιροι καθεστῶτες· διὰ γὰρ τὸ στιβαδοκοιτεῖν καὶ κρεωφαγεῖν, ἔτι δὲ μηδὲν ἄλλο πλὴν τὰ πολεμικὰ καὶ τὰ κατὰ γεωργίαν ἀσκεῖν, ἁπλοῦς εἶχον τοὺς βίους· οὔτ' ἐπιστήμης ἄλλης, οὔτε τέχνης παρ' αὐτοῖς τὸ παράπαν γινωσκομένης. Ὑπαρξίς γε μὴν ἑκάστοις ἦν θρέμματα καὶ χρυσός. Polyb., II, 17.

587 à 391 La Grande-Grèce fut d'abord le but privilégié de ces courses. La cupidité des Gaulois trouvait un appât inépuisable, et leur audace une proie facile dans ces républiques si fameuses par leur luxe et leur mollesse, Sybaris, Tarente, Crotone, Locres, Métaponte. Aussi toute cette côte fut horriblement saccagée. A Colon, on vit la population, fatiguée de tant de ravages, s'embarquer tout entière, et se réfugier en Sicile. Dans ces expéditions lointaines, les Cisalpins longeaient ordinairement la mer supérieure jusqu'à l'extrémité de la péninsule, évitant avec le plus grand soin le voisinage des montagnards de l'Apennin, mais surtout les approches du Latium, petit canton peuplé de nations belliqueuses et pauvres, parmi lesquelles les Romains tenaient alors le premier rang.

Rome comptait trois cent soixante ans d'existence. Après avoir obéi longtemps à des rois, elle s'était organisée en république aristocratique, sous une classe de nobles ou *patriciens,* qui réunissaient le triple caractère de chefs militaires, de magistrats civils et de pontifes. Depuis sa fondation, Rome suivait, à l'égard de ses voisins, un système régulier de conquête; la guerre, dans le but d'accroître son territoire, était pour elle ce qu'était pour les nations gauloises la guerre d'aventures et de pillage. Déjà contraints par ses armes, les autres peuples du Latium avaient reconnu sa suprématie; et sous le nom d'alliés, elle les tenait dans une sujétion tellement étroite, qu'ils ne pouvaient ni faire ni rompre la guerre ou la paix sans son assentiment. Maîtresse de la rive gauche du Tibre, elle aspirait à s'étendre également sur la rive droite; Véies et Faléries, deux des plus puissantes cités de l'Étrurie méridionale, venaient de tomber entre ses mains, lorsque le hasard la mit en contact avec les Gaulois cisalpins.

391 Malgré leurs continuelles expéditions dans les trois

quarts de l'Italie et la mortalité qui devait en être la suite, 391
les Cisalpins croissaient rapidement en population ; et bientôt, se trouvant trop à l'étroit sur leur territoire, ils songèrent à en reculer les limites. Pour cela, ils choisirent l'Étrurie septentrionale, dont ils n'étaient séparés que par l'Apennin. Trente mille guerriers senons[1], franchissant tout à coup ces montagnes, vinrent proposer aux Étrusques un partage fraternel de leurs terres. Ils s'adressèrent d'abord aux habitants de Clusium, qui, pour toute réponse, prirent les armes et fermèrent les portes de leur ville ; les Gaulois y mirent le siége.

Clusium, située à l'extrémité des marais qui portent son nom, occupait dans la confédération étrusque un rang distingué; mais cette confédération, harcelée au nord par les Gaulois, au midi par les Romains, n'était plus en état de protéger ses membres; elle avait même déclaré dans une assemblée solennelle que chaque cité serait laissée désormais à ses propres ressources, « tant il serait « imprudent, disait-on, que l'Étrurie s'engageât dans des « querelles générales, ayant à sa porte cette race gau- « loise avec laquelle il n'existait ni guerre déclarée, ni « paix assurée[2] ! »

En ce pressant danger, les Clusins implorèrent l'assistance de Rome, dont ils n'étaient éloignés que de trois journées de marche. Rome, toujours empressée de mettre un pied dans les affaires de ses voisins, accueillit la demande; mais avant de fournir des secours effectifs, elle envoya sur les lieux des ambassadeurs chargés d'examiner les causes de la guerre, et d'aviser, s'il se pouvait, à un

1. Περὶ τρισμυρίους. Diod. Sic., XIV, 113.

2. Novos accolas Gallos esse, cum quibus nec pax satis fida, nec bellum pro certo sit. Liv., V, 17.

391 accommodement. Cette mission fut confiée à trois jeunes patriciens de l'antique et célèbre famille des Fabius.

Le caractère hautain et violent des Fabius convenait mal à une mission de paix[1]; néanmoins l'ouverture de la conférence fut assez calme. Le chef suprême des Senons, qui portait dans leur langue le titre de *Brenn*[2], exposa que, mécontents de leurs terres, ses compatriotes et lui venaient en chercher d'autres dans l'Étrurie; voyant les Clusins possesseurs de plus de pays qu'ils n'en pouvaient cultiver, les Gaulois en avaient réclamé une partie, que, sur le refus des Clusins, ils enlevaient à main armée; l'abandon de ces terres était, disait-il, l'unique condition de la paix, comme le seul motif de la guerre[3]. Il ajouta : « Les Romains nous sont peu connus; mais nous les « croyons un peuple brave, puisque les Étrusques se sont « mis sous leur protection. Restez donc ici spectateurs de « notre querelle; nous la viderons en votre présence, afin « que vous puissiez redire chez vous combien les Gaulois « l'emportent en vaillance sur le reste des hommes[4]. » A ces paroles, les envoyés eurent peine à réprimer leur colère. « Quel est ce droit que vous vous arrogez sur les terres « d'autrui? s'écria l'aîné des trois frères, Q. Ambustus; « que signifient ces menaces? qu'avez-vous affaire avec « l'Étrurie[5]? — Ce droit, reprit en riant le Brenn seno-

1. Mitis legatio, ni præferoces legatos... habuisset. Liv., v, 36.

2. *Bren, Brenin,* roi; en latin *Brennus*. Les Romains prirent ce nom de dignité pour le nom propre du chef gaulois.

3. Si Gallis egentibus agro, quem latius possideant quam colant Clusini, partem finium concedant; aliter pacem impetrari non posse. Liv., v, 36.

4. Coram Romanis dimicaturos, ut nuntiare domum possent quantum Galli virtute ceteros mortales præstarent. Id., ibid.

5. Quid in Etruria rei Gallis esset?... Quodnam id jus? Id., ibid.

« nais[1], est celui-là même que vous faites valoir, vous 291
« autres Romains, sur les peuples qui vous avoisinent,
« quand vous les réduisez en esclavage, quand vous
« pillez leurs biens, quand vous détruisez leurs villes [2];
« c'est le droit du plus fort. Nous le portons à la pointe
« de nos épées : tout appartient aux hommes de cœur [3]. »

Les Fabius dissimulèrent leur ressentiment, et sous prétexte de vouloir, en qualité de médiateurs, conférer avec les Clusins, ils demandèrent à entrer dans la place. Ils y trouvèrent les esprits inclinés à la paix. Les assiégés avaient tenu conseil; pressés d'en finir à tout prix, ils avaient résolu de proposer aux Gaulois la cession de quelques cantons de leur territoire, si l'intervention des ambassadeurs romains restait sans effet [4]. Mais les Fabius combattirent vivement ces dispositions; ils exhortèrent les Clusins à persévérer, et, dans la colère qui les transportait, oubliant le caractère pacifique de leur mission, eux-mêmes s'offrirent à diriger une sortie sur le camp ennemi.

Les assiégés n'eurent garde de rejeter une telle proposition : ils sentaient que Rome, compromise par une si criante violation du droit des gens, se verrait forcée, quoi qu'elle en eût, d'agir plus efficacement comme alliée, et peut-être d'adopter cette guerre pour son propre compte. Conduits par les trois Fabius [5], ils attaquèrent un parti gaulois qui traversait la plaine en désordre, sur

1. Γελάσας ὁ βασιλεὺς τῶν Γαλατῶν Βρέννος..... Plut., in Camill., 17.

2. Ἐφ' οὓς ὑμεῖς στρατεύοντες, ἐὰν μὴ μεταδῶσιν ὑμῖν τῶν ἀγαθῶν, ἀνδραποδίζεσθε, λεηλατεῖτε, καὶ κατασκάπτετε τὰς πόλεις αὐτῶν. Id., ibid.

3. In armis jus ferre et omnia fortiorum virorum esse. Liv., v, 36.

4. Dio Cass., Fragm. Ursin., CXLI, 1, 2.

5. Diod. Sic., XIV, 113. — Liv., v, 36. — Plut., in Camill., 17. — Oros., II, 19.

391 la foi des préliminaires de paix. Comme la mêlée commençait, Q. Ambustus poussa son cheval contre un chef senon d'une haute stature, que l'ardeur de combattre avait porté en avant des premiers rangs, le perça de sa javeline, et, suivant l'usage de sa nation, mit aussitôt pied à terre pour le dépouiller. La course rapide du Romain et l'éclat de ses armes ne permirent pas aux Gaulois de le distinguer d'abord [1]; mais sitôt qu'il fut reconnu, ce cri : *L'ambassadeur romain!* circula de bouche en bouche dans les rangs [2]. Le Brenn fit cesser le combat, disant qu'il n'en voulait plus aux Clusins, que tout le ressentiment des Senons devait se tourner contre les Romains, violateurs du droit des gens; et sans délai il rassembla les chefs de son armée pour en conférer avec eux.

Les voix furent partagées dans le conseil senonais. Les plus jeunes et les plus fougueux voulaient marcher sur Rome, sans retard, à grandes journées [3]; ceux à qui l'âge et l'expérience donnaient plus d'autorité firent sentir quelle imprudence il y aurait à s'engager avec si peu de forces dans un pays inconnu, ayant en face de soi le peuple le plus belliqueux de l'Italie, et derrière, l'Étrurie en armes. Ils insistèrent pour qu'on fît venir avant tout des recrues de la Circumpadane. Les chefs gaulois se rangèrent à cet avis; voulant même donner à leur cause toutes les apparences de la justice, ils arrêtèrent qu'une députation serait d'abord envoyée à Rome pour dénoncer le crime des Fabius, et demander que les coupables leur fussent livrés. On choisit pour cette mis-

1. Ἀγνοηθεὶς ἐν ἀρχῇ, διὰ τὸ τὴν σύνοδον ὀξεῖαν γενέσθαι, καὶ τὰ ὅπλα περιλάμποντα τὴν ὄψιν ἀποκρύπτειν. Plut., in Camill., 17.

2. Per totam aciem *romanum legatum esse*... Liv., v, 36.

3. Erant qui extemplo Romam eundum censerent; vicere seniores... Liv., v, 36.

sion plusieurs chefs dont la taille extraordinaire pouvait 390
imposer aux Romains [1]. D'autres émissaires se rendirent chez les Senons et chez les Boïes [2], et l'armée gauloise se tint renfermée dans son camp, sans inquiéter davantage Clusium.

La vue de ces étrangers et la menace d'une guerre inattendue jetèrent la surprise dans Rome. Le sénat convint des torts de ses ambassadeurs; il offrit aux Gaulois, en réparation, de fortes sommes d'argent [3], les pressant de renoncer à leur poursuite : ceux-ci persistèrent. La condamnation des coupables fut alors mise en délibération; mais la famille Fabia était puissante par ses clients, par ses richesses, et par les magistratures qu'elle occupait. L'assemblée aristocratique craignit de prendre sur elle l'odieux d'une telle condamnation aux yeux des patriciens; et comme elle ne redoutait pas moins que, dans le cas d'une absolution, le peuple ne la rendît responsable des suites de la guerre [4], pour sortir d'embarras, elle renvoya le jugement à la décision de l'assemblée plébéienne.

Le crime des Fabius, d'après la loi romaine, n'était pas seulement un crime politique, c'était aussi un attentat religieux. Nulle guerre, chez les Romains, ne commençait sans l'intervention de *feciales* ou féciaux, sorte de prêtres-hérauts, qui, la tête couronnée de verveine, d'après un cérémonial consacré, lançaient sur le sol ennemi une javeline ensanglantée : tel était le préliminaire obligé des hostilités. La corporation des féciaux,

1. App., de Reb. Gall., Exc. III.
2. Diod. Sic., XIV, 114.
3. Ἡ δὲ γερουσία... ἔπειθε τοὺς πρεσβευτὰς τῶν Κελτῶν τὰ χρήματα λαβεῖν περὶ τῶν ἠδικημένων. Id., XIV, 113.
4. Ne penes ipsos culpa esset cladis... Liv., V, 36.

390 intéressée au maintien de ses priviléges, se chargea de poursuivre devant le peuple l'accusation capitale contre Q. Fabius et ses frères. Ces prêtres parlèrent avec chaleur de la religion violée et de la justice divine et humaine qui réclamait les coupables. « Ne vous faites pas « leurs complices, disaient-ils au peuple, ils ont attiré « sur nous une guerre inique; que leur tête soit livrée « en expiation, si vous n'aimez mieux que l'expiation « retombe sur la vôtre [1] ! » L'assemblée, gagnée par les largesses de la famille Fabia, et d'ailleurs composée en grande partie de ses clients, traita avec le dernier mépris les accusateurs et l'accusation [2]. Les trois jeunes gens furent absous. Bien plus, comme l'époque du renouvellement des grandes magistratures était arrivée, ils furent nommés à la plus haute charge de la république, celle de *tribuns militaires avec puissance consulaire* [3], et reçurent le commandement de la guerre qu'ils avaient si follement et si injustement provoquée. Les ambassadeurs gaulois sortirent de Rome plus irrités qu'ils n'y étaient entrés.

A leur départ, la ville fut pleine d'agitation. Un des tribuns consulaires prononça les paroles qui appelaient aux armes tous les citoyens en masse : « Quiconque veut « le salut de la république me suive [4] ! » C'était la formule usitée dans les cas de guerres soudaines et dangereuses, de *tumulte* [5], suivant l'expression latine. Aussitôt deux pavillons furent arborés à la citadelle pour convo-

1. Plut., in Camill., 18.

2. Περιύβρισαν οἱ πολλοὶ τὰ θεῖα καὶ κατεγέλασαν. Id., ibid.

3. Tribuni militum consulari potestate. — Ils étaient six, et partageaient entre eux l'autorité et les attributions des consuls.

4. Qui rempublicam salvam esse vult me sequatur. Liv., passim.

5. Tumultus, quasi tremor multus, vel a tumendo. Cic. Philip., v, 31; viii, 1. — Quint., vii, 3.

quer le peuple de la ville : l'un bleu, autour duquel les 390
cavaliers se réunirent; l'autre rouge, qui servit de signe de ralliement aux fantassins [1]; et des commissaires parcoururent la banlieue de Rome, enrôlant le peuple de la campagne. Seize mille hommes furent pris sur ces milices levées à la hâte; on y joignit vingt-quatre mille soldats de vieilles troupes, et l'on pressa les préparatifs du départ.

Le récit des événements qui s'étaient passés à Rome sous les yeux mêmes des ambassadeurs porta au plus haut degré l'irritation des Gaulois. Quoiqu'ils n'eussent encore reçu que dix mille hommes des renforts qu'ils attendaient des bords du Pô, ils se mirent en marche à l'instant même, sans désordre cependant, et sans commettre de dévastations sur leur route. Tout fuyait devant eux. Les habitants des bourgades et des villages désertaient à leur approche, et les villes fermaient leur portes; mais les Gaulois s'efforçaient de rassurer les esprits. Passaient-ils près des murailles d'une ville, on les entendait proclamer à grands cris « qu'ils allaient à Rome, qu'ils « n'en voulaient qu'aux seuls Romains, et regardaient « tous les autres peuples comme des amis [2]. » Ils traversèrent le Tibre, et, côtoyant sa rive gauche, ils descendirent jusqu'au lieu où la petite rivière d'Allia, sortie des monts Crustumins, se resserre, et se perd avec impétuosité dans le fleuve. C'est là, à une demi-journée de Rome, qu'ils virent l'ennemi s'approcher. Sans lui laisser le temps de choisir et de fortifier un camp, sans lui permettre d'accomplir certaines cérémonies religieuses qui, chez lui, devaient précéder indispensablement les

1. Serv. ad Virg. Æn., VIII, v. 1.
2. Romam se ire. Liv., V, 37. — Μόνοις πολεμεῖν Ρωμαίοις τοὺς δ' ἄλλους φίλους ἐπίστασθαι. Plut., in Camill., 18.

390 grandes batailles [1], ils entonnèrent le chant de guerre et appelèrent les Romains au combat par des hurlements que l'écho des montagnes rendait encore plus effroyables [2].

De l'autre côté de l'Allia s'étendait une vaste plaine bornée à l'occident par le Tibre, à l'orient par des collines assez éloignées : les Romains s'y rangèrent en bataille. Leur droite s'appuya sur les collines, leur gauche sur le fleuve ; mais la distance d'une aile à l'autre étant trop grande pour que la ligne fût partout également garnie, le centre manqua de profondeur et de force. Outre cela, comme ils tenaient à la possession de ces hauteurs, qui les empêchaient d'être débordés, ils y placèrent toute leur réserve, composée de vétérans d'élite appelés *subsidiarii*, parce qu'ils attendaient le moment de donner, un genou en terre, sous le couvert de leur bouclier [3].

Ainsi que les tribuns militaires l'avaient prévu, le combat s'engagea par la gauche des Gaulois. Le Brenn en personne entreprit de débusquer l'ennemi des monticules ; il fut reçu vigoureusement par la réserve romaine soutenue de l'aile droite. L'engagement fut vif, et se prolongea avec égalité de succès de part et d'autre. Mais lorsque le centre de l'armée gauloise s'ébranla et marcha sur le centre ennemi avec la fougue ordinaire à cette nation, les cris et le bruit des armes frappées sur les boucliers, les Romains, sans attendre le choc, se débandèrent, entraînant dans leur mouvement l'aile gauche, qui bordait le Tibre. Ce fut dès lors une véritable bou-

1. Liv., v, 38. — Plut., in Camill., 18.

2. Truci cantu, clamoribusque variis, horrendo cuncta compleverant sono. Liv., v, 37.

3. Subsidebant : hinc dicti *subsidia*. Festus.

cherie. Les fuyards, pressés entre les Gaulois et le fleuve, 390
furent, pour la plupart, massacrés sur la rive même. Un grand nombre, en voulant traverser le fleuve, qui dans ce lieu n'était pas guéable, se noyèrent, ou percés par les traits de l'ennemi, ou emportés par le courant [1]. Ceux qui parvinrent à gagner le bord opposé, oubliant dans leur frayeur et famille et patrie, coururent se renfermer à Véies, que la république avait fait récemment fortifier [2]. Quant aux troupes de l'aile droite, leur résistance était désormais inutile : elles battirent en retraite le plus vite qu'elles purent Comme elles se croyaient l'ennemi à dos, elles traversèrent, sans s'arrêter, la ville d'une extrémité à l'autre, et se réfugièrent dans la citadelle, publiant pour tout détail que l'armée était anéantie et les Gaulois aux portes de Rome [3]. Cette bataille mémorable fut livrée le 16 du mois de juillet.

Il n'y avait que douze milles du champ de bataille d'Allia à Rome, et si les Gaulois avaient marché à l'instant même sur la ville, c'en était fait de la république et du nom romain [4]. Mais, dans la double joie et d'un grand butin et d'une grande victoire gagnée sans peine, les vainqueurs s'abandonnèrent au repos et à la débauche. Ils passèrent le reste du jour, la nuit et une partie du lendemain à piller les bagages des Romains, à boire et à couper les têtes des morts [5], qu'ils plantaient en guise de trophées au

1. Diod., Sic., XIV, 114. — Liv., V, 38.

2. Plut., in Camill., 18.

3. Romam petiere, et, ne clausis quidem portis urbis, in arcem confugerunt. Liv., V, 38. — Ἄνοπλοι φυγόντες εἰς Ῥώμην, ἀπήγγειλαν πάντας ἀπολωλέναι. Diod. Sic., XIV, 115.

4. Εἰ μὲν εὐθὺς ἐπηκολούθησαν οἱ Γαλάται τοῖς φεύγουσι, οὐδὲν ἂν ἐκώλυσε τὴν Ῥώμην ἄρδην ἀναιρεθῆναι. Plut., in Camill., 20.

5. Ἀνακόπτοντες τὰς κεφαλὰς τῶν τετελευτηκότων. Diod. Sic., XIV, 115.

390 bout de leurs piques, ou qu'ils suspendaient par la chevelure au poitrail de leurs chevaux.

Après s'être partagé ce qu'il y avait de plus précieux dans le butin, ils entassèrent le reste et y mirent le feu. Le jour suivant, un peu avant le coucher du soleil, ils arrivèrent au confluent du Tibre et de l'Anio[1]. Là, ils furent informés par leurs éclaireurs que les Romains ne faisaient paraître aucun signe extérieur de défense; que les portes de la ville restaient ouvertes; que nul drapeau, nul soldat armé ne se montrait sur les murailles[2]. Ce rapport les inquiéta. Ils craignirent qu'une tranquillité aussi inexplicable ne cachât quelque embûche; et, remettant l'attaque au lendemain, ils dressèrent leurs tentes au pied du mont Sacré.

L'événement d'Allia avait frappé les Romains de la plus accablante consternation : un abattement stupide régna d'abord dans la ville; le sénat ne s'assemblait point; aucun citoyen ne s'armait; aucun chef ne commandait; on ne songeait même pas à fermer les portes. Bientôt, et d'un soudain élan, on passa de cet extrême accablement à des résolutions d'une énergie extrême; on décréta que le sénat se retirerait dans la citadelle avec mille des hommes en état de combattre[3], et que le reste de la population irait demander un refuge aux peuples voisins. On travailla donc avec activité à approvisionner la citadelle d'armes et de vivres; on y transporta l'or et l'argent des temples; chaque famille y mit en dépôt ce qu'elle possédait de plus précieux[4]; et les chemins commencèrent à se

1. Gell., v, 17. — Macrob., i, 16. — Plut., in Camill., 23.

2. Non portas clausas, non stationem pro portis excubare, non armatos esse in muris. Liv., v, 39.

3. Juventus, quam satis constat vix mille hominum fuisse. Flor., i, 13.

4. Ἐξ ὅλης τῆς πόλεως εἰς ἕνα τόπον τῶν ἀγαθῶν συνηθροισμένων. Diod. Sic., xiv, 115.

couvrir d'une multitude de femmes, d'enfants, de vieil- 390
lards fugitifs. Cependant la ville ne demeura pas entièrement déserte. Plusieurs citoyens que retenaient l'âge et les infirmités, ou le manque absolu de ressources, ou le désespoir et la honte d'aller traîner à l'étranger le spectacle de leur misère, résolurent d'attendre une prompte mort au foyer domestique, au sein de leurs familles, qui refusaient de les abandonner. Ceux d'entre eux qui avaient rempli des charges publiques se parèrent des insignes de leur rang, et, comme dans les occasions solennelles, se placèrent sur leurs siéges ornés d'ivoire, un bâton d'ivoire à la main. Telle était la situation intérieure de Rome, lorsque les éclaireurs gaulois s'avancèrent jusque sous les murs de la ville, le soir du jour qui suivit la bataille. A la vue de cette cavalerie, les Romains crurent l'heure fatale arrivée, et se renfermèrent précipitamment dans leurs maisons. Le jour continuant à baisser, ils pensèrent que l'ennemi ne différait que pour profiter de la lumière douteuse du crépuscule, et l'attente redoublait la frayeur; mais la frayeur fut à son comble quand on vit la nuit s'avancer. « Ils ont attendu les ténèbres, se disait-on, « afin d'ajouter à la destruction toutes les horreurs d'un « sac nocturne[1]. » La nuit s'écoula dans ces angoisses. Au lever de l'aurore, on entendit le bruit des bataillons qui entraient par la porte Colline.

Le même soupçon qui avait fait hésiter les Gaulois aux portes de Rome, les accompagna à travers les rues et les carrefours déserts. Ils s'avancèrent avec précaution jusqu'à la grande place appelée *forum magnum*, et située au pied du mont Capitolin. Là, ils purent apercevoir la citadelle qui couronnait ce petit mont, et les hommes armés

1. In noctem dilatum consilium esse quo plus pavoris inferrent. Liv., v, 39.

390 dont ses créneaux étaient garnis : c'étaient les premiers qui se fussent montrés à eux depuis la journée d'Allia. Tandis que le gros de l'armée faisait halte sur ce vaste forum, quelques détachements se répandirent par les rues adjacentes pour piller; mais trouvant toutes les maisons du peuple fermées, ils n'osèrent les forcer; et, bientôt effrayés du silence et de la solitude qui les environnaient, craignant d'être surpris et enveloppés à l'improviste, ils se concentrèrent de nouveau dans la place, sans oser s'en écarter davantage[1].

Cependant, quelques soldats remarquèrent des maisons plus apparentes que les autres, dont les portes n'étaient point fermées[2], et ils se hasardèrent à y pénétrer. Ils trouvèrent dans le vestibule intérieur des vieillards assis, qui ne se levaient point à leur approche, qui ne changeaient point de visage, mais qui demeuraient appuyés sur leurs bâtons, l'œil calme, et immobiles. Un tel spectacle surprit les Gaulois; incertains s'ils voyaient des hommes, ou des statues, ou des êtres surnaturels, ils s'arrêtèrent quelque temps à les regarder[3]. L'un d'eux enfin, plus hardi et plus curieux, s'approchant d'un de ces vieillards qui portait, suivant les usages romains, une barbe longue et épaisse, la lui caressa doucement avec la main; mais le vieillard, levant son bâton d'ivoire, en frappa si rudement le soldat à la tête qu'il lui fit une blessure dangereuse[4]; celui-ci, irrité, le tua : ce fut le

1. Inde rursus ipsa solitudine absterriti, ne qua fraus hostilis vagos exciperet, in forum ac propinqua foro loca conglobati redibant. Liv., v, 41.

2. Patentibus atriis principum. Id., ibid.

3. Ad eos velut simulacra versi cum starent. Id., ibid. — Plut., in Camill., 22.

4. Ὁ μὲν Παπείριος τῇ βακτηρίᾳ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ πατάξας συνέτριψε. Plut., ibid.

signal d'un massacre général. Tout ce qui tomba vivant 390
au pouvoir des Gaulois périt par le fer; les maisons furent pillées et incendiées.

La citadelle de Rome, appelée aussi *Capitolium*, le Capitole, parce qu'on avait, dit-on, trouvé une tête d'homme en creusant ses fondations, était un édifice de forme carrée, de deux cents pieds environ sur chaque face, dominant la ville. Déjà suffisamment forte par sa position au-dessus d'un rocher inaccessible de trois côtés, de hautes et épaisses murailles la défendaient en outre du côté où le rocher était abordable. Le Capitole communiquait alors au grand forum par une montée faite de main d'homme, et encore très-escarpée, que remplaça plus tard un escalier de cent marches[1].

Dans une position si favorable, une garnison tant soit peu nombreuse ne devait céder qu'à la famine : aussi les assiégés reçurent-ils avec mépris la sommation de se rendre. Le Brenn alors tenta d'emporter la place de vive force. Un matin, à la pointe du jour, il range ses troupes sur le forum[2], et commence à gravir avec elles la montée qui conduisait au Capitole. Jusqu'à la moitié du chemin, les Gaulois s'avancèrent sans trouver d'obstacles, poussant de grands cris et joignant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes, par cette manœuvre que les anciens désignaient sous le nom de *tortue*[3]. Les assiégés, se fiant à la rapidité de la pente, les laissaient approcher pour les fatiguer; bientôt ils les chargèrent avec furie, les culbutèrent, et en firent un tel carnage, que le Brenn n'osa

1. Liv., VIII, 6. — Tac., Hist., III, 71.

2. Prima luce, signo dato, multitudo omnis in foro instruitur. Liv., V, 43.

3. Inde, clamore sublato ac testudine facta, subeunt. Id., ibid.

390 pas livrer un second assaut, et se contenta d'établir autour de la montagne une ligne de blocus[1].

Tandis que les deux partis, dans l'inaction, s'observaient mutuellement, les Gaulois virent un jour descendre à pas lents du Capitole un jeune Romain vêtu à la manière des prêtres de sa nation, et portant dans ses mains des objets consacrés[2]. Il pénètre dans leur camp; et, sans paraître ému ni de leurs cris ni de leurs gestes, il le traverse tout entier, ainsi que les ruines amoncelées de la ville, jusqu'au mont Quirinal. Là, il s'arrête, accomplit certaines cérémonies religieuses particulières à la famille Fabia, dont il était membre[3], et retourne par le même chemin au Capitole, avec la même gravité, la même impassibilité, le même silence. Chaque fois les Gaulois le laissèrent passer sans lui faire le moindre mal, soit qu'ils respectassent son courage, soit que la singularité du costume, de la démarche et de l'action les eût frappés d'une de ces frayeurs superstitieuses auxquelles nous les verrons plus d'une fois s'abandonner[4].

Le siége commençait à peine, et déjà la disette tourmentait les assiégeants. Dans leur avidité imprévoyante, ils avaient dissipé en peu de jours les subsistances que les flammes avaient épargnées, et se voyaient réduits à vivre du pillage des campagnes, ressource faible et précaire pour une multitude indisciplinée, et dont le nombre s'augmentait de moment en moment; car les recrues de la Gaule cisalpine arrivaient successivement, et bientôt

1. Amissa itaque spe per vim atque arma subeundi, obsidionem parant. Liv., v, 43.

2. Gabino cinctu, sacra manibus gerens... nihil ad vocem cujusquam terroremve motus. Id., v, 46. — Dio Cass., Fragm. Peiresc., XXIX, 1, 2.

3. Sacrificium erat statum... genti Fabiæ. Liv., v, 46.

4. Seu religione etiam motis... Id., ibid. — Dio Cass., loc. cit.

l'armée du Brenn ne compta pas moins de soixante et 390
dix mille hommes[1]. Des divisions de cavaliers et de fantassins allaient donc battre la plaine de tous côtés et à de grandes distances de Rome[2]; ils s'avancèrent jusqu'aux portes d'Ardée, antique ville des Rutules, peu éloignée de la mer inférieure.

Dans Ardée vivait un patricien romain, Marcus Furius Camillus, qui, après avoir rendu à la république d'éminents services à la tête des armées, s'était attiré la haine de ses concitoyens par la dureté de son commandement, son arrogance, son faste aristocratique et l'impopularité obstinée de sa conduite. Appelé en jugement devant le peuple comme prévenu de concussion, Marcus Furius, pour échapper à une condamnation déshonorante, s'était exilé volontairement, et, depuis une année, il demeurait parmi les Ardéates[3]. Tout aigri qu'il était contre ceux à l'injustice desquels il attribuait sa disgrâce, les malheurs et l'humiliation de Rome l'affligèrent vivement; et quand il vit ces Gaulois destructeurs de sa patrie porter impunément le ravage jusque sous les murs qu'il habitait, il sentit se soulever en lui le cœur du patriote et du soldat. Jour et nuit il haranguait les Ardéates, les pressant de s'armer, et combattant par ses raisonnements la répugnance de leurs magistrats à s'embarquer dans une guerre dont Rome devait recueillir presque tout le fruit[4]. « Mes vieux amis, et mes nouveaux compatriotes[5], « leur disait-il, laissez-moi vous payer, en vous servant, « l'hospitalité que je tiens de vous. C'est dans la guerre

1. Diod. Sic., XIV, 114.
2. Exercitu diviso, partim per finitimos prædari placuit. Liv., V, 43.
3. Liv., V.
4. Plut., in Camill., 23.
5. Ardeates, veteres amici, novi etiam cives mei. Liv., V, 44.

390 « que je vaux quelque chose, et dans la guerre seule-
« ment que je puis reconnaître vos bienfaits [1]. Ne croyez
« pas, Ardéates, que les calamités présentes soient pas-
« sagères, et se bornent à la république de Rome : vous
« vous abuseriez. C'est un incendie qui ne s'éteindra pas
« qu'il n'ait tout dévoré... Les Gaulois vos ennemis ont
« reçu de la nature moins de force que de fougue. Déjà
« rebutés d'un siége qui commence, vous les voyez se
« disperser dans les campagnes, se gorgeant de viandes
« et de vin, et dormant couchés, comme des bêtes fauves,
« là où la nuit les surprend, le long des rivières, sans
« retranchement, sans corps de garde ni sentinelles [2].
« Donnez-moi quelques-uns de vos jeunes gens à con-
« duire : ce n'est pas un combat que je leur propose, c'est
« une boucherie. Si je ne vous livre les Gaulois à égorger
« comme des moutons, que j'éprouve à Ardée le même
« traitement qu'à Rome! »

Les talents militaires de Marcus Furius inspiraient une confiance sans bornes; d'ailleurs la circonstance pressait, car l'ennemi, enhardi par l'impunité, devenait chaque jour plus entreprenant. On donna donc une troupe de soldats d'élite à l'exilé romain, qui, sans faire aucune démonstration hostile, renfermé dans les murailles d'Ardée, épia patiemment l'heure favorable.

Elle ne se fit pas longtemps désirer. Les Gaulois, dans une de leurs courses, vinrent faire halte à quelques milles de là. Ils emportaient avec eux du butin qu'ils se partagèrent, et du vin dont ils burent avec excès; chefs et

1. Ubi usus erit mei vobis, si in bello non fuerit? Hac arte in patria steti. Liv., v, 44.

2. Ubi nox appetit, prope rivos aquarum, sine munimento, sine stationibus ac custodiis, passim, ferarum ritu, sternuntur... Me sequimini ad cædem, non ad pugnam. Id., ibid. — Plut., in Camill., 23.

soldats ne songèrent à autre chose qu'à s'enivrer, et la 390
nuit les ayant surpris incapables de continuer leur route, et même de dresser leurs tentes, ils s'étendirent sur la terre pêle-mêle au milieu de leurs armes. Le sommeil et un silence profond régnèrent bientôt sur toute la bande[1]. Ce fut alors que Furius Camillus, averti par ses espions, sortit d'Ardée, et tomba sur les campements des Gaulois, au milieu de la nuit. Il avait ordonné à ses trompettes de sonner, et à ses soldats de pousser de grands cris[2], dès qu'ils seraient arrivés; mais ce tumulte fit à peine revenir les Gaulois de leur sommeil : quelques-uns se battirent; la plupart furent tués encore endormis. Ceux qui, profitant de l'obscurité, parvinrent à s'échapper, la cavalerie ardéate les atteignit au point du jour[3]; enfin un détachement nombreux qui avait gagné le territoire d'Antium, à dix milles d'Ardée, fut exterminé par les paysans[4].

Ce succès encouragea les peuples du Latium; ils s'armèrent à l'instar des Ardéates. De l'enceinte des villes où jusqu'alors ils s'étaient tenus renfermés sans coup férir, ils se mirent à fondre de tous côtés sur les bandes qui couraient la campagne, et la rive gauche du Tibre ne fut plus sûre pour les fourrageurs gaulois. Sur la rive droite, la défense, mieux organisée encore, agit avec plus d'efficacité. L'Étrurie avait songé d'abord à profiter des désastres des Romains, et leur avait déclaré la guerre[5]; mais

1. Νὺξ ἐπῆλθε μεθύουσιν αὐτοῖς, καὶ σιωπὴ κατέσχε τὸ στρατόπεδον. Plut., in Camill., 23.

2. Κραυγῇ τε χρώμενος πολλῇ καὶ ταῖς σάλπιγξι πανταχόθεν ἐκταράττων ἀνθρώπους. Id., ibid.

3. Id., ibid.

4. Magna pars in agrum Antiatem delati, incursione ab oppidanis in palatos facta, circumveniantur. Liv., v, 45.

5. Οἱ Τυῤῥηνοὶ, μετὰ δυνάμεως ἀδρᾶς, ἐπεπορεύοντο τὴν τῶν Ρωμαίων χώραν λεηλατοῦντες. Diod., Sic., xiv, 116.

390 voyant son territoire foulé et épuisé, sans plus de ménagement que les terres des Latins, elle inclina à des sentiments plus généreux. Ses villes méridionales combinèrent leurs armes avec celles des fugitifs romains réunis à Véies, quelques-unes guidées, comme Cæré, par une antique affection pour Rome, les autres par l'ennui de l'occupation gauloise. Véies, cité forte et bien défendue, devint le centre des opérations de ce côté du Tibre.

Le nom de Marcus Furius, mêlé au premier succès des peuples latins contre les Gaulois, réveilla dans le cœur des enfants de Rome le souvenir de ce grand général. Ses torts furent oubliés. D'une résolution unanime, ils lui proposèrent de venir à Véies se mettre à la tête de ses vieux compagnons d'armes, ou de permettre qu'ils allassent combattre sous ses drapeaux à Ardée [1]. Mais Camillus s'y refusa. « Banni par vos lois, leur répondit-il, je ne « puis reparaître au milieu de vous. D'ailleurs le suffrage « du sénat doit seul m'élever au commandement : que le « sénat ordonne, et j'obéis [2]. » En vain les réfugiés de Véies mirent tout en œuvre pour fléchir sa résolution. « Tu n'es plus exilé, lui disaient-ils, et nous ne sommes « plus citoyens de Rome. La patrie! en est-il encore une « pour nous, quand l'ennemi occupe en maître ses cen- « dres et ses ruines [3]? Et comment espérer de pénétrer au « Capitole pour y consulter le sénat? Comment espérer « d'en revenir sain et sauf, lorsque les barbares inves- « tissent la place? » Marcus Furius fut inébranlable [4].

Les scrupules de l'exilé d'Ardée prenaient sans doute

1. Liv., v, 46. — Plut., in Camill., 24.
2. Id., ibid.
3. Οὐκ ἔτι γάρ ἐστι φυγάς, οὔθ' ἡμεῖς πολῖται, πατρίδος οὐκ οὔσης, ἀλλὰ κρατουμένης ὑπὸ τῶν πολεμίων. Plut., in Camill., 24.
4. Id., ibid. — Liv., ub. supr.

leur source dans un respect exalté pour les devoirs du 390
citoyen, dans l'idée honorable, quoique étroite, d'une obéissance absolue et passive à la lettre de la loi. Mais peut-être s'y mêlait-il à son insu quelque ressouvenir d'une injure récente, ou du moins quelque levain de cet orgueil aristocratique qui avait causé sa disgrâce. Véies renfermait, il est vrai, la majorité des citoyens romains armés et en état de délibérer; Véies représentait Rome, mais Rome plébéienne. Pour un patricien aussi inflexible que Marcus Furius, la véritable Rome pouvait-elle se trouver ailleurs qu'au Capitole, avec le sénat, avec le corps des chevaliers, avec toute la jeunesse patricienne? Au reste, à quelque motif qu'on veuille attribuer sa réponse, il est évident qu'elle équivalait à un refus. Pour que les assiégés pussent être consultés, et que leur détermination fût connue, il fallait non-seulement pénétrer dans la ville occupée par les Gaulois, mais escalader le rocher jusqu'à la citadelle sans être aperçu de l'ennemi, sans exciter l'alarme parmi la garnison; il fallait être non moins heureux au retour. D'ailleurs nul des Romains n'ignorait que les approvisionnements du Capitole devaient être à peu près épuisés, puisqu'on touchait au septième mois du blocus. Le moindre retard pouvait donc anéantir tout espoir de salut.

Les difficultés presque insurmontables qui interdisaient l'accès de la citadelle n'effrayèrent point Pontius Cominius, jeune plébéien plein d'intrépidité, de patriotisme et d'amour de la gloire. Il part de Véies, il arrive à la chute du jour en vue de Rome; trouvant le pont gardé par les sentinelles ennemies, il passe sans bruit le Tibre à la nage, aidé par des écorces de liége [1] dont il avait eu

1. Incubans cortici. Liv., v, 46. Plut., in Camill., 25.

390 soin de se munir, et se dirige du côté où les feux lui paraissent moins nombreux, les patrouilles moins fréquentes, le silence plus profond. Parvenu au pied de la côte la plus roide et la moins accessible du mont Capitolin, il se met à l'escalader, et, après des peines inouïes, pénètre jusqu'aux premières sentinelles romaines, se fait connaître et conduire aux magistrats. Les nouvelles apportées par cet intrépide jeune homme ranimèrent les assiégés, dont la confiance commençait à s'abattre; car leurs magasins étaient presque vides, et rien n'avait percé jusqu'à eux, ni touchant l'avantage remporté par Camillus près d'Ardée, ni touchant les ligues organisées sur les deux rives du Tibre, tant le blocus était sévèrement maintenu. La sentence qui condamnait Marcus Furius fut levée sans opposition, et le premier magistrat, ayant consulté les auspices en silence, à la lueur des flambeaux, dans la seconde moitié de la nuit, suivant le cérémonial consacré, proclama dictateur l'exilé d'Ardée[1]. La dictature conférait à celui qui en était revêtu une autorité absolue en temps de paix comme en temps de guerre, et le droit de disposer de la vie et de la propriété des citoyens sans la participation du sénat ni du peuple : c'était un pouvoir véritablement despotique, mais limité par la courte durée de son exercice. Pontius descendit le rocher, repassa le Tibre, et, aussi heureux cette fois que l'autre, arriva à Véies sans encombre.

Mais, le lendemain, au lever du jour, une patrouille gauloise remarqua le long du rocher les traces de son passage, des herbes et des arbrisseaux arrachés, d'autres qui paraissaient avoir été foulés récemment, la terre

1. Οἱ δ' ἀκούσαντες, καὶ βουλευσάμενοι, τὸν Κάμιλλον ἀποδεικνύουσι δικτάτωρα. Plut., in Camill., 25.

éboulée en plusieurs endroits, et çà et là l'empreinte de 390
pas humains. Le Brenn se rendit sur les lieux, et, après avoir tout considéré, recommanda le secret à ses soldats. Le soir il convoqua dans sa tente ceux de ses guerriers en qui il mettait le plus de confiance, et leur ayant exposé ce qu'il avait vu et ce qu'on pouvait tenter sans crainte : « Nous croyions ce rocher inaccessible, ajouta-« t-il; eh bien, les assiégés eux-mêmes nous révèlent les « moyens de l'escalader. La route est tracée : il y aurait « à hésiter de la lâcheté et de la honte. Là où peut mon-« ter un homme, plusieurs y monteront à la file, en « s'entr'aidant. Ceux qui se distingueront peuvent comp-« ter sur des récompenses dignes d'une telle entreprise[1]. » Tous promettent gaiement d'obéir. Ils partent en effet, et, à la faveur d'une nuit épaisse[2], ils se mettent à gravir à la file, s'accrochant aux branches des arbrisseaux, aux pointes et aux fentes des rochers, se soutenant les uns les autres, et se prêtant mutuellement les mains ou les épaules[3]. Avec les plus grandes peines, ils parviennent peu à peu jusqu'au pied de la muraille, qui, de ce côté-là, était peu élevée, parce qu'un endroit si escarpé semblait tout à fait hors d'insulte. La même raison portait les soldats qui en avaient la garde à se relâcher de la vigilance ordinaire[4], de sorte que les Gaulois trouvèrent les sentinelles endormies d'un profond sommeil[5].

Le mur qu'ils commençaient à escalader faisait partie

1. Τὴν μὲν ὁδὸν, εἶπεν, ἡμῖν ἐπ' αὐτοὺς ἀγνοουμένην οἱ πολέμιοι δεικνύουσι, ὡς οὔτ' ἀπόρευτος οὔτ' ἄβατος ἀνθρώποις ἐστίν, κ. τ. λ. Plut., in Camill., 26.

2. Defensi tenebris et dono noctis opacæ. Virg., Æn., VIII, 658.

3. Alterni innixi, sublevantesque invicem alii alios. Liv., V, 47.

4. Οἱ μὲν φύλακες παρεῤῥαθυμηκότες ἦσαν τῆς φυλακῆς διὰ τὴν ὀχυρότητα τοῦ τόπου. Diod. Sic., XIV, 116. — Ælian., de Animal. natur., XII, 33.

5. Liv., V, 47. — Plut., in Camill., 27. — Diod. Sic., XIV, 116.

390 de l'enceinte d'une chapelle de Junon, autour de laquelle rôdaient quelques-uns de ces chiens préposés à la défense des temples. Il s'y trouvait aussi des oies consacrées à la déesse, et que, pour cette raison, les assiégés avaient épargnées au fort de la disette qui les tourmentait. Souffrants et abattus par une longue diète, les chiens faisaient mauvaise garde, et les Gaulois leur ayant lancé par-dessus le rempart quelques morceaux de pain, ils se jetèrent dessus avec avidité et les dévorèrent, sans aboyer ni donner le moindre signe d'alarme[1]; mais, à l'odeur de la nourriture, les oies, qui en manquaient depuis plusieurs jours, se mirent à battre des ailes et à pousser de tels cris, que toute la garnison se réveilla en sursaut[2]. On s'arme à la hâte; on court vers le lieu d'où partent ces cris : il était temps, car déjà deux des assiégeants avaient atteint le haut du rempart. Marcus Manlius, homme robuste et intrépide, fait face lui seul aux Gaulois : d'un revers d'épée, il abat la main de l'un d'eux qui allait lui fendre la tête d'un coup de hache; en même temps il frappe si rudement l'autre au visage avec son bouclier, qu'il le fait rouler du haut en bas du rocher[3]. Toute la garnison arrive pendant ce temps-là et se porte le long du rempart. Les assiégeants, repoussés à coups d'épée et accablés de traits et de pierres, se culbutent les uns sur les autres; ils ne peuvent fuir, et la plupart, en voulant éviter le fer ennemi, se perdent dans les précipices. Un petit nombre seulement regagna le camp.

Cet échec acheva de décourager les Gaulois. Un fléau

1. Οἱ μὲν γὰρ κύνες πρὸς τὴν ῥιφθεῖσαν τροφὴν κατεσιώπησαν. Ælian., de Animal. natur., XII, 33.

2. Clangore, alarum crepitu. Liv., V, 47. — Diod. Sic., XIV, 116. — Plut., in Camill., 27. — Ælian., ubi supra, etc.

3. Plut., in Camill., 27. — Liv., V, 47.

non moins cruel que la famine décimait ces corps affai- 203
blis tout à la fois par les excès et par les privations. Un automne chaud et pluvieux avait développé parmi eux des germes de fièvres contagieuses dont l'état des localités aggravait encore le caractère. Ils avaient brûlé ou démoli les maisons et les édifices publics indistinctement dans tous les quartiers de la ville, sans songer à se conserver un abri aux environs du Capitole, où se tenaient les troupes du blocus. Depuis sept mois ils étaient donc forcés de camper sur des décombres et des cendres accumulées, d'où s'élevait, au moindre vent, une poussière âcre et pénétrante qui leur desséchait les entrailles, et d'où s'exhalaient aussi, lorsque des pluies abondantes avaient détrempé le terrain, des vapeurs pestilentielles [1]. Ils succombaient en grand nombre à ces maladies, et des bûchers étaient allumés jour et nuit sur les hauteurs pour brûler les morts [2].

Les souffrances n'étaient pas moindres dans l'intérieur de la citadelle, et chaque moment les aggravait; ni renforts, ni vivres, ni nouvelles qui soutinssent le courage, rien n'arrivait du dehors. Les assiégés étaient réduits, pour subsister, à faire bouillir le cuir de leurs chaussures [3]. Camillus ne paraissait point. Ses scrupules étaient levés, les difficultés aplanies; ce général avait vu accourir autour de lui la jeunesse romaine et latine; il ne comptait pas moins de quarante mille hommes sous ses enseignes [4]; et cependant aucune tentative ne se faisait pour

1. Loco... ab incendiis torrido et vaporis pleno, cineremque, non pulverem modo, ferente... Liv., v, 48. — Plut., in Camill., 28.

2. Bustorum inde Gallicorum nomine insignem locum fecere. Liv., v, 48.

3. Serv., ad Æn., VIII, v. 655.

4. Ἤδη μὲν ἐν ὅπλοις δισμυρίους κατέλαβε, πλείονας δὲ συνῆγεν ἀπὸ τῶν συμμάχων. Plut., in Camill., 28.

390 débloquer ou secourir le Capitole : soit qu'il eût assez de protéger la campagne contre les bandes affamées qui l'infestaient, soit que les milices latines et étrusques, qui avaient des combats journaliers à livrer à leurs portes mêmes, se souciassent peu d'abandonner leurs foyers à la merci d'un coup de main, pour aller tenter, sur les décombres de Rome, une bataille incertaine.

Dans cette communauté de misères, les deux partis étaient impatients de négocier. Les sentinelles du Capitole et celles de l'armée ennemie commencèrent les pourparlers, et bientôt il s'établit entre les chefs des communications régulières[1]. Mais les demandes des Gaulois parurent aux assiégés trop dures et trop humiliantes. Comme elles avaient pour fondement l'état de disette qui forçait les Romains de capituler[2], on raconte que, dans la vue de démentir ce bruit, les tribuns militaires firent jeter du haut des murailles aux avant-postes quelques pains qui leur restaient[3]. Il est possible que ce stratagème, ainsi que le prétendent les historiens, ait porté le Brenn à rabattre de ses prétentions; mais d'autres causes influèrent plus puissamment sans doute sur sa détermination. Informé que les Vénètes s'étaient jetés sur les terres des Boïes et des Lingons, et que, du côté opposé, les montagnards des Alpes inquiétaient les provinces occidentales de la Cisalpine[4], il s'empressa de renouer les négociations, se montra moins exigeant, et la paix fut conclue. Voici quelles en furent les conditions : 1° Que les Romains

1. Liv., v, 48. — Plut., in Camill., 28.

2. Quum Galli famem objicerent. Liv., v, 48.

3. Dicitur... multis locis panis de Capitolio jactatus esse. Id., ibid. — Val. Max., vii, 4.

4. Γενομένου δ' ἀντισπάσματος, καὶ τῶν Οὐενετῶν ἐμβαλόντων εἰς τὴν χώραν αὐτῶν, ποτὲ μὲν ποιησάμενοι συνθήκας πρὸς Ρωμαίους. Polyb., ii, 18.

payeraient aux Gaulois mille livres pesant d'or[1]; 2° qu'ils 390
leur feraient fournir, par leurs colonies ou leurs villes alliées, des vivres et des moyens de transport[2]; 3° qu'ils leur cédaient une certaine portion du territoire romain, et s'engageaient à laisser, dans la nouvelle ville qu'ils bâtiraient, une porte perpétuellement ouverte, en souvenir éternel de l'occupation gauloise[3]. Cette capitulation fut jurée de part et d'autre avec solennité, le 13 février, sept mois accomplis après la bataille d'Allia[4].

Alors, les assiégés réunirent tout ce que le Capitole renfermait d'or; le fisc, les ornements des temples, tout fut mis à contribution, jusqu'aux joyaux que les femmes, à leur départ, avaient déposés dans le trésor public[5]. Le Brenn attendait au pied du rocher les commissaires romains, avec une balance et des poids. Quand il fut question de peser, un d'eux s'aperçut que les poids étaient faux, et que le soldat gaulois qui tenait la balance la faisait pencher frauduleusement. Les Romains se récrièrent contre cette supercherie; mais le Brenn, sans s'émouvoir, détachant son épée, la plaça, ainsi que le baudrier, dans le plat qui contre-pesait l'or. « Que signifie cette action? « demanda avec surprise le tribun militaire Sulpicius.— « Que peut-elle signifier, répondit le Brenn, sinon mal-

1. Diod. Sic., XIV, 116. — Liv., V, 48. — Plut., in Camill., 28. — Val. Max., V, 6. — Quelques écrivains portent cette rançon au double. Varr. ap. Non., in Torq. — Plin., XXXII, 1.

2. Transvehendos et commeatibus persequendos. Front., Stratag., II, 6.

3. Πύλην ἠνεῳγμένην παρέχειν διὰ παντὸς, καὶ γῆν ἐργάσιμον. Polyæn., Stratag., VIII, 25.

4. Plut., in Camill., 28 et 30.

5. Ex ædibus sacris et matronarum ornamentis. Varr. ap. Non. — Val. Max., V, 6. — Liv., V, 50.

390 « heur aux vaincus[1]? » Cette raillerie parut intolérable aux Romains; les uns voulaient que l'or fût enlevé et la capitulation révoquée; mais les plus sages conseillèrent de tout souffrir sans murmurer : « La honte, disaient-ils, « ne consiste pas à donner plus que nous n'avons promis, « elle consiste à donner; résignons-nous donc à des « affronts que nous ne pouvons ni éviter ni punir[2]. » Le siége étant levé, l'armée gauloise se mit en marche par différents chemins et en plusieurs divisions, afin, sans doute, qu'elle pût moins difficilement se procurer des subsistances. Le Brenn, à la tête du principal corps, sortit de la ville par la voie Gabinienne[3], à l'orient du Tibre. Les autres prirent, sur la rive droite du fleuve, la direction de l'Étrurie.

Mais à peine étaient-ils à quelque distance de Rome, qu'une proclamation du dictateur Marcus Furius vint annuler, comme illégal, le traité sur la foi duquel ils avaient mis fin aux hostilités. Le dictateur déclarait « qu'à « lui seul, d'après la loi romaine, appartenant le droit de « paix et de guerre et celui de faire des traités, le traité « du Capitole négocié et conclu par des magistrats infé- « rieurs, qui n'en avaient pas le pouvoir, était illégitime « et nul; qu'en un mot, la guerre n'avait pas cessé entre « Rome et les Gaulois[4]. » Les colonies romaines et les villes alliées, se fondant sur un pareil subterfuge, refusèrent partout aux Gaulois les subsides stipulés, et ceux-ci

1. Τί γὰρ ἄλλο, εἶπεν, ἢ τοῖς νενικημένοις ὀδύνη; Plut., in Camill., 28. — Væ victis! Liv., v, 48.

2. Plut., in Camill., 28.

3. Παρὰ τὴν Γαβινίαν ὁδόν. Id., ibid., 29. — Liv., v, 49.

4. Negat eam pactionem ratam esse, quæ, postquam ipse dictator creatus esset, injussu suo ab inferioris juris magistratu facta esset. Liv., ibid. — Plut., in Camill., 29.

se virent contraints de mettre le siége devant chaque 390
place, pour obtenir à force ouverte ce que les conventions leur assuraient. Comme ils attaquaient la petite ville de Veascium, Camillus arriva à l'improviste, fondit sur eux, les défit et leur enleva une partie de leur butin[1]. Les divisions qui avaient pris par la rive droite du Tibre ne furent guère mieux traitées. Les villes leur barraient le passage, les paysans massacraient leurs traîneurs, un corps nombreux donna de nuit dans une embuscade que lui dressèrent les Cærites dans la plaine de Trausium, et y périt presque tout entier[2].

Débarrassée de ses ennemis, Rome se reconstruisit avec rapidité. Par un scrupule bizarre et qu'on a peine à concevoir, le sénat, qui avait violé si complétement dans ses dispositions fondamentales le traité du Capitole, crut devoir respecter l'engagement de tenir une des portes de la ville perpétuellement ouverte; mais cette porte, il eut soin qu'elle fût placée dans un lieu inaccessible[3]. Peut-être se crut-il lié par la religion du serment en tout ce qui ne contrariait pas les lois politiques; peut-être aussi, comme les portes, ainsi que les murailles des villes, étaient sacrées et mises sous la protection spéciale des dieux nationaux, les Romains craignirent-ils de rebâtir leur patrie sous les auspices d'un sacrilége.

Ainsi se termina cette expédition devenue depuis lors

1. Τῶν ἀπεληλυθότων Γαλατῶν ἀπὸ Ῥώμης Οὐεάσκιον τὴν πόλιν σύμμαχον οὖσαν Ρωμαίων πορθούντων, ἐπιθέμενος αὐτοῖς ὁ αὐτοκράτωρ... Diod. Sic., XIV, 117.

2. Ὑπὸ Κερίων ἐπιβουλευθέντες, νυκτὸς ἅπαντες κατεκόπησαν ἐν τῷ Τραυσίῳ πεδίῳ. Id., ibid.

3. Ἐπὶ πέτρας ἀπροσβάτου πύλην ἠνεῳγμένην κατεσκεύασαν. Polyæn., Stratag., VIII, 25.

390 si fameuse, et dont la vanité nationale des historiens romains a tant altéré la vérité. Il est probable qu'elle n'eut d'abord, chez les Gaulois, d'autre célébrité que celle d'une expédition peu productive et malheureuse, et que l'incendie de la petite ville aux sept collines frappa moins vivement les imaginations que le pillage de telle opulente cité de l'Étrurie, de la Campanie, ou de la Grande-Grèce. Mais plus tard, lorsque Rome plus puissante voulut parler en despote au reste de l'Italie, les fils des Boïes et des Senons se ressouvinrent de l'avoir humiliée. Alors on montra dans les bourgs de Brixia, de Bononia, de Sena, les dépouilles de la ville de Romulus, les armes enlevées à ses vieux héros, les parures de ses femmes et l'or de ses temples. Plus d'un Brenn, provoquant quelque consul au combat singulier, lui présenta, ciselée sur son bouclier, l'épée gauloise dans la balance[1]; et plus d'une fois le Romain captif aux bords du Pô entendit un maître farouche lui répéter avec outrage : « Malheur aux vaincus ! »

1. ..... In titulos (Chryxus) Capitolia capta trahebat;
Tarpeioque jugo, demens, et vertice sacre
Pensantes aurum Celtas umbone ferebat.
(Silius Ital., IV, v. 151-153.)

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Gaule cisalpine. Rome s'organise pour résister aux Gaulois. — Les Cisalpins ravagent le Latium pendant dix-sept ans. — Duels fabuleux de T. Manlius et de Valérius Corvinus. — Paix entre les Gaulois et les Romains. — Irruption d'une bande de Transalpins dans la Circumpadane ; sa destruction par les Cisalpins. — Ligue des peuples italiens contre Rome ; les Gaulois en font partie ; bataille de Sentinum. — Les Senons égorgent des ambassadeurs romains ; ils sont défaits à la journée de Vadimon ; le territoire senonais est conquis et colonisé. — Drusus rapporte à Rome la rançon du Capitole.

389 — 283.

Les deux invasions étrangères qui avaient précipité le retour de l'armée boïo-senonaise se terminèrent à l'avantage des Gaulois ; les Vénètes furent repoussés au fond de leurs lagunes, et les montagnards dans les vallées des Alpes. Mais à ces guerres extérieures succédèrent des querelles intestines[1] qui absorbèrent pendant vingt-trois ans toute l'activité de ces peuplades turbulentes : ce furent vingt-trois années de répit pour l'Italie. 389 à 366

Rome sut en profiter. L'apparition des Gaulois, si brusque et si désastreuse, avait laissé après elle un sentiment de terreur, que l'on retrouve profondément empreint dans toutes les institutions romaines de cette époque. L'anniversaire de la bataille d'Allia fut mis au

1. Μετὰ δὲ ταῦτα τοῖς ἐμφυλίοις συνείχοντο πολέμοις. Polyb., II, 18.

389 à 366 nombre des jours maudits et funestes[1]; toute guerre avec les nations gauloises fut déclarée, par cela seul, *tumulte*, et toute exemption suspendue, pendant la durée de ces guerres, même pour les vieillards et les prêtres[2]; enfin un trésor, consacré exclusivement à subvenir à leurs dépenses, fut fondé à perpétuité et placé au Capitole. La religion appela les malédictions les plus terribles[3] sur quiconque oserait en détourner les fonds, à quelque intention et pour quelque nécessité que ce fût[4]. On vit aussi les Romains profiter de l'expérience de leurs revers pour introduire dans l'armement et la tactique de leurs légions d'importantes réformes. La bataille d'Allia et les suivantes ayant démontré l'insuffisance du casque de cuivre pour résister au tranchant des longs sabres gaulois, les généraux romains y substituèrent un casque en fer battu, et garnirent le rebord des boucliers d'une large bande du même métal. Ils remplacèrent pareillement les javelines frêles et allongées, dont certains corps de la légion étaient armés, par un épieu solide appelé *pilum*, propre à parer les coups du sabre ennemi, comme à frapper, soit de près soit de loin[5]. Cette arme n'était vraisemblablement que le *gais* gaulois perfectionné.

366 à 361 Cependant les Cisalpins reprirent leurs habitudes va-

1. Varr., de Ling. Lat., p. 60, ed. Bipont. — Epit. Pomp. Fest. — Plut., in Camill., 29. — Liv., VI. — Aur. Vict., 23, etc.

..... Damnata diu romanis Allia fastis.
(Lucan., VII, v. 409.)

2. Οὕτω δ' οὖν ὁ φόβος ἦν ἰσχυρὸς, ὥστε θέσθαι νόμον, ἀφεῖσθαι τοὺς ἱερεῖς στρατείας, χωρὶς ἂν μὴ Γαλατικὸς ᾖ πόλεμος. Plut., in Camill., 41. — Id., in Marcell., 3. — Liv., passim. — App., Bell. civ., II, 41.

3. Σὺν ἀρᾷ δημοσίᾳ. App., ibid.

4. Id., ibid. — Plut., in Cæsar. — Flor., IV, 2. — Dio Cass., LXI, 39.

5. Plut., in Camill., 41. — App., Bell. Gall., 1. — Polyæn., Stratag., VIII, 7, sect. 2.

gabondes. Une de leurs bandes parut dans la campagne 366
de Rome, et la traversa pour aller plus avant dans le à
midi[1]; mais les Romains n'osèrent l'attaquer, et se tin- 361
rent prudemment renfermés dans leurs murailles[2]. Pendant cinq ans, les courses des Gaulois se succédèrent presque sans interruption dans le Latium et la Campanie, et pendant cinq ans la république s'abstint, à leur égard, de toute démonstration hostile. Au bout de ce temps, une de ces bandes, campée sur la rive droite de l'Anio, ayant menacé directement la ville, les légions sortirent enfin, et se présentèrent en face de l'ennemi, de l'autre côté de la rivière. « Cette nouveauté, dit un historien, surprit « grandement les Gaulois[3]; » ils hésitèrent à leur tour, et, après une délibération tumultueuse où des avis contraires furent débattus avec chaleur, le parti de la retraite fut adopté. Décampant à petit bruit, à la nuit close, et remontant l'Anio, ils coururent se retrancher dans une position inexpugnable au milieu des montagnes de Tibur[4].

Telle fut l'issue de cette campagne tout à fait insignifiante, si nous nous en tenons au témoignage de l'historien romain le plus digne de foi. Mais chez la plupart des autres, nous la trouvons embellie d'un de ces exploits merveilleux, qui plaisent tant à l'imagination populaire, et qu'on voit se reproduire presque identiquement dans les annales primitives de toutes les nations.

On raconte donc que dans le temps que les armées 361
romaine et gauloise, campées des deux côtés de l'Anio, s'observaient l'une l'autre, un Gaulois, dont la taille sur-

1. Liv., VII, 1.
2. Οὐκ ἐτόλμησαν ἀντεξαγαγεῖν Ῥωμαῖοι τὰ στρατόπεδα. Polyb., II, 18.
3. Οἱ δὲ Γαλάται καταπλαγέντες τὴν ἔφοδον αὐτῶν... Id., ibid.
4. In Tiburtem agrum... arcem belli Gallici. Liv., VII, 2. — Polyb., II, 18.

361 passait de beaucoup la stature des autres, s'avança sur un pont qui séparait les deux camps. Il était nu; mais le collier d'or et les bracelets dont il était orné indiquaient son rang distingué parmi les siens. A son bras gauche était passée la courroie de son bouclier, et de ses deux mains, élevant au-dessus de sa tête deux énormes sabres, il les brandissait d'un air menaçant[1]. Se plaçant ainsi au milieu du pont, le géant se mit à provoquer au combat singulier les guerriers romains; et, comme nul n'osait se présenter contre un tel adversaire, il les accablait de moqueries et d'outrages, et leur tirait, dit-on, la langue en signe de mépris[2]. Piqué d'honneur pour sa nation, le jeune Titus Manlius, descendant de celui qui avait sauvé le Capitole de l'escalade nocturne des Senons, va trouver alors le dictateur qui commandait l'armée. « Permets-« moi, lui dit-il, de montrer à cette bête féroce que je « porte dans mes veines le sang des Manlius[3]. » Le dictateur l'encourage, et Manlius, s'armant du bouclier de fantassin et de l'épée espagnole, épée courte, pointue, à deux tranchants, s'avance vers le pont[4]; il était de taille médiocre, et ce contraste faisait ressortir d'autant plus la grandeur de son ennemi, qui, suivant l'expression de Tite-Live, le dominait comme une citadelle[5].

1. Nudus, præter scutum et gladios duos, torque atque armillis decoratus. Q. Claud., ap. Gell.. IX, 3.

2. Nemo audebat propter magnitudinem atque immanitatem faciei. Deinde Gallus irridere atque linguam exsertare. Q. Claud., loc. cit. — Liv., VII, 10.

3. « Si tu permittis, volo ego illi belluæ ostendere me ex ea familia « ortum, quæ Gallorum agmen ex rupe Tarpeia dejecit. » Liv., loc. cit.

4. Scuto pedestri et gladio hispanico cinctus... Q. Claud., ub. supr. — Liv., loc. cit. Les critiques ont relevé ici un anachronisme choquant; l'épée espagnole ne fut connue des Romains que 150 ans plus tard.

5. Gallus velut moles superne imminens. Liv., VII, 10.

Tandis que le Gaulois chantait, bondissait, se fatiguait 361
par des contorsions bizarres[1], le Romain s'approche avec calme. Il esquive d'abord un premier coup déchargé sur sa tête, revient, écarte par un choc violent le bouclier de son adversaire, se glisse entre ce bouclier et lui, et le perce à coups redoublés dans la poitrine et sur les flancs; puis le colosse va couvrir dans sa chute un espace immense[2]. Manlius alors détache le collier du vaincu, et le passe tout ensanglanté autour de son cou; cette action, ajoute-t-on, lui valut de la part des soldats le surnom de *Torquatus,* qui signifiait l'*homme au collier*. C'est à la terreur produite par ce beau fait d'armes que les mêmes historiens ne manquent pas d'attribuer la retraite précipitée des Cisalpins. Ce récit forgé, suivant toute apparence, par la famille Manlia, pour expliquer le surnom d'un de ses ancêtres[3], tomba sans doute de bonne heure dans le domaine de la poésie populaire; la peinture s'en empara également, et la tête du Gaulois tirant la langue jouit longtemps du privilége de divertir la populace romaine. Marius, comme on le verra plus tard, ennoblit cette conception grotesque, en l'adoptant pour sa devise, lorsque, dans deux batailles célèbres, il eut anéanti deux nations entières de ces redoutables ennemis[4].

L'armée gauloise, dans sa retraite sur l'Anio, avait 360
trouvé à Tibur bon accueil et des vivres en abondance; à 358
puis elle avait gagné la Campanie en côtoyant l'Apennin.

1. Gallus, sua disciplina, cantabundus. Q. Claud., ap. Gell., loc. cit. — Cantus, exsultatio, armorumque agitatio vana. Liv., VII, 10.

2. Quum insinuasset sese inter corpus armaque, uno alteroque subinde ictu ventrem atque inguina hausit et in spatium ingens ruentem porrexit hostem. Liv., VII, 10. — Q. Claud., ub. supr.

3. Niebuhr, Rœmisch. Gesch., t. II.

4. Les Cimbres et les Ambrons. V. ci-dessous.

360 à 358 Les Romains, pour se venger, saccagèrent le territoire tiburtin; et les Gaulois, par représailles, passant dans le Latium, promenèrent la dévastation sur Lavicum, Tusculum, Albe, et tout le plat pays jusqu'aux portes de Rome[1]. On envoya contre eux le dictateur C. Sulpicius : rompu à cette guerre et connaissant bien son ennemi; il évita d'abord avec soin toute affaire décisive, harcelant les bandes gauloises par des escarmouches continuelles, les fatiguant par de longues marches et les affamant le plus qu'il pouvait. Grâce à cette tactique, elles étaient déjà détruites en partie, quand il leur livra une bataille rangée qui les acheva. Leur camp, dont les Romains s'emparèrent, se trouva richement garni des dépouilles de la Campanie et du Latium : Sulpicius réserva les objets les plus précieux pour les déposer dans le trésor spécial que la république avait consacré aux dépenses des guerres gauloises[2].

350 Cette défaite inspira plus de circonspection aux Cisalpins, qui pendant huit ans n'osèrent plus se remontrer dans le Latium. Ayant reparu au bout de ce temps, ils allèrent camper sur le mont Albano[3], où trente-six mille Latins et Romains vinrent les attaquer, tandis qu'une division de dix-huit mille hommes restait près de Rome pour en couvrir l'approche[4]. Le consul Popilius Lénas, chargé de la conduite de cette guerre, avait pour lui l'exemple de Sulpicius, et n'hésita pas à le suivre. Après avoir, par des manœuvres habiles, fait descendre les Gaulois du mont Albano qui leur servait de forteresse, il les

1. Fœdæ populationes in Lavicano, Tusculano, Albano agro. Liv., VII, 11.
2. Id., VII, 1.
3. Quod editissimum inter æquales tumulos occurrebat oculis, arcem Albanam petunt. Id., VII, 24.
4. Id., VII, 23.

attira en rase campagne jusqu'au pied d'une colline assez 350
roide où il alla prendre position. Arrivé au sommet, il fit commencer les travaux d'un camp retranché, recommandant bien aux soldats de travailler sans trouble, et de ne point s'inquiéter de ce qui se passerait dans la plaine.

Il voulait provoquer une attaque; et en effet, sitôt que les Gaulois aperçurent les légions à l'ouvrage, la pioche et la bêche en main, et les enseignes plantées en terre [1], jugeant l'occasion favorable et d'ailleurs impatients de se battre, ils entonnèrent le chant de guerre et déployèrent leur ligne de bataille. Indifférente et comme étrangère à toute cette agitation, l'armée romaine resta calme, et poursuivit tranquillement ses travaux jusqu'à l'instant où les Gaulois, s'ébranlant sur toute la ligne, escaladèrent le coteau. Alors Popilius fit passer entre les travailleurs et les assaillants deux rangs de légionnaires armés, le premier de longues piques ou hastes, le second de javelots et de différents projectiles. Lancés de haut en bas, les traits tombaient à plomb, et il n'y en eut guère qui ne portassent juste. Malgré cette grêle qui les criblait de blessures, ou surchargeait leurs boucliers d'un poids énorme, les Gaulois gravirent hardiment la pente; mais parvenus au sommet, ils éprouvèrent un moment d'hésitation à l'aspect de ce rempart de piques qui en garnissait l'approche : ce moment les perdit. Par une charge impétueuse des Romains, leurs premiers rangs furent culbutés, et entraînèrent dans leur mouvement rétrograde la masse qui les suivait. Dans cette presse meurtrière, beaucoup périrent écrasés, beaucoup tombèrent

1. Gens ferox et ingenii avidi ad pugnam, procul visis Romanorum signis... Liv., VII, 23.

350 sous le fer ennemi; pourtant le gros de l'armée put faire retraite vers l'extrémité de la plaine, où il reprit ses anciennes positions [1].

Ce premier succès avait animé l'armée romaine; les travailleurs jetèrent leurs outils, saisirent leurs armes; et Popilius, cédant à l'élan de ses troupes, dut à son tour prendre l'offensive. Il descendit le coteau, et vint attaquer les Gaulois dans leurs campements; mais là, la fortune changea. A condition égale de terrain, le guerrier cisalpin reprit son avantage ordinaire. La légion que commandait le consul fut enfoncée; lui même, ayant eu l'épaule gauche presque traversée d'un *matar* ou matras, espèce de javelot gaulois, fut enlevé tout sanglant du champ de bataille [2]. Cet événement mit le comble au désordre, et la fuite devenait générale, lorsque Popilius, à peine pansé, se fit rapporter dans la mêlée. « Que fai-« tes-vous, soldats? criait-il; ce n'est pas à des Sabins, à « des Latins que vous avez affaire : vous avez tiré l'épée « contre des bêtes féroces qui boiront tout votre sang, si « vous n'épuisez tout le leur. Vous les avez chassés de « votre camp, la montagne est couverte de leurs morts; « il faut en joncher aussi la plaine. En avant les ensei-« gnes! à l'ennemi [3]! » Ces exhortations ne furent pas vaines; les légions ralliées, se formant en triangle, attaquèrent le centre de l'armée gauloise et le rompirent.

1. Impulsi retro, ruere alii super alios, stragemque inter se cæde ipsa fœdiorem dare : adeo præcipiti turba obtriti plures quam ferro necati. Liv., VII, 23.

2. Lævo humero matari prope trajecto. Liv., VII, 24. — On appelait encore *matras*, au moyen âge, un trait qui se décochait avec l'arbalète, et dont le fer était moins pointu que celui de la flèche.

3. Non cum Latino Sabinoque hoste res est; in belluas strinximus ferrum; hauriendus aut dandus est sanguis... inferenda sunt signa, vadendum in hostem. Id., ibid.

Accourues pour soutenir le centre, les ailes éprouvèrent 350
le même échec. Tout fut perdu dès lors pour les Cisalpins, qui n'étaient pas gens à se rallier comme les Romains, et connaissaient à peine une discipline et un chef [1]. Leur fuite les ramena au mont Albano, où ils se fortifièrent; mais l'armée de Popilius avait assez de sa victoire et s'empressa de rentrer dans Rome [2].

Durant l'hiver qui suivit, ce furent la rigueur du froid 349
et le manque de vivres qui chassèrent les Gaulois de leur citadelle ordinaire, et les firent descendre dans le plat pays, qu'ils parcoururent jusqu'à la mer. La côte était alors désolée par des pirates grecs, qui infestaient surtout le voisinage du Tibre, et une fois les brigands de terre, suivant l'expression d'un historien, en vinrent aux prises avec les brigands de mer [3]; mais on se sépara sans résultat décisif. Les Gaulois, après avoir erré çà et là, se cantonnèrent enfin près de Pomptinum. Aux prejours du printemps, l'armée du Latium, forte de quatre légions, reprit la campagne; et, suivant la tactique adoptée par les généraux romains depuis Sulpicius, se contenta d'observer les mouvements de l'ennemi [4]. On peut croire que le voisinage des deux armées, pendant cette inaction, amena plus d'une provocation et plus d'un combat singulier; et en effet, les annalistes romains nous ont transmis le récit d'un événement de ce genre, mais en le dénaturant par des détails qui rappellent le duel de Manlius Torquatus, et en surpassent encore les merveilles.

1. Quibus nec certa imperia, nec duces essent. Liv., VII, 24.
2. Id., ibid.
3. Prædones maritimi cum terrestribus congressi. Id., VII, 25.
4. Quia neque in campis congredi nulla cogente re volebat (consul), et prohibendo populationibus... satis domari credebat hostem. Id., ibid.

349 Ici, comme au pont de l'Anio, le provocateur est un géant cisalpin qui marche à grandes enjambées, et qui brandit un long épieu dans sa main droite [1]; le vengeur de Rome est un jeune tribun, nommé Valérius; mais il ne suffit pas seul à la victoire, et il faut que le ciel vienne à son aide. Un corbeau, envoyé par les dieux [2], descend sur son casque; et de là, attaquant le Gaulois à coups d'ongles et de bec, lui déchire le visage et les mains, lui crève les yeux, l'étourdit du battement de ses ailes; si bien que le malheureux n'a plus qu'à tendre le cou au Romain qui l'égorge [3].

349 à 299 Ce qu'il y a de certain, c'est que Rome, ne jugeant pas prudent de pousser à bout l'armée gauloise, fit avec elle une trêve de trois ans, en vertu de laquelle celle-ci put se retirer sans être inquiétée ni par la république, ni par ses alliés : la route qu'elle parcourut dans cette retraite reçut alors et porta depuis le nom de *voie Gauloise* [4]. Bientôt même la trêve se changea en une paix définitive que les Gaulois observèrent scrupuleusement [5], quoique leurs amis les Tiburtins fussent cruellement châtiés à cause d'eux [6]. Une seule fois, le bruit de mouvements guerriers, dont la Cisalpine était le théâtre, vint alarmer le peuple de Rome. « Quand il s'agissait de cet ennemi, dit un his- « torien latin, les rumeurs même les plus vagues n'étaient

1. Dux Gallorum vasta et ardua proceritate, grandia ingrediens et manu telum reciprocans. Gell., IX, 11.

2. Ibi vis quædam divina fit. Id., ibid.

3. Insiliebat, obturbabat, unguibus manum laniabat, et prospectum alis arcebat. Id., ibid. — Liv., VII, 26.

4. Via data est quæ *Gallica* appellatur. Fronto, Stratag., II, 6.

5. Εἰρήνην ἐποιήσαντο καὶ συνθήκας, ἐν αἷς ἔτη τριάκοντα μείναντες ἐμπέδως... Polyb., II, 18 et 19.

6. Liv., VIII, 14.

« jamais négligées [1] : le consul à qui était échue la con- 349 à
« duite de cette guerre présumée enrôla jusqu'aux ou- 299
« vriers les plus sédentaires, bien que ce genre de vie
« ne dispose nullement au service des armes : une grande
« armée fut aussi rassemblée à Véies, et on lui défendit
« de s'écarter, crainte de manquer l'ennemi s'il se por-
« tait sur Rome par un autre chemin [2]. » L'alarme était sans fondement : les précautions furent donc superflues, mais elles témoignent assez quelle épouvante le nom gaulois inspirait aux Romains, et peuvent servir de confirmation à ces paroles mémorables d'un de leurs écrivains célèbres : « Avec les peuples de l'Italie, Rome com-
« battit pour l'empire; avec les Gaulois, pour la vie [3]. »

Depuis cinquante ans, les nations cisalpines sem- 299
blaient avoir renoncé aux courses et au brigandage, lorsqu'une bande nombreuse de Transalpins déboucha des monts et pénétra jusqu'au centre de la Circumpadane, demandant à grands cris des terres. Pris au dépourvu, les Cisalpins cherchèrent à détourner plus loin l'orage qu'ils n'avaient pas su prévenir. Ils reçurent les nouveaux venus en frères, et partagèrent avec eux leurs trésors [4]. « Voilà, leur dirent-ils en montrant le midi de
« l'Italie, voilà le pays qui nous fournit tout cela; de l'or,
« des troupeaux, des champs fertiles vous y attendent,
« si vous voulez seulement nous suivre. » Et, s'armant avec eux, ils les emmenèrent sur le territoire étrusque [5].

1. Tumultus Gallici fama atrox invasit, haud ferme unquam neglecta patribus. Liv., VIII, 20.

2. Id., ibid.

3. Cum Gallis pro salute, non pro gloria certari. Sall., Bell. Jug., 114.

4. Ἀπὸ μὲν αὐτῶν ἔτρεψαν τὰς ὁρμὰς τῶν ἐξανισταμένων, δωροφοροῦντες καὶ προτιθέμενοι τὴν συγγένειαν. Polyb., II, 19.

5. Id., ibid. — Liv., X, 10.

299 Mais l'Étrurie était à l'abri d'un coup de main. Il y avait déjà longtemps que la confédération préparait en secret un grand armement destiné contre Rome, dont l'ambition menaçait de plus en plus son existence : ses places étaient approvisionnées, ses troupes sur pied ; et il lui était facile de faire face aux bandes qui venaient l'attaquer ; toutefois cette nouvelle guerre dérangeait le plan qu'elle avait formé pour une autre plus importante. Dans son embarras, elle eut recours à un singulier expédient. Elle fit proposer aux Gaulois de s'enrôler à son service tout armés, tout équipés, dans l'état où ils se trouvaient, et d'échanger immédiatement le nom d'ennemis contre celui d'alliés, moyennant une solde [1]. L'offre parut convenir ; la solde fut stipulée et livrée d'avance, mais alors les Gaulois refusèrent de marcher. « L'argent que nous « avons reçu, dirent-ils aux Étrusques, n'est autre chose « qu'un dédommagement pour le butin que nous devions « faire dans vos villes ; c'est la rançon de vos champs, le « prix de la tranquillité que nous laissons à vos labou- « reurs [2]. Maintenant, si vous avez besoin de nos bras « contre vos ennemis les Romains, les voilà, mais à une « condition : donnez-nous des terres ! »

Malgré l'insigne mauvaise foi dont les Gaulois venaient de faire preuve, leur nouvelle prétention fut examinée par le conseil suprême de l'Étrurie, tant était grand le désir de se les attacher comme auxiliaires ; et si elle fut rejetée, ce fut moins parce qu'il eût fallu sacrifier quelque portion du territoire, que parce qu'aucune des cités ne consentait à admettre parmi ses habi-

1. Socios ex hostibus facere Gallos conantur. Liv., x, 10.

2. Quidquid acceperint, accepisse ne agrum Etruscum vastarent, armisque lacesserent cultores ; militaturos tamen se... sed nulla alia mercede quam ut in partem agri accipiantur. Id., ibid.

tants « des hommes d'une espèce si féroce [1]. » Les deux 295
bandes repassèrent l'Apennin avec l'or qui leur avait coûté si peu; mais, quand il fallut partager, la discorde se mit entre elles; Transalpins et Cisalpins se livrèrent une bataille acharnée où les premiers périrent presque tous. « De tels accès de fureur, dit Polybe, n'étaient rien « moins que rares chez ces peuples, à la suite du pillage « de quelque ville opulente, surtout lorsqu'ils étaient « excités par le vin [2]. »

Sur ces entrefaites, une coalition générale se forma 296
contre Rome. Les Samnites, poussés à bout, sollicitaient vivement les Ombres et les Étrusques « de se liguer avec « eux pour une cause juste, une cause sainte, pour déli- « vrer l'Italie d'une république insatiable, perfide, tyran- « nique, qui ne voulait souffrir, autour d'elle, de paix « que la paix de l'esclavage, et dont la domination était « plus insupportable mille fois que toutes les horreurs « de la guerre [3]. » — « Vous seuls pouvez sauver l'Italie, « disait au conseil des Lucumons l'ambassadeur sam- « nite; vous êtes vaillants, nombreux, riches, et vous « avez à vos portes une race d'hommes née au milieu du « fer, nourrie dans le tumulte des batailles, et qui à son « intrépidité naturelle joint une haine invétérée contre « le peuple romain, dont elle se vante, à juste titre, d'a- « voir brûlé la ville et réduit l'orgueil à se racheter à « prix d'or [4]. » Il insistait sur l'envoi immédiat d'émis-

1. Non tam quia imminui agrum, quam quia accolas sibi quisque adjungere tam efferatæ gentis homines horrebat. Liv., x, 10.

2. Τοῦτο δὲ σύνηθές ἐστι Γαλάταις πράττειν, ἐπειδὰν σφετερίσωνταί τι τῶν πέλας, καὶ μάλιστα διὰ τὰς ἀλόγους οἰνοφλυγίας καὶ πλησμονάς. Polyb., II, 19.

3, Pia arma... justum bellum. Pax servientibus gravior quam liberis bellum. Liv., x, 16.

4. Habere accolas Gallos inter ferrum et arma natos, feroces quum

296 saires qui, parcourant la Circumpadane l'argent à la main, solliciteraient les chefs gaulois à prendre les armes. L'Étrurie et l'Ombrie entrèrent avec empressement dans le plan des Samnites; et des ambassadeurs envoyés à Sena, à Bononia, à Mediolanum, parvinrent à conclure une alliance entre les nations cisalpines et la coalition italique.

Cette nouvelle, que suivit l'annonce d'un grand armement sur les rives du Pô, remplit Rome d'un trouble depuis longtemps inconnu. Dans cette conjuration de toute l'Italie, ce qui frappait le plus vivement les imaginations, ce qui excitait surtout la frayeur populaire, c'était la menace de ces Gaulois arrivant, en bandes innombrables, pour une seconde journée d'Allia. De prétendus prodiges, fruit de l'épouvante, circulant de bouche en bouche, ajoutaient encore à l'épouvante : on avait vu, disait-on, la statue de la Victoire descendue de son piédestal, comme si elle eût voulu quitter Rome, se tourner vers la porte Colline, porte de fatale mémoire qui avait donné passage aux Gaulois un siècle auparavant. Cependant la constance romaine l'emporta. Citoyens, alliés, sujets de la république se levèrent en masse; on organisa jusqu'à des cohortes de vieillards [1]. Trois armées ayant été mises ainsi sur pied, le sénat en réserva deux pour garder les approches de la ville, tandis que la troisième, forte de soixante mille hommes, devait agir à l'extérieur.

295 C'était entre la rive gauche du Tibre et l'Apennin, dans l'Ombrie, près de la ville d'Aharna, que les coalisés se réunissaient, mais lentement, à cause de l'hiver. A mesure que leurs forces arrivaient, elles se distribuaient

suopte ingenio, tum adversus populum Romanum, quem captum a se auroque redemptum, haud vana jactantes, memorent. Liv., x, 16.

1. Seniorum etiam cohortes factæ. Id., x, 21.

dans deux grands camps, dont le premier recevait les Gaulois et les Samnites, l'autre les Étrusques et les Ombres. Non loin de cette même ville d'Aharna se trouvaient alors cantonnées deux légions romaines que le sénat y avait envoyées précédemment pour contenir le pays. Surprises par la réunion inopinée des confédérés, et ne pouvant faire retraite sans être accablées, elles attendaient des secours de Rome, dans une position d'ailleurs assez forte, et bien décidées elles-mêmes à s'y maintenir jusqu'à ce qu'on les vînt délivrer. Le sénat hésitait, de peur d'exposer en pure perte d'autres légions, lorsque Q. Fabius Maximus, l'un des consuls, déclara hautement qu'il se portait garant du succès [1].

Fabius était un vieillard actif, entreprenant, bon pour un coup de main, et à qui l'âge n'avait enlevé ni l'audace de la jeunesse, ni, par malheur, sa témérité. Se mettant en marche avec cinq mille hommes, il passa le Tibre, rejoignit les deux légions, et les ramena à Rome sans rencontrer d'obstacle : c'était bien, mais Fabius, incapable d'une longue prudence, et prenant pour de la peur l'inaction des confédérés, se mit en tête de contenir l'Étrurie, et de faire face à la coalition avec le peu de forces qu'il commandait. Éparpillant son armée de côté et d'autre, il envoya une légion en observation devant Clusium, et il ne craignit pas de la laisser isolée si près de la frontière ombrienne. Au milieu de l'épouvante générale qu'il semblait braver, Fabius affectait une confiance sans bornes, on l'entendait répéter à ses soldats : « Soyez tranquilles; moins nombreux vous serez, « plus riches je vous ramènerai [2]. » Ces bravades fini-

1. Liv., x, 21 et seqq.

2. Majori mihi curæ est ut omnes locupletes reducam, quam ut multis rem geram militibus. Id., x, 25.

295 rent par alarmer le sénat, qui le rappela à Rome pour le réprimander et le contraindre à partager avec son collègue, P. Décius, la conduite de la guerre. Les deux consuls partirent donc ensemble à la tête de cinquante-cinq mille hommes, qui, avec onze mille que Fabius avait disséminés dans le pays, formaient l'effectif de l'armée d'opération. Ils approchaient déjà de Clusium, quand ils entendirent des chants sauvages, et aperçurent à travers la campagne des cavaliers gaulois qui portaient des têtes plantées au bout de leurs lances, ou attachées au poitrail de leurs chevaux [1]. C'était la première nouvelle du massacre de toute une légion.

En effet, à peine Fabius avait-il quitté l'Étrurie, qu'une troupe de cavaliers senons, passant le Tibre pendant la nuit, était venue cerner dans le plus grand silence la légion cantonnée près de Clusium [2]. Tout, jusqu'au dernier homme, y fut exterminé [3]. Un sort pareil attendait inévitablement les autres divisions romaines disséminées en Étrurie, si P. Décius et ses cinquante-cinq mille hommes avaient tardé davantage. A la vue des enseignes consulaires, les Senons repassèrent précitamment le fleuve.

Le plan de campagne prescrit par le sénat aux consuls était tracé avec sagesse et habileté. Ceux-ci devaient, à la tête de leurs soixante-six mille hommes, faire face aux troupes réunies des coalisés, mais en évitant une affaire générale; tandis que les deux armées qui couvraient Rome pénétreraient, par la rive gauche du Tibre, dans l'Ombrie méridionale, par la rive droite, dans l'É-

1. Pectoribus equorum suspensa gestantes capita et lanceis infixa, ovantesque moris sui carmine. Liv., x, 26.

2. Id., ibid. — Polyb., II, 25.

3. Deletam legionem, ita ut nuncius non superesset. Liv., x, 26.

trurie, et mettraient tout à feu et à sang, afin d'obliger 295
les Ombres et les Étrusques à revenir défendre leurs foyers. Si le stratagème réussissait, l'armée consulaire devait attaquer immédiatement les Samnites et les Gaulois, dont on espérait alors avoir bon marché. Conformément à ce plan, les deux consuls, après avoir promené longtemps la masse des confédérés d'un canton à l'autre de l'Ombrie, sans vouloir jamais accepter le combat, passèrent l'Apennin, et allèrent se poster au pied oriental de cette chaîne, non loin de la ville de Sentinum. Les Ombres et les Étrusques à la fin perdirent patience; ils recevaient de leur pays des nouvelles chaque jour plus alarmantes; leurs villes étaient incendiées, leurs champs dévastés, leurs femmes traînées en esclavage; quoi qu'en pût souffrir la cause commune, ils se séparèrent de leurs confédérés [1].

Aussitôt les rôles changèrent. Ce furent les Romains qui cherchèrent avec empressement l'occasion d'une bataille décisive, et les Gallo-Samnites qui l'évitèrent; cependant, après deux jours d'hésitation, ceux-ci prirent leur parti, et déployèrent leurs lignes dans une vaste plaine devant Sentinum. Les Gaulois occupèrent la droite de l'ordre de bataille; et leur infanterie, soutenue par une cavalerie nombreuse, fut encore flanquée de mille chariots [2]. Eux seuls en Italie faisaient usage de ces chars de guerre, qu'ils manœuvraient avec une dextérité remarquable. Chaque chariot, attelé de chevaux très-fougueux, contenait plusieurs hommes armés de traits, qui tantôt combattaient d'en haut, tantôt sautaient au milieu de la mêlée pour y combattre à pied,

1. Liv., x, 26 et 27. — Front., Stratag., I, 8. — Oros., IV, 21.
2. Liv., ubi supra. — Oros., loc. cit.

295 réunissant à la fermeté du fantassin la promptitude du cavalier[1]. Le danger devenait-il pressant, ils s'y réfugiaient en un clin d'œil, et se portaient à toute bride sur un autre point. Les Romains admiraient l'adresse du guerrier gaulois à lancer son chariot, à l'arrêter sur les pentes les plus rapides, à faire exécuter à cette lourde machine toutes les évolutions exigées par les mouvements de la bataille : on le voyait courir sur le timon, se tenir ferme sur le joug, se rejeter en arrière, descendre, remonter; tout cela avec la rapidité de l'éclair[2].

Les Romains sortirent avec joie de leur camp, et formèrent leur ordre de bataille : Fabius se plaça à la droite, vis-à-vis des Samnites; Décius, à la gauche, fit face aux Gaulois. Comme les préparatifs étaient terminés, et que les Romains n'attendaient plus que le signal de l'attaque, une biche, chassée des montagnes voisines par un loup, entra dans l'intervalle qui séparait les deux armées, et se réfugia du côté des Gaulois, qui la tuèrent; le loup tourna vers les Romains, mais ceux-ci ouvrirent leurs rangs pour le laisser passer[3]. Alors un légionnaire, de la tête de la ligne, cria d'une voix forte : « Camarades, « la fuite et la mort passent de ce côté où vous voyez « étendu par terre l'animal consacré à Diane. Le loup, « au contraire, échappé au péril sans blessure, présage « notre victoire par la sienne; le loup consacré à Mars « nous rappelle que nous sommes enfants de ce dieu,

1. Mobilitatem equitum, stabilitatem peditum... Cæs., Bell. Gall., IV, 33.

2. In declivi ac præcipiti loco incitatos equos sustinere, et brevi moderari ac flectere, et per temonem percurrere, et in jugo insistere, et inde se in currus citissime recipere consuerunt. Id., ibid.

3. Cerva ad Gallos, lupus ad Romanos cursum deflexit... Liv., X, 27.

« et que notre père a les yeux sur nous[1]. » Ce fut avec 295
cette confiance que l'armée romaine engagea le combat.

Le choc commença par la droite que commandait Fabius; il fut reçu avec fermeté par les Samnites, et de part et d'autre les avantages se balancèrent longtemps. A la gauche, l'infanterie de Décius chargea les Gaulois, mais ne produisit rien de décisif. Décius, dans la vigueur de l'âge, brûlait d'enlever la victoire à son vieux collègue. Il rassemble toute sa cavalerie, composée de l'élite de la jeunesse romaine, l'anime par ses discours, se met à sa tête, et va fondre sur la cavalerie gauloise qu'il disperse aisément; elle essaye de se rallier, il l'enfonce une seconde fois. Mais alors l'infanterie gauloise s'entr'ouvre, et, avec un bruit épouvantable, s'élancent les chars, qui rompent et culbutent les escadrons ennemis[2]. En un moment toute cette cavalerie victorieuse est anéantie. Les chariots se dirigent ensuite vers les légions, et pénètrent dans leur masse compacte; l'infanterie et la cavalerie gauloise, accourant, complètent la déroute. Décius s'épuise en efforts pour retenir les siens qui fuient; il les arrête, il les conjure : « Malheureux! « leur crie-t-il, pensez-vous qu'on se sauve en fuyant! » Convaincu enfin de l'inutilité de tout effort humain, se maudissant lui-même, il prend la résolution de mourir, mais d'une mort qui expie du moins sa faute, et répare le mal qu'il a causé[3].

C'était, chez les peuples latins, une croyance ferme-

1. Illac fuga et cædes vertit, ubi sacram Dianæ feram jacentem videtis; hinc victor martius lupus integer et intactus, gentis nos martiæ et conditoris nostri admonuit. Liv., x, 27.

2. Essedis carrisque superstans armatus hostis ingenti sonitu equorum rotarumque advenit. Id., x, 28.

3. Id., ibid.

295 ment établie, qu'un général qui, dans une bataille désespérée, se dévouait aux dieux infernaux, prévenait par là la destruction de son armée, et qu'alors, suivant l'expression consacrée, « la terreur, la fuite, le carnage, la « mort, la colère des dieux du ciel, la colère des dieux « des enfers[1], » passaient des rangs des vaincus dans ceux des vainqueurs. Un événement très-récent, où le père même de Décius avait joué le principal rôle, donnait à cette croyance religieuse une autorité qui semblait la mettre au-dessus de tout doute. Dans une des dernières guerres, entre les Romains et les Latins, on avait vu les premiers, déjà vaincus et fugitifs, se rallier par la vertu d'un semblable dévouement, et rentrer victorieux sur le champ de bataille. Ce souvenir se retraça vivement à l'imagination de Décius : « O mon père! s'écria-t-il, je « te suis, puisque le destin des Décius est de mourir pour « conjurer les désastres publics[2]. » Il fit signe au grand pontife, qui se tenait près de lui, de l'accompagner, se retira à quelque distance, hors de la mêlée, et mit pied à terre.

Suivant le cérémonial établi, Décius plaça sous ses pieds un javelot, et, la tête couverte d'un pan de sa robe, le menton appuyé sur sa main droite[3], il répéta phrase par phrase la formule que le grand prêtre récita à son côté. « Janus, Jupiter, père Mars, Quirinus, Bellone, « Lares, Dieux nouveaux, Dieux indigètes, Dieux qui « avez puissance sur nous et sur nos ennemis, Dieux « Mânes, je vous offre mes vœux, je vous prie, je vous

1. Formidinem ac fugam, cædemque ac cruorem, cœlestium inferorumque iras... Liv., x, 26.

2. Datum hoc nostro generi est, ut luendis periculis publicis piacula simus. Id., x, 28.

3. Id., ibid.; Cf. VIII, 9.

« conjure d'octroyer force et victoire au peuple romain, 295
« fils de Quirinus; de faire passer la terreur, l'épouvante,
« la mort, sur les ennemis du peuple romain, fils de
« Quirinus. Par ces paroles j'entends dévouer aux Dieux
« Mânes et à la Terre les légions ennemies pour le salut
« de la république romaine, et pour celui des auxiliaires
« des enfants de Quirinus[1]. » Ensuite il prononça les plus terribles imprécations contre sa tête, contre les têtes, les corps, les armes, les drapeaux de l'ennemi; et commandant à ses licteurs de publier par toute l'armée ce qu'ils avaient vu, il monte à cheval, s'élance et disparaît au milieu d'un épais bataillon de Gaulois.

Ce noble sacrifice ne fut point sans fruit; à peine la rumeur en est-elle répandue, que les fuyards s'arrêtent, et que, pleins d'un courage superstitieux, ils reviennent au combat. Ils croient voir l'armée gauloise en proie à la peur et aux furies. « Voyez, disent les uns, ils restent « immobiles et engourdis autour du cadavre du consul. « — Ils s'agitent comme des aliénés, disaient les autres, « mais leurs traits ne blessent plus[2]. » Le grand prêtre cependant courait à cheval de rang en rang. « La victoire « est à nous, criait-il; les Gaulois plient : Décius les ap- « pelle à lui; Décius les entraîne chez les morts[3]! »

Dans ce moment Fabius, qui avait pris l'avantage sur les Samnites, informé de la détresse de l'aile gauche, détache, pour la secourir, une division de son armée. L'aile gauche romaine regagne du terrain. Les Gaulois, réduits à la défensive, se forment en carré, et, joignant

1. Liv., x, 28; Cf., VIII, 9.

2. Furiarum ac formidinis plena omnia ad hostes esse. — Galli, velut alienata mente, vana incassum jactare tela. Torperè quidam. Id., x, 29.

3. Rapere ad se ac vocare Decium devotam secum aciem... vicisse Romanos. Id., ibid.

295 leurs boucliers l'un contre l'autre comme une enceinte de palissades, reçoivent l'ennemi de pied ferme. Les Romains les entourent, et, ramassant les javelots et les épieux dont la terre était jonchée, brisent les boucliers gaulois, et cherchent à se faire jour dans l'intérieur du carré[1]; mais les brèches étaient aussitôt refermées. Cependant l'armée samnite, après avoir longtemps résisté à l'aile droite des Romains, lâche pied, et traverse le champ de bataille près du carré gaulois; toutefois, au lieu de s'y rallier et de le secourir, elle passe outre, et court se renfermer dans son camp. L'armée romaine tout entière put alors se réunir contre les Cisalpins : ils furent rompus de toutes parts et écrasés. La coalition, dans cette journée fatale, perdit vingt-cinq mille hommes, la plupart Gaulois : le nombre des blessés fut plus grand[2].

284 Le désastre de Sentinum dégoûta les Cisalpins d'une alliance dans laquelle ils avaient été si honteusement sacrifiés; au bout de quelques années cependant, ils reprirent les armes à la sollicitation des Étrusques. Mais déjà le Samnium se résignait au joug des Romains; plusieurs même des cités de l'Étrurie, gagnées par les intrigues du sénat, avaient fait leur paix particulière; et la cause de l'Italie était presque désespérée. Ce furent les Senons qui consentirent à seconder les dernières tentatives du parti national étrusque; guidés par lui, ils vinrent mettre le siége devant Arétium, la plus importante des cités vendues aux Romains[3]. Rome n'abandonna pas ses partisans; elle envoya dans le camp senonais des com-

1. Collecta humi pila, quæ strata inter duas acies jacebant, atque in testitudinem hostium conjecta. Liv., x. 29.

2. Id., ibid. — Paul Orose (iv, 21) fait monter le nombre des morts à 40,000. — Diodore de Sicile n'en compte pas moins de 100,000.

3. Aujourd'hui *Arezzo*.

missaires chargés de déclarer aux chefs cisalpins que la 284
république prenait Arétium sous sa protection, et qu'ils eussent à lever le siége sans délai s'ils ne voulaient entrer en guerre avec elle. On ignore ce qui se passa dans la conférence, si les Romains prétendirent employer, à l'égard de cette nation fière et irritable, le langage arrogant qu'ils parlaient au reste de l'Italie, ou si, comme un historien le fait entendre, la vengeance personnelle d'un des chefs cisalpins amena l'horrible catastrophe; mais les commissaires furent massacrés, et leurs membres dispersés, avec les lambeaux de leurs robes et les insignes de leurs dignités, autour des murailles d'Arétium[1].

A cette nouvelle, le sénat irrité fit marcher deux armées contre les Senons. La première, conduite par Corn. Dolabella, entrant à l'improviste sur leur territoire, y commit toutes les dévastations d'une guerre sans quartier : les hommes étaient passés au fil de l'épée; les maisons et les récoltes brûlées; les femmes et les enfants traînés en servitude[2]. La seconde, sous le commandement du préteur Cécilius Métellus, attaqua le camp gaulois d'Arétium; mais dès le premier combat elle fut mise en déroute; Métellus resta sur la place avec treize mille légionnaires, sept tribuns et l'élite des jeunes chevaliers[3].

Jamais plus violente colère n'avait transporté les Se- 283
nons; la guerre leur paraissait trop lente à quarante lieues du Capitole. « C'est à Rome qu'il faut marcher, s'é-

1. Polyb., II, 19. — Liv., Epit., XI. — Oros., III, 22. — App., de Reb. Gall., Exc. XI, et de Reb. Samn., Exc. VI.

2. Ἅπαντας ἡδηδὸν κατέσφαξεν. Dion. Hal., Exc., ed. Leips., p. 2344. — Flor., I, 13.

3. Cæcilius, VII tribuni militum, multi nobiles trucidati, XIII millia militum prostrata. Oros., III, 32. — Liv., Epit., XII. — Polyb., II, 20.

283 « criaient-ils; les Gaulois savent comment on la prend[1] ! » Ils entraînèrent avec eux les Étrusques, et atteignirent sans obstacle le lac Vadimon, situé sur la frontière du territoire romain. Mais l'armée de Dolabella avait eu le temps de se replier sur la ville; grossie par les débris de l'armée de Métellus et par des renforts arrivés de Rome, elle livra aux troupes gallo-étrusques une bataille dans laquelle celles-ci furent accablées. Les Senons firent des prodiges de valeur, et un petit nombre seulement regagnèrent leur pays[2]. Les Boïes essayèrent de venger leurs compatriotes; vaincus eux-mêmes, ils se virent contraints de demander la paix[3] : ce fut la première que les Romains imposèrent aux nations cisalpines.

Le sénat put alors achever sans trouble et avec régularité, sur le territoire senonais, l'œuvre d'extermination commencée par Dolabella. Tous les hommes qui ne se réfugièrent pas chez les nations voisines périrent par l'épée; les enfants et les femmes furent épargnés, mais, comme la terre, ils devinrent une propriété de la république. Puis, on s'occupa, à Rome, d'envoyer une colonie dans le principal bourg des vaincus, à Sena, sur la côte de l'Adriatique[4].

Voici la marche que suivaient les Romains, lorsqu'ils fondaient une colonie. D'ordinaire le peuple assemblé nommait les familles auxquelles il était assigné des parts

1. Intratam Senonum capietis millibus urbem
Assuetamque capi!... (Sil. Ital.)

2. Polyb., II, 20. — Liv., Epit., XII. — Flor., I, 13. — Oros., III, 22.

3. Διαπρεσβευσάμενοι περὶ σπονδῶν καὶ διαλύσεων, συνθήκας ἔθεντο πρὸς Ρωμαίους. Polyb., II, 20.

4. *Sena* ou *Sena Gallica*.

. . . . . Qua Sena relictum
Gallorum a populis servat per sæcula nomen.
(Sil. Ital., l. XV, v. 556.)

sur le territoire conquis; ces familles s'y rendaient militairement, enseignes déployées, sous la conduite de trois commissaires appelés triumvirs[1]. Arrivés sur les lieux, avant de commencer aucun travail d'établissement, les triumvirs faisaient creuser une fosse ronde, au fond de laquelle ils déposaient des fruits et une poignée de terre apportée du sol romain : puis, attelant à une charrue dont le soc était de cuivre un taureau blanc et une génisse blanche, ils marquaient par un sillon profond l'enceinte de la ville future; et les colons suivaient, rejetant dans l'intérieur de la ligne les mottes soulevées par la charrue. Un pareil sillon circonscrivait l'enceinte totale du territoire colonisé; un autre servait de limite aux propriétés particulières. Le taureau et la génisse étaient ensuite sacrifiés en grande pompe aux divinités que la ville choisissait pour protectrices. Deux magistrats, nommés duumvirs, et un sénat élu parmi les principaux habitants, composaient le gouvernement de la colonie; ses lois étaient les lois de Rome. C'est ainsi que s'éleva parmi les nations gauloises de l'Italie une ville romaine, sentinelle avancée de la république, foyer d'intrigues et d'espionnage, jusqu'à ce qu'elle pût servir de point d'appui à des opérations de conquête. 283

L'ambition des Romains était satisfaite, leur vanité ne l'était pas. Ils voulurent avoir reconquis cet or au prix duquel ils s'étaient rachetés, il y avait alors cent sept ans, et que les nations italiennes leur avaient tant de fois et si amèrement reproché. Le propréteur Drusus rapporta en grande pompe à Rome, et déposa au Capitole des lingots d'or et d'argent et des bijoux trouvés dans le trésor

1. Triumviri coloniæ deducendæ. Liv., passim.

283 commun des Senons [1]; et l'on proclama avec orgueil que la honte des anciens revers était effacée, puisque la rançon du Capitole était rentrée dans ses murs, et que les fils des *incendiaires de Rome* avaient péri jusqu'au dernier [2].

1. Traditur (Drusus) ex provincia Gallia extulisse aurum Senonibus olim in obsidione Capitolii datum, nec, ut fama est, extortum a Camillo. Suet., Tiber., 3.

2. Ne quis exstaret in ea gente quæ incensam a se Romam urbem gloriaretur. Flor., I, 13.

LIVRE II

MIGRATIONS DES GAULOIS EN GRÈCE ET EN ASIE. — FONDATION DU ROYAUME DE GALATIE. — GAULOIS A LA SOLDE DES ÉTATS DE L'ORIENT.

CHAPITRE PREMIER

Arrivée et établissement des Belges dans la Gaule. — Une bande de Tectosages émigre dans la vallée du Danube. — Nations galliques de l'Illyrie et de la Pæonie; leurs relations avec les peuples grecs. — Les Galls et les Kimris se réunissent pour envahir la Grèce. — Première expédition en Thrace et en Macédoine; elle échoue. — Seconde expédition; les Gaulois s'emparent de la Macédoine et de la Thessalie; ils sont vaincus aux Thermopyles; ils dévastent l'Étolie; ils forcent le passage de l'Œta; siége et prise de Delphes; pillage du temple. — Retraite désastreuse des Gaulois, leur roi s'enivre et se tue; ils regagnent leur pays et se séparent.

281 — 279.

L'irruption en Italie de cette bande de Gaulois transalpins, dont nous avons raconté dans le chapitre précédent l'alliance avec les Cisalpins, et bientôt la destruction complète, se rattachait, selon toute apparence, à de nouveaux mouvements de peuples dont la Gaule transalpine était redevenue le théâtre. Celle des trois grandes confédérations kimriques d'outre-Rhin qui avoisinait de plus près ce pays, la confédération des Belgs ou Belges, dans

400 à 281

400 à 281 la première moitié du IVe siècle[1], avait franchi le Rhin tout à coup et envahi la Gaule septentrionale, jusqu'à la chaîne des Vosges à l'est, et au midi, jusqu'au cours de la Marne et de la Seine. La résistance des Galls et des Kimris, enfants de la première conquête, ne permit pas aux nouveaux venus de dépasser ces barrières. Deux de leurs tribus seulement, les Arécomikes et les Tectosages, parvinrent à se faire jour, et après avoir traversé le territoire gaulois dans toute sa longueur, s'emparèrent d'une partie du pays situé entre le Rhône et les Pyrénées orientales. Les Arécomikes subjuguèrent l'Ibéro-Ligurie entre les Cévennes et la mer; les Tectosages s'établirent entre ces montagnes et la Garonne, et adoptèrent pour leur chef-lieu Tolosa, ville d'origine, selon toute apparence, ibérienne, qui avait passé autrefois des mains des Aquitains dans les mains des Galls pour tomber ensuite et rester dans celles des Kimris. Séparées l'une de l'autre par la seule chaîne des Cévennes, les tribus arécomike et tectosage formèrent une nation unique qui continua de porter le nom de Belg, auquel les Galls et les Ibères donnaient la forme de *Bolg, Volg* et *Volk*[2].

1. On peut voir dans l'Introduction les bases sur lesquelles j'ai fondé ce calcul. J'ajouterai que l'époque que j'ai déterminée ainsi approximativement, au moyen d'événements pris dans la Gaule transalpine, coïncide avec celle d'une longue paix entre les Cisalpins et Rome. (V. le chapitre précédent à l'année 299.) Les Cisalpins, inquiets des bouleversements qui agitaient les Transalpins et les poussaient de nouveau vers l'Italie, avaient tourné toute leur prévoyance et toutes leurs forces de ce côté.

2. J'ai consacré une partie de l'Introduction à exposer mon opinion sur les Belges, sur l'époque approximative de leur arrivée en deçà du Rhin, enfin sur leur affinité avec les Volkes. Je ne puis qu'y renvoyer le lecteur. Pour ce point de ma théorie comme pour tous les autres, j'ai cru devoir réunir toute la discussion dans le morceau général qui précède mon récit, afin de dégager l'histoire narrative des dissertations qui ne sont bonnes qu'à l'embarrasser et à la morceler : l'histoire, à mon

Nous ne savons rien des guerres que les Belges, avant 261
de rester possesseurs paisibles du pays qu'ils avaient envahi, soutinrent contre les populations antérieures. L'histoire nous montre seulement les Tectosages, vers l'année 281, faisant partir de Tolosa une émigration considérable, sur les motifs de laquelle les écrivains ne sont pas d'accord. Les uns l'attribuent à l'excès de population[1] qui de bonne heure se serait fait sentir parmi les Volkes, serrés étroitement de tout côté par les peuplades galliques, aquitaniques et liguriennes; d'autres lui assignent pour cause des révoltes et des guerres intestines. « Il s'éleva chez les Tectosages, disent-ils, de violentes « dissensions, par suite desquelles un grand nombre « d'hommes furent chassés et contraints d'aller chercher « fortune au dehors[2]. » Les émigrants, quel que fût le motif de leur départ, sortirent de la Gaule par la forêt Hercynie et entrèrent dans la vallée du Danube; c'était la route qu'avaient suivie, trois cent vingt et un ans auparavant, les Galls compagnons de Sigovèse[3]. Dans ce laps de temps, ces anciens émigrés de la Gaule s'étaient prodigieusement accrus; maîtres des meilleures vallées des Alpes, ils formaient de grands corps de nations qui s'étendaient jusqu'aux montagnes de l'Épire, de la Macédoine et de la Thrace. Bien que placés sur la frontière

avis, ne doit pas marcher autrement. Il y aurait donc injustice à m'imputer, dans le récit, des affirmations gratuites, faute de recourir aux preuves que j'ai développées dans l'Introduction. Cette critique m'a déjà été faite, et je la repousse comme entachée d'inadvertance ou de mauvaise foi.

1. Just., XXIV, 4.

2. Στάσεως ἐμπεσούσης, ἐξελάσαι πολὺ πλῆθος ἐξ ἑαυτῶν ἐκ τῆς οἰκίας... Strab., l. IV, p. 187. — Polyb., II.

3. Voy. ci-dessus, livre I, ch. 1.

281 des peuples grecs, ils n'étaient entrés en relation avec eux que fort tard, et voici à quelle occasion.

340 à 281 L'an 340 avant notre ère, Alexandre, fils de Philippe, roi de Macédoine, ayant fait une expédition vers les bouches du Danube, contre les tribus scythiques ou teutoniques qui ravageaient la frontière de Thrace, quelques Galls se rendirent dans son camp, attirés soit par la curiosité du spectacle, soit par le désir de voir ce roi déjà fameux. Alexandre les reçut avec affabilité, les fit asseoir à sa table, au milieu de sa cour, et prit plaisir à les éblouir de cette magnificence dont il aimait à s'environner jusque sur les champs de bataille. Tout en buvant, il causait avec eux par interprète : « Quelle est la « chose que vous craignez le plus au monde? » leur demanda-t-il, faisant allusion à la célébrité de son nom et au motif qu'il supposait à leur visite. « Nous ne crai- « gnons, répliquèrent ceux-ci, rien que la chute du ciel. « Cependant, ajoutèrent-ils, nous estimons l'amitié d'un « homme tel que toi [1]. » Alexandre dissimula prudemment la mortification que cette réponse dut lui faire éprouver, et se tournant vers ses courtisans non moins surpris que lui, il se contenta de dire : « Voilà un peu- « ple bien fier [2]! » Toutefois, avant de quitter ses hôtes, il conclut avec eux un traité d'amitié et d'alliance.

Mais Alexandre mourut à la fleur de l'âge, au fort de ses conquêtes, à mille lieues de sa patrie, et le vaste empire qu'il avait créé fut dissous. Tandis que ses généraux prenaient les armes pour se disputer son héritage, les républiques asservies par lui ou par son père s'armaient

1. Ἐρέσθαι παρὰ τὸν πότον (τὸν βασιλέα) τί μάλιστα εἴη ὃ φοβοῖντο· αὐτοὺς δ' ἀποκρίνασθαι, οὐδένα, εἰ μὴ ἄρα ὁ οὐρανὸς αὐτοῖς ἐπιπέσοι· φιλίαν γε μὲν ἀνδρὸς τοιούτου περὶ παντὸς τίθεσθαι. Strab., l. VII, p. 302.

2. Ἀλαζόνες Κελτοί εἰσιν... Arrian., Alex., I, 6.

aussi pour reconquérir leur indépendance. Tout présa- 340
geait à la Grèce une longue suite de bouleversements; à
tout semblait convier à cette riche proie de sauvages voi- 281
sins, avides de pillage et de combats. Dès les premiers symptômes de guerre civile, les Galls s'adressèrent aux républiques du Péloponèse et de la Hellade, offrant d'être leurs auxiliaires contre le roi de Macédoine; mais une telle proposition fut repoussée avec hauteur[1]. Rebutés par les républiques, ils s'adressèrent au roi de Macédoine, qui se montra moins dédaigneux; il en prit à son service et en fit passer aux rois d'Asie, ses amis, des bandes nombreuses[2].

Plus les affaires de la Grèce s'embrouillèrent, plus s'accrut l'importance des Gaulois soldés; ils furent d'un grand secours aux rois dans leurs interminables querelles; mais souvent aussi ils leur firent payer cher les services du champ de bataille. On raconte à ce sujet qu'Antigone, un des successeurs d'Alexandre, ayant engagé dans ses troupes une bande de Galls du Danube, à raison d'une pièce d'or par tête, ceux-ci amenèrent avec eux leurs femmes et leurs enfants, et, qu'à la fin de la campagne, ils réclamèrent la solde pour leur famille comme pour eux. « Une pièce d'or a été promise par tête de « Gaulois, disaient-ils; ne sont-ce pas là des Gaulois[3]? » Cette interprétation commode, qui faisait monter la somme stipulée à cent talents au lieu de trente[4], ne

1. Γαλάται μεθ' Ἑλλήνων οὐκ ἐμαχέσαντο, Κλεωνύμου καὶ Λακεδαιμονίων σπείσασθαι σπονδὰς σφισιν οὐ θελησάντων. Paus., III.

2. Polyæn., Stratag., IV, 8. — Just., XXV, 2 et 3. — Polyb., I, 65, et V, 3, 17, 53, 65. — Stob., Serm. X.

3. Οἱ Γαλάται καὶ τοῖς ἀόπλοις καὶ ταῖς γυναιξὶ καὶ τοῖς παισὶν ἀπῄτουν· τοῦτο γὰρ εἶναι τῶν Γαλατῶν ἓν ἑκάστῳ. Polyæn., Stratag., IV, 6.

4. Un talent pouvait équivaloir à 5,500 fr.

340 à 281 pouvait être du goût d'Antigone : la dispute s'échauffa, et les Galls menacèrent de tuer les otages qu'ils avaient entre les mains. Il fallut au roi grec toute l'habileté qui caractérisait sa nation pour sauver ses otages et son argent, et se délivrer lui-même de ces auxiliaires dangereux.

Introduits au sein de cette Grèce déchirée par tant de factions, les Galls sentirent bientôt sa faiblesse et leur force; ils se lassèrent de combattre à la solde d'un peuple qu'ils pouvaient dépouiller. Un chef de bande, nommé Cambaules, entra pour son propre compte dans la Thrace, dont il ravagea la frontière; et, quoiqu'il n'y fût resté que très-peu de temps, il en rapporta assez de butin pour exciter la cupidité de toute sa nation [1]. Les émigrés tectosages, arrivés sur ces entrefaites, décidèrent l'impulsion générale; de concert avec les peuples galliques, ils organisèrent une expédition dont la conduite fut confiée à un chef qui paraît avoir été de race kimrique. Le nom de cet homme nous est inconnu; l'histoire nous apprend seulement qu'il tirait son origine de la tribu des *Praus* ou *hommes terribles* [2]; et, comme l'autre chef, non moins fameux, qui prit et brûla Rome, elle ne le désigne habituellement que par son titre de *Brenn* ou roi de guerre. Ses talents comme général, son intrépidité, ses saillies spirituelles et railleuses, son éloquence même, lui valurent une grande renommée dans l'antiquité, et les éloges d'écrivains qui certes n'avaient aucun motif de partialité, ni pour l'homme, ni pour la nation.

1. Paus., x, 19.

2. Τὸν Βρέννον, τὸν ἐπελθόντα ἐπὶ Δελφοὺς, Πραῦσόν τινές φασιν· ἀλλ' οὐ δὲ τοὺς Πραύσους ἔχομεν εἰπεῖν, ὅπου γῆς ᾤκησαν πρότερον. Strab., l. iv, p. 187. — *Braw*, en langue galloise, signifie *terreur; bras*, en gaelique, *terrible*.

Des régions de la haute Macédoine, comme d'un point 231
central, partent quatre grandes chaînes de montagnes. La plus considérable, celle du mont Hémus, se dirige vers l'est, entoure la Thrace, borde le Pont-Euxin et envoie une branche de collines vers Byzance et vers l'Hellespont. Une seconde chaîne se détache du plateau de la haute Macédoine en même temps que l'Hémus, mais se prolonge vers le sud-est : c'est le Rhodope. Une troisième court de l'est vers l'ouest, celle des monts que les Galls avaient nommés *Alban*[1]. Enfin la quatrième, s'étendant au sud et à l'est, donne naissance à toutes les montagnes de la Thessalie, de l'Épire, de la Grèce propre et de l'Archipel[2]. Conformément à cette disposition géographique, le Brenn dirigea sur trois points les forces de l'invasion. Son aile gauche, commandée par Céréthrius[3], entra dans la Thrace avec ordre de la saccager et de passer ensuite dans le nord de la Macédoine, soit par le Rhodope, soit en côtoyant la mer Égée. Son aile droite marcha vers la frontière de l'Épire pour envahir de ce côté la Macédoine méridionale et la Thessalie, tandis que lui-même, à la tête de l'armée du centre, pénétrait dans les hautes montagnes qui bordent la Macédoine au nord. Ces montagnes servaient de retraite à des peuplades sauvages d'origine thracique et illyrienne, continuellement en guerre avec les Galls. Il importait au succès de l'expédition et à la sauvegarde des tribus gauloises, durant l'absence d'une partie de leurs guerriers, que ces peuplades ennemies fussent ou soumises ou détruites dès l'ouverture de la campagne : mais, retranchées dans d'épaisses forêts, au milieu

1. Ils étaient appelés par les Grecs *Albani* et aussi *Albii*. (Strab.)
2. Malte-Brun, Géogr. de l'Europe, t. VI, p. 185 et suiv.
3. *Certh*, célèbre, remarquable; *Certhrwyz*, gloire. Owen's Welsh diction.

281 de rochers inaccessibles, elles surent résister plusieurs mois à tous les efforts du Brenn. Celui-ci n'épargna aucun moyen pour en triompher. On prétend qu'il empoisonna des bandes entières avec des vivres qu'il se laissait enlever dans des fuites simulées[1]; enfin ces peuplades furent exterminées par le fer, le feu et le poison, ou contraintes de livrer au vainqueur, sous le nom de soldats auxiliaires, l'élite de leur jeunesse[2]. Le Brenn songea alors à descendre le revers méridional de l'Hémus, pour aller rejoindre en Macédoine la division de Cérethrius et l'armée de droite; mais, comme on le verra tout à l'heure, des événements contraires l'arrêtèrent dans sa marche et le firent changer de résolution.

Tandis que le Brenn bataillait contre les montagnards de l'Hémus, l'aile droite arriva sans difficulté sur la frontière occidentale de la Macédoine; elle avait pour chef un guerrier probablement tectosage, appelé Bolg ou Belg[3]. Avant de poser le pied sur le territoire de la Grèce, Belg s'avisa d'une formalité qu'il crut sans doute équivaloir à une déclaration de guerre; il fit sommer le roi de Macédoine, alors Ptolémée, fils de Ptolémée roi d'Égypte, de lui payer immédiatement une somme pour la rançon de ses États, s'il voulait conserver la paix[4]. Une telle sommation, si nouvelle pour les soldats de Philippe et d'Alexandre, surprit à juste titre les Macédoniens, mais elle jeta dans une colère terrible le roi Ptolémée, à qui la violence de son caractère avait mérité le surnom de

1. Οἱ Κελτοὶ τὰς τροφὰς καὶ τὸν οἶνον πόαις δηλητηρίοις καταφαρμακεύουσι, καὶ καταλιπόντες ἐν ταῖς σκηναῖς αὐτοὶ νύκτωρ ἔφευγον. Polyæn., Stratag. VII, 42. — Athen., X, 12.

2. App., de Bell. Illyr., 4.

3. Βόλγιος. Paus., X, 19. — *Belgius*, Justin.

4. Offerentes pacem, si emere velit. Just., XXIV, 5.

Digitized by Google

Foudre[1]. « Si vous avez quelque chose à espérer de moi, 231
« dit-il avec emportement aux députés gaulois, annoncez
« à ceux qui vous envoient qu'ils déposent sur-le-champ
« leurs armes et me livrent leurs chefs; et qu'alors je
« verrai quelle paix il me convient de vous accorder[2]. »
Les messagers, en entendant ces paroles, se mirent à rire. « Tu verras bientôt, lui dirent-ils, si c'était dans « notre intérêt ou dans le tien que nous te proposions « la paix[3]. » Belg passa la frontière, et s'avança à marches forcées dans l'intérieur du royaume; il ne tarda pas à rencontrer l'armée macédonienne, que le Foudre lui-même commandait, monté sur un éléphant, à la manière des rois d'Asie[4].

De part et d'autre on fit ses dispositions pour la bataille. Ptolémée, suivant la tactique grecque, rangea sur les flancs son infanterie légère et sa cavalerie; au centre, son infanterie pesante, armée de longues piques, se forma en phalange. Les Grecs appelaient de ce nom un bataillon carré de cinq cents hommes de front, sur seize de profondeur, tous tellement serrés les uns contre les autres que les piques du cinquième rang dépassaient de trois pieds la première ligne; les rangs les plus intérieurs, ne pouvant se servir de leurs armes, appuyaient les premiers, soit pour augmenter la force de l'attaque, soit pour soutenir le choc des charges ennemies. La phalange était la gloire de l'armée macédonienne; Philippe, Alexandre et les successeurs de ce conquérant, lui avaient

1. Κεραυνός. *Ceraunus* chez les historiens latins.

2. Aliter se pacem daturum negando, nisi principes suos obsides dederint, et arma tradiderint. Just., XXIV, 5.

3. Risere Galli, acclamantes brevi sensurum sibi an illi consulentes pacem obtulerint. Id., ibid.

4. Memnon, Hist., ap. Phot., 15.

281 été redevables de leurs plus grands succès. Cependant ce corps si redoutable ne résista pas à l'audace impétueuse des Gaulois : après un combat terrible, il fut enfoncé; l'éléphant qui portait le roi tomba criblé de javelots; lui-même, saisi vivant, fut mis en pièces, et sa tête promenée au bout d'une pique, à la vue des ailes macédoniennes qui tenaient encore [1]. Alors la déroute devint générale; la plupart des chefs et des soldats périrent ou furent contraints de se rendre; mais le sort des captifs fut plus horrible que celui des guerriers morts sur le champ de bataille; Belg en fit égorger dans un sacrifice solennel les plus jeunes et les mieux faits; les autres, garrottés à des arbres, servirent de but aux gais des Galls et aux matars des Kimris [2].

Cette défaite et les atrocités dont elle était suivie jetèrent la Macédoine dans la consternation. De toutes parts on se réfugia dans les villes. « De l'enceinte de leurs mu-« railles, dit un historien, les Macédoniens, levant les « mains vers le ciel, invoquaient les noms de Philippe et « d'Alexandre, dieux protecteurs de la patrie [3]; » mais cette patrie, nul ne s'armait pour la sauver. Ce qui mettait le comble à la misère publique, c'était l'anarchie qui régnait dans l'armée : les soldats, après avoir élu roi Méléagre, frère de Ptolémée, le chassèrent pour mettre à sa place un certain Antipater qui fut surnommé l'Étésien, parce que son règne ne dépassa pas en durée la saison où

1. Memnon, Hist., ap. Phot., 15. — Caput ejus amputatum et lancea fixum. Just., XXIV, 5. — Paus., X, 19. — Polyb., IX, 35. — Diod. Sic., XXII, 3, Exc. Hœschel.

2. Τούς τε γὰρ τοῖς εἴδεσι καλλίστους, καὶ ταῖς ἡλικίαις ἀκμαιοτάτους καταστέψας, ἔθυσε τοῖς θεοῖς... τοὺς δ' ἄλλους πάντας κατηκόντισε. Diod. Sic., XXXI, 13, Exc. de Virt. et vit.

3. Just., XXIV, 5.

soufflent les vents étésiens[1]. Les désordres des soldats, 281
l'absence d'un chef militaire, et l'épouvante des citoyens, pendant plus de trois mois, livrèrent sans défense la Macédoine aux dévastations des Gaulois. Belg parcourut tranquillement le midi de ce royaume et le nord de la Thessalie[2], entassant dans ses chariots un immense butin que personne ne venait lui disputer.

Un jeune Grec, nommé Sosthènes, homme obscur et inconnu[3], mais plein de patriotisme et d'énergie, entreprit enfin d'arrêter ou du moins de troubler le cours de ces ravages. Il rassembla quelques jeunes gens, comme lui plébéiens, et se mit à inquiéter par des sorties les divisions gauloises séparées du gros de l'armée, à enlever les traîneurs et les bagages, à intercepter les vivres. Peu à peu le nombre de ses compagnons s'accrut; et il se hasarda à tenir la campagne. L'armée macédonienne accourut alors sous ses drapeaux, et, déposant son roi Antipater, vint offrir à Sosthènes la couronne et le commandement; le jeune guerrier dédaigna le titre de roi, et ne voulut accepter qu'un commandement temporaire[4]. Belg fut bientôt réduit à se tenir sur la défensive. Comme ses bagages étaient chargés de dépouilles et de richesses de tout genre, craignant d'aventurer ces fruits de sa campagne, il se soucia peu d'en venir à une bataille rangée; harcelé par Sosthènes, mais éludant toujours une action décisive, il regagna les montagnes, non sans avoir perdu beaucoup de monde[5]. Tels étaient les événements qui ar-

1. Cette saison est de quarante-cinq jours.
2. Paus., x, 19.
3. Ignobilis ipse... Just., XXIV, 5.
4. Ipse non in regis, sed ducis nomen jurare milites compulit. Id., ibid.
5. Id., XXIV, 6. — Paus., x, 19.

281 rêtèrent le Brenn et l'armée du centre au moment où, ayant réduit les peuplades de l'Hémus, ils allaient fondre sur la Macédoine. Quant à l'aile gauche que commandait Céréthrius, elle était toujours en Thrace; trop occupée à combattre ou à piller, elle n'avait opéré aucun mouvement pour rejoindre le corps d'armée de Belg; en un mot, tout semblait avoir conspiré pour faire avorter le plan de campagne qui devait livrer aux Gaulois la Grèce septentrionale. D'ailleurs, l'hiver approchait. Le Brenn évacua les montagnes, et retourna dans les villages des Galls presser les préparatifs d'une seconde expédition pour le printemps suivant.

280 Le Brenn sentit qu'il était nécessaire de relever la confiance de ses compatriotes, un peu affaiblie par ce premier revers; il se mit à voyager de tribu en tribu, animant les jeunes gens par ses discours, et appelant aux armes tout ce qu'il restait de guerriers. Il ne se borna pas au territoire gallique; il alla solliciter les Boïes, habitants du fertile bassin situé entre le haut Danube et l'Oder[1], ainsi que les nations teutoniques qui occupaient déjà une partie des vastes régions au nord des Kimris. Durant ce voyage, Le Brenn traînait après lui des prisonniers macédoniens qu'il avait choisis petits et de peu d'apparence, et dont il avait fait raser la tête. Il les promenait dans les assemblées publiques, et faisant paraître à côté d'eux de jeunes guerriers galls et kimris de haute taille, parés de la chaîne d'or et de la longue chevelure : « Voilà « ce que nous sommes, disait-il : grands, forts et nom- « breux; et voilà ce que sont nos ennemis[2]! » Alors, avec ces images vives et poétiques qui formaient le caractère

1. Voyez ci-dessus.

2. Ἡμεῖς... οἱ τηλικοῦτοι καὶ τοιοῦτοι πρὸς τοὺς οὕτως ἀσθενεῖς καὶ μικροὺς πολεμήσομεν... Polyæn., Stratag., VII, 35.

de l'éloquence gauloise, le Brenn peignait la faiblesse de 280
la Grèce et sa richesse immense; les trésors de ses rois ravageurs du monde entier; les trésors de ses temples, et surtout de ce temple de Delphes, si renommé jusque chez les nations les plus étrangères à la Grèce, où les plus lointaines contrées envoyaient leur tribut d'offrandes[1]. Les efforts du Brenn furent couronnés d'un complet succès; il eut bientôt mis sur pied deux cent quarante mille guerriers; et de ce nombre, détachant quinze mille fantassins et trois mille cavaliers qu'il laissa dans le pays à la défense des femmes, des enfants et des habitations, il organisa le reste en toute hâte[2].

Le Brenn se choisit parmi les chefs un lieutenant ou *collègue,* dont le titre, en langue kimrique, paraît avoir été Kikhouïaour ou Akikhouïaour, mot que les Grecs orthographiaient Kikhorios et Akikhorios, et qu'ils prenaient pour un nom propre de personne[3]. L'armée réunie sous ses ordres se trouva composée : 1° de Galls, 2° de Tectosages, 3° de Boïes qui prenaient le nom de Tolisto-Boïes[4], 4° d'un corps peu nombreux, levé chez les nations teutoniques, portant la dénomination de Teuto-Bold ou Teutobodes, les *vaillants,* parmi les Teutons, et commandés par Luthar[5]; 5° d'un corps d'Illyriens[6]. Ces forces

1. Ἀσθένειάν τε Ἑλλήνων τὴν ἐν τῷ παρόντι διηγούμενος, καὶ ὡς χρήματα πολλὰ μὲν ἐν κοινῷ, πλείονα δὲ ἐν ἱεροῖς. Paus., x, 19.

2. Ad terminos gentis tuendos... peditum xv millia, equitum III. Just. xxv, 1.

3. *Cyçwïawr* et, avec l'addition de l'*a* augmentatif, *Acyçwïawr,* collègue, copartageant. Owen's Welsh diction.; — Συνάρχων. Paus., loc. cit. — Diodore de Sicile écrit Κιχώριος, Pausanias, Ἀκιχώριος.

4. Peut-être Tolosato-Boïes, Boïes unis à des Tolosates. — Cette conjecture appartient à M. Diefenbach. Celt., II.

5. *Lut,* glorieux; *har, her,* guerrier, Lutarius. Liv., XXXVIII, 16. — Memn., ap. Phot. 20.

6. App., Bell. Illyr., 4.

280 formaient en tout cent cinquante-deux mille hommes d'infanterie et vingt mille quatre cents hommes de cavalerie, organisés de manière que leur nombre fût réellement de soixante et un mille deux cents. En effet, chaque cavalier était suivi de deux domestiques ou écuyers montés et équipés, qui se tenaient derrière le corps d'armée lorsque la cavalerie engageait le combat. Le maître était-il démonté, ils lui donnaient sur-le-champ un cheval; était-il tué, un d'eux montait son cheval et prenait son rang; enfin, si le cheval et le cavalier étaient tués ensemble ou que le maître blessé fût emporté du champ de bataille par l'un des écuyers, l'autre occupait, dans l'escadron, la place que le cavalier laissait vacante. Ce corps de cavalerie s'appelait *trimarkisia*, de deux mots qui, dans la langue des Galls, comme dans celle des Kimris, signifiaient *trois chevaux*[1]. Outre les guerriers sous les armes, une foule de vivandiers et de marchands forains de toutes nations grossissait la suite du Brenn; deux mille chariots suivaient, destinés à transporter les vivres, les blessés et le butin[2].

Cette formidable armée se mit en marche; mais au moment où elle touchait la frontière de Macédoine, la division éclata parmi ses chefs. Luthar et ses Teutons se séparèrent du Brenn; leur exemple fut suivi par Léonor, chef d'une des bandes gauloises, et les deux troupes, formant environ vingt mille hommes, prirent le chemin de la Thrace[3]. Quant au Brenn, il avait renoncé à ses plans

1. *Tri*, trois; *marc*, cheval. — Τριμαρκίσια. Paus., x, 19. — Cet écrivain ajoute que les Gaulois appelaient les chevaux, *marcan* : ἵππων τὸ ὄνομα ἴστω τις μάρκαν ὄντα ὑπὸ τῶν Κελτῶν.

2. Ἀγοραίου ὄχλου καὶ ἐμπόρων πλείστων, καὶ ἁμαξῶν 6. Diod. Sic., XXII, 9.

3. Ibi seditio orta, et viginti millia hominum cum Leonorio et Luta-

de l'année précédente, et méditait une irruption en 280
masse; il fondit sur la Macédoine, écrasa l'armée de Sosthènes dans une bataille où ce jeune patriote périt avec gloire[1], et força les débris des phalanges ennemies à se renfermer dans les places fortifiées : tout le reste du pays lui appartint. Pendant six mois, ses soldats vécurent à discrétion dans les campagnes et les villes ouvertes de la Macédoine et de la haute Thessalie; mais les places de guerre échappèrent aux calamités de l'invasion, parce que les Gaulois n'avaient pour les siéges réguliers ni goût ni habileté. Vers la fin de l'automne, le Brenn rallia ses troupes et établit son camp dans la Thessalie, non loin du mont Olympe; tout le butin fut accumulé en commun, et l'on attendit, pour pénétrer vers les contrées plus méridionales, le retour de la belle saison. Tandis que ces événements se passaient en Thessalie et en Macédoine, la Thrace était non moins cruellement ravagée par les bandes de Luthar et de Léonor, auxquelles s'était jointe, selon toute apparence, la division que Cérethrius y avait conduite l'année précédente. Les exploits et les conquêtes de cette autre armée, sur les deux rives de la Propontide, devant nous occuper plus tard et fort en détail, nous nous bornerons, pour le moment, à suivre la marche du Brenn à travers la Grèce centrale.

La Thessalie est un riant et fertile bassin environné 279
de montagnes, sur les terrasses desquelles soixante-quinze villes s'élevaient alors comme sur les gradins d'un amphithéâtre[2]; à l'occident, la longue chaîne du Pinde la sépare de l'Épire et de l'Étolie; au midi, le mont

rio regulis, secessione facta a Brenno, in Thraciam iter averterunt. Liv., XXXVIII, 16.

1. Diod. Sic., XXII, 9.

2. Strab. — Malte-Brun, Géogr. de l'Eur., t. VI, p. 224 et suiv.

279 Œta, qui d'un côté se confond avec le Pinde, et de l'autre se prolonge jusqu'au golfe Maliaque, forme une barrière presque inaccessible entre elle et les provinces de la Hellade. Quelques sentiers cachés et difficiles à franchir pouvaient conduire d'un revers à l'autre de l'Œta des individus isolés, ou même des corps de fantassins; mais pour une armée traînant après elle des chevaux, des chariots et des bagages, le seul passage praticable était un long et étroit défilé, bordé à droite par les derniers escarpements de la montagne, et à gauche par des marais où séjournaient les eaux pluviales avant de se perdre dans le golfe Maliaque. Ce défilé, nommé Thermopyles (portes des bains) à cause d'une source d'eaux thermales qui le traversait, était célèbre dans l'histoire des Hellènes : c'était là que, deux siècles auparavant, trois cents Spartiates, chargés d'arrêter la marche d'une armée de Perses qui venait envahir la Grèce, avaient donné au monde l'exemple d'un dévouement sublime.

Une seconde invasion bien plus terrible que la première menaçait alors cette même Grèce, et déjà touchait à ces mêmes Thermopyles. Les Hellènes ne s'aveuglèrent point sur le péril de leur situation. « Ce n'était plus, dit « un ancien historien, une guerre de liberté, comme « celle qu'ils avaient soutenue contre Darius et Xerxès ; « c'était une guerre d'extermination. Livrer l'eau et la « terre n'eût point désarmé leurs farouches ennemis[1]. « La Grèce le sentait; elle n'avait que deux chances de- « vant les yeux, vaincre ou être effacée du monde[2]. » A

1. Ἑώρων τὸν ἐν τῷ παρόντι ἀγῶνα οὐχ ὑπὲρ ἐλευθερίας γενησόμενον, καθὰ ἐπὶ τοῦ Μήδου ποτέ, οὐδὲ δοῦσιν ὕδωρ καὶ γῆν, τὰ ἀπὸ τούτου σφίσιν ἄδειαν φέροντα. Paus., x, 20.

2. Ὡς οὖν ἀπολωλέναι δέον, ἢδ' ἐπικρατεστέρους εἶναι, κατ' ἄνδρα τε ἰδία καὶ αἱ πόλεις διέκειντο ἐν κοινῷ. Id., ibid.

de telles réflexions inspirées par le caractère d'une lutte 279
où la barbarie était aux prises avec la civilisation, se joignaient encore dans l'esprit des Hellènes certaines impressions relatives à la race d'hommes contre laquelle il leur fallait défendre leur vie. Les peuples de la Hellade, et surtout ceux du Péloponèse, avaient à peine vu les Galls auxiliaires enrôlés, durant les troubles civils, dans les armées épirotes et macédoniennes. D'ailleurs ces *barbares,* comme ils les appelaient, armés et enrégimentés pour la plupart à la façon des Grecs, avaient beaucoup perdu de leur extérieur effrayant, et différaient de la foule indisciplinée et sauvage qui se précipitait maintenant vers les Thermopyles.

Ce que savaient, à cette époque, les plus savants hommes de la Grèce sur les nations gauloises se réduisait à quelques informations vagues, défigurées par d'absurdes contes. L'opinion la plus accréditée parmi les érudits plaçait leur berceau à l'extrémité de la terre, au delà du vent du nord[1], sur un sol glacé, impuissant à produire des fleurs[2], des fruits ou des animaux utiles à l'homme[3], mais fécond en monstres et en plantes vénéneuses. Un de ces poisons passait pour être si violent, que l'homme ou l'animal atteint dans sa course par une flèche qui en aurait été infectée, tombait mort sur-le-champ, comme frappé de la foudre[4]. On se plaisait à raconter, touchant les Gaulois, des traits d'audace et de force qui semblaient surnaturels. On disait que, les premiers de tous les mortels après Hercule, ils avaient franchi les Alpes, pour aller brûler dans l'Italie une ville

1. Heracl. Pontic. ap. Plut., in Camill., 22.
2. Γαίης ἐκ Γαλατῶν μηδ' ἄνθεα... Antholog., II, 43, Epigr. 14.
3. Aristot., de Generat. animal., II, 25.
4. Id., de mirabil. Auscultat.

279 grecque appelée Rome[1]. Cette race indomptable, ajoutait-on, avait déclaré la guerre non-seulement au genre humain, mais aux dieux et à la nature; elle prenait les armes contre les tempêtes, la foudre et les tremblements de terre[2]; durant le flux et le reflux de la mer, ou les inondations des fleuves, on la voyait s'élancer, l'épée à la main, au-devant des vagues, pour les braver ou les combattre[3]. Ces récits, propagés par la classe éclairée, couraient de bouche en bouche parmi le peuple, et répandaient un effroi général, du mont Olympe au promontoire du Ténare.

Les républiques helléniques, autrefois si florissantes, avaient été ruinées par la domination des rois de Macédoine depuis Philippe; et de récentes et malheureuses tentatives d'affranchissement leur avaient porté un dernier coup, dont elles n'avaient pu se relever encore. Leur faiblesse et la gravité des circonstances auraient dû les engager à se rapprocher, et ce fut précisément ce qui les désunit[4]. Plusieurs d'entre elles, alléguant ces motifs mêmes, crurent pouvoir sans honte se refuser à la commune défense. Les nations du Péloponèse se contentèrent de fortifier l'isthme de Corinthe par une muraille qui le coupait d'une mer à l'autre, et d'attendre derrière ce rempart l'issue des événements dont la Phocide, la Béotie et l'Attique allaient être le théâtre[5]. Dans l'Hellade, les Athéniens parvinrent à former une ligue offensive et défensive; mais les confédérés agirent avec

1. Πόλιν ἑλληνίδα Ῥώμην. Heracl. Pontic. ap. Plut., in Camill., 22.

2. Aristot., de Morib., III, 10.

3. Οἱ Κελτοὶ πρὸς τὰ κύματα ὅπλα ἀπαντῶσι λαβόντες. Aristot., Eudem., III, 1.

4. Paus., I, 4.

5. Id., VII, 6.

tant de lenteur que leurs contingents étaient à peine 279
réunis aux Thermopyles, dans les premiers jours du printemps, quand le Brenn, s'approchant du Sperchius, menaçait déjà les défilés[1]. Voici en quoi consistaient leurs forces : Béotiens, dix mille hommes d'infanterie, cinq cents chevaux; Phocidiens[2], trois mille fantassins, cinq cents chevaux; Locriens, sept cents hommes; Mégariens, quatre cents fantassins, quelques escadrons de cavalerie; Étoliens, sept mille hommes de grosse infanterie, une centaine d'infanterie légère éprouvée, une nombreuse cavalerie; Athéniens, mille fantassins, cinq cents cavaliers et trois cent cinq galères qui mouillaient dans le golfe Maliaque; il s'y joignit mille Macédoniens et Syriens qui étaient arrivés de l'Orient. Callipus, général des Athéniens, fut chargé du commandement suprême de l'armée[3].

Sitôt qu'il apprit la marche des Gaulois, Callipus détacha mille hommes d'infanterie légère et autant de cavaliers pour rompre les ponts du Sperchius et en disputer le passage. Ils arrivèrent à temps, et les communications étaient complétement coupées lorsque le Brenn parvint au bord du fleuve. En cet endroit, comme dans presque toute l'étendue de son cours, le Sperchius était rapide, profond, encaissé entre deux rives à pic. Le chef gaulois n'eut garde de tenter ce passage dangereux, ayant en face l'ennemi posté sur l'autre bord; il feignit

1. Paus., I, 4.

2. A l'exemple de Malte-Brun, nous avons adopté le mot de *Phocidiens*, pour désigner les habitants de la Phocide, à la place de celui de *Phocéens*, plus usité, et plus conforme en effet au génie de la langue grecque. Nous avons cru ce changement nécessaire, afin d'éviter toute confusion entre les habitants de la Phocide et ceux de Phocée, ville grecque de l'Asie-Mineure, et métropole de Marseille.

3. Paus., X, 20.

279 pourtant de l'entreprendre, mais tandis qu'il amusait les Grecs par des préparatifs simulés, il descendit précipitamment le fleuve avec dix mille hommes des plus robustes et des meilleurs nageurs de son armée, cherchant un lieu guéable. Il choisit celui où, près de se perdre dans la mer, le Sperchius déverse à droite et à gauche sur ses rives et y forme de larges étangs peu profonds. Ses soldats, profitant de l'obscurité de la nuit, traversèrent, les uns à la nage, les autres de pied ferme, plusieurs sur leurs boucliers qui, longs et plats, pouvaient servir de radeaux. Au point du jour les Hellènes apprirent cette nouvelle, et, craignant d'être enveloppés, se retirèrent vers les Thermopyles[1].

Le Brenn, maître des deux rives du Sperchius, ordonna aux habitants des villages environnants d'établir un pont sur le fleuve, et ceux-ci, impatients de se délivrer du séjour des Gaulois, exécutèrent les travaux avec la plus grande promptitude; bientôt les Kimro-Galls arrivèrent aux portes d'Héraclée. Ils commirent de grands ravages tout autour de cette ville, et tuèrent ceux des habitants qui étaient restés aux champs; mais la ville, ils ne l'assiégèrent pas. Le Brenn s'inquiétait peu de s'en rendre maître; ce qui lui tenait le plus au cœur, c'était de chasser promptement l'armée ennemie des défilés, afin de pénétrer, par delà les Thermopyles, dans cette Grèce méridionale si populeuse et si opulente. Lorsqu'il eut connu, par les rapports des transfuges, le dénombrement des troupes grecques, plein de mépris pour elles, il se porta en avant d'Héraclée, et attaqua les défilés dès le lendemain, au lever du soleil, « sans avoir consulté « sur le succès futur de la bataille, remarque un écrivain

1. Paus., x, 20.

« ancien, aucun prêtre de sa nation, ni, à défaut de 279
« ceux-ci, aucun devin grec[1]. »

Au moment où les Gaulois commencèrent à pénétrer dans les Thermopyles, les Hellènes marchèrent à leur rencontre, en bon ordre, et dans un grand silence. Au premier signal de l'engagement, leur grosse infanterie s'avança au pas de course, de manière pourtant à ne pas rompre sa phalange, tandis que l'infanterie légère, gardant aussi ses rangs, faisait pleuvoir une grêle de traits sur l'ennemi, et lui tuait beaucoup de monde à coups de frondes et de flèches. De part et d'autre la cavalerie fut inutile, non-seulement à cause du peu de largeur du défilé, mais encore parce que les roches naturellement polies étaient devenues très-glissantes par l'effet des pluies du printemps. L'armure défensive des Gaulois était presque nulle, car ils n'avaient pour se couvrir qu'un mauvais bouclier; et à ce désavantage se joignait une infériorité marquée dans le maniement des armes offensives et dans la tactique du combat. Ils se précipitaient en masse, avec une impétuosité qui rappelait aux Hellènes la rage aveugle des bêtes féroces[2]. Mais pourfendus à coups de hache, ou tout percés de coups d'épée, ils ne lâchaient point prise et ne quittaient point cet air terrible qui épouvantait leurs ennemis[3]; ils ne faiblissaient point, tant qu'il leur restait un souffle de vie. On les voyait arracher de leur blessure le dard qui les atteignait, pour le lancer de nouveau, ou pour en frapper quelque Grec qui se trouvait à leur portée.

1. Οὔτε ἕλληνα ἔχων μάντιν, οὔτε ἱεροῖς ἐπιχωρίοις χρώμενος. Paus., x, 21.

2. Καθάπερ τὰ θηρία. Id., ibid.

3. Οὔτε πελέκεσι διαιρουμένους, ἢ ὑπὸ μαχαιρῶν, ἀπόνοια τοὺς ἔτι ἐμπνέοντάς τι ἀπέλιπεν... Id., ibid.

279 Cependant les galères d'Athènes, mouillées au large, en vue du défilé, s'approchèrent de la côte, non sans peine et sans danger, à cause de la vase dont cette partie du golfe était encombrée, et les Gaulois furent battus en flanc par une grêle de traits et de pierres qui partaient sans interruption des vaisseaux. La position n'était plus tenable, car le peu de largeur du passage les empêchait de déployer leurs forces contre l'ennemi qu'ils avaient en front, et celui qu'ils avaient sur les flancs, sans rien souffrir d'eux, les accablait à coup sûr; ils prirent le parti de la retraite. Mais cette retraite s'opéra sans ordre et avec trop de précipitation; un grand nombre furent écrasés sous les pieds de leurs compagnons; un plus grand nombre périrent abîmés dans la vase profonde des marais; en tout, leur perte fut considérable. Les Hellènes n'eurent à pleurer, dit-on, que quarante des leurs. La gloire de la journée resta aux Athéniens, et parmi eux au jeune Cydias qui faisait alors ses premières armes et resta sur le champ de bataille. En mémoire de son courage et de la victoire de l'armée hellène, le bouclier du jeune héros fut suspendu aux murailles du temple de Jupiter Libérateur, à Athènes, avec une inscription dont voici le sens :

« Ce bouclier consacré à Jupiter est celui d'un vaillant « mortel, de Cydias; il regrette encore son jeune maître. « Pour la première fois, il chargeait son bras gauche, « quand le redoutable Mars écrasa les Gaulois [1]. »

Après le combat, les Grecs donnèrent la sépulture à

1. Ἦ μάλα δὴ ποθέουσα νέαν ἔτι Κυδίου ἥδην
Ἀσπὶς ἀριζήλου φωτός, ἄγαλμα Διί,
Ἃς διὰ δὴ πρώτας λαιόν ποτε πῆχυν ἔτεινεν,
Εὖτ' ἐπὶ τὸν Γαλάταν ἤκμασε θοῦρος Ἄρης.
Paus., x, 21.

leurs morts, mais les Kimro-Galls n'envoyèrent aucun 270
héraut redemander les leurs, s'inquiétant peu qu'ils fussent enterrés ou qu'ils servissent de pâture aux bêtes fauves et aux vautours. Cette indifférence pour un devoir sacré aux yeux des Hellènes augmenta l'effroi que leur inspirait le nom gaulois; toutefois, ils n'en furent que plus vigilants et plus déterminés à repousser de leurs foyers des hommes qui semblaient ignorer ou braver les plus communs sentiments de la nature humaine[1].

Sept jours s'étaient écoulés depuis la bataille des Thermopyles, lorsqu'un corps de Gaulois entreprit de gravir l'Œta au-dessus d'Héraclée, par un sentier étroit et escarpé, qui passait derrière les ruines de l'antique ville de Trachine. Non loin de cette ville, vers le haut de la montagne, était un temple de Minerve, où les peuples du pays avaient déposé d'assez riches offrandes : les Gaulois en avaient été informés; ils crurent que ce sentier dérobé les conduirait au sommet de l'Œta, et, chemin faisant, ils se proposaient de piller le temple. Mais les Grecs chargés de garder les passages tombèrent sur eux si à propos qu'ils les taillèrent en pièces et les culbutèrent de rochers en rochers. Cet échec et la défaite des Thermopyles ébranlèrent la confiance des chefs de l'armée, qui, préjugeant de l'avenir par le présent, commencèrent à désespérer du succès; le Brenn seul ne perdit point courage. Son esprit, fertile en stratagèmes, lui suggéra le moyen de tenter, avec moins de désavantage, une seconde attaque sur les Thermopyles. Ce moyen consistait d'abord à enlever aux confédérés les guerriers étoliens qui en formaient la plus nombreuse

1. Paus., x, 21.

279 et la meilleure infanterie pesante; pour y parvenir, il médita une diversion terrible sur l'Étolie [1].

D'après ses instructions, le chef gaulois Combutis partit accompagné d'un certain Orestorios, que la physionomie grecque de son nom pourrait faire regarder comme un transfuge, ou du moins comme un aventurier d'origine grecque établi parmi les Gaulois, et parvenu chez ce peuple à la dignité de commandant militaire. Tous les deux repassèrent le Sperchius à la tête de quarante mille fantassins et de huit cents chevaux; et, se dirigeant à l'ouest vers les défilés du Pinde qui n'étaient point gardés, ils les franchirent; puis ils tournèrent vers le midi, entre le pied occidental des montagnes de l'Achéloüs, et fondirent à l'improviste sur l'Étolie, qu'ils traitèrent avec la cruauté brutale de deux chefs de sauvages. Plusieurs villes, celle de Callion en particulier, furent le théâtre d'horreurs dont le souvenir effraya longtemps les peuples de ces contrées. Nous reproduirons ici le tableau de ces scènes affligeantes, tel que Pausanias le recueillit dans ses voyages, tableau touchant, mais empreint dans quelques détails de cette exagération qui s'attache ordinairement aux traditions populaires [2]. « Ce furent « eux, dit-il (Combutis et Orestorios), qui saccagèrent la « ville de Callion, et qui ensuite y autorisèrent des bar- « baries si horribles qu'il n'en existait, que je sache, « aucun exemple dans le monde... L'humanité est forcée « de les désavouer, car elles rendraient croyable ce qu'on « raconte des Cyclopes et des Lestrigons... Ils massacrè- « rent tout ce qui était du sexe masculin, sans épargner « les vieillards, ni même les enfants, qu'ils arrachaient

1. Paus., x, 22.
2. Id., ibid.

« du sein de leur mère pour les égorger. S'il y en avait 279
« qui parussent plus gras que les autres ou nourris d'un
« meilleur lait, les Gaulois buvaient leur sang et se rassa-
« siaient de leur chair[1]. Les femmes et les jeunes vierges
« qui avaient quelque pudeur se donnèrent elles-mêmes
« la mort; les autres se virent livrées à tous les outrages,
« à toutes les indignités que peuvent imaginer des bar-
« bares aussi étrangers aux sentiments de l'amour qu'à
« ceux de la pitié. Celles donc qui pouvaient s'emparer
« d'une épée se la plongeaient dans le sein; d'autres se
« laissaient mourir par le défaut de nourriture et de
« sommeil. Mais ces barbares impitoyables assouvissaient
« encore sur elles leur brutalité, lors même qu'elles ren-
« daient l'âme, et, sur quelques-unes, lorsqu'elles étaient
« déjà mortes[2]. »

On a vu plus haut que les milices étoliennes, dès le commencement de la campagne, s'étaient rendues au camp des Thermopyles : le pays était donc presque entièrement désarmé. Au premier bruit de l'invasion de Combutis, la ville de Patras, située en face de la côte étolienne, sur l'autre bord du détroit où commence le golfe Corinthiaque, envoya l'élite de ses jeunes gens secourir l'Étolie; ce fut le seul peuple du Péloponèse qui accomplit ce devoir d'humanité[3] : malheureusement il en fut mal récompensé par la fortune. Les Patréens étaient peu nombreux; comptant sur la supériorité de leurs armes et sur leur adresse à les manier, ils osèrent attaquer de front les Gaulois. Dans ce combat si inégal, ils déployèrent une audace et une bravoure admirables, mais ces

1. Τούτων δὲ καὶ τὰ ὑπὸ τοῦ γάλακτος πιότερα ἀποκτείνοντες, ἔπινόν τε οἱ Γαλάται τοῦ αἵματος, καὶ ἥπτοντο τῶν σαρκῶν. Paus., x, 22.

2. Id., ibid.

3. Id., ibid., et VII.

270 qualités n'étaient pas moindres chez leurs adversaires, qui avaient pour eux la force du nombre [1]; les Patréens furent écrasés, et Patras ne se releva jamais de cette perte de toute sa jeunesse. Cependant les événements de l'Étolie avaient produit au camp des Thermopyles l'effet que le Brenn en attendait; les neuf ou dix mille Étoliens, altérés de vengeance, quittèrent sur-le-champ les confédérés pour retourner dans leur patrie. Alors Combutis battit en retraite, comme il en avait l'ordre, incendiant tout sur sa route; mais la population accourut de toutes parts sur lui; tout le monde s'arma, jusqu'aux vieillards et aux femmes : celles-ci même montrèrent plus de résolution et de fureur que les hommes [2]. Tandis que les troupes régulières poursuivaient l'armée ennemie, la population soulevée lui tombait sur les flancs, et l'accablait sans interruption d'une grêle de pierres et de projectiles de tout genre. Les Gaulois s'arrêtaient-ils pour riposter, ces paysans, ces femmes se dispersaient dans les bois, dans les montagnes, dans les maisons des villages pour reparaître aussitôt que l'ennemi reprenait sa marche. La perte des Gaulois fut immense, et Combutis ramena à peine la moitié de ses troupes au camp d'Héraclée, mais le but était rempli [3].

Le Brenn, pendant ce temps, n'était pas resté oisif en Thessalie; il accablait le pays de ravages et les habitants de mauvais traitements, principalement vers la lisière de l'Œta; son but, en agissant ainsi, était de les contraindre à lui découvrir, pour se délivrer de sa présence, quelque chemin secret qui le conduisît de l'autre

1. Paus., x, 22.

2. Συνεστρατεύοντο δέ σφισι αἱ γυναῖκες ἑκουσίως πλέον ἐς τοὺς Γαλάτας καὶ τῶν ἀνδρῶν τῷ θυμῷ χρώμεναι. Id., ibid.

3. Id., ibid.

côté de leurs montagnes; c'est à quoi ces malheureux 279
consentirent enfin [1]. Ils promirent de guider une de ses divisions par un sentier assez praticable qui traversait le pays des Énianes. C'était précisément l'époque où les Étoliens venaient de quitter le camp des Hellènes, et circonstance plus favorable ne pouvait se présenter au Brenn; il résolut donc de tenter tout à la fois, dès le lendemain, les attaques simultanées des Thermopyles et du sentier des Énianes. Conduit par ses guides héracléotes, lui-même, avant que la nuit fût dissipée, entra dans la montagne avec quarante mille guerriers d'élite. Le hasard voulut que ce jour-là le ciel fût couvert d'un brouillard si épais, qu'on pouvait à peine apercevoir le soleil. Le passage du sentier était gardé par un corps de Phocidiens, mais l'obscurité les empêcha de découvrir les Gaulois avant que ceux-ci fussent déjà à portée du trait. L'engagement fut chaud et meurtrier, les Grecs se conduisirent avec bravoure; débusqués enfin de leur poste, ils arrivèrent à toutes jambes au camp des confédérés, criant « qu'ils étaient tournés, que les barbares approchaient. » Dans le même instant, le lieutenant du Brenn, informé de ce succès par un signal convenu, attaquait les Thermopyles. C'en était fait de l'armée grecque tout entière, si les Athéniens, approchant leurs navires en grande hâte, ne l'eussent recueillie; encore y eut-il dans ces manœuvres beaucoup de fatigue et de péril, parce que les galères, surchargées d'hommes, de chevaux et de bagages, faisaient eau, et ne pouvaient s'éloigner que très-lentement, les rames s'embarrassant dans les eaux bourbeuses du golfe [2].

1. Paus., x, 22.
2. Id., ibid. — Id., 4.

279 Le Brenn ne voyait plus un seul ennemi devant lui dans toute la Phocide. Il s'avança à la tête de soixante-cinq mille hommes jusqu'à la ville d'Élatia, sur les bords du fleuve Céphise, tandis que son lieutenant, rentré dans le camp d'Héraclée, faisait des préparatifs pour le suivre avec une partie de ses forces. Une petite journée de marche séparait Élatia de la ville et du temple de Delphes; la route en était facile, quoiqu'elle traversât une des branches du Parnasse, et entretenue avec soin, à cause du concours immense de Grecs et d'étrangers qui, de toutes les parties de l'Europe et de l'Asie, venaient chaque année consulter l'oracle d'Apollon Delphien. Le chef gaulois se dirigea de ce côté immédiatement, afin de mettre à profit l'éloignement des troupes confédérées et la stupeur que sa victoire inattendue avait jetée dans le pays. L'idée que des étrangers, des *barbares* allaient profaner et dépouiller le lieu le plus révéré de toute la Grèce, épouvantait et affligeait les Hellènes; un tel événement, à leurs yeux, n'était pas une des moindres calamités de cette guerre funeste. Plusieurs fois, ils tentèrent de détourner le Brenn de ce qu'ils appelaient un acte sacrilége, en s'efforçant de lui inspirer quelques craintes superstitieuses; mais le Brenn répondait en raillant « que « les dieux riches devaient faire des largesses aux « hommes[1]. Les immortels, disait-il encore, n'ont pas « besoin que vous leur amassiez des biens, quand leur « occupation journalière est de les répartir parmi les « humains[2]. » Dès la seconde moitié de la journée, les Gaulois aperçurent la ville et le temple, dont les avenues,

1. Locupletes Deos largiri hominibus oportere. Just., XXIV, 6.

2. Quos (Deos immortales) nullis opibus egere ut qui eas largiri hominibus soleant. Id., ibid.

Digitized by Google

ornées d'une multitude de statues, de vases, de chars 270
tout brillants d'or, réverbéraient au loin l'éclat du soleil.

La ville de Delphes, bâtie sur le penchant d'un des pics du Parnasse, au milieu d'une vaste excavation naturelle, et environnée de précipices dans presque toute sa circonférence, n'était protégée ni par des murailles, ni par des ouvrages fortifiés; sa situation paraissait suffire à sa sauvegarde. L'espèce d'amphithéâtre sur lequel elle posait, possédait, dit-on, la propriété de répercuter le moindre son; grossis par cet écho et multipliés par les nombreuses cavernes dont les environs du Parnasse étaient remplis, le roulement du tonnerre, ou le bruit de la trompette, ou le cri de la voix humaine, retentissaient et se prolongeaient longtemps avec une intensité prodigieuse[1]. Ce phénomène, que le vulgaire ne pouvait s'expliquer, joint à l'aspect sauvage du lieu, le pénétrait d'une mystérieuse frayeur, et, suivant l'expression d'un ancien, concourait à faire sentir plus puissamment la présence de la divinité[2].

Au-dessus de la ville, vers le nord, paraissait le temple d'Apollon, magnifiquement construit et orné d'un frontispice en marbre blanc de Paros. L'intérieur de l'édifice communiquait par des soupiraux à un gouffre souterrain, d'où s'exhalaient des mofettes qui jetaient quiconque les respirait dans un état d'extase et de délire[3]; c'était près d'une de ces bouches, d'autres disent même au-des-

1. Quamobrem et hominum clamor et si quando accedit tubarum sonus, personantibus et respondentibus inter se rupibus, multiplex audiri solet. Just., XXIV, 6.

2. Quæ res majorem majestatis terrorem ignaris rei et admirationem stupentibus plerumque affert. Id., ibid.

3. Mentes in vecordiam vertit. Id. ibid. — Diod. Sic., XVI, 26. — Paus., X, 5. — Plut., de Orac. def., 43.

Digitized by Google

279 sus, que la grande prêtresse d'Apollon, assise sur le siége à trois pieds, dictait les réponses de son dieu, au milieu des plus effroyables convulsions. Rien n'était plus révéré et réputé plus infaillible que les paroles prophétiques descendues du trépied; les colonies grecques en avaient porté la célébrité dans toutes les parties du monde connu, et jusque chez les nations les plus sauvages. Aussi voyait-on en Grèce, comme hors de la Grèce, les peuples, les rois, les simples citoyens faire assaut de générosité envers Apollon Delphien, dont le trésor devint tellement considérable, qu'il passa en proverbe pour signifier une immense fortune[1]. Il est vrai que, soixante-treize ans avant l'arrivée des Gaulois, le temple avait été dépouillé par les Phocidiens de ses objets les plus précieux[2]; mais, depuis lors, de nouveaux dons avaient afflué à Delphes, et le dieu avait déjà recouvré une partie de son ancienne opulence, quand les Gaulois vinrent dresser leurs tentes au pied du Parnasse.

Du plus loin que le Brenn aperçut les milliers de monuments votifs qui garnissaient les alentours du temple, il se fit amener quelques pâtres que ses soldats avaient pris, et leur demanda en particulier si ces objets étaient d'or et sans alliage. Les captifs le détrompèrent. « Ce n'est, lui répondirent-ils, que de l'airain légèrement « couvert d'or à la superficie[3]. » Mais le Gaulois les menaça des plus grands supplices s'ils dévoilaient un tel se-

1. Χρήματα Ἀφήτορος. Ἀφήτωρ, l'archer, un des surnoms d'Apollon.

2. Diodore de Sicile (XVI, 56) estime à dix mille talents, cinquante-cinq millions de notre monnaie, les matières d'or et d'argent que les Phocidiens firent fondre après le pillage du temple; il s'y trouvait en outre des sommes considérables en argent monnayé.

3. Τὰ μὲν ἔνδον ἐστὶ χαλκὸς, τὰ δὲ ἔξωθεν χρυσὸς ἐπελήλαται λεπτός. Polyæn., Stratag., VII, 35.

cret à qui que ce fût dans son armée; il voulut même 279
qu'ils affirmassent publiquement le contraire; et, convoquant sous sa tente ses principaux chefs, il interrogea à haute voix les prisonniers, qui déclarèrent, suivant ses instructions, que les monuments dont la colline était couverte ne contenaient que de l'or, de l'or pur et massif[1]. Cette bonne nouvelle se répandit aussitôt parmi les soldats, et tous en conçurent un redoublement de courage.

Le Brenn avait fait halte au pied de la montagne; il y délibéra avec les chefs de son conseil s'il fallait laisser aux soldats la nuit pour se reposer des fatigues de la marche, ou entreprendre immédiatement l'escalade de Delphes. La forte situation de la place, qui n'était accessible que par un rocher étroit, et qu'il était si aisé de défendre avec une poignée d'hommes, l'intimidait; il demandait la nuit pour reconnaître les lieux, pour disposer ses mesures, pour rafraîchir ses troupes[2]. Mais les autres chefs émirent un avis contraire; deux surtout, le Gall Eman[3] et Thessaloros, qui était vraisemblablement comme Orestorios un aventurier d'origine grecque, insistèrent pour que l'assaut fût tenté à l'instant même. « Point de délai, dirent-ils; profitons du trouble de l'en-« nemi : demain, les Delphiens auront eu le temps de se « rassurer, sans doute aussi de recevoir des secours et « de fermer les passages que la surprise et la confusion « nous laissent actuellement ouverts[4]. » Les soldats mirent fin à ces hésitations en se débandant pour courir la campagne et piller.

1. Ὡς πάντα εἴη χρυσός. Polyæn.. Stratag., VII, 35.
2. Just., XXIV, 7.
3. *Aimhean,* agréable, beau.
4. Amputari moras jubent, dum imparati hostes... interjecta nocte et animos hostibus forsitan et auxilia accessura. Just., XXIV, 7.

279 Depuis quelque temps, ils souffraient de la disette de subsistances; car eux-mêmes avaient épuisé le pays au nord de l'Œta, et le long séjour de l'armée grecque avait eu le même résultat dans les campagnes situées au midi. Se trouvant tout à coup dans un pays abondamment pourvu de vin et de vivres de toute espèce, parce que l'immense concours de monde qui visitait annuellement le temple de Delphes mettait les habitants de la ville et des bourgs environnants dans la nécessité de faire de grandes provisions, les Gaulois ne songèrent plus qu'à se dédommager des privations passées, avec autant de joie et de confiance que s'ils avaient déjà vaincu[1]. On prétend qu'à ce sujet l'oracle d'Apollon avait donné un avis plein de sagesse : dès la première rumeur de l'approche de l'ennemi, il défendit aux gens de la campagne d'enlever et de cacher leurs magasins de vivres. Les Delphiens, à qui cette défense parut d'abord bizarre et incompréhensible, sentirent plus tard combien elle leur avait été salutaire[2]. On dit aussi que, les habitants ayant consulté le Dieu sur le sort que l'avenir leur réservait, il leur répondit par ce vers :

« J'y saurai bien pourvoir avec les vierges blanches[3]. »

Cette promesse leur rendit la confiance, et ils firent avec activité leurs préparatifs. Durant cette nuit, Delphes reçut de tous côtés, par les sentiers des montagnes, de nombreux renforts des peuples voisins. Il s'y réunit suc-

1. Desertis signis ad occupanda omnia pro victoribus vagabantur. Just., XXIV, 7.

2. Prohibiti agrestes messes vinaque villis efferre. Id., ibid.

3. Ferunt ex oraculo hæc fatam esse Pythiam :

« Ego providebo rem istam et albæ virgines. »

Cic. de Divinat., I. — Paus., X, 22.

cessivement douze cents Étoliens bien armés, quatre cents 279
hoplites d'Amphysse, un détachement de Phocidiens, ce qui, avec les citoyens de Delphes, forma un corps de quatre mille hommes. On apprit en même temps que la vaillante armée étolienne, après avoir chassé Combutis, s'était reportée sur le chemin d'Élatia, et, grossie de bandes phocidiennes et béotiennes, travaillait à empêcher la jonction de l'armée gauloise d'Héraclée avec la division qui assiégeait Delphes[1].

Pendant cette même nuit, le camp des Gaulois fut le théâtre de la plus grossière débauche, et lorsque le jour parut, la plupart d'entre eux étaient encore ivres[2]. Cependant il fallait livrer l'assaut sans plus de délai, car le Brenn sentait déjà tout ce que lui coûtait le retard de quelques heures. Il rangea donc ses troupes en bataille, leur énumérant de nouveau tous les trésors qu'elles avaient sous les yeux, et ceux qui les attendaient dans le temple[3], puis il donna le signal de l'escalade. L'attaque fut vive et soutenue par les Grecs avec fermeté. Du haut de la pente étroite et roide que les assaillants avaient à gravir pour approcher de la ville, les assiégés faisaient pleuvoir une multitude de traits et de pierres dont aucun ne tombait à faux. Les Gaulois jonchèrent plusieurs fois la montée de leurs morts; mais chaque fois ils revinrent à la charge avec audace, et forcèrent enfin le passage. Les assiégés, contraints de battre en retraite, se retirèrent dans les premières rues de la ville, laissant libre l'avenue qui conduisait au temple; le flot des Gaulois s'y précipita : bientôt toute cette multitude fut occupée à

1. Paus., x, 23.
2. Hesterno mero saucii. Just., xxiv, 8.
3. Id., xxiv, 7.

Digitized by Google

279 dépouiller les oratoires qui avoisinaient l'édifice, et enfin le temple lui-même[1].

On était alors en automne, et durant le combat, il s'était formé un de ces orages soudains si fréquents dans les hautes chaînes de l'Hellade; il éclata tout à coup, versant sur la montagne des torrents de pluie et de grêle. Les prêtres et les devins attachés au temple d'Apollon se saisirent d'un incident propre à frapper l'esprit superstitieux des Grecs. L'œil hagard, la chevelure hérissée, l'esprit comme aliéné[2], ils se répandirent dans la ville et dans les rangs de l'armée, criant que le Dieu était arrivé. « Il est ici, disaient-ils; nous l'avons vu s'élancer à tra-« vers la voûte du temple, qui s'est fendue sous ses pieds : « deux vierges armées, Minerve et Diane, l'accompagnent. « Nous avons entendu le sifflement de leurs arcs et le « cliquetis de leurs lances. Accourez, ô Grecs! sur les « pas de vos dieux, si vous voulez partager leur vic-« toire[3]! » Ce spectacle, ces discours prononcés au bruit de la foudre, à la lueur des éclairs, remplissent les Hellènes d'un enthousiasme surnaturel; ils se reforment en bataille et se précipitent, l'épée haute, vers l'ennemi. Les mêmes circonstances agissaient non moins énergiquement, mais en sens contraire, sur les bandes victorieuses; les Gaulois crurent reconnaître le pouvoir d'une

1. Brennus Apollinis templum ingressus... Val. Max., I, 1. — Delphos Galli spoliaverunt. Liv., XXXVIII, 48; XL, 58. — Diod. Sic., V, 6. — Just., XXIV, 8; XXXII, 3. — App., Bell. Illyr., 5. — Schol. ad Callim. Hymn. in Del., v. 173.

2. Repente universorum templorum antistites, simul et ipsi vates, sparsis crinibus... pavidi vecordesque... Just., XXIV, 8.

3. Adesse Deum; eum se vidisse desilientem in templum per culminis aperta fastigia... audisse stridorem arcus ac strepitum armorum. Id., ibid.

divinité, mais d'une divinité irritée[1]. La foudre, à plusieurs reprises, avait frappé leurs bataillons, et ses détonations, répétées par les échos, produisaient autour d'eux un tel retentissement qu'ils n'entendaient plus la voix de leurs chefs[2]. Ceux qui pénétrèrent dans l'intérieur du temple avaient senti le pavé trembler sous leurs pas[3]; ils avaient été saisis par une vapeur épaisse et méphitique qui les consumait et les faisait tomber dans un délire violent[4]. Les historiens rapportent qu'au milieu de ce désordre on vit apparaître trois guerriers d'un aspect sinistre, d'une stature plus qu'humaine, couverts de vieilles armures, et qui frappèrent les Gaulois de leurs lances. Les Delphiens reconnurent, dit-on, les ombres de trois héros, Hypérochus et Laodochus, dont les tombeaux étaient voisins du temple, et Pyrrhus, fils d'Achille[5]. Quant aux Gaulois, une terreur panique les entraîna en désordre jusqu'à leur camp, où ils ne parvinrent qu'à grand'peine, accablés par les traits des Grecs et par la chute d'énormes rocs qui roulaient sur eux du haut du Parnasse[6]. Dans les rangs des assiégés, la perte ne laissa pas non plus que d'être considérable. 270

A cette désastreuse journée succéda, pour les Kimro-Galls, une nuit non moins terrible; le froid était très-vif, et la neige tombait en abondance; outre cela, des frag-

1. Præsentiam Dei et ipsi statim sensere. Just., XXIV, 8.

2. Βρονταί τε καὶ κεραυνοὶ συνεχεῖς ἐγίνοντο, καὶ οἱ μὲν ἐξέπληττόν τε τοὺς Κελτοὺς, καὶ δέχεσθαι τοῖς ὠσὶ τὰ παραγγελλόμενα ἐκώλυον. Paus., X, 23.

3. Ἡ τε γῆ πᾶσα βιαίως ἐσείετο. Id., ibid. — Terræ motu. Just., XXIV, 8.

4. Paus., loc. cit.

5. Τά τε τῶν ἡρώων τηνικαῦτά σφισιν ἐφάνη φάσματα... Id., ibid. — Δείματά τε ἄνδρες ἐφίσταντο ὁπλῖται τοῖς βαρβάροις. Id., I, 4.

6. Id., X, 23, et I, 4. — Portio montis abrupta. Just., XXIV, 8.

279 ments de rocs, arrivant sans interruption dans le camp situé trop près de la montagne, écrasaient les soldats, non par un ou deux à la fois, mais par masses de trente et quarante, lorsqu'ils se rassemblaient ou pour faire la garde, ou pour prendre du repos [1]. Le soleil ne fut pas plutôt levé que les Grecs qui se trouvaient dans la ville firent une vigoureuse sortie, tandis que ceux de la campagne attaquaient l'ennemi par derrière. En même temps, les Phocidiens, descendus à travers les neiges par des sentiers qui n'étaient connus que d'eux, le prirent en flanc, et l'assaillirent de flèches et de pierres, sans courir eux-mêmes le moindre danger. Cernés de toutes parts, découragés, et d'ailleurs fortement incommodés par le froid qui leur avait enlevé beaucoup de monde durant la nuit, les Gaulois commençaient à plier; ils furent soutenus quelque temps par l'intrépidité des guerriers d'élite qui combattaient auprès du Brenn et lui servaient de garde. La force, la haute taille, le courage de cette garde frappèrent d'étonnement les Hellènes [2]; à la fin, le Brenn ayant été blessé dangereusement, ces vaillants hommes ne songèrent plus qu'à lui faire un rempart de leurs corps et à l'emporter. Les chefs alors donnèrent le signal de la retraite, et, pour ne pas laisser leurs blessés entre les mains de l'ennemi, ils firent égorger tous ceux qui n'étaient pas en état de suivre; l'armée s'arrêta où la nuit la surprit [3].

La première veille de cette seconde nuit était à peine commencée, lorsque des soldats, qui faisaient la garde, s'imaginèrent entendre le mouvement d'une marche nocturne et le pas lointain des chevaux. L'obscurité déjà

1. Paus., x, 23.
2. Id., ibid.
3. Id., ibid.

profonde ne leur permettant pas de reconnaître leur 270
méprise, ils jetèrent l'alarme, et crièrent qu'ils étaient surpris, que l'ennemi arrivait. La faim, les dangers et les événements extraordinaires qui s'étaient succédé depuis deux jours avaient ébranlé fortement toutes les imaginations. A ce cri : « L'ennemi arrive ! » les Gaulois, réveillés en sursaut, saisirent leurs armes, et croyant le camp déjà envahi, ils se jetaient les uns contre les autres, et s'entre-tuaient. Leur trouble était si grand qu'à chaque mot qui frappait leurs oreilles, ils s'imaginaient entendre parler grec, comme s'ils eussent oublié leur propre langue. D'ailleurs l'obscurité ne leur permettait ni de se reconnaître, ni de distinguer la forme de leurs boucliers [1]. Le jour mit fin à cette mêlée affreuse ; mais, pendant la nuit, les pâtres phocidiens, qui étaient restés dans la campagne à la garde des troupeaux, coururent informer les Hellènes du désordre qui se faisait remarquer dans le camp gaulois. Ceux-ci attribuèrent un événement aussi inattendu à l'intervention du dieu Pan [2], de qui provenaient, dans la croyance religieuse des Grecs, les terreurs sans fondement réel. Pleins d'ardeur et de confiance, ils se portèrent sur l'arrière-garde ennemie. Les Gaulois avaient déjà repris leur marche, mais avec langueur, comme des hommes découragés, épuisés par les maladies, la faim et les fatigues. Sur leur passage, la population faisait disparaître le bétail et les vivres, de sorte qu'ils ne pouvaient se procurer quelque subsistance qu'après des peines infinies et à la pointe de l'épée. Les historiens évaluent à dix mille le nombre de ceux

1. Ἀναλαβόντες οὖν τὰ ὅπλα, καὶ διαστάντες ἔκτεινόν τε ἀλλήλους, καὶ ἀνὰ μέρος ἐκτείνοντο, οὔτε γλώσσης τῆς ἐπιχωρίου συνιέντες, οὔτε τὰς ἀλλήλων μορφὰς, οὔτε τῶν θυρεῶν καθορῶντες τὰ σχήματα. Paus., x, 23.

2. Ἡ ἐκ τοῦ θεοῦ μανία. Id., ibid.

279 qui succombèrent à ces souffrances; le froid et le combat de la nuit en avaient enlevé tout autant, et six mille avaient péri à l'assaut de Delphes[1]; il ne restait donc plus au Brenn que trente-neuf mille hommes lorsqu'il rejoignit le gros de son armée dans les plaines que traverse le Céphise, le quatrième jour depuis son départ des Thermopyles.

On a vu plus haut qu'après la déroute des Hellènes dans ce défilé fameux, le lieutenant du Brenn était rentré au camp d'Héraclée; il y avait cantonné une partie de ses forces pour le garantir d'une surprise durant son absence, et il s'était remis en route sur les traces de son général; mais un seul jour avait bien changé la face des choses. L'armée étolienne était arrivée dans la Phocide, et les troupes grecques qui s'étaient réfugiées sur les galères athéniennes dans le golfe Maliaque venaient de débarquer en Béotie. La prudence ne permettait donc point au chef gaulois de s'engager dans les défilés du Parnasse avec tant d'ennemis derrière lui, et force lui fut d'attendre, sur la défensive, le retour de la division de Delphes; il se trouva à temps pour en couvrir la retraite[2].

Les blessures du Brenn n'étaient pas désespérées[3]; cependant, soit crainte du ressentiment de ses compatriotes, soit douleur causée par le mauvais succès de l'entreprise, aussitôt qu'il vit son armée hors de danger, il résolut de quitter la vie. Ayant convoqué autour de lui les principaux chefs, il remit son titre et son autorité entre les mains de son lieutenant, et s'adressant à ses

1. Paus., x, 23.
2. Id., ibid.
3. Τῷ δὲ Βρέννῳ κατὰ μὲν τὰ τραύματα ἐλείπετο ἔτι σωτηρία, ἐλπίς. Id., ibid.

compagnons : « Débarrassez-vous, leur dit-il, de tous vos 279
« blessés sans exception, et brûlez vos chariots; c'est « le seul moyen de salut qui vous reste[1]. » Il demanda alors du vin, en but jusqu'à l'ivresse, et s'enfonça un poignard dans la poitrine[2]. Ses derniers avis furent suivis pour ce qui regardait les blessés, car le nouveau Brenn fit égorger dix mille hommes qui ne pouvaient soutenir la marche[3]; mais il conserva la plus grande partie des bagages.

Comme il approchait des Thermopyles, les Grecs, sortant d'une embuscade, se jetèrent sur son arrière-garde, qu'ils taillèrent en pièces. Ce fut dans ce pitoyable état que les Gaulois gagnèrent le camp d'Héraclée. Ils s'y reposèrent quelques jours avant de reprendre leur route vers le nord. Tous les ponts du Sperchius avaient été rompus, et la rive gauche du fleuve était occupée par les Thessaliens accourus en masse; néanmoins l'armée gauloise effectua le passage[4]. Ce fut au milieu d'une population tout entière armée et altérée de vengeance qu'elle traversa d'une extrémité à l'autre la Thessalie et la Macédoine, exposée à des périls, à des souffrances, à des privations toujours croissantes, combattant sans relâche le jour, et la nuit n'ayant d'autre abri qu'un ciel froid et pluvieux[5]. Elle atteignit enfin la frontière septentrionale de la Macédoine. Là se fit la distribution du butin; puis les Kimro-Galls se séparèrent en plusieurs

1. Diod. Sic., XXII, 9.

2. Ἄκρατον πολὺν ἐμφορησάμενος ἑαυτὸν ἀπέσφαξε. Id., ibid. — Pugione vitam finivit. Just., XXIV, 8. — Paus., X, 23.

3. Diod. Sic., XXII, 9.

4. Paus., X, 23.

5. Nulla sub tectis acta nox, assidui imbres et gelu... fames... lassitudo. Just., XXIV, 8.

279 bandes, les uns retournant dans leur pays, les autres cherchant ailleurs de nouveaux aliments à leur turbulente activité.

Ceux qui se résignèrent au repos choisirent un canton à leur convenance au pied septentrional du mont Scárdus ou Scordus, sur la frontière même de la Grèce; ils y firent venir leurs femmes et leurs enfants, et s'y établirent sous le commandement d'un chef de race kimrique nommé Bathanat, c'est-à-dire *fils du sanglier*[1]; cette colonie fut la souche des Gaulois Scordiskes. Les Tectosages échappés au désastre de la retraite se divisèrent en deux bandes. Les uns retournèrent en Gaule, emportant dans le bourg de Tolosa le butin qui leur revenait du pillage de la Grèce; mais chemin faisant, plusieurs s'arrêtèrent dans la forêt Hercynie et s'y fixèrent[2]. La seconde bande, réunie aux Tolistoboïes et à une horde de Galls, prit le chemin de la Thrace sous la conduite de Comontor[3]. C'est à cette dernière que nous nous attacherons de préférence; ses courses et ses exploits merveilleux en Thrace et dans la moitié de l'Asie feront la matière du chapitre suivant.

1. Βαθανάτος. Athen., VI, 5. — *Baedhan*, cochon mâle; *nat*, *gnat*, fils. *Baedhan* fut aussi le nom d'un guerrier fameux du temps du roi Artur. Cf. Owen's Welsh diction.

2. Σκεδασθέντες ἄλλοι ἐπ' ἄλλα μέρη κατὰ διχοστασίαν. Strab., l. IV, p. 188. — Pars in antiquam patriam Tolosam... pars in Thraciam. Just., XXXII, 3. — Circum Hercyniam silvam... Cæs., Bell. Gall., VI, 24.

3. Κομοντόριος. Polyb., IV, 45.

CHAPITRE II.

Passage des Gaulois dans l'Asie-Mineure; ils placent Nicomède sur le trône de Bithynie. — Ils se rendent maîtres de tout le littoral de la mer Égée; situation malheureuse de ce pays. — Tous les États de l'Asie leur payent tribut. — Commencement de réaction contre eux; Antiochus Sauveur chasse les Tectosages jusque dans la haute Phrygie. — Gaulois soldés au service des puissances asiatiques; leur importance et leur audace. — Fin de la domination des hordes; avantage remporté par Eumène sur les Tolistoboïes; ils sont vaincus par Attale, et repoussés, ainsi que les Trochmes, dans la haute Phrygie; réjouissances publiques dans tout l'Orient.

278 — 241.

Le lecteur se rappelle sans doute que, lors du départ 278
de la grande expédition gauloise pour la Grèce, deux chefs, se détachant du gros de l'armée, avaient passé en Thrace, Léonor avec dix mille Galls, Luthar avec le corps des Teutobodes; ils y faisaient alors la loi. Maîtres de la Chersonèse thracique et de Lysimachie, dont ils s'étaient emparés par surprise, ils étendaient leurs ravages sur toute la côte depuis l'Hellespont jusqu'à Byzance, forçant la plupart des villes et Byzance même à se racheter de pillages continuels par d'énormes contributions[1]. La proximité de l'Asie, et ce qu'ils apprenaient de la fertilité de ce beau pays, leur inspirèrent bientôt le désir d'y passer[2]. Mais quelque étroit que fût le bras de mer qui

1. Lysimachia fraude capta, Chersonesoque omni armis possessa... oram Propontidis vectigalem habendo, regionis ejus urbes obtinuerunt. Liv., xxxvm, 16.

2. Cupido inde eos in Asiam transeundi, audientes ex propinquo quanta ubertas terræ hujus esset, cepit. Id., ibid.

278 les en séparait, Léonor et Luthar n'avaient point de vaisseaux, et toutes leurs tentatives pour s'en procurer restèrent longtemps infructueuses. A l'arrivée des compagnons de Comontor, ils songèrent plus que jamais à quitter l'Europe. La Thrace, presque épuisée par deux ans de dévastations, était, entre tant de prétendants, une trop pauvre proie à partager. Léonor et Luthar s'adressèrent donc conjointement au roi de Macédoine, de qui la Thrace dépendait, depuis qu'elle ne formait plus un royaume particulier. Ils offrirent de lui rendre Lysimachie et la Chersonèse thracique, s'il voulait leur fournir une flotte suffisante pour les transporter au delà de l'Hellespont. Antipater, qui gouvernait alors la Macédoine, chercha à traîner les choses en longueur par des réponses évasives [1]. Si, d'un côté, il lui tardait d'affranchir le nord de ses États d'une aussi rude oppression; de l'autre, il avait de fortes raisons de craindre que ce soulagement ne fût que momentané; que l'Hellespont une fois franchi, la route de l'Asie une fois tracée, de nouveaux essaims plus nombreux d'aventuriers gaulois n'accourussent sur les pas des premiers, et que, par là, la situation de la Grèce ne se trouvât empirée. Pendant ces hésitations de la politique macédonienne, Léonor et Luthar poussaient avec activité leurs préparatifs; les Tectosages, les Tolistoboïes et une partie des Galls abandonnèrent Comontor pour se réunir à eux, et les deux chefs comptèrent sous leurs enseignes jusqu'à quinze petits chefs subordonnés [2].

Mais la mésintelligence ne tarda pas à se mettre entre les deux chefs suprêmes [3]; Léonor et les siens quittèrent

1. Res quum lentius traheretur... Liv., XXXVIII, 16.

2. Ils étaient dix-sept chefs, y compris Léonor et Luthar. Ὧν περιφανεῖς μὲν ἐπι τὸ ἄρχειν ἑπταχαίδεκα τὸν ἀριθμὸν ἦσαν. Memn., ap. Phot., 20.

3. Rursus nova inter regulos orta seditio est. Liv., XXXVIII, 16.

Digitized by Google

la Chersonèse thracique, et se dirigèrent vers le Bosphore, qu'ils espéraient franchir plus aisément et plus vite que les autres ne passeraient l'Hellespont. Ils commencèrent par lever sur la ville de Byzance une forte contribution, avec laquelle probablement ils cherchèrent à se procurer des vaisseaux. Mais à peine avaient-ils quitté le camp de Luthar et la Chersonèse, qu'une ambassade y arriva de la part du roi de Macédoine, en apparence pour traiter, en réalité pour observer les forces des Gaulois. Deux grands vaisseaux pontés et deux bâtiments de transport l'accompagnaient[1]; Luthar s'en saisit sans autre formalité : en les faisant voyager nuit et jour, il eut bientôt débarqué tout son monde sur la côte d'Asie[2], et le passage était complétement effectué, lorsque les ambassadeurs en portèrent la nouvelle à leur roi. Du côté du Bosphore, un incident non moins heureux vint au secours de Léonor. 278

La Bithynie était à cette époque le théâtre d'une guerre acharnée entre les deux fils du dernier roi, Nicomède et Zibæas, qui se disputaient la succession paternelle[3]. Leurs forces, dans l'intérieur du royaume, se balançaient à peu près également; mais au dehors, Zibæas avait entraîné dans son alliance le puissant roi de Syrie Antiochus, tandis que Nicomède ne comptait dans la sienne que les petites républiques grecques du Bosphore et du Pont-Euxin, Chalcédoine, Héraclée de Pont, Tios, et quelques

1. Lutarius, Macedonibus per speciem legationis ab Antipatro ad speculandum missis, duas tectas naves et tres lembos adimit. Liv., XXXVIII, 16.

2. His alios atque alios noctes diesque transvehendo, intra paucos dies omnes copias trajecit. Id., ibid.

3. Id., Ibid.

278 autres. Ce n'était pas sans peine que ces petites cités démocratiques avaient sauvé leur indépendance au milieu de tant de grands empires. Il leur avait fallu prendre part à toutes les querelles de l'Asie, et travailler sans cesse à se faire des alliés pour se garantir de leurs ennemis; et, comme elles n'ignoraient pas qu'Antiochus avait formé le dessein de les asservir tôt ou tard, la crainte et la haine les avaient jetées dans le parti de Nicomède, qu'elles servaient alors avec la plus grande chaleur. Antiochus en montrait beaucoup moins pour son protégé Zibæas, de sorte que la guerre traînait en longueur. Sur ces entrefaites, Nicomède, voyant de l'autre côté du Bosphore ces bandes gauloises qui cherchaient à le traverser, imagina de leur en fournir les moyens pour les rendre utiles à ses intérêts. Il fit même accéder les républiques grecques à ce projet, que dans toute autre circonstance elles eussent repoussé avec effroi. Nicomède proposa donc à Léonor de lui envoyer une flotte de transport, s'il voulait souscrire aux conditions suivantes :

1° Que lui et ses hommes resteraient attachés à Nicomède et à sa postérité par une alliance indissoluble; qu'ils ne feraient aucune guerre sans sa volonté, n'auraient d'amis que ses amis, et d'ennemis que ses ennemis[1];

2° Qu'ils regarderaient comme leurs amies et alliées les villes d'Héraclée, de Chalcédoine, de Tios, de Ciéros et quelques autres métropoles d'États indépendants;

3° Qu'eux et leurs compatriotes s'abstiendraient désormais de toute hostilité envers Byzance, et que même, dans l'occasion, ils défendraient cette ville comme leur alliée[2].

1. Εἶναι φίλους μὲν τοῖς φίλοις, πολεμίους δὲ τοῖς οὐ φιλοῦσι. Memn., ap. Phot., 20.

2. Συμμαχεῖν δὲ καὶ Βυζαντίοις, εἴ που δεήσοι, καὶ Τιανοῖ- δὲ, καὶ Ἡρα-

Cette dernière clause avait été insérée dans le traité 278
sur la demande des républiques grecques à la ligue desquelles Byzance s'était réunie. Léonor accepta tout, et ses troupes furent transportées par delà le détroit[1].

Son départ ayant laissé Comontor maître de presque toute la Thrace, ce chef s'établit au pied du mont Hémus, dans la ville de Thyle, dont il fit le siége de son royaume. Pour se soustraire à ses brigandages, les villes indépendantes continuèrent à lui payer tribut comme à Léonor et à Luthar; Byzance même, malgré la convention qui devait la garantir contre les attaques des Gaulois, fut imposée à une rançon plus forte qu'auparavant[2]. Cette rançon annuelle s'éleva successivement de trois ou quatre mille pièces d'or[3] à cinq mille, à dix mille, et enfin, sous les successeurs de Comontor, à l'énorme somme de quatre-vingts talents[4]. Les Gaulois tyrannisèrent ainsi la Thrace pendant plus d'un siècle; ils furent enfin exterminés par un soulèvement général de la population.

Aussitôt que Léonor fut débarqué en Asie, il se réconcilia avec Luthar, et le fit entrer, comme lui, à la solde de Nicomède[5] : leurs bandes réunies eurent bientôt mis la fortune du côté de ce prétendant. Zibæas vaincu s'expatria; mais Antiochus voulut poursuivre la guerre pour son propre compte; il attaqua la Bithynie par terre, et par mer les républiques du Bosphore; de part et d'autre

κλεώταις, καὶ Καλχηδονίοις, καὶ Κιερανοῖς, καί τισιν ἑτέροις ἐθνῶν ἄρχουσι. Memn., ub. supr.

1. Liv., XXXVIII, 16. — Strab., l. XII, p. 566.

2. Polyb., IV, 46.

3. Memn., ap. Phot., 20.

4. Polyb., IV, 46. — 440,000 fr.

5. Coeunt deinde in unum rursus Galli, et auxilia Nicomedi dant. Liv., XXXVIII, 16.

278 il échoua, et c'est aux services des Gaulois que les historiens attribuent le salut de Chalcédoine et des autres petits États démocratiques. « L'introduction de ces barbares « en Asie, disent-ils, fut avantageuse, sous quelques rap- « ports, aux peuples de ce pays. Les rois successeurs « d'Alexandre s'épuisaient en efforts pour anéantir le « peu qu'il restait d'États libres; les Gaulois s'en mon- « trèrent les protecteurs; ils repoussèrent les rois, et raf- « fermirent les intérêts démocratiques[1]. » Cet événement, que l'histoire proclame heureux pour l'Asie, il ne faut point se trop hâter d'en faire honneur aux affections ou au discernement politique des Gaulois; la suite démontra que ces considérations morales n'y tenaient aucune place : car Nicomède, à quelque temps de là, s'étant brouillé avec les citoyens d'Héraclée, les Gaulois s'emparèrent de cette ville par surprise, et offrirent de la livrer au roi, à condition qu'il leur abandonnerait toutes les propriétés transportables[2]. Ce traité de brigands eut lieu, et vraisemblablement la population héracléote compta au nombre des biens meubles dont les Gaulois s'étaient réservé la possession.

Tant de grands services méritaient une grande récompense : le roi bithynien concéda aux Gaulois des terres considérables sur la frontière méridionale de ses États[3]. Sa générosité pourtant n'était pas tout à fait exempte de calcul; il espérait, par là, donner à son royaume une

1. Αὕτη τοίνυν τῶν Γαλατῶν ἡ ἐπὶ τὴν Ἀσίαν διάβασις, κατ' ἀρχὰς μὲν ἐπὶ κακῷ τῶν οἰκητόρων προελθεῖν ἐνομίσθη· τὸ δὲ τέλος ἔδειξεν ἀποκριθὲν πρὸς τὸ σύμφερον. Τῶν γὰρ βασιλέων τὴν τῶν πόλεων δημοκρατίαν ἀφελεῖν σπουδαζόντων, αὐτοὶ μᾶλλον αὐτὴν ἐβεβαίουν ἀντικαθιστάμενοι τοῖς ἐπιτιθεμένοις. Memn., ap. Phot., 20.

2. Id., ibid.

3. Regnum diviserunt. Just., xxv, 2.

population forte et belliqueuse, du côté où il était le plus 278
vulnérable, et élever en quelque sorte une barrière qui le garantirait des attaques de ses voisins de Pergame, de Syrie et d'Égypte. Mais Nicomède n'avait pas bien réfléchi au caractère de ses nouveaux colons, en les plaçant si près des riches campagnes arrosées par le Méandre et l'Hermus, si près de ces villes de l'Éolide et de l'Ionie, merveilles de la civilisation antique, où le génie des Hellènes se mariait à toute la délicatesse de l'Asie. Aussi à peine furent-ils arrivés dans leurs concessions qu'ils commencèrent à piller, et bientôt à envahir le littoral de la Troade. L'organisation des bandes gauloises n'était plus la même alors qu'à l'époque de leur passage en Bithynie; Léonor et Luthar étaient morts ou avaient été dépouillés du commandement, et leurs armées, fondues ensemble et augmentées de renforts tirés de la Thrace, s'étaient formées en trois hordes sous les noms de Tectosages, Tolistoboïes et Trocmes[1]. Pour éviter tout conflit et tout sujet de querelle dans la conquête qu'elles méditaient, ces trois hordes, avant de quitter la frontière bithynienne, distribuèrent l'Asie-Mineure en trois lots qu'elles se partagèrent à l'amiable[2]; les Trocmes eurent l'Hellespont et la Troade, les Tolistoboïes l'Éolide et l'Ionie, et la contrée méditerranée, qui s'étendait à l'occident du mont Taurus, entre la Bithynie et les eaux de Rhodes et de Chypre, appartint aux Tectosages[3]. Tous

1. *Trocmi* (Liv., passim.— Strab., l. XII, p. 568); *Trogmi* (Memn., ap. Phot., 20); *Trogmeni* (Steph. Byz.). Au rapport de Strabon (loc. cit.), la horde des Trocmes tenait son nom du chef qui la commandait.

2. Quum tres essent gentes, in tres partes diviserunt. Liv., XXXVIII, 16.

3. Trocmis Hellesponti ora data, Tolistobogii Æolida atque Ioniam, Tectosagi mediterranea Asiæ sortiti sunt, et stipendium tota cis Taurum Asia exigebant. Id., ibid.

278 alors se mirent en mouvement, et la conquête fut bientôt achevée. Une tribu gauloise établit sa place d'armes sur les ruines de l'ancienne Troie[1]; et « les chariots « amenés de Tolosa stationnèrent dans les plaines qu'ar- « rose le Caystre[2]. »

L'histoire ne nous a pas laissé le récit détaillé de cette conquête; mais que l'imagination se représente, d'un côté la force et le courage physiques à l'un des plus bas degrés de la civilisation, de l'autre ce que la culture intellectuelle produisit jamais de plus raffiné, et elle pourra se créer le tableau des calamités qui débordèrent sur l'Asie-Mineure. Devant la horde tectosage, la population phrygienne fuyait comme un troupeau de moutons, et courait se réfugier dans les cavernes du mont Taurus; en Ionie, les femmes se tuaient à la seule nouvelle de l'approche des Gaulois; trois jeunes filles de Milet prévinrent ainsi par une mort volontaire les traitements horribles qu'elles redoutaient. Un poëte, sans doute Milésien comme elles, a consacré quelques vers à la mémoire de ces touchantes victimes; ces vers sont placés dans leur bouche; elles-mêmes s'adressent à leur ville natale, et semblent lui reprocher avec tendresse de n'avoir point su les protéger :

« O Milet! ô chère patrie! nous sommes mortes pour « nous soustraire aux outrages des barbares Gaulois, « toutes trois vierges et tes citoyennes. C'est Mars, c'est « l'impitoyable dieu des Gaulois, qui nous a précipitées « dans cet abîme de malheurs, car nous n'avons point « attendu l'hymen impie qu'il nous préparait; et si nous

1. Εἰς τὴν πόλιν Ἴλιον... Strab., l. XIII, p. 591.

2. ... ἐν λειμῶνι Καϋστρίῳ ἔσταν ἅμαξαι. Callim., Hymn. ad Dian., v. 257.

« sommes mortes sans avoir connu d'époux, ici, du moins, 278
« chez Pluton, nous avons trouvé un protecteur[1]. »

Il ne faut entendre ici par le mot de conquête ni l'expropriation des habitants, ni même une occupation du sol tant soit peu régulière. Chaque horde se tenait retranchée une partie de l'année, soit dans son camp de chariots, soit dans une place d'armes; le reste du temps elle faisait sa tournée par le pays, suivie de ses troupeaux, et toujours prête à se porter sur le point où quelque résistance se serait montrée. Les villes lui payaient tribut en argent, les campagnes en vivres; mais à cela se bornait l'action des conquérants; ils ne s'immisçaient en rien dans le gouvernement intérieur de leurs tributaires. Pergame put conserver ses chefs absolus; les conseils démocratiques des villes d'Ionie purent se réunir en toute liberté comme auparavant, pourvu que les subsides ne se fissent pas attendre et que la horde fût entretenue grassement. Cette vie abondante et commode, sous le plus beau climat de la terre, dut attirer dans les rangs gaulois une multitude d'hommes perdus de tous les coins de l'Orient, et beaucoup de ces aventuriers militaires dont les guerres d'Alexandre et de ses successeurs avaient infesté l'Asie. Cette hypothèse peut seule rendre compte des forces considérables dont les hordes se trouvèrent tout à coup disposer, puisque, si l'on en croit Tite-Live, elles rendirent tributaire jusqu'au roi de Syrie lui-même[2].

1. Ὠχόμεθ', ὦ Μίλητε, φίλη πατρὶ, τῶν ἀθεμίστων
Τὴν ἄνομον Γαλατῶν ὕβριν ἀναινόμεναι,
Παρθενικαὶ τρισσαὶ πολιήτιδες, ἃς ὁ βιαστὸς
Κελτῶν εἰς ταύτην μοῖραν ἔτρεψεν Ἄρης·
Οὐ γὰρ ἐμείναμεν αἷμα τὸ δυσσεβὲς, οὐδ' ὑμεναίου
Νύμφιον, ἀλλ' Ἀΐδην κηδεμόν' εὑράμεθα.
Antholog., III, 23, Epigr. 29.

2. Tantus terror eorum nominis erat, multitudine etiam magna sobole

277 Il se peut que le roi de Syrie, Antiochus, consentit d'abord à leur payer tribut, du moins ne s'y résigna-t-il pas longtemps; car c'est de lui que partirent les premiers coups. Il vint attaquer à l'improviste, au nord de la chaîne du Taurus, la horde tectosage qui comptait en ce moment vingt mille cavaliers, une infanterie à l'avenant, et deux cent quarante chars armés de faux à deux et à quatre chevaux. Mais sur le point d'en venir aux mains, les troupes syriennes se montrèrent tellement effrayées du nombre et de la bonne contenance de l'ennemi, qu'Antiochus parlait déjà de faire retraite lorsqu'un de ses généraux, Théodotas le Rhodien, se porta garant de la victoire. Il se trouvait dans l'armée syrienne seize éléphants dressés à combattre, et Théodotas espérait s'en servir de manière à troubler les Gaulois, encore peu familiarisés avec l'aspect de ces animaux. Antiochus, persuadé, lui laissa la direction de la bataille[1].

L'infanterie tectosage se forma en masse compacte de vingt-quatre hommes de profondeur, dont le premier rang était revêtu de cuirasses d'airain[2], et composé ou d'auxiliaires grecs, ou de ces corps gaulois armés et disciplinés à la grecque par le roi de Bithynie; les chariots se rangèrent au centre, et la cavalerie sur les ailes. Les Syriens, de leur côté, placèrent quatre éléphants à chacune de leurs ailes, et les huit autres au centre. L'engagement commença par les ailes; les huit éléphants, suivis de la cavalerie syrienne, marchèrent au-devant de la cavalerie tectosage : celle-ci ne soutint pas le choc, et se

aucta, ut Syriæ quoque reges stipendium dare non abnuerint. Liv., XXXVIII, 16.

1. Lucian., in Zeux. vel Antioch.

2. Ἐπὶ μετώπου μὲν προασπίζοντας τοὺς χαλκοθώρακας αὐτῶν, ἐς βάθος δὲ ἐπὶ τεττάρων καὶ εἴκοσι τεταγμένους ὁπλίτας... Id., ibid.

Digitized by Google

débanda. Pour l'appuyer, l'infanterie gauloise s'ouvrit, 277
et donna passage aux chariots, qui s'avancèrent avec impétuosité entre les deux lignes de bataille; mais, à ce moment, les huit éléphants du centre, animés par l'aiguillon et par le son des instruments guerriers, s'élancent en poussant des cris sauvages, et en agitant leurs trompes et leurs défenses [1]. Les chevaux qui traînaient les chars, effrayés, s'arrêtent court; les uns se cabrent, et culbutent pêle-mêle chars et conducteurs; les autres retournent en arrière, et se précipitent sur les rangs de l'infanterie gauloise où ils jettent le trouble. L'armée d'Antiochus n'eut pas de peine à compléter la victoire [2]. Rompue de tous côtés, la horde des Tectosages se retira, laissant la terre jonchée de ses morts; mais, sans lui donner un instant de relâche, Antiochus la poursuivit nuit et jour, à travers la basse Phrygie, jusqu'au delà des monts Adoréens; là, il lui permit de s'arrêter et de prendre un établissement à son choix. Elle adopta les bords du fleuve Halys et l'ancienne ville d'Ancyre, dont elle fit son chef-lieu d'habitation; trop faible dès lors pour tenter de reconquérir ce que la bataille du Taurus lui avait enlevé, elle se renferma paisiblement dans les limites de ce canton, ou du moins dans celles de la Phrygie supérieure. Quant à Antiochus, sa victoire fut accueillie dans toute l'Asie par des acclamations de joie; et la reconnaissance publique lui décerna le titre de *Sauveur*, que l'histoire a joint à son nom [3].

Heureusement pour les Gaulois, de grandes guerres, 277 à
survenues entre les peuples de l'Orient, arrêtèrent ce 243

1. Lucian., Zeux. vel Antioch.
2. Id., ibid.
3. Antiochus Soter. — App., de Bell. Syr., 65.

277 à 243 mouvement de réaction, et les hordes trocme et tolistoboïenne continuèrent à opprimer, sans résistance, toute la contrée maritime. Il arriva même que ces guerres accrurent considérablement leur importance et leur force. Recherchés par les parties belligérantes, tantôt comme alliés, tantôt comme mercenaires, les Gaulois firent venir d'Europe, par terre et par mer, avec l'aide des puissances asiatiques, des bandes nombreuses de leurs compatriotes; et, suivant l'expression d'un historien, ils se répandirent comme un essaim dans toute l'Asie [1]. Ils devinrent la milice nécessaire de tous les États de l'Orient, belliqueux ou pacifiques, monarchiques ou républicains. L'Égypte, la Syrie, la Cappadoce, le Pont, la Bithynie, en entretinrent des corps à leur solde; ils trouvèrent surtout un emploi lucratif de leur épée chez les petites démocraties commerçantes, qui, trop faibles en population pour suffire seules à leur défense, étaient assez riches pour la bien payer. Durant une longue période de temps, il ne se passa guère dans toute l'Asie d'événement tant soit peu remarquable où les Gaulois n'eussent quelque part. « Tels étaient, dit l'historien cité plus haut, la terreur « de leur nom et le bonheur constant de leurs armes, « que nul roi sur le trône ne s'y croyait en sûreté, et « que nul roi déchu n'espérait d'y remonter, s'ils n'a- « vaient pour eux le bras des Gaulois [2]. »

L'influence des milices gauloises ne se borna pas aux services du champ de bataille; elles jouèrent un rôle dans les révoltes politiques; et plus d'une fois, on les vit

1. Asiam omnem, velut examine aliquo, implerunt. Just., xxv, 2.

2. Reges Orientis sine mercenario Gallorum exercitu nulla bella gesserunt. Tantus terror gallici nominis et armorum invicta felicitas, ut aliter neque majestatem suam tutari, neque amissam recuperare se posse sine gallica virtute arbitrarentur. Id.,ibid.

Digitized by Google

fomenter des soulèvements, rançonner des provinces, 277 à
assassiner des rois, disposer des plus puissantes monar- 243
chies. Ainsi quatre mille Gaulois en garnison dans la province de Memphis, profitant de l'absence du roi Ptolémée-Philadelphe, occupé à combattre une insurrection à l'autre bout de son royaume, complotèrent de piller le trésor royal, et de s'emparer de la basse Égypte[1]. Le temps leur manqua pour exécuter ce projet, mais Ptolémée en eut vent : n'osant pas les punir à main armée, il les fit passer, sous un prétexte spécieux, dans une des îles du Nil, où il les laissa mourir de faim. En Bithynie, le roi Zéilas, fils de Nicomède, soupçonnant de la part des Gaulois à sa solde, quelque machination pareille, résolut de faire assassiner tous leurs chefs, dans un grand repas où il les invita. Mais ceux-ci, avertis à temps, le prévinrent en l'égorgeant à sa table même[2].

Qu'on ne s'imagine pas cependant que ces coups hardis de quelques milliers d'hommes, au sein de populations innombrables, fussent en réalité aussi prodigieux qu'ils nous le paraissent aujourd'hui. Sous le gouvernement des successeurs d'Alexandre, les peuples asiatiques s'y étaient en quelque sorte habitués. Les gardes macédoniennes, entretenues longtemps par les Ptolémées, les Séleucus, les Antigones, les Eumènes, n'avaient guère été plus fidèles au prince qui les soudoyait, ni moins funestes au pays. Les Gaulois profitèrent des traditions déjà établies, avec d'autant moins de scrupule que, s'ils n'étaient pas les compatriotes des sujets, ils n'étaient pas non plus ceux des rois.

1. Ἠβουλήθησαν καὶ τοῦ Πτολεμαίου διαρπάσαι τὰ χρήματα... Schol. ad Callim. Hymn. in Del., v. 173. — Κατασχεῖν Αἴγυπτον. Paus., I, 7.

2. Athen., II, 17.

243 De toutes ces révoltes, la plus fameuse fut celle qui éclata dans le camp du petit-fils d'Antiochus Sauveur, Antiochus surnommé *l'Épervier*[1], à cause de sa rapacité et de son ambition sans mesure. Antiochus disputait à Séleucus, son frère aîné, le royaume de Syrie, et il avait enrôlé dans ses troupes une forte bande des Gaulois Tolistoboïes. Les deux frères en vinrent aux mains, près du Taurus, dans une bataille terrible où Séleucus fut défait, où l'on crut même qu'il avait péri. Ce bruit fut démenti plus tard; mais il inspira aux Tolistoboïes l'idée de tuer Antiochus et d'envahir la Syrie; ils espéraient sinon la subjuguer, du moins la ravager plus librement, à la faveur du trouble que ferait naître l'extinction subite et entière de la dynastie des Séleucides[2]. Ils s'emparèrent donc d'Antiochus, qui ne parvint à conserver sa vie qu'en leur abandonnant son trésor. « Il se racheta, dit un his- « torien, comme un voyageur se rachète des mains des « brigands, à prix d'or[3]. » Il fit plus: n'osant pas les renvoyer, il contracta avec eux un nouvel engagement[4]. Tel était, devant quelques bandes gauloises, l'abaissement de ces monarques qui faisaient trembler tant de millions d'âmes!

Mais, tandis que cette rébellion occupait tous les esprits dans le camp d'Antiochus, un ennemi commun des Syriens et des Gaulois vint fondre sur eux à l'improviste : c'était Eumène, chef du petit État de Pergame. Comme souverain d'un territoire situé dans l'Éolide, Eumène

1. Antiochus Hierax.

2. Galli arbitrantes Seleucum in prælio cecidisse, in ipsum Antiochum arma vertere : liberius depopulaturi Asiam, si omnem stirpem regiam exstinxissent. Just., XXVII, 2.

3. Velut a prædonibus, auro se redimit. Id., ibid.

4. Societatem cum mercenariis suis jungit. Id., ibid.

payait tribut aux Tolistoboïes; et son plus ardent désir 243
était de secouer cette sujétion humiliante; il ne souhaitait pas moins vivement de se venger des Séleucides, qui faisaient revivre de vieilles prétentions sur l'État de Pergame. La querelle d'Antiochus et de Séleucus, ainsi que l'éloignement d'une partie de la horde tolistoboïe, favorisaient ses plans secrets; il avait rassemblé une armée en toute hâte; et, s'approchant du théâtre de la guerre, il attendait l'issue de la bataille pour tomber inopinément sur le vainqueur quel qu'il fût. Il arriva dans le moment où le camp syrien, encore troublé des scènes de révolte, n'était rien moins que préparé à soutenir l'attaque : au premier choc les Gaulois, les Syriens et Antiochus prirent la fuite[1]. Cette victoire exalta la confiance d'Eumène, qui travailla dès lors à réunir dans une ligue commune contre les Gaulois toutes les cités de la Troade, de l'Éolide et de l'Ionie. La mort le surprit au milieu de ces patriotiques travaux, dont il légua l'accomplissement à Attale, son cousin et son successeur.

Le premier acte du nouveau prince fut de refuser aux 241
Tolistoboïes le tribut qui leur avait été payé jusque-là[2]. Quoique les esprits dussent être préparés à cette mesure décisive, lorsqu'on apprit que la horde gauloise marchait vers Pergame, les villes liguées furent saisies de frayeur, et les soldats d'Attale firent mine de l'abandonner. Attale avait auprès de lui un prêtre chaldéen, son ami et le devin de l'armée : ils imaginèrent pour la rassurer un stratagème bizarre, mais ingénieux. Le devin ordonna qu'un sacrifice solennel fût offert au milieu du camp, à

1. Just., XXVII, 3. — Front., Stratag., I, 11.

2. Primus Asiam incolentium abnuit (stipendium) Attalus. Liv., XXXVIII, 16.

241 l'effet de consulter les dieux sur le succès de la bataille; et Attale, qui, suivant l'usage, ouvrit le corps de la victime, trouva moyen d'appliquer sur un des lobes du foie une empreinte préparée, où se lisait le mot grec qui signifie *victoire*[1]. Le prêtre s'approcha comme pour examiner les entrailles, et, poussant un cri de joie, il fit voir à l'armée pergaméenne la promesse tracée, disait-il, par la main des dieux. Cette vue excita parmi les troupes un enthousiasme dont Attale se hâta de profiter; il marcha au-devant des Gaulois et les défit[2] : c'est ce qu'attendait l'Ionie pour se déclarer. Les Tolistoboïes, battus en plusieurs rencontres, furent chassés au delà de la chaîne du Taurus, et les Trocmes, après s'être défendus quelque temps dans la Troade, allèrent rejoindre leurs compagnons à l'orient des montagnes. Poursuivies et, si l'on peut dire, traquées par toute la population de l'Asie-Mineure, les deux hordes furent poussées, de proche en proche, jusque dans la haute Phrygie, où elles se réunirent aux Tectosages. Ceux-ci, comme on l'a vu, habitaient depuis trente-cinq ans la rive gauche du fleuve Halys, et Ancyre était leur capitale. Les Tolistoboïes se fixèrent, à l'occident, autour du fleuve Sangarius, et choisirent pour chef-lieu l'antique ville phrygienne de Pessinunte. Quant aux Trocmes, ils occupèrent depuis la rive droite de l'Halys jusqu'aux frontières du royaume de Pont, et construisirent, pour quartier général de leur peuplade, un grand bourg qu'ils nommèrent Tav[3], et

1. Polyæn., Stratag., IV, 19. — Suivant cet historien, l'inscription tracée par Attale était *victoire du roi*, βασιλέως νίκη; mais Attale ne portait pas encore le titre de roi; il ne le prit qu'après la bataille.

2. Collatis signis superior fuit. Liv., XXXVIII, 16; XXXIII, 2. — Strab., l. XIII, p. 624. — Paus., I, 8.

3. *Taobh*, place, quartier, séjour, en langue gaelique (Armstrong's

Digitized by Google

les Grecs Tavion. La totalité du pays que possédèrent 241
les trois hordes fut appelée par les Grecs *Galatie* [1], c'est-à-dire terre des Gaulois.

Ainsi finit, dans l'Asie-Mineure, la domination de ce peuple en qualité de conquérant nomade; une autre période d'existence commence maintenant pour lui. Renonçant à la vie vagabonde, il va se mêler à la population indigène, mélangée elle-même de colons grecs et d'Asiatiques. Cette fusion de trois races inégales en puissance et en civilisation produira une nation mixte, celle des Gallo-Grecs, dont les institutions civiles, politiques et religieuses porteront la triple empreinte des mœurs gauloises, grecques et phrygiennes. L'influence régulière que les Gaulois sont destinés à exercer dans l'Asie-Mineure, comme puissance asiatique, ne le cédera point à celle dont ils ont été dépouillés, et nous les verrons défendre presque les derniers la liberté de l'Orient contre les armes romaines.

Il nous reste quelques mots à ajouter sur Attale. Ses victoires rapides et inespérées causèrent, en Occident comme en Orient, un enthousiasme universel : son nom fut révéré à l'égal de celui d'un dieu; on fit même courir une prétendue prophétie qui le désignait depuis longtemps sous le titre d'envoyé de Jupiter [2]. Lui-même, dans l'ivresse de sa joie, prit le titre de *roi*, qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait encore osé porter [3]. On dit aussi qu'il mit au concours, parmi les peintres de la Grèce et

Diction.); *Taw*, grand, large, étendu, en langue cambrienne. (Owen's Diction.)

1. Galatia, Gallia orientalis, Gallia asiatica, Gallo-Græcia, Helleno-Galatia.

2. Paus., x, 15.

3. Regium adscivit nomen. Liv., xxxiii, 21. — Strab. l. xiii, p. 624.

241 de l'Asie, le sujet de ses batailles, et que sa libéralité fut un vif encouragement pour les arts [1]. Il eut la vanité de triompher en même temps sur les deux rives de la mer Égée, dans les deux Grèces, en envoyant à Athènes un de ces tableaux, qui fut suspendu au mur méridional de la citadelle, et s'y voyait encore plus de trois siècles après, au rapport d'un témoin oculaire [2].

1. Plin., XXXIV, 8.
2. Paus., I, 8 et 25.

CHAPITRE III.

Gaulois à la solde de Pyrrhus; estime qu'en faisait ce roi; ils violent les sépultures des rois macédoniens; ils assiégent Sparte; ils périssent à Argos avec Pyrrhus. — Première guerre punique; Gaulois à la solde de Carthage, leurs révoltes et leurs trahisons; ils livrent Éryx aux Romains et pillent le temple de Vénus. — Ils se révoltent contre Carthage et font révolter les autres mercenaires; guerre sanglante sous les murs de Carthage; ils sont vaincus; Autarite est mis en croix. — Amilcar Barcas est tué par un Gaulois.

274 — 220.

Tandis qu'une poignée de Gaulois faisait ainsi le destin des monarchies grecques de l'Asie, une guerre suscitée par Pyrrhus, dans la Grèce européenne, fournissait à leurs frères occidentaux un emploi fréquent et lucratif de leur activité. 274

Pyrrhus, souverain de l'Épire, petit État situé sur la frontière illyrienne, à l'occident de la Thessalie et de la Macédoine, aimait la guerre sans autre but que la guerre. Aventurier infatigable, entouré d'aventuriers qu'il appelait de toutes parts, mais que sa pauvreté ne lui permettait pas de payer bien grassement, il cherchait à les entretenir aux dépens de ses voisins, et guerroyait sans relâche pour avoir une armée. Après avoir mis une première fois la Grèce en combustion, il était passé en Italie, d'où il retourna en Grèce, toujours aussi incertain dans ses projets, aussi immodéré dans ses désirs, aussi peu avancé de ses batailles. Nul chef ne convenait mieux aux Gaulois que ce roi, leur image sous tant de rapports;

274 aussi le prirent-ils en affection. Une foule de Galls de l'Illyrie et du Danube s'enrôlèrent dans ses armées[1]; lui, de son côté, les traitait avec estime et faveur, leur confiant les postes les plus périlleux dans le combat, et, après la victoire, la garde de ses plus importantes conquêtes.

Pyrrhus, que de vieux grief animaient contre le roi de Macédoine, Antigone Gonatas[2], entreprit de le détrôner, et vint l'assaillir au cœur de son royaume. Mais Antigone avait aussi ses Gaulois à opposer aux Gaulois de son ennemi; eux seuls retardèrent sa défaite, et tandis que les troupes macédoniennes fuyaient ou passaient aux Épirotes, ils se firent tuer jusqu'au dernier[3]. Dans une victoire qui lui livrait tout le nord de la Grèce, cette circonstance, qu'elle avait été remportée sur les Gaulois, ne fut pas ce qui chatouilla le moins l'orgueil de Pyrrhus. « Pour se faire gloire et honneur, dit son biographe, il « voulut que les dépouilles choisies de ces braves fussent « ramassées et suspendues aux murs du temple de Minerve « Itonide, avec une inscription en vers, » dont voici le sens :

« A Minerve Itonide le Molosse Pyrrhus a consacré « ces boucliers des fiers Gaulois, après avoir détruit l'ar- « mée entière d'Antigone. Qui s'étonnerait de ces ex- « ploits? Les Éacides sont encore aujourd'hui ce qu'ils « furent jadis, les plus vaillants des hommes[4]. »

1. Paus., I, 12. — Plut., in Pyrr., 26.
2. Paus., I, 13. — Just., XXV, 3.
3. Τούτων οἱ μὲν πλεῖστοι κατεκόπησαν. Plut., in Pyrr., 26.
4. Τοὺς θυρεοὺς ὁ Μολοσσὸς Ἰτωνίδι δῶρον Ἀθανᾷ
Πύῤῥος ἀπὸ θρασέων ἐκρέμασεν Γαλατᾶν,
Πάντα τὸν Ἀντιγόνου καθελὼν στρατόν· οὐ μέγα θαυμα·
Αἰχμηταὶ καὶ νῦν καὶ πάρος Αἰακίδαι.

Devenu par ce succès maître de presque toute la Macédoine, Pyrrhus mit ses troupes en cantonnement dans les principales villes; et Égées, ancienne capitale du royaume et lieu de sépulture de ses rois, reçut une garnison gauloise. C'était un antique usage que les monarques macédoniens fussent ensevelis dans de riches étoffes, et que des objets de grand prix fussent déposés près d'eux dans leurs tombes. Toujours avides de pillage, les Gaulois violèrent ces sépultures, et, après les avoir dépouillées, ils jetèrent au vent les cendres des rois [1]. Un tel attentat, inouï dans les annales de la Grèce, excita une indignation générale; amis et ennemis de Pyrrhus, tous réclamèrent avec chaleur un sévère châtiment pour les coupables. Mais Pyrrhus ne s'en mit pas fort en peine, soit que des affaires qu'il jugeait plus importantes l'absorbassent tout entier, soit qu'il craignît de mécontenter ses auxiliaires par des recherches qui le mettraient dans la nécessité d'en punir beaucoup. Cette indifférence passa pour complicité aux yeux des Hellènes, et le roi épirote en souffrit dans sa considération et dans ses intérêts [2]. 274

Mais déjà, cédant à son inconstance naturelle, le descendant d'Achille avait bâti de nouveaux projets. Un roi de Lacédémone chassé par ses concitoyens, Cléonyme, étant venu solliciter de lui son rétablissement, il n'avait pas hésité à s'embarquer dans une expédition pour la- 273

Plut., in Pyrr., 26. — Paus., I, 13. Le temple de Minerve Itonide était situé dans la Thessalie, entre Phères et Larisse.

1. Οἱ Γαλάται, γένος ἀπληστότατον χρημάτων ὄντες, ἐπέθεντο τῶν βασιλέων αὐτόθι κεκηδευμένων τοὺς τάφους ὀρύττειν, καὶ τὰ μὲν χρήματα διήρπασαν, τὰ δὲ ὀστᾶ πρὸς ὕβριν διέρριψαν. Plut., in Pyrr., 26. — Diod. Sic., XXII, 12. Excerpt. de Virt. et vit.

2. Plut., in Pyrr., 26. — Diod. Sic., loc. cit.

273 quelle il n'avait rien de préparé. A la tête de vingt-cinq mille hommes d'infanterie, deux mille chevaux et vingt-quatre éléphants, rassemblés à la hâte, il passa l'isthme de Corinthe, et alla, sans déclaration de guerre, se présenter inopinément devant Sparte [1].

Sparte, comme on le sait, n'était point entourée de murailles; et du côté où le roi épirote venait l'attaquer, rien n'en garantissait les approches contre la cavalerie et les éléphants. Les habitants avaient bien songé à creuser, parallèlement au camp ennemi, une tranchée communiquant avec l'Eurotas et palissadée à chaque bout par plusieurs rangées de chariots enterrés jusqu'au moyeu; mais pour faire ce long travail, il ne leur restait qu'une nuit, tant la marche de Pyrrhus avait été rapide; et après les fatigues de cette journée, puis celles de la nuit, il fallait qu'ils fussent prêts à combattre le lendemain. Dans cette situation presque désespérée, les femmes leur vinrent en aide; munies de pioches et de pelles, elles se mirent à l'ouvrage, tandis que les hommes prenaient un peu de repos, et avant le jour tout était terminé. A la vue de ce rempart élevé comme par magie, l'armée épirote, se rappelant l'antique Sparte et les merveilles de son histoire, sentit se ralentir sa première ardeur. Elle hésitait à donner l'assaut, quand les Gaulois, que commandait le fils du roi en personne [2], s'offrirent à pratiquer un passage du côté où la tranchée aboutissait à l'Eurotas, côté le plus faiblement gardé, parce qu'on le jugeait le moins attaquable. Deux mille de ces intrépides soldats s'y portèrent donc, comblèrent à demi le fossé, et, gravissant le talus, se mirent à déterrer les

1. Plut., in Pyrr., 26. — Paus., I, 13.
2. Plut., in Pyrr., 28.

chariots, qu'ils faisaient rouler à mesure dans le fleuve. 273
La brèche était déjà très-avancée, lorsque les Lacédémoniens, accourus en force, parvinrent à les repousser : on se battit corps à corps dans le fossé même que les Gaulois laissèrent encombré de leurs morts[1]. D'autres assauts livrés le même jour et les jours suivants échouèrent également. Ce succès donna aux habitants des villes voisines le temps de se remettre de leur surprise et d'envoyer des renforts aux Spartiates. Il n'en fallait pas tant pour lasser la constance de Pyrrhus : s'éloignant aussi brusquement qu'il était arrivé, il abandonna Sparte et se dirigea sur Argos, où venait d'éclater une guerre civile. Deux factions s'y disputaient la prépondérance, et l'une d'elles, profitant du voisinage du roi Pyrrhus, l'appela à son aide, tandis que l'autre, par opposition, appuyait la cause des Lacédémoniens[2].

Entre Sparte et Argos, les Péloponésiens avaient dressé une embuscade où l'armée épirote vint tomber, et elle y eût péri tout entière sans le dévouement des Gaulois qui composaient son arrière-garde : ces braves furent écrasés; le fils du roi mourut en combattant à leur tête. De cette vaillante division gauloise qui avait suivi Pyrrhus dans le Péloponèse, deux mille hommes seulement survivaient, et ce fut à eux qu'arrivé devant Argos l'Épirote confia la périlleuse mission de pénétrer de nuit et les premiers dans les rues de la ville, par une porte qu'un de ses partisans lui livra. Lui-même, arrêté près de cette porte, dirigeait l'entrée des éléphants et du reste des troupes. Tout semblait seconder sa fortune; plein d'une confiance immodérée, il faisait bondir son cheval

1. Plut., in Pyrr., 28.
2. Id., ibid., 30. — Just., xxv, 3.

273 et poussait des hurlements de joie[1], quand il entendit les Gaulois lui répondre de loin par un cri de détresse[2]. Il les comprit, et, faisant signe à sa cavalerie, il se précipita avec elle à toute bride à travers les rues tortueuses d'Argos, vers le lieu d'où partait le cri. On sait quelle fut l'issue de ce combat nocturne et de l'engagement du lendemain : on sait aussi comment périt, par une tuile lancée de la main d'une femme, ce roi dont la mort ne fut pas moins bizarre que la vie. Quant à ses fidèles Gaulois, l'histoire ne nous en parle plus, mais nous pouvons supposer que peu d'entre eux sortirent d'Argos sains et saufs.

271 Les querelles des rois grecs ne finirent pas avec Pyrrhus, et les Gaulois continuèrent à se battre pour tous les partis : mais le Molosse ne les guidait plus, et leur histoire rentre dans l'ombre. De toutes leurs actions durant ces guerres, on n'a conservé qu'un seul trait, qui méritait en effet de l'être par son caractère d'énergie féroce. Une des bandes, à la solde de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, combattait dans le Péloponèse contre ce même Antigone dont il a été question tout à l'heure, quand, se voyant cernée par une manœuvre des troupes macédoniennes, elle voulut consulter les entrailles d'une victime sur l'issue de la bataille qui allait s'engager. Les Gaulois du Brenn ne l'avaient point fait jadis, au passage des Thermopyles, et l'absence de tout rite religieux dans leurs guerres avait alors effrayé et surpris les Hellènes : mais on aperçoit que les auxiliaires soldés avaient su se plier aux idées religieuses en même temps qu'à la

1. Μετ' ἀλαλαγμοῦ καὶ βοῆς. Plut., in Pyrr., 32.

2. Ὡς οἱ Γαλάται τοῖς περὶ αὐτὸν ἀντηλάλαξαν, οὐκ ἰταμὸν, οὐδὲ θαῤῥαλέον εἴκασε, ταραττομένων δὲ εἶναι τὴν φωνήν, καὶ πονούντων. Id., ibid.

discipline militaire de la Grèce. Les présages leur ayant 271
paru tout à fait défavorables, ces barbares, comme saisis de délire, égorgèrent leurs enfants et leurs femmes; puis, se jetant l'épée à la main à travers la phalange macédonienne, ils se firent tuer jusqu'au dernier sur des monceaux de cadavres ennemis [1].

Cependant l'Occident vit éclater une guerre qui ou- 264
vrait aux aventuriers de la Gaule transalpine un débou- à
ché commode et abondant. Carthage était alors, dans la 241
Méditerranée, la puissance maritime prépondérante. Ses établissements commerciaux et militaires embrassaient une partie de l'Afrique, l'Espagne, les îles Baléares, la Corse, la Sardaigne et la Sicile. Voisine de la république romaine par ses possessions dans cette dernière île, elle avait tenté de s'immiscer dans les affaires de la Grande-Grèce, où Rome dominait et prétendait bien dominer sans partage : ce fut là l'origine d'une lutte devenue si fameuse par l'acharnement des deux nations rivales, et par l'importance des intérêts débattus.

Carthage [2], république de négociants et de matelots, faisait la guerre avec des étrangers stipendiés; elle appela les Gaulois transalpins à son service, et en incorpora des bandes considérables, soit dans ses troupes actives, soit dans la garnison des places qu'elle avait à défendre en Corse, en Sardaigne, en Sicile. La Sicile, comme on sait, fut le premier théâtre des hostilités; et Agrigente, Éryx, Lilybée, les villes les plus considérables des possessions carthaginoises, reçurent des auxiliaires gaulois

1. Galli, quum et ipsi se prælio pararent, in auspicia pugnæ hostias cædunt : quarum extis quum magna cædes interitusque omnium prædiceretur, non in timorem, sed in furorem versi... conjuges et liberos suos trucidant. Just., XXVI, 2.

2. En phénicien *Kartha hadath*, ville neuve.

264 à 241 commandés tantôt par des chefs nationaux, tantôt par des officiers africains. Tant que la fortune se montra favorable au parti qui leur avait mis les armes à la main, tant que les vivres ne manquèrent point, et que la solde fut régulièrement payée, les Gaulois remplirent leurs engagements avec une fidélité égale à leur courage : ils en donnèrent des preuves nombreuses, et entre autres au siége de Lilybée[1]. Mais sitôt que les affaires de cette république parurent décliner, et que, les communications avec la métropole étant interceptées, il advint que la paye s'arriéra, ou que les approvisionnements diminuèrent, Carthage eut tout à souffrir de leur esprit d'indiscipline. On vit, dans les murs d'Agrigente, au milieu d'une garnison de cinquante mille hommes[2], trois ou quatre mille Gaulois[3] se déclarer en état de rébellion, et, sans que le reste de la garnison osât tenter de les désarmer ou de les combattre, menacer la ville du pillage : pour prévenir ces malheurs, il fallut que les généraux carthaginois appelassent à leur aide toutes les ressources de l'astuce punique. En effet, le commandant d'Agrigente promit secrètement aux rebelles, et leur engagea sa foi, que, dès le lendemain, il les ferait passer au quartier du général en chef, Hannon, où ils recevraient des vivres, leur solde arriérée, et, en outre, une forte gratification en récompense de leurs peines. Ils sortirent au point du jour; Hannon les accueillit gracieusement; il leur dit que, comptant sur leur courage et voulant les dédommager amplement, il les choisissait pour surpren-

1. Polyb., I, 43.

2. Zonar., VIII, p. 386.

3. Ὄντες τότε πλείους τῶν τρισχιλίων... Polyb., II, 7. — Circiter quatuor millia. Front., Stratag., III, 16.

dre une ville voisine, où il s'était pratiqué des intelli- 261
ligences, et dont il leur abandonnait le pillage : c'était à
la ville d'Entelle, qui tenait pour la république romaine[1]. 241
Le piége était trop séduisant pour que les Gaulois n'y donnassent pas aveuglément. Le jour fixé par Hannon, ils partirent à la nuit tombante, et prirent le chemin d'Entelle; mais le Carthaginois avait fait prévenir, par des transfuges simulés, l'armée romaine, qu'il préparait un coup de main sur la ville; à peine les Gaulois eurent-ils perdu de vue les tentes d'Hannon, qu'ils furent assaillis à l'improviste par le consul Otacilius et exterminés[2].

Cependant, le mécontentement croissant avec la misère et les traitements rigoureux des chefs carthaginois, les Transalpins se mirent à déserter de toutes parts, et il ne s'écoulait pas de jour que quelque détachement ne passât au camp ennemi. Les Romains les accueillaient avec empressement et les incorporaient à leurs troupes[3] : ce furent, dit-on, les premiers étrangers admis dans les armées romaines en qualité de stipendiés[4]. Il n'est pas de moyens que les généraux carthaginois ne missent en œuvre pour réprimer ces désertions. Un historien affirme qu'ils firent mourir sur la croix plus de trois mille Gaulois[5] coupables ou seulement suspects de complots de ce genre : enfin Amilcar, qui remplaçait Hannon au gouver-

1. Diod. Sic., XVI, 57. — Front., Stratag., III, 16.

2. Fidelissimum dispensatorem ad Otacilium consulem misit, qui, tanquam rationibus interversis transfugisset, nuntiavit nocte proxima Gallorum quatuor millia, quæ prædatum forent missa, posse excipi... ipsi omnes interfecti sunt. Front., ub. supr. — Diod. Sic., XVI, 57.

3. Front., ub. supr. — App., de Reb. Punic., 5.

4. Zonar., VIII, p. 198. — App., loc. cit.

5. App., de Reb. Sic. excerpt., II, 3.

261 nement de la Sicile, s'avisa d'un stratagème qui, pour
211 quelque temps du moins, en suspendit le cours. Il s'était attaché depuis plusieurs années, par ses largesses et sa bienveillance particulière, un corps de Gaulois qui lui avait donné des preuves multipliées de dévouement; il lui commanda de se présenter aux avant-postes romains, comme s'il eût voulu déserter, de demander, suivant l'usage, une entrevue avec quelques officiers pour traiter des conditions, et de tuer ces officiers ou de les amener captifs dans le camp [1]. L'ordre d'Amilcar fut exécuté de point en point, et cette perfidie rendit les désertions dès lors plus difficiles, en inspirant aux Romains beaucoup de méfiance.

Sur une montagne qui domine la pointe occidentale de l'île, était située la ville d'Éryx, forte et par son assiette et par ses ouvrages de défense. Les Romains en avaient entrepris le siége, presque sans probabilité de succès. Éryx était alors célèbre par un temple de Vénus, le plus riche de tout le pays. Cette richesse alluma la convoitise des Gaulois qui faisaient partie de la garnison; mais le reste des troupes et les habitants avaient l'œil sur eux et les contenaient. Voyant qu'ils ne parviendraient pas aisément à leur but, ils désertèrent une nuit, et passèrent dans le camp des Romains, auxquels ils fournirent les moyens de se rendre maîtres de la place. Ils y rentrèrent aussi avec eux, et, dans le premier moment de trouble, ils pillèrent de fond en comble le trésor de Vénus Érycine [2]. Sur un autre point de la Sicile, l'in-

1. Romanos excipiendorum causa eorum progressos ceciderunt. Front., Stratag., III, 16.

2. Ἠὐτομόλησαν πρὸς τοὺς πολεμίους, παρ' οἷς πιστευθέντες, πάλιν ἐσύλησαν τὸ τῆς Ἀφροδίτης τῆς Ἐρυκινῆς ἱερόν. Polyb., II, 7.

tempérance d'une autre bande gauloise fit perdre aux 264
Carthaginois vingt mille hommes et soixante éléphants[1]. à 241

On sait que l'évacuation de la Sicile fut une des con- 241
ditions de la paix accordée par Rome victorieuse à la à 237
république de Carthage. Il s'y trouvait encore vingt mille étrangers stipendiés, et, sur ce nombre, deux mille Gaulois, commandés par un chef nommé Autarite[2]. Le sénat carthaginois avait ordonné au gouverneur de Lilybée de licencier les troupes mercenaires; mais le trésor était vide, et ces troupes réclamaient à grands cris, outre leur solde arriérée depuis longtemps, des gratifications extraordinaires, dont la promesse leur avait été prodiguée, dans les jours de découragement et de défection. Craignant pour sa vie, le gouverneur conseilla aux stipendiaires d'aller eux-mêmes régler leurs comptes, en Afrique, avec le sénat. Ils prirent en effet ce parti, et, s'embarquant par détachements, ils allèrent se réunir à Carthage, où ils commirent de si grands désordres, qu'on fut bientôt contraint de les éloigner[3]. Mais les finances de la république étaient dans un état de détresse extrême; toutes ses ressources avaient été épuisées par les dépenses d'une guerre de vingt-quatre ans, et par les sacrifices au prix desquels il lui avait fallu acheter la paix. Bien loin de réaliser les promesses magnifiques de ses généraux, le sénat fit proposer aux stipendiés d'abandonner une partie de la solde qui leur était due[4]. Aux murmures qu'une telle proposition excita, succédèrent les menaces, et bientôt la révolte; les Gaulois saisirent leurs armes, et entraînèrent, par leur exemple, le reste

1. Diod. Sic., XXIII, 21.
2. Αὐτάριτος τῶν Γαλατῶν ἡγεμών... Polyb., I. 77.
3. Id., I, 66.
4. Id., ibid.

241 à 237 des mercenaires[1]. Trois chefs dirigèrent ce mouvement : Spendius, natif de la Campanie, esclave fugitif des Romains; un Africain nommé Mathos, mais surtout le Gaulois Autarite, homme d'une énergie sauvage, puissant par son éloquence et l'orateur de l'insurrection, parce que de longs services chez les Carthaginois lui avaient rendu la langue punique familière[2].

Le premier acte des rebelles fut d'appeler à l'indépendance les villes africaines, qui ne portaient qu'à regret le joug de la tyrannique aristocratie de Carthage. La déclaration ne fut point vaine; les peuples de l'Afrique coururent aux armes; ils fournirent aux étrangers de l'argent et des vivres; on vit jusqu'aux femmes vendre leurs bijoux et leurs parures pour subvenir aux frais de la guerre; et bientôt l'armée étrangère, grossie d'un nombre considérable d'Africains, mit le siége devant Carthage. La république, réduite à ses seules ressources, enrôla tous ses citoyens en état de combattre, et fit solliciter des secours en Sicile et jusqu'en Italie; mais avant que ces renforts fussent arrivés, les insurgés remportèrent une victoire complète sur l'armée punique. Pendant trois ans, la guerre se prolongea autour de Carthage, avec la même habileté de part et d'autre, un succès égal, mais aussi une égale férocité. Les étrangers mutilaient leurs prisonniers; les prisonniers des Carthaginois étaient mis en croix, ou, tout vivants, servaient de pâture aux lions. A plusieurs reprises, Carthage courut les plus grands dangers[3].

Enfin Amilcar Barcas, commandant des forces répu-

1. App., de Reb. Sic. excerpt., II, 3, et de Reb. Punic., 5.
2. Πάλαι γὰρ στρατευόμενος ᾔδει διαλέγεσθαι φοινικιστί. Polyb., I, 80.
3. Id., ibid. — App., de Reb., Punic., 5.

by Google

blicaines, mettant à profit l'éloignement de Mathos, qui 241 à 237
s'était porté sur Tunis, isola par des manœuvres habiles l'armée étrangère des villes d'où elle tirait sa subsistance et tint bloqués à leur tour Autarite et Spendius. Leur camp était mal approvisionné, et la famine ne tarda pas à s'y faire sentir. Les insurgés mangèrent jusqu'à leurs prisonniers, jusqu'à leurs esclaves[1]: quand tout fut dévoré, ils se mutinèrent contre leurs généraux, menaçant de les massacrer, s'ils ne les tiraient de cet état cruel par une capitulation. Autarite, Spendius et huit autres chefs se rendirent donc auprès d'Amilcar, pour y traiter de la paix. « La république, leur dit le Carthaginois, n'est ni « exigeante, ni sévère; elle se contentera de dix hommes « choisis parmi vous tous, et laissera aux autres la vie « et le vêtement[2]; » et il leur présenta le traité à signer. Sans hésiter, les négociateurs signèrent; mais aussitôt, à un geste d'Amilcar, des soldats se jetèrent sur eux, et les garrottèrent. « C'est vous que je choisis en vertu du « traité, » ajouta froidement le général[3].

Sur ces entrefaites, les insurgés, inquiets du retard de leurs commissaires, et soupçonnant quelque perfidie, prirent les armes. Ils étaient alors dans un lieu qu'on nommait *la Hache,* parce que la disposition du terrain rappelait la figure de cet instrument. Amilcar les y enveloppa avec ses éléphants et toute son armée, si bien qu'il n'en put échapper un seul, quoiqu'ils fussent plus de quarante mille. Les Carthaginois allèrent ensuite as-

1. Ἐπεὶ δὲ κατεχρήσαντο μὲν ἀσεβῶς τοὺς αἰχμαλώτους, τροφῇ τούτοις χρώμενοι, κατεχρήσαντο δὲ τὰ δουλικὰ τῶν σωμάτων... Polyb., I, 85.

2. Ἐξεῖναι Καρχηδονίοις ἐκλέξασθαι τῶν πολεμίων οὓς ἂν αὐτοὶ βούλωνται δέκα, τοὺς δὲ λοιποὺς ἀφιέναι μετὰ χιτῶνος. Id., ibid.

3. Εὐθέως Ἀμίλκας ἔφη τοὺς παρόντας ἐκλέγεσθαι, κατὰ τὰς ὁμολογίας. Id., ibid.

241 à 237 siéger Tunis, où Mathos s'était renfermé avec le reste des étrangers[1].

Amilcar, sous les murs de Tunis, établit son camp du côté opposé à Carthage; un autre général, nommé Annibal, se plaça du côté de Carthage, et fit planter sur une éminence, entre son camp et la ville assiégée, des croix où furent attachés Autarite et Spendius; ces malheureux expirèrent ainsi, sous les yeux mêmes de leurs compagnons, trop faibles pour les sauver. Leur mort du moins ne resta pas sans vengeance. Au bout de quelques jours, les assiégés ayant fait une sortie, à l'improviste, pénétrèrent jusque dans le camp punique, enlevèrent Annibal, et l'attachèrent à la croix de Spendius, où il expira. Cependant les affaires des insurgés allaient de mal en pis, et bientôt ce qui restait de Gaulois, traînés avec Mathos à la suite d'Amilcar, le jour de son triomphe, périrent au milieu des tortures, que les Carthaginois se plaisaient à entremêler, dans les solennités publiques, aux joies de leurs victoires[2].

230 Tel fut le sort des Gaulois qui, jusqu'à la fin de la guerre punique, avaient fait partie des garnisons carthaginoises en Sicile. Quant aux déserteurs que les Romains avaient pris à leur solde, sitôt que la guerre fut terminée, ils furent désarmés par ordre du sénat, et déportés sur la côte d'Illyrie[3]. Là, ils entrèrent au service des Épirotes, qui, en mémoire de Pyrrhus et de leur affection mutuelle, confièrent à huit cents d'entre eux

1. Polyb., I, 85.

2. Id., I, 86, 87, 88.

3. Διὸ καὶ σαφῶς ἐπεγνωκότες Ρωμαῖοι τὴν ἀσέβειαν αὐτῶν, ἅμα τῷ διαλύσασθαι τὸν πρὸς Καρχηδονίους πόλεμον, οὐδὲν ἐποιήσαντο προυργιαίτερον τοῦ παροπλίσαντας αὐτοὺς ἐμβαλεῖν εἰς πλοῖα, καὶ τῆς Ἰταλίας πάσης ἐξορίστους καταστῆσαι. Id., II, 7.

la défense de Phénice, ville maritime, située dans la 230
Chaonie, une des plus riches et des plus importantes de tout le royaume. Les Illyriens exerçaient alors la piraterie sur la côte occidentale du continent grec; ils abordèrent, un jour, au port de Phénice, pour s'y procurer des vivres, et, étant entrés en conversation avec quelques Gaulois de la garnison, ils complotèrent ensemble de s'emparer de la place. La trahison s'accomplit. Au jour convenu, les Illyriens s'étant approchés en force des murailles, les Gaulois, dans l'intérieur, se jetèrent l'épée à la main sur les habitants, et ouvrirent les portes à leurs complices [1].

Cependant Amilcar Barcas, vainqueur d'Autarite et 220
des Gaulois révoltés, était passé d'Afrique en Espagne pour y combattre encore d'autres Gaulois. La peuplade gallique des Celtici, établie, comme nous l'avons dit plus haut [2], dans l'angle sud-ouest de la presqu'île ibérique, entre la Guadiana et le grand Océan, pendant tout le cours de la guerre punique, n'avait cessé de harceler les colonies carthaginoises voisines. Amilcar fut envoyé pour la châtier, et conquérir à sa république la partie occidentale de l'Espagne, qui était encore indépendante ou mal soumise. A la tête des Celtici combattaient deux frères d'une grande intrépidité, et dont l'un, nommé Istolat ou Istolatius, avait étonné plus d'une fois les Carthaginois par son audace; mais, contre un ennemi tel qu'Amilcar, le courage seul ne suffisait pas. Istolat et son frère furent tués dans la première bataille qu'ils livrèrent; de toute leur armée, il ne se sauva que trois mille hommes, qui mirent bas les armes, et con-

1. Polyb., II, 7.
2. Livre I, ch. 1.

220 sentirent à se laisser incorporer parmi les mercenaires d'Amilcar[1].

Indortès, parent des deux frères, et leur successeur au commandement des Celtici, entreprit de venger leur défaite. Il mit sur pied une armée de plus de cinquante mille hommes; mais il fut complétement battu. Pour s'attacher ce peuple brave, et l'attirer dans les intérêts de sa république, Amilcar accorda la liberté à dix mille prisonniers que la victoire fit tomber en son pouvoir. Il se montra moins généreux à l'égard d'Indortès; car, après lui avoir fait arracher les yeux, et l'avoir fait déchirer de verges, à la vue de son armée, il le condamna au supplice de la croix. Amilcar subjugua pareillement la plupart des autres peuplades galliques ou gallo-ibériennes, qui occupaient la côte occidentale de l'Espagne; il trouva la mort dans ces conquêtes[2]. Son gendre Asdrubal, qui le remplaça, périt assassiné par un Gaulois, esclave d'un chef lusitanien qu'Asdrubal avait mis à mort par trahison. L'esclave gaulois s'attacha pendant plusieurs années aux pas du Carthaginois, épiant l'occasion de le tuer; il le poignarda enfin au pied des autels, dans le temps qu'il offrait un sacrifice pour le succès de ses entreprises. Le meurtrier fut saisi et appliqué à la torture; mais, au milieu des plus grands tourments, insensible à la douleur et heureux d'avoir vengé un homme qu'il aimait, il expira en insultant aux Africains[3].

1. Diod. Sic., xxv, 10, Excerpt. Hœschel.
2. Polyb., ii, 1. — Diod. Sic., loc. cit. — C. Nep., in Amilc. — App., de Reb. Iberic., 5.
3. Id., ibid., 8.

LIVRE III

GUERRE DES ROMAINS CONTRE LES GAULOIS CISALPINS; DÉCLIN ET CONQUÊTE DE LA GAULE CISALPINE. — GUERRE DES ROMAINS CONTRE LES GALATES. — FIN DU ROYAUME DE GALATIE.

CHAPITRE PREMIER

GAULE CISALPINE. Situation de ce pays dans l'intervalle des deux premières guerres puniques. — Les Boïes tuent leurs rois At et Gall. — Intrigues des colonies romaines fondées sur les bords du Pô. — Les Cénomans trahissent la cause gauloise. — Le partage des terres du Picenum fait prendre les armes aux Cisalpins. — Leur ambassade aux Gésates des Alpes. — Un Gaulois et une Gauloise sont enterrés vifs sur un des marchés de Rome. — Bataille de Fésules où les Romains sont défaits. — Défaite des Gaulois à Télamon. — La confédération boïenne se soumet. — Guerre dans l'Insubrie, et conduite perfide des Romains. — Marcellus tue le roi Virdumar. — Soumission de l'Insubrie. — Triomphe de Marcellus.

238 — 222.

Quarante-cinq ans[1] s'étaient écoulés depuis l'exter- 238
mination du peuple sénonais, et la terreur dont cet à
exemple des vengeances de Rome avait frappé les na- 236
tions cisalpines n'était pas encore effacée. La jeunesse, il est vrai, murmurait de son inaction; elle se flattait de reconquérir aisément le territoire enlevé à ses pères, et

1. Polyb., II, 21.

238 à 236 de laver la honte de leurs défaites; et les chefs suprêmes, ou rois du peuple boïen, At et Gall[1], tous deux ardents ennemis des Romains, et ambitieux de se signaler, favorisaient hautement ces dispositions belliqueuses. Mais les anciens dont les conseils nationaux étaient composés, et la masse du peuple, désapprouvaient les menées des rois boïens et l'ardeur des jeunes gens, qu'ils traitaient d'inexpérience et de folie[2]. Après un demi-siècle de tranquillité, ils craignaient d'engager de nouveau une lutte qui paraissait devoir être d'autant plus terrible que la république romaine, depuis les dernières guerres, avait fait d'immenses progrès en puissance. At et Gall cherchèrent des secours au dehors; à prix d'argent, ils firent descendre en Italie plusieurs milliers de montagnards des Alpes[3], dans l'espoir que leur présence donnerait de l'élan aux peuples cisalpins; et, à la tête de ces étrangers, ils marchèrent sur Ariminum, celle des colonies romaines qui touchait de plus près à leur frontière. Déjà la jeunesse boïenne s'agitait et prenait les armes, quand les partisans de la paix, indignés que ces rois précipitassent la nation, contre sa volonté, dans une guerre qu'elle redoutait, se saisirent d'eux et les massacrèrent[4]. Ils tombèrent ensuite sur les montagnards, qu'ils contraignirent à regagner leurs Alpes en toute hâte; de sorte que la tranquillité était déjà rétablie lorsque l'armée romaine, accourue à la défense d'Ariminum, arriva sur la frontière boïenne[5].

1. Ates et Galatus, Ἄτης καὶ Γάλατος, dans Polybe, II, 21. — *At* ou *Atta*, père : *Galatos* ou *Galatus* est l'altération grecque de *Gall*.
2. Νέοι, θυμοῦ ἀλογίστου πλήρεις, ἄπειροι... Polyb., loc. cit.
3. Ἤρξαντο... ἐπισπᾶσθαι τοὺς ἐκ τῶν Ἄλπεων Γαλάτας. Id., ibid.
4. Ἀνεῖλον μὲν τοὺς ἰδίους βασιλεῖς Ἄτην καὶ Γάλατον. Id., ibid.
5. Id., ibid.

Cependant ces mouvements inquiétèrent le sénat; il 236
défendit par une loi, à tous les marchands soit romains, soit sujets ou alliés de Rome, de vendre des armes dans la Circumpadane; il suspendit même, si l'on en croit un historien, tout commerce entre ce pays et le reste de l'Italie[1]. Au mécontentement violent que de telles mesures durent exciter sur les rives du Pô, d'autres mesures encore plus hostiles vinrent bientôt mettre le comble; celles-ci étaient relatives au partage de l'ancien territoire senonais.

Rome, longtemps absorbée par les soins de la guerre 232
punique, n'avait encore établi que deux colonies dans le pays enlevé aux Senons : c'étaient Sena, fondée immédiatement après la conquête, et Ariminum, postérieure à la première de quinze années[2]. Les terres non colonisées restaient, depuis cinquante ans, entre les mains de riches patriciens, qui en retiraient l'usufruit, et même s'en étaient approprié illégalement la meilleure partie. Le tribun Flaminius ayant éveillé sur cette usurpation l'attention des plébéiens, malgré tous les efforts du sénat, une loi passa qui restituait au peuple les terres distraites et en réglait la répartition, par têtes, entre les familles pauvres[3]. Des triumvirs partirent aussitôt pour mesurer le terrain, fixer les lots, et prendre toutes les dispositions nécessaires à l'établissement de la multitude qui devait les suivre. L'arrivée de ces commissaires jeta l'inquiétude parmi les Cisalpins, et, en dépit d'eux-mêmes, les tira de leur inaction.

Le mal que leur avait fait une seule des colonies déjà

1. Zonar., l. VIII, p. 402.
2. La colonie de *Sena* date de l'an 283; *Ariminum* de l'an 268.
3. Polyb., II, 21. — Cic., de Senect.

232 fondées était incalculable. Ariminum, ancienne ville ombrienne, que les Senons avaient jadis laissée subsister au milieu d'eux, avait été transformée par les Romains en une place de guerre formidable, sans cesser d'être le principal marché de la Cispadane. Sentinelle avancée de la politique romaine dans la Gaule [1], Ariminum était, depuis trente-cinq ans, un foyer de corruption et d'intrigues qui malheureusement avaient porté fruit. De l'argent distribué aux chefs, et des promesses qui flattaient la vanité nationale, avaient gagné les Cénomans à l'alliance de Rome [2]. Sous main, ils la secondaient dans ses vues ambitieuses; et, jusqu'à ce qu'ils pussent trahir leurs compatriotes ouvertement et sur les champs de bataille, ils les vendaient dans l'ombre, semant la désunion au sein des conseils nationaux, dont ils révélaient à l'ennemi les projets les plus secrets. Par le moyen de ces traîtres et des Vénètes, dévoués de tout temps aux ennemis de la Gaule, l'influence romaine dominait déjà sur la moitié de la Transpadane.

Dans la Cispadane, les intrigues de Rome avaient échoué; mais ses armes poussaient avec activité, depuis six ans, l'asservissement des Ligures de l'Apennin, et n'inquiétaient pas moins la confédération boïenne de ce côté que du côté de l'Adriatique [3]. Ces dangers de jour en jour plus pressants, et ceux dont le nouveau partage était venu subitement menacer la Gaule, justifiaient les prévisions, ou tout au moins l'humeur guerrière d'At et de Gall. Les Boïes reconnurent leur faute, et travaillèrent à former entre toutes les nations circum-

1. Specula populi romani. Cic., pro Fonteio.

2. Οἱ Κενομάνοι, διαπρεσβευσαμένων Ῥωμαίων, τούτοις εἵλοντο συμμαχεῖν. Polyb., II, 23.

3. Liv., Epit., XX. — Flor., II, 3. — Oros., IV, 12. — Zonar., VIII.

padanes une ligue offensive et défensive; mais les Vé- 232
nètes rejetèrent hautement la proposition d'en faire partie; les Cénomans se montrèrent tièdes et incertains; quant aux Ligures, épuisés par une longue guerre, ils avaient besoin de repos. Les Boïes et les Insubres restaient seuls. Ils furent donc contraints de recourir à ces mêmes Transalpins qu'ils avaient si durement chassés quelques années auparavant. Au nom de la ligue insubro-boïenne, ils envoyèrent des ambassadeurs à plusieurs des peuples établis sur le revers occidental et septentrional des Alpes[1], peuples auxquels les Gaulois d'Italie appliquaient la dénomination collective de *Gaisda*[2], d'où les Romains avaient fait *Gæsatæ*. Voici quelles étaient la signification et l'origine de ce surnom.

Les Gaulois d'Italie, dans le cours de trois siècles, avaient adopté successivement une partie de l'armure italienne, et perfectionné leurs armes nationales; mais, sur ce point, comme sur tout le reste, leurs voisins des vallées des Alpes n'avaient rien changé aux usages antiques de leurs pères. A l'exception du long sabre de cuivre ou de fer, sans pointe, et à un seul tranchant, le montagnard allobroge ou helvétien ne connaissait pas d'autre arme que le vieux *gais* gallique, dont il se servait d'ailleurs avec une grande habileté; cette circonstance avait fait donner, par les Cisalpins, aux bandes qu'ils tiraient des montagnes, le nom de *gaisda*, c'est-à-dire armées du gais. Plus tard, par extension et par abus, ce mot s'employa pour désigner une troupe soldée d'au delà des Alpes, quelles que fussent sa tribu et son armure.

1. Πρὸς τοὺς κατὰ τὰς Ἄλπεις καὶ τὸν Ροδανὸν ποταμὸν κατοικοῦντας... Γαισάτους. Polyb., II, 22.

2. *Gaisde*, en langue gaelique, signifie, encore aujourd'hui, armé.

232 C'était l'acception qu'il portait du temps de Polybe, et *Gésate* ne signifiait plus dès lors qu'un soldat mercenaire [1].

231 à 228 Nous ignorons auxquelles des tribus armées du gais les députés cisalpins s'adressèrent; mais rien ne fut épargné pour aiguillonner des hommes sauvages et belliqueux. Deux chefs ou rois, Concolitan [2] et Anéroëste, reçurent des présents considérables en argent, et de grandes promesses pour l'avenir. Les ambassadeurs étaient chargés de rappeler aux Gésates que jadis une bande descendue de leurs montagnes avait assisté les Senons au sac et à l'incendie de Rome, et occupé sept mois entiers cette ville fameuse, jusqu'à ce que les Romains offrissent de la racheter à prix d'or; qu'alors les Gaulois l'avaient rendue, mais bénévolement, de leur plein gré, et étaient rentrés dans leurs foyers, sans obstacle, joyeusement, et chargés de butin [3]. « L'expédition qu'ils venaient propo-« ser serait, ajoutaient-ils, bien plus facile et bien plus « lucrative; plus facile, puisque la presque totalité des « Gaulois cisalpins s'armait pour y prendre part; plus « lucrative, parce que Rome, depuis ses anciens désas-« tres, avait amassé des richesses inestimables. » L'éloquence des ambassadeurs eut tout le succès désiré; Anéroëste et Concolitan se mirent en marche; « et jamais,

1. Polyb., II, 22. — Quod nomen non gentis, sed mercenariorum Gallorum est. Oros., IV, 12. La ressemblance du mot *Gæsatæ* avec le mot grec ou plutôt persan, *Gaza*, qui veut dire *trésor, richesse*, donna lieu chez les Grecs à une étymologie absurde; ils transformèrent *Gæsatæ* en *Gazitæ* et *Gazetæ*, qu'ils traduisaient par *Chrysophoroi*, qui portent ou emportent de l'or, stipendiés, mercenaires. Voyez Étienne de Byzance et Polybe lui-même répété par Plutarque.

2. Κογκολιτάνος καὶ Ἀνηροέστης. Polyb., loc. cit.

3. Τέλος ἐθελοντὶ καὶ μετὰ χάριτος παραδόντες τὴν πόλιν, ἄθραυστοι καὶ ἀσινεῖς ἔχοντες τὴν ὠφέλειαν, εἰς τὴν οἰκείαν ἐπανῆλθον. Id., ub. sup.

Digitized by Google

« dit Polybe, armée plus belle et plus formidable n'avait 231
« encore franchi les Alpes[1]. » à 228

Le rendez-vous était sur les bords du Pô; Lingons, Boïes, Anamans, Insubres, s'y rassemblèrent de toutes parts; les Cénomans seuls manquèrent à l'appel des nations gauloises. Une députation du sénat romain les avait déterminés à jeter enfin le masque[2]; ils s'étaient armés, mais pour se réunir aux Vénètes et menacer le territoire insubrien de quelque irruption durant l'absence des troupes nationales. Cette trahison obligea les confédérés à diviser leurs forces; ils ne mirent en campagne que cinquante mille hommes d'infanterie et vingt mille de cavalerie, le surplus restant pour la défense des foyers[3]. L'armée active fut partagée en deux corps : le corps des Gésates, commandé par les rois Anéroëste et Concolitan, et celui des Cisalpins, commandé par l'Insubrien Britomar[4].

A la nouvelle de ces préparatifs, dont les Cénomans 228
envoyaient à l'ennemi le rapport fidèle, une frayeur générale s'empara de Rome, et le sénat fit consulter les livres sibyllins, ce qui ne se pratiquait que dans l'attente de grandes calamités publiques : ces livres, vendus autrefois au roi Tarquin l'Ancien, par la sibylle ou prophétesse Amalthée, étaient réputés contenir l'histoire des destinées de la république. Ils furent feuilletés avec soin; mais, pour comble d'épouvante, on y trouva une prophétie qui semblait annoncer que deux fois les Gau-

1. Polyb., II, 22.
2. Id., II, 23.
3. Διὸ καὶ μέρος τι τῆς δυνάμεως καταλιπεῖν ἠναγκάσθησαν οἱ βασιλεῖς τῶν Κελτῶν, φυλακῆς χάριν τῆς χώρας. Id., ibid.
4. Ce nom paraît signifier *le grand Breton*. *Mor*, en langue gaelique, *mawr*, en cambrien, voulait dire *grand*.

228 lois prendraient possession de Rome. Le sénat s'empressa de consulter le collége des prêtres sur le sens de cette prophétie menaçante : il lui fut répondu que le malheur prédit pouvait être détourné et l'oracle rempli, si quelques Gaulois étaient enterrés vifs dans l'enceinte des murailles; car, par ce moyen, ils *prendraient possession* du sol de Rome. Soit superstition, soit politique, le sénat accueillit cette absurde et atroce interprétation. Une fosse maçonnée fut préparée dans le quartier le plus populeux de la ville, au milieu du marché aux bœufs [1]. Là furent descendus, en grande pompe, avec l'appareil des plus graves cérémonies religieuses, deux Gaulois, un homme et une femme, afin de représenter toute la race; puis la pierre fatale se referma sur eux. Mais les bourreaux eurent peur des victimes; et pour apaiser, comme ils disaient, « leurs mânes, » ils instituèrent un sacrifice qui se célébrait sur cette pierre, chaque année, dans le mois de novembre [2].

226 Cependant des levées générales s'organisaient dans le centre et le midi de la presqu'île, car les peuples italiens croyaient tous leur existence en péril. De toutes parts on amenait à Rome, comme dans le boulevard commun de l'Italie, des vivres et des armes, et « l'on ne « se souvenait pas, dit un historien, d'en avoir jamais « vu un tel amas [3]. » La république fut bientôt en mesure d'opposer aux Gaulois sept cent soixante-dix mille soldats, dont une partie fut cantonnée dans les provinces

1. In foro boario... in locum saxo conseptum. Liv., XXII, 57.

2. Plut., in Marcell., 3. — Id., Quæst. rom., 83. — Dio Cass., ap. Vales. — Oros., IV, 13. — Zonar., VIII.

3. Σίτου δὲ καὶ βέλων καὶ τῆς ἄλλης ἐπιτηδειότητος πρὸς πόλεμον τηλικαύτην ἐποιήσαντο παρασκευὴν, ἡλίκην οὐδείς πω μνημονεύει πρότερον. Polyb., II, 23.

Digitized by Google

du centre. Cinquante mille hommes, sous la conduite 226
d'un préteur, allèrent en Étrurie garder les passages de l'Apennin; le consul Æmilius Pappus, avec une armée consulaire, fut chargé de défendre la frontière du Rubicon; le second consul, Atilius Régulus, dut se rendre d'abord en Sardaigne, où quelques troubles l'appelaient, puis rejoindre en Étrurie l'armée de l'Apennin; enfin, vingt mille Cénomans et Vénètes eurent l'ordre de se porter dans l'ancien pays senonais, pour renforcer les légions d'Æmilius et inquiéter la frontière boïenne[1]. Sans s'effrayer de ces dispositions, l'armée gauloise traversa l'Apennin par des défilés qui n'étaient point gardés, et parut inopinément dans l'Étrurie.

En mettant le pied sur le territoire ennemi, les rois 225
de l'armée gauloise, Concolitan, Anéroëste et Britomar, jurèrent solennellement à la tête de leurs troupes, et firent jurer à leurs soldats, « qu'ils ne détacheraient pas « leurs baudriers avant d'être montés au Capitole; » et ils prirent à grandes journées la route de Rome[2]. Les dévastations qu'ils exercèrent sur leur passage furent terribles; ils emportaient jusqu'aux meubles des maisons; ils traînaient après eux pêle-mêle les troupeaux et la population prisonnière, qu'ils faisaient marcher sous le fouet. Rien ne les arrêtait, et l'armée romaine d'Étrurie les attendait encore aux passages septentrionaux de l'Apennin que déjà ils ravageaient le cœur du pays. Trois journées à peine les séparaient des murs de Rome, lors-

1. Τούτους δ' ἔταξαν ἐπὶ τῶν ὅρων τῆς Γαλατίας, ὡς ἂν ἐμβαλόντες εἰς τὴν τῶν Βοιῶν χώραν, ἀντιπερισπῶσι τοὺς ἐξεληλυθότας. Polyb., II, 24. — Diod. Sic., XXV, 13. — Liv., Epit. XX. — Plut., in Marcell., 3. — Oros., IV, 13.

2. Non prius soluturos se baltea, quam Capitolium ascendissent, juraverunt. Flor., II, 4.

225 qu'ils apprirent que le préteur, averti enfin, les suivait à marches forcées ; craignant de se laisser enfermer entre cette armée et la ville, ils firent volte-face, et s'avancèrent à leur tour au-devant du préteur. La rencontre eut lieu entre Arétium et Fésules, au coucher du soleil ; les Gaulois vinrent camper en vue de l'ennemi, et séparés de lui seulement par un intervalle étroit. A la nuit pleine, ils allumèrent des feux, comme pour bivouaquer ; puis ils firent défiler dans le plus grand silence toute leur infanterie du côté de Fésules, où elle devait s'arrêter et établir un second camp, tandis que la cavalerie restait dans le premier pour entretenir l'erreur des Romains. Au point du jour, l'erreur se dissipa : les tentes gauloises avaient disparu, et les cavaliers montant à cheval disparurent bientôt à leur tour, mais en laissant aux Romains le temps de s'armer et de les suivre. De proche en proche, le préteur s'avança, attiré par la retraite simulée de l'ennemi et par l'espoir d'avoir bon marché de ces fuyards ; il apercevait déjà Fésules dans le lointain, quand l'infanterie gauloise, reposée et en bon ordre, se montra et fondit sur les légions. La victoire ne fut pas un instant douteuse ; faisant retraite à son tour, le préteur parvint à grand'peine à gagner une colline où il se retrancha, laissant derrière lui six mille morts dans la plaine. Les Gaulois songèrent d'abord à le forcer dans son camp ; mais la journée avait été rude, la nuit approchait, ils se contentèrent de placer en observation une partie de leur cavalerie, et allèrent dormir [1].

Cependant le consul Æmilius, qui, sur les informations qu'il avait reçues, venait de passer l'Apennin, arriva fort à propos à Fésules dans la nuit même qui sui-

1. Polyb., II, 25. — Diod. Sic., XXV, 13.

vit ce combat, et vint camper près de la colline où le 225
préteur était retranché. A la vue des feux allumés dans le camp du consul, celui-ci devina bien ce que la fortune lui envoyait et reprit courage. Il parvint même à communiquer, par le moyen d'une forêt qui longeait le pied de la colline, et dont la cavalerie gauloise interceptait mal l'approche. Le consul promit au préteur de le débloquer dès le point du jour; il passa la nuit en préparatifs de combat; et le soleil était à peine levé qu'il partit à la tête de sa cavalerie, tandis que l'infanterie le suivait en bon ordre.

Mais les Gaulois aussi avaient remarqué les bivouacs du consul, et conjecturé ce que ces feux signifiaient : ils avaient tenu conseil. Anéroëste leur avait remontré « que, « possesseurs d'un aussi riche butin, ils ne devaient pas « s'exposer au hasard d'une bataille qui pouvait le leur « enlever tout entier; qu'il valait beaucoup mieux re- « tourner sur les rives du Pô, y mettre ce butin en sû- « reté, et revenir ensuite se mesurer avec les Romains; « que la guerre en serait plus facile et moins chan- « ceuse[1]. » La plupart des chefs se rangèrent à cet avis; et tandis que l'armée d'Æmilius se portait vers la colline pour faire sa jonction avec le préteur, par un mouvement contraire, l'armée gauloise se dirigea vers la mer pour gagner de là la Ligurie; mais les chariots de bagage, les troupeaux et le grand nombre de captifs qu'elle traînait avec elle embarrassaient beaucoup sa marche. Æmilius put donc la rejoindre aisément. Sans chercher une action décisive que d'ailleurs les Gaulois élu-

1. Οἷς Ἀνηροέστης ὁ βασιλεὺς γνώμην εἰσέφερε λέγων, ὅτι δεῖ τοσαύτης λείας ἐγκρατεῖς γεγονότας (ἦν γάρ, ὡς ἔοικε, καὶ τὸ τῶν σωμάτων πλῆθος καὶ θρεμμάτων, ἔτι δὲ τῆς ἀποσκευῆς ἧς εἶχον, ἀμύθητον). Διόπερ ἔφη δεῖν μὴ κινδυνεύειν ἔτι, μηδὲ παραβάλλεσθαι τοῖς ὅλοις... Polyb., II, 26.

225 daient avec soin, il se contenta de les harceler, épiant l'occasion de les surprendre et de leur enlever quelque portion de leur butin. Les marches et les contre-marches auxquelles la poursuite du consul les obligea, les firent dévier de la direction qu'ils s'étaient proposée, et les jetèrent fort avant vers le midi de l'Étrurie. Ils n'atteignirent guère le littoral qu'à la hauteur du cap Télamon[1].

Le hasard voulut que, dans ce temps-là même, le second consul Atilius Régulus, après avoir étouffé les troubles de la Sardaigne, vînt débarquer à Pise. Informé que les Gaulois avaient passé l'Apennin, il se porta en toute hâte du côté de Rome, en longeant la mer d'Étrurie, de manière qu'il marchait, sans le savoir, au-devant de l'ennemi. Ce fut dans le voisinage de Télamon que quelques cavaliers de la tête de l'armée gauloise donnèrent dans l'avant-garde romaine; pris et conduits devant le consul, ils racontèrent le combat de Fésules, leur position actuelle et celle d'Æmilius. Régulus alors, comptant sur une victoire infaillible, commanda à ses tribuns de donner au front de son armée autant d'étendue que le terrain pourrait le permettre, et de continuer tranquillement la marche; lui-même, à la tête de sa cavalerie, courut s'emparer d'une éminence qui dominait la route. Les Gaulois étaient loin de soupçonner ce qui se passait; à la vue des cavaliers qui occupaient la hauteur, ils crurent seulement que L. Æmilius, pendant la nuit, les avait fait tourner par une division de ses troupes, et ils envoyèrent quelques corps de cavalerie et d'infanterie pour le débusquer de la position. Leur erreur ne fut pas longue; instruits à leur tour par un prisonnier romain

1. Polyb., II, 26, 27.

du véritable état des choses, ils se préparèrent à faire 225
face aux deux armées ennemies à la fois. Æmilius avait bien ouï parler du débarquement des légions d'Atilius, mais il ignorait qu'elles fussent si proche, et il n'eut la pleine connaissance du secours qui lui arrivait que par le combat engagé pour l'occupation du monticule. Il envoya alors de la cavalerie vers ce point, et marcha avec ses légions sur l'arrière-garde gauloise[1].

Enfermés ainsi, sans possibilité de faire retraite, les Gaulois donnèrent à leur ligne un double front. Les Gésates et les Insubres, qui composaient l'arrière-garde, firent face au consul Æmilius; les troupes de la confédération boïenne et les Tauriskes, à l'autre consul : les chariots de guerre prirent place aux deux ailes, et le butin fut porté sur une montagne voisine gardée par un fort détachement. Les Insubres et les Boïes étaient vêtus seulement de braies ou de saies légères[2]; mais, soit par bravade, soit par un point d'honneur bizarre, les Gésates mirent bas tout vêtement, et se placèrent nus au premier rang, n'ayant que leurs armes offensives, et leur bouclier[3]. Durant ces apprêts, le combat commencé sur la colline devenait plus vif d'instant en instant, et comme la cavalerie, envoyée de côté et d'autre était nombreuse, les trois armées pouvaient en suivre les mouvements. Le consul Atilius y périt; et sa tête, séparée du tronc, fut portée par un cavalier aux rois gaulois[4]. Cependant

1. Polyb., II, 27.

2. Οἱ μὲν οὖν Ἴσομβροι καὶ Βοιοὶ τὰς ἀναξυρίδας ἔχοντες καὶ τοὺς εὐπετεῖς τῶν σαγῶν περὶ αὐτοὺς ἐξήταζον. Id., II, 28.

3. Οἱ δὲ Γαισάται διά τε τὴν φιλοδοξίαν καὶ τὸ θάρσος ταῦτ' ἀπορρίψαντες, γυμνοὶ μετ' αὐτῶν τῶν ὅπλων πρῶτοι τῆς δυνάμεως κατέστησαν. Id., ibid.

4. Id., ibid. — Oros., IV, 13.

Digitized by Google

225 la cavalerie romaine ne se découragea point et demeura maîtresse du poste. Æmilius fit avancer alors son infanterie, et le combat s'engagea sur tous les points. Un moment, l'aspect des rangs ennemis et le tumulte qui s'en échappait frappèrent les Romains de terreur : « car, dit « un historien, outre les trompettes qui s'y trouvaient en « grand nombre, et faisaient un bruit continu, il s'éleva « tout à coup un tel concert de hurlements, que non« seulement les hommes et les instruments de musique, « mais la terre même et les lieux d'alentour semblèrent « à l'envi pousser des cris. Il y avait encore quelque chose « de bizarre et d'effrayant dans la contenance et les gestes « de ces corps énormes et vigoureux qui se montraient « aux premiers rangs sans autre vêtement que leurs ar« mes; on n'en voyait aucun qui ne fût paré de chaînes, « de colliers et de bracelets d'or. Et si ce spectacle excita « d'abord l'étonnement des Romains, il excita bien plus « leur cupidité et les aiguillonna à payer de courage « pour se rendre maîtres d'un pareil butin [1]. »

Les archers des deux armées romaines s'avancèrent d'abord, et firent pleuvoir une grêle de traits. Garantis un peu par leurs vêtements, les Cisalpins soutinrent assez bien la décharge; il n'en fut pas de même des Gésates, qui étaient nus, et que leur étroit bouclier ne protégeait qu'imparfaitement. Les uns, transportés de rage, se précipitaient hors des rangs, pour aller saisir corps à corps les archers romains; les autres rompaient la seconde ligne, formée par les Insubres, et se mettaient à l'abri derrière elle. Quand les archers se furent retirés,

1. Πρὸς ἃ βλέποντες οἱ Ρωμαῖοι τὰ μὲν ἐξεπλήττοντο, τὰ δ' ὑπὸ τῆς τοῦ λυσιτελοῦς ἐλπίδος ἀγόμενοι διπλασίως παρωξύνοντο πρὸς τὸν κίνδυνον. Polyb., II, 29.

les légions arrivèrent au pas de charge; reçues à grands 225
coups de sabre, elles ne purent jamais entamer les lignes gauloises. Le combat fut long et acharné, quoique les Gésates, criblés de blessures, eussent perdu beaucoup de leurs forces. Enfin la cavalerie romaine, descendant de la colline, vint attaquer à l'improviste une des ailes ennemies, et décida la victoire; quarante mille Gaulois restèrent sur la place; dix mille furent pris. L'histoire leur rend cette justice, qu'à égalité d'armes, ils n'eussent point été vaincus[1]. En effet leur bouclier leur était presque inutile, et leur épée, qui ne frappait que de taille, était de si mauvaise trempe, que le premier coup la faisait plier; et, tandis que les soldats gaulois perdaient le temps à la redresser avec le pied, les Romains les égorgeaient[2]. Le roi Concolitan fut fait prisonnier; Anéroëste, voyant la bataille perdue, se retira dans un lieu écarté avec les amis dévoués à sa fortune, les tua d'abord de sa main, puis se coupa la gorge[3]. On ne sait ce que devint Britomar.

Le consul Æmilius fit ramasser les dépouilles des Gaulois et les envoya à Rome; quant au butin que ceux-ci avaient enlevé dans l'Étrurie, il le rendit aux habitants. Il continua sa marche jusqu'au territoire boïen, dont il livra une partie au pillage; après quoi il retourna à Rome. Il y fut reçu avec d'autant plus de joie que la frayeur avait été plus vive. Le sénat lui décerna le triomphe; et Concolitan, ainsi que les plus illustres captifs

1. Polyb., II, 30.
2. Id., II, 30, 31.
3. Ὁ δ' ἕτερος αὐτῶν (βασιλεύς) Ἀνηροέστης εἴς τινα τόπον συμφυγὼν μετ' ὀλίγων, προσήνεγκε τὰς κεῖρας αὐτῷ καὶ τοῖς ἀναγκαίοις. Id., ibid. — ... Τὸν μέγιστον αὐτῶν βασιλέα ἑαυτοῦ θερίσαι τὸν τράχηλον... Diod. Sic., XXV, 13.

225 gaulois, furent traînés devant son char, revêtus de leurs baudriers, « pour accomplir, dit un historien, le vœu « solennel qu'ils avaient fait de ne point déposer le bau- « drier, qu'ils ne fussent montés au Capitole [1]. » Les enseignes, les colliers et les bracelets d'or conquis sur les vaincus furent suspendus par le triomphateur dans le temple de Jupiter.

224 Pour mettre à profit sa victoire, la république envoya immédiatement dans la Cispadane les deux consuls nouvellement nommés, Q. Fulvius et T. Manlius. La confédération boïenne découragée n'était plus en état de résister : les Anamans, les premiers, se soumirent, et leur exemple entraîna les Lingons et les Boïes. Ils livrèrent des otages, et plusieurs de leurs villes, entre autres Mutine, Tanète et Clastidium, reçurent des garnisons ennemies.

223 L'année 223 fut célèbre dans les annales romaines pour avoir vu les enseignes de la république franchir le Pô, et flotter sur le territoire insubrien; ce furent les consuls L. Furius et C. Flaminius qui effectuèrent ce passage, près de l'embouchure de l'Adda. Les Anamans, nouveaux amis de Rome, avaient ouvert le chemin et diminué les difficultés du passage [2]. Néanmoins l'impétuosité téméraire de Flaminius occasionna de grandes pertes aux légions. Au delà du Pô, les consuls, assaillis brusquement tandis qu'ils faisaient retrancher leur camp, éprouvèrent un nouveau revers; leurs meilleures troupes périrent ou dans ce combat, ou dans la traversée du fleuve [3]. Affaiblis et humiliés, ils furent contraints de de-

1. Victos Æmilius in Capitolio discinxit. Flor., II, 4.

2. Polyb., II, 32.

3. Λαβόντες πληγὰς περί τε τὴν διάβασιν καὶ περὶ τὴν στρατοπεδείαν... Id., ibid.

mander la paix; et après quelques négociations, ils si- 223
gnèrent un traité en vertu duquel il leur fut permis de sortir sains et saufs du territoire insubrien [1]. Flaminius et son collègue se retirèrent chez les Cénomans, où ils passèrent quelque temps à faire reposer leurs soldats; lorsqu'ils se virent en état de tenir la campagne, ils prirent avec eux une forte division de Cénomans; et, de concert avec ces traîtres, Flaminius se mit à saccager les villes de l'Insubrie et à égorger la population qui, sur la foi du traité, avait mis bas les armes et s'était dispersée dans les champs [2].

Une si criante perfidie révolta le peuple insubrien; il se prépara aux derniers efforts. Pour déclarer que la patrie était en péril, et que la lutte qui s'engageait était une lutte à mort, les chefs se rendirent en pompe au temple de la déesse de la guerre [3], et déployèrent certaines enseignes consacrées, qui n'en sortaient jamais que dans les grandes calamités nationales; on les surnommait, pour cette raison, les *immobiles;* elles étaient fabriquées de l'or le plus fin [4]. Dès que les *immobiles* flottèrent au vent, la population accourut en armes; au bout de peu de jours, cinquante mille hommes furent réunis; mais ils n'étaient pas organisés, qu'il fallut déjà livrer bataille.

Le sénat approuvait complétement la honteuse guerre

1. Σπεισάμενοι καθ' ὁμολογίαν ἔλυσαν ἐκ τῶν τόπων. Polyb., II, 32.

2. Id., ibid.

3. Polybe lui donne le nom grec de Minerve, Ἀθηνᾶ; on croit qu'elle portait dans les idiomes gaulois celui de *Buddig* ou *Buadhach,* que les Romains orthographiaient *Boadicea.*

4. Συναθροίσαντες οὖν ἁπάσας ἐπὶ ταὐτὸν, καὶ τὰς χρυσᾶς σημαίας τὰς ἀκινήτους λεγομένας κατέχοντες ἐκ τοῦ τῆς Ἀθηνᾶς ἱεροῦ καὶ τἄλλα παρακευασάμενοι δεόντως... Polyb., ub. supr.

223 qui se faisait dans la Transpadane, et la perfidie de Flaminius; toutefois ce consul lui était personnellement odieux, comme ayant provoqué le partage des terres senonaises, et il eût voulu lui enlever la gloire d'ajouter une province à la république. Dans ce but, il fit parler les dieux, et épouvanta le peuple par des prodiges. Le bruit courut que trois lunes avaient paru au-dessus d'Ariminum, et qu'un des fleuves senonais avait roulé ses eaux teintes de sang[1]. On consulta là-dessus les augures, et la nomination des consuls fut reconnue illégale. Le sénat leur envoya immédiatement l'ordre de se démettre et de revenir à Rome, sans rien entreprendre contre l'ennemi. Mais Flaminius, informé par ses partisans qu'il se tramait contre lui quelque chose, soupçonna le contenu de la dépêche, et résolut de ne l'ouvrir qu'après avoir tenté la fortune. Ayant fait partager ce dessein à son collègue, ils pressèrent leurs préparatifs de bataille. Les deux armées se trouvaient alors en présence sur les bords du Pô[2].

Certes, depuis le commencement de la guerre, les Cénomans, par leur trahison, avaient rendu aux Romains d'assez grands services, et s'étaient assez compromis aux yeux de leurs frères, pour que les consuls pussent se fier à eux dans le combat qui allait se livrer. Ceux-ci pourtant, on ne sait sur quel soupçon, en jugèrent autrement. Ils envoyèrent la division cénomane de l'autre côté du fleuve, sous prétexte de garder la tête d'un pont qui le traversait dans cet endroit, et de servir de réserve aux légions; mais à peine eut-elle touché l'autre rive, que

1. Ὤφθη μὲν αἵματι ῥέων ὁ διὰ τῆς Πικηνίδος χώρας ποταμὸς, ἐλέχθη δὲ τρεῖς σελήνας φανῆναι περὶ πόλιν Ἀρίμινον. Plut., in Marcell., 4.

2. Id., ibid. — Oros., IV, 13.

Flaminius fit couper le pont. L'armée romaine, adossée 223
au fleuve, se trouva par là dans l'alternative de vaincre ou d'être anéantie, puisque son unique moyen de retraite était détruit; mais Flaminius jouait le tout pour le tout[1]. Ce fut le génie de ses tribuns qui le sauva. Ayant remarqué dans les précédents combats l'imperfection et la mauvaise trempe des sabres gaulois, qu'un ou deux coups suffisaient pour mettre hors de service, ils distribuèrent au premier rang des légions ces longues piques ou *hastes* qui étaient l'arme ordinaire du troisième, et firent charger d'abord à la pointe des hastes. Les Insubres, qui n'avaient que leur sabre pour détourner les coups, l'eurent bientôt ébréché et faussé[2]. A ce moment, les Romains, jetant bas les piques, tirèrent leur épée affilée et à deux tranchants, et frappèrent de pointe la poitrine et le visage de leurs ennemis désarmés. Huit mille Insubres furent tués, seize mille furent faits prisonniers. Flaminius ouvrit alors les dépêches du sénat, et prit la route de Rome, avec une grande victoire pour sa justification. M. Cl. Marcellus et Cn. Cornélius furent choisis pour continuer la guerre, dès le printemps suivant, en qualité de consuls[3].

Les Insubres mirent à profit le repos de l'hiver, en 222
fortifiant leurs villes, et faisant venir des auxiliaires transalpins; le roi Virdumar[4] leur amena trente mille Gésates. Aussitôt que la saison le permit, les consuls

1. Polyb., II, 32.
2. Id., II, 33, 34.
3. Id., ibid. — Plut., in Marcell., 6. — Flor., II, 4. — Oros., IV, 13. — Fast. Capitol.
4. *Ver* (*fear*), homme; *verdha* (*feardha*), brave; *mor, mar,* grand; *verdhamar*, brave et grand. On trouve en latin ce mot sous les deux formes : *Virdumarus* et *Viridomarus*.

222 passèrent le Pô, et vinrent assiéger Acerres, bourg situé au confluent de l'Adda et de l'Humatia. Les Insubres ne s'étaient point attendus que les hostilités commenceraient de ce côté; de sorte que les assiégeants eurent tout le temps de se retrancher dans une position imprenable, où l'armée insubrienne n'osa pas les attaquer. Pour les attirer sur un terrain plus égal, Virdumar, prenant avec lui dix mille de ses Gésates, presque tous cavaliers, traversa le Pô, et tomba sur le territoire des Anamans, qui, cette fois, comme dans la précédente campagne, avaient livré passage aux consuls; leurs terres furent saccagées sur plusieurs lieues d'étendue; et Virdumar enfin investit Clastidium, que les Anamans avaient cédé à la république, et dont celle-ci avait fait une place d'armes. Cette diversion obligea les Romains de diviser aussi leurs forces. Scipion fut laissé devant Acerres avec le tiers de la cavalerie et la presque totalité de l'infanterie. Marcellus, à la tête de la cavalerie restante et de six cents hommes d'infanterie légère, se porta sur Clastidium à marche forcée. Les Gaulois ne lui laissèrent pas le temps de se reposer; voyant le petit nombre de ses fantassins, et ne tenant pas grand compte de sa cavalerie, « parce que, dit un historien, habiles cavaliers eux-« mêmes, ils se croyaient la supériorité de l'adresse, « comme ils avaient celle du nombre[1], » ils voulurent en venir aux mains sur-le-champ.

Marcellus craignait d'être débordé, à cause de son peu de troupes; il étendit le plus qu'il put ses ailes de cavalerie, jusqu'à ce qu'elles présentassent un front à peu près égal à celui de l'ennemi. Pendant ces évolutions, le

1. Κράτιστοι γὰρ ὄντες ἱππομαχεῖν, καὶ μάλιστα τούτῳ διαφέρειν δοκοῦντες, τότε καὶ πλήθει πολὺ τὸν Μάρκελλον ὑπερέβαλλον. Plut., in Marcell., 6.

Digitized by Google

cheval qu'il montait, effrayé par les cris et les gestes me- 222
naçants des Gaulois, tourna court, emportant le consul malgré lui. Dans une armée aussi superstitieuse que l'armée romaine, un tel accident pouvait être pris à mauvais présage, et glacer la confiance du soldat; Marcellus s'en tira avec une présence d'esprit remarquable. Comme si ce mouvement eût été volontaire, il fit achever à son cheval le cercle commencé, et, revenant sur lui-même, il adora le soleil[1]; car c'était là, chez les Romains, une des cérémonies de l'adoration des dieux. Il voua aussi solennellement à Jupiter *Feretrius*[2] les plus belles armes qui seraient conquises sur l'ennemi. Au moment où il faisait ce vœu, Virdumar, placé au front de la ligne gauloise, l'aperçut; jugeant, par le manteau écarlate et par les autres signes distinctifs du commandement suprême, que c'était le consul, il poussa son cheval dans l'intervalle des deux armées, et, brandissant un gais long et pesant, il le provoqua au combat singulier. « Ce roi, dit le biographe de Marcellus, était de « haute stature, dépassant même tous les autres Gaulois. « Il était revêtu d'armes enrichies d'or et d'argent, et « rehaussées de pourpre et de couleurs si vives, qu'il « éblouissait comme l'éclair[3]. »

Frappé de ce spectacle, le consul parcourut des yeux le front de l'armée ennemie, et, n'y trouvant pas d'armes

1. Τὸν Ἥλιον προσεκύνησε. Plut., in Marcell., 6. — Frontin., Stratag., IV, 5.

2. *Feretrius a feriendo* : le dieu qui frappe ou qui fait frapper. Plut., in Romulo, 16; in Marcell., 8. — *Omine quod certo dux* ferit *ense ducem*. Propert., IV, v. 46. — Vel a *ferendo, quod ei spolia opima* afferebantur ferculo *vel* feretro *gesta*. Liv., I, 10.

3. Ἀνὴρ μεγέθει τε σώματος ἔξοχος Γαλατῶν, καὶ πανοπλίᾳ ἐν ἀργύρῳ καὶ χρυσῷ καὶ βαφαῖς πᾶσι καὶ ποικίλμασιν, ὥσπερ ἀστραπὴ διαφέρων στίλβουσα. Plut., in Marcell., 7.

222 plus belles : « Ce sont bien là, dit-il, les dépouilles que « j'ai vouées à Jupiter. » En disant ces mots, il part à toute bride, frappe de sa lance le Gaulois, qui n'était point encore sur ses gardes, le renverse, lui porte un second, un troisième coup, et met pied à terre pour le dépouiller. « Jupiter! s'écria-t-il alors, en élevant dans « ses bras les armes ensanglantées, toi qui contemples « et diriges les grands exploits des chefs de guerre au « milieu des batailles, je te prends à témoin que je suis « le troisième général qui, ayant tué de sa propre main « le général ennemi, t'a consacré ses dépouilles opimes « Accorde-moi donc, dieu puissant, une fortune sem « blable dans tout le cours de cette guerre [1]. » Il avait à peine achevé que la cavalerie romaine chargea la ligne gauloise, où la cavalerie et l'infanterie étaient entremêlées ensemble. Le combat fut long et acharné, mais la victoire resta au consul. Beaucoup de Gésates périrent dans l'action; les autres se dispersèrent [2].

De Clastidium, Marcellus se reporta sur Acerres. Durant son absence, la garnison d'Acerres, après avoir abandonné cette ville, s'était repliée sur Mediolanum, capitale et la plus forte place de l'Insubrie. Le consul Scipion l'y avait suivie, mais les Gaulois s'étaient conduits avec tant de bravoure, que, d'assiégés, ils s'étaient rendus assiégeants, et bloquaient les légions dans leur camp. A l'arrivée de Marcellus, les choses changèrent. Les Gésates, découragés par la défaite de leurs frères et la mort de leur roi, voulurent à toute force retourner dans leur pays. Réduite à ses seules ressources, Mediolanum succomba, et

1. Plut., in Marcell., 7.

2. Polyb., II, 34. — Plut., in Marcell., 7. — Liv., Epit., XX. — Flor., II, 4. — Oros., IV, 13. — Val. Max., III, 2. — Virg., Æn., VI, v. 855 et seqq.

les Insubres furent bientôt contraints d'ouvrir toutes leurs 222
autres places. La république leur imposa une indemnité considérable en argent, et confisqua plusieurs portions de leur territoire, afin d'y établir des colonies [1]. Marcellus fut reçu avec enthousiasme par le peuple et par le sénat, et la cérémonie de son triomphe fut la plus brillante qu'on eût encore vue dans Rome.

Le triomphe, comme on sait, était chez les Romains le plus grand de tous les honneurs militaires; il consistait en une marche solennelle du général vainqueur et de son armée au temple de Jupiter Capitolin. Romulus, fondateur et premier roi de Rome, en avait institué l'usage en promenant sur ses épaules, à travers les rues de sa ville naissante, les armes et les vêtements de l'ennemi qu'il avait terrassé [2]. Lorsque le général en chef de l'armée romaine, comme avait fait Romulus, tuait de sa propre main le général en chef de l'armée ennemie, cette circonstance rehaussait l'éclat de la solennité, et les dépouilles conquises prenaient le nom de *dépouilles opimes* [3]. Dans la série presque innombrable des triomphes décernés par la république, elle ne s'était encore presentée que deux fois; tout ce que l'appareil des fêtes romaines avait de plus magnifique fut donc déployé pour célébrer la victoire de Claudius Marcellus, troisième *triomphateur opime* [4].

Le cortége partit du Champ-de-Mars, se dirigeant par la voie des Triomphes et par les principales places, pour se rendre au Capitole : les rues qu'il devait traverser

1. Polyb., II 34. — Plut., in Marcell., 7.
2. Dion. Hal., II.
3. Spolia opima (ab ope vel opibus). Festus. — Liv., IV, 20.
4. Plut., loc. cit. — Liv., Epit., XX. — Virg., Æn., VI, v. 859. — Propert., IV, 2.

222 étaient jonchées de fleurs; l'encens fumait de tout côté[1]; la marche était ouverte par une troupe de musiciens qui chantaient des hymnes guerriers, et jouaient de toute sorte d'instruments. Après eux s'avançaient les bœufs destinés au sacrifice : leurs cornes étaient dorées, leurs têtes ornées de tresses et de guirlandes; suivaient, entassés dans des chariots rangés en longues files, les armes et les vêtements gaulois, ainsi que le butin provenant du pillage des villes boïennes et insubriennes[2]; puis les captifs de distinction, vêtus de la braie et de la saie, et chargés de chaînes : leur haute stature, leur figure martiale et fière, attirèrent longtemps les regards de la multitude romaine. Derrière les captifs marchaient un pantomime habillé en femme et une troupe de satyres, dont les regards, les gestes, les chants, la brutale gaieté, insultaient sans relâche à leur douleur. Plus loin, au milieu de la fumée des parfums, paraissait le triomphateur traîné sur un char à quatre chevaux. Il avait pour vêtement une robe de pourpre brodée d'or; son visage était peint de vermillon comme les statues des dieux, et sa tête couronnée de laurier[3]. « Mais ce qu'il y eut, dans « toute cette pompe, de plus superbe et de plus nouveau, « dit le biographe de Marcellus, ce fut de voir le consul « portant lui-même l'armure de Virdumar; car il avait « fait tailler exprès un grand tronc de chêne, autour « duquel il avait ajusté le casque, la cuirasse et la tuni- « que du roi barbare[4]. » L'épaule chargée de ce trophée

1. Ovid., Trist., IV, 2, 4.

2. Liv., XXXIII, 24; XXXVIII, 5, 8; XXXIX, 5, 7; XL, 43; XLV, 40. — Virg., Æn., VIII, v. 720.

3. Liv., II, 47; X, 8. — Dion. Hal., V, 47. — Plin., XV, 30; V, 39. — Plut., in Æmil., 32 et seqq.

4. Plut., in Marcell., 7.

qui présentait la figure d'un géant armé, Marcellus tra- 222
versa la ville. Ses soldats, cavaliers et fantassins, se pressaient autour et à la suite de son char, chantant des hymnes composés pour la fête, et poussant, par intervalles, le cri de : *Triomphe! triomphe!* que répétait à l'envi la foule des spectateurs.

Dès que le char triomphal commença à tourner du Forum vers le Capitole, Marcellus fit un signe, et l'élite des captifs gaulois fut conduite dans une prison, où des bourreaux étaient apostés et des haches préparées [1]; puis le cortége, suivant la coutume, alla attendre au Capitole, dans le temple de Jupiter, qu'un licteur apportât la nouvelle « que les barbares avaient vécu [2]. » Alors Marcellus entonna l'hymne d'action de grâces, et le sacrifice s'acheva. Avant de quitter le Capitole, le triomphateur planta, de ses mains, son trophée dans l'enceinte du temple, dont il avait fait creuser le pavé [3]. Le reste du jour se passa en réjouissances, en festins; et le lendemain, peut-être, quelque orateur du sénat ou du peuple recommença les déclamations d'usage contre cette race gauloise qu'il fallait exterminer, parce qu'elle égorgeait ses prisonniers, et qu'elle offrait à ses dieux le sang des hommes.

1. Cic., in Verr., v, 30. — Liv., xxxvi, 13. — Dio Cass., xl, 41; xliii, 19.
2. Joseph., Bell. Jud., vii. 24.
3. Plut., in Marcell., 7.

CHAPITRE II.

Gaule cisalpine. Alliance des Gaulois avec Annibal.— Les Romains envoient des colonies à Crémone et à Placentia. — Soulèvement des Boïes et des Insubres; ils dispersent les colonies, enlèvent les triumvirs, et défont une armée romaine dans la forêt de Mutine. — Annibal traverse la Transalpine et les Alpes. — Incertitude des Cisalpins; combat du Tésin. — Les Cisalpins se déclarent pour Annibal; batailles de Trébie, de Thrasymène, de Cannes, gagnées par les Gaulois. — Défaite des Romains dans la forêt Litana. — Tentatives infructueuses d'Annibal pour ramener la guerre dans le nord de l'Italie. — Asdrubal passe les Alpes; il est vaincu près du Métaure. — Magon débarque à Genua; il est vaincu dans l'Insubrie. — Les Gaulois suivent Annibal en Afrique.

218 — 202.

218 Les Cisalpins avaient à peine posé les armes qu'ils virent arriver dans leur pays des étrangers qui en sollicitaient la reprise; c'étaient des émissaires envoyés par le Carthaginois Annibal, commandant des forces puniques en Espagne. La bonne intelligence avait déjà cessé entre les républiques de Rome et de Carthage, et tout faisait prévoir la rupture prochaine de la paix. Dans cette conjoncture, Annibal résolut de frapper les premiers coups. Il conçut le projet de descendre en Italie, et de transporter la guerre sous les murailles mêmes de Rome; mais ce plan hardi était inexécutable sans la coopération active de Cisalpins : Annibal travailla donc à le leur faire adopter. Ses envoyés distribuèrent de l'argent aux chefs, et réveillèrent par leurs discours l'énergie gauloise, que les dernières défaites avaient abattue [1]. « Les Carthagi-

1. Πᾶν ὑπισχνεῖτο διαπεμπόμενος ἐπιμελῶς πρὸς τοὺς δυνάστας τῶν Κελ-

Digitized by Google

« nois, disaient-ils aux Boïes et aux Insubres, s'engagent, 218
« si vous les secondez, à chasser les Romains de votre
« pays, à vous rendre le territoire conquis sur vos pères,
« à partager avec vous fraternellement les dépouilles de
« Rome et des nations sujettes ou alliées de Rome. » Les Insubres accueillirent ces ouvertures avec faveur, mais en même temps avec une réserve prudente. Pour les Boïes, dont plusieurs villes étaient occupées par des garnisons romaines, impatients de les recouvrer, ils s'engagèrent à tout ce que les Carthaginois demandaient. Comptant sur ces promesses, Annibal envoya d'autres émissaires dans la Transalpine pour s'y assurer un passage jusqu'aux Alpes. L'argent des mines espagnoles lui gagna tout de suite l'amitié des principaux chefs du midi [1].

Averti des menées d'Annibal par les Massaliotes, ses anciens alliés et ses espions dans la Gaule, le sénat romain fit partir de son côté des ambassadeurs chargés d'une mission toute semblable; il proposait aux nations gauloises, liguriennes et aquitaniques, de se liguer avec lui pour fermer aux Carthaginois les passages des Pyrénées et des Alpes. Ces ambassadeurs s'adressèrent premièrement au peuple de Ruscinon, qui, habitant le pied septentrional des Pyrénées, du côté de la mer Intérieure, était maître des défilés vers lesquels s'avançait Annibal. Ils furent admis dans l'assemblée où, suivant la coutume, les guerriers s'étaient rendus tout armés. D'abord ce spectacle parut étrange aux envoyés romains [2]; ce fut

τῶν, καὶ τοὺς ἐπὶ τάδε, καὶ τοὺς ἐν αὐταῖς ταῖς Ἄλπεσιν ἐνοικοῦντας. Polyb., III, 34. — Liv., XXI, 25, 29, 52.

1. Polyb., III, 34. — Liv., XXI, 23.

2. Nova terribilisque species visa est : quod armati (ita mos gentis erat) in concilium venerunt. Liv., XXI, 20.

218 bien pis lorsque, après avoir vanté la gloire et la grandeur de Rome, ils exposèrent l'objet de leur mission. Il s'éleva dans l'assemblée de si bruyants éclats de rire, accompagnés d'un tel murmure d'indignation, que les magistrats et les vieillards qui la présidaient eurent la plus grande peine à ramener le calme[1], tant ce peuple trouvait d'extravagance et d'impudeur à ce qu'on lui proposât d'attirer la guerre sur son propre territoire, pour qu'elle ne passât point en Italie. Quand le tumulte fut apaisé, les chefs répondirent que, « n'ayant point à « se plaindre des Carthaginois pas plus qu'à se louer des « Romains, nulle raison ne les portait à prendre les ar- « mes contre les premiers en faveur des seconds; qu'au « contraire, il leur était connu que le peuple romain dé- « possédait de leurs terres en Italie ceux des Gaulois qui « s'y étaient établis; qu'il leur imposait des tributs, et « leur faisait essuyer mille humiliations pareilles. » Les ambassadeurs reçurent le même accueil des autres nations de la Gaule, et ils ne rapportèrent à Massalie que des duretés et des menaces[2]. Là, du moins, leurs fidèles amis ne leur épargnèrent pas les consolations. « Annibal, « leur disaient-ils, ne peut compter longtemps sur la fidé- « lité des Gaulois; nous savons trop combien ces nations « sont féroces, inconstantes et insatiables d'argent[3]. »

Le sénat apprit tout à la fois le mauvais succès de son ambassade, la marche rapide d'Annibal, qui déjà avait passé l'Èbre, et les armements secrets, symptôme de la défection prochaine des Boïes. Il s'occupa d'abord de

1. Tantus cum fremitu risus dicitur ortus, ut vix a magistratibus majoribusque natu juventus sedaretur. Liv., XXI, 20.

2. Nec hospitale quidquam pacatumve satis prius auditum quam Massaliam venerunt. Id., ibid.

3. Sed ne illi (Galli) quidem ipsi satis mitem gentem fore... Id., ibid.

l'Italie. Le préteur L. Manlius fut envoyé avec une armée 218
d'observation sur la frontière de la Ligurie et de la Cisalpine, et deux colonies, fortes chacune de six mille âmes[1], partirent de Rome en toute hâte pour aller occuper, en deçà et au delà du Pô, deux des points les plus importants de la Circumpadane : c'étaient, au nord, chez les Insubres, le bourg ou la ville de Crémone, au midi, chez les Anamans, une ville située près du fleuve, dont le nom gaulois nous est inconnu, et que les Romains nommèrent Placentia, Plaisance[2]. L'arrivée de ces deux colonies excita au dernier degré la colère des Boïes : ils se jetèrent sur les travailleurs occupés aux fortifications de Placentia, et les dispersèrent dans la campagne. Non moins irrités, les Insubres attaquèrent les colons de Crémone, qui n'eurent que le temps de passer le Pô et de se réfugier avec les triumvirs coloniaux dans les murs de Mutine[3], place enlevée aux Boïes par les Romains durant la dernière guerre, et que ceux-ci avaient fortifiée avec soin. Les Boïes, réunis aux Insubres, y vinrent mettre le siége; mais, tout à fait inhabiles dans l'art de prendre les places, ils restaient inactifs autour des murailles : le temps s'écoulait cependant, et l'on savait que le préteur L. Manlius s'avançait à grandes journées au secours des triumvirs. Ainsi la guerre recommençait, et les Gaulois avaient tout à craindre pour les otages livrés à la république lors de la conclusion de la paix. Ils auraient voulu tenir entre leurs mains quelque haut personnage romain qui répondît sur sa tête des traitements faits à leurs

1. Τὸν ἀριθμὸν ὄντας εἰς ἑκατέραν τὴν πόλιν εἰς ἑξακισχιλίους... Polyb., III, 40.

2. Προςαγορεύσαντες Πλακεντίαν. Polyb., III, 40.

3. Ipsi triumviri romani Mutinam confugerunt. Liv., XXI, 25. — Polyb., ub. supr.

218 frères. Dans ce but, ils attirèrent les triumvirs hors de Mutine, sous prétexte de conférer avec eux, les saisirent sans leur faire d'ailleurs le moindre mal, mais déclarèrent qu'ils les retiendraient prisonniers jusqu'à ce que la république eût rendu les otages boïens[1]. Se portant ensuite au-devant de Manlius, ils s'embusquèrent dans une forêt par laquelle il devait passer.

La forêt où Manlius vint effectivement s'engager était épaisse, embarrassée de broussailles, et traversée par un seul chemin fort étroit. Attaqué à l'improviste par les Gaulois, il souffrit beaucoup, et put difficilement gagner la plaine, où d'abord la tactique lui rendit l'avantage. Sa marche ne fut plus inquiétée tant qu'il rencontra des lieux découverts; mais à sa rentrée dans le bois, une nouvelle attaque l'assaillit; son arrière-garde, rompue et dispersée, laissa après elle huit cents morts, un grand nombre de prisonniers et six étendards[2]; et le gros de l'armée courut se renfermer à Tanetum ou Tanète, village boïen situé sur le Pô, occupé et fortifié par les Romains, comme Mutine, durant la dernière guerre. Manlius y trouva des approvisionnements dont il avait grand besoin; et des secours en hommes lui arrivèrent de la part des Cénomans de Brixia qui tenaient pour la république[3]. Sitôt que ces événements furent connus à Rome, le préteur Atilius se mit en marche avec un corps de dix mille hommes, et malgré la difficulté du passage, il parvint à se faire jour jusqu'à Tanète.

1. Evocati legati ad colloquium... comprehenduntur, negantibus Gallis, nisi obsides sibi redderentur, eos dimissuros. Liv., XXI, 25. — Polyb., III, 40.

2. Ubi rursus sylvæ intratæ, tum postremos adorti, cum magna trepidatione et pavore omnium, octingentos milites occiderunt, sex signa ademere. Liv., XXI, 25. — Polyb., loc. cit.

3. Brixianorum Gallorum auxilio... Liv., ub. supr.

Cependant, de l'autre côté des Alpes et de la mer, l'in- 218
stigateur de l'insurrection des Cisalpins et leur nouvel allié, Annibal, venait d'atteindre le sommet des Pyrénées; non sans peine assurément, car les peuplades ibériennes n'avaient cessé de le harceler sur toute sa route; chaque jour il avait eu quelque combat à livrer, quelque village à prendre d'assaut[1]. Mais cette nécessité de montrer sa force ne nuisait pas médiocrement à la confiance que ses déclarations pacifiques avaient d'abord inspirée. Les nations du midi de la Gaule, pleines d'inquiétude, commençaient à craindre que son véritable dessein ne fût de les subjuguer[2]; de toutes parts, elles se préparèrent, et lorsque le Carthaginois, descendant le revers septentrional des Pyrénées, alla camper près d'Illiberri[3], il trouva les tribus indigènes rassemblées en armes à Ruscinon et toutes prêtes à lui disputer le passage. Annibal ne négligea rien pour les rassurer; il fit demander une entrevue à leurs chefs, protestant qu'il était venu comme hôte et non comme ennemi, et qu'il ne tirerait l'épée qu'autant que les Gaulois eux-mêmes l'y forceraient[4]; il leur offrit même de se rendre près d'eux à Ruscinon, s'ils répugnaient à le venir trouver dans son camp. Une conférence eut lieu non loin d'Illiberri; et les protestations du général carthaginois, son argent surtout, dissipèrent toutes les craintes. Il en résulta un traité d'alliance, célèbre par la singularité d'une de ses clauses : on y stipu-

1. Τινὰς πόλεις κατὰ κράτος ἑλών... μετὰ πολλῶν δὲ καὶ μεγάλων ἀγώνων. Polyb., III, 35.

2. Quia vi subactos Hispanos fama erat, metu servitutis ad arma consternati, Ruscinonem aliquot populi conveniunt. Liv., XXI, 24.

3. *Illiberri* signifie en langue ibérienne Ville-Neuve.

4. Hospitem se Galliæ non hostem advenisse : nec stricturum ante gladium, si per Gallos liceat, quam in Italiam venisset. Liv., loc. cit.

218 lait que les plaintes des indigènes contre les Carthaginois seraient portées soit devant Annibal, soit devant ses lieutenants en Espagne: mais que les réclamations des Carthaginois contre les indigènes seraient jugées sans appel par les femmes de ces derniers[1]. Cette coutume de soumettre à l'arbitrage des femmes les plus importantes décisions politiques, particulière aux Aquitains et aux Ligures, prenait sa source dans la condescendance respectueuse dont la civilisation ibérienne entourait ce sexe : et les hommes, si l'on en croit le témoignage des historiens, n'avaient pas à se repentir d'une si courtoise institution. Plus d'une fois, quand des querelles de personnes ou de parti leur avaient mis les armes à la main, leurs femmes s'étaient érigées en tribunal pour examiner le motif de la guerre, et, le déclarant injuste et illégitime, s'étaient précipitées entre les combattants pour les séparer[2]. Chez les Galls et les Kimris, il s'en fallait bien qu'elles jouissent de la même autorité : on verra plus tard qu'elles y étaient réduites à la plus complète servitude.

De Ruscinon, les troupes puniques se dirigèrent vers le Rhône, à travers le pays des Volkes, qu'elles trouvèrent presque désert, parce qu'à leur approche ces deux nations s'étaient retirées au delà du fleuve, où elles avaient formé un camp défendu par son lit. Lorsque Annibal arriva, il aperçut une multitude d'hommes armés, cavaliers et fantassins, qui garnissaient la rive opposée. Sa conduite fut la même qu'à Ruscinon. Il

1. Κελτῶν μὲν ἐγκαλούντων Καρχηδονίοις, τοὺς ἐν Ἰβηρίᾳ Καρχηδονίων ἐπάρχους καὶ στρατηγοὺς εἶναι δικαστάς· ἂν δὲ Καρχηδόνιοι Κελτοῖς ἐγκαλῶσι τὰς Κελτῶν γυναῖκας. Plut., de Virtut. mulier., 6.

2. Αἱ γυναῖκες ἐν μέσῳ τῶν ὅπλων γενόμεναι, καὶ παραλαβοῦσαι τὰ νείκη διήτησαν οὕτως ἀμέμπτως καὶ διέκριναν ὥστε... Id., ibid. — Polyæn., VII, 50.

commença par rassurer ceux des Volkes qui étaient restés à l'occident du Rhône, en maintenant dans son armée une discipline sévère; il fit ensuite publier parmi les indigènes qu'il achèterait tous les navires de transport que ceux-ci voudraient lui céder; et comme les nations riveraines du Rhône faisaient toutes le commerce maritime[1], soit avec les colonies massaliotes, soit avec la côte ligurienne et espagnole, et que d'ailleurs Annibal payait largement, nombre de grands bateaux lui furent amenés; il y joignit les batelets qui servaient à la communication des deux rives. De plus, les Gaulois, donnant l'exemple aux soldats carthaginois, construisirent sous leurs yeux, à la manière du pays, des canots d'un seul tronc d'arbre creusé dans sa longueur; et toute l'armée s'étant mise à l'ouvrage, au bout de deux jours la flotte fut prête[2]. 218

Restait l'opposition des troupes volkes, qui, maîtresses du bord opposé, pouvaient empêcher le débarquement, ou du moins le gêner beaucoup. Annibal, durant ces deux jours, n'était pas resté oisif; il avait fait amener devant lui des gens du pays, et de toutes les informations recueillies touchant les gués du fleuve, il avait conclu qu'à vingt-cinq milles[3] au-dessus du lieu où il se trouvait (il était à quatre journées de la mer[4]), le Rhône, entrecoupé d'îles et perdant de sa profondeur et de sa rapidité, pouvait être traversé avec moins de danger. Il envoya donc, à la première veille de la nuit, Hannon, fils de

1. Διὰ τὸ ταῖς ἐκ τῆς θαλάττης ἐμπορείαις πολλοὺς χρῆσθαι τῶν παροικούντων τὸν Ροδανόν. Polyb., III, 42.

2. Liv., XXI, 26.

3. Inde millia quinque et viginti ferme. Id., XXI, 27.

4. Polyb., III, 42.— Au-dessus d'Avignon, entre Roquemaure et Caderousse.

218 Bomilcar, avec une partie des troupes, effectuer dans cet endroit le passage, le plus secrètement possible, lui donnant l'ordre d'assaillir à l'improviste les campements des Volkes, dès que l'armée commencerait son débarquement. Hannon partit; conduit par des guides gaulois, il arriva le lendemain au lieu indiqué, et fit abattre en toute diligence du bois pour construire des radeaux; mais les Espagnols, sans tous ces apprêts, jetant leurs habits sur des outres et se mettant eux-mêmes sur leurs boucliers, traversèrent d'un bord à l'autre[1]; le reste des troupes et les chevaux passèrent au moyen de trains grossièrement fabriqués. Après vingt-quatre heures de halte, Hannon se remit en marche, et par des signaux de feux informa Annibal qu'il avait effectué le passage, et qu'il n'était plus qu'à une petite distance des Volkes. C'est ce qu'attendait le général carthaginois pour commencer l'embarquement. L'infanterie avait déjà ses barques toutes prêtes et convenablement rangées; les gros bateaux étaient pour les cavaliers, qui presque tous conduisaient près d'eux leurs chevaux à la nage; et cette file de navires, placés au-dessus du courant, en rompait la première impétuosité, et rendait la traversée plus facile aux petits esquifs[2]. Outre les chevaux qui passaient à la nage (c'était le plus grand nombre), et que du haut de la poupe on conduisait par la bride, d'autres avaient été placés à bord tout harnachés, afin de pouvoir être montés lors du débarquement[3]. Jusqu'à ce que l'affaire eût

1. Hispani, sine ulla mole, in utres vestimentis conjectis, ipsi cetris suppositis incubantes, flumen tranavere. Liv., XXI, 27.

2. Tranquillitatem infra trajicientibus lintribus præbebat. Id., ibid. — Polyb., III, 43.

3. Equorum pars magna nantes loris a puppibus trahebantur, præter

été décidée, Annibal laissa ses éléphants sur la rive 218
droite.

A la vue des premières barques, les Volkes entonnèrent le chant de guerre, et se rangèrent en file le long de la rive gauche, brandissant leurs armes et agitant leurs boucliers sur leurs têtes[1]; puis des décharges de flèches et de traits partirent, et continuèrent, sans interruption, de leurs rangs sur la flottille punique. Dans l'incertitude de l'événement, une égale frayeur saisit les deux armées : d'un côté, les hurlements des Gaulois et leurs traits dont le ciel était obscurci; de l'autre, ces barques innombrables chargées d'hommes, de chevaux et d'armes; le hennissement des coursiers, les clameurs des hommes qui luttaient contre le courant, ou s'exhortaient mutuellement; le bruit du fleuve qui se brisait entre tant de navires; tout ce tumulte, tout ce spectacle, agissaient avec la même force et en sens inverse sur une rive et sur l'autre[2]. Mais tout à coup de grands cris se font entendre, et des flammes s'élèvent derrière l'armée des Volkes : c'était Hannon qui venait de prendre et d'incendier leur camp. Alors les Gaulois se divisent; les uns courent au camp où se trouvent leurs femmes, les autres font face à Hannon, tandis que les Carthaginois d'Annibal débarquent sans trop de péril, et à mesure qu'ils débarquent, se forment en bataille sur le rivage. Le combat n'était plus égal, et les Volkes, assaillis de toutes parts, se dispersent dans les bourgades voisines. Annibal acheva à son aise le débarque-

eos, quos instratos frenatosque, ut extemplo egresso in ripam equiti usui essent, imposuerant in naves. Liv., XXI, 27.

1. Galli occursant in ripam cum variis ululatibus cantuque moris sui, quatientes scuta supra capita, vibrantesque dextris tela. Id., XXI, 28.

2. Id., ibid. — Polyb., III, 43.

218 ment du reste de l'armée et celui de ses éléphants, et passa la nuit sur la rive gauche du fleuve[1].

Le lendemain, ayant été informé que la flotte romaine, forte de soixante vaisseaux longs, avait abordé à Massalie, et que le consul P. Cornélius Scipion était déjà campé près de l'embouchure du Rhône, il fit partir dans cette direction cinq cents éclaireurs numides. Le hasard voulut que ce jour-là même, tandis que l'armée romaine se remettait des fatigues de la traversée, le consul envoyât dans la direction contraire une reconnaissance de trois cents cavaliers. Les deux corps ne furent pas longtemps sans se rencontrer; l'engagement fut vif, et les Romains perdirent d'abord cent soixante hommes, mais ils reprirent l'avantage et firent tourner bride aux Numides, qui laissèrent sur la place deux cents des leurs[2]. L'issue de ce combat jeta de l'hésitation dans l'esprit d'Annibal; il resta quelque temps indécis s'il poursuivrait sa marche vers l'Italie ou s'il irait chercher d'abord cette armée romaine pour qui la fortune paraissait se déclarer. Une députation de la Gaule cisalpine, arrivée à propos dans son camp, et conduite par Magal, chef ou roi des Boïes, le raffermit dans son premier projet. Ces députés venaient lui servir de guides; et ils prirent, au nom de leurs compatriotes, l'engagement formel de partager toutes les chances de son entreprise[3]. Il se décida donc à marcher sans plus de retard droit aux Alpes; afin d'éviter la rencontre de l'armée romaine, il prit un détour et se dirigea immédiatement vers le cours supérieur du Rhône.

1. Polyb., III, 43, 44. — Liv., XXI, 28.

2. Victores ad centum sexaginta; nec omnes Romani, sed pars Gallorum; victi amplius ducenti ceciderunt. Liv., XXI, 30. Il y avait parmi les Romains quelques Gaulois à la solde de Massalie.

3. Avertit a præsenti certamine Boiorum legatorum regulique Magali

L'armée carthaginoise était loin de partager la confiance de son général. Quelques ressouvenirs de l'autre guerre venaient parfois l'inquiéter; mais ce qu'elle redoutait surtout, c'était la longueur du chemin, la hauteur et la difficulté de ces Alpes, que l'imagination des soldats se peignait sous des formes effrayantes. Annibal travaillait à dissiper ces terreurs. Durant les marches, il haranguait ses soldats, il les instruisait et les encourageait. « Ces Alpes « qui vous épouvantent, leur disait-il, sont habitées et « cultivées; elles nourrissent des êtres vivants. Vous voyez « ces ambassadeurs boïens : pensez-vous qu'ils se soient « élevés en l'air sur des ailes? Leurs ancêtres n'ont pas « pris naissance en Italie; c'étaient des étrangers arrivés « de bien loin pour former leur établissement, et qui, « traînant avec eux tout l'attirail de leurs femmes et de « leurs enfants, ont cent et cent fois, et sans le moindre « risque, franchi ces hauteurs que vous vous figurez inac- « cessibles. Eh! qu'y a-t-il d'inaccessible et d'insurmon- « table pour un soldat armé qui ne porte avec lui que « son équipage militaire? Vous montrerez-vous infé- « rieurs aux Gaulois que vous venez de vaincre[1]? » 218

Après quatre jours de marche, en remontant le Rhône, Annibal arriva au confluent de ce fleuve et de l'Isère, dans un canton fertile et bien peuplé que les habitants nommaient l'*Ile*[2], parce que, borné au nord et au midi par le

adventus, qui se duces itinerum, socios periculi fore affirmantes... Liv., XXI, 30. — Polyb., III, 44.

1. Eos ipsos quos cernant legatos non pennis sublime elatos Alpes transgressos... militi quidem armato nihil secum præter instrumenta belli portanti, quid invium aut inexsuperabile esse?... Proinde cederent genti per eos dies toties ab se victæ. Liv., XXI, 30.

2. Ἧκε πρὸς τὴν καλουμένην Νῆσον, χώραν πολύοχλον καὶ σιτοφόρον. Polyb., III, 49. — Mediis campis Insulæ nomen inditum. Liv., XXI, 31.

218 Rhône et l'Isère, il est encore fermé à l'est par les premières élévations des Alpes, qui s'étendent comme une barrière d'un fleuve à l'autre. Deux chefs, enfants du dernier roi, se disputaient la souveraineté de ce canton, et l'aîné, auquel les historiens romains donnent le nom de Brancus[1], avait été chassé du trône par son frère, que soutenait toute la jeunesse. La décision de leur querelle ayant été remise d'un commun accord au jugement d'Annibal, le Carthaginois se déclara en faveur de Brancus, ce qui lui valut une grande réputation de sagesse, parce que tel avait été l'avis des vieillards et des principaux de la nation. Brancus, par reconnaissance, lui fournit des vivres, des provisions de toute espèce, et surtout des vêtements, dont la rigueur de la saison faisait déjà sentir le besoin ; il l'accompagna en outre jusqu'aux premières vallées des Alpes, pour le garantir contre les attaques des Allobroges, dont ils touchaient la frontière. En quittant l'Ile, Annibal ne marcha pas en ligne droite aux Alpes ; il dévia un peu au midi, pour gagner le col du mont Genèvre (Matrona), côtoya la rive gauche de l'Isère, puis la rive gauche du Drac, passa la Durance, non sans beaucoup de fatigues et de pertes, et remonta ce torrent, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre[2].

Ce fut dans les derniers jours d'octobre qu'Annibal commença à gravir les Alpes. L'aspect de ces montagnes était vraiment effrayant : leurs masses couvertes de neige

1. Brancus nomine. Liv., XXI, 31.

2. Polyb., III, 49. — Liv., loc. cit. — J'ai suivi dans ce récit l'hypothèse soutenue par M. Letronne (Journ. des Savants, janv. 1819), et qui me paraît la plus probable. On peut néanmoins consulter encore, sur l'importante question du passage d'Annibal, MM. J.-A. Deluc, Genève, 1818. — F.-G. de Vaudoncourt, Milan, 1812. — Larauza, Paris, 1826 ; et la remarquable *Dissertation* de M. H. Wickam, Londres, 1828.

et de glace, confondues avec le ciel; à peine quelques 218
misérables cabanes éparses sur des pointes de rochers; des hommes à demi sauvages dans un hideux délabrement; le bétail, les chevaux, les arbres, grêles et rapetissés; en un mot, la nature vivante et la nature inanimée frappées d'un égal engourdissement [1] : ce spectacle de désolation universelle frappa de tristesse et de découragement l'armée carthaginoise. Tant qu'elle chemina dans un vallon spacieux et découvert, sa marche fut tranquille, et nul ennemi ne l'inquiéta; mais parvenue dans un endroit où le vallon, en se resserrant brusquement, n'offrait pour issue qu'un étroit passage, elle aperçut des bandes nombreuses de montagnards qui couvraient les hauteurs. Bordé d'un côté par d'énormes rochers à pic, de l'autre par des précipices sans fond, ce passage ne pouvait être forcé sans les plus grands périls; et si les montagnards, dressant mieux leur embuscade, fussent tombés à l'improviste sur l'armée déjà engagée dans le défilé, elle y serait restée presque tout entière. Annibal fit faire halte, et détacha, pour aller à la découverte, les Gaulois qui lui servaient de guides [2]; mais il apprit bientôt qu'aucune autre issue n'existait, et qu'il fallait de toute nécessité emporter celle-ci, ou retourner sur ses pas. Pour Annibal le choix n'était pas douteux : il ordonna de déployer les tentes, et de camper à l'ouverture du défilé jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion favorable.

Cependant les guides gaulois, s'étant abouchés avec

1. Nives cœlo prope immistæ, tecta informia imposita rupibus, pecora jumentaque torrida frigore, homines intonsi et inculti, animalia inanimataque omnia rigentia gelu... Liv., XXI, 32.

2. Gallis ad visenda loca præmissis. Id., ibid. — Polyb., III, 50.

218 les montagnards, découvrirent que les hauteurs étaient occupées pendant le jour seulement, et qu'à la nuit les postes en descendaient pour se retirer dans les villages. Annibal, sur cet avis, commença dès le soleil levé une fausse attaque, comme si son projet eût été de passer en plein jour et à main armée; il continua cette manœuvre jusqu'au soir : le soir venu, il fit allumer les feux comme à l'ordinaire et dresser les tentes; mais au milieu de la nuit, s'étant mis à la tête de son infanterie, il traversa le défilé dans le plus grand silence, gravit les hauteurs, et s'empara des positions que les Gaulois venaient de quitter. Aux premières lueurs du matin, le reste de l'armée se mit en marche le long du précipice. Les montagnards sortaient de leurs forts pour aller prendre leurs stations accoutumées, lorsqu'ils virent l'infanterie légère d'Annibal au-dessus de leurs têtes, et dans le ravin l'infanterie pesante et la cavalerie qui s'avançaient en toute hâte; ils ne perdirent point courage : habitués à se jouer des pentes les plus rapides, ils se mirent à courir sur le flanc de la montagne, faisant pleuvoir au-dessous d'eux les pierres et les traits. Les Carthaginois eurent dès lors à lutter tout ensemble et contre l'ennemi, et contre les difficultés du terrain, et contre eux-mêmes; car, dans ce tumulte, ils se choquaient et s'entraînaient les uns les autres. Mais c'était des chevaux que provenait le plus grand désordre : outre la frayeur que leur causaient les cris sauvages des montagnards, grossis encore par l'écho, s'ils venaient à être blessés ou frappés seulement, ils se cabraient avec violence et renversaient autour d'eux hommes et bagages. Il y eut beaucoup de conducteurs et de soldats qu'en se débattant ils firent tomber au fond des abîmes, et l'on eût cru entendre le fracas d'un vaste écroulement lorsque, précipités eux-

mêmes, ils allaient avec toute leur charge rouler et se 218
perdre à des profondeurs immenses[1].

Annibal, témoin de ce désordre, n'en resta pas moins quelque temps sur la hauteur avec son détachement, dans la crainte d'augmenter encore la confusion; pourtant, quand il vit ses troupes coupées, et le risque qu'il courait de perdre ses bagages, ce qui eût infailliblement entraîné la ruine de l'armée entière, il se décida à descendre, et du premier choc il eut bientôt balayé le sentier. Toutefois il ne put exécuter ce mouvement sans jeter un nouveau trouble dans la marche tumultueuse de ses troupes; mais du moment que les chemins eurent été dégagés par la retraite des montagnards, l'ordre se rétablit, et ensuite l'armée carthaginoise défila si tranquillement, qu'à peine entendait-on quelques voix de loin en loin. Annibal prit d'assaut le village fortifié qui servait de retraite aux montagnards, et plusieurs bourgades environnantes; le bétail qu'il y trouva nourrit son armée durant trois jours, et comme la route devenait meilleure et que les indigènes étaient frappés de crainte, ces trois jours se passèrent sans accident[2].

Le quatrième, il arriva chez une autre peuplade fort nombreuse pour un pays de montagnes[3]; au lieu de lui faire guerre ouverte, celle-ci l'attaqua par la ruse; et, pour la seconde fois, le Carthaginois faillit succomber. Des chefs et des vieillards députés par ce peuple vinrent le trouver, portant en signe de paix des couronnes et des

1. Inde ruinæ maximæ modo jumenta cum oneribus devolvebantur. Liv., XXI, 33. — Polyb., III, 51.

2. Polyb., ibid. — Liv., loc. cit.

3. Perventum inde ad frequentem cultoribus alium, ut inter montana, populum. Liv., XXI, 34.

218 rameaux d'olivier[1], et lui dirent que, « le malheur d'au-
« trui étant pour eux une utile leçon, ils aimaient mieux
« éprouver l'amitié que la valeur des Carthaginois, et
« que, prêts à exécuter ponctuellement tout ce qui leur
« serait commandé, ils lui offraient des vivres et des
« guides pour sa route[2]. » En garantie de leur foi, ils lui remirent des otages. Annibal, sans leur donner une confiance aveugle, ne voulut pas, en repoussant leurs offres, s'en faire des ennemis déclarés, et leur répondit obligeamment; il accepta les otages qu'ils lui livraient, les provisions qu'ils avaient eux-mêmes apportées sur la route; mais, bien loin de se croire avec des amis sûrs, il ne se mit à la suite de leurs guides qu'après avoir pris toutes les précautions que sa prudence ingénieuse put imaginer. Il plaça à son avant-garde la cavalerie et les éléphants, dont la vue, toute nouvelle dans ces montagnes, en effarouchait les sauvages habitants; il se chargea de conduire en personne l'arrière-garde avec l'élite de l'infanterie : on le voyait s'avancer lentement, pourvoyant à tout, et portant autour de lui des regards inquiets et attentifs. Arrivé à un chemin étroit que dominaient les escarpements d'une haute montagne, il fut assailli brusquement par les montagnards, qui l'attaquèrent tout à la fois en tête, en queue et sur les flancs; ils réussirent à couper son armée et à s'établir eux-mêmes sur le chemin, de sorte qu'Annibal passa une nuit entière séparé de ses bagages et de sa cavalerie[3].

Le lendemain, les deux corps d'armée se réunirent,

1. Συμφρονήσαντες ἐπὶ δόλῳ, συνήντων αὐτῷ θαλλοὺς ἔχοντες καὶ στεφάνους. Polyb., III, 52.

2. Alienis malis, utili exemplo doctos,... amicitiam malle quam vim experiri Pœnorum : itaque obedienter imperata facturos; commeatum itinerisque duces... acciperet. Liv., XXI, 34. — Polyb., loc. cit.

3. Occursantes per obliqua montani, perrupto medio agmine, viam

et franchirent ce second défilé, non sans de grandes pertes, en chevaux toutefois plus qu'en hommes. Depuis ce moment, les montagnards ne se montrèrent plus que par petits pelotons, harcelant l'avant-garde ou l'arrière-garde et enlevant les traîneurs. Les éléphants, dans les chemins étroits et dans les pentes rapides, retardaient beaucoup la marche; mais les Carthaginois étaient sûrs de n'être point inquiétés dans leur voisinage, tant l'ennemi redoutait l'approche de ces énormes animaux si étranges pour lui[1]. Plusieurs fois Annibal fut contraint de s'ouvrir un passage par des lieux non frayés, plusieurs fois il s'égara soit par la perfidie des guides, soit par les fausses conjectures, qui, voulant suppléer à l'infidélité des informations, engageaient l'armée dans des vallons sans issue. Enfin, au bout de neuf jours, ayant atteint le sommet des Alpes, il arriva sur le revers méridional, dans un endroit d'où la vue embrassait, dans toute son étendue, le magnifique bassin qu'arrose le Pô. Là, il fit halte, et pour ranimer ses compagnons rebutés par tant de fatigues souffertes, et tant d'autres encore à souffrir, il leur montra du doigt, dans le lointain, la situation de Rome, puis les villages gaulois qui se déployaient sous leurs pieds : « Là-bas, dit-il, est cette Rome dont vous achevez maintenant de franchir les murailles[2]; ici sont nos auxiliaires et nos amis[3]. » 218

insedere : noxque una Annibali sine equitibus ac impedimentis acta est. Liv., XXI, 34. — Polyb., III, 52, 53.

1. Μεγίστην δ' αὐτῷ παρείχετο χρείαν τὰ θηρία· καθ' ὃν ἂν γὰρ τόπον ὑπάρχοι τῆς πορείας ταῦτα, πρὸς τοῦτο τὸ μέρος οὐκ ἐτόλμων οἱ πολέμιοι προσιέναι, τὸ παράδοξον ἐκπληττόμενοι τῆς τῶν ζώων φαντασίας. Polyb., III, 53.

2. Ἐνδεικνύμενος αὐτοῖς τὰ περὶ τὸν Πάδον πεδία... ἅμα δὲ καὶ τὸν τῆς Ρώμης αὐτῆς τόπον ὑποδεικνύων. Id., III, 54. — Mœnia eos transcendere non Italiæ modo, sed etiam urbis Romæ. Liv., XXI, 38.

3. Polyb., III, 54.

218 Il lui fallut encore six jours pour descendre le revers italique des Alpes, et, le quinzième depuis son départ de l'Ile, vainqueur de tous les obstacles et de tous les dangers, il entra sur le territoire des Taurins. Son armée était réduite à vingt-six mille hommes, savoir : douze mille fantassins africains, huit mille espagnols et six mille cavaliers, la plupart numides, tous dans un état de maigreur et de délabrement épouvantables[1]. Il s'attendait à voir les Cisalpins se lever en armes, à son approche; loin de là, les Taurins, alors en guerre avec les Insubres, repoussèrent son alliance, et lui refusèrent des vivres qu'il demandait. Annibal, tant pour se procurer ce qui lui manquait, que pour donner un exemple aux nations liguriennes et gauloises, prit d'assaut et saccagea Taurinum, chef-lieu du pays; après quoi il descendit la rive gauche du Pô, se portant sur la frontière insubrienne[2].

Deux factions partageaient alors toute la Cisalpine. L'une, composée des Vénètes, des Cénomans, des Ligures des Alpes, gagnés à la cause romaine, s'opposait avec vigueur à tout mouvement en faveur d'Annibal; l'autre, qui comptait les Ligures de l'Apennin, les Insubres et les peuples de la confédération boïenne, avait embrassé le parti de Carthage, mais le soutenait sans beaucoup de chaleur. Les Boïes surtout, qui avaient tant contribué à jeter les Carthaginois dans cette entreprise, se montraient froids et incertains, C'est que les affaires de la Gaule avaient bien changé. A l'époque où les propositions d'Annibal furent accueillies avec enthousiasme, la Gaule était humiliée et vaincue, des troupes romaines

1. Liv., XXI, 39. — Polyb., III, 56.
2. Polyb., III, 60. — Liv., loc. cit.

occupaient son territoire, des colonies romaines se rassemblaient dans ses villes. Mais depuis la dispersion des colons de Crémone et de Placentia, depuis la défaite de L. Manlius dans la forêt de Mutine, les Boïes et les Insubres, satisfaits d'avoir recouvré leur indépendance par leurs propres forces, se souciaient peu de la compromettre au profit d'étrangers dont l'apparence et le nombre n'inspiraient qu'une médiocre confiance. 218

D'ailleurs, l'armée romaine destinée à agir contre Annibal n'avait pas tardé à entrer dans la Cispadane, où elle campait sur les terres des Anamans, comprimant les Boïes et les Ligures de l'Apennin, et surveillant les Insubres, dont elle n'était séparée que par le Pô[1]. Sa présence donnant de l'audace au parti de Rome, les Taurins s'étaient mis à ravager le territoire insubrien. Les Insubres et les Boïes, contraints par menace, avaient même conduit quelques troupes dans le camp romain[2]. Surpris et alarmé de cet état de choses, Annibal, après avoir donné, au siége de Taurinum, un exemple sévère, marchait vers les Insubres, afin de fixer de force ou de gré leur irrésolution. De son côté, Scipion, qui avait quitté la Gaule transalpine, pour prendre le commandement des légions de la Cisalpine, avant qu'Annibal eût atteint les bords du Tésin, vint camper près du fleuve, pour lui en disputer le passage. Les deux armées carthaginoise et romaine ne tardèrent pas à se trouver en présence[3].

Annibal sentait toute l'importance du combat qu'il allait livrer : de ce combat dépendait la décision des Gaulois, et par conséquent sa ruine ou son triomphe ; et

1. Eos circumspectantes defectionis tempus subito adventus consulis oppressit. Liv., XXI, 39.

2. Τινὲς δὲ καὶ συστρατεύειν ἠναγκάζοντο τοῖς Ρωμαίοις. Polyb., III, 60.

3. Id., III, 61, 62. — Liv., XXI, 39.

248 pour tenter ce coup aventureux, il n'avait qu'une armée faible en nombre, exténuée par des fatigues et des privations inouïes. Voulant remonter ses soldats découragés, il eut recours à un spectacle capable de remuer fortement ces imaginations grossières. Il rangea l'armée en cercle dans une vaste plaine, et fit amener, au milieu, de jeunes montagnards pris dans les Alpes, harcelant sa marche, et qui, pour cette raison, avaient été durement traités; leurs corps décharnés et livides portaient l'empreinte des fers et les cicatrices des fouets dont ils avaient été châtiés. Mornes et le visage baissé, ils attendaient en silence ce que les Carthaginois voulaient d'eux, lorsqu'on plaça, non loin de là, des armes pareilles à celles dont leurs rois se servaient dans les combats singuliers, des chevaux de bataille, et de riches costumes militaires à la façon de leur pays. Annibal alors leur demanda s'ils voulaient combattre ensemble, promettant aux vainqueurs ces riches présents et la liberté. Tous n'eurent qu'un cri pour demander des armes. Leurs noms, mêlés dans une urne, furent tirés deux à deux; à mesure qu'ils sortaient, on voyait les jeunes captifs que le sort avait désignés lever les bras au ciel avec transport, saisir une épée en bondissant, et se précipiter l'un contre l'autre. « Tel était, dit un historien, le mouve-« ment des esprits, non-seulement parmi les prisonniers, « mais encore dans toute la foule des spectateurs, qu'on « n'estimait pas moins heureux ceux qui succombaient « que ceux qui sortaient vainqueurs du combat[1]. » Annibal saisit le moment; il harangua ses soldats, leur rappelant la tyrannie de Rome, qui voulait les réduire à la

1. Is habitus animorum non inter ejusdem modo conditionis homines erat, sed etiam inter spectantes vulgo, ut non vincentium magis quam bene morientium fortuna laudaretur. Liv., XXI, 42.

condition de ces misérables esclaves, et le pillage de 218
l'Italie, qui serait le prix de leur victoire; puis, soulevant une pierre, il en écrasa la tête d'un agneau, qu'il immolait aux dieux, adjurant ces dieux de l'écraser ainsi lui-même s'il était infidèle à ses promesses[1].

Voyant ses soldats échauffés à son gré, il se mit à la tête de sa cavalerie numide pour aller reconnaître les positions de l'ennemi; le même dessein avait éloigné Scipion de son camp : les deux troupes se rencontrèrent et se chargèrent aussitôt. Scipion avait placé au centre de son corps de bataille des escadrons de cavalerie gauloise, probablement cénomane; ils furent enfoncés par les Numides, dont les chevaux, rapides comme l'éclair, ne portaient ni selle ni mors. Le consul, blessé et renversé à terre, ne dut la vie qu'au courage de son jeune fils. Les légions battirent en retraite la nuit suivante, repassèrent le Pô et reprirent leur première position sous les murs de Placentia : Annibal les y suivit, et plaça son camp à six milles du leur. Le combat du Tésin n'avait été qu'un engagement de cavalerie, qui ne compromettait le salut ni de l'une ni de l'autre armée, mais il releva Annibal aux yeux des Gaulois; les chefs insubriens accoururent le féliciter et lui offrir des vivres et des troupes. Le Carthaginois, en retour, garantit leurs terres du pillage; il ordonna même à ses fourrageurs de respecter le territoire des Cénomans et des autres peuples cisalpins qui, soit par affection, soit par indécision, tenaient encore pour la cause de ses ennemis[2].

A peine les Carthaginois étaient-ils arrivés en vue de Placentia, que le camp romain fut le théâtre d'une défec-

1. Polyb., III, 62, 63. — Liv., XXI, 42, 43.
2. Polyb., III, 65, 66. — Liv., XXI, 44, 45, 46. — App., Bell. Annibal., 6.

218 tion sanglante. Deux mille fantassins et deux cents cavaliers gaulois, faisant partie sans doute de ces corps auxiliaires que le consul Scipion s'était fait livrer de force par les Boïes et les Insubres, prirent tout à coup les armes vers la quatrième heure de la nuit, lorsque le silence et le sommeil régnaient dans tout le camp, et se jetèrent avec une sorte de rage sur les quartiers voisins des leurs. Un grand nombre de Romains furent blessés, un grand nombre furent tués : les Gaulois, après leur avoir coupé la tête, sortirent, et, précédés de ces trophées sauvages, se présentèrent aux portes du camp d'Annibal[1]. Le Carthaginois les combla d'éloges et d'argent, mais il les renvoya chacun dans sa nation, les chargeant d'y travailler à ses intérêts : il espérait que la crainte des vengeances du consul forcerait leurs compatriotes à se ranger immédiatement, bon gré, mal gré, sous ses drapeaux. Il reçut en même temps une ambassade solennelle des Boïes, qui offraient de lui livrer les triumvirs qu'ils avaient enlevés par ruse au siége de Mutine : Annibal leur conseilla de les garder comme otages et de s'en servir à retirer, s'ils pouvaient, leurs anciens otages des mains de la république[2]. Quant à Scipion, dès qu'il vit Annibal s'approcher, il quitta la plaine de Placentia; et pour se mettre à l'abri de la cavalerie numide, que la journée du Tésin lui avait appris à redouter, il alla se retrancher au delà de la Trébie, sur les hauteurs qui bordent cette rivière. L'armée carthaginoise plaça son camp près de l'autre rive,

Le territoire des Anamans était donc le théâtre de la

1. Πολλοὺς μὲν ἀπέκτειναν, οὐκ ὀλίγους δὲ κατετραυμάτισαν· τέλος δὲ τὰς κεφαλὰς ἀποτεμόντες τῶν τεθνεώτων, ἀπεχώρουν πρὸς τοὺς Καρχηδονίους. Polyb., III, 67.

2. Id., ibid. — Liv., XXI, 48.

guerre et devait l'être longtemps; car Scipion, renfermé 218
dans ses palissades et sourd aux provocations d'Annibal, refusait obstinément de combattre. Pressés tout à la fois par les deux armées, les Anamans, voulant éviter de plus grands ravages, prétendaient garder la neutralité : c'était tout ce que demandaient les Romains; mais Annibal avait droit d'exiger davantage. « Je ne suis venu que sur « vos sollicitations, leur disait-il avec colère; c'est pour « délivrer la Gaule que j'ai traversé les Alpes[1]. » Irrité de leur inaction, et ayant d'ailleurs épuisé ses provisions de bouche, il fit durement saccager le pays entre la Trébie et le Pô. Irrités à leur tour, ces peuples offrirent au consul de se déclarer hautement pour lui, s'il arrêtait par sa cavalerie les déprédations des fourrageurs numides; ils se plaignirent même que leurs maux actuels, ils les devaient à leur prédilection marquée pour la cause romaine : « Punis de notre attachement à la république, disaient-ils, nous avons droit de réclamer que la république nous protége[2]. »

Scipion, instruit à se défier de l'attachement des Gaulois, laissa les Numides dévaster tranquillement leurs terres; mais le second consul Sempronius, jaloux et présomptueux, tandis que son collègue était retenu sous sa tente par les souffrances de sa blessure, envoya une forte division au delà de la Trébie charger quelques escadrons de fourrageurs qui battaient la campagne, et les chassa sans beaucoup de peine. Ce léger avantage l'enorgueillit outre mesure. Il ne rêva plus qu'une grande bataille et la défaite complète d'Annibal, qui, de son côté, s'empressa

1. A Gallis accitum se venisse ad liberandos eos, dictitans. Liv., XXI, 52. — Polyb., III, 67.

2. Auxilium Romanorum terræ ob nimiam cultorum fidem in Romanos laboranti, orant. Liv., XXI, 52.

218 de faire naître une occasion qu'il désirait encore plus vivement : rien ne fut si aisé au Carthaginois que d'attirer son ennemi dans le piége. Sempronius passa la Trébie avec trente-huit mille Romains ou Latins et une division de Cénomans ; Annibal comptait dans son armée quatre mille Gaulois auxiliaires, ce qui portait ses forces à trente mille hommes, cavalerie et infanterie. De part et d'autre, les Gaulois combattirent avec acharnement ; mais tandis que la cavalerie romaine fuyait à toute bride devant les Numides, Annibal, ayant dirigé tous ses éléphants réunis contre la division cénomane, l'écrasa et la mit en déroute. Les auxiliaires cisalpins lui rendirent d'importants services dans cette journée, prélude de ses deux grands triomphes ; et lorsqu'il fit compter ses morts, il trouva que la presque totalité appartenait aux rangs de ces braves alliés[1].

217 La fortune d'Annibal était dès lors consolidée ; plus de soixante mille Boïes, Insubres et Ligures accoururent, en peu de jours, sous ses drapeaux, et portèrent ses forces à quatre-vingt-dix mille hommes[2]. Avec une telle disproportion entre le noyau de l'armée punique et ses auxiliaires, Annibal n'était plus en réalité qu'un chef de Gaulois ; et si, dans les instants critiques, il n'eut pas à se repentir de sa nouvelle situation, plus d'une fois pourtant il en maudit avec amertume les inconvénients. Rien n'égalait, dans les hasards du champ de bataille, l'audace et le dévouement du soldat gaulois ; mais, sous la tente, il n'avait ni l'habitude ni le goût de la subordination militaire. La hauteur des conceptions d'Annibal surpassait

1. Συνέβαινε γὰρ ὀλίγους μὲν τῶν Ἰβήρων καὶ Λιβύων, τοὺς δὲ πλείου ἀπολωλέναι τῶν Κελτῶν. Polyb., III, 74. — Liv., XXI, 52.

2. Liv., XXI, 38.

son intelligence; il ne comprenait la guerre que telle qu'il 217
la faisait lui-même, comme un brigandage hardi, rapide, dont le moment présent recueillait tout le fruit. Il aurait voulu marcher sur Rome immédiatement, ou du moins aller passer l'hiver dans quelqu'une des provinces alliées ou sujettes de la république, en Étrurie ou en Ombrie, pour y vivre à discrétion dans le pillage et la licence. Annibal essayait-il de représenter qu'il fallait ménager ces provinces, afin de les gagner à la cause commune, les Cisalpins éclataient en murmures; les combinaisons de la prudence et du génie ne paraissaient à leurs yeux qu'un vil prétexte pour les frustrer d'avantages qui leur étaient légitimement dévolus. Contraint de céder, Annibal se mit en route pour l'Étrurie, avant que l'hiver fût tout à fait achevé. Mais des froids rigoureux et un ouragan terrible l'arrêtèrent dans les défilés de l'Apennin[1]. Il revint sur ses pas, bien décidé à braver le mécontentement des Gaulois, et mit le blocus devant Placentia, où s'étaient renfermés en partie les débris de l'armée de Scipion.

Son retour porta au degré le plus extrême l'exaspération des Cisalpins; ils l'accusèrent d'aspirer à la conquête de leur pays; et, au milieu même de son camp, des complots s'ourdirent contre sa vie[2]. Il n'y échappa que par les précautions sans nombre que lui suggérait un esprit inépuisable en ruses. Une de ces précautions, s'il faut en croire les historiens, était de changer fréquemment de coiffure et de vêtement[3], paraissant tantôt sous le costume d'un jeune homme, tantôt sous celui d'un homme mûr ou d'un vieillard; et par ces travestissements subits et

1. Liv., XXII, 1. — Oros., IV, 14.
2. Petitus sæpe principum insidiis. Liv., XXII, 1. — Polyb., III, 78.
3. Mutando nunc vestem, nunc tegumenta capitis. Liv., XXII, 1. — Polyb., III, 78.

217 multipliés, ou il se rendait méconnaissable, ou du moins il imprimait à ses grossiers ennemis une sorte de terreur superstitieuse[1]. Étant parvenu ainsi à gagner du temps, dès qu'il vit la saison un peu favorable, il se mit en marche pour Arétium, où le consul Flaminius avait rassemblé une forte armée.

Deux chemins conduisaient de l'Apennin dans le voisinage d'Arétium : le plus fréquenté, qui était aussi le plus long, traversait des défilés dont les Romains étaient maîtres; l'autre, à peine frayé, passait par des marais que le débordement de l'Arno rendait alors presque impraticables. C'était ce dernier qu'Annibal avait choisi, parce qu'il était le plus court, et que l'ennemi ne songeait pas à le lui disputer. A son départ, les troupes gauloises l'avaient suivi avec acclamation, mais cette joie fut courte; à peine virent-elles la route où il s'engageait, qu'elles se mutinèrent et voulurent l'abandonner: ce ne fut qu'avec la plus grande peine, et presque par force, qu'il les entraîna avec lui dans ces marais. Une fois engagées, Annibal leur assigna pour la marche le poste le plus pénible et le plus dangereux. L'infanterie africaine et espagnole forma l'avant-garde; la cavalerie numide l'arrière-garde, et les Cisalpins le corps de bataille[2]. L'avant-garde, foulant un terrain encore ferme, quoiqu'elle enfonçât quelquefois jusqu'à mi-corps dans la vase et dans l'eau, suivait pourtant ses enseignes avec assez d'ordre; mais lorsque les Gaulois arrivaient, ils ne trou-

1. Αὐτὸν οἱ Κελτοὶ..., πρεσβύτην ὁρῶντες, εἶτα νέον, εἶτα μεσαιπόλιον, καὶ συνεχῶς ἕτερον ἐξ ἑτέρου, θαυμάζοντες, ἐδόκουν θειοτέρας φύσεως λαχεῖν. App., Bell. Annib., 6.

2. Primos ire (Hispanos et Afros) jussit; sequi Gallos, ut id agminis medium esset; novissimos ire equites : Magonem inde cum expeditis Numidis cogere agmen. Liv., XXII, 2.

vaient plus sous leurs pieds qu'un sol amolli et glissant, 217
d'où ils ne pouvaient se relever s'ils venaient à tomber. Essayaient-ils de marcher sur les côtés de la route, ils s'abîmaient dans les gouffres et les fondrières. Plusieurs tentèrent de rétrograder, mais la cavalerie leur barrait le passage et les poursuivait sur les flancs de l'armée. On en vit alors un grand nombre, s'abandonnant au désespoir, se coucher sur les cadavres amoncelés des hommes et des chevaux, ou sur les bagages jetés çà et là, et s'y laisser mourir d'accablement. Durant quatre jours et trois nuits, l'armée chemina dans ces marais, sans prendre ni repos ni sommeil. Quoique les souffrances des Africains et des Espagnols ne fussent point comparables à celles des Gaulois, elles ne laissèrent pas d'être très-vives ; la fatigue des veilles et les exhalaisons malsaines causèrent à Annibal la perte d'un œil. Malgré tout, dès qu'on eut touché la terre ferme, dès que les tours d'Arétium parurent dans le lointain, oubliant leur colère et leurs maux, les Gaulois furent les premiers à crier aux armes [1].

Annibal attira son ennemi dans une plaine triangulaire, resserrée d'un côté par les montagnes de Cortone, d'un autre par le lac Thrasymène, au fond par des collines. On entrait dans ce triangle par une étroite chaussée, non loin de laquelle Annibal avait caché un corps de Numides ; le reste de son armée était rangé en cercle sur les hauteurs qui cernaient la plaine. A peine l'arrière-garde romaine eut-elle dépassé la chaussée, que les Numides, accourant à toute bride, s'en emparèrent et attaquèrent Flaminius en queue, tandis qu'Annibal l'enveloppait de face et sur les flancs. Ce fut une boucherie horrible. Cependant, autour du consul, le combat se

1. Polyb., III, 79. — Liv., XXII, 2. — Oros., IV, 15.

217 soutenait depuis trois heures, lorsqu'un cavalier insubrien, nommé Ducar[1], remarqua le général romain, qu'il connaissait de vue. « Voilà, cria-t-il à ses compa-« triotes, voilà l'homme qui a égorgé nos armées, ravagé « nos champs et nos villes; c'est une victime que j'im-« mole à nos frères assassinés[2]. » En disant ces mots, Ducar s'élance à bride abattue, culbute tout sur son passage, frappe de son gais l'écuyer du consul, qui s'était jeté en avant pour le couvrir de son corps, puis le consul lui-même, qu'il perce de part en part, le renverse à terre, et saute de cheval pour lui couper la tête ou pour le dépouiller. Les Romains accourent; mais les Gaulois sont là pour leur faire face, ils les repoussent et complètent la déroute. Les Romains laissèrent sur la place quinze mille morts; du côté d'Annibal, la perte ne fut que de quinze cents hommes, presque tous Gaulois[3]. En reconnaissance de ces services signalés, les Carthaginois abandonnèrent aux Cisalpins la plus grande partie du butin trouvé dans le camp de Flaminius[4].

Du champ de bataille de Thrasymène, Annibal passa dans l'Italie méridionale, et livra une troisième bataille aux Romains, près du village de Cannes, sur les bords du fleuve Aufide, aujourd'hui l'Offanto. Il avait alors sous ses drapeaux quarante mille hommes d'infanterie et dix mille de cavalerie, et sur ces cinquante mille combattants, au moins trente mille Gaulois. Dans l'ordre de bataille, il plaça leur cavalerie à l'aile droite, et au centre leur infan-

1. Ducarius. — Liv., XXII, 6. — Sil. Ital., V, v. 645.

2. Consul en hic est, inquit popularibus suis, qui legiones nostras cecidit agrosque et urbem est depopulatus. Jam ego hanc victimam Manibus peremptorum fæde civium dabo. Liv., XXII, 6.

3. Οἱ μὲν γὰρ πάντες εἰς χιλίους καὶ πεντακοσίους ἔπεσον, ὧν ἦσαν οἱ πλείους Κελτοί. Polyb., III, 85.

4. App., Bell. Annib., 6.

terie, qu'il réunit à l'infanterie espagnole, et qu'il com- 217
manda lui-même en personne; les fantassins gaulois, comme ils le pratiquaient dans les occasions où ils étaient décidés à vaincre ou à mourir, jetèrent bas leur tunique et leur saie, et combattirent nus de la ceinture en haut, armés de leurs sabres longs et sans pointe[1]. Ce furent eux qui engagèrent l'action; leur cavalerie et celle des Numides la terminèrent. On sait combien le carnage fut horrible dans cette bataille célèbre, la plus glorieuse des victoires d'Annibal, la plus désastreuse des défaites de Rome. Lorsque le général carthaginois, ému de pitié, criait à ses soldats « d'arrêter, d'épargner les vaincus, » sans doute que les Gaulois, acharnés à la destruction de leurs mortels ennemis, portaient dans cette tuerie plus que l'irritation ordinaire des guerres, la satisfaction d'une vengeance ardemment souhaitée et longtemps différée. Soixante-dix mille Romains y périrent; la perte, du côté des vainqueurs, fut de cinq mille cinq cents, sur lesquels quatre mille Gaulois[2].

Des soixante mille Cisalpins qu'Annibal avait comptés autour de lui après le combat de la Trébie, vingt-cinq mille seulement demeuraient; les batailles, les maladies, surtout la fatale traversée des marais de l'Étrurie, avaient absorbé tout le reste; car jusqu'alors ils avaient porté presque sans partage le poids de la guerre. La victoire de Cannes amena aux Cathaginois d'autres auxiliaires; une multitude d'hommes de la Campanie, de la Lucanie, du Brutium, de l'Apulie, remplit son camp; mais ce n'était pas là cette race belliqueuse qu'il recrutait

1. Gallis prælongi ac sine mucronibus gladii. Liv., XXII, 46. Super umbilicum erant nudi. Id., ibid.

2. Τῶν δὲ Ἀννίβου, Κελτοὶ μὲν ἔπεσον εἰς τετρακισχιλίους· Ἴβηρες δὲ καὶ Λίβυες εἰς χιλίους καὶ πεντακοσίους. Polyb., III, 117. — Liv., 45, 50.

217 naguère sur les rives du Pô. Cannes fut le terme de ses succès; et certes la faute n'en doit point être imputée à son génie, plus admirable encore dans les revers que dans la bonne fortune : son armée seule avait changé. Depuis deux mille ans, l'histoire l'accuse avec amertume de son inaction après la bataille de l'Aufide et de son séjour à Capoue; peut-être lui reprocherait-elle plus justement de s'être éloigné du nord de l'Italie, et d'avoir laissé couper ses communications avec les soldats qui vainquirent sous lui à Thrasymène et à Cannes.

216 Rome sentit la faute d'Annibal, elle se hâta d'en profiter. Deux armées échelonnées, l'une au nord, l'autre au midi, interceptèrent la route entre la Cisalpine et la Grande-Grèce. Celle du nord, par ses incursions ou par son attitude menaçante, occupa les Gaulois dans leurs foyers, tandis que la seconde faisait face aux Carthaginois. L'année qui suivit la bataille de Cannes, vingt-cinq mille hommes détachés des légions du nord sous le commandement du préteur L. Posthumius, s'étant aventurés imprudemment sur le territoire boïen, y périrent tous avec leur chef. Quoique le récit de cette catastrophe renferme quelques circonstances que l'on pourrait raisonnablement mettre en doute, nous le donnerons cependant ici tel que les historiens romains nous l'ont laissé. Posthumius, pour pénétrer au cœur du pays boïen, devait traverser une forêt dont nous ne connaissons pas bien la position : cette forêt était appelée par les Gaulois *Lithann*[1], c'est-à-dire la grande, et par les Romains *Litana*. Les Boïes s'y placèrent en embuscade, et imaginèrent de scier les arbres sur pied, jusqu'à une certaine distance de chaque côté de la route, de manière qu'ils restassent

1. *Leithann* (gael.), *Leadan* (corn.), *Ledan* (armor.).

encore debout, mais qu'une légère impulsion suffît pour 216
les renverser. Quand ils virent les soldats ennemis bien engagés dans la route, qui d'ailleurs était étroite et embarrassée, ils donnèrent l'impulsion aux arbres les plus éloignés du chemin, et, l'ébranlement se communiquant de proche en proche, la forêt s'abattit à droite et à gauche : hommes et chevaux tombèrent écrasés [1]; ce qui échappa périt sous les sabres gaulois. Posthumius vendit chèrement sa vie; mais enfin il fut tué et dépouillé. Sa tête et son armure furent portées en grande pompe par les Boïes dans le temple le plus révéré de leur nation; et son crâne, nettoyé et entouré d'or, servit de coupe au grand prêtre et aux desservants de l'autel dans les solennités religieuses [2]. Ce que les Gaulois prisaient bien autant que la victoire, ce fut le butin immense qu'elle leur procura; car, à l'exception des chevaux et du bétail, écrasés en presque totalité par la chute des arbres, tout le reste était intact et facile à retrouver : il suffisait de suivre les files de l'armée ensevelie sous un immense abatis.

Cette année, la superstition romaine et la superstition 215
gauloise se trouvèrent comme en présence; et certes, dans cette comparaison, la superstition gauloise ne se montra pas la plus inhumaine. Tandis que les Boïes vouaient à leurs dieux le crâne d'un général ennemi tué les armes à la main, les Romains, pour la seconde fois, tiraient des cachots deux Gaulois désarmés, et les enterraient vivants sur la place du marché aux bœufs [3].

1. Tum extremas arborum succisarum impellunt, quæ alia in aliam instabilem per se ac male hærentem incidentes, ancipiti strage, arma, viros, equos obruerunt. Liv., XXIII, 24. — Frontin., Stratag., I, 6.

2. Purgato inde capite, ut mos iis est, calvam auro cælavere; idque sacrum vas iis erat, quo solemnibus libarent, poculumque idem sacerdoti esset ac templi antistitibus. Liv., XXIII, 24.

3. Ex fatalibus libris sacrificia facta; inter quæ Gallus et Galla, Græ-

207 Cependant Annibal, confiné dans le midi de l'Italie, essaya par un coup hardi de ramener la guerre vers le nord, et de rétablir ses communications avec la Cisalpine. Il envoya l'ordre à son frère Asdrubal, qui commandait en Espagne les forces puniques, de passer les Pyrénées et de marcher droit en Italie par la route qu'il avait frayée, il y avait alors près de douze ans. Asdrubal reçut dans la Gaule un accueil tout à fait bienveillant; plusieurs nations, entre autres celle des Arvernes, lui fournirent des secours [1]. Les sauvages habitants des Alpes eux-mêmes ne mirent aucun obstacle à son passage, rassurés qu'ils étaient sur les intentions des Carthaginois, et habitués, depuis le commencement de la guerre, à voir des bandes d'hommes armés traverser continuellement leurs vallées. En deux mois, Asdrubal avait franchi les Pyrénées et les Alpes; il entra dans la Cisalpine, à la tête de cinquante-deux mille combattants, Espagnols et Gaulois transalpins : huit mille Ligures et un plus grand nombre de Gaulois cisalpins se réunirent aussitôt à lui. La prodigieuse rapidité de sa marche avait mis la république en défaut: les légions du nord étaient hors d'état de lui résister; et s'il eût gagné immédiatement l'Italie centrale pour opérer sa jonction avec Annibal, Carthage aurait réparé en peu de jours tout ce qu'elle avait perdu depuis la journée de Cannes. Mais Asdrubal, par une suite fatale de fautes et de malheurs, précipita la ruine de son frère et la sienne. D'abord il perdit un temps irréparable au siége de Placentia. La résistance prolongée de cette co-

cus et Græca, in foro boario sub terra vivi demissi sunt in locum saxo conseptum. Liv., XXII, 57. — Plut., Quæst. Rom., 33.

1. Non enim receperunt modo Arverni eum, deincepsque aliæ Gallicæ atque Alpinæ gentes; sed etiam secutæ sunt ad bellum. Liv., XXVII, 39. — App., Bell. Annib., 6. — Sil. Ital., XV, v. 496 et seqq.

lonie ayant permis aux Romains de réunir des forces, le 207
consul Livius Salinator vint se poster dans l'Ombrie, sur les rives du fleuve Métaure, aujourd'hui le Métro, tandis que Claudius Néron, l'autre consul, alla tenir Annibal en échec dans le Brutium, avec une armée de quarante-deux mille hommes. Asdrubal sentit sa faute, et voulut la réparer; malheureusement il était trop tard. Comme le plan de son frère était de transporter le théâtre de la guerre en Ombrie, afin de s'appuyer sur la Cisalpine, il lui écrivit de se mettre en marche, que lui-même s'avançait à sa rencontre; mais ayant négligé de prendre toutes les précautions nécessaires pour lui faire tenir cette dépêche, elle fut interceptée, et le consul Néron connut le secret d'où dépendait le salut des Carthaginois [1].

Il conçut alors un projet hardi qui eût fait honneur à Annibal. Prenant avec lui sept mille hommes d'élite, il part de son camp dans le plus grand mystère, et après six jours de marche forcée il arrive sur les bords du Métaure, au camp de son collègue Livius; ses soldats sont reçus de nuit sous les tentes de leurs compagnons; et rien n'est changé à l'enceinte des retranchements, de peur qu'Asdrubal, soupçonnant l'arrivée de Néron, ne refuse le combat; les consuls conviennent qu'on le livrera le lendemain. Le lendemain aussi Asdrubal, qui venait d'arriver, se proposait d'offrir la bataille; mais, accoutumé à faire la guerre aux Romains, il observe que la trompette sonne deux fois dans leur camp : il en conclut que les deux consuls sont réunis, qu'Annibal a éprouvé une grande défaite ou que sa lettre a été interceptée et leur plan déconcerté. N'osant livrer bataille en de telles circonstances, il fait retraite à la hâte, en remontant la

1. Liv., XXVII, 41, 42, 43.

207 rive du fleuve; la nuit survient, ses guides le trompent et l'abandonnent, et ses soldats, marchant au hasard, s'égarent et se dispersent. Au point du jour, comme il faisait sonder la rivière pour trouver un gué, il aperçoit les enseignes romaines qui s'avançaient en bon ordre sur sa trace. Réduit à la nécessité d'accepter le combat, il fait ranger son armée, et, afin d'intimider l'ennemi, dit un historien, il oppose une division gauloise à Néron et à sa troupe d'élite [1].

Pendant les préparatifs des deux armées la matinée s'écoula, et une chaleur accablante vint enlever aux soldats d'Asdrubal le peu de forces que leur avaient laissées les veilles, la fatigue et la soif [2]; il manquait d'ailleurs plusieurs corps qui s'étaient égarés durant la nuit, et une multitude de traîneurs restés sur les routes. Aussi le combat ne fut pas long à se décider; les Espagnols et les Ligures plièrent les premiers; Néron, sans beaucoup de résistance, culbuta aussi l'armée gauloise [3]. Ce furent les représailles de Cannes: cinquante-cinq mille hommes des rangs d'Asdrubal, tués ou blessés, restèrent sur le champ de bataille avec leur général; six mille furent pris; les Romains ne perdirent que huit mille des leurs [4]. Asdrubal, dans cette journée désastreuse, déploya un courage digne de sa famille; quatre fois il rallia ses troupes

1. Adversus Claudium Gallos opponit, haud tantum eis fidens quantum ab hoste timeri eos credebat. Liv., XXVII, 48.

2. Jam diei medium erat, sitisque et calor hiantes cædendos capiendosque affatim præbebat. Id., ibid.

3. Ad Gallos jam cædes pervenerat : ibi minimum certaminis fuit. Id., ibid.

4. Liv., XXVII, 49. — Oros., IV, 18. — Selon Polybe, la perte des Carthaginois ne monta qu'à dix mille hommes, et celle des Romains qu'à deux mille.

débandées, et quatre fois il fut abandonné : ayant enfin 207
perdu toute espérance, il se jeta sur une cohorte romaine, et tomba percé de coups. Vers la fin de la bataille arriva, du côté du camp romain, un corps de Cisalpins égarés pendant la nuit; Livius ordonna de les épargner, tant il était rassasié de carnage : « Laissez-en vivre quelques-« uns, dit-il à ses soldats, afin qu'ils annoncent eux-« mêmes leur défaite, et qu'ils rendent témoignage de « notre valeur[1]. » Pourtant, à la prise du camp d'Asdrubal, les vainqueurs égorgèrent un grand nombre de Gaulois que la fatigue avait retenus dans leurs tentes, ou qui, appesantis par l'ivresse, s'étaient endormis sur la paille et sur la litière de leurs chevaux[2]. La vente des captifs rapporta au trésor public plus de trois cents talents[3].

La nuit même qui suivit la bataille du Métaure, Néron reprit sa marche, et retourna dans son camp du Brutium avec autant de célérité qu'il en était venu. Se réservant la jouissance de porter lui-même à son ennemi la confirmation d'un désastre que celui-ci n'aurait encore appris que par de vagues rumeurs, il avait fait couper et embaumer soigneusement la tête de l'infortuné Asdrubal. C'était là la missive que sa cruauté ingénieuse imaginait d'envoyer à un frère. Arrivé en vue des retranchements puniques, il l'y fit jeter. Cette tête n'était pas tellement défigurée qu'Annibal ne la reconnût aussitôt. Les premières larmes de ce grand homme furent pour son pays. « O Carthage! « s'écria-t-il, malheureuse Carthage! je succombe sous le « poids de tes maux. » L'avenir de cette guerre et le sien

1. Supersint aliqui nuncii et hostium cladis et nostræ virtutis. Liv., XXVII, 49.

2. Πολλοὺς τῶν Κελτῶν, ἐν ταῖς στιβάσι κοιμωμένους, διὰ τὴν μέθην, κατέκοπτον ἱερείων τρόπον. Polyb., XI, 3.

3. Πλείω τῶν τριακοσίων ταλάντων. Id., ibid. (1,650,000 fr.)

207 se montraient à ses yeux sous les plus sombres couleurs; il voyait la Gaule cisalpine découragée mettre bas les armes, et lui-même, privé de tout secours, n'ayant plus qu'à périr ou à quitter honteusement l'Italie. Telles sont aussi les pensées que lui prête un célèbre poëte romain, dans une ode consacrée à la gloire de Claudius Néron : « Je n'adresserai plus au delà des mers des messages « superbes; la mort d'Asdrubal a tué toute notre espé- « rance, elle a tué la fortune de Carthage [1] ! »

Cependant Carthage ne renonça pas à ses projets sur le nord de l'Italie, avant d'avoir essayé une troisième expédition. Magon, frère d'Asdrubal et d'Annibal, à la tête de quatorze mille hommes, vint débarquer au port de Gênes, dans la Ligurie italienne. Dès que le bruit de son débarquement se fut répandu, il vit accourir autour de lui des bandes nombreuses de Gaulois [2] qui fuyaient les dévastations des Romains; car, depuis la bataille du Métaure, une armée romaine campait au sein de la Cispadane, brûlant et saccageant tout dans ses courses. Mais quelques milliers de volontaires isolés ne pouvaient suffire au général carthaginois, il lui fallait la coopération franche et entière des nations elles-mêmes; il voulait qu'elles s'armassent en masse pour le seconder dans ce grand et dernier effort.

Ayant donc convoqué près de lui à Gênes les principaux chefs gaulois, il leur parla en ces termes : « Je viens pour « vous rendre la liberté, vous le voyez, car je vous amène

1. Carthagini jam non ego nuncios
Mittam superbos. Occidit, occidit
Spes omnis et fortuna nostri
Nominis, Asdrubale interempto.
HORAT., Od., IV, 4.

2. Crescebat exercitus in dies, ad famam nominis ejus Gallis undique confluentibus. LIV., XXVIII, 46.

« des secours; toutefois le succès dépend de vous. Vous 207
« savez assez qu'une armée romaine dévaste maintenant
« votre territoire, et qu'une autre armée vous observe,
« campée en Étrurie; c'est à vous de décider combien
« d'armées et de généraux vous voulez opposer à deux
« généraux et à deux armées romaines[1]. » Ceux-ci répondirent « que leur bonne volonté n'était pas équivoque;
« mais que ces deux armées romaines dont parlait Magon
« étaient précisément ce qui les forçait à ne rien préci-
« piter; qu'ils devaient à leurs compatriotes, à leurs
« propres familles, de ne point aggraver imprudemment
« leur situation déjà si misérable. Demande-nous, ô
« Magon! ajoutèrent-ils, des secours qui ne compromet-
« tent pas notre sûreté, tu les trouveras chez nous. Les
« motifs qui nous lient les mains ne peuvent point ar-
« rêter les Ligures, dont le territoire n'est pas occupé.
« Il leur est libre de prendre ouvertement tel parti qu'ils
« jugent convenable; il est même juste qu'ils mettent
« toute leur jeunesse sous les armes[2]. »

Les Ligures ne refusèrent pas; seulement ils demandèrent deux mois pour faire leurs levées. Quant aux chefs gaulois, malgré leur refus apparent, ils laissèrent Magon recruter des hommes dans leurs campagnes, et lui firent 205
passer secrètement en Ligurie des armes et des vivres[3]. En peu de temps le Carthaginois se vit à la tête d'une armée

1. Multa millia ipsis etiam armanda esse, ut duobus ducibus, duobus exercitibus romanis resistatur. Liv., XXIX, 30.

2. Ea ab Gallis desideraret quibus occulte adjuvari posset : Liguribus libera consilia esse : illos armare juventutem, et capessere pro parte bellum æquum esse. Liv., XXIX, 5.

3. Mago milites... clam per agros eorum mercede conducere : commeatus quoque omnis generis occulte ad eum a gallicis populis mittebantur. Id., ibid.

205 considérable, et entra pour lors dans la Gaule. Là, pendant deux ans, il tint tête à deux armées romaines, mais sans pouvoir jamais opérer sa jonction avec Annibal; vaincu enfin dans une grande bataille sur les terres des
203 Insubres, et blessé à la cuisse, il se fit transporter à Gênes, où les débris de son armée commencèrent à se rallier. Sur ces entrefaites, des députés arrivèrent de Carthage, avec ordre de le ramener en Afrique[1]. Son frère aussi, rappelé par le sénat carthaginois, fut contraint de s'embarquer à l'autre extrémité de l'Italie. Les soldats gaulois et ligures, qui avaient servi fidèlement Annibal pendant
200 dix-sept ans, ne l'abandonnèrent point dans ses jours de revers : réunis à ceux de leurs compatriotes qui avaient suivi Magon, ils formaient encore le tiers de l'armée punique à Zama[2], dans la journée célèbre qui termina cette longue guerre à l'avantage des Romains, et fit voir le génie d'Annibal humilié devant la fortune de Scipion. L'acharnement avec lequel les Gaulois combattirent a été signalé par les historiens : « Ils se montrèrent, dit Tite-« Live, enflammés de cette haine contre le peuple romain « particulière à leur race[3]. »

1. Liv., xxix, 5.

2. Τὸ τρίτον τῆς στρατίας, Κελτοὶ καὶ Αἴγυες. App., Bell. Pun., 50.

3. Galli proprio atque insito in Romanos odio incenduntur. Liv., xxx, 33.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Dernières guerres des Gaulois cisalpins. Mouvement national de toutes les tribus circumpadanes; conduites par le Carthaginois Amilcar, elles brûlent Placentia; elles sont défaites. — La guerre se continue avec des succès divers.— Trahison des Cénomans; désastre de l'armée transpadane.— Nouveaux efforts de la nation boïenne; elle est vaincue. — Cruauté du consul Quintius Flamininus. — Les débris de la nation boïenne se retirent sur les bords du Danube.— Brigandages des Romains dans les Alpes, et ambassade du roi Cincibil.— Des émigrés transalpins veulent s'établir dans la Vénétie; ils sont chassés. — La république romaine déclare que l'Italie est fermée aux Gaulois.

201 — 170.

Magon, en partant pour l'Afrique, avait laissé dans la 201
Cispadane un de ses officiers, nommé Amilcar, guerrier expérimenté, qui s'était attiré la confiance et l'amitié des Gaulois durant les dernières expéditions carthaginoises[1]. Reçu par eux comme un frère, et admis dans leurs conseils, Amilcar les aidait des lumières de son expérience. Il les encourageait chaudement à ne point déposer les armes, soit qu'il s'attendît à voir bientôt les hostilités se rallumer entre Rome et Carthage, et qu'il eût mission de tenir les Gaulois en haleine; soit plutôt qu'il n'envisageât que l'intérêt du pays où il trouvait l'hospitalité, et que, ennemi implacable de Rome, il préférât une vie dure et agitée parmi des ennemis de Rome à la paix déshonorante que sa patrie venait de subir. A peine le sénat avait-il été

1. In iis locis de Asdrubalis exercitu substiterat. Liv., XXXI, 10.

201 débarrassé de la guerre punique, qu'il s'était hâté de renouer ses intrigues auprès des nations cisalpines, surtout auprès des Cénomans. Déjà il était parvenu à détacher de la confédération quelques tribus liguriennes[1]; mais la prudence et l'activité d'Amilcar déjouèrent ces menées; il pressa les Gaulois de recommencer la guerre avant que ces défections les eussent affaiblis, et entraîna même la jeunesse cénomane à prendre les armes malgré ses chefs. La république alarmée sollicita son extradition, les Gaulois la refusèrent. Elle s'adressa avec menace au sénat de Carthage; mais le sénat de Carthage protesta qu'Amilcar n'était point son agent, qu'il n'était même plus son sujet; et il fallut que Rome se contentât de ces raisons bonnes ou mauvaises[2]. Quant aux Cisalpins, elle fit contre eux de grands préparatifs d'armes.

L'ouverture des hostilités ne lui fut point heureuse; deux légions et quatre cohortes supplémentaires, entrées par l'Ombrie sur le territoire boïen, pénétrèrent d'abord assez paisiblement jusqu'au petit fort de Mutilum, où elles se cantonnèrent; mais, au bout de quelques jours, s'étant écartées dans la campagne pour couper les blés, elles furent surprises et enveloppées. Sept mille légionnaires, occupés aux travaux, périrent sur la place avec leur général, Caius Oppius[3]; le reste se sauva d'abord à Mutilum, et, dès la nuit suivante, regagna la frontière dans une déroute complète, sans chefs et sans bagages. Un des consuls, en station dans le voisinage, les réunit à son armée, fit quelques dégâts sur les terres boïennes, puis revint à Rome sans avoir rien exécuté de plus remar-

1. Cum Ingaunis Liguribus fœdus icit. Liv., XXXI, 2.

2. Id., XXXI, 11, 19.

3. Ad septem millia hominum palata per segetes sunt cæsa; inter quos ipse C. Oppius præfectus. Id., XXXI, 2.

quable[1]. Il fut remplacé dans son commandement par 201
le préteur L. Furius Purpuréo, qui se rendit avec cinq mille alliés latins au quartier d'hiver d'Ariminum.

Aux premiers jours du printemps, quarante mille con- 200
fédérés, Boïes, Insubres, Cénomans, Ligures, conduits par le Carthaginois Amilcar, assaillirent Placentia à l'improviste, la pillèrent, l'incendièrent, et, d'une population de six mille âmes, en laissèrent à peine deux mille sur des cendres et des ruines[2] : passant ensuite le Pô, ils se dirigèrent vers Crémone, à qui ils destinaient le même sort; mais les habitants, instruits du désastre des Placentins, avaient eu le temps de fermer leurs portes et de se préparer à la défense, décidés à vendre cher leur vie. Ils envoyèrent promptement un courrier au préteur Furius pour lui demander du secours. Contraint de refuser, Furius transmit au sénat la lettre des Crémonais, avec un tableau inquiétant de la situation et du péril où se trouvait la colonie. « De deux villes échappées à l'hor-« rible tempête de la guerre punique, écrivait-il, l'une « est pillée et saccagée, l'autre cernée par l'ennemi[3]. « Porter assistance aux malheureux Crémonais avec le « peu de troupes campées à Ariminum, ce serait sacri-« fier en pure perte de nouvelles victimes. La destruc-« tion d'une colonie romaine n'a déjà que trop enflé « l'orgueil des barbares, sans que j'aille l'accroître en-« core par la perte de mon armée[4]. » A la reception de

1. Qui nisi quod populatus est Boiorum fines, nihil quod esset memorabile aliud gessit. Liv., XXXI, 2.

2. Direpta urbe, ac per iram magna ex parte incensa, vix duobus millibus hominum inter incendia ruinasque relictis... Liv., XXXI, 10.

3. Duarum coloniarum, quæ ingentem illam tempestatem punici belli subterfugissent, alteram captam ac direptam ab hostibus, alteram oppugnari. Id., ibid.

4. Id., ibid.

200 cette dépêche, le sénat donna ordre à C. Aurélius, l'un des consuls, de se rendre sur-le-champ à Ariminum : quelques affaires retardèrent le départ du consul; mais ses légions se dirigèrent vers la Gaule à grandes journées.

Dès qu'elles furent arrivées, le préteur L. Furius se mit en route pour Crémone, et vint camper à cinq cents pas de l'armée des confédérés. Il avait une belle occasion de les battre par surprise, si, dès le même jour, il eût mené droit ses troupes attaquer leur camp; car les Gaulois, épars dans la campagne, n'avaient laissé à sa garde que des forces tout à fait insuffisantes. Furius voulut ménager ses soldats fatigués par une marche longue et précipitée, et il laissa aux Gaulois restés dans le camp le temps de sonner l'alarme. Les autres, avertis par leurs cris, eurent bientôt regagné les retranchements. Dès le lendemain, ils en sortirent en bon ordre pour présenter la bataille; Furius l'accepta sans balancer [1]. La charge des confédérés fut si impétueuse et si brusque, que les Romains purent à grand'peine ordonner leurs troupes. Réunissant tous leurs efforts sur un seul point, ils attaquèrent d'abord l'aile droite ennemie, qu'ils se flattaient d'écraser facilement; voyant qu'elle résistait, ils cherchèrent à la tourner, tandis que, par un mouvement pareil, leur aile droite essayait d'envelopper l'aile gauche. Aussitôt que Furius aperçut cette manœuvre, il fit avancer sa réserve, dont il se servit pour étendre son front de bataille; au même instant, il fit charger à droite et à gauche par sa cavalerie l'extrémité des ailes gauloises; et lui-même, à la tête d'un corps serré de fantassins, se

1. Galli clamore suorum ex agris revocati, omissa præda, quæ in manibus erat, castra repetivere; et postero die in aciem progressi : nec Romanus moram pugnandi fecit. Liv., XXXI, 21.

porta sur le centre pour essayer de le rompre. Le centre, 200
que le développement des ailes avait affaibli, fut enfoncé par l'infanterie romaine, les ailes par la cavalerie; les confédérés, culbutés de toutes parts, regagnèrent leur camp dans le plus grand désordre; les légions vinrent bientôt les y forcer. Le nombre des morts et des prisonniers gaulois fut de trente-cinq mille; quatre-vingts drapeaux et plus de deux cents chariots tout chargés de butin tombèrent entre les mains du vainqueur [1]. Le Carthaginois Amilcar et trois des principaux chefs cisalpins périrent en combattant [2]. Deux mille habitants de Placentia, réduits en servitude par les Gaulois, furent rendus à la liberté et renvoyés dans leur ville en ruine. Pour récompense de cette victoire, Furius obtint le triomphe, et porta au trésor public de Rome trois cent vingt mille livres pesant de cuivre, et cent soixante-dix mille d'argent [3]. Mais la joie des Romains fut de courte durée. 199
L'année suivante, le préteur Cn. Bébius Pamphilus, étant à
entré témérairement sur le territoire insubrien, tomba 197
dans une embuscade où il perdit six mille six cents hommes; ce qui le força d'évacuer aussitôt le pays [4]. Pendant le cours de l'année 198, le consul qui le remplaça se borna à faire rentrer dans leurs foyers les habitants de Placentia et de Crémone que les malheurs de la guerre avaient dispersés [5].

1. Cæsa et capta supra quinque et triginta millia, cum signis militaribus octoginta, carpentis gallicis, multa præda oneratis, plus ducentis. Liv., XXXI, 21.

2. Amilcar, dux pœnus, eo prælio cecidit et tres imperatores nobiles Gallorum. Id., ibid. — Oros., IV, 20.

3. La livre romaine équivalait à 10 onces 5 gros 40 grains métr.

4. Prope cum toto exercitu circumventus, supra sex millia et sexcentos milites amisit. Liv., XXXII, 7.

5. Id., XXXII, 25.

197 Cependant le sénat romain se préparait à frapper dans la Gaule des coups décisifs. Au printemps de l'année 197, il ordonna aux consuls C. Cornélius Céthégus et Q. Minucius Rufus de marcher tous deux en même temps vers le Pô. Le premier se dirigea droit sur l'Insubrie, où des troupes boïennes, insubriennes et cénomanes se réunissaient de nouveau; Minucius, longeant la Méditerranée, commença ses opérations par la Ligurie cispadane, qu'en peu de temps il parvint à subjuguer, ou du moins à détacher de l'alliance des Gaulois, tout entière, à l'exception de la tribu des Ilvates; il soumit, dit-on, quinze villes dont la population se montait en masse à vingt mille âmes [1]. De la Ligurie, le consul conduisit ses légions sur les terres boïennes. Céthégus, retranché dans une position avantageuse sur la rive gauche du Pô, attendait, pour risquer le combat, que son collègue, par une diversion sur la rive droite, obligeât les confédérés à partager leurs forces. En effet, dès que la nouvelle se répandit dans la Transpadane que le pays des Boïes était à feu et à sang, l'armée boïenne demanda à grands cris que les troupes coalisées l'aidassent d'abord à délivrer son territoire; les Insubres, de leur côté, soutinrent la même prétention : « Nous serions fous, répondirent-ils « aux Boïes, d'abandonner nos propres terres au pillage « pour aller défendre les vôtres [2]. » Mécontentes l'une de l'autre, les deux armées se séparèrent; les Boïes repassèrent le Pô; les Insubres, réunis aux Cénomans, allèrent prendre position dans le pays de ces derniers, sur la rive droite du Mincio; et le consul, les suivant de

1. XV oppida, hominum XX. M. esse dicebantur, quæ se dediderant. Liv., XXXII, 29.

2. Postulare Boii ut laborantibus opem universi ferrent; Insubres negare se sua deserturos. Liv., XXXII, 30.

loin, vint adosser son camp au même fleuve, environ cinq 197
mille pas au-dessous du leur.

C'était pour l'ennemi une bonne fortune que le théâtre de la guerre eût été transporté sur la terre des Cénomans, ces vieux instruments de l'ambition étrangère, si longtemps traîtres à leur propre race. Aussi se hâta-t-il d'envoyer des émissaires dans toutes les villes du pays, surtout à Brixia [1], où le conseil national des chefs et des vieillards s'était rassemblé. Gagnés par crainte ou par argent, les principaux chefs et les anciens protestèrent aux agents romains qu'ils étaient étrangers à tout ce qui s'était passé, et que, si la jeunesse avait pris les armes, c'était tout à fait sans leur aveu. Plusieurs même se rendirent au camp ennemi pour conférer avec le consul, qui les trouva dévoués à ses intérêts, mais incertains sur les moyens de le servir [2]. Céthégus voulut que, par leur autorité, ou à force d'argent, ils décidassent l'armée cénomane à passer immédiatement aux Romains, ou du moins à quitter le camp des Insubres; les entremetteurs de la trahison combattirent ce projet comme impraticable. Seulement, ils engagèrent leur parole que les troupes resteraient neutres pendant le prochain combat, et même tourneraient du côté des Romains, si l'occasion s'en présentait [3]. Ils entrèrent alors en pourparler avec les chefs de l'armée; en peu de jours, l'odieux complot fut consommé, et un traité

1. Mittendo in vicos Cenomanorum, Brixiamque, quod caput gentis erat... Liv., XXXII, 30.

2. Non ex auctoritate seniorum juventutem in armis esse, nec publico consilio Insubrium defectioni Cenomanos se adjunxisse. Id., ibid. (Cethegus), excitis ad se principibus, ibi agere ac moliri cœpit, ut... Id., ibid.

3. Data fides consuli est ut in acie aut quiescerent, aut si qua etiam occasio fuisset, adjuvarent Romanos. Id., ibid.

197 secret assura à l'ennemi, dans la bataille qui se préparait, la coopération active ou tout au moins passive des Cénomans. Bien que ces intrigues eussent été conduites avec un profond mystère, les Insubres en conçurent quelque soupçon [1], et, lorsque le jour de la bataille arriva, n'osant confier à de tels alliés une des ailes, de peur que leur trahison n'entraînât la déroute de toute l'armée, ils les placèrent à la réserve, derrière les enseignes. Mais cette précaution fut inutile. Au plus fort de la mêlée, les perfides, voyant l'armée insubrienne plier, la chargèrent tout à coup à dos, et occasionnèrent sa destruction totale.

Tandis que ces événements se passaient dans la Transpadane, Minucius avait d'abord dévasté les terres des Boïes par des incursions rapides; mais lorsque l'armée boïenne eut quitté le camp des coalisés pour venir défendre ses foyers, le consul s'était renfermé dans ses retranchements, attendant l'occasion de risquer une bataille décisive. Les Boïes la provoquaient avec ardeur, quand la nouvelle du combat du Mincio et de la défection des Cénomans vint ébranler leur confiance; bientôt même, le découragement gagnant, ils désertèrent leurs drapeaux, pour aller défendre chacun sa propriété et sa famille. L'armée consulaire se vit obligée de changer son plan de campagne [2]. Elle se remit à ravager les terres, à brûler les maisons, à forcer les villes. Clastidium fut livré aux flammes : les dévastations durèrent jusqu'au commencement de l'hiver; puis les consuls retournèrent à Rome, où ils triomphèrent, C. Céthégus des

1. Suberat tamen quædam suspicio. Liv., XXXII, 30.

2. Relicto duce castrisque, dissipati per vicos, sua ut quisque defendereut, rationem gerendi belli hosti mutarunt. Id., XXXII, 31.

Insubres et des Cénomans, Q. Minucius des Boïes. Le 197
premier versa au trésor deux cent trente-sept mille cinq cents livres pesant de cuivre [1], et soixante-dix-neuf mille pièces d'argent portant pour empreinte un char attelé de deux chevaux [2]; le second une quantité d'argent équivalente à cinquante-trois mille deux cents deniers, et deux cent cinquante-quatre mille as en monnaie de cuivre [3]. Mais ce qui fixait surtout les yeux de la foule, au triomphe de Céthégus, c'était une troupe de Crémonais et de Placentins, suivant le char du triomphateur, la tête couverte du bonnet, symbole de la liberté [4].

Autant les deux grandes nations gauloises montraient 196
de constance à défendre leur liberté, autant Rome mit d'acharnement à vouloir l'étouffer. Pendant l'année 196, comme pendant la précédente, les consuls furent employés tous deux dans la Cisalpine; leur choix même paraissait dicté par la circonstance. L'un d'eux, L. Furius Purpuréo, s'était distingué comme préteur dans une des dernières campagnes; l'autre, Claudius Marcellus, portait un nom de bon augure pour une guerre gauloise. Tandis que Furius se préparait à le suivre à petites journées, Marcellus, se portant directement sur la Transpadane, attaqua et défit l'armée insubrienne dans une bataille où, si les récits des historiens ne sont pas exagérés, elle perdit

1. La livre romaine est évaluée, comme nous l'avons dit plus haut, à 10 onc. 5 gr. 40 gr., ou 327 gram., 18.

2. C'était une monnaie romaine qui portait le nom de *bigati* (scil. nummi), et équivalait à un denier.

3. L'as valait à cette époque une once (as unclalis); le denier peut être évalué à 82 centimes.

4. Ceterum magis in se convertit oculos Cremonensium Placentinorumque colonorum turba pileatorum, currum sequentium. Liv., XXXIII, 23.

196 quarante mille hommes[1]. La forte ville de *Com* ou Comum, située à l'extrémité méridionale du lac Larius, et dont le nom signifiait *garde* ou *protection*[2], tomba en son pouvoir, ainsi que vingt-huit châteaux qui se rendirent[3]. Le consul revint ensuite sur ses pas pour faire tête aux Boïes, qui s'étaient rassemblés en nombre considérable. Mais le jour même de son arrivée, avant qu'il eût achevé les retranchements de son camp, assailli brusquement, il éprouva de grandes pertes, et, après un combat long et opiniâtre, laissa sur la place trois mille légionnaires, ainsi que plusieurs chefs de distinction[4]. Néanmoins il réussit à terminer les travaux, et, une fois retranché, il soutint avec assez de bonheur les assauts que les Gaulois lui livraient sans relâche. Telle était sa situation, lorsque son collègue Furius Purpuréo entra dans la partie du territoire boïen qui confine avec l'Ombrie et qu'on nommait la *tribu Sappinia*.

A cette nouvelle, les Boïes levèrent le siége du camp de Marcellus, et coururent sur la route que l'autre consul devait traverser, route boisée et propre aux embuscades militaires. Purpuréo approchait déjà du fort de Mutilum, lorsqu'ayant eu vent de quelque chose, il rétrograda; et comme il connaissait parfaitement le pays, par de longs détours en plaine, il réussit à rejoindre sans danger son collègue. Les deux consuls réunis dévastèrent un grand

1. In eo prælio supra XL millia hominum cæsa, Valerius Antius scribit. Liv., XXXIII, 36.

2. *Còm*, en langue gaelique, signifie sein, giron, et dans le sens figuré, garde, protection. — *Comas*, pouvoir; *comaraich*, protéger, etc. — *Comum* est aujourd'hui la ville de Côme.

3. Comum oppidum intra dies paucos captum; castella inde duodetriginta ad consulem defecerunt. Liv., XXXIII, 36.

4. Ad tria millia hominum... illustres viri aliquot in illo tumultuario prælio ceciderunt. Id., ibid.

nombre de villes fortifiées et non fortifiées, et Bononia, 193
capitale de tout le territoire [1]; partout où ils promenaient leurs ravages, les vieillards, les femmes, la population désarmée des campagnes, s'empressaient de faire acte apparent de soumission à la république romaine; mais toute la jeunesse, réfugiée en armes au fond des forêts, suivait leur marche, ne les perdant jamais de vue et épiant l'occasion favorable pour les surprendre et les envelopper [2]. Boïes et Romains traversèrent ainsi, en s'observant mutuellement, une grande partie de la Cispadane, et passèrent ensuite en Ligurie. A la fin, l'armée boïenne, désespérant de faire tomber dans le piége un général tel que L. Furius, accoutumé de longue main à ce genre de guerre, franchit le Pô, et se jeta sur les terres de quelques tribus liguriennes qui avaient fait leur paix avec Rome [3]. A son retour, elle longeait l'extrême frontière ligurienne, chargée de butin, lorsqu'elle rencontra l'armée des consuls. Le combat s'engagea plus brusquement et se soutint plus vivement que si les deux partis bien préparés eussent choisi le temps et le lieu à leur convenance. « On vit en « cette occasion, dit un historien latin, combien les « haines nationales ajoutent d'énergie au courage; plus « altérés de sang que désireux de victoire, les Romains « combattirent avec un tel acharnement qu'à peine lais-

1. Usque ad Felsinam oppidum populantes peragraverunt. Liv., XXXIII, 37. — Felsina était, comme on l'a vu plus haut, l'ancien nom de Bononia chez les Étrusques.

2. Boii fere omnes, præter juventutem, quæ prædandi causa in armis erat (tunc in devias silvas recesserat), in ditionem venerunt... Boii negligentius coactum agmen Romanorum quia ipsi procul abesse viderentur, improviso aggressuros se rati, per occultos saltus secuti sunt. Liv., XXXIII, 37.

3. Lævos, Libuosque quum pervastassent. Id., ibid.

196 « sèrent-ils échapper un Gaulois[1]. » Pour remercier les dieux de l'heureuse issue de la campagne, le sénat décréta trois jours de prières publiques. Le pillage de cette année valut au trésor public de Rome trois cent vingt mille livres d'airain, et deux cent trente-quatre mille pièces d'argent à l'empreinte d'un char attelé de deux chevaux.

195 La campagne de 195 s'ouvrit encore, pour les Romains, sous les auspices les plus favorables; le consul L. Valérius Flaccus battit l'armée boïenne, près de la forêt Litana, et lui tua huit mille hommes; mais ce fut là tout: Valérius perdit le reste de la saison à faire reconstruire
191 les maisons de Placentia et de Crémone[2]. Chargé, l'année suivante, en qualité de proconsul, des opérations militaires dans la Transpadane, il y montra plus d'activité. Une armée boïenne, sous la conduite d'un chef nommé Dorulac, était venue soulever les Insubres: Valérius attaqua, près de Médiolanum, leurs forces réunies, les défit, et leur tua dix mille hommes[3].

Rome employa contre la Cisalpine trois armées à la fois. Tandis qu'un proconsul tenait en respect la Transpadane, les deux consuls avec leurs légions occupaient la rive droite du Pô, ce qui fit monter à soixante-cinq mille hommes environ les troupes actives, sans préjudice des garnisons des places et des milices coloniales. De son côté, la courageuse nation boïenne épuisait toutes les ressources du patriotisme. Son chef suprême, que les annalistes latins appelaient Boïo-rix, transformant encore ici

1. Ibi quantam vim ad stimulandos animos ira haberet apparuit : nam ita cædis magis quam victoriæ avidi pugnarunt Romani, ut vix nuncium cladis hosti relinquerent. Liv., XXXIII, 37. — Oros., IV, 20. — Fasti Capitol.

2. Liv., XXXIV, 21, 42.

3. Id., XXXIV, 46. — Oros., IV, 20.

en nom propre un titre de commandement, son chef[1] 194
organisa l'armement de toute la population, et pourvut à la défense de la Cispadane, pendant que Dorulac faisait sur l'Insubrie sa malheureuse tentative; de sorte que le consul Tib. Sempronius Longus, arrivé le premier à la frontière gauloise, la trouva gardée par des forces respectables. Le nombre et la confiance des Gaulois l'intimidèrent; n'osant livrer bataille, il se retrancha dans un poste avantageux, et écrivit à son collègue, P. Scipion l'Africain, de venir le rejoindre immédiatement, espérant, ajoutait-il, traîner les choses en longueur jusqu'à ce moment[2]. Mais le motif qui portait le consul à refuser le combat était celui-là même qui poussait les Gaulois à le provoquer : ils voulaient brusquer l'affaire avant la jonction des légions. Deux jours de suite, ils sortirent de leurs campements, et se rangèrent en bataille, appelant à grands cris l'ennemi et l'accablant de railleries et d'outrages; le troisième, ils se décidèrent à attaquer, s'avancèrent au pied des retranchements, et livrèrent un assaut général. Le consul fit prendre les armes en toute hâte, et ordonna à deux légions de sortir par les deux portes principales; mais les passages étaient déjà fermés par les assiégeants. Longtemps on lutta dans ces étroites issues, non-seulement à grands coups d'épée, mais boucliers contre boucliers et corps à corps, les Romains pour se faire jour, les Gaulois pour pénétrer dans le camp, ou pour empêcher leurs ennemis d'en sortir[3]. Aucun parti n'avait l'avantage,

1. Boiorix tunc regulus eorum... Liv., XXXIV, 46. *Righ*, roi, en gaelique; *rhûy* (kimr.), un petit roi, un chef.

2. Nuncium ad collegam mittit, ut si videretur ei, maturaret venire; se tergiversando in adventum ejus rem tracturum. Id., ibid.

3. Diu in angustiis pugnatum est; nec dextris magis gladiisque gerebatur res, quam scutis corporibusque ipsis obnixi urgebant : Romani ut

19 lorsque le premier centurion de la seconde légion et un tribun de la quatrième tentèrent un stratagème qui souvent avait réussi dans des moments critiques; ils lancèrent leurs enseignes au milieu des rangs ennemis; jaloux de recouvrer leur drapeau, les soldats de la seconde légion chargèrent avec tant d'impétuosité, qu'ils parvinrent les premiers à s'ouvrir une route.

Déjà ils combattaient hors des retranchements, et la quatrième légion restait encore arrêtée à la porte, lorsque les Romains entendirent un grand bruit à l'autre extrémité de leur camp; c'étaient les Gaulois qui avaient forcé la porte questorienne, et tué le questeur, deux préfets des alliés et environ deux cents soldats[1]. Le camp était pris de ce côté, sans une cohorte extraordinaire, laquelle, envoyée par le consul pour défendre la porte questorienne, tailla en pièces ou chassa ceux des assiégeants qui avaient déjà pénétré dans l'enceinte, et repoussa l'irruption des autres. Vers le même temps, la quatrième légion, avec deux cohortes extraordinaires, vint à bout d'effectuer sa sortie. Il se livrait donc trois combats simultanés en trois différents endroits autour du camp, et l'attention des combattants était partagée entre l'ennemi qu'ils avaient en tête, et leurs compagnons, dont les cris confus les tenaient dans l'incertitude sur leur sort et sur le résultat de l'affaire. La lutte dura jusqu'au milieu du jour, avec des forces et des espérances égales. Enfin les Gaulois, cédant à une charge impétueuse, reculèrent jusqu'à leur camp, mais ils s'y rallièrent, et à leur tour, se précipitant

signa foras efferrent, Galli ut aut ipsi in castra penetrarent, aut exire Romanos prohiberent. Liv., XXXIV, 46.

1. In portam quæstoriam irruperant Galli; resistentesque pertinacius occiderant L. Posthumium quæstorem, et M. Atinium et P. Sempronium, præfectos sociorum, et ducentos ferme milites. Id., ibid., 47.

sur l'ennemi, ils le culbutèrent et le poursuivirent jus- 194
qu'à ses retranchements, où il se renferma de nouveau. Ainsi, dans cette journée, les deux partis se virent successivement victorieux et successivement en fuite[1]. Les Romains publièrent qu'ils n'avaient perdu que cinq mille hommes, tandis qu'ils en avaient tué onze mille[2]; malheureusement, les Gaulois ne nous ont pas laissé leur bulletin. Sempronius se réfugia dans Placentia. Si l'on en croit quelques historiens, Scipion, après avoir opéré sa jonction avec lui, dévasta le territoire des Boïes et des Ligures, tant que leurs bois et leurs marais ne lui opposèrent point de barrières; d'autres prétendent que, sans avoir rien fait de remarquable, il retourna à Rome[3].

Cette campagne n'avait pas été sans gloire pour la 193
nation boïenne; mais une guerre chaque année renaissante consumait rapidement sa population. Elle renouvela cependant le mouvement de l'année précédente, prit les armes en masse, et parvint à soulever la Ligurie. Le sénat alarmé proclama qu'il y avait *tumulte*[4]; des levées extraordinaires furent mises sur pied, et les deux consuls Cornélius Mérula et Minucius Termus partirent, celui-ci pour la Ligurie, celui-là pour le pays boïen. Tant de batailles perdues, malgré tant d'efforts de courage, avaient enfin enseigné aux Gaulois que le manque de discipline et l'ignorance de la tactique étaient les véritables causes de leur faiblesse; ils renoncèrent donc, mais trop tard, aux batailles rangées et aux affaires décisives par masses

1. Ita varia hinc atque illinc nunc victoria, nunc fuga fuit. Liv., XXXIV, 47.

2. Gallorum tamen ad undecim millia, Romanorum quinque millia sunt occisa. Id., ibid.

3. Liv., XXXIV, 48. — Oros., IV, 20.

4. Ob eas res tumultum esse. Liv., XXXIV, 56.

193 d'hommes et en rase campagne. Au lieu de tenir la plaine comme auparavant, ils se ralliaient dans les forêts pour tomber à l'improviste sur l'ennemi, dès qu'il approchait des bois. Ils fatiguèrent quelque temps, par ces manœuvres, l'armée du consul Mérula; mais celui-ci, ayant déjoué une de leurs embuscades, les força d'accepter la bataille; ils se trouvaient alors non loin de Mutine. La bataille fut terrible, et dura depuis le commencement jusqu'au milieu du jour. Le corps des vétérans romains, rompu par une charge des Gaulois, fut anéanti. Pendant longtemps les Boïes, qui n'avaient que très-peu de cavalerie, soutinrent les charges répétées de la cavalerie romaine, sans que leur ordonnance en souffrît : leurs files restaient serrées, s'appuyant les unes sur les autres, et les chefs, le gais en main, frappaient quiconque chancelait ou faisait mine de quitter son rang[1]. Enfin la cavalerie des auxiliaires romains les entama, et, pénétrant profondément au milieu d'eux, ne leur permit plus de se rallier. Les historiens de Rome avouent que la victoire fut longtemps incertaine, et coûta bien du sang; quatorze mille Gaulois restèrent sur la place, dix-huit cents seulement mirent bas les armes[2].

192 Les consuls Domitius Ænobarbus et L. Quintius Flamininus eurent ordre de continuer la guerre. Les ravages qu'ils exercèrent dans tout le pays durant l'année 192 furent si terribles, qu'un grand nombre de riches familles gauloises, ne voyant plus de sauvegarde ailleurs, se réfugièrent dans le camp même des Romains. Le conseil national des Boïes ne tarda pas non plus à faire sa paix, et

1. Obstabant duces, hastilibus cædentes terga trepidantium, et redire in ordines cogentes. Liv., xxxv, 5.

2. Quatuordecim millia Boiorum cæsa sunt : vivi capti mille nonaginta duo; equites septingenti viginti unus. Id., ibid.

les principaux chefs se transportèrent avec leurs femmes 192
et leurs enfants auprès des consuls. Le nombre de ces malheureux qui croyaient trouver dans le camp romain, sous la garantie de l'hospitalité romaine, repos et respect pour leurs personnes, s'élevait à quinze cents, appartenant tous à la classe opulente et la plus élevée en dignité[1]. Mais, plus d'une fois, ils durent regretter les champs de bataille, où du moins la mort était utile et glorieuse, où les souffrances et les outrages ne restaient pas impunis. Le trait suivant, conservé par l'histoire, fera assez connaître quelles étaient pour les Gaulois suppliants et désarmés la paix du peuple romain et l'hospitalité de ses consuls.

Quintius Flamininus avait amené de Rome une prostituée qu'il aimait, et comme ils s'étaient mis en route la veille d'un combat de gladiateurs, cette femme lui reprochait quelquefois, en badinant, de l'avoir privée d'un spectacle auquel elle attachait beaucoup de prix. Un jour qu'il était à table, dans sa tente, avec elle et quelques compagnons de débauche, un licteur l'avertit qu'un noble boïen arrivait, accompagné de ses enfants, et se remettait sous sa sauvegarde. « Qu'on les amène! » dit Flamininus. Introduit sous la tente consulaire, le Gaulois exposa, par interprète, l'objet de sa visite; et il s'étudiait, dans ses discours, à intéresser le Romain au sort de sa famille et au sien. Mais tandis qu'il parlait, une horrible idée se présenta à l'esprit de Flamininus : « Tu m'as sacrifié un combat de gladiateurs, dit-il en « s'adressant à sa maîtresse; pour t'en dédommager,

1. Primo equites pauci cum præfectis, deinde universus senatus, postremo in quibus aut fortuna aliqua aut dignitas erat, ad mille quingenti ad consules transfugerunt. Liv., xxxv, 22.

192 « veux-tu voir mourir ce Gaulois [1]? » Bien éloignée de croire sérieuse une semblable proposition, la courtisane fit un signe. Aussitôt Flamininus se lève, saisit son épée suspendue aux parois de la tente, et frappe à tour de bras le Gaulois sur la tête. Étourdi, chancelant, le malheureux cherche à s'échapper, implorant la foi divine et humaine; mais un second coup l'atteint dans le côté, et, sous les yeux de ses enfants qui poussaient des cris lamentables, le fait rouler aux pieds de la prostituée de Flamininus [2]. Que devait donc faire la soldatesque romaine dans sa brutalité, quand ces horreurs se passaient sous la tente des consuls?

193 La nation boïenne avait épuisé toutes ses ressources; cependant elle ne mit point bas les armes, mais un profond découragement paraissait s'être emparé d'elle. A compter le nombre de ses morts dans cette dernière et funeste année, on eût dit qu'elle s'empressait de périr, tandis que la patrie était encore libre, et qu'elle n'accourait plus sur les champs de bataille que pour y rester. Dans une seule journée, le consul Scipion Nasica lui tua vingt mille hommes, en prit trois mille, et ne perdit lui-même que quatorze cent quatre-vingt-quatre des siens. Scipion usa de sa victoire en barbare; il se fit livrer à titre d'otages ce qu'il y avait encore dans la nation de chefs et de défenseurs énergiques, et confisqua au profit de sa république la moitié du territoire des vain-

1. Vis tu, quoniam gladiatorium spectaculum reliquisti, jam hunc Gallum morientem aspicere? Liv., XXXIX, 42.

2. Et quum is vixdum serio annuisset, ad nutum scorti consulem stricto gladio, qui super caput pendebat, loquenti Gallo caput primum percussisse, deinde fugienti... latus transfodisse. Id., ibid. — Flamininus ne fut recherché pour ce crime que huit ans après, sous la rigoureuse censure de Caton.

cus[1]. Tels furent les massacres et les dévastations commis 191
par ses soldats, que lui-même, réclamant les honneurs du triomphe, osa se vanter en plein sénat de n'avoir laissé vivants de toute la race boïenne, que les enfants et les vieillards[2]. Par une moquerie indigne d'un homme à qui les Romains avaient décerné le prix de la vertu, il fit marcher dans la pompe de son triomphe, l'élite des captifs gaulois pêle-mêle avec les chevaux prisonniers[3]. Le butin de cette campagne rapporta au trésor public quatorze cent soixante-dix colliers d'or, deux cent quarante-cinq livres pesant d'or, deux mille trois cent quarante livres d'argent, tant en barres qu'en vases de fabrication gauloise, et deux cent trente mille pièces du même métal[4].

Scipion fut chargé par le sénat de compléter l'ou- 190
vrage de l'année précédente, en prenant possession à main armée du pays confisqué; mais la vue des enseignes romaines que devaient suivre bientôt des milliers de colons, porta dans l'âme des Boïes une douleur et un désespoir profonds : ne pouvant se résigner à livrer eux-mêmes leurs villes, à accepter la condition d'esclaves au sein de leur patrie, puisqu'ils ne pouvaient plus la défendre, ils voulurent l'abandonner; les débris des cent douze tribus boïennes se levèrent en masse et partirent. L'histoire, qui s'est complu à nous énumérer

1. Agri parte fere dimidia eos mulctavit. Liv., XXXVI, 39. — Obsides abduxit. Id., ibid., 40.

2. Senes puerosque Boiis superesse. Id., ibid.

3. Cum captivis nobilibus equorum quoque captorum gregem traduxit. Id., ibid.

4. Aureos torques transtulit M. CCCC. LXX, ad hæc auri pondo CC. XLV; argenti infecti factique in gallicis vasis, non infabre suo more factis, duo M. CCC. XL pondo; bigat. numm. CC. XXXIII. Id., ibid.

190 si minutieusement leurs défaites, garde un silence presque absolu sur ce touchant et dernier acte de leur vie nationale. Un historien se contente d'énoncer vaguement que la nation entière fut chassée [1]; un géographe ajoute qu'elle traversa les Alpes noriques pour aller se réfugier sur les bords du Danube, au confluent de ce fleuve et de la Save [2]. Là, elle devint la souche d'un petit
190 peuple dont il sera parlé plus tard [3]. Le nom des Boïes,
à
183 des Lingons, des Anamans, fut effacé de l'Italie, ainsi que l'avait été, quatre-vingt-treize ans auparavant, le nom senonais. Les anciennes colonies de Crémone, Placentia [4] et Mutine [5] furent repeuplées; Parme [6] reçut une colonie de citoyens romains; l'ancienne capitale, Bononia, trois mille colons du Latium [7].

187 Instruits par l'exemple de leurs frères, les Insubres s'étaient hâtés de faire la paix, c'est-à-dire, de se reconnaître sujets de Rome; il y avait déjà cinq ans que leur inaction dans la guerre boïenne leur méritait l'indulgence de cette république. Quant aux Cénomans, la fortune récompensa leur conduite perfide et lâche. Au milieu des calamités qui accablaient depuis onze ans la race gallo-kimrique, ce furent ceux qui souffrirent le moins: peu d'entre eux périrent sur le champ de bataille, et le pillage à peine toucha leurs terres. Cette richesse même,

1. Περὶ τούτων ἡμεῖς συνθεωρήσαντες αὐτοὺς (τοὺς Κελτοὺς) ἐκ τῶν περ τὸν Πάδον πεδίων ἐξωσθέντας... Polyb., II, 35.

2. Μεταστάντες εἰς τοὺς περὶ τὸν Ἴστρον τόπους, μετὰ Ταυρίσκων ᾤκουν. Strab., l. v, p. 213.

3. Cæs., Bell. Gall., I, 28. — Strab., l. v, p. 213.

4. En 190. Liv., XXXVII, 46, 47.

5. En 183. Liv., XXXIX, 55.

6. Dans la même année. Id., ibid.

7. En 189. Liv., XXXVII, 57.

il est vrai, excita la cupidité d'un préteur romain, M. Furius, cantonné dans la Transpadane; il ne leur épargna aucune vexation pour faire naître, s'il était possible, quelque soulèvement dont son ambition et son avarice pussent tirer parti; il alla jusqu'à les désarmer en masse [1]. Mais les Cénomans ne se soulevèrent point; ils se contentèrent de porter leurs plaintes au sénat, qui, peu soucieux de favoriser les vues personnelles de son préteur, le censura et rendit aux Gaulois leurs armes [2]. Les Vénètes aussi se livrèrent sans coup férir à la république romaine, dès qu'elle souhaita leur territoire. Il n'en fut pas de même des Ligures; cette valeureuse nation résista longtemps, retranchée dans ses montagnes et dans ses bois; mais enfin elle céda comme avaient fait les Boïes, après avoir été presque exterminée. 187

Maîtres de toute l'Italie circumpadane, où de nombreuses colonies répandaient rapidement les mœurs, les lois, la langue de Rome, les Romains commencèrent à provoquer les peuplades gauloises des Alpes. Ceux de leurs généraux qui commandaient l'armée d'occupation dans la Transpadane s'amusaient, par passe-temps, et en pleine paix, à se jeter sur les villages des pauvres montagnards, qu'ils enlevaient avec leurs troupeaux pour les vendre ensuite à leur profit dans les marchés aux bestiaux et aux esclaves, à Crémone, à Mantua, à Placentia. Le consul C. Cassius en emmena ainsi plusieurs milliers [3]. 186 à 170

1. M. Furius, prætor, insontibus Cenomanis, in pace speciem belli quærens, ademerat arma. Liv., XXXIX, 3. — Παρελθὼν εἰς τοὺς Κενομανοὺς ὡς φίλος, παρείλετο τὰ ὅπλα, μηδὲν ἔχων ἔγκλημα. Diod. Sic., XXIX, 14.

2. Id., ibid. — Liv., loc. cit.

3. Inde (C. Cassium) multa millia in servitutem abripuisse... Liv., XLIII, 5.

186 à 170 De si odieux brigandages révoltèrent les peuples des Alpes ; ils prirent les armes, et demandèrent du secours au roi Cincibil, un des plus puissants chefs de la Transalpine orientale. Mais l'expulsion des Boïes et la conquête de toute la Circumpadane avaient répandu au delà des monts la terreur du nom romain. Avant d'en venir à la force, Cincibil voulut essayer les voies de pacification. Il envoya à Rome, porter les plaintes des peuplades des Alpes, une ambassade présidée par son propre frère. Le sénat répondit « qu'il n'avait pu prévoir ces « violences et qu'il était loin de les approuver; mais que « C. Cassius étant absent pour le service de la républi- « que, la justice ne permettait pas de le condamner sans « l'entendre [1]. » L'affaire en resta là; toutefois le sénat n'épargna rien pour faire oublier au chef gaulois ses sujets de mécontentement. Son frère et lui reçurent en présent deux colliers d'or pesant ensemble cinq livres, cinq vases d'argent du poids de vingt livres, deux chevaux caparaçonnés, avec les palefreniers et toute l'armure du cavalier; on y ajouta des habits romains pour tous les gens de l'ambassade, libres ou esclaves. Ils obtinrent en outre la permission d'acheter dix chevaux chacun et de les faire sortir d'Italie [2].

Un autre événement prouva encore mieux à quel point la catastrophe des Gaulois cisalpins avait effrayé leurs frères d'au delà des monts, et combien ceux-ci redoutaient d'entrer en querelle avec la république.

Une bande de douze mille Transalpins, franchissant

1. « Senatum ea, quæ facta querantur, neque scisse futura, neque si « sint facta probare : sed indicta causa damnari absentem consularem « virum injurium esse... » Liv., XLIII, 5.

2. Illa petentibus data, ut denorum equorum illis commercium esset, educendique ex Italia potestas fieret. Id., ibid.

tout à coup les Alpes par des défilés jusqu'alors inconnus, descendit dans la Vénétie, et sans exercer aucun ravage, vint poser les fondements d'une ville sur le territoire où depuis fut construite Aquilée [1]. Le sénat prescrivit au commandant des forces romaines dans la Cisalpine de s'opposer à l'établissement de cette colonie, d'abord, s'il était possible, sans employer la force des armes; sinon, d'appeler à son secours quelqu'une des légions consulaires. Ce dernier parti fut celui qu'il adopta. A l'arrivée du consul, les émigrants se soumirent. Plusieurs d'entre eux avaient enlevé dans la campagne des instruments de labour dont ils avaient besoin ; le consul les força de livrer, outre ces objets qui ne leur appartenaient pas, tous ceux qu'ils avaient apportés de leur pays, et même leurs propres armes. Irrités de ce traitement, ils adressèrent leurs plaintes à Rome. Leurs députés, introduits dans le sénat, représentèrent « que « l'excès de la population, le manque de terre et la disette « leur avaient fait une nécessité de passer les Alpes pour « aller chercher ailleurs une autre patrie [2]. Trouvant un « lieu inculte et inhabité, ils s'y étaient fixés sans faire « tort à personne ; ils y avaient même bâti une ville, « preuve évidente qu'ils n'étaient venus dans aucun des- « sein hostile, ni contre les villes, ni contre le territoire « des autres. Sommés de fléchir devant le peuple romain, « ils avaient préféré une paix sûre plutôt qu'honorable, « aux chances incertaines de la guerre, et s'étaient re-

186 à 170

1. Galli transalpini transgressi in Venetiam, sine populatione aut bello, haud procul inde ubi nunc Aquileia est, locum oppido condendo ceperunt. Liv., XXXIX, 22. — Duodecim millia armatorum erant. Id., ibid., 54.

2. Se, superante in Gallia multitudine, inopia coactos agri et egestate, ad quærendam sedem Alpes transgressos... Id., ibid.

186 à 170 « mis à la bonne foi de la république avant de se sou-
« mettre à sa puissance. Peu de jours après, ils avaient
« reçu l'ordre d'évacuer leur ville et son territoire. Alors
« ils n'avaient plus songé qu'à s'éloigner sans bruit pour
« chercher quelque autre asile. Mais voici qu'on leur
« enlevait leurs armes, leur mobilier, leurs troupeaux.
« Ils suppliaient donc le sénat et le peuple romain de
« ne pas traiter plus cruellement que des ennemis, des
« hommes à qui l'on n'avait à reprocher aucune hosti-
« lité[1]. » Le sénat répondit « qu'ils avaient tort de venir
« en Italie et de bâtir sur le terrain d'autrui, et sans la
« permission du magistrat qui commandait dans la pro-
« vince[2]; que pourtant la spoliation dont ils se plaignaient
« ne pouvait être approuvée; qu'on allait envoyer avec
« eux des commissaires vers le consul, pour leur faire
« rendre tous leurs effets, mais sous la condition qu'ils
« retourneraient sans délai au lieu d'où ils étaient partis.
« Ces mêmes commissaires, ajoutait-on, vous suivront
« de près; ils passeront les Alpes pour signifier aux
« peuples gaulois de prévenir désormais toute émigra-
« tion, de s'abstenir de toute tentative d'irruption. La
« nature elle-même a placé les Alpes entre la Gaule et
« l'Italie, comme une barrière insurmontable; malheur
« à quiconque tenterait de la franchir[3]! »

Les émigrants, après avoir ramassé ceux de leurs effets qui leur appartenaient réellement, sortirent de l'Italie, et les commissaires romains se rendirent chez les principales

1. Orare se senatum populumque romanum, ne in se innoxios deditos acerbius quam in hostes sævirent. Liv., XXXIX, 54.

2. Neque illos recte gessisse quum in Italiam venirent, oppidumque in alieno agro, nullius romani magistratus, qui ei provinciæ præesset, permissu, ædificare conati sint. Id., ibid.

3. Alpes prope inexsuperabilem finem in medio esse : non utique iis melius fore, quam qui eas primi pervias fecissent. Id., ibid.

nations transalpines, afin d'y publier la déclaration du sénat. Les réponses de ces peuples révélèrent assez la crainte dont ils étaient frappés. Les anciens allèrent jusqu'à se plaindre de la douceur excessive du peuple romain « à l'égard d'une troupe de vagabonds qui, sortis de leur « patrie sans autorisation légitime, n'avaient pas craint « d'envahir des terres dépendantes de Rome et de bâtir « une ville sur un sol usurpé. Au lieu de les laisser par- « tir impunis, Rome, disaient-ils, aurait dû leur faire « expier sévèrement leur témérité insolente; la restitution « de leurs effets était même un excès d'indulgence ca- « pable d'encourager d'autres tentatives non moins « criminelles[1]. » A ces discours dictés par la peur les Transalpins joignirent des présents, et reconduisirent honorablement les ambassadeurs jusqu'aux frontières. Néanmoins, quatre ans après, une seconde bande d'aventuriers descendit encore le revers méridional des monts, et, s'abstenant de toute hostilité, demanda des terres pour y vivre en paix sous les lois de la république. Mais le sénat lui ordonna impérieusement de quitter l'Italie, et chargea l'un des consuls de poursuivre et de faire punir par leurs nations mêmes les auteurs de cette démarche[2]. 186 à 170

Ainsi donc la haute Italie fut irrévocablement perdue pour la race gallo-kimrique. Une seule fois, la défaite de quelques légions romaines en Istrie donna lieu à des mouvements insurrectionnels parmi les restes des nations cisalpines; mais le *tumulte*, comme disent les historiens

1. Debuisse gravem temeritatis mercedem statui; quod vero etiam sua reddiderint, vereri ne tanta indulgentia plures ad talia audenda impellantur. Liv., XXXIX, 55.

2. Eos senatus Italia excedere jussit, et consulem Q. Fulvium quærere et animadvertere in eos, qui principes et auctores transcendendi Alpes fuissent. Id., XL, 53.

186 à 170 latins, fut étouffé sans beaucoup de peine. Une seule fois aussi, et soixante-dix ans plus tard, des Kimris, venus du nord, firent irruption dans l'ancienne patrie de leurs frères, mais pour y tomber sous l'épée victorieuse de Marius. Les Gaulois avaient habité la haute Italie pendant quatre cent un ans, à dater de l'invasion de Bellovèse. La période de leur accroissement comprit soixante-seize ans, depuis l'arrivée de leur première bande d'émigrants jusqu'à ce qu'ils eussent conquis toute la Circumpadane; la période de leur puissance fut de deux cent trente-deux ans, depuis l'entière conquête de la Circumpadane jusqu'à l'extinction de la nation senonaise; et de quatre-vingt-treize celle de leur décadence, depuis la ruine des Senons jusqu'à celle des Boïes.

Le territoire gaulois, réuni à la république romaine, porta dès lors le nom de *Province gauloise cisalpine* ou *citérieure;* elle reçut aussi, mais plus tard, le nom de *Gaule togée*[1], qui signifiait que la toge ou le vêtement romain remplaçait, sur les rives du Pô, la braie et la saie gauloises; c'est-à-dire que ce qu'il y a de plus tenace dans les habitudes nationales avait enfin cédé à la force ou à l'ascendant moral du peuple conquérant.

1. Gallia togata. Quelques savants pensent que la Gaule cisalpine ne fut réduite en province romaine qu'après la défaite des Cimbres par Marius, l'an 101 avant notre ère. Elle aurait été jusqu'à cette époque considérée et traitée comme pays subjugué ou préfecture.

CHAPITRE IV.

GALLO-GRÈCE. Description géographique de ce pays; races qui l'habitaient; sa constitution politique. — Culte phrygien de la Grande-Déesse. — Relation des Gaulois avec les autres puissances de l'Orient. — Les Romains commencent la conquête de l'Asie-Mineure. — Cn. Manlius attaque la Galatie; les Tolistoboïes sont vaincus sur le mont Olympe; les Tectosages sur le mont Magaba. Trait de chasteté de Chiomara. — La république romaine ménage les Galates. — Le triomphe est refusé, puis accordé à Manlius. — Les mœurs des Galates s'altèrent; luxe et magnificence de leurs tétrarques. — Caractère des femmes galates; histoire touchante de Camma. — Décadence de la constitution politique; les tétrarques s'emparent de l'autorité absolue. — Mithridate fait assassiner les tétrarques dans un festin. — Ce roi meurt de la main d'un Gaulois.

191 — 63.

La Galatie ou Gaule asiatique avait pour frontière : au nord, la chaîne de montagnes qui s'étend du fleuve Sangarius au fleuve Halys; au midi, cette autre chaîne parallèle à la première, que les Grecs nommaient *Dindyme*, et les Romains *Adoreus;* au levant, elle se terminait à quelques milles par delà Tavion, et non loin de Pessinonte, du côté du couchant. Elle avait pour voisins immédiats les rois de Pont, de Paphlagonie, de Bithynie, de Pergame, de Syrie et de Cappadoce[1]. Deux grands fleuves et des affluents nombreux arrosaient son territoire en tous sens: l'Halys, sorti des montagnes de la Cappadoce, dans la direction de l'ouest à l'est, se recourbant ensuite vers le nord, 241 à 191

1. Strab., l. XII, p. 566. — Plin., V, 32. — Liv., XXXVIII, 16 et seqq. — Ptolem., V, 4. — Zonar., IX, t. I, p. 457, ed. reg.

241 à 191 puis vers le nord-est, en parcourait les parties centrale et orientale[1]; le Sangarius, renommé pour ses eaux poissonneuses[2], coulait du mont Dindyme, à travers la partie occidentale, et se jetait ensuite dans le Pont-Euxin, non loin du Bosphore.

C'étaient, comme on l'a vu plus haut, les Tolistoboïes qui occupaient la Galatie occidentale et les bords du Sangarius. La ville phrygienne de Pessinonte, située au pied du mont Agdistis, et célèbre dans l'histoire religieuse de l'Asie, se trouvait dans leurs domaines; ils en avaient fait leur capitale. Ils possédaient encore deux autres places, Péïon[3] et Bloukion[4], construites postérieurement à la conquête : comme leurs noms l'indiquaient en effet, la première servait de lieu de plaisance aux chefs tolistoboïes, l'autre renfermait le trésor public[5].

Les Tectosages habitaient le centre, et avaient pour capitale l'antique ville d'Ancyre, bâtie sur une élévation à cinq milles à l'ouest du cours de l'Halys[6] et regardée comme la métropole de toutes les possessions gallo-grecques[7].

Les Trocmes, établis à l'orient, avaient fondé pour leur chef-lieu Tavion, ou plus correctement Taw[8]. Cette place

1. Strab., l. XII, p. 546. — Tournefort, Voyage dans le Levant, t. II, p. 451 et suiv.

2. Piscium accolis ingentem vim præbet. Liv., XXXVIII, 18.

3. *Pau, Peues*, en langue kimrique, loisir et lieu de repos.

4. *Blouck*, caisse, coffre; par extension, lieu de dépôt.

5. Φρούρια δ' αὐτῶν ἐστὶ τό τε Βλούκιον καὶ τὸ Πήϊον· ὧν τὸ μὲν ἦν βασίλειον Δηϊοτάρου, τὸ δὲ γαζοφυλάκιον. Strab., l. XII, p. 567.

6. Id., ibid. — Liv., XXXVIII, 24. — Tournef., Voyage dans le Levant, t. II, p. 441 et suiv.

7. Ptolem., V, 4. — Liban., Orat. XXVI. — Inscript. d'Ancyre.

8. Taw (kimr.), taobh (gael.) : lieu habité. Owen's Welsch dict. — Armstr., Gael. dict.

devint florissante par la suite [1], et entretint des relations 241 à 191
de commerce étendues avec la Cappadoce, l'Arménie et le Pont[2].

Les trois nations galates se partageaient en plusieurs subdivisions ou tribus, telles que : les Votures et les Ambitues, chez les Tolistoboïes [3]; chez les Tectosages, les Teutobodes[4], anciens compagnons de Luthar, Teutons d'origine, mêlés maintenant aux Kimris, dont ils ont adopté la langue[5]; enfin les Tosiopes[6], dont on ignore la position.

Quant à la population subjuguée, elle se composait de Phrygiens et de colonies grecques qui s'étaient introduites à différentes époques dans le pays, et que la domination d'Alexandre et de ses successeurs en avait rendues maîtresses. Les Phrygiens étaient nombreux, surtout dans la partie occidentale où ils habitaient, sur les deux rives du Sangarius, des villages bâtis avec les ruines de leurs anciennes cités[7]. Gordium, autrefois capitale d'une grande monarchie, ne comptait plus que parmi les bourgs des Tectosages; cependant sa situation lui conservait encore quelque importance commerciale : placée à une distance à peu près égale de l'Hellespont, du Pont-Euxin et du golfe de Cilicie, elle servait de lieu de halte pour les marchands et d'entrepôt pour les marchandises provenant de

1. Steph. Byz., voc. *Ancyra*.
2. Strab., l. XII, p. 567.
3. Voturi et Ambitui. Plin., V, 32.
4. Teutobodi, Teutobodiaci. Voy. ci-dessus, livre II.
5. Τριῶν δὲ ὄντων ἐθνῶν ὁμογλώττων, καὶ κατ' ἄλλ' οὐδὲν ἐξηλλαγμένων... Strab., l. XII, p. 566.
6. Τοσίωποι. Plut., de Virtut. mulier., 33.
7. Ἐπὶ δὲ τούτῳ (τῷ Σαγγαρίῳ) τὰ παλαιὰ τῶν Φρυγῶν οἰκητήρια, Μίδου, καὶ ἔτι πρότερον Γορδίου καὶ ἄλλων τινῶν, οὐδ' ἴχνη σώζοντα πόλεων, ἀλλὰ κῶμαι μικρῷ μείζους τῶν ἄλλων. Strab., l. XII, p. 568.

211 à 191 ces mers[1]. On ignore quelle était la disposition des colonies grecques au milieu des tribus phrygiennes. L'industrie principale des races subjuguées consistait à élever des troupeaux de chèvres, dont le poil fin et soyeux était aussi recherché dans l'antiquité qu'il l'est encore de nos jours[2]. La population totale, en y comprenant les Gaulois, les Grecs et les Asiatiques, se subdivisait en cent quatre-vingt-quinze cantons[3].

Le gouvernement que les Kimro-Galls organisèrent entre eux fut une espèce de gouvernement aristocratique et militaire. Chacune des nations Tolistoboïe, Tectosage et Trocme fut partagée en quatre districts ou tétrarchies, comme les Grecs les appelaient, et chaque district régi par un chef suprême ou tétrarque[4]. Ce nom, tiré de l'idiome des vaincus et donné par eux au premier magistrat des conquérants, passa bientôt dans la langue politique de ceux-ci, et remplaça le titre gaulois que le chef de district avait dû porter d'abord. Après le tétrarque, et au second rang, étaient un magistrat civil ou juge, un commandant des troupes, et deux lieutenants du commandant[5]. En cas de guerre générale, comme cela se pratiquait chez les autres nations gauloises, un seul chef était investi de l'autorité souveraine et absolue. Les tétrarchies étaient électives et temporaires. Les douze tétrarques réunis composaient le grand conseil du gouvernement;

1. Gordium... haud magnum quidem oppidum est, sed plus quam mediterraneum celebre et frequens emporium. Tria maria pari ferme distantia intervallo habet... Liv., xxxviii, 18.

2. Strab., l. xii, 568. — Tournefort, Voyage dans le Levant, t. II.

3. Populi ac tetrarchiæ omnes, numero cxcv. Plin., v, 32.

4. Ἕκαστα ἔθνη διελόντες εἰς τέτταρας μερίδας, τετραρχίαν ἑκάστην ἐκάλεσαν, τετράρχην ἔχουσαν ἴδιον... Strab., l. xii, p. 567.

5. ..... Δικαστὴν ἕνα, καὶ στρατοφύλακα ἕνα, ὑπὸ τῷ τετράρχῃ τεταγμένους ὑποστρατοφύλακας δὲ δύο. Id., ibid.

Digitized by Google

mais il existait un second conseil de trois cents membres, 241 à 191
pris, selon toute apparence, parmi les chefs de tribus et les officiers des armées [1], et dont le pouvoir était, dans certains cas, supérieur à celui du premier. Gardien des priviléges de la race conquérante, il formait une haute cour de justice à laquelle ressortissaient toutes les causes criminelles relatives aux hommes de cette race, et nul Gaulois ne pouvait être puni de mort que sur ses jugements. Les trois cents se rassemblaient chaque année à cet effet dans un bois de chênes consacré, appelé Drynémet [2].

Les juges des tétrarchies et les tétrarques avaient la décision des affaires civiles entre Gaulois, et probablement de toute cause concernant les vaincus [3].

La condition des deux branches de la population subjuguée paraît n'avoir pas été la même. Les Phrygiens étaient réduits à la servitude la plus complète; mais les Grecs, riches, industrieux, adroits, durent conserver un peu de liberté, et peut-être une partie de leur ancienne suprématie à l'égard de la race asiatique. Par la suite même, ils acquirent des droits politiques; un d'entre eux, sous le titre de *premier des Grecs, prôtos tôn Hellênôn,* fut investi d'une sorte de magistrature nationale, sans doute de la défense officielle des hommes de race hellénique, auprès des conseils et des tétrarques gaulois. Ce personnage, avec le temps, prit beaucoup d'importance; une inscription d'Ancyre qui en fait mention, nous le montre

1. Ἡ δὲ τῶν δώδεκα τετραρχῶν βουλή, ἄνδρες ἦσαν τριακόσιοι. Strab., l. XII, p. 567.

2. Συνήγοντο δὲ εἰς τὸν καλούμενον Δρυναίμετον... Id., ibid. — *Der Derw,* chêne; *nemet,* temple.

3. Τὰ μὲν οὖν φονικὰ ἡ βουλὴ ἔκρινε, τὰ δ' ἄλλα οἱ τετράρχαι, καὶ οἱ δικασταί. Id., loc. cit.

241 à 191 marié à une femme gauloise du plus haut rang et de la plus haute origine [1].

Les Gaulois apportèrent en Asie leurs croyances et leurs usages religieux, entre autres celui de sacrifier les captifs faits à la guerre [2]; mais ils ne se montrèrent point intolérants pour les superstitions des indigènes : ils laissèrent les Grecs adorer paisiblement Jupiter et Diane, et les Phrygiens vendre, comme auparavant, à toute l'Asie, les oracles de la *Mère des Dieux*.

C'était à Pessinonte, au pied du mont Agdistis, que se célébraient les grands mystères de la mère des dieux; là résidaient son pontife suprême et le haut collége de ses prêtres [3]. Elle était représentée par une pierre noire informe, qu'on disait tombée du ciel [4]; et les temples fameux élevés en son honneur, à Pessinonte, sur les monts Dindyme et Ida, et en beaucoup d'autres lieux, lui avaient fait donner les surnoms d'Agdistis, de Dindymène, d'Idæa, de Bérécynthia, de Cybèle : c'était sous ce dernier que les Grecs la désignaient de préférence. Ses prêtres appelés *galles*, de la petite rivière *Gallus* qui passait pour sacrée [5], se soumettaient, comme on sait, à des mutilations honteuses, et souillaient le culte de leur divinité par une infâme dissolution; mais leurs oracles n'étaient pas moins en grand crédit, et ils produisaient à la Phrygie un revenu immense. Si la domination gauloise ne fit

1. Καρακυλαίαν Ἀρχιερείαν, ἀπόγονον βασιλέων, θυγατέρα τῆς Μητροπόλεως, γυναῖκα Ἰουλίου Σεουήρου, τοῦ τρώπου τῶν Ἑλλήνων... Inscription trouvée à Ancyre par Tournefort, t. II, p. 450.

2. Athen., IV, 16. — Liv., XXXVIII, 47. — Eustath., in Homer., p. 1294.

3. Strab., l. XII, p. 567.

4. Lapis nigellus, muliebris oris. Prudent., Peristeph. hymn. X. — Liv., XXIX, 11.

5. Ovid., Fast., IV, v. 316.

pas entièrement tomber cette industrie, au moins dut- 241
elle l'entraver beaucoup [1], et exciter par ce motif la haine à
violente du sacerdoce phrygien. La diminution de ses re- 191
venus n'était pas d'ailleurs la seule chose qui aiguillonnait son patriotisme. Antérieurement à la conquête, il s'était arrogé sur la race indigène une autorité presque absolue, il formait parmi les Phrygiens une théocratie que la conquête abolit [2]. Ces motifs d'intérêt, fortifiés par un juste ressentiment de l'oppression étrangère, suscitèrent entre les prêtres d'Agdistis et leurs maîtres une inimitié mortelle qui contribua puissamment à la ruine de ceux-ci.

Ce fut la déesse de Pessinonte qui mit en rapport, pour la première fois, les Gaulois asiatiques et les Romains. Durant la seconde guerre punique, au plus fort des désastres de Rome, les prêtres préposés à la garde des livres sibyllins, en feuilletant ces vieux oracles pour y trouver l'explication de certains prodiges, lurent que si jamais un ennemi étranger envahissait l'Italie, il fallait transporter de Pessinonte à Rome la statue de la mère des dieux, et qu'alors la république serait sauvée [3]. Le sénat s'empressa de prendre des informations et sur la déesse et sur les moyens de l'attirer en Italie. Pour toutes ces choses il s'adressa au roi de Pergame, qui, depuis plusieurs années, était en relation d'amitié avec lui. Le roi de Pergame était ce même Attale qui avait chassé les hordes gauloises du littoral de la mer Égée. Une ambassade de cinq personnages distingués se rendit en grande pompe

1. Strab., XII, 567.

2. Οἱ δ' ἱερεῖς τὸ παλαιὸν μὲν δυνάσται τινὲς ἦσαν, ἱερωσύνην καρπούμενοι μεγάλην... Id., ibid.

3. Quandoque hostis alienigena terræ Italiæ bellum intulisset, eum pelli Italia vincique posse, si mater Idæa Pessinunte Romam advecta esset. Liv., XXIX, 10.

241 auprès de lui, sur cinq galères à cinq rangs de rames.
à Attale les reçut dans sa ville, avec tout l'empressement
191 d'un ami dévoué; de Pergame, il les conduisit à Pessinonte, où il obtint pour eux la propriété de la pierre noire qui représentait Agdistis [1]. Quoique l'histoire n'énonce pas à quelles conditions les Tolistoboïes se dessaisirent de leur grande déesse, on peut croire qu'ils la firent payer chèrement; mais cette aventure établit entre les prêtres phrygiens et les Romains des rapports dont les Gaulois ne tardèrent pas à sentir la conséquence.

Après le partage de la Phrygie et leur organisation comme conquérants sédentaires, les Gaulois s'étaient relevés promptement des pertes qu'Attale leur avait fait éprouver, et ils avaient repris sur l'Asie-Mineure leur ancien ascendant. Ils soutinrent plusieurs guerres contre l'empire de Syrie, et presque toujours avec bonheur; deux rois syriens périrent de leur main [2]. Réconciliés même avec le roi de Pergame, ils lui fournirent des bandes stipendiées au moyen desquelles ce prince ambitieux étendit sa domination sur toute la côte de la mer Égée et de la Propontide, et subjugua en outre plusieurs provinces syriennes. Il faut avouer aussi que plus d'une fois ces auxiliaires lui causèrent de terribles embarras. Dans une
218 de ses guerres contre la Syrie, Attale avait loué des Tectosages qui, d'après la coutume de leur nation, s'étaient fait suivre par leurs femmes et leurs enfants [3]. Déjà l'armée pergaméenne, après une route longue et pénible,

1. Is legatos comiter acceptos Pessinuntem in Phrygiam deduxit, sacrumque eis lapidem, quem matrem deum incolæ esse dicebant, tradidit. Liv., XXIX, 11.

2. Polyb., IV, 48. — Plin., VIII, 42. — Ælian., de Animal., VI, 44.

3. Ποιούμενοι τὴν στρατείαν μετὰ γυναικῶν καὶ τέκνων, ἑπομένων αὐτοῖς τούτων ἐν ταῖς ἁμάξαις. Polyb., V, 78.

était sur le point de livrer bataille, lorsque, effrayés par une éclipse de lune, les Galates refusèrent obstinément de marcher plus avant [1]; il fallut qu'Attale leur obéît et retournât sur ses pas. Craignant même de les mécontenter en les licenciant, il leur abandonna quelques terres sur le bord de l'Hellespont. Mais les Tectosages, placés dans une contrée enlevée naguère à leurs frères, crurent pouvoir s'y conduire en maîtres : ils assaillirent des villes, ravagèrent des campagnes et imposèrent des tributs. Leurs compatriotes, ainsi qu'une multitude de vagabonds et de bandits, accoururent se joindre à eux, et grossirent tellement leur nombre qu'il fallut deux ans et le secours du roi de Bithynie pour mettre fin à cette nouvelle occupation [2]. 218 à 191

Sur ces entrefaites, la seconde guerre punique se termina. Annibal, contraint de s'expatrier, vint chercher un refuge dans l'Asie-Mineure; là il travailla, de toutes les ressources de son génie, à susciter aux Romains des ennemis et une autre guerre. Rome, par ses victoires dans la Grèce européenne, menaçait l'Asie d'une conquête imminente, qui était même en quelque sorte déjà commencée. Attale venait de mourir, et le royaume de Pergame avait passé entre les mains d'Eumène, plus dévoué encore que ne l'était son prédécesseur aux volontés du sénat romain; de sorte que la république trouvait en lui moins un allié qu'un lieutenant. Annibal suivait d'un œil inquiet les intrigues et les progrès de ses mortels ennemis; il s'efforçait, par ses discours, d'alarmer les rois d'Asie et d'aiguillonner leur indolence; mais ceux-ci traitaient ses

1. Γενομένης ἐκλείψεως σελήνης... οὐκ ἂν ἔφασαν ἔτι προελθεῖν εἰς τὸ πρόσθεν. Polyb., v, 78.

2. Id., v, 78, 111.

218 à 191 appréhensions de frayeurs personnelles et de chimères. « Nous serions étonnés, lui disaient-ils un jour, que les « Romains osassent pénétrer en Asie. — Moi, répliqua ce « grand homme, ce qui m'étonne bien davantage, c'est « qu'ils n'y soient pas déjà [1]. » Ses sollicitations réussirent enfin auprès d'Antiochus, roi de Syrie, et de son gendre Ariarathe, roi de Cappadoce.

191 Annibal, dans ses plans d'une ligue asiatique contre Rome, avait compté beaucoup sur la coopération des Gaulois, dont il connaissait et appréciait si bien la bravoure. Antiochus, d'après ses conseils, alla donc hiverner en Phrygie [2], où il conclut une alliance avec les tétrarques galates; mais il n'obtint qu'un petit nombre de troupes, ceux-ci prétextant que la Galatie n'était point menacée, et que son éloignement de toute mer la mettait à l'abri des insultes de l'Italie [3]. Les secours que le roi de Syrie ramena avec lui montaient seulement à dix ou douze mille hommes, tant auxiliaires que volontaires stipendiés. Il en envoya aussitôt quatre mille sur le territoire de Pergame, où ils commirent de tels ravages, que le roi Eumène, alors absent pour le service des Romains, se vit contraint de revenir en hâte; il eut peine à sauver sa capitale et la vie de son propre frère [4].

190 Mais Antiochus, si mal à propos surnommé *le Grand*, avait trop de présomption pour se laisser longtemps diriger par Annibal. Il n'est pas de notre sujet de raconter ici ses folies et ses revers : on sait que, vaincu en Grèce, il le

1. Magis mirari quod non jam in Asia essent Romani, quam venturos dubitare. Liv., XXXVI, 41.

2. In Phrygia hibernavit undique auxilia accersens. Id., XXXVII, 8. — App., Bell. syriac., 6. Suidas, voc. Γαλατία.

3. Quia procul mari incolerent... Liv., XXXVIII, 16.

4. Id., XXXVII, 18.

Digitized by Google

fut de nouveau en Orient par L. Scipion, près de la ville 190
de Magnésie. Quelques jours avant cette bataille fameuse, lorsque l'armée romaine était campée au bord d'une petite rivière, en face des troupes d'Antiochus, mille Gaulois, traversant la rivière, allèrent insulter le consul au milieu de son camp; après y avoir mis le désordre, cette troupe audacieuse fit retraite et repassa le fleuve sans beaucoup de perte [1]. Pendant la bataille, ils ne montrèrent pas moins d'intrépidité; ils avaient aux ailes de l'armée syrienne huit mille hommes de cavalerie et un corps d'infanterie; là, le combat fut vif, et là seulement [2].

Les Romains avaient anéanti à Magnésie les forces asiatiques et grecques; toutefois la conquête du pays ne leur parut rien moins qu'assurée [3]. Ils avaient rencontré sous les drapeaux d'Antiochus quelques bandes d'une race moins facile à vaincre que des Syriens ou des Phrygiens: à l'armure, à la haute stature, aux cheveux blonds, ou teints de rouge, aux cris de guerre, au cliquetis bruyant des armes, à l'audace surtout, les légions avaient aisément reconnu ce vieil ennemi de Rome qu'elles étaient habituées à redouter [4]. Avant de rien arrêter sur le sort des vaincus, les généraux romains se décidèrent donc à porter la guerre en Galatie; et dans cette circonstance, les prétextes ne leur manquaient pas. Le consul Cnéius Manlius, successeur de Lucius Scipion dans le commandement de l'armée d'Orient, se disposa à entrer en campagne dès le printemps suivant.

1. Liv., XXXVIII, 48.

2. Tumultuose amne trajecto, in stationes impetum fecerunt; primo turbaverunt incompositos... Id., XXXVII, 38.

3. Id., XXXVII, 39, 40; XXXVIII, 48. — App., Bell. syriac., 32.

4. Procera corpora, promissæ et rutilatæ comæ, vasta scuta, prælongi gladii, ad hoc cantus inchoantium prælium... armorum crepitus... Liv., XXXVIII, 17.

189 Sans doute, les Gaulois avaient été longtemps pour l'Asie un épouvantable fléau; mais eux seuls aujourd'hui pouvaient la sauver. Le péril qui les menaçait fut pour tous les amis de l'indépendance asiatique un péril vraiment national. Si Antiochus, faisant un nouvel effort, était venu se réunir aux Galates, les choses peut-être eussent changé de face; mais ce roi pusillanime ne songeait plus qu'à la paix, quelle qu'elle fût. Honteux de sa lâcheté, le roi de Cappadoce, son gendre, rallia quelques troupes échappées au désastre de Magnésie, et les conduisit lui-même à Ancyre. Le roi de Paphlagonie, Murzès, suivit son exemple; ces auxiliaires malheureusement ne formaient que quatre mille hommes d'élite, qui se joignirent aux Tectosages [1]. Ortiagon était alors chef militaire de cette nation, ou même, comme le font présumer quelques circonstances, il était investi de la direction suprême de la guerre. Combolomar et Gaulotus commandaient, l'un les Trocmes, l'autre les Tolistoboïes [2]. « Ortiagon, dit un historien qui l'a connu personnellement, « n'était pas exempt d'ambition; mais il possédait toutes « les qualités qui la font pardonner. A des sentiments « élevés il joignait beaucoup de générosité, d'affabilité, « de prudence; et, ce que ses compatriotes estimaient « plus que tout le reste, nul ne l'égalait en bravoure [3]. » Il avait pour femme la belle Chiomara, non moins célèbre par sa vertu et sa force d'âme que par l'éclat de sa beauté.

Cependant le jeune Attale, frère d'Eumène (celui-ci

1. Liv., XXXVIII, 26.

2. Id., XXXVIII, 9. — Suidas. voc. Ὀρτιάγων.

3. Εὐεργετικὸς ἦν καὶ μεγαλόψυχος, καὶ κατὰ τὰς ἐντεύξεις εὔχαρις καὶ συνετός· τὸ γὰρ συνέχον παρὰ Γαλάταις, ἀνδρώδης ἦν καὶ δυναμικος προς τας πολεμικὰς χρείας. Polyb., XXII, 21.

était alors à Rome), ne restait pas inactif, et, par ses in- 189
trigues, cherchait à préparer les voies aux Romains. Il attira dans leurs intérêts le tétrarque Épossognat, ami particulier d'Eumène, et qui, seul de tous les tétrarques gaulois, s'était opposé dans le conseil à ce que la nation secourût Antiochus [1]. Mais la connivence d'Épossognat les servit peu ; car aucun chef ne partagea sa défection, et le peuple repoussa avec mépris la proposition de parler de paix [2], tandis qu'il avait les armes à la main. Dès les premiers jours du printemps, Cn. Manlius se mit en route avec son armée, forte de vingt-deux mille légionnaires [3], et il se fit suivre par Attale et l'armée pergaméenne, qui renfermait les meilleures troupes de la Grèce asiatique, et des corps d'élite levés soit en Thrace, soit en Macédoine [4]. Avant de mettre le pied sur le territoire gaulois, le consul fit faire halte à ses légions, et crut nécessaire de les haranguer. D'abord il regardait cette guerre comme dangereuse; mais surtout il craignait que les discours des Asiatiques, en exagérant encore le péril, n'eussent agi défavorablement sur l'esprit du soldat romain. Il s'étudia donc à combattre ces terreurs, cherchant à démontrer, par des raisons qu'il supposait évidentes, que ces mêmes Gaulois, redoutables aux bords du Rhône ou du Pô, ne pouvaient plus l'être aux bords du Sangarius et de l'Halys, du moins pour des légions romaines.

« Soldats, leur dit-il, je sais que, de toutes les nations « qui habitent l'Asie, aucune n'égale les Gaulois en re- « nommée guerrière. C'est au milieu des plus pacifiques « des humains que ces hordes féroces, après avoir par-

1. Liv., XXXVIII, 18.
2. Id., XXII, 20.
3. Liv., XXXVII, 39.
4. Liv., XXXVIII, 12, 18; XXXVII, 39.

189 « couru tout l'univers, sont venues fonder un établisse-
« ment. Cette taille gigantesque, cette épaisse et ardente
« crinière, ces longues épées, ces hurlements, ces danses
« convulsives, tout en eux semble avoir été calculé pour
« inspirer l'effroi [1]. Mais que cet appareil impose à des
« Grecs, à des Phrygiens, à des Cariens; pour nous,
« qu'est-ce autre chose qu'un vain épouvantail? Une
« seule fois jadis, et dans une première rencontre, ils
« défirent nos ancêtres sur les bords de l'Allia. Depuis
« cette époque, voilà près de deux cents ans que nous
« les égorgeons ou que nous les chassons devant nous,
« comme de vils troupeaux; et les Gaulois ont valu à
« Rome plus de triomphes que le reste du monde. D'ail-
« leurs l'expérience nous l'a montré, pour peu qu'on
« sache soutenir le premier choc de ces guerriers fou-
« gueux, ils sont vaincus; des flots de sueur les inondent,
« leurs bras faiblissent, et le soleil, la poussière, la soif,
« au défaut du fer, suffisent pour les terrasser [2]. Ce n'est
« pas seulement dans les combats réglés de légions contre
« légions que nous avons éprouvé leurs forces, mais aussi
« dans les combats d'homme à homme. Encore était-ce
« à de véritables Gaulois, à des Gaulois indigènes, élevés
« dans leur pays, que nos ancêtres avaient affaire. Ceux-
« ci ne sont plus qu'une race abâtardie, qu'un mélange
« de Gaulois et de Grecs, comme leur nom l'indique
« assez [3]. Il en est des hommes comme des plantes et

1. Omnia de industria composita ad terrorem. Liv., XXXVIII, 17.

2. Jam usu hoc cognitum est, si primum impetum, quem fervido ingenio et cæca ira effundunt, sustinueris, fluunt sudore et lassitudine membra, labant arma; ..... sol, pulvis, sitis, ut ferrum non admoveas, prosternunt. Id., ibid.

3. Et illis majoribus nostris, cum haud dubiis Gallis, in terra sua genitis, res erat; hi jam degeneres sunt misti, et Gallo-Græci vere, quod appellantur. Id., ibid.

Digitized by Google

« des animaux, qui, malgré leurs qualités primitives, 189
« dégénèrent dans un sol étranger, sous l'influence d'un
« autre climat. Vos ennemis ne sont que des Phrygiens
« accablés sous le poids des armes gauloises [1]; vous les
« avez battus quand ils faisaient partie de l'armée d'An-
« tiochus, vous les battrez encore. Des vaincus ne tien-
« dront pas contre leurs vainqueurs, et tout ce que je
« crains, c'est que la mollesse de la résistance ne dimi-
« nue la gloire du triomphe.

« Les bêtes sauvages nouvellement prises conservent
« d'abord leur férocité naturelle, puis s'apprivoisent peu
« à peu; il en est de même des hommes. Croyez-vous que
« les Gaulois soient encore aujourd'hui ce qu'ont été leurs
« pères et leurs aïeux? Forcés de chercher hors de leur
« patrie la subsistance qu'elle leur refusait, ils ont longé
« les côtes de l'Illyrie, parcouru la Péonie et la Thrace,
« en s'ouvrant un passage à travers des nations presque
« indomptables; enfin ils ne se sont établis dans ces con-
« trées que les armes à la main, endurcis, irrités même
« par tant de privations et d'obstacles [2]. Mais l'abondance
« et les commodités de la vie, la beauté du ciel, la dou-
« ceur des habitants, ont peu à peu amolli l'âpreté qu'ils
« avaient apportée dans ces climats. Pour vous, enfants
« de Mars, soyez en garde contre les délices de l'Asie;
« fuyez au plus tôt cette terre dont les voluptés peuvent
« corrompre les plus mâles courages, dont les mœurs
« contagieuses deviendraient fatales à la sévérité de votre
« discipline. Heureusement vos ennemis, tout incapables

1. Phrygas igitur gallicis oneratos armis, sicut in acie Antiochi cecidistis, victos victores cædetis. Liv., XXXVIII, 17.

2. Extorres inopia agrorum profecti domo, per asperrimam Illyrici oram, Pæoniam inde et Thraciam, pugnando cum ferocissimis gentibus, emensi, has terras ceperunt... Id., ibid.

189 « qu'ils sont de vous résister, n'en ont pas moins con-
« servé parmi les Grecs la renommée qui fraya la route à
« leurs pères. La victoire que vous remporterez sur ces
« Gaulois dégénérés vous fera autant d'honneur que si
« vous trouviez dans les descendants un ennemi digne
« des ancêtres et de vous [1]. »

Manlius se dirigea du côté de Pessinonte. Pendant sa marche, la population phrygienne et grecque lui adressait de toutes parts des députés pour faire acte de soumission [2]. Il reçut aussi des émissaires du tétrarque Épossognat, qui le priait de ne point attaquer les Tolistoboïes avant que lui Épossognat eût fait une nouvelle tentative pour amener la paix; car il se rendait lui-même auprès des chefs tolistoboïes dans cette intention. Le consul consentit à différer les hostilités quelques jours encore; cependant il entra plus avant dans la Galatie, et traversa le pays que l'on nommait Axylon [3], et qui devait ce nom au manque absolu de bois, même de broussailles, si bien que les habitants se servaient de fiente de bœuf pour combustible. Tandis que les Romains étaient campés près du fort de Cuballe, un corps de cavalerie gauloise parut tout à coup en poussant de grands cris, chargea les postes avancés des légions, les mit en désordre, et tua quelques soldats; mais l'alarme étant parvenue au camp, la cavalerie du consul en sortit par toutes les portes, et repoussa les assaillants [4]. Manlius dès lors se tint sur ses gardes, marcha en bon ordre, et n'avança plus sans avoir

1. Belli gloriam victores eamdem inter socios habebitis, quam si servantes antiquum specimen animorum Gallos vicissetis. Liv., XXXVIII, 17.

2. Id., XXXVIII, 18.

3. Ἄξυλον, *sans bois*.

4. Liv., XXXVIII, 18.

Digitized by Google

bien fait reconnaître le pays. Arrivé au bord du Sanga- 189
rius, qui n'était point guéable, il y fit jeter un pont et le traversa.

Pendant qu'il suivait la rive du fleuve, un spectacle bizarre frappa ses yeux et ceux de l'armée. Il vit s'avancer vers lui les prêtres de la grande déesse, en habits sacerdotaux, déclamant avec emphase des vers où Cybèle promettait aux Romains une route facile, une victoire assurée et l'empire du pays [1]. Le consul répondit qu'il en acceptait l'augure; il accueillit avec joie ces utiles transfuges et les retint près de lui dans son camp. Le lendemain, il atteignit la ville de Gordium qu'il trouva complétement vide d'habitants, mais bien fournie de provisions de toute espèce [2]. Là, il apprit que toutes les sollicitations d'Épossognat avaient échoué, et que les Gaulois, abandonnant leurs habitations de la plaine, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux et tout ce qu'ils pouvaient emporter, se fortifiaient dans les montagnes. C'était au milieu de tout ce désordre que les prêtres de la grande déesse s'étaient déclarés pour les Romains, et, désertant Pessinonte, étaient venus mettre au service du consul l'autorité d'Agdistis et de ses ministres.

L'avis unanime des trois chefs de guerre Ortiagon, Gaulotus et Combolomar, avait fait adopter aux Galates ce plan de défense. Voyant la population indigène fuir ou se soumettre sans combat, et le sacerdoce phrygien tourner son influence contre eux, ils crurent prudent d'évacuer leurs villes, même leurs châteaux forts, et de se transporter en masse dans des lieux d'accès difficile, pour s'y

1. Galli Matris Magnæ a Pessinunte occurrere cum insignibus suis, vaticinantes fanatico carmine, deam Romanis viam belli et victoriam dare, imperiumque ejus regionis. Liv., XXXVIII, 18.— Suid., voc. Γάλλοι.

2. Liv., ub. supr. — Flor., II, 11.

Digitized by Google

79 défendre autant qu'ils le pourraient. Les Tolistoboïes se retranchèrent sur le mont Olympe, les Tectosages sur le mont Magaba, à dix milles d'Ancyre; les Trocmes mirent leurs femmes et leurs enfants en dépôt dans le camp des Tectosages, et se rendirent à celui des Tolistoboïes, menacé directement par le consul [1]. Maîtres des plus hautes montagnes du pays, et approvisionnés de vivres pour plusieurs mois, ils se flattaient de lasser la patience de l'ennemi. Ou bien, pensaient-ils, il n'oserait pas les venir chercher sur ces hauteurs presque inaccessibles; ou bien, s'il en avait l'audace, une poignée d'hommes suffirait pour l'arrêter. Si, au contraire, il restait inactif au pied de montagnes couvertes de neiges et de glaces perpétuelles, dès que l'hiver approcherait, le froid et la faim ne tarderaient pas à l'en chasser. Bien que l'élévation et l'escarpement des lieux les défendissent suffisamment, ils environnèrent leurs positions d'un fossé et d'une palissade. Comme leurs armes habituelles étaient le sabre et la lance, ils ne firent pas grande provision de traits et d'armes de jet, comptant d'ailleurs sur les cailloux que ces montagnes âpres et pierreuses leur fourniraient en abondance [2].

Le consul s'était bien attendu qu'au lieu de joindre son ennemi corps à corps, il aurait à combattre contre la difficulté du terrain, et il s'était approvisionné amplement de dards, de hastes, de balles de plomb, et de cailloux propres à être lancés avec la fronde. Pourvu de ces mu-

1. Tolistobogiorum civitatem Olympum montem cepisse; diversos Tectosagos alium montem, qui Magaba dicitur, petisse; Trocmos, conjugibus ac liberis apud Tectosagos depositis, armatorum agmine Tolistobogiis statuisse auxilium ferre. Liv., XXXVIII, 19. — Flor., II, 11. — App., Bell. Syriac., 42.

2. Saxa affatim præbituram asperitatem ipsam locorum credebant. Liv., loc. cit.

nitions, il marcha vers le mont Olympe et s'arrêta à cinq 189
milles du camp gaulois. Le lendemain, il s'avança avec Attale et quatre cents cavaliers pour reconnaître ce camp et la montagne ; mais tout à coup un détachement de cavalerie tolistoboïenne fondit sur lui, le força de tourner bride, lui tua plusieurs soldats, et en blessa un grand nombre. Le jour suivant, Manlius revint avec toute sa cavalerie pour achever la reconnaissance, et les Gaulois n'étant point sortis de leurs retranchements, il fit à loisir le tour de la montagne. Il vit que, du côté du midi, des collines revêtues de terre s'élevaient en pente douce jusqu'à une assez grande hauteur ; mais que, vers le nord, des rochers à pic rendaient tous les abords impraticables, à l'exception de trois ; l'un au milieu de la montagne, recouverte en cet endroi td'un peu de terre; les deux autres, sur le roc vif, au levant d'hiver et au couchant d'été. Ces observations terminées, il vint le même jour dresser ses tentes au pied de la montagne [1].

Dès le lendemain, il se mit en devoir d'attaquer. Partageant son armée en trois corps, il se dirigea par la pente du midi à la tête du plus considérable. L. Manlius, son frère, eut l'ordre de monter avec le second par le levant d'hiver, tant que le permettrait la nature des lieux et qu'il ne courrait aucun risque; mais il lui fut recommandé de s'arrêter, s'il rencontrait des escarpements dangereux et de rejoindre la division principale par des sentiers obliques. C. Helvius, commandant du troisième corps, devait tourner insensiblement le pied de la montagne et tâcher de la gravir par le couchant d'été. Les troupes auxiliaires furent également divisées en trois corps; le consul prit avec lui le jeune Attale

1. Liv., XXXVIII, 20.

189 quant à la cavalerie, elle resta, ainsi que les éléphants, sur le plateau le plus voisin du point d'attaque. Il fut enjoint aux principaux officiers d'avoir l'œil à tout, afin de porter rapidement du secours là où il en serait besoin [1].

Rassurés sur leurs flancs, qu'ils regardaient comme inabordables, les Gaulois envoyèrent d'abord quatre mille hommes fermer le passage du côté du midi, en occupant une hauteur éloignée de leur camp de près d'un mille; cette hauteur commandant la route, ils croyaient pouvoir s'en servir comme d'un fort pour arrêter la marche de l'ennemi [2]. A cette vue, Cn. Manlius se prépara au combat. Ses vélites se portèrent en avant des enseignes, avec les archers crétois d'Attale, les frondeurs, et les corps de Tralles et de Thraces. L'infanterie légionnaire suivit au petit pas, comme l'exigeait la roideur de la pente, ramassée sous le bouclier, de manière à éviter les pierres et les flèches. A une assez forte distance, le combat s'engagea à coups de traits, d'abord avec un succès égal. Les Gaulois avaient l'avantage du lieu, les Romains celui de l'abondance et de la variété des armes. Mais, l'action se prolongeant, l'égalité ne se soutint plus. Les boucliers étroits et plats des Gaulois ne les protégeaient pas suffisamment : bientôt même, ayant épuisé leurs javelots et leurs dards, ils se trouvèrent tout à fait désarmés; car, à cette distance, les sabres leur devenaient inutiles. Comme ils n'avaient pas fait choix de cailloux et de pierres à l'avance, ils saisissaient les premiers que le hasard leur offrait, la plupart trop gros pour être maniables et pour que des bras inexpérimentés sussent en diriger et en assurer les coups [3]. Les Romains cependant

1. Liv., XXXVIII, 20.
2. Eo se rati velut castello iter impedituros. Id., ibid., 21.
3. Saxis, nec modicis, ut quæ non præparassent, sed quod cuique

faisaient pleuvoir sur eux une grêle meurtrière de traits, 189
de javelots, de balles de plomb qui les blessaient, sans qu'il leur fût possible d'en éviter les atteintes. L'historien de cette guerre, Tite-Live, nous a laissé un tableau effrayant du désespoir et de la fureur où cette lutte inégale jeta les Tolistoboïes.

« Aveuglés, dit-il, par la rage et par la peur, leur tête « s'égarait; ils n'imaginaient plus aucun moyen de défense « contre un genre d'attaque tout nouveau pour eux. Car, « tant que les Gaulois se battent de près, les coups qu'ils « peuvent rendre ne font qu'enflammer leur courage; « mais lorsque, atteints par des flèches lancées de loin, « ils ne trouvent pas sur qui se venger, ils rugissent, ils « se précipitent les uns contre les autres comme des bêtes « féroces que l'épieu du chasseur a frappées [1]. Une chose « rendait leurs blessures encore plus apparentes, c'est « qu'ils étaient complétement nus. Comme ils ne quittent « jamais leurs habits que pour combattre, leurs corps « blancs et charnus faisaient alors ressortir et la largeur « des plaies et le sang qui en sortait à gros bouillons. « Cette largeur des blessures ne les effraye pas; ils se « plaisent, au contraire, à agrandir par des incisions « celles qui sont peu profondes, et se font gloire de ces « cicatrices comme d'une preuve de valeur [2]. Mais la « pointe d'un dard affilé leur pénètre-t-elle fort avant « dans les chairs, sans laisser d'ouverture bien apparente,

temere trepidanti ad manum venisset, ut insueti, nec arte, nec viribus adjuvantes ictum, utebantur. Liv., XXXVIII, 21.

1. Ubi ex occulto et procul levibus telis vulnerantur, nec quo ruant cæco impetu habent, velut feræ transfixæ in suos temere incurrunt. Id., ibid.

2. Interdum insecta cute, ubi latior quam altior plaga est, etiam gloriosius se pugnare putant. Id., ibid.

189 « et sans qu'ils puissent arracher le trait, honteux et for-
« cenés, comme s'ils mouraient dans le déshonneur, ils
« se roulent à terre avec toutes les convulsions de la
« rage [1]. » Tel était le spectacle que présentait la division gauloise opposée à Manlius; un grand nombre avaient mordu la poussière; d'autres prirent le parti d'aller droit à l'ennemi, et du moins ceux-ci ne périrent pas sans vengeance. Ce fut le corps des vélites romains qui leur fit le plus de mal. Ces vélites portaient au bras gauche un bouclier de trois pieds, dans la main droite des javelots qu'ils lançaient de loin, et à la ceinture une épée espagnole; lorsqu'il fallait joindre l'ennemi de près, ils passaient leurs javelots dans la main gauche, et tiraient l'épée [2]. Peu de Gaulois restaient encore sur pied; voyant donc les légions s'avancer au pas de charge, ils regagnèrent précipitamment leur camp, que la frayeur de cette multitude de femmes, d'enfants, de vieillards qui y étaient renfermés, remplissait déjà de tumulte et de confusion. Le vainqueur s'empara de la colline qu'ils venaient d'abandonner.

Cependant L. Manlius et C. Helvius, chacun dans sa direction, avaient monté au couchant et au levant tant qu'ils avaient trouvé des sentiers praticables; arrivés à des obstacles qu'ils ne purent franchir, ils rétrogradèrent vers la partie méridionale, et commencèrent à suivre d'assez près la division du consul. Celui-ci avec ses légions gagnait déjà la hauteur que ses troupes légères avaient d'abord occupée. Là il fit faire halte et reprit

1. Iidem, quum aculeus sagittæ introrsus tenui vulnere in speciem urit... tum in rabiem et pudorem tam parvæ perimentis pestis versi, prosternunt corpora humi... Liv., XXXVIII, 21.

2. Hic miles tripedalem parmam habet, et in dextera hastas, quibus eminus utitur; gladio hispaniensi est cinctus, quod si pede collato pugnandum est, translatis in lævam hastis, stringit gladium. Id., ibid.

Digitized by Google

haleine; et montrant aux légionnaires le plateau jonché 189
de cadavres gaulois, il s'écria : « Si la troupe légère vient « de combattre avec tant de succès, que ne dois-je pas « attendre de mes légions armées de toutes pièces et com- « posées de l'élite des braves? Les vélites ont repoussé « l'ennemi jusqu'à son camp, où l'a suivi la terreur; c'est « à vous de le forcer dans son dernier retranchement[1]. » Toutefois il fit prendre encore les devants à la troupe légère, qui, loin de rester oisive, pendant que les légions faisaient halte, avait ramassé tout alentour les traits épars, afin d'en avoir une provision suffisante. A l'approche des assiégeants, les Gaulois se rangèrent en ligne serrée devant les palissades de leur camp; mais exposés là aux projectiles comme ils l'avaient été sur la colline, ils rentrèrent derrière le retranchement, laissant aux portes une forte garde pour les défendre. Manlius alors ordonna de faire pleuvoir sur la multitude dont l'enceinte du camp était encombrée, une grêle bien nourrie de dards, de balles et de pierres. Les cris effrayants des hommes, les gémissements des femmes et des enfants, annonçaient aux Romains qu'aucun de leurs coups n'était perdu[2]. A l'assaut des portes, les légionnaires eurent beaucoup à souffrir; mais, leurs colonnes d'attaque se renouvelant, tandis que les Gaulois qui garnissaient le rempart, privés d'armes de jet, ne pouvaient être d'aucun secours à leurs frères, une de ces portes fut forcée, et les légions se précipitèrent dans l'intérieur[3].

Alors la foule des assiégés déboucha tumultueusement

1. Castra illis capienda esse, in quæ compulsus ab levi armatura hostis trepidet. Liv., XXXVIII, 22.

2. Vulnerari multos clamor permixtus mulierum atque puerorum ploratibus significabat. Id., ibid. — App., Bell. Syr., 42.

3. Liv., XXXVIII, 22.

189 par toutes les issues qui restaient encore libres. Dans son épouvante, nul danger, nul obstacle, nul précipice ne l'arrêtait; un grand nombre, roulant au fond des abîmes, se tuèrent de la chute, ou restèrent à demi brisés sur la place. Le consul, maître du camp, en interdit le pillage à ses troupes et leur ordonna de s'acharner à la poursuite des fuyards. L. Manlius arriva dans cet instant avec la seconde division; le consul lui fit la même défense, et l'envoya aussi poursuivre : lui-même, laissant les prisonniers sous la garde de quelques tribuns, partit de sa personne. A peine s'était-il éloigné, que C. Helvius survint avec le troisième corps; mais cet officier ne put empêcher ses soldats de piller le camp. La cavalerie romaine était restée pendant quelque temps dans l'inaction, ignorant et le combat et la victoire; bientôt apercevant les Gaulois que la fuite avait amenés au bas de la montagne, elle leur donna la chasse, en massacra et en fit prisonniers un grand nombre. Il ne fut pas aisé au consul de compter les morts, parce que l'effroi ayant dispersé les fuyards dans les sinuosités des montagnes, beaucoup s'étaient perdus dans les précipices, ou avaient été tués dans l'épaisseur des forêts. Des récits invraisemblables portèrent leur nombre à quarante mille; les autres ne le firent monter qu'à dix mille. Celui des captifs, composé en grande partie de femmes, d'enfants et de vieillards, paraît avoir été de quarante mille[1].

Après la victoire, le consul ordonna de réunir en monceau les armes des vaincus et d'y mettre le feu. Sans perdre un moment, il dirigea sa marche du côté des

1. Claudius, qui bis pugnatum in Olympo monte scribit, ad quadraginta millia hominum cæsa, auctor est; Valerius Antias, non plus decem millia. Numerus captivorum haud dubie millia quadraginta explevit. Liv., XXXVIII, 23. — App., Bell. Syr., 42.

Tectosages, et arriva le surlendemain à Ancyre; là il 189
n'était plus qu'à dix milles du second camp gaulois, formé sur le mont Magaba. Pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, une des captives se signala par une action mémorable : c'était Chiomara, épouse du tétrarque Ortiagon, chef suprême des trois nations. Elle avait suivi son mari au mont Olympe, où il dirigeait la défense, et les désastres de cette journée l'avaient fait tomber prisonnière au pouvoir des Romains. Pour Ortiagon, échappé à grand'peine à la mort, il avait regagné Ancyre, et de là le camp tectosage [1].

Les captives gauloises avaient été placées sous la garde d'un centurion avide et débauché, comme le sont souvent les gens de guerre [2]. La beauté de Chiomara était justement célèbre; cet homme s'en éprit. D'abord il essaya la séduction ; désespérant bientôt d'y réussir, il employa la violence; puis, pour calmer l'indignation de sa victime, il lui promit la liberté [3]. Mais, plus avare encore qu'amoureux, il exigea d'elle à titre de rançon une forte somme d'argent, lui permettant de choisir entre ses compagnons d'esclavage celui qu'elle voudrait envoyer à ses parents, pour les prévenir d'apporter l'or demandé. Il fixa le lieu de l'échange près d'une petite rivière qui baignait le pied du coteau d'Ancyre. Au nombre des prisonniers détenus avec l'épouse d'Ortiagon, était un de ses anciens esclaves; elle le désigna, et le centurion, à la

1. Ab Olympo domum refugerat. Liv., XXXVIII, 24.

2. Cui custodiæ centurio præerat, et libidinis et avaritiæ militaris. Id., ibid.

3. Is primo ejus animum tentavit : quem quum abhorrentem a voluntario videret stupro, corpori, quod servum fortuna erat, vim fecit. Deinde ad leniendam indignitatem injuriæ, spem reditus ad suos mulieri facit. Id., ibid. — Plut., de Virtut. mulier., 22. — Val. Max., VI, 1. — Suid., voc. Ὀρτιάγων. — Flor., II, 11. — Aur. Vict., 55.

189 faveur de la nuit, le conduisit hors des postes avancés. La nuit suivante, deux des parents de Chiomara arrivèrent près du fleuve, avec la somme convenue en lingots d'or; le Romain les attendait déjà, mais seul avec la captive, car il n'avait mis dans la confidence aucun de ses compagnons. Pendant qu'il pèse l'or qu'on vient de lui présenter (c'était, aux termes de l'accord, la valeur d'un talent attique [1]), Chiomara, s'adressant aux deux Gaulois dans sa langue maternelle, leur ordonne de tirer leurs sabres et d'égorger le centurion [2]. L'ordre est aussitôt exécuté. Alors elle prend la tête, l'enveloppe d'un des pans de sa robe, et va rejoindre son époux. Heureux de la revoir, Ortiagon accourait pour l'embrasser; Chiomara l'arrête, déploie sa robe, et laisse tomber la tête du Romain. Surpris d'un tel spectacle, Ortiagon l'interroge; il apprend tout à la fois l'outrage et la vengeance [3]. « O « femme ! s'écria-t-il, que la fidélité est une belle chose ! « — Quelque chose de plus beau, reprit celle-ci, c'est de « pouvoir dire : deux hommes vivants ne se vanteront « pas de m'avoir possédée [4]. » L'historien Polybe raconte qu'il eut à Sardes un entretien avec cette femme étonnante, et qu'il n'admira pas moins la finesse de son esprit que l'élévation et l'énergie de son âme [5].

Tandis que cet événement tenait en émoi tout le

1. Summam talenti attici (tanti enim pepigerat)... Liv., XXXVIII, 24.

2. Mulier, lingua sua, stringerent ferrum, et centurionem pensantem aurum occiderent, imperavit. Id., ibid. — Val. Max., VI, 1.

3. Priusquam complecteretur, caput centurionis ante pedes ejus abjecit. Liv., loc. cit. — Et injuriæ et ultionis suæ ordinem exposuit. Val. Max., VI, 1.

4. Ὦ γύναι, καλὸν ἡ πίστις. Ναί, εἶπεν, ἀλλὰ κάλλιον ἕνα μόνον ζῆν ἐμοὶ συγγεγενημένον. Plut., de Virtut. mulier., 22.

5. Ταύτην μὲν ὁ Πολύβιός φησι διὰ λόγων ἐν Σάρδεσι γενόμενος θαυμάσαι τό τε φρόνημα καὶ τὴν σύνεσιν. Id., ibid.

camp romain, des envoyés gaulois y arrivèrent, priant le 189
consul de ne point se mettre en marche sans avoir accordé à leurs chefs une entrevue, protestant qu'il n'était point de conditions qu'ils n'acceptassent plutôt que de continuer la guerre. Manlius leur donna rendez-vous pour le lendemain à égale distance d'Ancyre et de leur camp; il s'y rendit à l'heure convenue avec une escorte de cinq cents cavaliers; mais il ne vit paraître aucun Gaulois. Dès qu'il fut rentré, les mêmes envoyés revinrent pour excuser leurs chefs, auxquels des motifs de religion, disaient-ils, n'avaient pas permis de sortir[1], et annoncèrent que les premiers de la nation se présenteraient à une seconde conférence, munis de pleins pouvoirs; le consul promit d'y envoyer Attale. La conférence eut lieu en effet entre les députés gaulois et le jeune prince de Pergame, qui avait une escorte de trois cents chevaux, et l'on y arrêta les bases d'un traité. Mais comme la présence du général romain était nécessaire pour conclure, on convint que Manlius et les chefs gaulois s'aboucheraient le lendemain. La tergiversation des Tectosages avait deux motifs : le premier, de donner à leurs femmes et à leurs enfants le temps de se mettre en sûreté avec leurs effets au delà du fleuve Halys, et le second, de surprendre le consul lui-même et de l'enlever[2]. C'est ce que devait exécuter un corps de mille cavaliers d'élite, d'une audace à toute épreuve.

La fortune voulut que ce jour-là même les tribuns en-

1. Oratores redeunt, excusantes, religione objecta, venire reges non posse. Liv., XXXVIII, 25.

2. Frustratio Gallorum eo spectabat, primum ut tererent tempus donec res suas cum conjugibus ac liberis trans Halyn flumen trajicerent: deinde quod ipsi consuli... insidiabantur. Liv., XXXVIII, 25. — Polyb., XXII, 22.

189 voyassent au fourrage et au bois, vers l'endroit fixé pour l'entrevue, un corps nombreux de cavalerie, et qu'ils plaçassent plus près du camp, dans la même direction, un second poste de six cents chevaux, qui devait appuyer les fourrageurs. Manlius se mit en route, comme la première fois, avec une escorte de cinq cents hommes; mais à peine eut-il fait cinq milles, qu'il aperçut les Gaulois qui accouraient sur lui à toute bride. Il s'arrête, anime sa troupe, et soutient la charge. Bientôt, forcé de battre en retraite, il le fait au petit pas, sans tourner le dos ni rompre les rangs; enfin le danger devenant plus pressant, les Romains se débandent et se dispersent. Les Gaulois les poursuivent l'épée dans les reins, en tuent un grand nombre, et allaient s'emparer du consul, lorsque les six cents cavaliers destinés à soutenir les fourrageurs surviennent attirés par les cris de leurs camarades. Alors le combat se rétablit; mais en même temps accourent de tous côtés les fourrageurs; partout les Gaulois ont des ennemis sur les bras. Harassés et serrés de près par des troupes fraîches, la fuite ne leur fut ni facile, ni sûre [1]. Les Romains ne firent point de prisonniers, et le lendemain l'armée entière, ne respirant que vengeance, arriva en présence du camp gaulois [2].

Le consul en personne passa deux jours à reconnaître la montagne, afin que rien n'échappât à ses observations; le troisième, il partagea son armée en quatre corps, dont deux devaient marcher de front à l'ennemi, tandis que les deux autres iraient le prendre en flanc. L'infanterie tectosage et trocme, élite de l'armée

1. Liv., XXXVIII, 25. — Polyb., XXII, 22. — App., Bell. Syr., 42.

2. Captus est nemo : Romani, ardentibus ira animis, postero die, omnibus copiis ad hostem perveniunt. Liv., XXXVIII, 25.

et formant cinquante mille combattants, occupait le centre; la cavalerie, dont les chevaux étaient inutiles au milieu de ces rochers escarpés, avait mis pied à terre au nombre de dix mille hommes, et pris son poste à l'aile droite. A la gauche étaient les quatre mille auxiliaires commandés par Ariarathe, roi de Cappadoce, et Murzès, roi de Paphlagonie. Les dispositions du consul furent les mêmes qu'au mont Olympe; il plaça en première ligne les troupes armées à la légère, sous la main desquelles il eut soin de faire mettre une ample provision de traits de toute espèce. Ainsi les choses se trouvaient de part et d'autre dans le même état qu'à la bataille précédente, sauf la confiance plus grande chez les Romains, affaiblie chez les Gaulois; car les Tectosages ressentaient comme un échec personnel la défaite de leurs frères [1]. Aussi l'action, engagée de pareille manière, eut pareil dénoûment. Assaillis par une nuée de traits, les Gaulois n'osaient s'élancer hors des rangs, de peur de s'exposer à découvert; et plus ils se tenaient serrés, plus les projectiles portaient coup sur des masses qui servaient de but aux tireurs. Manlius, persuadé que le seul aspect des drapeaux légionnaires déciderait la déroute, fit rentrer dans les intervalles les divisions de vélites et les autres auxiliaires, et avancer le corps de bataille. Les Gaulois, effrayés par le souvenir de la défaite des Tolistoboïes, criblés de traits, épuisés de lassitude, ne soutinrent pas le choc; ils battirent en retraite vers leur camp; un petit nombre seulement s'y renferma, la plupart se dispersèrent à droite et à gauche. Aux deux ailes, le combat

1. Omnia eadem utrimque, quæ fuerant in priore prælio, erant, præter animos et victoribus ab re secunda auctos, et hostibus fractos : quia etsi non ipsi victi erant, suæ gentis hominum cladem pro sua ducebant. Id., ibid., 26.

189 dura plus longtemps; mais enfin la déroute devint générale. Le camp fut pris et pillé; huit mille Gaulois demeurèrent sur la place[1]; le reste se retira au delà du fleuve Halys, où les femmes et les enfants avaient été mis en sûreté. Tel fut le désespoir ou plutôt la rage des vaincus, qu'on vit des prisonniers mordre leurs chaînes et chercher à s'étrangler les uns les autres[2]. Le butin trouvé dans le camp fut immense. Les Galates, ralliés sur l'autre rive de l'Halys, voulurent d'abord continuer la guerre; mais se voyant la plupart blessés, sans armes, et dans un entier dénûment, ils fléchirent et demandèrent à traiter. Manlius leur ordonna d'envoyer des députés à Éphèse; pour lui, comme on était au milieu de l'automne, il se hâta de quitter le voisinage du Taurus où le froid se faisait déjà sentir, et ramena son armée hiverner le long des côtes[3].

188 Les acclamations de toutes les villes qui avaient embrassé le parti romain l'accueillirent à son passage. « Si « la victoire remportée sur Antiochus était plus brillante, « disent les historiens, celle-ci fut plus agréable aux alliés « de la république[4]; car la domination syrienne, avec ses « tributs et son oppression, paraissait encore plus sup- « portable que le voisinage de ces hordes toujours prêtes « à fondre sur l'Asie comme un orage impétueux[5]. »

1. Octo millia ceciderunt. Liv., XXXVIII, 27. — App., Bell. Syr., 42.

2. Sed alligati miraculo quodam fuere, quum catenas morsibus et ore tentassent, quum offocandas invicem fauces præbuissent. Flor., II, 11.

3. Ipse (jam enim medium autumni erat) locis gelidis propinquitate Tauri montis excedere properans, victorem exercitum in hiberna maritimæ oræ reduxit. Liv., XXXVIII, 27.

4. Οὐχ οὕτως ἐχάρησαν Ἀντιόχου ληφθέντος ἐπὶ τῷ δοκεῖν ἀπολελῦσθαι, τινὲς μὲν φόρων, οἱ δὲ φρουρᾶς, καθόλου δὲ πάντες βασιλικῶν προσταγμάτων... Polyb., XXII, 24.

5. Tolerabilior regia servitus fuerat, quam feritas immanium barba-

Voilà ce que pensaient les villes de la Troade, de l'Éolide 188
et de l'Ionie; et elles envoyèrent en grande pompe à Éphèse des ambassadeurs chargés d'offrir des couronnes d'or à Manlius, comme au libérateur de l'Asie[1]. Ce fut au milieu de ces réjouissances que les plénipotentiaires gaulois et ceux d'Ariarathe arrivèrent auprès du consul, les premiers pour traiter de la paix, les seconds pour solliciter le pardon de leur maître, coupable d'avoir secouru Antiochus son beau-père et les Galates ses alliés. Ce roi, vivement réprimandé, fut taxé à deux cents talents d'argent, en réparation de son crime. Bien au contraire, le consul fit aux Kimro-Galls l'accueil le plus bienveillant[2]; néanmoins ne voulant rien terminer sans les conseils d'Eumène, alors absent, il fixa, pour l'été suivant, une seconde conférence dans la ville d'Apamée, sur l'Hellespont. Satisfait du coup dont ils venaient de frapper la Galatie, les Romains, loin de pousser à bout cette race belliqueuse, qui conservait encore une partie de sa force, employèrent tous leurs efforts à se l'attacher. Aux conférences d'Apamée, il ne fut question ni de tribut, ni de changements dans les lois ou le gouvernement des Galates. Tout ce qu'exigeait Manlius, c'était qu'ils rendissent les terres enlevées aux alliés de Rome[3], qu'ils renonçassent à leur vagabondage inquiétant pour leurs voisins, enfin, qu'ils fissent avec Eumène une alliance intime et durable[4]. Ces conditions furent acceptées.

rorum, incertusque in dies terror, quo velut tempestas eos populantes inferret. Liv., XXXVIII, 37.

1. Coronas aureas attulerant. Id., ibid. — Polyb., XXII, 24.

2. Φιλανθρώπως ἀποδεξάμενος. Polyb., ub. sup. — Liv., loc. cit.

3. Suid., voc. Γαλατία.

4. Ut morem vagandi cum armis finirent, agrorumque suorum terminis se continerent; pacem... cum Eumene servarent. Liv., XXXVIII, 40.

187 L'humiliation des Gaulois, publiée chez toutes les nations orientales par des récits lointains et exagérés, environna le nom romain d'un nouvel éclat. « Juda, dit un « annaliste juif contemporain, Juda a entendu le nom de « Rome, et le bruit de sa puissance... Il a appris ses com- « bats et les grandes choses qu'elle a opérées en Galatie, « comment elle a subjugué les Galates et leur a imposé « tribut [1]. » A Rome les succès du consul eurent moins de faveur; plusieurs patriciens trouvèrent mauvais qu'il eût entrepris la guerre sans ordres formels du sénat; et deux de ses lieutenants, jaloux de lui, firent opposition lorsqu'il demanda le triomphe. On lui objectait l'illégalité d'une guerre qui n'avait été précédée ni de l'envoi d'ambassadeurs, ni des cérémonies exigées par la religion. « Manlius, ajoutait-on, avait consulté dans cette affaire « beaucoup plus son ambition que l'intérêt public. « Que de peines ses lieutenants n'avaient-ils pas eues à « l'empêcher de franchir le Taurus malgré les malheurs « dont la Sibylle menaçait Rome, si jamais ses enseignes « osaient dépasser cette borne fatale! Le consul pourtant « s'en était approché autant qu'il avait pu; n'avait-il pas « été camper sur la cime même, au point de départ des « eaux [2]? » Enfin on reproduisait contre lui, pour ravaler la gloire du succès, des arguments pareils à ceux dont il s'était lui-même servi, près de la frontière gallo-grecque, pour combattre les terreurs de ses soldats.

1. Et audivit Judas nomen Romanorum, quia sunt potentes viribus... Et audierunt prælia eorum, et virtutes bonas quas fecerunt in Galatia : quia obtinuerunt eos et duxerunt sub tributum. Machab., I, 8, v. 1 et 2.

2. Cupienten transire Taurum, ægre omnium legatorum precibus, ne carminibus Sibyllæ prædictam superantibus terminos fatales cladem experiri vellet, retentum : admovisse tamen exercitum, et prope ipsis jugis ad divortia aquarum castra posuisse. Liv., XXXVIII, 46.

Manlius répondit avec éloquence [1]; il prouva que sa 187
conduite avait été conforme aux intérêts et à la politique du sénat; il adjura son prédécesseur L. Scipion de témoigner que cette guerre ne pouvait être différée sans danger. Il ajouta : « Je n'exige pas, sénateurs, que vous ju-
« giez des Gaulois habitants de l'Asie par la barbarie con-
« nue de la nation gauloise, par sa haine implacable
« contre le nom romain. Laissez de côté ces justes pré-
« ventions, et n'appréciez les Gallo-Grecs qu'en eux-
« mêmes, indépendamment de toute autre considération.
« Plût aux dieux qu'Eumène fût ici présent avec les ma-
« gistrats de toutes les villes de l'Asie! Certes, leurs
« plaintes auraient bientôt fait justice de ces accusations.
« A leur défaut, envoyez des commissaires chez tous les
« peuples de l'Orient; faites-leur demander si on ne les
« a pas affranchis d'un joug plus rigoureux en réduisant
« les Gaulois à l'impuissance de nuire, qu'en reléguant
« Antiochus au delà du mont Taurus. Que l'Asie tout en-
« tière vous dise combien de fois ses campagnes ont été
« ravagées, ses belles cités pillées, ses troupeaux enlevés;
« qu'elle vous exprime son affreux désespoir, quand elle
« ne pouvait obtenir le rachat de ses captifs, quand elle
« apprenait que ses enfants étaient immolés par les Gau-
« lois à des dieux farouches et sanguinaires comme eux [2].
« Sachez que vos alliés ont été les tributaires des Gallo-
« Grecs, et qu'affranchis par vous de la domination d'un
« roi, ils n'en continueraient pas moins de payer tribut,
« si je m'étais endormi dans une honteuse inaction.
« L'éloignement d'Antiochus n'aurait servi qu'à rendre

1. Tite-Live donne comme authentique le discours qu'il lui fait tenir: Manlium in hunc maxime modum respondisse accepimus. Liv., XXXVIII, 47.

2. Quum vix redimendi captivos copia esset, et mactatas humanas hostias immolatosque liberos suos audirent. Id., ibid., 47.

187 « le joug des Gaulois plus oppressif, et vos conquêtes en « deçà du mont Taurus auraient agrandi leur empire et « non le vôtre [1]. »

Après ces vives discussions, Manlius obtint le triomphe. Il étala dans cette solennité les couronnes d'or que lui avaient décernées les villes d'Asie, des sommes considérables en lingots et en monnaie d'or et d'argent, ainsi qu'un immense amas d'armes et de dépouilles entassées dans des chariots. Cinquante-deux chefs gaulois, les mains liées derrière le dos, précédaient son char [2].

187 à 63 A la faveur de cette paix forcée où l'asservissement de l'Asie réduisait les Galates, ceux-ci s'adoucirent rapidement et entrèrent dans la civilisation asiatique. On les voit renoncer à leur culte national, dont il ne se montre plus dès lors une seule trace, et figurer comme grands prêtres dans les temples des religions grecque et phrygienne. Ainsi on trouve un Brogitar, pontife de la mère des dieux, à Pessinonte [3]; un Dytœt, fils d'Adiatorix, grand pontife de la Comane [4] et plusieurs femmes, entre autres la courageuse et infortunée Camma, dont nous parlerons tout à l'heure, desservant les temples des déesses indigènes [5]. Une statue colossale de Jupiter fut élevée à Tavion [6]; Ancyre se rendit fameuse par ses fêtes en l'honneur d'Esculape, et par des jeux isthmiens, pythiens, olympiens, qui attirèrent le concours de toute la Grèce [7].

1. Gallorum imperio, non vestro adjecissetis. Liv., XXXVIII, 48.
2. Id., XXXIX, 6.
3. Cic., de Arusp. respons., 28.
4. Strab., l. XII, p. 558.
5. Plut., de Virtut. mulier., 20. — Polyæn., Stratag., VIII, 39. — Inscript. d'Ancyre, Tournef., t. II, p. 450. — Montfauc., Palæogr., p. 154, 155 et suiv.
6. Διὸς κολοσσὸς χαλκοῦς. Strab., l. XII, p. 567.
7. Spanheim, Galat. num., p. 462 et suiv.

Les tétrarques gaulois se piquèrent bientôt d'imiter les manières des despotes et des satrapes asiatiques. Ils voulurent faire avec eux assaut de somptuosité, et étalèrent dans leurs festins cette prodigalité absurde, magnificence des peuples à demi barbares. On rapporte qu'un certain Ariamne, jaloux d'effacer en savoir-vivre tous les tétrarques ses rivaux, publia qu'il tiendrait table ouverte à tout venant pendant une année entière[1]. Il fit construire à cet effet autour de sa maison de vastes enclos de roseaux et de feuillages et dresser des tables permanentes qui pouvaient recevoir plus de quatre cents personnes. De distance en distance furent établis des feux, où des chaudières de toutes dimensions, remplies de toutes sortes de viandes, bouillaient jour et nuit. Des magasins, construits dans le voisinage, renfermaient les approvisionnements en vin et en farine amassés de longue main, et des parcs à bœufs, à porcs, à moutons, à chèvres, placés à proximité, alimentaient le service des tables[2]. Il est permis de croire qu'Ariamne n'oublia pas, dans cette occasion, ces jambons de Galatie dont la réputation était si grande[3]. Ce festin dura un an, et non-seulement Ariamne traita à discrétion la foule qui accourait chaque jour des villes et des campagnes voisines, mais il faisait arrêter sur les chemins les voyageurs et les étrangers, ne leur laissant point la liberté de continuer leur route qu'ils ne se fussent assis à ses tables[4]. 187 à 63

Ce goût pour la magnificence se développa chez les femmes gallo-grecques avec non moins de vivacité que

1. Athen., IV, 10.
2. Id., ibid., 13.
3. Κάλλισται μὲν γὰρ αἱ γαλατικαὶ (πέρναι). Id., XIV, 21.
4. Ἀλλὰ καὶ οἱ παριόντες ξένοι ὑπὸ τῶν ὑφεστηκότων παίδων οὐκ ἠφίεντο, ἕως ἂν μεταλάβωσι τῶν παρασκευασθέντων. Id., IV, 13.

187 à 63 chez leurs maris. Les anciens vêtements de laine grossière firent place aux tissus de pourpre, que rehaussaient de riches parures; et l'on ne vit plus l'épouse du tétrarque d'Ancyre ou de Pessinonte se contenter de la bouillie qu'elle emportait jadis dans une marmite, pour son repas et celui de ses enfants, quand elle allait passer la journée au bain [1]. Cependant ce progrès du luxe chez les dames galates ne corrompit point l'énergique sévérité de leurs mœurs. Au milieu de la dissolution asiatique, elles méritèrent toujours d'être citées comme des modèles de chasteté, et les traits recueillis dans leur vie ne font pas les pages les moins édifiantes des livres que les anciens ont consacrés aux *vertus des femmes*. Nous rapporterons ici un de ces traits fameux dans l'antiquité, et que deux écrivains grecs nous ont transmis.

Le tétrarque Sinat avait épousé une jeune et belle femme nommée Camma, prêtresse de Diane, pour qui elle entretenait une dévotion toute particulière. C'était dans les pompes religieuses, quand la prêtresse, vêtue de magnifiques habits, offrait l'encens et les sacrifices, c'était alors que sa beauté paraissait briller d'un éclat tout céleste [2]; Sinorix, jeune tétrarque, parent de Sinat, la vit, et ne forma plus d'autre désir au monde que le désir d'en être aimé. Il essaya tout, mais vainement. Désespéré, il s'en prit à celui qu'il regardait comme le plus grand obstacle à son bonheur; il attaqua Sinat par trahison, et le fit périr. Comme le meurtrier était puissant et riche, les juges fermèrent les yeux, et le meurtre

1. Αἱ δε Γαλατῶν γυναῖκες εἰς τὰ βαλανεῖα πόλτου χύτρας εἰσφέρουσαι, μετὰ τῶν παίδων ἤσθιον, ὁμοῦ λουόμεναι. Plut., Sympos., VIII, quæst. 9.

2. Ἐπιφανεστέραν δὲ αὐτὴν ἐποίει καὶ τὸ τῆς Ἀρτέμιδος ἱέρειαν εἶναι, περί τε τὰς πομπὰς ἀεὶ καὶ θυσίας κεκοσμημέμην ὁρᾶσθαι μεγαλοπρεπῶς. Plut., de Virtut. mulier., 20.

demeura impuni. Camma supporta ce coup avec une 187
âme forte et résignée; on ne la vit ni pleurer ni se à
plaindre; mais renonçant à toute société, même à celle 63
de ses proches, et dévouée entièrement au service de la déesse, elle ne voulut plus quitter son temple, ni le jour ni la nuit. Quelques mois se passèrent, et Sinorix l'y vint poursuivre encore de son amour. « Si je suis cou-« pable, lui répétait-il, c'est pour t'avoir aimée; nul autre « sentiment n'a égaré ma main[1]. » Camma, d'un autre côté, se vit persécutée par sa famille, qui, appuyant avec chaleur la poursuite du jeune tétrarque, ne cessait d'exalter sa puissance, sa richesse et les autres avantages par lesquels il surpassait de beaucoup, disait-on, l'homme qu'elle s'obstinait à regretter. Dès lors elle n'eut plus de repos qu'elle ne consentît à ces liens odieux. Elle feignit donc de céder, et le jour du mariage fut convenu.

Dès que parut ce jour tant souhaité, Sinorix, environné d'un cortége nombreux et brillant, accourut au temple de Diane. Camma l'y attendait; elle s'approcha de lui avec calme, le conduisit à l'autel, et prenant, suivant l'usage, une coupe d'or remplie de vin, après en avoir répandu quelques gouttes en l'honneur de la déesse, elle but, et la présenta au tétrarque[2]. Ivre de bonheur, le jeune homme la porte à ses lèvres et la vide d'un seul trait[3], mais ce vin était empoisonné. On dit qu'en cet instant, une joie depuis longtemps inaccoutumée se peignit sur le visage de la prêtresse. Étendant ses bras vers

1. Ἀνελὼν ἐκεῖνον ἔρωτι τῆς Κάμμας, μὴ δι' ἑτέραν τινὰ πονηρίαν... Plut., de Virtut. mulier., 20.

2. Ἀπὸ χρυσῆς φιάλης... Polyæn., Stratag., VIII, 39. — Plut., loc. cit.

3. Ὁ δὲ οἷα δὴ νυμφίος παρὰ νύμφης λαβὼν, ἡδέως πίνει. Polyæn., Stratag., VIII, 39.

137 à 63 l'image de Diane : « Chaste déesse! s'écria-t-elle d'une « voix forte; sois bénie de ce qu'ici même j'ai pu venger « la mort de mon époux assassiné à cause de moi[1]; « maintenant que tout est consommé, je suis prête à « descendre vers lui aux enfers. Pour toi, ô le plus scé- « lérat des hommes, Sinorix, dis aux tiens qu'ils te pré- « parent un linceul et une tombe, car voilà la couche « nuptiale que je t'ai destinée[2]. » Alors elle se précipita vers l'autel qu'elle enlaça de ses bras, et elle ne le quitta plus que la vie ne l'eût abandonnée. Sinorix, qui ressentait déjà les atteintes du poison, monta dans son chariot et partit à toute bride, espérant que l'agitation et des secousses violentes le soulageraient; mais bientôt, ne pouvant plus supporter aucun mouvement, il s'étendit dans une litière, où il expira le même soir. Lorsqu'on vint lui apporter cette nouvelle, Camma vivait encore; elle dit qu'elle mourait contente, et rendit l'âme.

La constitution politique s'altéra bientôt, comme les habitudes nationales. D'électives et temporaires qu'avaient été les tétrarchies, elles devinrent héréditaires, et les familles qui en usurpèrent le privilége formèrent, par la suite des temps, une haute classe aristocratique, qui domina le reste de la nation[3]. L'ambition des chefs travailla en outre à resserrer le nombre de ces magistratures, qui furent successivement réduites de douze à quatre[4], puis à trois, à deux, enfin concentrées dans une

1. Χάριν οἶδά σοι, ὦ πολύτιμε Ἄρτεμις, ὅτι μοι παρέσχες ἐν τῷ σῷ ἱερῷ δίκας ὑπὲρ τοῦ ἄνδρος λαβεῖν, ἀδίκως δι' ἐμὲ ἀναιρεθέντος. Polyæn, ub. supr.

2. Σοὶ δὲ, ὦ πάντων ἀνοσιώτατε ἀνθρώπων, τάφον ἀντὶ θαλάμου καὶ γάμου παρασκευαζέτωσαν οἱ προσήκοντες. Plut., loc. cit.

3. Hist. græc. et latin; Inscript. galatic. passim.

4. App., Bell. Mithridat.

seule main[1]. Le pays était gouverné par un de ces rois, 187
lorsqu'il fut réuni comme province à l'empire romain. à
Malgré cette usurpation du pouvoir souverain, le conseil 63
national des trois cents continua d'exister et de coopérer à l'administration du pays[2]. Il est à présumer que la condition des indigènes phrygiens et surtout grecs s'améliora ; car les mariages devinrent assez fréquents entre eux et les Kimro-Galls de rang élevé. Cependant il n'y eut jamais fusion ; et, tandis que les vaincus parlaient le grec, la langue gauloise se conserva, sans mélange étranger, parmi les fils des conquérants. Un écrivain ecclésiastique célèbre, qui voyagea dans l'Orient au IVe siècle de notre ère, six cents ans après le passage des hordes en Asie, témoigne que, de son temps, les Galates étaient les seuls, entre tous les peuples asiatiques, qui ne se servissent point de la langue grecque ; et que leur idiome national était à peu près le même que celui des Trévires, les différences de l'un à l'autre n'étant ni nombreuses, ni importantes[3]. Cette identité de langage entre les Gaulois des bords du Rhin et les Gaulois des bords du Sangarius et de l'Halys s'explique d'elle-même si l'on se rappelle que les Tectosages et les Tolistoboïes, les deux principaux peuples galates, appartenaient originairement, comme les Belges, à la race des Kimris.

La bonne intelligence et la paix subsistèrent pendant 167
vingt ans entre les Galates et les puissances asiatiques. à
Au bout de ce temps la guerre éclata, on ne sait pour 158

1. Strab., l. XII, p. 567. — App., Bell. Alexandr., 67.

2. Inscript. Ancyran. passim.

3. Galatas, excepto sermone græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem pene habere quam Treviros, nec referre si aliqua exinde corruperint. Hieronym., Prolog. in lib. II, Comment. in epist. ad Galat., c. 3.

167 à 158 quel motif, et les Gaulois ravagèrent le territoire d'Eumène et celui de leur ancien ami Ariarathe, alors dévoué au roi de Pergame[1], si cruellement, qu'Attale courut à Rome en porter plainte au sénat. Il dit « qu'un tumulte « gaulois (suivant l'expression romaine) mettait le « royaume de Pergame dans le plus grand péril[2]. » La république envoya des commissaires aux tétrarques, sans réussir à les désarmer. Les dévastations ayant recommencé avec plus de force, Eumène partit lui-même pour Rome; mais ses plaintes furent mal reçues. Dans ces négociations et dans quelques autres, le sénat montra envers les Gaulois des ménagements qui lui étaient peu ordinaires, et qui ne causèrent pas moins de surprise que l'opiniâtreté hardie de ce peuple. « Il fut permis « de s'étonner, dit un historien, que tous les discours « des Romains eussent été sans effet sur l'esprit des Ga- « lates, tandis qu'un seul mot de leurs ambassadeurs « suffisait pour armer ou désarmer les puissants rois « d'Égypte et de Syrie[3]. »

89 A l'époque des guerres de Mithridate, la Galatie parut se réveiller et vouloir secouer cette humiliante protection. Elle se ligua avec le roi de Pont qui, empressé à rechercher l'alliance des Gaulois en Occident comme en Orient, envoyait des ambassadeurs chez les Kimris des rives du Danube[4]. Durant ses premières campagnes,

1. Polyb., Exc. leg., 97, 102, 106, 107, 108. — Strab., l. XII, p. 539. — Liv., XLV, 16 et 34.

2. Querimonia gallici tumultus... regnum in dubium adductum esse. Liv., XLV, 19.

3. Mirum videri posset, inter opulentos reges, Antiochum Ptolemæumque, tantum legatorum romanorum verba valuisse... apud Gallos nullius momenti fuisse. Liv., XLV, 34.

4. Legatos ad Cimbros... auxilium petitum mittit. Just., XXXVIII, 3. — App., Bell. Mithrid., 27.

Mithridate exaltait, dans tous ses discours, les services 86
de ses alliés galates; il se vantait « de pouvoir opposer « à Rome un peuple des mains duquel Rome ne s'était « tirée qu'à prix d'or[1]. » Mais bientôt leur fidélité lui devint suspecte, et dans un des accès de son humeur sombre et soupçonneuse, il retint prisonniers auprès de lui tous les tétrarques et leurs familles, au nombre de
soixante personnes[2]. Indigné de cette perfidie, Torédorix, tétrarque des Tosiopes, complota sa mort; et comme le roi de Pont avait coutume de rendre la justice, à certains jours de la semaine, assis sur une estrade fort élevée, Torédorix, aussi robuste qu'audacieux, ne se proposait pas moins que de le saisir corps à corps, et de le précipiter du haut de l'estrade, avec son tribunal[3]. Le hasard voulut que Mithridate s'absentât ce jour-là et qu'il fît mander, au bout de quelques heures, les tétrarques galates; Torédorix, craignant que le complot n'eût été découvert, exhorta ses compagnons à se jeter tous ensemble sur le roi et à le mettre en pièces[4]. Ce second complot manqua également; et Mithridate, après avoir fait tuer sur-le-champ les plus dangereux des conspirateurs, acheva les autres, une nuit, dans un festin où il les avait invités sous couleur de réconciliation. Trois d'entre eux échappèrent seuls au massacre en se faisant jour, le sabre à la main, au travers des assassins; tout

83

1. Nec bello hostem, sed pretio remotum. Oratio Mithrid. ap. Just., XXXVIII, 4.

2. Plut., de Virt. mulier., 23. — App., Bell. Mithrid., 46.

3. Ἀνεδέξατο τὸν Μιθριδάτην, ὅταν ἐν τῷ βήματι γυμνασίῳ χρηματίζῃ συναρπάσας, ὥσειν ἅμα σὺν αὐτῷ κατὰ τῆς φάραγγος. Plut., de Virt. mulier., 23.

4. Διαρπᾶσαι τὸ σῶμα. Id., ibid.

Digitized by Google

83 le reste périt, hommes, femmes et enfants [1]. Parmi ces derniers se trouvait un jeune garçon appelé Bépolitan, que son esprit et sa beauté avaient fait remarquer du roi; Mithridate se ressouvint de lui dans cette nuit fatale, et ordonna à ses officiers de courir et de le sauver. Il était temps encore, parce que le meurtrier, convoitant une robe précieuse que portait le jeune Gaulois, avait voulu le dépouiller avant de frapper; celui-ci résistait et se débattait avec violence; cette lutte permit aux officiers royaux de prévenir le coup [2]. Le cadavre de Torédorix avait été jeté à la voirie, avec défense expresse de lui rendre les derniers devoirs; mais une femme pergaméenne, qui l'avait aimé, l'ensevelit en cachette, au péril de ses jours [3].

83 à 63 Mithridate, à la tête de son armée, alla fondre sur la Galatie, avant que la nouvelle de ses barbaries s'y fût répandue, confisqua les biens des tétrarques assassinés, et renversant la forme du gouvernement, imposa pour roi absolu un de ses satrapes nommé Eumaque [4]. Cette tyrannie dura douze ans, et chaque année avec un redoublement de cruauté. Enfin les trois tétrarques sauvés du festin sanglant du roi de Pont, et l'un d'eux surtout, Déjotar, depuis si célèbre dans les guerres civiles de Rome, réussirent à soulever le pays, battirent Eumaque et le chassèrent [5]. Les victoires des armées romaines sur Mithridate assurèrent aux Kimro-Galls, pour quelque

1. Πάντας ἔκτεινε μετὰ παίδων καί γυναικῶν, χωρὶς τριῶν τῶν διαφυγόντων... ἐπὶ διαίτῃ μιᾶς νυκτός. App., Bell. Mithrid., 46.

2. Plut., de Virt. mulier., 23.

3. Γύναιον περγαμηνὸν, ἐγνωσμένον ἀφ' ὥρας ζῶντι τῷ Γαλάτῃ, παρεκινδύνευσε θάψαι καὶ περιστεῖλαι τὸν νεκρόν. Id., ibid.

4. App., Bell. Mithrid., 46.

5. Id., ibid., 50. — Liv., Epit., xciv. — Oros., vi, 2.

Digitized by Google

temps, l'indépendance qu'ils venaient de reconquérir; 83 à 63
mais, dans les circonstances où se trouvait l'Orient, cette indépendance précaire ne pouvait pas être de longue durée. Enveloppée et pressée de tous côtés par la domination romaine, la Galatie succomba après tout le reste de l'Asie; elle fut réduite en province, sous l'empereur Auguste.

Pour terminer cette dernière période de l'histoire des Gaulois orientaux, nous avons encore un mot à dire sur leurs rapports avec Mithridate. Le roi de Pont avait toujours entretenu auprès de sa personne une garde d'aventuriers galates, soldés à grands frais. Ce fut à eux qu'il remit le soin de sa mort, lorsque, décidé à ne point tomber vivant au pouvoir de ses ennemis, il vit que le poison n'agissait pas sur ses entrailles. Ayant fait venir le chef de cette garde, nommé Bituit[1], il lui présenta sa poitrine nue : « Frappe, lui dit-il, tu m'as déjà rendu de « grands et fidèles services; celui-ci ne sera pas le moin- « dre[2]. » Bituit obéit, et les historiens ajoutent que ses compagnons, se précipitant aussitôt sur le roi, le percèrent à l'envi de leurs lances et de leurs épées. Peut-être y eut-il dans l'empressement de ces Gaulois un secret plaisir de vengeance à verser le sang d'un homme qui avait fait tant de mal à leur pays.

1. Βίτοιτος. App., Bell. Gall. exc., 12. — Bitœtus. Liv., Epit. CII. — On verra plus tard un *Bituit*, chef des Arvernes, jouer un grand rôle dans la Gaule.

2. Πολλὰ μὲν ἐκ τῆς σῆς δεξιᾶς ἐς πολεμίους ὠνάμην· ὠνήσομαι δέ μέγιστον... App., Bell. Mithrid., 114.

LIVRE IV

GAULE TRANSALPINE. — SES DIVERSES FAMILLES DE PEUPLES; LEURS MŒURS, LEURS GOUVERNEMENTS. PREMIÈRES CONQUÊTES DES ROMAINS AU DELA DES ALPES.

CHAPITRE PREMIER

Situation de la GAULE TRANSALPINE, pendant les second et premier siècles avant notre ère. — Description géographique du pays; ses productions végétales, animales, minérales; sa population divisée en trois familles humaines. — I. FAMILLE IBÉRIENNE : 1° *Aquitains;* topographie et gouvernement. 2° *Ligures;* leur caractère, leurs mœurs; description de leur territoire; tribus et confédérations. II. FAMILLE GAULOISE : 1° *Galls;* topographie du pays, subdivisions de la race. 2° *Kimris* de la première invasion, leur territoire, leurs tribus. 3° *Kimris-Belges;* territoire et nations. — Caractère, mœurs, industrie, religion, gouvernement des Gaulois. III. FAMILLE GRECQUE IONIENNE : Continuation de l'histoire des Massaliotes. — Désastre de Phocée. — Agrandissement de Massalie. — Topographie de cette ville; ses lois; son gouvernement; sa religion; ses mœurs; sa littérature et ses hommes illustres; ses colonies; son commerce; son alliance avec Rome; époque de sa grande prospérité commerciale et de sa puissance maritime.

La nature elle-même semblait avoir tracé les frontières de la Gaule, circonscrite par deux chaînes de montagnes, deux mers et un large fleuve.

Les Alpes la bornaient à l'orient par une barrière de dix mille à quinze mille pieds d'élévation, et envoyaient

à l'intérieur des chaînes secondaires, qui la coupaient dans diverses directions : c'étaient, du sud au nord, le Jura et les Vosges; du nord-est au sud-ouest, les Cévennes et leur appendice, le plateau des montagnes Arvernes.

Au midi, les Pyrénées, hautes de neuf à dix mille pieds, la fermaient d'une mer à l'autre. Baignée au sud-est par la Méditerranée, à l'ouest par l'Océan, elle se terminait, du côté du nord, au cours du Rhin qui, ayant son embouchure dans l'Océan, prend sa source dans les Alpes.

Cinq grands fleuves sillonnaient en tous sens ce vaste et beau territoire :

A l'est, le Rhône [1], célèbre par le volume et la rapidité de ses eaux. Né des glaciers des Alpes Pennines, et grossi des eaux tributaires de la Saône [2], de l'Isère [3] et de la Durance [4], il se jette dans la Méditerranée par trois bouches [5].

Au sud, la Garonne [6] coulant des Pyrénées à l'Océan, faible et à peine navigable dans la portion supérieure de son cours, mais, près de son embouchure, large et profonde comme une mer [7]; et augmentée, dans sa route, par le Tarn qui roulait alors de l'or mêlé à ses sables [8],

1. Rhodanus; Ῥοδανός. *Rhed-an* et *Rhod-an*, eau rapide. Adelung. Mithrid., t. II, p. 68. — Gael. et Welsh diction.

2. Arar, Araris. On trouve dans Ammien Marcellin (xv, 11) *Saucon-na*, d'où vient le nom français actuel. *Sogh-an* (gael.), eau tranquille, *lentus Arar*.

3. Isara. Ὁ Ἴσαρ. Ptolem.

4. Druentia. Ὁ Δρουέντιας. Strab. — Ὁ Δρουέντιος. Ptolem.

5. Plin., III, 4.

6. Garumna, Ὁ Γαρουνᾶς. Strab. — Ptolem.

7. Diu vadosus et vix navigabilis fertur... ad postremum magni freti similis. Mela, III, 2.

8. Aurifer Tarnis. Auson., Mosel., v, 465.

par le Lot[1], sorti comme lui des Cévennes, puis par la Dordogne[2] descendue des monts Arvernes.

A l'ouest, la Loire[3] dont le cours, depuis les Cévennes jusqu'à l'Océan, traversait le centre et l'occident de la Gaule, d'abord du sud au nord, ensuite de l'est à l'ouest, recevant successivement l'Allier[4], le Cher[5], la Vienne[6] et la Mayenne[7].

Au nord-ouest, la Seine[8], avec ses affluents la Marne[9] et l'Oise[10].

Au nord, le Rhin[11]. Ce fleuve, après avoir formé deux lacs au pied des Alpes[12], se resserrant de nouveau, traçait la limite de la Gaule, pour aller se perdre ensuite, par plusieurs bouches, dans les sables de l'Océan[13], entraînant avec lui les eaux de la Moselle[14] et celles de la Meuse[15].

1. Olitis ou Oltis. Sid. Apollin., Paneg. Majorian., v. 209.

2. Duranius et Duranus. Auson., Mosel., v. 464. — Sid. Apollin., Carm. XXII, v. 103.

3. Liger, Ligeris. Ὁ Λείγηρ. Strab.

4. Elaver; Elaris; Elauris. Sid. Apollin.

5. Carus; Caris.

6. Vigenna. Fortunat.

7. Meduana. Lucan., Phars. I, v. 438.

8. Sequana. Ὁ Σεκόανος. Strab. Ptolem. — Ὁ Σηκοανος. Steph. Byz.

9. Matrona. Cæs., Bell. Gall., passim.

10. Isara; Isura. Itiner. Anton. — Tabul. Peut.

11. Rhenus; ὁ Ῥῆνος. Strab.

12. Venetus et Acronius. Le lac Venetus fut appelé plus tard Brigantinus et Constantiensis; c'est aujourd'hui le lac de *Constance*.

13. Cæs., Bell. Gall., IV, 10.

14. Mosella. Tac., Hist. IV, 71. — Auson., Mosel.

15. Mosa. Cæs., passim.— La branche du Rhin qui recevait la Meuse portait le nom de *Vahal* ou *Wal*. — Parte quadam Rheni recepta quæ appellatur Walis. Cæs., Bell. Gall., IV, 10. — Vahalis. Tac. — Vachalis. Sid. Apollin.

La Gaule était partagée naturellement en deux grandes régions, bien marquées par la direction des rivières : l'une, la région haute et orientale, comprenait tout le pays situé entre la crête des Alpes et les dernières élévations des Vosges, des monts Éduens, du plateau Arverne et des Cévennes; l'autre, la région basse et occidentale, s'étendait de là à l'Océan. Nous insistons sur cette division, qui, loin d'être indifférente à l'histoire que nous écrivons, jette, au contraire, une vive lumière sur les divers groupements des races dont la population gauloise se trouvait composée. Vers la commune limite des deux régions s'était arrêtée à deux reprises l'invasion des hordes kimriques venues d'outre-Rhin : la région basse, subjuguée par les nouveaux-venus, était restée entre leurs mains, tandis que la région haute avait servi de refuge et de boulevard à la race gallique en partie dépossédée. Cette limite était donc empreinte dans la population aussi profondément que sur le sol : elle séparait deux sociétés différentes d'origine, d'intérêts, de langage, et longtemps opposées par une mortelle inimitié.

Examinées sous le point de vue de la sûreté extérieure, les frontières de la Gaule n'avaient pas toutes une égale importance. Par le Rhin, elle avoisinait les derniers bans kimris établis sur les bords de l'Océan du Nord, et les peuples de la race teutonique, qui, chaque année, faisant des progrès vers le midi, s'approchaient de plus en plus du fleuve; par les Alpes, elle touchait à la république romaine. De ces deux côtés seulement la Gaule était menacée, mais elle l'était fortement. Ici, elle avait à redouter l'esprit systématique de conquête aidé de toute la puissance de la civilisation; là, l'esprit de brigandage et d'invasion soutenu par l'énergie aventureuse de la vie nomade.

Le sol de la Gaule était généralement très-fertile [1]. Nul lieu du monde ne surpassait les cantons méridionaux, ni pour la fécondité variée de la terre, ni pour la douceur du climat. Les productions délicates de l'Orient, l'olivier, le figuier, le grenadier, y croissaient sans peine à côté des céréales et des hautes futaies de l'occident [2]. Ce fut, comme nous l'avons raconté précédemment, la colonie phocéenne de Massalie qui apporta les premiers plants de vigne cultivés en Gaule [3]; mais cet arbuste, on le reconnut plus tard, y existait déjà à l'état sauvage : plusieurs espèces originaires des Cévennes [4], des Alpes allobroges [5], des coteaux de la Saône, du Rhône, de l'Allier et de la Gironde [6], furent découvertes et propagées successivement. Néanmoins, la culture de la vigne resta longtemps bornée au littoral de la Méditerranée; au commencement de l'ère chrétienne, elle n'avait point encore dépassé la chaîne des Cévennes et la vallée de la Durance [7].

Quelques fléaux venaient, il est vrai, désoler par intervalles ce fertile pays. La côte de la Méditerranée était exposée à des vents d'une violence extrême : le plus terrible soufflait du nord-ouest [8]; les Gaulois le nommaient

1. Strab., l. IV, p. 178. — Plin., III, 4. — Mart. Capell., VI. — Script. rer. Gallic., passim.

2. Strab., loc. cit. — Plin., III, 4. — Just., XLIII, 4.

3. Voyez ci-dessus, liv. I, ch. 1.

4. Helvicum genus. Plin., XIV, 1.

5. Vitis allobrogica. Id., ibid., 2.

6. Sequanum, Viennense, Arvernum (genera). Id., XIV, 1. — Vitis biturica. Id., ibid., 2. — Cf. ibid., capit. 3, 6, 9, 21, 22.

7. Strab. l. IV, p. 178.

8. Ἀπὸ θερινῆς δύσεως καὶ ἄρκτου. Diod. Sic., V, 26.

Digitized by Google

kirk [1], qui signifiait le *fougueux* [2] ou le *destructeur* ; il enlevait les toits des maisons, et renversait sur les routes les piétons, les cavaliers, et, dit-on, jusqu'à des chariots chargés [3]. Sur la côte de l'Océan, les ouragans descendus des Pyrénées ne causaient guère moins de ravages ; ils y soulevaient les sables comme des vagues ; et, suivant l'expression d'un écrivain ancien, « surpris au milieu de ces « syrtes gauloises, le voyageur pouvait en quelque sorte « faire naufrage par terre [4]. » Les bords du Rhône, de la Durance et de l'Hérault avaient aussi à redouter le *charbon* [5], maladie pestilentielle.

Dans le reste de la Gaule, principalement au nord et à l'ouest, l'air était brumeux et froid ; des rivières souvent débordées et des bois immenses entretenaient une perpétuelle humidité [6]. Le chêne, le bouleau, l'ormeau, le pin [7], composaient ces vastes forêts dont l'Armorique et la Belgique étaient encombrées ; l'if était commun dans le nord [8],

1. *Circius*. Favorin. Gallus ap. Gell., II, 22. — Sen., Quæst. nat., V, 17. — Plin., II, 47. — Lucan., I, v. 408. — *Cercius*. Cato, ap. Gell., II, 22. — *Kirk* (armor.), impétuosité, fougue, et aussi ouragan. (Adelung, Mithrid., t. II, p. 53. — Camden, Britan., p. 10.) — *Ciurrach* (gael.), qui frappe, qui détruit.

2. Nostri Galli ventum ex sua terra flantem quem sævissimum patiuntur Circium appellant a *turbine*, opinor, ejus ac vertigine. Favor. Gall. ap. Gell., II, 22.

3. Ventus Cercius armatum hominem... plaustrum oneratum percellit. Cato, loc. cit. — Strab., l. IV, p. 182. — Diod. Sic., V, 26. — Plin., II, 47. — Sen., Quæst. nat., V, 17.

4. Quoddam in itinere terreno pedestre naufragium. Sid. Apollin., Epist. VIII, 12.

5. *Carbunculus*, peculiare Narbonensis provinciæ malum. Plin., XXVI, 1.

6. Cæs., Bell. Gall., passim. — Diod. Sic., V, 25 et 26. — Strab., l. IV, p. 178. — Aristot., Gener. animal., II, 25.

7. Plin., XVI, 8, 17, 18. — Script. rer. Gallic., passim.

8. Cæs., Bell. Gall., VI, 31. — Plin., XVI, 10.

et dans les Pyrénées le buis vigoureux, arborescent, de forme conique [1]. A l'époque où nous sommes arrivés, l'est, le centre et le midi, défrichés et cultivés en grande partie, produisaient abondamment du blé, du millet et de l'orge [2]. C'était par les grands fleuves que le commerce avait apporté aux indigènes le besoin et le goût de la vie sociale ; c'était aussi dans le voisinage des grands fleuves, du Rhône, de la Saône, de la Seine et de la Loire, qu'avaient eu lieu les premiers travaux agricoles, et que la civilisation avait pris ses premiers développements.

Malgré l'extension progressive de l'agriculture, l'éducation des bestiaux fut toujours la principale industrie des peuples gaulois, qui consommaient beaucoup moins de grain que de viande et de lait. Ils engraissaient des troupeaux innombrables de grand et de petit bétail; et des porcs d'une grosseur énorme erraient par bandes et à l'abandon dans leurs bois, où, devenus tout à fait sauvages, ils n'étaient guère moins dangereux à rencontrer que des loups [3]. Les pâturages de la Belgique nourrissaient une race de chevaux excellente et entretenue avec le plus grand soin [4].

Telles étaient les productions végétales et animales de la Gaule; nous avons déjà parlé de ses richesses minérales, qui consistaient en mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer et de plomb [5]. La côte des îles appelées aujourd'hui

1. (Buxi genus) gallicum, quod in metas emittitur, amplitudinemque proceriorem. Plin., XVI, 16.

2. Strab., l. IV, p. 197. — Diod. Sic., V, 26.

3. Αἱ δ' ὗες καὶ ἀγαυλοῦσιν, ὕψει τε καὶ ἀλκῇ καὶ τάχει διαφέρουσαι· κίνδυνος γοῦν ἐστι τῷ ἀήθει προσιόντι ὡσαύτως καὶ λύκῳ. Strab., l. IV, p. 197.

4. Cæs., Bell. Gall., IV, 2. — Script. rer. Gall., passim.

5. Posidon. ap. Athen., VI, 4. — Strab., l. III, p. 146; l. IV, p. 191. — Diod. Sic., V, 27. — Cæs., Bell. Gall., II et VII.

îles d'Hières fournissait de beau corail [1] ; et le continent, ce grenat brillant et précieux qu'on nomme escarboucle [2]. Les escarboucles gauloises furent tellement recherchées dans tout l'Orient, où les Massaliotes en faisaient le commerce, que, du temps d'Alexandre, les moindres s'y vendaient jusqu'à quarante pièces d'or [3].

Quand on récapitule ces productions si nombreuses, si diverses, si riches ; quand on parcourt des yeux la topographie si variée de ce sol fécond, on est tenté de dire avec un illustre géographe de l'antiquité : « Il semble « qu'une Providence tutélaire éleva ces chaînes de mon- « tagnes, rapprocha ces mers, traça et dirigea le cours « de tant de fleuves, pour faire un jour de la Gaule le « lieu le plus florissant du monde [4]. »

Trois familles humaines se partageaient ces richesses et ce beau territoire : 1° la FAMILLE IBÉRIENNE, divisée en deux branches, les *Aquitains* et les *Ligures ;* 2° la FAMILLE GAULOISE proprement dite, comprenant : la race *gallique* et la race *kimrique*, partagée elle-même en deux branches, les Kimris de la première invasion, mélangés en grande partie avec les Galls, et qu'on pourrait appeler *Gallo-Kimris,* et les Kimris de la seconde invasion, ou *Belges;* 3° la FAMILLE GRECQUE-IONIENNE, composée des *Massaliotes* et de leurs colonies.

1. Curalium laudatissimum, in Gallico sinu, circa Stœchadas insulas. Plin., XXXII, 2.

2. Ἄνθραξ καλούμενος... ἄγεται δ' οὗτος ἐκ Μασσαλίας. Theophr., de Lapid., p. 393.

3. Μικρὸν γὰρ σφόδρα τετταράκοντα χρυσῶν. Id., ibid.

4. Ὥστε ἐπί τῶν τοιούτων κἂν τὸ τῆς προνοίας ἔργον ἐπιμαρτυρεῖσθαί τις ἂν δόξειεν, οὐχ ὅπως ἔτυχεν, ἀλλ' ὡς ἂν μετὰ λογισμοῦ τινος διακειμένων τῶν τόπων... κ. τ. λ. Strab., l. IV, p. 189.

I. FAMILLE IBÉRIENNE.

1° Aquitains. La courbe que décrit la Garonne, entre sa source et son embouchure, limitait l'Aquitaine à l'est et au nord ; les Pyrénées et l'Océan la bornaient au midi et à l'ouest. La partie voisine de la mer n'était qu'une plaine stérile, couverte de sables ou de bruyères, et parsemée seulement de quelques bois de pins : pour toute culture, on y récoltait un peu de millet [1]. Dans les cantons élevés, où l'abondance des eaux vives favorisait la végétation [2], le pays inculte devait présenter l'aspect d'une grande forêt. La pauvreté du sol était compensée, il est vrai, par la richesse des métaux. Les Pyrénées recélaient des mines d'or peu profondes, d'où le minerai était tiré, la plupart du temps, à l'état vierge et en lingots de la grosseur du poing [3]. Des paillettes d'or roulaient aussi mêlées aux sables de l'Adour ; les indigènes les recueillaient et les séparaient de la vase successivement par le lavage et par la fusion [4].

La nation aquitanique se subdivisait en vingt petites peuplades dont les noms sont à peine connus [5]. Les principales étaient : les *Tarbelles* [6], riverains du bas Adour et

1. Ἐστὶ δ' ἡ παρωκεανῖτις τῶν Ἀκουϊτανῶν ἁρμώδης καὶ λεπτὴ, κέγχρῳ τρέφουσα, τοῖς δ' ἄλλοις καρποῖς ἀφορωτέρα. Strab., l. IV, p. 190.— Paulin. ad Auson. epist. III, 5.

2. Strab., l. IV, p. 189.

3. Χειροπληθεῖς χρυσίου πλάκες... Strab., l. IV, p. 190.

4. Id., ibid. — Diod. Sic., V, 27. — L'Adour, Aturis, Adurus (Auson.); Atur (Vib. Sequest.).

5. Strab., l. IV, p. 189. — Plin., 4, 19. — Cæs., Bell. Gall., III.

6. Tarbelli. Leur territoire contenait les Landes, la Terre de Labour et le Béarn.

de l'Océan; les *Bigerrions* [1], riverains du haut Adour; les *Garumnes* [2], qui habitaient près des sources de la Garonne; enfin les *Auscii* ou *Auskes* [3], dont le territoire, situé entre le pied des Pyrénées et la moyenne Garonne, passait pour le meilleur et le mieux cultivé de toute l'Aquitaine [4]; leur chef-lieu se nommait Elimberrum [5].

L'Aquitain avait conservé presque sans altération le type originel de sa race : à ses traits, à sa taille, à son langage, à ses mœurs, on le reconnaissait aussitôt pour un enfant de l'Ibérie [6]. Il continuait de porter le vêtement ibérien, court, fabriqué de laine grossière et à long poil [7]; la propreté et l'élégance ibérienne se retrouvaient aussi parmi ses femmes sur les rives du Gave et de l'Adour [8]. L'Aquitain était brave, mais rusé [9]. Un esprit vif et intelligent le rendait très-habile à saisir et à imiter la tactique de son ennemi [10]. L'habitude d'exploiter les mines lui donnait une adresse remarquable dans tous les travaux souterrains applicables à la défense ou à l'at-

1. Bigerriones, Bigerrones. Peuple du Bigorre.

2. Garumni. Peuple de Valence et de Montréjaut.

3. Auscii, Αὐσκίοι. Peuple d'Auch. *Ausk, Osk, Eusk* paraît être le véritable nom générique de la race dite ibérienne. Les Basques portent encore dans leur langue celui d'*Eusc-aldunac*. *Vasc, Basc* et *Gasq* ne sont évidemment que des formes aspirées de ce radical.

4. Καλὴ δ' ἡ χώρα τῶν Αὐσκιῶν... Strab., l. IV, p. 190.

5. Plus correctement Eli-berri ou Illi-berri, *Ville-Neuve*. Cons. M. Guillaume de Humboldt : *Pruefrng der Untersuchungen ueber die Urbewohner Hispaniens*.

6. Ἁπλῶς γὰρ εἰπεῖν, οἱ Ἀκουϊτανοὶ διαφέρουσι τοῦ Γαλατικοῦ φύλου, κατά τε τὰς τῶν σωμάτων κατασκευὰς καὶ κατὰ τὴν γλῶτταν· ἐοίκασι δὲ μᾶλλον Ἰβήρσιν. Strab., l. IV, p. 189; id., l. IV, p. 176.

7. Paulin. epist. III, ad Auson., V, 143. — Bigerricam vestem brevem atque hispidam... Sulp. Sev., Dial. II, 1. — Diod. Sic., V, 33.

8. Amm. Marcell., XV, 12. — Diod. Sic., loc. cit.

9. Callidum genus. Flor., III, 10. — Cæs., Bell. Gall., III.

10. Cæs., Bell. Gall., III, 20 et seqq.

taque des places [1]. L'infanterie aquitanique était renommée pour sa légèreté [2].

L'Aquitaine paraît avoir été soumise à la domination absolue de chefs de tribus; néanmoins la conduite de ses guerres importantes et générales était confiée ordinairement à des guerriers consommés, élevés par élection au suprême commandement militaire [3]. Elle avait conservé dans toute sa vigueur l'institution ibérienne des *dévouements,* étrangère au reste de la Gaule. Des braves, appelés *Soldures* ou plus correctement *Saldunes* [4], s'attachaient à la personne d'un chef, pour la vie et pour la mort; ils appartenaient irrévocablement à lui et à sa fortune. Tant qu'il était riche, puissant, heureux, ils jouissaient, comme lui et avec lui, de toutes les prospérités de la vie; le sort lui devenait-il contraire, ils en partageaient tous les revers; si le chef périssait de mort violente, ils s'arrachaient eux-mêmes le jour. Il était inouï qu'un *Saldune* eût refusé de mourir avec son maître [5]. Le nombre des braves dévoués à un seul chef était illimité; on verra Adcantuan, roi des Sotiates, en compter jusqu'à six cents [6].

1. Cujus rei sunt longe peritissimi Aquitani, propterea quod multis locis apud eos æratiæ structuræ sunt. Cæs., Bell. Gall., 20.

2. Id., ibid., passim. — Id., Bell. civ., I.

3. Id., Bell. Gall., III et VII, passim.

4. Devoti quos illi *Soldurios* appellant. Id., ibid., III, 22. — Athénée, d'après Nicolas de Damas, leur donne le nom de *Silodunes*, Οὓς καλεῖσθαι τῇ πατρίῳ γλώττῃ Σιλοδούνους (l. IV, c. 13). — En basque, *Zaldi* ou *Saldi* signifie cheval; *Saldi-a,* un cheval; *Saldun-a,* celui qui a un cheval, cavalier, chevalier, gentilhomme; plur. *Saldun-ac.* Dans la traduction d'un auteur ancien, le mot Romains, *Quirites,* est rendu par *Saldunac.*

5. Neque adhuc hominum memoria repertus est quisquam qui, eo interfecto cujus se amicitiæ devovisset, mori recusaret. Cæs., loc. cit.

6. Id., ibid.

Outre sa population de descendance ibérique, l'Aquitaine contenait les deux petites tribus gauloises des *Boïes*[1] et des *Bituriges-Vivisques*, resserrées dans l'angle que formait l'embouchure de la Garonne et l'Océan [2]. Ce voisinage, au rapport d'un écrivain ancien, servait d'autant plus à faire ressortir la différence tranchée des deux familles [3]. Les Bituriges-Vivisques, peuplade gallique détachée des Bituriges-Cubes à l'époque de l'invasion des Kimris, occupaient les bords du fleuve, et, par leur activité, s'étaient créé une marine; leur capitale, Burdigala[4], était devenue un des entrepôts du commerce entre la Méditerranée et l'Océan. Les Boïes, d'origine kimrique, habitaient plus au midi, dans les landes des Tarbelles; ils étaient pauvres, et leur industrie se bornait à extraire la résine des bois de pin qui croissaient sur leur territoire [5].

2° Ligures. Cette branche de la famille ibérienne avait conservé moins purement que la branche aquitanique le type originel, à cause de son éloignement de l'Espagne et de son mélange, soit avec les Gaulois, soit avec les Massaliotes. Le Ligure était de petite taille et d'une complexion sèche mais nerveuse [6]. Sobre, économe, dur au travail [7], il gâtait ces vertus par des vices qui lui donnè-

1. Boii (Voy. ci-dessus, liv. I, ch. 1), peuple du pays de Buchs.

2. Bituriges Vivisci. Οὐϊβίσκος, Βιβίσκος.

3. Strab. l. IV, p. 176 et 189.

4. Burdigala et Burdegala. Τὰ Βουρδίγαλα (Strab., l. IV, p. 190). Aujourd'hui Bordeaux.

5. Picei Boii. Paulin. ad Auson. epist., III, 5.

6. Τοῖς ὄγκοις εἰσὶ συνεσταλμένοι, καὶ διὰ τὴν συνεχῆ γυμνασίαν εὔτονοι. Diod. Sic., IV, 20.

7. Assuetum malo Ligurem. Virg., Georg., II. — Durum genus. Liv., XXVII. — Strab., l. III, p. 165. — Diod. Sic., IV, 20; V, 39.

rent, chez les anciens, une célébrité malheureuse : il passait pour fourbe, perfide, intéressé [1]. Dans la contrée voisine de Massalie, où l'influence de la civilisation grecque s'était fait sentir immédiatement, les Ligures cultivaient l'olivier, la vigne et les céréales, soit pour eux, soit pour le compte des marchands massaliotes. Plus loin, dans la montagne, ils vivaient de chasse ou venaient dans la plaine se louer comme ouvriers aux propriétaires de cultures [2]. Sur la côte, ils faisaient la pêche et la piraterie. Dès que la tempête commençait à troubler la mer, on voyait ces hardis corsaires mettre à flot leurs fragiles barques ou leurs larges radeaux, soutenus sur des outres, et aller assaillir les vaisseaux étrangers surpris par le gros temps loin des ports ; ils revenaient ensuite déposer leur butin dans les îles voisines de la côte. La répression de ces brigandages coûta une peine infinie à la marine massaliote ; en vain les Grecs s'emparèrent des îles, construisirent dans quelques-unes des forts, et y placèrent des garnisons [3], les pirates se firent d'autres repaires sur le continent, et ne cessèrent que très-tard d'infester les parages de la Gaule et de l'Italie.

Les femmes liguriennes partageaient d'ordinaire avec leurs maris les plus pénibles travaux de l'agriculture : comme eux, on les voyait descendre par bandes de la montagne, pour aller travailler, moyennant salaire, sur les terres de Massalie et de ses dépendances. Un voyageur grec, que nous citerons plus d'une fois, le célèbre

1. Latrones, insidiosi, mendaces, fallaces. Cato, ap. Servium ad Æn., XI. — Virg., Æn., loc. cit. — Claudian., Idyll. XII, etc.

2. Strab., l. IV et V.

3. Τὸ παλαιὸν, φρουρὰν εἶχον ἱδρυμένην αὐτόθι πρὸς τὰς τῶν λῃστηρίων ἐφόδους. Strab., l. IV, p. 184.

Posidonius [1], fut témoin d'un fait qui montre à quel point une vie sobre et laborieuse avait endurci ces femmes. Une d'elles; employée avec une troupe de ses compatriotes sur la propriété d'un certain Charmolaüs, Massaliote, se sentit tout à coup saisie des douleurs de l'enfantement. Sans mot dire, elle se retira dans un petit bois voisin, se délivra elle-même, déposa son enfant sur un lit de feuilles, à l'abri d'un taillis épais, et vint reprendre son ouvrage [2]. Les cris de l'enfant et la pâleur de la mère révélèrent la chose. Le surveillant des travaux voulait la congédier ; mais elle s'obstina à demeurer jusqu'à ce que celui-ci, par pitié, lui eût fait don de son salaire [3]. Alors elle se leva, prit l'enfant, le baigna dans une source d'eau vive qui coulait auprès, et l'emporta chez elle enveloppé de quelques lambeaux [4]. De pareils faits n'étaient rien moins que rares dans la vie de ce peuple dur et patient [5].

A cette communauté de travaux et de souffrances ne se bornait pourtant pas l'égalité des deux sexes. La Ligurienne était pour son mari une compagne, suivant toute l'acception du mot, tandis que la femme gauloise, livrée aux caprices du despotisme le plus illimité, pouvait envier la destinée de ses esclaves; et cette opposition si tranchée dans l'organisation intime et le caractère des deux sociétés, n'est pas un des moindres traits qui distinguent l'une de l'autre ces familles humaines. C'était par le choix d'un mari que la jeune Ligurienne entrait

1. Strab., l. III, p. 166. — Le même récit se trouve dans Diodore de Sicile, IV, 20.

2. Τὸ παιδίον φύλλοις ἐνειλήσασα, αὐτὴ δὲ συμμίξασα τοῖς ἐργαζομένοις... Diod. Sic., IV, 20.

3. Strab., ub. supr. — Diod. Sic., loc. cit.

4. Ἐκκομίσασα τὸν νήπιον πρός τι κρήνιον, λούσασα... Strab., l. III, p. 165.

5. Aristot., de Mirab. auscult.

Digitized by Google

dans l'exercice de sa liberté. Les prétendants, réunis chez son père à un grand repas, attendaient, impatients et inquiets, qu'elle-même vînt décider de leur sort. Vers la fin du repas, elle paraissait tenant à la main un vase plein de quelque breuvage ; et l'homme à qui elle versait à boire était l'époux préféré : ce choix devenait pour les parents une loi irrévocable [1].

Les femmes ligurienne durent même à quelques circonstances d'être investies d'une autorité politique supérieure à celle des hommes : autorité d'ailleurs toute pacifique, toute conservatrice, et qui convenait parfaitement à leur rôle. « De vives et interminables querelles s'étaient « jadis élevées chez ce peuple, racontent les historiens, « et l'amenèrent à une guerre civile. Déjà les deux partis « avaient couru aux armes; déjà ils se mesuraient des « yeux sur le champ de bataille, lorsque les femmes, se « précipitant entre eux, voulurent connaître le sujet de « la discorde. Elles le discutèrent et le jugèrent avec tant « d'équité et de raison, qu'une admirable amitié de tous « avec tous régna dès lors, non-seulement dans chaque « cité, mais dans chaque famille [2]. De là naquit l'usage « d'appeler les femmes aux délibérations sur la paix et « sur la guerre, et de leur soumettre les différends sur- « venus avec les alliés [3]. » On se souvient qu'Annibal, après les conférences de Ruscinon, reconnut cette auto-

1. Aristot. ap. Athen., XIII, 5. — Just., XLIII, 3. — Voyez ci-dessus, liv. I, c. 1.

2. Αἱ δὲ γυναῖκες, ἐν μέσῳ τῶν ὅπλων γενόμεναι, καὶ παραλαβοῦσαι τὰ νείκη, διήτησαν οὕτως ἀμέμπτως καὶ διέκριναν, ὥστε φιλίαν πᾶσι θαυμαστὴν καὶ κατὰ πόλεις καὶ κατ' οἴκους γενέσται πρὸς πάντας. Plut., de Virt. mulier., 6. — Polyæn., VII, 50.

3. Ἐκ τούτου διετέλουν περί τε πολέμου καὶ εἰρήνης βουλευόμενοι μετὰ τῶν γυναικῶν, καὶ τὰ πρὸς τοὺς συμμάχους ἀμφίβολα δι' ἐκείνων βραβεύοντες. Plut., loc. cit. — Polyæn., VII, 50.

rité si nouvelle pour un Carthaginois[1]. Quelques femmes, à demi sauvages, siégeant aux bords du Tet, prononcèrent en dernier ressort sur les demandes et les plaintes de celui qui allait ébranler Rome et changer peut-être la fortune du monde. Il paraît, au reste, qu'il n'eut qu'à se féliciter des arrêts de ce singulier tribunal.

Massalie entretenait à sa solde des Ligures armés et disciplinés à la grecque. L'usage du bouclier de cuivre, fabriqué sur le modèle grec, devint même assez général parmi ces peuples pour donner lieu à quelques étymologistes anciens de leur supposer une origine hellénique[2]. Leur vêtement de guerre national était une tunique de laine ou de peau de bête, arrêtée au milieu du corps par une large ceinture en cuir[3].

Il nous reste à passer en revue les différentes nations dont se composait au second siècle, ou s'était composée antérieurement la race ligurienne. Nous commencerons par la portion de la Ligurie située à l'occident du Rhône, entre ce fleuve et les Pyrénées, et que les géographes anciens nommaient l'*Ibéro-Ligurie*.

Dans les siècles qui précèdent de beaucoup l'époque qui nous occupe, l'Ibéro-Ligurie avait été possédée par trois grands peuples, les *Sordes*, les *Élésykes* et les *Bébrykes*. Les Sordes ou Sardes[4], établis le long de la côte au pied des Pyrénées, avaient étendu de là leur domination assez loin sur le littoral de l'Espagne; leurs villes principales, en Gaule, étaient Illi-Berri, ou la *Ville-Neuve*, et

1. Plut., de Virt. mulier., 6. — Polyæn., loc. cit.

2. Ἀπὸ χαλκασπίδας εἶναι, τεκμαίρονταί τινες Ἕλληνας αὐτοὺς εἶναι. Strab., l. IV, p. 205.

3. Diod. Sic., V, 30.

4. Sordi, Sardi, Sardones. Mela, II, 5. — Plin., III, 4. — Avien., Ora marit., v. 552.

Digitized by Google

Ruscinon, plus correctement Rouskino, que la physionomie phénicienne de son nom pourrait faire regarder comme une vieille colonie de Tyr ou de Carthage[1]. Les Élésykes habitaient au-dessous des Sordes jusqu'au Rhône[2]; ils comptaient parmi leurs villes Némausus et Narbo; Némausus, de fondation tyrienne, si l'on en croit les traditions symboliques sur Hercule[3]; Narbo ou Narbonne, déjà célèbre par son commerce maritime, célèbre aussi par l'éclat de ses armes, capitale d'un petit royaume, et centre de la civilisation ligurienne[4]. Les Bébrykes[5] occupaient, à ce qu'on suppose, les Pyrénées, à leur jonction avec les Cévennes, et en partie le revers occidental de cette dernière chaîne.

Mais au temps où nous sommes arrivés, cette puissance et cette prospérité avaient disparu. Depuis deux cent cinquante ans, l'Ibéro-Ligurie, enlevée presque tout en-

1. On trouve en Afrique quelques lieux de ce nom. Ruscinon était situé à l'endroit où est maintenant Castel-Roussillon, à une lieue de Perpignan. — Je dois dire ici un mot d'une curieuse explication de médaille. M. de Saulcy attribue à Perpignan, *Perpinianum* ou *Parpiniacum*, une médaille sur laquelle sont gravées les lettres PARP, en caractères celtibériens. Voyez la *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, par M. de La Saussaye, p. 189 et 190. Cette conjecture, qu'admet pleinement M. de La Saussaye, si bon juge en pareille matière, reculerait bien plus loin qu'on ne le croit vulgairement l'âge de Perpinianum, et fournirait une preuve de plus quant à l'affinité des Ligures avec les Ibères.

2. . . . Gens Elesycum prius
Loca hæc tenebat.
Avien., Ora marit., v. 585-586.

3. Steph. Byz., voc. Νέμαυσος. — Cf. liv. I, ch. 1. C'est aujourd'hui la ville de Nîmes, département du Gard.

4. Strab., l. IV, p. 186. — Polyb., III, XXXIV, 6. — Polyb., apud Strab., loc. cit. — Id., apud Athen., VIII, 2.

. . . . Atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.
Avien., Ora maritim., v. 586-587.

5. Scymn., Orbis descr., v. 200, 201. — Steph. Byz. — Sil. Ital., II, v. 421 et seqq. — Tzetzes ad Lycophr. Cassandr., v. 516.

tière aux indigènes, était au pouvoir de deux tribus belges ou volkes, venues en conquérantes du nord de la Gaule[1]. Les Volkes-Arécomikes, maîtres du pays des Élésykes, lui avaient imposé leur nom. Les Volkes-Tectosages, après avoir chassé les Bébrykes et occupé leur territoire, s'étaient étendus jusqu'à la Garonne et au cours inférieur du Tarn : Tolosa, que leurs aventures et leurs conquêtes ont déjà rendue célèbre, était devenue leur capitale[2]. Quant aux Sordes, ils surent sauver leur liberté; mais, réduits à un petit nombre, au milieu de cette ruine presque totale de leur race, ils déchurent rapidement; leurs villes d'Illi-Berri et de Ruscino n'offrirent bientôt plus qu'une ombre de ce qu'elles avaient été jadis[3].

La côte ibéro-ligurienne était généralement basse et marécageuse; elle renfermait peu de ports, d'ailleurs mal garantis contre les vents dangereux du sud et du sud-est[4]. Les anciens ont beaucoup parlé d'un phénomène curieux qu'on y remarquait près de la commune frontière des Arécomikes et des Sordes. C'était un lac souterrain, alimenté en partie par des sources d'eau douce, en partie par les eaux de la mer, qui s'y rendaient au moyen d'infiltrations et de conduits cachés. Recouvert de gazon et de roseaux sur toute sa surface, il présentait à l'œil l'aspect d'une verte et fraîche prairie; mais si l'on rompait cette croûte, à quelques pieds on trouvait l'eau. Les indigènes y faisaient des crevasses pour pêcher, à coups

1. Voir ci-dessus, liv. 1, ch. 4.

2. Le territoire occupé par les Volkes comprenait le Languedoc actuel, haut et bas.

3. Ruscino, vicus Illiberri, magnæ quondam urbis et magnarum opum tenue vestigium. Mela, II, 5. — Avien., Ora marit., loc. cit.

4. Rari portus, et omnis plaga Austro atque Africo exposita est. Mela, II, 5.

de trident, d'énormes mulets qui venaient s'y engraisser de vase[1]. Renchérissant encore sur cette bizarrerie de la nature, les voyageurs et les auteurs grecs et romains ne tarissaient pas en récits merveilleux touchant les *poissons fossiles* de la Gaule et les pêches du *champ suspendu*[2].

L'autre portion de la Ligurie, située à l'orient du Rhône, entre ce fleuve et les Alpes, l'Isère et la Méditerranée, et désignée chez les géographes anciens par le nom de *Celto-Ligurie*, renfermait une multitude de tribus liguriennes ou gallo-liguriennes, qui se groupaient en plusieurs confédérations. Les Ségobriges, ce peuple gaulois dont nous avons raconté la gracieuse hospitalité à l'égard des premiers colons phocéens[3], les Ségobriges avaient disparu, soit que quelque désastre inconnu les eût anéantis jusqu'au dernier, soit qu'en se refondant avec d'autres peuplades, ils eussent perdu et échangé leur nom national. C'étaient les *Salyes-Salluves*[4] dont nous avons aussi parlé précédemment, qui dominaient sur presque tout le pays au sud de la Durance; Arelate, plus correctement *Arlath*[5], situé sur la rive gauche du Rhône, non loin de son embouchure, était leur ville principale. A l'orient des Salyes, du côté de la Durance et des montagnes, se trouvaient les *Albikes*[6], petite tribu gauloise. Au-

1. Polyb. apud Athen., VIII, 2. — Strab., l. IV, p. 182. — Mela, II, 5. — Avien., Ora marit., v. 570 et seqq.

2. Polyb. ap. Athen., VIII, 2, et alii supr. laud.

3. Voyez ci-dessus, liv. I, ch. 1.

4. Σάλυες, Sallyes, Salvii, Salluvii. De LIGURIBUS VOCONTIEIS SALLUVIEISQ. Gruter, Inscript., p. 298, n. 3. — Script. rer. Gall., pass.

5. Arelate, Arelatum, Arelas, dans les poëtes. *Ar*, sur, vers; *Lath* (gael.), *Llaeth* (kimr.) marais. C'est aujourd'hui la ville d'Arles, département des Bouches-du-Rhône.

6. Albici, Ἀλβίοικοι, Ἀλβιεῖς. Leur capitale était, suivant Pline, Alebece Rejorum; c'est aujourd'hui *Riez*.

dessous des Albikes, vers la mer, venaient les Verrucins, les Sueltères, les Oxibes, les Décéates et les Néruses; ces derniers avaient pour frontière le Var, commune limite de la Gaule et de l'Italie[1].

Ainsi que la côte à l'ouest du Rhône, celle-ci avait son phénomène curieux, c'était le *champ des pierres*[2], célèbre dans la mythologie symbolique de l'Orient, pour avoir été le théâtre d'une des grandes victoires d'Hercule, de sa victoire sur Alb et Ligur, montagnards, enfants de Neptune[3]. Une plaine à peu près circulaire, et de plus de trois lieues de diamètre[4], s'étendait entre Arelate et la mer, jonchée sur toute sa superficie d'une innombrable quantité de pierres arrondies et lisses, dont les plus fortes ne dépassaient pas la grosseur du poing; on eût dit d'une pluie de cailloux[5]; vers le milieu jaillissaient quelques sources d'eau salée[6]. Malgré la stérilité qui frappait ce lieu, il croissait parmi les pierres quelques herbes, surtout du thym, dont les brebis se montraient extrêmement friandes; on les y amenait par milliers, et de pays fort éloignés[7].

1. Finis et Hesperiæ promoto limite Varus.
Lucan., I, v. 404.

2. Campus lapideus (Mela, II, 5.), Campi lapidei (Plin., XXI, 10), πεδίον λιθῶδες (Strab., l. IV, p. 182); aujourd'hui la *Crau*. *Craig* (gael.), *Carreg* (kimr.), pierre, rocher. *Crau*, en patois savoyard, a encore aujourd'hui la même signification.

3. Voy. ci-dessus, l. I, c. 1.

4. Cent stades. Strab., l. IV, p. 182. Les stades dont il est ici question sont des stades grecs, dits olympiques, dont huit étaient compris dans un mille romain, et six cents dans un degré. Il en faut dix pour un mille géographique et trente pour une lieue de vingt au degré.

5. Credas pluisse. Mela, II, 5. — Strab., l., IV, p. 182.

6. Ἐν μέσῳ δ' ὕδατα καὶ ἁλυκίδες ἐνίστανται, καὶ ἅλες. Strab., ub. supr.

7. Thymis lapideos campos refertos scimus, hoc pene solo reditu, e

Au nord de la Durance, depuis ce torrent jusqu'à l'Isère, la plus considérable des nations liguriennes, ou, pour mieux dire, la seule considérable, était celle des *Voconces* ou *Vocontii* [1], qui avait pour frontières, au sud la Durance, au nord le Drac, à l'est le pied des Alpes. Entre sa frontière occidentale et le Rhône habitaient trois peuples de sang gallique : les *Ségalaunes* [2], les *Tricastins* [3], et les *Cavares* [4], qui s'étendaient jusqu'à la Durance, et avaient pour chefs-lieux Avénio [5] et Cabellio [6]. Les Tricastins et les Ségalaunes paraissent n'avoir été que des clients de la puissante nation cavare, qui partageait avec les Voconces la domination de tout le pays entre l'Isère et la Durance [7].

Si nous avons classé parmi les Ligures les Cavares, les Ségalaunes, les Tricastins et les Volkes, malgré leur descendance gauloise, c'est qu'en effet ces nations, par leur situation, par leurs intérêts politiques et commerciaux, et par leurs liens fédératifs, appartenaient beaucoup plus à la race ligurienne qu'elles n'appartenaient à leur propre race.

longinquis regionibus pecudum millibus convenientibus, ut thymo vescantur. Plin., XXI, 10. — Strab., loc. cit.

1. *De Liguribus Vocontieis*. Grut., Inscr., p. 298, n. 3. — Leur territoire comprenait une partie du Dauphiné, du Venaissin et de la Provence.

2. Segalauni (Ptolem.), Segovellauni (Plin.).

3. Peuple du Tricastin, partie du bas Dauphiné.

4. Cavari et Cavares. Plin.

5. *Abhainn* (gael.), *Avon* (kimr.), eau. Cette ville devait son nom à la fontaine de Vaucluse ou à sa position sur le Rhône. C'est aujourd'hui Avignon, chef-lieu du département de Vaucluse.

6. Cabellio, Cabalion. Strab., l. IV. Aujourd'hui Cavaillon.

7. Strab., l. IV, p. 185.

II. FAMILLE GAULOISE.

Ce qui restait du territoire de la Gaule, en retranchant les contrées que nous venons de décrire, formait le domaine de la famille gauloise proprement dite.

Une ligne qui, partant de l'embouchure du Tarn, longeait ce fleuve, puis le Rhône, l'Isère, les Alpes, le Rhin, les Vosges, les monts Éduens, la Loire, la Vienne, et venait rejoindre la Garonne, en tournant le plateau de l'Arvernie; cette ligne circonscrivait à peu près les possessions de la race gallique. Le territoire situé au couchant de cette limite appartenait à la race kimrique; il était à son tour divisé en deux parties, l'une septentrionale, l'autre méridionale, par la ligne de la Seine et de la Marne; au midi, entre la Seine et la Garonne, habitaient les Kimris de la première invasion, mêlés de sang gallique, ou *Gallo-Kimris :* au nord, entre la Seine et le Rhin, les Kimris de la seconde invasion ou *Belges.* Les Galls comptaient vingt-deux nations; les Gallo-Kimris, dix-sept, et les Belges, vingt-trois : ces soixante-deux nations se subdivisaient en plusieurs centaines de tribus.

1° Galls. Trois grands peuples, les *Arvernes,* les *Édues* et les *Séquanes* se disputaient la suprématie parmi les Galls. Groupées autour d'eux pour la plupart, soit par la conquête, soit par les liens de la clientèle fédérative, les peuplades inférieures formaient sous leur patronage trois puissantes ligues rivales, presque constamment armées l'une contre l'autre.

Les Arvernes[1] occupaient la contrée montagneuse

1. Arverni, Arvernia, Alvernia, *Auvergne. Ar, Al,* haut : *Verann* (*fearann*), contrée.

Digitized by Google

qui portait et, sauf une légère altération, porte encore aujourd'hui leur nom; Gergovie, leur capitale, tenait le premier rang parmi les places fortes de la Gaule[1]. Leur clientèle se composait des *Helves* ou *Helvii*[2], des *Vélaunes*[3], des *Gabales*[4] et des *Ruthènes*[5], tous habitants ou voisins des Cévennes septentrionales. Les Gabales et les Ruthènes étaient riches; ils possédaient d'abondantes mines d'argent, et le Tarn, qui baignait leur pays, roulait dans ses sables des paillettes d'or. Sans être ni sujets ni clients des Arvernes, les *Cadurkes* et les *Nitiobriges* se rattachaient ordinairement, comme auxiliaires, aux entreprises de cette nation redoutée. Les Nitiobriges[6] nous sont peu connus; quant aux Cadurkes[7], établis sur les bords du Lot, ils cultivaient le lin en grand, et fabriquaient des toiles qui acquirent par la suite beaucoup de réputation.

La confédération éduenne embrassait tout l'espace compris entre l'Allier, la moyenne Loire et la Saône, et même un peu au delà de cette rivière, vers le midi[8]. Le territoire propre de la cité avait pour capitale Bibracte, dont il sera grandement question plus tard; pour se-

1. Cæs., Bell. Gall., VII. — Gergovia, Γεργοουία. Strab., l. IV. — Cette ville était située à une lieue de l'emplacement actuel de Clermont, sur une colline qui porte encore le nom de mont *Gergoie* ou *Gergoviat*.

2. Peuple du Vivarais.

3. Peuple du Puy en Vélay.

4. Peuple du Gévaudan. — Ἔχουσιν ἀργύρια οἱ Γαβαλεῖς. Strab., l. IV, p. 191.

5. Peuple du Rouergue. — Rutheni et Ruteni. Παρὰ τοῖς Ῥουτηνοῖς ἀργύρια. Strab., l. IV, p. 191. — Aurifer Tarnis. Auson., Mosell., v. 465.

6. Peuple de l'Agénois.

7. Peuple du Quercy. — Παρὰ τοῖς Καδουρκοῖς λινουργία. Strab., l. IV, p. 191. — Plin., XIX, 1.

8. Partie de l'ancien duché de Bourgogne, Nivernais, partie du Bourbonnais et du Forez.

conde ville Noviodunum, port et place de commerce sur la Loire [1]. Son patronage politique s'étendait sur les *Mandubes* ou *Mandubii* [2], dont le chef-lieu Alésia datait des temps les plus antiques de la Gaule, et passait pour une création de l'Hercule tyrien [3]; sur les *Ambarres* [4], les *Isombres* ou *Insubres* [5], et les *Ségusiens* [6] : ces trois dernières peuplades habitaient les rives de la Saône entre les deux confluents du Rhône et du Doubs. Les *Bituriges* eux-mêmes [7], jadis une des plus florissantes nations de la Gaule, étaient tenus par les Édues dans une condition voisine de celle de sujets. Le territoire éduen était riche en troupeaux et en blé [8]; les Bituriges exploitaient des mines de fer d'un grand rapport [9].

Le pays des Séquanes, limité par le Jura, la Saône et la frontière ségusienne, était un des plus beaux de toute la Gaule [10]. Le Doubs [11], qui coule du Jura dans la Saône, le traversait obliquement. Sur une presqu'île que formaient les replis de cette rivière, s'élevait Vesontio, capitale de la nation, place fortifiée par la nature et par toutes les ressources du génie militaire gaulois [12]. Les Séquanes s'étaient étendus anciennement jusqu'aux sources

1. Bibracte, aujourd'hui Autun. — Noviodunum, Nevers.
2. Peuple de l'Auxois.
3. Voyez ci-dessus, l. I, c. 1. — Alesia, aujourd'hui Alise.
4. Peuple de la Bresse.
5. Voyez ci-dessus, l. I, c. 1.
6. Peuple du Forez.
7. Peuple du Berri.
8. Cæs., Bell. Gall., passim.
9. Παρὰ τοῖς Βιτούριξι σιδηρουργεῖά ἐστιν ἀστεῖα. Strab., l. IV, p. 191.
10. Il répondait à la Franche-Comté augmentée d'une partie de l'Alsace.
11. Dubis, Duba et Dubra.
12. Vesontio et Visantio. — Cæs., Bell. Gall., I, 37. — Julian. Imp. epist. 37, ad Maxim. Phil. — Aujourd'hui Besançon.

de la Seine, d'où ils tiraient leur nom [1]; mais les invasions des Kimris les avaient rejetés au couchant des Vosges et de la Saône.

La principale industrie de ce peuple était la préparation de la chair de porc; les jambons et généralement toutes les salaisons séquanaises, transportés par la Saône et le Rhône dans les entrepôts massaliotes, se répandaient de là en Italie et en Grèce, où ils étaient fort recherchés [2]. A cause de ce commerce déjà très-productif, et qui, dans la suite, devint immense, les Séquanes s'intéressaient vivement à la libre navigation des deux rivières par lesquelles ils communiquaient avec le midi. Ils eurent des discussions fréquentes avec les Édues, riverains comme eux de la Saône, au sujet de certains droits de péage [3]; et souvent ces discussions leur mirent les armes à la main; de là naquit entre les deux peuples une profonde et implacable inimitié. Nous verrons bientôt quelle influence désastreuse ces rivalités exercèrent sur la paix et sur la liberté de la Gaule.

Après ces trois grandes nations et leurs clientèles venaient, dans un degré d'importance inférieur, trois autres nations galliques indépendantes, et ne reconnaissant aucune suprématie, du moins immédiate. C'étaient : les *Helvètes* [4], dont les quatre tribus demeuraient entre

1. Σηκόανος ποταμὸς... ἀφ' οὗ τὸ ἐθνικὸν Σηκόανοι. Artemidor., ap. Steph. Byz., voc. Σηκόανος.

2. Ὅθεν αἱ κάλλισται ταριχείαι τῶν ὑείων κρεῶν εἰς τὴν Ῥώμην κατακομίζονται. Strab., l. IV, p. 192. — Id., l. IV, p. 197.

3. Ἀλλ' ἐπέτεινε τὴν ἔχθραν ἡ τοῦ ποταμοῦ ἔρις τοῦ διείργοντος αὐτούς, ἑκατέρου ἔθνους ἴδιον ἀξιοῦντος εἶναι τὸν Ἄραρα, καὶ ἑαυτῷ προσήκειν τὰ διαγωγικὰ τέλη. Strab., l. IV, p. 192.

4. Aujourd'hui les Suisses; leur territoire était compris entre le Rhin, le Jura et le Rhône.

le lac Vénétus et le lac Léman; les tribus *pennines*, habitantes des âpres vallées des Hautes-Alpes[1], et les *Allobroges*[2], peuple brave et nombreux qui occupait le revers occidental des Alpes entre l'Arve, l'Isère et le Rhône. Les villes principales des Allobroges étaient Vienne et Genève, située à l'extrémité méridionale du Léman[3].

2° Gallo-Kimris. Les domaines de cette première branche de la race kimrique étaient bornés, comme nous l'avons dit, par la ligne de la Seine et de la Marne au nord, par la frontière des Galls à l'orient, par la Garonne au midi, et au couchant par l'océan Atlantique.

Elle comptait parmi ses nations les plus méridionales : les *Pètrocores*[4], dont le pays renfermait des mines de fer; les *Lémovikes*[5]; les *Santons*[6], qui occupaient conjointement avec les *Pictons*[7] le littoral de l'Océan, entre l'embouchure de la Garonne et celle de la Loire; les *Nannètes*[8], établis sur la rive gauche de la Loire, à son

1. Gentes Penninæ; aux environs du grand Saint-Bernard. *Penn*, tête, pic de montagne.

2. *All-brog* (gael.), hauts lieux. Leur territoire comprend aujourd'hui la Savoie, une partie du Dauphiné et du canton de Genève. On trouve dans les anciens, Allobroges et Allobryges. Ammien Marcellin (l. xv, c. 11) connaissait déjà le nom de *Sapaudia* (Savoie), que porta plus tard ce pays.

3. Vienna, Οὐϊέννα. — Genova, Genava. — *Cen*, pointe; *Av*, eau (gael.). Ce mot exprime très-bien la situation de cette ville au sommet d'un angle aigu formé par le Léman.

4. Petrocorii et Petragori; ils occupaient tout le pays qui composa depuis les diocèses de Périgueux et de Sarlat.

5. Peuples du Limousin.

6. Peuples de la Saintonge.

7. Peuples du Poitou. Πίκτονες (Strab.), Πίκτωνες (Ptolem.).

8. Nannetos et Namnitæ (par corruption Samnitæ). Strab., l. IV.—Peuples du diocèse de Nantes. — *Nant*, dans les langues gauloises, signifiait rivière. On retrouve ce radical dans plusieurs noms de peuples ou de lieux : *Nantuates, Nantuacum*, etc. Aujourd'hui encore, dans le dia-

embouchure, et dont le port, appelé Corbilo[1], était le grand entrepôt du commerce entre la Gaule et les îles Britanniques.

En remontant le cours de la Loire, on trouvait les *Andes* ou *Andègaves*, dont les plaines basses et marécageuses étaient infectées par les débordements de la Mayenne[2]; les *Turons*[3], puis les *Carnutes*[4], nation importante dans l'ordre politique et surtout dans l'ordre religieux de la Gaule, ayant pour capitale Autricum[5], entouré de vastes forêts, et réputé le point central de tout le territoire gaulois. Leur seconde ville, Genabum, bâtie au sommet de la courbure que forme la Loire en se repliant dans la direction de l'est à l'ouest[6], était une place de commerce florissante[7], en relation d'un côté avec Corbilo, et de l'autre avec Noviodunum des Édues. Les Carnutes, ainsi que les Turons, et probablement aussi les Andes, possédaient des terres sur la rive gauche de la Loire; mais on ne connaît que très-vaguement les

lecte savoyard, *Nant* est le nom générique pour désigner les torrents des Alpes.

1. Πρότερον δὲ Κορβίλων ὑπῆρχεν ἐμπορεῖον ἐπὶ τούτῳ τῷ ποταμῷ... Polyb., ap. Strab., l. IV, p. 190.

2. Andes, Andi, Andegavi, Andicavi; peuple de l'Anjou.

> In nebulis, Meduana, tuis marcere perosus
> Andus, jam placida Ligeris recreatur ab unda.
> Lucan., Phars., I, v. 438.

3. Turones (Cæs., Plin.), Turonii (Tac.), Turini (Amm. Marcel.), Turupii et Turpii (Ptolem.); peuple de la Touraine.

4. Carnutes (Cæs., Liv.), Carnuti (Plin.), Carnutæ (Καρνοῦται) (Ptol.); peuple du pays Chartrain et de l'Orléanais.

5. Aujourd'hui Chartres.

6. Genabum, Genabos, Cenabum : plus tard *Aureliani;* aujourd'hui Orléans. Le mot *Gen-abum* paraît être le même que celui de *Gen-ava*, et désigner la position de la première de ces villes à l'angle formé par la Loire.

7. Γήναβον τὸ τῶν Καρνούτων ἐμπορεῖον. Strab., l. IV, p. 191.

limites de la plupart des cités gauloises, surtout à l'époque que nous essayons de retracer. A l'orient des Carnutes, entre la Loire et la Seine, venaient les *Senons*[1], dont le nom fut si longtemps la terreur de l'Italie, et les *Lingons*, qui portaient au combat des armes bariolées[2]; à l'occident des Carnutes, les *Cénomans*[3], dont les frères, établis en Italie, avaient été si funestes à la liberté cisalpine[4]. Les Cénomans transalpins faisaient partie de la petite confédération *aulerke*, à laquelle appartenaient encore les *Aulerkes-Èburovikes*[5], et les *Aulerkes-Diablintes*[6].

Les domaines des Gallo-Kimris se terminaient au couchant par une vaste presqu'île bifurquée, comprise entre l'embouchure de la Loire et l'embouchure de la Seine. Quoique la dénomination d'*Armorike*, maritime, convînt à tout le littoral de l'Océan, cependant elle était appliquée d'une manière plus spéciale à cette presqu'île, soit à cause du grand développement de ses côtes, et de sa situation, en quelque sorte plus maritime encore que celle du reste du littoral; soit parce que les peuples qui l'habitaient, adonnés uniquement à la navigation, possé-

1. Peuple du Senonais. — Cons., sur les Senons d'Italie, le liv. I, ch. 1, 2 et 3 de cet ouvrage.

2. Peuple de Langres.

> . . . Pictis cohibebant Lingonas armis.
>
> Lucan., Phars., I, v. 398.

3. Cenomani, Κενομανοί. Peuple d'une partie du Maine.

4. Les Cénomans transalpins dont nous parlons n'étaient frères des Cénomans cisalpins que par le sang gallique, car la population des bords de la Sarthe avait été fortement mêlée de Kimris. Ici, comme chez les Carnutes, les vainqueurs avaient adopté le nom de la population subjuguée. Ailleurs, et particulièrement chez les Senons et les Lingons, le contraire avait eu lieu, et les conquérants avaient imposé leur nom au pays.

5. Aulerci-Eburovices; Αὐλέρκιοι Ἐβουραϊκοί. Peuple d'Évreux.

6. Peuple de Jubleins, dans le Maine.

Google

daient une marine considérable, et faisaient la loi sur toute cette mer. Les peuples réunis en confédération sous le nom de *Cités armōrikes* ou *armoricaines*[1], étaient les *Nannètes*, déjà mentionnés, les *Vénètes*, les *Curiosolites*[2], les *Osismes*[3], les *Rédons*[4], les *Abrincatues*[5], les *Unelles*[6], les *Baïocasses* ou *Biducasses*[7], et les *Lexovii* ou *Lexoves*[8]. Les Vénètes[9] tenaient le premier rang dans la ligue armoricaine : c'étaient eux qui, en temps de guerre, commandaient les flottes combinées. Leurs grands mais informes navires, qui avaient pour voiles des peaux préparées, et pour câbles des chaînes de fer[10], entretenaient avec les îles Britanniques d'actives relations commerciales, et en rapportaient, dans les entrepôts de la côte, l'étain, le cuivre, les pelleteries, les esclaves, les chiens et les autres objets de trafic que les Gaulois et les Massaliotes y venaient ensuite chercher[11].

Un sol âpre et inculte, couvert de bruyères, de marais, de sables, et battu par une mer perpétuellement agitée, donnait à cette presqu'île un caractère sauvage et sombre, en harmonie avec les croyances religieuses de la Gaule; aussi les druides avaient-ils choisi l'Armorike pour la célébration de quelques-uns de leurs plus secrets mystères.

1. Armorici, Aremorici. — Civitates armoricæ, armoricanæ.
2. Peuple de Corsault, diocèse de Saint-Malo.
3. Peuple des diocèses de Saint-Pol-de-Léon et de Tréguier.
4. Peuple de Rennes en Bretagne.
5. Peuple d'Avranches.
6. Peuple de Valognes et de Cherbourg.
7. Peuple du diocèse de Bayeux.
8. Peuple de Lisieux.
9. Peuple du diocèse de Vannes.
10. Anchoræ, pro funibus, ferreis catenis revinctæ, pelles pro velis. Cæs., Bell. Gall., III, 13. — Strab., l. IV, p. 195.
11. V. ci-après le commerce des Massaliotes avec les îles Britanniques.

Les cités armoricaines servaient de centre commun à tout l'ouest de la Gaule. C'était le noyau fédéral où se rattachaient, dans les circonstances importantes, les Santons, les Pictons, les Lémovikes, les Andes, les Cénomans, en un mot, la presque totalité des nations qui tiraient leur origine des premiers Kimris.

La confédération armoricaine représentait donc en masse la conquête des premières hordes kimriques, mais le temps avait effacé les haines nées de la possession violente. La ligne des monts Arvernes et de la Loire ne séparait plus deux races ennemies, elle séparait seulement deux peuples étrangers et deux confédérations de cités rivales. Sur plusieurs points même, d'une confédération à l'autre, les intérêts locaux avaient créé des rapprochements entre les peuplades limitrophes. Ainsi les Senons et les Carnutes étaient en liaison intime avec des nations galliques; les Lingons, les Lexoves, les Vénètes, avec des peuples belges. Mais le fait général n'en subsistait pas moins; il y avait pour les masses complète séparation d'affections et d'intérêts; elles ne le firent voir que trop clairement lorsque le danger d'une servitude commune vint menacer toutes les races qui habitaient la Gaule.

3° Kimris-Belges. La Seine, la Marne, la chaîne des Vosges, le Rhin et l'Océan circonscrivaient la Belgique, ou le territoire conquis par les secondes bandes kimriques sur les premières. La plus orientale des nations belges, entre la Haute-Marne et les Vosges, était celle des *Leukes*, habiles à lancer l'épieu gaulois [1]. Au nord des

1. Peuple du duché de Bar et d'une petite partie de la Champagne et de la Lorraine.

Optimus excusso Leucus Remusque lacerto.
Lucan., Phars., I, v. 424.

Leukes venaient les *Médiomatrikes* [1] ; à l'ouest, les *Rèmes* [2], déjà puissants, et destinés à s'agrandir encore dans les désastres de la Gaule ; puis les *Suessions,* dont l'infanterie manœuvrait avec une admirable légèreté, malgré ses armes longues et pesantes [3] : les Suessions exercèrent quelque temps la suprématie sur tout le nord de la Gaule, et franchirent même en conquérants le détroit de Bretagne [4]. Suivaient, toujours à l'ouest, les *Bellovakes,* qui primèrent aussi dans la Belgique, et pouvaient mettre cent mille hommes sur pied [5] ; les *Calètes,* dont le nom indiquait leur position à l'embouchure de la Seine [6] ; plus haut vers le nord, les *Ambiens,* dont le chef-lieu s'appelait *Samaro-Briva,* Pont-sur-Somme [7] ; les *Atrébates* [8], et les *Morins* [9], qui habitaient la côte du détroit de Bretagne, à l'endroit de sa moindre largeur.

Entre la côte des Morins et la Moselle, depuis les frontières des Rèmes et des Suessions jusqu'au Rhin, s'étendaient d'immenses forêts entrecoupées de marécages, principalement dans le voisinage de la mer et des grands fleuves [10] ; elles couvraient plus de la moitié de la Belgique. La partie de ces bois que la Meuse traversait, plus

1. Pays messin et cantons de Sarreguemines, Sarrelouis, Hombourg, Deux-Ponts, Salins et Bitche.

2. Peuple du diocèse de Reims.

3. Peuple du Soissonnais.

Longisque leves Suessiones in armis.

Lucan., Phars., I, v. 423.

4. Cæs., Bell. Gall., II, 3.

5. Peuple du Beauvoisis. — Cæs., Bell. Gall., II, 4.

6. *Cal, Cala,* une baie, un havre. — Habitants du pays de Caux.

7. *Briva,* pont. Adelung, Mithridates, t. II, p. 50. C'est aujourd'hui la ville d'Amiens.

8. Peuple de l'Artois.

9. *Mor,* mer. Le Boulonnais.

10. Cæs., Bell. Gall., passim.

épaisse et moins praticable que le reste, était nommée par les Gaulois *Ar-Denn*, c'est-à-dire *la profonde* [1]; elle existe encore maintenant en partie, et conserve le nom de forêt des Ardennes. Les cantons orientaux des Ardennes appartenaient aux *Trèvires*, nation considérable établie sur les deux rives de la Moselle, entre la frontière rémoise et le Rhin [2]. La cavalerie trévire était renommée parmi les Belges, qui, eux-mêmes, passaient pour les meilleurs cavaliers de toute la Gaule [3]; le Trévire excellait à diriger dans ses évolutions le lourd chariot appelé *Covinn* [4].

A l'occident de la cité trévire, dans l'intérieur des bois, on trouvait les *Éburons*, les *Nerves* ou *Nervii* et les *Ménapes* [5], tribus farouches, qui fermaient l'accès de leur pays aux marchands étrangers [6], ne déposaient jamais les armes, et n'avaient pour villes que les îlots des marais ou des retraites profondes dans les bois. Les Nerves surtout connaissaient l'art de rendre leurs forêts impénétrables, en courbant à terre et replantant les jeunes branches qui, entrelacées les unes dans les autres en réseaux, finissaient par former de véritables murailles [7]. Plus au nord enfin,

1. *Ar* est l'article, *Den* (kimr.), *Don* (bas-bret.), *Domhainn* (gael.), profond, épais. En latin, Arduenna (Cæs., Bell. Gall., VI), et Arduinna dans deux inscriptions.

2. Peuple de Trèves.

3. Cæs., Bell. Gall., V, 3.

4. *Cobhain* (gael.), *Cowain* (kimr.), chariot. Les Romains ortographiaient *Covinus* et *Covinnus*. Mela, III, 6.

Docilis rector rostrati Belga covini.

Lucan., Phars., I, v. 426.

5. Eburones, peuple de Liége. Nervii, peuple du Hainault et du midi de la Flandre : de petites tribus soumises aux Nerviens occupaient la côte de la Flandre actuelle. Menapii, peuple de la Gueldre, du duché de Clèves et du Brabant hollandais.

6. Nullus aditus ad eos mercatoribus. Cæs., Bell. Gall., II, 15.

7. Id., ibid, 17. — Strab., l. IV, p. 194.

et à l'extrémité de la Gaule, vivaient, dans les îles formées par les bouches de la Meuse et du Rhin, quelques pauvres peuplades, au plus bas degré de l'état social; elles ignoraient toute culture, elles ne possédaient point de troupeaux : du poisson, des coquillages, des œufs d'oiseaux faisaient leur nourriture [1]. Le pays stérile et marécageux occupé par ces sauvages portait le nom de *Batavie* [2], c'est-à-dire *eaux profondes*.

Le Gaulois était robuste et de haute stature; il avait le teint blanc, les yeux bleus, les cheveux blonds ou châtains, auxquels il s'étudiait à donner une couleur rouge ardente, soit en les lessivant avec de l'eau de chaux [3], soit en les enduisant fréquemment d'une pommade caustique, composée de suif et de certaines cendres [4]. Il les portait dans toute leur longueur, tantôt flottants sur les épaules, tantôt relevés et liés en touffe au sommet de la tête [5]. Le peuple se laissait croître la barbe; les nobles se rasaient le visage, à l'exception de la lèvre supérieure [6], où ils entretenaient d'épaisses moustaches.

L'habillement commun à toutes les tribus se composait d'un pantalon ou *braie* [7], très-large chez les Belges,

1. Piscibus atque ovis avium vivere existimantur. Cæs., Bell. Gall., IV, 10.

2. Batavia et Patavia (Tabul. Peuting.). Les habitants, Batavi, Πατταοῦοι (Dio), *Bad, Pad,* profond; *Av,* eau.

3. Τιτάνου ἀποπλύματι σμῶντες τὰς τρίχας συνεχῶς. Diod. Sic., V, 28.

4. Galliarum hoc inventum rutilandis capillis fit ex sebo et cinere. Plin., XXVIII, 12. — Martial., VIII, ep. 33. — Theod. Priscian., I, 3.

5. Diod. Sic., V, 28.

6. Οἱ δ' εὐγενεῖς τὰς μὲν παρειὰς ἀπολειαίνουσι, τὰς δ' ὑπήνας ἀνειμένας ἐῶσιν, ὥστε τὰ στόματα αὐτῶν ἐπικαλύπτεσθαι. Id., ibid.

7. Braca, bracca, braga; *Brykan* (kimr.), *Bragu* (armor.).

plus étroit chez les Galls méridionaux [1]; d'une chemise à manches, d'étoffe rayée, descendant au milieu des cuisses [2], et d'une casaque ou *saie* [3], rayée comme la chemise, ou bariolée de fleurs, de disques, de figures de toute espèce, et chez les riches, superbement brodée d'or et d'argent [4] : elle couvrait le dos et les épaules, et s'attachait sous le menton avec une agrafe en métal. Les dernières classes du peuple la remplaçaient par une peau de bête fauve ou de mouton, ou par une espèce de couverture en laine grossière, appelée dans les dialectes gallo-kimriques *Linn* ou *Lenn* [5]. Les Gaulois montraient un goût très-vif pour la parure; il était d'usage que les hommes riches et élevés en dignité étalassent sur leur corps une grande profusion d'or, en colliers, en bracelets, en anneaux pour les bras, anneaux pour les doigts, et ceintures [6].

Nos récits précédents ont fait suffisamment connaître au lecteur et les armes nationales des Kimro-Galls et la manière dont ils s'en servaient; toutes se retrouvaient chez les Gaulois transalpins : le gais, le matras, la catéie, la flèche, la fronde et le long sabre, à un seul tranchant, fabriqué soit en fer, soit en cuivre. Mais, outre ces armes,

1. Ἀναξυρίσι χρῶνται (οἱ Βέλγαι) περιτεταμέναις. Strab., l. IV, p. 196. — Laxis braccis. Lucan., I.

2. Strab., l. IV, p. 196.

3. *Sagum*, gallicum nomen. Isid., Origin., XIX, 24. — *Sae* (armor.).

4. Saga virgata. Virg., Æn., VIII, v. 660. — Auro virgata vestis. Sil. Ital., IV, v. 152. — Σάγοι ῥαβδωτοί. — Ἰλινθίοις πολυανθέσι καὶ πυκνοῖς διειλημμένοι. Diod. Sic., V, 30. — Histor. roman. script., passim.

5. *Linnæ*, saga quadra et mollia. Isid., Origin., XIX, 23. — Plaut., ap. eumd. — *Læna* (Varr., V, 133). Λαῖνα (Strab. l. IV, 196). *Lein* (gael.), une casaque de soldat. *Len* (armor.), une couverture.

6. Περὶ τοῖς βραχίοσι καὶ τοῖς καρποῖς ψέλια. Strab., l. IV, p. 197. — Diod. Sic., V, 27. — Sil. Ital., IV. — Virg., Æn., VIII, etc.

ils en avaient une particulière, et de leur invention; c'était une espèce de pique dont le fer, long de plus d'une coudée, et large de deux palmes, se recourbait vers sa base en forme de croissant, à peu près comme nos hallebardes; arme formidable qui hachait et lacérait les chairs, et dont l'atteinte était réputée mortelle.

Longtemps le guerrier transalpin, de même que le Cisalpin et le Galate, avait repoussé l'emploi des armes défensives, comme indigne du vrai courage; longtemps un point d'honneur absurde l'avait porté à se dépouiller même de ses vêtements, et à combattre nu contre des ennemis couverts de fer; mais ce préjugé, fruit de l'ostentation naturelle à cette race, était presque entièrement effacé au second siècle. Les relations multipliées avec les Massaliotes, les Italiens, les Carthaginois, avaient d'abord répandu le goût des armures comme ornement; bientôt leur utilité s'était fait sentir, et la tenue militaire de Rome et de la Grèce, adoptée aux bords de la Loire, du Rhône et de la Saône, s'y combina bizarrement avec le costume et l'ancienne tenue militaire gauloise [1]. Sur un casque en métal plus ou moins précieux, suivant la fortune du guerrier, on attachait des cornes d'élan, de buffle ou de cerf, et pour les riches, un cimier représentant en bosse quelque figure d'oiseau, ou de bête farouche; le tout surmonté de panaches hauts et touffus qui donnaient à l'homme un aspect gigantesque [2]. On clouait aussi de semblables figures, plates ou en bosse, sur les boucliers, qui étaient allongés, quadrangulaires, et peints des plus vives couleurs [3]. Ces représentations servaient de devises

1. Diod. Sic., v, 30.

2. Τοῖς μὲν γὰρ πρόσκειται συμφυῆ κέρατα, τοῖς δ' ὀρνέων ἢ τετραπόδων ζώων ἐκτετυπωμεναι προτομαί. Id., ibid.

3. Id., ibid.

aux guerriers; c'étaient des emblèmes au moyen desquels chacun d'eux cherchait à caractériser son genre de courage ou à frapper son ennemi de terreur[1].

Un bouclier et un casque sur ce modèle, une cuirasse en métal battu, à la manière grecque et romaine, ou une cotte à mailles de fer, d'invention gauloise[2]; un énorme sabre pendant sur la cuisse droite à des chaînes de fer ou de cuivre, quelquefois à un baudrier tout brillant d'or, d'argent[3] et de corail[4]; avec cela le collier, les bracelets, les anneaux d'or autour du bras et au doigt médian[5]; le pantalon, la saie à carreaux éclatants ou magnifiquement brodée; enfin, de longues moustaches rousses : tel on peut se figurer l'accoutrement militaire du noble arverne, éduen ou biturige, au IIe siècle avant notre ère. Restreint d'abord aux chefs et aux riches, l'usage des armures se propagea peu à peu dans la masse du peuple; cependant il ne paraît pas être jamais devenu général.

Hardi, bruyant, impétueux, né surtout pour les entreprises du champ de bataille, ce peuple possédait pourtant un esprit ingénieux et actif, propre à tout comprendre et à tout faire. Il n'avait pas tardé à égaler ses maîtres phéniciens et grecs dans l'art d'exploiter les mines, et il s'était mis à les travailler à son profit, ven-

1. Galli peculiare et suum sibi quisque habuerunt insigne... Veget., II, 18. — Ὅπλοις χρῶνται, θυρεοῖς μὲν ἀνδρομήκεσι, πεποικιλμένοις ἰδιοτρόπως. Diod. Sic., V, 30. — Sil. Ital., IV, v. 148-150.

2. Θώρακας ἔχουσιν οἱ μὲν σιδηροῦς ἀλυσιδωτούς. Diod. Sic., V. 30. — Subinduerunt Galli e ferro... ex annulis ferream tunicam. Varr., de Ling. lat., IV.

3. Σπάθας ἔχουσι μακρὰς, σιδηραῖς ἢ χαλκαῖς ἁλύσεσιν ἐξηρτημένας, παρὰ τὴν δεξιὰν λαγόνα παρατεταμένας. Diod. Sic., V, 30.

4. Plin., XXXII, 2.

5. Galliæ in medio digito annulis dicuntur usæ. Id., XXXIII, 1.

dant aux marchands étrangers le métal purifié, tout prêt pour la fabrication. Bientôt même il s'appliqua à imiter ces armes et ces ornements provenant de ses propres métaux, qu'on venait ainsi lui revendre à grand prix, et des fabriques s'élevèrent chez les Bituriges pour le fer, chez les Édues pour l'or et l'argent.

La même supériorité que les Espagnols avaient acquise pour la trempe de l'acier, les Gaulois y parvinrent pour la trempe du cuivre [1]. Si leurs médailles, par la rudesse de la fabrication et la barbarie du dessin, annoncent généralement un goût encore grossier, on ne peut nier du moins que des découvertes importantes n'eussent déjà révélé en eux le génie des arts. L'antiquité leur fait honneur d'une multitude d'inventions utiles qui avaient échappé à la vieille civilisation de l'Orient et de l'Italie. Ce furent les Bituriges qui trouvèrent les procédés de l'étamage; les Édues ceux du placage. Les premiers appliquèrent à chaud l'étain sur le cuivre avec une telle habileté, qu'à peine pouvait-on distinguer de l'argent les vases qui avaient subi cette préparation [2]; ensuite des ouvriers d'Alésia incorporèrent l'argent lui-même au cuivre, pour en orner les mors et les harnais des chevaux. Des chars entiers étaient fabriqués ainsi en cuivre ciselé et plaqué [3].

La Gaule ne marqua pas moins par ses découvertes dans l'art de tisser et de brocher les étoffes [4]; ses tein-

1. Plin., XXXIV, 8.

2. (Stannum) album incoquitur æreis operibus, Galliarum invento, ita ut vix discerni possit ab argento. — Gloria Biturigum fuit. Id., XXXIV, 17.

3. Deinde et argentum incoquere simili modo cœpere, equorum maxime ornamentis, jumentorum jugis, in Alesia oppido. Id., ibid. — Flor., III, 2.

4. Plin., VIII, 48.

tures n'étaient pas sans réputation[1]. En agriculture, elle imagina la charrue à roues[2], le crible de crin[3], et l'emploi de la marne comme engrais[4]. Les fromages du mont Lozère, chez les Gabales, ceux de Némausus, et deux espèces confectionnées dans les Alpes, devinrent, par la suite, fort recherchés en Italie[5], quoique les Italiens reprochassent généralement aux fromages de la Gaule une saveur trop aigre et un peu médicinale[6]. Les Gaulois composaient diverses sortes de boissons fermentées, telles que la bière d'orge, appelée *cervisia*[7], la bière de froment mêlée de miel[8], l'hydromel[9], l'infusion de cumin[10], etc. L'écume de bière servait de ferment pour le pain[11]; elle passait aussi pour un excellent cosmétique, et les dames gauloises, qui s'en lavaient fréquemment le visage, pensaient par là entretenir la fraîcheur de leur teint[12].

Quant au vin, c'était aux commerçants étrangers que les Gaulois, et les Ligures en devaient l'usage, et c'était des Grecs massaliotes qu'ils avaient appris les procédés généraux de sa fabrication, ainsi que la culture de la vigne. La Gaule produisait du vin de qualités fort variées.

1. Plin., VIII, 48.
2. Id., XVIII, 18.
3. Cribrorum genera Galli e setis equorum invenere. Id., XVIII, 11.
4. Id., XVIII, 6, 7, 8.
5. Id., XI, 49.
6. Galliarum sapor medicamenti vim obtinet. Id., ibid.
7. *Cervisia* (Plin., XXII, 15), en vieux français, *Cervoise*. *Cwrv* (kimr.), *Cor* (corn.). — Cf. Anthol., I, 59, epigr. 5.
8. Posidon., ap. Athen., IV, 13.
9. Diod. Sic., V, 26.
10. Τοῦτο (τὸ κύμινον) εἰς τὸ ποτὸν ἐμβάλλουσι. Posidon., ap. Athen., loc. cit.
11. Plin., XVIII, 7.
12. Spuma cutem feminarum in facie nutrit. Id., XXII, 25.

Autour de Massalie, il était noir, épais, peu estimé [1]; on lui préférait de beaucoup le vin blanc récolté par les Volkes-Arécomikes, sur les coteaux de Biterræ [2]. Une coutume athénienne, naturalisée sur toute cette côte, consistait à asperger de poussière le tronc, les tiges et le fruit de la vigne, pour accélérer la maturité [3]; si, malgré cette précaution, elle restait incomplète, on corrigeait l'acidité de la liqueur en y faisant infuser de la poix-résine [4]. C'était d'ordinaire par la fumée que les Gaulois concentraient le vin, et ce procédé le gâtait souvent [5]. Les marchands italiens s'en plaignirent; ils se plaignirent aussi des falsifications qu'on lui faisait subir en y mêlant des ingrédients et des herbes, nommément l'aloès, pour lui donner de la couleur et une légère amertume [6]. Dans quelques cantons, en particulier dans la vallée de la Durance, on obtenait un vin doux et liquoreux en tordant la queue des grappes, et les laissant exposées sur le cep aux premières gelées de l'hiver [7]. Les anciens attribuent à l'industrie gauloise les tonneaux et les vases en bois cerclés propres à transporter et à conserver le vin [8].

Les maisons, spacieuses et rondes, étaient construites de poteaux et de claies, en dehors et en dedans desquelles on appliquait des cloisons en terre; une large toiture,

1. Παχὺς καὶ σαρκώδης. Athen., I, 12. — Pinguius, Plin., XIV, 6.

2. Bæterrarum intra Gallias consistit auctoritas. Id., ibid.—Biterræ, Beterræ, Bæterræ : *Béziers*.

3. Plin., XVII, 9.

4. Dioscorid., V, 43. — Πισσίτης οἶνος. Plut., Symp., VIII, quæst. 9. Vina picata. Martial., XIII, epigr. 107.

5. Plin., XIV, 6. — Martial., III, epigr. 82; X, ep. 36; XIII, ep. 123; XIV, ep. 118.

6. Aloen mercantur, qua saporem coloremque adulterant. Plin., loc. cit.

7. Id., XIV, 9.

8. Vina ligneis vasis condunt, circulisque cingunt. Id., XIV, 21.

composée de bardeaux de chêne et de chaume, ou de paille hachée et pétrie dans l'argile, recouvrait le tout[1]. La Gaule renfermait des villages ouverts et des villes; celles-ci, entourées de murs, étaient défendues par un système de fortification dont il n'existait pas ailleurs d'exemple. Voici comment se construisaient ces remparts : on posait d'abord une rangée de poutres de toute leur longueur, à la distance de deux pieds; on les liait l'une à l'autre en dedans, et on les revêtait d'une grande quantité de terre; les vides étaient comblés en avant avec de grosses pierres. On recommençait alors un second rang, en conservant les mêmes intervalles, mais de manière que les poutres de ce second rang se trouvassent superposées aux pierres du premier, et réciproquement les pierres aux poutres; on achevait ainsi l'ouvrage jusqu'à ce que le mur eût atteint sa hauteur. Ces poutres et ces pierres, entremêlées avec ordre, présentaient un aspect où la régularité se joignait à la variété; et ce mode de fortifications avait de grands avantages pour la défense, car la pierre bravait le feu, tandis que le bois n'avait rien à craindre du choc du bélier[2]. Les poutres ayant ordinairement quarante pieds de long, et se trouvant assujetties l'une à l'autre en dedans, aucun effort ne pouvait les disjoindre ni les arracher. Telles on peut se représenter les fortifications des villes dans la partie civilisée et populeuse de la Gaule. Au nord et à l'ouest, parmi les tribus les plus sauvages, il n'existait pas de villes pro-

1. Τοὺς οἴκους ἐκ σανίδων καὶ γέρρων ἔχουσι μεγάλους, θολοειδεῖς, ὄροφον πολὺν ἐπιβάλλοντες. Strab., l. IV, p. 197. — Scandulis robusteis aut stramentis... Vitr., I, 1.

2. Hoc quum in speciem varietatemque opus deforme non est... tum ad utilitatem et defensionem urbium summam habet opportunitatem. Cæs., Bell. Gall., VII, 23.

prement dites; les lieux d'habitation ordinaires n'étaient protégés par aucuns travaux; mais de vastes enclos construits au moyen d'abatis d'arbres croisés en tout sens, dans quelque îlot au milieu des marais, ou dans quelque recoin embarrassé des bois, servaient de refuges et de citadelles. C'était là qu'au premier cri de guerre, la population, désertant ses chétives cabanes, courait se renfermer avec ses troupeaux et ses meubles[1].

Outre son habitation de ville, le riche Gaulois en possédait ordinairement une seconde à la campagne, dans la profondeur des forêts, au bord de quelque rivière[2]. Là, durant les jours pesants de l'été, il allait se reposer des fatigues de la guerre; mais il en traînait après lui tout l'attirail : ses armes, ses chevaux, ses chars, ses écuyers ne le quittaient point[3]. Au milieu de ce tourbillon de factions et de querelles intestines, qui formaient, aux premier et deuxième siècles, la vie du noble gaulois, ces précautions n'étaient rien moins que superflues. Assailli par ses ennemis dans la paix de sa retraite, souvent le maître changeait sa maison de plaisance en une forteresse; et ces bois, cette rivière, qui charmaient la vue et lui apportaient la fraîcheur, savaient aussi rendre au besoin de plus chers et de plus importants services.

C'était, comme on l'a vu plus haut, dans la guerre, et dans les arts applicables à la guerre, que le génie gaulois avait surtout pris son essor. Ce peuple faisait de la guerre sa profession privilégiée, du maniement des armes son occupation favorite. Avoir une belle tenue militaire, se conserver longtemps dispos et agile, était non-seule-

1. Cæs., Bell. Gall., passim. — Strab., l. IV, p. 194.

2. Ædificio circumdato silva... — Vitandi æstus causa, plerumque silvarum ac fluminum petunt propinquitates. Cæs., Bell. Gall., VI, 30.

3. Id., ibid. et 31.

ment un point d'honneur pour les individus, mais un devoir envers la cité. A des intervalles de temps réglés, les jeunes gens allaient se mesurer la taille à une ceinture déposée chez le chef politique de chaque village; et ceux qui dépassaient la corpulence officielle, sévèrement réprimandés comme oisifs et intempérants, étaient en outre punis d'une forte amende [1].

Le lecteur sait, par les récits qui précèdent, de quelle manière se formaient les expéditions guerrières à l'extérieur. Un chef d'une bravoure et d'une habileté éprouvées recrutait des aventuriers de bonne volonté, et partait avec eux: l'engagement était facultatif. Mais, dans les guerres intérieures ou défensives de quelque importance, les levées d'hommes avaient lieu forcément; et des punitions terribles frappaient les réfractaires, telles que la perte du nez, des oreilles, d'un œil, ou de quelque membre [2]. S'il se présentait de graves conjonctures, si l'honneur ou le salut de la cité venaient à être compromis, alors le chef suprême convoquait un *Conseil armé* [3] : c'était la proclamation d'alarme. Tous les hommes en état de combattre, depuis l'adolescent jusqu'au vieillard, devaient alors se rassembler au lieu et au jour indiqués, pour délibérer sur la situation du pays, élire un chef de guerre, et discuter le plan de campagne. La loi voulait que le dernier venu au rendez-vous fût impitoyablement torturé sous les yeux de l'assemblée [4]. Cette

1. Τὸν δ' ὑπερβαλλόμενον τῶν νέων τὸ τῆς ζώνης μέτρον, ζημιοῦσθαι. Strab., l. IV, 199.

2. Auribus desectis, aut singulis defossis oculis. Cæs., Bell. Gall., VII, 4.

3. Armatum concilium indicebatur. Id., V, 56.

4. Qui ex iis novissimus venit, in conspectu multitudinis omnibus cruciatibus affectus necatur. Id., ibid.

forme de convocation était rare; on n'y recourait qu'à la dernière extrémité, et plutôt dans les cités démocratiques que dans celles où l'aristocratie avait la prépondérance. Ni les infirmités ni l'âge ne dispensaient le noble gaulois d'accepter ou de briguer les commandements militaires : souvent on voyait à la tête de la jeunesse des chefs tout blanchis et tout cassés, qui même avaient peine à se tenir sur leurs chevaux [1]. Ce peuple amoureux des armes eût cru déshonorer ses vieux guerriers en les forçant à mourir ailleurs que sur un champ de bataille.

A la brusque vivacité de l'attaque et à la violence du premier choc se réduisait à peu près toute la tactique des armées gauloises, en plaine et en bataille rangée. Dans les terrains montagneux et boisés, surtout dans ces vastes et épaisses forêts du nord, la guerre ressemblait davantage à une chasse; elle se faisait par petits corps, par embuscades, par ruses; et des dogues dressés à chasser l'homme dépistaient, assaillaient, poursuivaient l'ennemi. Ces chiens, également bons à la chasse des bêtes fauves, étaient tirés, soit de la Belgique, soit de l'île de Bretagne [2]. Une armée gauloise traînait habituellement à sa suite une multitude de chariots de bagages qui embarrassaient sa marche [3]. Chaque guerrier portait pendue à son dos, en guise de sac, une botte de paille ou de branchages, sur laquelle il s'asseyait dans les campements,

1. Qui quum vix equo propter ætatem posset uti, tamen, consuetudine Gallorum, neque ætatis excusatione in suscipienda præfectura usus erat... Hirt., Bell. Gall., VIII, 12.

2. Κελτοὶ δὲ καὶ πρὸς τοὺς πολέμους χρῶνται καὶ τούτοις (κυσὶ βρεττανικοῖς) καὶ τοῖς ἐπιχωρίοις. Strab., l. IV, p. 199. — Canis belgicus. Sil. Ital., X, v. 77; — gallicus. Ov., Metam., I, v. 533. — Mart., III, epigr. 47.

3. Hirt., Bell. Gall., VIII, 14. — Cæs., Bell. Gall., I, 51.

ou même en ligne, en attendant l'instant de combattre[1].

Les Gaulois, comme tous les peuples du monde, tuèrent longtemps leurs prisonniers de guerre, les crucifiant à des poteaux, les garrottant à des arbres pour en faire un but à leurs gais et à leurs matras, ou les livrant aux flammes des bûchers dans d'effroyables sacrifices. Mais déjà bien antérieurement au second siècle, ces usages barbares étaient abolis, et les captifs des nations transalpines n'avaient plus à craindre que la servitude. Une autre coutume non moins sauvage, celle de couper sur le champ de bataille les têtes des ennemis morts, disparut plus lentement. Il fut longtemps de règle, dans toutes les guerres, que l'armée victorieuse s'emparât de ces hideux trophées; les fantassins les plantaient à la pointe de leurs piques; les cavaliers les suspendaient par la chevelure au poitrail de leurs chevaux; et l'expédition rentrait ainsi en grande pompe dans ses foyers, faisant retentir des cris de triomphe et des hymnes à sa gloire[2]. Chacun alors s'empressait de clouer à sa porte ou aux portes de sa ville l'irrécusable témoin de sa vaillance; et comme on traitait de même les animaux féroces tués à la chasse[3], un village gaulois ne ressemblait pas mal à un charnier. Embaumées et soigneusement enduites d'huile de cèdre, les têtes des chefs ennemis et des guerriers fameux étaient déposées dans de grands coffres, au fond desquels le possesseur les rangeait par ordre de date[4];

1. Fasces stramentorum aut virgultorum... nam in acie sedere consuesse... Hirt., Bell. Gall., VIII, 15.

2. Strab., l. IV, p. 197, 198. — Diod. Sic., V, 29.

3. Ὥσπερ ἐν κυνηγίαις τισὶ κεχειρωμένα θηρία. Id., ibid.

4. Τὰς δὲ τῶν ἐνδόξων κεφαλὰς κεδροῦντες, ἐπεδείκνυον τοῖς ξένοις... Strab., l. IV, p. 198. — Κεδρώσαντες... ἐπιμελῶς τηροῦσιν ἐν λάρναξι... Diod. Sic., loc. cit.

c'était le livre où le jeune Gaulois aimait à étudier les exploits de ses aïeux, et chaque génération, en passant, s'efforçait d'y ajouter une nouvelle page. Se dessaisir, à prix d'argent, d'une tête conquise par soi-même ou par ses pères, passait pour le comble de la bassesse, et eût imprimé sur le coupable une tache ineffaçable d'avarice et d'impiété. Plusieurs se vantaient d'avoir refusé aux parents ou aux compatriotes du mort, pour telle tête, un égal poids d'or[1]. Quelquefois le crâne, nettoyé et enchâssé précieusement, servait de coupe dans les temples[2], ou circulait à la table des festins, et les convives y buvaient à la gloire du vainqueur et aux triomphes de la patrie. Ces mœurs brutales et féroces régnèrent longtemps sur toute la Gaule : la civilisation, dans sa marche graduelle, les abolit petit à petit et de proche en proche; au commencement du second siècle, elles étaient reléguées chez les plus farouches tribus du nord et de l'ouest. C'est là que Posidonius les trouva encore en vigueur. La vue de toutes ces têtes défigurées par les outrages, et noircies par l'air et la pluie, d'abord lui souleva le cœur d'horreur et de dégoût; « mais, ajoute naïvement le voya- « geur stoïcien, mes yeux s'y accoutumèrent peu à peu[3]. » Avant le milieu du premier siècle, il ne restait pas, dans toute la Gaule, trace de cette barbarie.

Les Gaulois affectaient, comme plus viril, un son de

1. Φασὶ δέ τινας αὐτῶν καυχήσασθαι διότι χρυσὸν ἀντίσταθμον τῆς κεφαλῆς οὐκ ἐδέξαντο, βάρβαρόν τινα μεγαλοψυχίαν ἐπιδεικνύμενοι. Diod. Sic., v, 29. — Strab., l. iv, p. 198.

2. Calvam auro cælavere, idque sacrum vas iis erat, quo solemnibus libarent, poculumque idem sacerdoti ac templi antistitibus. Liv. xxiii, 24.

3. Φησὶ γοῦν Ποσειδώνιος αὐτὸς ἰδεῖν πολλαχοῦ, καὶ τὸ μὲν πρῶτον ἀηθίζεσθαι, μετὰ δὲ ταῦτα φέρειν πράως διὰ τὴν συνήθειαν. Strab., l. iv, p. 198.

voix fort et rude[1], auquel prêtaient d'ailleurs leurs idiomes très-gutturaux. Ils conversaient peu, par phrases brèves et coupées, que l'emploi continuel de métaphores et d'hyperboles de convention rendait obscures et presque inintelligibles pour les étrangers[2]. Mais une fois animés par la dispute ou aiguillonnés par quelque grand intérêt, à la tête des armées et dans les assemblées politiques, on les entendait s'exprimer avec une abondance et une facilité surprenantes, et l'habitude du langage figuré leur fournissait alors mille images vives et pittoresques, soit pour exalter leur propre mérite, soit pour ravaler leurs adversaires. Le goût plus pur ou plus timide des Grecs qualifiait cette éloquence de « fanfaronne, boursouflée, « et par trop tragique, » en accordant toutefois au génie gaulois le don de la parole et des arts libéraux[3]. Passionnée pour les discours, la multitude écoutait ses orateurs avec un religieux silence, pour laisser éclater ensuite des témoignages bruyants d'approbation ou de blâme. A l'armée, on marquait son assentiment en choquant le gais ou le sabre contre le bouclier. Interrompre une harangue et troubler l'attention publique, était réputé un acte grossier et punissable. « Dans les assemblées politiques, dit « un écrivain ancien, lorsque quelqu'un faisait du bruit « ou interrompait l'orateur, un huissier s'avançait l'épée « à la main, et lui imposait silence avec menaces ; il re- « nouvelait cette sommation deux ou trois fois ; et si l'in- « terrupteur persistait, l'huissier lui coupait un pan de sa

1. Εἰσὶ καὶ ταῖς φωναῖς βαρυηχεῖς, καὶ παντελῶς τραχύφωνοι. Diod. Sic., v, 31.

2. Κατὰ τὰς ὁμιλίας βραχυλόγοι καὶ αἰνιγματίαι, καὶ τὰ πολλὰ αἰνιττόμενοι συνεκδοχικῶς, πολλὰ δὲ λέγοντες ἐν ὑπερβολαῖς... Id., ibid.

3. Ἀπειληταὶ, καὶ ἀνατατικοὶ, καὶ τετραγῳδημένοι ὑπάρχουσι· ταῖς δὲ διανοίαις ὀξεῖς, καὶ πρὸς μάθησιν οὐκ ἀφυεῖς. Id., ibid.

Digitized by Google

« saie, assez grand pour que le reste lui devînt inutile[1]. »

On accusait généralement les Gaulois d'un malheureux penchant à l'ivrognerie, penchant qui prenait sa source à la fois dans la grossièreté des mœurs et dans les besoins d'un climat humide et froid. Les marchands italiens, et surtout les Massaliotes, avaient grand soin d'entretenir ce vice afin de l'exploiter. Des cargaisons de vin pénétraient dans les recoins les plus reculés du pays, au moyen des fleuves et des rivières affluentes, et ensuite par terre sur des chariots[2]; de distance en distance se trouvaient des entrepôts de traite; les Gaulois accouraient de tous côtés pour échanger contre le précieux breuvage leurs métaux, leurs pelleteries, leurs grains, leurs bestiaux, leurs esclaves. Ce commerce était si productif aux traitants, que souvent un jeune esclave ne leur coûtait qu'une cruche de vin : « pour la liqueur, dit un his- « torien, on avait l'échanson[3] : » aussi n'était-il pas rare de rencontrer sur les chemins des Gaulois ivres morts ou ivres furieux[4]. Cependant, vers le premier siècle, ce vice ne se remarquait plus, à ce degré de brutalité, que dans les classes inférieures, du moins parmi les nations du midi et de l'est. Le lecteur peut se rappeler combien de défaites sanglantes avait attirées jadis aux armées gauloises l'intempérance des soldats et des chefs, et combien de fois elle avait neutralisé le fruit de leurs victoires. Les

1. Τελευταῖον δὲ ἀφαιρεῖ τοῦ σάγου τοσοῦτον, ὅσον ἄχρηστον ποιῆσαι τὸ λοιπόν. Strab., l. IV, p. 197.

2. Διὰ μὲν τῶν πλωτῶν ποταμῶν πλοίοις, διὰ δὲ τῆς πεδιάδος χώρας, ἁμάξαις κομίζοντες τὸν οἶνον, ἀντιλαμβάνουσι τιμῆς πλῆθος ἄπιστον. Diod. Sic., V, 26.

3. Διδόντες γὰρ οἴνου κεράμιον ἀντιλαμβάνουσι παῖδα, τοῦ πόματος διάκονον ἀμειβόμενοι. Id., ibid.

4. Μεθυσθέντες εἰς ὕπνον ἢ μανιώδεις διαθέσεις τρέπονται. Id., ibid.

nombreuses guerres qui vont suivre ne présenteront pas un seul fait de cette nature; nouvelle preuve d'un perfectionnement notable dans l'état moral de la race, à l'époque dont nous nous occupons.

Le lait et la chair des animaux sauvages ou domestiques, surtout la chair de porc fraîche et salée[1], formaient la principale nourriture de ces peuplades. Il nous est resté des repas des Gaulois une description curieuse tracée de la main d'un homme qui souvent s'assit à leurs tables, et souvent aussi dut les intéresser par son savoir, ou les divertir par le récit de ses aventures variées : nous voulons parler de Posidonius.

« Autour d'une table fort basse, dit le célèbre voyageur, « on trouve disposées par ordre des bottes de foin ou de « paille : ce sont les siéges des convives. Les mets con- « sistent d'habitude en un peu de pain et beaucoup de « viande bouillie, grillée, ou rôtie à la broche : le tout « servi proprement dans des plats de terre ou de bois « chez les pauvres, d'argent ou de cuivre chez les riches. « Quand le service est prêt, chacun fait choix de quelque « membre entier de l'animal, le saisit à deux mains, et « mange en mordant à même; on dirait un repas de « lions[2]. Si le morceau est trop dur, on le dépèce avec « un petit couteau dont la gaîne est attachée au fourreau « du sabre. On boit à la ronde dans un seul vase en terre « ou en métal, que les serviteurs font circuler; on boit « peu à la fois, mais en y revenant fréquemment. Les « riches ont du vin d'Italie et de Gaule, qu'ils prennent « pur ou légèrement trempé d'eau : la boisson des pau-

1. Τροφὴ πλείστη μετὰ γάλακτος καὶ κρεῶν παντοίων, μάλιστα δὲ τῶν ὑείων καὶ νέων καὶ ἁλιστῶν. Strab., l. IV, p. 197.

2. Λεοντωδῶς ταῖς χερσὶν ἀμφοτέραις αἴροντες ὅλα μέλη, καὶ ἀποδάκνοντες... Posidon., ap. Athen., IV, 13.

Digitized by Google

« vres est la bière et l'hydromel. Près de la mer et des « fleuves, on consomme beaucoup de poisson grillé, « qu'on asperge de sel, de vinaigre et de cumin; l'huile « par tout le pays est rare et peu recherchée.

« Dans les festins nombreux et d'apparat, la table est « ronde, et les convives se rangent en cercle alentour; la « place du milieu appartient au plus considéré par la « vaillance, la noblesse ou la fortune; c'est comme le *co-* « *ryphée* du chœur[1]. A côté de lui s'assied le patron du « logis et successivement chaque convive, d'après sa di- « gnité personnelle et sa classe : voilà le cercle des maîtres. « Derrière eux se forme un second cercle concentrique « au premier, celui des servants d'armes; une rangée « porte les boucliers, l'autre rangée porte les lances; ils « sont traités et mangent comme leurs maîtres[2]. » L'hôte étranger avait aussi sa place marquée dans les festins gaulois. D'abord on le laissait discrètement se délasser et se rassasier à son aise, sans le troubler par la moindre question; mais, à la fin du repas, on s'enquérait de son nom, de sa patrie, des motifs de son voyage; on lui faisait raconter les mœurs de son pays, celles des contrées diverses qu'il avait parcourues, en un mot, tout ce qui pouvait piquer la curiosité d'un peuple amoureux d'entendre et de connaître[3]. Cette passion des récits était si vive, que les marchands arrivés de loin se voyaient accostés au milieu des foires et assaillis de questions par la foule. Quelquefois même les voyageurs étaient retenus malgré eux sur les routes et forcés de répondre aux passants[4].

1. Ὡς ἂν κορυφαῖος χοροῦ. Posidon., ap. Athen., IV, 13.
2. Id., ibid.
3. Καλοῦσι δὲ καὶ τοὺς ξένους ἐπὶ τὰς εὐωχίας καὶ μετὰ τὸ δεῖπνον ἐπερωτῶσι τίνες εἰσί, καὶ τίνων χρείαν ἔχουσι. Diod. Sic., V, 28.
4. Est autem hoc gallicæ consuetudinis, ut et viatores etiam invitos

« Après des repas copieux, continue le voyageur que « nous venons de citer, les Gaulois aiment à prendre les « armes et à se provoquer mutuellement à des duels « simulés. D'abord, ce n'est qu'un jeu, ils attaquent et se « défendent du bout des mains; mais leur arrive-t-il de « se blesser, la colère les gagne; ils se battent alors pour « tout de bon, avec un tel acharnement, que, si l'on ne « s'empressait de les séparer, l'un des deux resterait sur « la place. Il était d'usage autrefois que la cuisse des « animaux servis sur la table appartînt au plus brave, ou « du moins à celui qui se prétendait tel; si quelqu'un osait « la lui disputer, il en résultait un duel à outrance[1]. » Ils poussaient si loin le mépris de la mort et l'ostentation du courage, qu'on en voyait s'engager pour telle somme d'argent ou pour tant de mesures de vin à se laisser tuer: montés sur une estrade, ils distribuaient la liqueur ou l'or entre leurs plus chers amis, se couchaient sur leurs boucliers, et tendaient sans sourciller la gorge au fer[2]. D'autres, de peur de sembler fuir, se faisaient un point d'honneur de rester sous leurs toits croulants, et de ne se retirer ni devant l'incendie, ni devant le flux de l'Océan, ni devant le débordement des fleuves[3]. C'était à ces folles bravades que les Gaulois devaient leur fabuleux renom de race impie, en guerre déclarée avec la nature,

consistere cogant;... et mercatores in oppidis vulgus circumsistat. Cæs., Bell. Gall., IV, 5.

1. Posidon., ap. Athen., IV, 13.

2. Ἄλλοι δ' ἐν θεάτρῳ λαβόντες ἀργύριον ἢ χρυσίον· οἱ δὲ οἴνου κεραμίων ἀριθμόν τινα, καὶ πιστωσάμενοι τὴν δόσιν, καὶ τοῖς ἀναγκαίοις φίλοις διαδωρησάμενοι, ὕπτιοι ἐκταθέντες ἐπὶ θυρεῶν κεῖνται· παραστὰς δέ τις ξίφει τὸν λαιμὸν ἀποκόπτει. Id., ibid.

3. Οὕτως αἰσχρὸν νομίζουσι τὸ φεύγειν, ὡς... Ælian., XII, 23. — Aristot., de Morib., III, 10.

qui tirait l'épée contre les vagues, et lançait ses flèches dans la tempête.

L'exploitation des mines et certains monopoles exercés par les chefs de tribus avaient concentré en quelques mains d'énormes capitaux; de là la réputation d'opulence dont la Gaule jouissait lors de l'arrivée des Romains, et beaucoup plus tard encore : c'était le *Pérou* de l'ancien monde. La richesse gauloise passa même en proverbe[1]. La vue des nombreux objets plaqués et étamés dont ce peuple se servait, soit pour les usages domestiques, soit pour la guerre, tels qu'ustensiles de cuisine, armures, harnais des chevaux, jougs des mulets, et jusqu'à des chars entiers[2]; cette vue, disons-nous, dut exagérer chez les premiers voyageurs l'idée de l'opulence du pays, et contribua sans doute à jeter une couleur romanesque sur des récits faits de bonne foi. A cela se joignaient les habitudes magnifiques et la prodigalité des chefs, qui versaient à pleines mains la fortune de leur famille et de leurs clients, pour parvenir au pouvoir suprême, ou pour capter la multitude. Posidonius parle d'un certain Luern ou Luer[3], roi des Arvernes, qui faisait tomber sur la foule une pluie d'or et d'argent chaque fois qu'il paraissait en public[4]. Il donnait aussi de ces festins grossièrement somptueux, dont nous avons remarqué le goût parmi les Gaulois de la Phrygie, faisant enclore un terrain

1. Plut. et Suet., in Cæsar., passim. — Cic., Philipp. XII, et passim. — Strab., l. IV. — Diod. Sic., V. — Τί οὖν ὑμεῖς πλουσιώτεροι Γαλατῶν, ἰσχυρότεροι Γερμανῶν, Ἑλλήνων συνετώτεροι. Joseph., II, 28.

2. Carpentum argenteum. Flor., III, 2.

3. Λουέρνιος. Posidon., ap. Athen., IV, 13. — Λουέριος. Strab., l. IV, p. 191.

4. Ὁ Ποσειδώνιος... φησὶ, δημαγωγοῦντα αὐτὸν τοὺς ὄχλους, ἐν ἅρματι φέρεσθαι διὰ τῶν πεδίων, καὶ σπείρειν χρυσὸν καὶ ἄργυρον ταῖς ἀκολουθούσαις τῶν Κελτῶν μυριάσι. Athen., IV, 13. — Strab., l. IV, p. 191.

de douze stades carrés, et creuser dans l'enceinte des citernes qu'il remplissait de vin, d'hydromel et de bière[1].

Nulle vie de famille n'existait chez les nations gauloises; les femmes y étaient tenues dans cet asservissement et cette nullité qui dénotent un état social très-imparfait. Le mari avait droit de vie et de mort sur la femme comme sur les enfants[2]. Lorsqu'un homme de haut rang venait à mourir de mort subite ou extraordinaire, on saisissait sa femme ou ses femmes (car la polygamie était en usage parmi les riches) et on les appliquait à la torture; s'il y avait le moindre soupçon d'attentat aux jours du défunt, les malheureuses victimes périssaient toutes au milieu des flammes, après d'effroyables supplices; d'ordinaire, c'étaient les parents du mari qui poursuivaient ces cruelles exécutions[3]. Une coutume en vigueur vers le milieu du premier siècle annonce pourtant qu'à cette époque, la condition des femmes avait déjà subi des améliorations notables : la communauté des biens était admise entre époux. Autant le mari recevait de sa femme, à titre de dot, autant il déposait de son propre avoir; un état des deux valeurs était dressé, et les fruits mis en réserve : le tout appartenait au survivant[4]. Les enfants restaient sous la tutelle

1. Φράγμα τε ποιεῖν δωδεκαστάδιον τετράγωνον, ἐν ᾧ πληροῦν λῆνοὺς πολυτελοῦς πόματος... Posidon., ap. Athen., IV, 13.

2. Viri in uxores, sicuti in liberos, vitæ necisque habent potestatem. Cæs., Bell. Gall., VI, 19.

3. Quum paterfamilias illustriore loco natus decessit, ejus propinqui conveniunt; et de morte si res in suspicionem venit, de uxoribus in servilem modum quæstionem habent... Id., ibid.

4. Viri, quantas pecunias ab uxoribus dotis nomine acceperunt, tantas ex suis bonis, æstimatione facta, cum dotibus communicant. Hujus omnis pecuniæ conjunctim ratio habetur, fructusque servantur. Uter eorum

des femmes jusqu'à l'âge de puberté; un père eût rougi de laisser son fils paraître publiquement en sa présence, avant que ce fils pût manier une épée et figurer sur la liste des guerriers[1].

Chez quelques nations de la Belgique, où le Rhin était l'objet d'un culte superstitieux, on trouvait une institution bizarre; c'était ce fleuve qui éprouvait la fidélité des épouses. Lorsqu'un mari dont la femme était en couches avait quelques raisons de douter de sa paternité, il prenait l'enfant nouveau-né, le plaçait sur une planche, et l'exposait au courant du fleuve. La planche et son précieux fardeau surnageaient-ils librement, l'épreuve était réputée favorable, tous les soupçons s'évanouissaient, et le Gaulois retournait plein de joie et de confiance au foyer domestique. Si, au contraire, la planche commençait à enfoncer, l'illégitimité de l'enfant paraissait démontrée, et le père, devenu impitoyable, laissait s'engloutir un être dont l'existence le déshonorait[2]. Cette folle et inhumaine superstition inspira à un poëte grec inconnu quelques vers pleins de grâce, qui méritent de trouver place ici.

« C'est le Rhin, ce fleuve au cours impétueux, qui « éprouve, chez les Gaulois, la sainteté du lit conjugal... « A peine le nouveau-né, descendu du sein maternel, a « poussé le premier cri, que l'époux s'en empare; il le « couche sur son bouclier, il court l'exposer aux caprices

vita superarit, ad eum pars utriusque cum fructibus superiorum temporum pervenit. Cæs., Bell. Gall., VI, 19.

1. Suos liberos, nisi quum adoleverint, ut munus militiæ sustinere possint, palam ad se adire non patiuntur, filiumque in puerili ætate, in publico, in conspectu patris assistere turpe ducunt. Id., ibid., 18.

2. Julian., Epist. XV, ad Maxim. philos. — Id., Orat. II, in Constant. imper.

« des flots : car il ne sentira point, dans sa poitrine, « battre un cœur de père, avant que le fleuve, juge et « vengeur du mariage[1], ait prononcé le fatal arrêt. Ainsi « donc aux douleurs de l'enfantement succèdent pour « la mère d'autres douleurs : elle connaît le véritable « père, et pourtant elle tremble ; dans de mortelles an- « goisses, elle attend ce que décidera l'onde incon- « stante[2]. »

Les femmes de la Gaule étaient généralement blanches, d'une taille élégante et élevée; leur beauté était célèbre chez les anciens[3]. Cependant, ces mêmes anciens, soit à tort, soit à raison, accusent les Gaulois d'un vice honteux que produit trop souvent, dans cet état de société, la grossièreté des mœurs unie à la séquestration des femmes[4].

Deux ordres privilégiés dominaient en Gaule le reste de la population : l'ordre électif des prêtres, qui se recrutait indistinctement dans tous les rangs, et l'ordre héréditaire des nobles ou chevaliers; celui-ci se composait des anciennes familles souveraines des tribus et des notabilités récentes créées, soit par la guerre, soit par l'influence de la richesse[5]. La multitude se partageait en

1. Οὔπω γὰρ γενέταο φέρει νόον, πρίν γ' ἐσαθρήσῃ
Κεκριμένον λουτροῖσιν ἐλεγχιγάμου ποταμοῖο.
Anthol. I, 43, ep. 1.

2. Ἡ δὲ μετ' Εἰλείθυιαν ἐπ' ἄλγεσιν ἄλγος ἔχουσα
Μήτηρ, εἰ καὶ παιδὸς ἀληθέα οἶδε τοκῆα,
Ἐκδέχεται, τρομέουσα τί μήσεται ἄστατον ὕδωρ.
Ibid.

3 Γυναῖκας ἔχοντες εὐειδεῖς... Diod. Sic., v, 32. — Καλλίστας... Athen., XIII, 8. — Amm. Marcel., XV, 12.

4. Diod. Sic., v, 32. — Strab., l. IV, p. 199. — Athen., XIII, 8.

5. In omni Gallia, eorum hominum qui aliquo sunt numero atque honore, genera sunt duo... alterum est Druidum, alterum Equitum. Cæs., Bell. Gall., VI, 13-15, et passim.

Digitized by Google

deux classes : le peuple des campagnes et le peuple des villes. Le premier formait les tribus ou la clientèle des nobles familles [1]. Le client appartenait au patron, dont il cultivait les domaines, dont il suivait l'étendard à la guerre, sous lequel il était membre d'une petite autocratie patriarcale ; son devoir était de le défendre jusqu'à la mort envers et contre tous : abandonner son patron dans une circonstance périlleuse passait pour le comble de la honte et pour un crime [2]. Le peuple des villes, par sa situation en dehors de la vieille hiérarchie des tribus, jouissait d'une plus grande liberté, et se trouvait heureusement placé pour la soutenir et pour l'étendre. Au-dessous de la masse du peuple venaient les esclaves, qui ne paraissent pas avoir été fort nombreux.

Les deux ordres privilégiés firent peser tour à tour sur la Gaule le joug de leur despotisme ; tour à tour ils exercèrent l'autorité absolue, et la perdirent par suite de révolutions politiques. L'histoire du gouvernement gaulois offre donc trois périodes bien distinctes : celle du règne des prêtres ou de la *théocratie;* celle du règne des chefs de tribus ou de l'*aristocratie militaire;* enfin celle des *constitutions populaires*, fondées sur le principe de l'élection et de la volonté du plus grand nombre. L'époque dont nous nous occupons vit s'accomplir cette dernière et grande révolution ; et des constitutions populaires, quoique encore mal affermies, régissaient enfin toute la Gaule au milieu du Ier siècle. Mais, avant d'entrer dans le détail des événements de cette époque, nous devons exposer la situation antérieure du pays, et

1. Clientes, clientela. Cæs., Bell. Gall., passim.

2. Clientibus nefas, etiam in extrema fortuna, deserere patronos. Id., ibid., VII, 40.

faire connaître d'abord ses croyances et ses rites religieux, qui furent toujours liés d'une manière plus ou moins intime à son état politique.

Lorsqu'on examine attentivement le caractère des faits relatifs aux croyances religieuses de la Gaule, on est amené à y reconnaître deux systèmes d'idées, deux corps de symboles et de superstitions tout à fait distincts, en un mot, deux religions : l'une toute sensible, dérivant de l'adoration des phénomènes naturels, et, par ses formes ainsi que par la marche libre de son développement, rappelant le polythéisme de la Grèce; l'autre fondée sur un panthéisme matériel, métaphysique, mystérieuse, sacerdotale, présentant avec les religions de l'Orient la plus étonnante conformité. Cette dernière a reçu le nom de *druidisme,* à cause des druides qui en étaient les fondateurs et les prêtres; nous donnerons à la première le nom de *polythéisme* gaulois.

Quand bien même aucun témoignage historique n'attesterait l'antériorité du polythéisme gaulois sur le druidisme, la progression naturelle et invariable des idées religieuses chez tous les peuples du globe suffirait pour l'établir : mais il n'en est pas ainsi. Les antiques et précieuses traditions des Kimris attribuent à cette race, de la manière la plus formelle et la plus exclusive, l'introduction de la doctrine druidique dans la Gaule et dans la Grande-Bretagne, ainsi que l'organisation d'un sacerdoce souverain. Suivant elles, ce fut le chef de la première invasion, Hu, Heus ou Hésus, surnommé *le puissant,* qui implanta sur le territoire conquis par son peuple le système religieux et politique du druidisme. Guerrier, prêtre et législateur durant sa vie, Hésus jouit en outre d'un privilége commun à tous les fondateurs de théocraties, il fut dieu après sa mort.

Maintenant, si l'on demandait comment le druidisme prit naissance chez les Kimris, et de quelle source découlaient ces frappantes similitudes entre sa doctrine fondamentale et la doctrine fondamentale des religions secrètes de l'Orient, entre plusieurs de ses cérémonies et les cérémonies pratiquées à Samothrace, en Asie, dans l'Inde, on ne trouverait point cette question éclaircie par l'histoire. Ni les documents recueillis par les écrivains étrangers, ni les traditions nationales n'en donnent une solution positive. Mais on peut raisonnablement supposer que les Kimris, durant leur long séjour soit en Asie, soit sur les frontières de l'Asie et de l'Europe, furent initiés à des idées et à des institutions qui, circulant alors d'un peuple à l'autre, parcouraient toutes les régions orientales du monde.

Le druidisme, importé dans la Gaule par la conquête, s'organisa dans les domaines des conquérants plus fortement que partout ailleurs; et après qu'il eut converti à sa croyance toute la population gallique, et probablement une partie des Ligures, il continua d'avoir au milieu des Kimris, dans l'Armorike et l'île de Bretagne, ses colléges de prêtres les plus puissants et ses mystères les plus secrets.

L'empire du druidisme n'étouffa point cette religion de la nature extérieure qui régnait avant lui en Bretagne et en Gaule. Toutes les religions savantes et mystérieuses tolèrent au-dessous d'elles un fétichisme grossier, propre à occuper et à nourrir la superstition de la multitude, et qu'elles ont soin de tenir toujours stationnaire. Tel il resta dans l'île de Bretagne. Mais en Gaule, dans les parties de l'est et du midi, où le druidisme n'avait pas été imposé par les armes, quoiqu'il fût devenu le culte dominant, l'ancien culte national conserva plus d'indépen-

dance, même sous le ministère des druides, qui s'en constituèrent les prêtres. Il continua d'être cultivé, si j'ose employer ce mot, et, suivant la marche progressive de la civilisation et de l'intelligence publique, il s'éleva graduellement du fétichisme à des conceptions religieuses de plus en plus épurées.

Ainsi l'adoration immédiate de la matière brute, des phénomènes et des agents naturels, tels que les pierres, les arbres [1], les vents et en particulier le terrible *Kirk* ou *Circius* [2], les lacs et les rivières [3], le tonnerre, le soleil, etc., fit place avec le temps à la notion abstraite d'*esprits* ou divinités réglant ces phénomènes, imprimant une volonté à ces agents : de là le dieu *Tarann* [4], esprit du tonnerre, le dieu *Vosège* [5], déification des Vosges, le dieu *Pennin* [6] des Alpes, la déesse *Arduinne* [7] de la forêt des Ardennes; de là le *Génie des Arvernes* [8], la déesse *Bibracte* [9], déification de la ville capitale des Édues, le dieu *Némausus* [10] chez les Arécomikes, la déesse

1. Maxim. Tyr., Serm. XXXVIII. Dans la religion gauloise, comme dans toutes les religions du monde, le fétichisme resta toujours la croyance des classes ignorantes du peuple, aussi voit-on très-tard les prêtres et les conciles chrétiens tonner encore contre les adorateurs des *pierres* et des *arbres*.

2. Sen., Quæst. natur., v, 17.

3. Posidon., ap. Strab., IV, p. 188. — Oros., v, 16. — Gregor. Turon., de Glor. confess. 5.

4. *Taranis*. Lucan., Phars., I, v. 446. — *Torann* (gael.), *Tarann* (kimr. corn. et arm.), *Tonnerre*.

5. Inscript. ap. Grut., p. 94, num. 10.

6. Liv., XXI, 38.

7. *Ardoinne*. Inscript. ap. Grut., p. 40, num. 9. — *Deana Arduinna*. Inscript. ap. D. Martin., Dict. topog., voc. Arduenna.

8. *Genio Arvernorum*. Reines., Append. 5.

9. *Deæ Bibracti*. In duab. inscr. Cf. Dom Bouquet, t. I, p. 24.

10. Grut., Inscript., p. 111, num. 12. — Spon, p. 169.

Aventia[1] chez les Helvètes, et un grand nombre d'autres.

Par un degré d'abstraction de plus, les forces générales de la nature, celles de l'âme humaine et de la société, furent aussi déifiées. *Tarann* devint le dieu du ciel, le moteur de l'univers, le juge suprême qui lançait sa foudre sur les mortels. Le soleil, sous le nom de *Bel* et de *Belen*[2], fut une divinité bienfaisante, qui faisait croître les plantes salutaires et présidait à la médecine. *Heus* ou *Hesus*[3], malgré son origine druidique, prit place dans le polythéisme gaulois comme dieu de la guerre et des conquêtes; ce fut probablement une intercalation des druides. Un bas-relief nous montre ce prêtre-législateur couronné de feuillage, à demi nu, une cognée à la main, et le genou gauche appuyé sur un arbre qu'il coupe, donnant à ses sujets l'exemple des travaux rustiques[4]. Dans les traditions des Kimris, Heus a quelquefois le caractère du dieu par excellence, de l'*être suprême*[5]. Le génie du commerce reçut aussi les adorations des Gaulois sous le nom de *Teutatès*[6], inventeur de tous les arts

1. *Deæ Aventiæ et gen. incolar.* Grut., p. 110, num. 2.

2. *Belenus.* Auson., de Profess. Burdigal., II. — Tertull., Apolog., 24. — Hérodien rapporte que ce dieu était adoré à Aquilée. Βέλιν δὲ καλοῦσι τοῦτον σέβουσί τε ὑπερφυῶς, Ἀπόλλωνα εἶναι ἐθέλοντες. — Inscript. div., Ritter., p. 257.

3. *Hesus.* Lucan., Phars., I, v. 445. — *Heusus.* Lactant., Divin. Inst., I, 21. — *Esus.* Inscript. aræ Parisiens. — *Hu-cadarn* (Hu le Puissant), dans les traditions et poésies du pays de Galles. Archæolog. of Wales, passim.

4. Fameux bas-relief trouvé sous l'église Notre-Dame de Paris en 1711.

5. Welsh Archæolog., ap. Edw. Davies, p. 110.

6. *Teutates.* Lucan., Phars., loc. cit. — Lactant., loc. cit. — Minut. Felix., 30. — Le nom de Teutatès rappelle le dieu *Theut* des Phéniciens et d'une grande partie de l'Orient. Si l'on songe que les Phéniciens propageaient volontiers leur religion chez les peuples au milieu desquels

et protecteur des routes. Les arts manuels avaient leurs divinités particulières et une divinité collective. Enfin le symbole des arts libéraux, de l'éloquence et de la poésie, fut déifié sous la figure d'un vieillard armé, comme l'Hercule grec, de la massue et de l'arc, mais que ses captifs suivaient gaiement, attachés par l'oreille à des chaînes d'or et d'ambre qui sortaient de sa bouche : il portait le nom d'*Ogmius* [1] où l'on croit reconnaître le mot gaelique *Ogham,* qui signifie écriture.

Se rattachait-il à ce symbole de l'éloquence quelque allusion à l'Hercule tyrien, autre symbole du peuple qui fit luire sur la Gaule le premier rayon de civilisation ? Je ne sais. Nous ne connaissons l'Hercule gaulois que par un récit de Lucien, récit spirituel et gracieux, comme tout ce qui sort de la plume de ce rhéteur charmant, mais dans lequel il ne faut chercher ni plus de profondeur, ni plus de sérieux que l'auteur n'a prétendu en mettre.

« Les Gaulois, dans leur langage, dit-il, appellent « Hercule Ogmius et le peignent sous la figure la plus « étrange dont on ait jamais gratifié un dieu. Ils en font « un vieillard décrépit, chauve sur le devant de la tête, « blanc sur le derrière, quand ils lui laissent des che- « veux; rugueux de peau, noir et calciné comme un « vieux marin [2]. Vous le prendriez pour Caron, pour

ils s'établissaient, et qu'ils introduisirent ainsi le culte de ce même Teutatès en Espagne (Mercurium-Teutaten. Liv., xxvi, 44); si l'on songe en outre qu'ayant commercé les premiers avec les Gaulois encore sauvages, ils ont dû chercher à leur inspirer du respect pour les relations commerciales et pour les voyageurs, en répandant le culte d'un dieu qui protégeait les routes et l'industrie, on sera tenté, peut-être avec quelque raison, d'attribuer au Teutatès gaulois une origine phénicienne.

1. Ὄγμιον ὀνομάζουσι φώνῃ τῇ ἐπιχωρίῳ. Lucian., Herc. Gall.

2. Τὸ δὲ εἶδος τοῦ θεοῦ πάνυ ἀλλόκοτον γράφουσι. Γέρων ἐστὶν αὐτοῖς

« Japet, pour un habitant quelconque des enfers, ou « tout ce que vous voudrez, plutôt que pour Hercule, « dont il porte cependant les attributs, savoir : la peau « de lion sur son épaule, la massue dans sa main droite, « le carquois sur son dos, et dans sa main gauche, l'arc « tout armé. En un mot, c'est Hercule. Je crus d'abord « que les Gaulois, en arrangeant si indignement le por- « trait d'Hercule, avaient voulu ridiculiser les dieux de « la Grèce et se venger en particulier de celui-là, parce « qu'il avait jadis ravagé leur pays, à l'époque où, pour- « suivant les bœufs de Géryon, il ravagea tout l'Occident. « Mais je n'ai pas encore dit ce qu'il y avait de plus in- « croyable dans le tableau que j'avais sous les yeux : c'est « que ce vieil Hercule traînait après lui une foule d'hom- « mes sans nombre, tous enchaînés par l'oreille. Leurs « chaînes, légères commes des fils, étaient fabriquées « d'or et d'ambre, et comparables aux plus beaux col- « liers [1]. Bien qu'entraînés par des attaches si frêles, ces « hommes ne songeaient point à fuir (ce qui eût semblé « d'ailleurs bien facile) ; on ne les voyait ni se roidir, ni « résister du pied, ni se renverser en arrière comme « pour contrarier celui qui les emmenait [2]. L'allégresse « au front, des hymmes joyeux à la bouche, ils se hâ- « taient sur ses pas ; et au peu de tension de leurs « chaînes, on eût dit qu'ils allaient le devancer, tant ils « craignaient de perdre leur servitude.

ἐς τὸ ἔσχατον, ἀναφαλαντίας, πολιὸς ἀκριβῶς, ὅσαι λοιπαὶ τῶν τριχῶν, ῥυσὸς τὸ δέρμα, καὶ διακεκαυμένος ἐς τὸ μελάντατον, οἷοί εἰσιν οἱ θαλαττουργοὶ γέροντες. Lucian., Herc. Gall.

1. Δεσμὰ δέ εἰσιν οἱ σειραὶ λεπταὶ χρυσοῦ καὶ ἠλέκτρου εἰργασμέναι, ὅρμοις ἐοικυῖαι τοῖς καλλίστοις. Id., ibid.

2. Καὶ ὅμως ἀφ' οὕτως ἀσθενῶν ἀγόμενοι, οὔτε δρασμὸν βουλεύουσι, δυνάμενοι ἂν εὐμαρῶς, οὔτε ὅλως ἀντιτείνουσιν ἢ τοῖς ποσὶν ἀντερείδουσι, πρὸς τὸ ἐναντίον τῆς ἀγωγῆς ἐξυπτιάζοντες. Id., ibid.

« Faut-il raconter maintenant une absurdité qui dé-
« passe toutes les autres? Le peintre, ne sachant plus où
« faire aboutir les liens, puisque le dieu avait la main
« droite occupée par sa massue et la gauche par son arc,
« imagina de lui percer la langue et de les y réunir en
« les rivant. C'est ainsi qu'Hercule traînait tout ce peuple,
« la tête tournée en arrière et le sourire dans les yeux.
« Ébahi, indigné tour à tour, je restai droit devant ce
« tableau, ne sachant que penser, lorsqu'un Gaulois, mon
« voisin, homme instruit dans les lettres grecques (à en
« juger par la manière dont il parlait notre langue), et
« vraisemblablement du nombre de ces philosophes
« qu'on trouve au delà des Alpes [1], m'adressa la parole
« en ces termes :

« O étranger, me dit-il, je t'expliquerai l'énigme de
« cette peinture dont tu sembles tout émerveillé. Vous
« autres Grecs, vous faites Mercure dieu de l'éloquence;
« nous, nous avons choisi Hercule comme plus vigou-
« reux; et il n'y a pas à s'étonner si nous le représen-
« tons vieux, car c'est dans la vieillesse que l'éloquence
« atteint sa force la plus complète. Un de vos poëtes l'a
« dit avec raison : — L'esprit de la jeunesse est obscurci;
« c'est la vieillesse qui sait parler sagement [2]. — Aussi
« faites-vous découler du miel de la langue de Nestor....
« Ce vieil Hercule, qui n'est pas autre chose que la fa-
« conde elle-même, traîne tout ce peuple attaché à sa
« langue par l'oreille; or, tu n'ignores pas quelle rela-

1. Κελτὸς δέ τις παρεστώς, οὐκ ἀπαίδευτος τὰ ἡμέτερα, ὡς ἔδειξεν, ἀκριβῶς ἑλλάδα φωνὴν ἀφιείς, φιλόσοφος, οἶμαι, τὰ ἐπιχώρια. Lucian., Herc. Gall.

2. Ὅτι μὲν αἱ τῶν ὁπλοτέρων φρένες ἠερέθονται·
Τὸ δὲ γῆρας ἔνεστι τι λέξαι τῶν νέων σοφώτερον.
Id., ibid.

« tion existe entre l'oreille et la langue... En résumé, « nous pensons que cet Hercule, homme sage et per- « suasif, a conquis le monde par la parole. Quant à ses « flèches, ce sont les mots aigus, ingénieux, rapides, « qui pénètrent dans l'âme; d'où vient aussi que votre « Homère met des ailes aux mots et les appelle *em-* « *pennés*[1]. » Voilà ce que dit mon Gaulois. »

Le rapport qu'il était facile d'établir entre les dieux de la Gaule et ceux de Rome et de la Grèce ne fut pas sans étonner les observateurs étrangers, qui retrouvaient là presque tout leur olympe. « Les Gaulois, dit César, re- « connaissent *Mercure, Apollon, Jupiter, Mars* et *Minerve.* « Mais ils ont pour Mercure une vénération particulière. « Leur croyance à l'égard de ces divinités est presque la « même que la croyance des autres peuples : ils regar- « dent Mercure comme l'inventeur de tous les arts; ils « pensent qu'il préside aux chemins, et qu'il a une « grande influence sur le commerce et les richesses, « qu'Apollon éloigne les maladies, qu'on doit à Minerve « les éléments de l'industrie et des arts mécaniques, que « Jupiter régit souverainement le ciel, et que Mars est le « dieu de la guerre[2]. »

La ressemblance se changea même en une entière identité lorsque la Gaule, soumise à la domination de Rome, eut subi, quelques années seulement, l'influence

1. Καὶ τάγε βέλη αὐτοῦ οἱ λόγοι εἰσὶν, οἶμαι, ὀξεῖς, καὶ εὔστοχοι, καὶ ταχεῖς, καὶ τὰς ψυχὰς τιτρώσκοντες· πτεροέντα γοῦν τὰ ἔπη καὶ ὑμεῖς φατὲ εἶναι. Lucian., Herc. Gall.

2. Deum maxime Mercurium colunt... Post hunc, Apollinem, et Martem, et Jovem, et Minervam : de his eamdem fere quam reliquæ gentes habent opinionem : Apollinem morbos depellere, Minervam operum atque artificiorum initia transdere; Jovem imperium cœlestium tenere, Martem bella gerere. Cæs., Bell. Gall., VI, 17.

des idées romaines. Alors le polythéisme gaulois, honoré et favorisé par les empereurs, après un règne brillant, finit par se fondre dans le polythéisme de l'Italie, tandis que le druidisme, ses mystères, sa doctrine, son sacerdoce, étaient cruellement proscrits et furent éteints dans des flots de sang. Cette fortune si différente des deux religions, et les rapports qu'elle eut avec la situation politique du pays, nous occuperont plus en détail dans la suite de cet ouvrage; qu'il nous suffise pour le moment d'avoir marqué leur séparation et fait connaître leurs caractères distinctifs : nous allons passer à l'examen du druidisme.

Les druides enseignaient que la matière et l'esprit sont éternels; que l'univers, bien que soumis à de perpétuelles variations de forme, reste inaltérable et indestructible dans sa substance; que l'eau et le feu sont les agents tout-puissants de ces variations, et, par l'effet de leur prédominance successive, opèrent les grandes révolutions de la nature [1]; qu'enfin l'âme humaine, au sortir du corps, va donner la vie et le mouvement à d'autres êtres [2]. L'idée morale de peines et de récompenses n'était point étrangère à leur système de métempsycose : ils considéraient les degrés de transmigration inférieurs à la condition humaine comme des états d'épreuve ou de

1. Ἀφθάρτους λέγουσι τὰς ψυχὰς καὶ τὸν κόσμον· ἐπικρατήσειν δέ ποτε καὶ πῦρ καὶ ὕδωρ. Strab., liv. IV, p. 197. — In primis hoc volunt persuadere non interire animas. Cæs., Bell. Gall., IV, 14. — Æternas esse animas. Mela, III, 2. — Animas esse immortales. Amm. Marc., XV, 9. — Val. Max., II.

2. Animas... ab illis post mortem transire ad alios. Cæs., ub. supra.— Ἐνισχύει παρ' αὐτοῖς ὁ Πυθαγόρου λόγος, ὅτι τὰς ψυχὰς τῶν ἀνθρώπων ἀθανάτους εἶναι συμβέβηκε, καὶ δι' ἐτῶν ὡρισμένων πάλιν βιοῦν, εἰς ἕτερον σῶμα τῆς ψυχῆς εἰσδυομένης. Diod. Sic., V, 28. — Idem senserunt... quod Pythagoras. Val. Max., II, 9.

châtiment; ils avaient même un *autre monde*[1], semblable à celui-ci, mais où la vie était constamment heureuse. L'âme qui passait dans ce séjour d'élection y conservait son identité, ses passions, ses habitudes; le guerrier y retrouvait son cheval, ses armes et des combats; le chasseur avec ses chiens continuait à y poursuivre le buffle et le loup dans d'éternelles forêts; le prêtre à instruire les fidèles; le client à servir son patron. Ce n'étaient point des ombres, mais des hommes, vivant d'une vie pareille à celle qu'ils avaient menée sur la terre. Toutes relations ne cessaient pas entre les habitants du pays des âmes et ceux qu'ils avaient laissés ici-bas, et la flamme des bûchers pouvait leur porter des nouvelles de notre monde : aussi, durant les funérailles, on brûlait des lettres que le mort devait lire ou qu'il devait remettre à d'autres morts[2].

Cette croyance, en augmentant chez les Gaulois le mépris de la vie, entretenait leur ardeur guerrière. Comme toutes les superstitions fortes, elle donna naissance à des dévouements admirables et à des actions atroces. Il n'était pas rare de voir des fils, des femmes, des clients se précipiter sur le bûcher pour n'être point séparés du père, du mari, du patron qu'ils pleuraient. La tyrannie s'empara de ces touchantes marques d'affection et les transforma en un devoir affreux. Dès qu'un personnage important avait fermé les yeux, sa famille

1. . . . Regit idem spiritus artus
Orbe alio : longæ (canitis si cognita) vitæ
Mors media est. Lucan., Phars., I, v. 456
— Vitam alteram *ad manes*. Mela, III, 2.

2. Διὸ καὶ κατὰ τὰς ταφὰς τῶν τετελευτηκότων ἐνίους ἐπιστολὰς γεγραμμένας τοῖς οἰκείοις τετελευτηκόσιν ἐμβάλλειν εἰς τὴν πυρὰν, ὡς τῶν τετελευτηκότων ἀναγνωσομένων ταύτας. Diod. Sic., V, 28.

faisait égorger un certain nombre de ses clients et les esclaves qu'il avait le plus aimés [1]; on les brûlait ou on les enterrait à ses côtés, ainsi que son cheval de bataille, ses armes et ses parures, afin que le défunt pût paraître convenablement dans l'autre vie et y conserver le rang dont il jouissait dans celle-ci. La foi des Gaulois en ce monde à venir était si ardente et si ferme qu'ils y renvoyaient souvent la décision de leurs affaires d'intérêt; souvent aussi ils se prêtaient mutuellement de l'argent payable après leur commun décès [2].

Ces deux notions combinées de la métempsycose et d'une vie future formaient la base du système philosophique et religieux des druides; mais leur science ne se bornait pas là. Ils prétendaient connaître la nature des choses, l'essence et la puissance des dieux, ainsi que leur mode d'action sur le monde, la grandeur de l'univers, celle de la terre, la forme et les mouvements des astres, la vertu des plantes, les forces occultes qui changent l'ordre naturel et dévoilent l'avenir : en un mot, ils étaient métaphysiciens, physiciens, astronomes, médecins, sorciers et devins [3].

Malheureusement pour l'histoire, rien n'est resté de toutes ces discussions métaphysiques qui agitaient si vivement les prêtres de la Gaule dans leurs solitudes. Le peu que nous savons de leur astronomie fait penser qu'ils

1. Omnia quæ vivis cordi fuisse arbitrantur in ignem inferunt, etiam animalia : ac paulo supra hanc memoriam servi et clientes, quos ab iis dilectos esse constabat, una cremabantur. Cæs., Bell. Gall., VI, 19. — Cum mortuis cremant et defodiunt apta viventibus olim. Mela, III, 2.

2. Negotiorum ratio etiam et exactio crediti differebatur ad inferos. Mela, III, 2. — Val. Max., II, 9.

3. Multa de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine, de rerum natura, de Deorum immortalium vi ac potestate disputant. Cæs., Bell. Gall., VI, 14. — Mela, III, 2. — Plin., XVI, 44.

ne s'étaient pas appliqués sans succès à cette science, du moins à sa partie pratique; l'observation des phénomènes planétaires jouant un rôle important dans tous leurs rites religieux comme dans beaucoup d'actes de leur vie civile. Leur année se composait de lunaisons. Leur mois commençait non à la syzygie ou nouvelle lune, ni à la première apparition de cet astre, mais au premier quartier, lorsque près de la moitié de son disque est éclairée[1], phénomène invariable, tandis que la syzygie dépend toujours d'un calcul, et que le temps de la première apparition est sujet à des variations.

Leur plus longue période d'années ou siècle était de trente ans[2], au bout desquels il y avait concordance entre l'année civile et l'année solaire; c'est-à-dire que les points cardinaux des équinoxes et des solstices, chaque trentième année civile, revenaient au même quantième des mêmes lunes. Ce retour suppose nécessairement dans le calendrier une intercalation de onze lunes en trente ans, ou, ce qui est la même chose, sur les trente années, onze années de treize lunes. Par le moyen de cette intercalation, les lunaisons demeuraient attachées sensiblement aux mêmes saisons, et, à la fin du siècle gaulois, il s'en fallait seulement d'un jour et de dix heures que la concordance de l'année civile avec la révolution solaire fût complète; différence qui pouvait se corriger aisément[3], et qu'ils faisaient sans doute disparaître. Ces résultats prouvent que les druides recueillaient des observations et se livraient à des études suivies.

1. Sexta luna principia annorum mensiumque his facit et sæculi. Plin., XVI, 44.

2. Sæculum post tricesimum annum. Id., ibid.

3. Fréret, Œuvres complètes, t. XVIII, p. 226, édit. in-12. Paris, 1796.

Le sixième jour de la lune était donc chez les Gaulois un jour sacré qui ouvrait le mois, l'année et le siècle, et présidait aux plus augustes solennités de la religion. On représentait souvent les druides tenant dans leurs mains un croissant pareil au croissant de la lune à son premier quartier [1]. Cette supputation du temps par lunaisons fit dire aux Romains que les Gaulois mesuraient la durée par nuits et non par jours ; usage qu'ils attribuaient à l'origine infernale de ce peuple, et à sa descendance du dieu Pluton [2].

La médecine des druides était fondée presque uniquement sur la magie, quoique les herbes qu'ils employaient, telles que le sélage et la jusquiame, ne fussent point dénuées de toute propriété naturelle. Mais leur recherche et leur préparation devaient être accompagnées d'un cérémonial bizarre et de formules mystérieuses, d'où elles étaient censées tirer, au moins en grande partie, leurs vertus salutaires. Ainsi il fallait cueillir le *samolus* à jeun et de la main gauche, l'arracher de terre sans le regarder, et le jeter de la même manière dans les réservoirs où les bestiaux allaient boire ; c'était un préservatif contre leurs maladies [3]. Le sélage, espèce de mousse qui croît dans les lieux ombragés des montagnes et dans les fentes des rochers, et qui agit assez violemment comme purgatif, demandait, pour être récolté, bien plus de précautions encore. On s'y préparait par des ablutions et une offrande

1. Bas-relief d'Autun. — Montfaucon, Antiquité dévoilée.

2. Ob eam causam (quod a Dite patre sint prognati) spatia omnis temporis, non numero dierum, sed noctium finiunt : dies natales et mensium et annorum initia sic observant, ut noctem dies subsequatur. Cæs., Bell. Gall., VI, 18.

3. Plin., XXIV, 11. — On croit que le *samolus* est la plante aquatique que nous nommons *mouron d'eau*.

de pain et de vin ; on partait nu-pieds, habillé de blanc : sitôt qu'on avait aperçu la plante, on se baissait comme par hasard ; et, glissant sa main droite sous son bras gauche, on l'arrachait sans jamais employer le fer, puis on l'enveloppait d'un linge qui ne devait servir qu'une fois[1]. C'était un autre cérémonial pour la verveine, très-estimée comme remède souverain contre les maux de tête. Mais, de tous les spécifiques de la médecine druidique, aucun ne pouvait être mis en parallèle avec le fameux gui de chêne ; il réunissait à lui seul plus de vertus que tous les autres ensemble, et son nom exprimait l'étendue de son efficacité : les druides l'appelaient d'un mot qui signifiait *guérit-tout*[2].

Le gui est une plante vivace et ligneuse qui ne croît point dans la terre, mais sur les branches des arbres, où elle semble greffée ; elle y végète dans toutes les saisons, et s'y nourrit de leur séve par ses racines fixées dans leur écorce. Ses fleurs, taillées en cloche, jaunes et ramassées par bouquets, paraissent à la fin de l'hiver, en février ou en mars, quand les forêts sont encore dépouillées de feuilles : elles produisent de petites baies ovales, molles et blanches, qui mûrissent en automne. Le gui se trouve communément sur le pommier, le poirier, le tilleul, l'orme, le frêne, le peuplier, le noyer, etc., rarement sur le chêne, dont ses radicules ont peine à pénétrer l'écorce[3].

1. Plin., XXIV, 11.

2. *Omnia sanantem* appellantes suo vocabulo. Id., ibid.

3. Est autem id rarum admodum inventu. Plin., XVI, 44. — M. Decandolle, qui a beaucoup herborisé en France et dans les pays voisins, n'a jamais rencontré le gui de chêne. L'auteur de l'article *gui*, dans le *Dictionnaire des sciences medicales*, énonce l'avoir vu une seule fois. Duhamel le croyait plus commun. (Valmont-Bomare, Dict. d'hist. nat., t. III.)

A cette rareté qui avait mis en grand crédit le gui né sur cet arbre, se joignait la vénération dont le chêne lui-même était l'objet; car les druides habitaient des forêts de chênes et n'accomplissaient aucun sacrifice où le chêne ne figurât[1]. Ils croyaient qu'il était semé du ciel par une main divine[2]. L'union de leur arbre sacré avec une plante dont la verdure perpétuelle rappelait l'éternité du monde, était à leurs yeux un symbole qui ajoutait aux propriétés naturelles du gui des propriétés occultes. On le cherchait avec soin dans les forêts; et lorsqu'on l'avait trouvé, les prêtres se rassemblaient pour l'aller cueillir en grande pompe. Cette cérémonie se pratiquait en hiver, à l'époque de la floraison, lorsque la plante est le plus visible, et que ses longs rameaux verts, ses feuilles et les touffes jaunes de ses fleurs, enlacés à l'arbre dépouillé, présentent seuls l'image de la vie au milieu d'une nature stérile et morte[3].

C'était le sixième jour de la lune que le gui devait être coupé, et il devait tomber, non pas sous le fer, mais sous le tranchant d'une faucille d'or. Une foule immense accourait de toutes parts pour assister à la fête, et les apprêts d'un grand sacrifice et d'un grand festin étaient faits sous le chêne privilégié. A l'instant marqué, un druide en robe blanche montait sur l'arbre, la serpe d'or à la main, et tranchait la racine de la plante, que d'autres druides recevaient dans une saie blanche, car

1. Jam per se roborum eligunt lucos, nec ulla sacra sine ea fronde conficiunt. Plin., XVI, 44.

2. E cœlo missum putant. Id., ibid.

3. Quale solet silvis brumali frigore viscum
Fronde virere nova, quod non sua sominat arbor,
Et croceo fœtu teretes circumdare ramos.
Virg., Æn., VI, v. 205.

il ne fallait pas qu'elle touchât la terre [1]. Alors on immolait deux taureaux blancs dont les cornes étaient liées pour la première fois, et l'on priait le ciel de rendre son présent salutaire à ceux qu'il en avait gratifiés [2]. Le reste de la journée se passait en réjouissances [3].

Le gui de chêne, comme nous l'avons dit, était aux yeux des Gaulois un remède universel; spécialement il passait pour un antidote à tous les poisons, et, pris par infusion, il guérissait la stérilité [4]. Tout porte à croire que les druides faisaient commerce de cette panacée, dont la vente devait produire à leur ordre une source inépuisable de revenus [5].

1. Sacerdos candida veste cultus arborem scandit; falce aurea demetit; candido id excipitur sago. Plin., XVI, 44.

2. Precantes ut suum donum Deus prosperum faciat his quibus dederit. Id., ibid.

3. Un usage général en France dans le moyen âge, et pratiqué encore de nos jours dans quelques localités, se rattache, sans le moindre doute, à cette vieille superstition de nos pères. Le premier jour de l'année, des troupes d'enfants parcouraient les rues, en frappant aux portes et en criant *au gui l'an-né!* ou *au gui l'an-neuf!* C'était probablement dans cette forme que la récolte du gui était publiée chez les Gaulois; probablement aussi elle se pratiquait au renouvellement de l'année, qui, dans cette hypothèse, aurait eu lieu au sixième jour de la lune de mars.

4. Fecunditatem eo poto dari... contra venena omnia esse remedio. Plin., XVI, 44.

5. La croyance aux vertus occultes du gui se conserva en France, pendant le moyen âge, parmi le peuple et même parmi les médecins; il n'y a pas encore longtemps que l'eau distillée de gui de chêne était fort en crédit dans les pharmacies. Le gui n'est pourtant pas une substance complétement inerte. De célèbres praticiens du dernier siècle, Boerhaave, Van-Swieten et de Haen assurent l'avoir employé avec succès dans les affections nerveuses; mais aujourd'hui l'usage en est tout à fait abandonné. L'écorce de ce végétal et ses baies amères et visqueuses possèdent une faculté astringente assez active; du reste le gui de chêne ne diffère en rien de celui qui pousse sur les autres arbres.

L'Armorike, mais surtout l'île de Bretagne, acquirent une haute célébrité pour tout ce qui concernait la magie; et les récits extraordinaires publiés par les voyageurs sur les prodiges dont cette île, ainsi que les petites îles de l'archipel armoricain, étaient le théâtre, mirent la réputation des druides au-dessus même de celle des mages de la Perse[1]. L'art de la divination ne fut pas cultivé avec moins de soin par ces prêtres, qui prétendaient connaître l'avenir, moitié par conjecture, moitié par les signes mystérieux qu'ils savaient lire dans le vol des oiseaux, et dans les victimes des sacrifices[2]. Ils fabriquaient aussi des talismans, dont la vertu garantissait de tous les accidents de la vie; tels étaient les chapelets d'ambre que les guerriers portaient sur eux dans les batailles, pour éloigner la mort, et qu'on retrouve souvent enfouis à leur côté dans les tombeaux[3]. Mais aucun de ces préservatifs sacrés ne pouvait soutenir la comparaison avec l'œuf symbolique, connu sous le nom d'*œuf de serpent*[4].

Ce prétendu œuf, qui paraît bien n'avoir été autre chose qu'une *échinite* ou pétrification d'oursin de mer[5], présentait la figure d'une pomme de moyenne grosseur dont la substance dure et blanchâtre était recouverte de fibres et d'excroissances pareilles aux tentacules du polype. La religion n'était pas étrangère au choix que

1. Britannia eam (magiam) attonite celebrat tantis cærimoniis, ut eam Persis dedisse videri possit. Plin., XXIX, 1.

2. Partim auguriis, partim conjectura. Cic., Divin., I.

3. L'ambre est signalé par les prêtres chrétiens comme une substance employée à la magie. S. Elig., de Rectit. Cathol. fid. — Voir aussi les poëtes gallois, passim.

4. Anguinum appellatur. Plin., XXIX, 3.

5. Fréret, Œuvres compl., t. XVIII, p. 211.

les druides avaient fait de ce fossile et à l'origine qu'ils lui supposaient, car ces idées d'œuf et de serpent rappellent l'œuf cosmogonique des mythologies orientales, ainsi que la métempsycose et l'éternelle rénovation dont le serpent était l'emblème. Au reste, ils répandaient sur la formation et sur la conquête de ce précieux talisman des fables absurdes, auxquelles pourtant le plus célèbre des naturalistes romains semble ne pas refuser toute croyance. « Durant l'été, raconte-t-il, on voit se rassem-« bler dans certaines cavernes de la Gaule des serpents « sans nombre, qui se mêlent, s'entrelacent, et avec « leur salive, jointe à l'écume qui suinte de leur peau, « produisent cette espèce d'œuf[1]. Lorsqu'il est parfait, « ils l'élèvent et le soutiennent en l'air par leurs siffle-« ments; c'est alors qu'il faut s'en emparer, avant qu'il « ait touché la terre. Un homme aposté à cet effet « s'élance, reçoit l'œuf dans un linge, saute sur un « cheval qui l'attend, et s'éloigne à toute bride, car les « serpents le poursuivent jusqu'à ce qu'il ait mis une « rivière entre eux et lui. » Pour que cet œuf fût réputé de bon aloi au jugement des druides, il devait surnager lorsqu'on le plongeait dans l'eau, même entouré d'un cercle d'or; il fallait aussi qu'il eût été enlevé à une certaine époque de la lune[2]. Quand il avait été éprouvé, on l'enchâssait précieusement, et on le suspendait à son cou; il était doué d'une vertu miraculeuse pour faire gagner les procès et ouvrir un libre accès auprès des rois. Les druides le portaient parmi leurs ornements

1. Angues innumeri, æstate convoluti, salivis faucium corporumque spumis artifici complexu glomerantur. Plin., XXIX, 3.

2. Experimentum ejus esse si contra aquas fluitet, vel auro vinctum... Certa luna capiendum censent... Id., ibid.

distinctifs[1]; ils ne refusaient pourtant pas de s'en défaire, à très-haut prix, en faveur des riches Gaulois qui avaient des procès ou voulaient faire leur cour aux puissants[2].

Des magiciennes et des prophétesses étaient affiliées à l'ordre des druides, mais sans partager ni les prérogatives, ni le rang élevé du sacerdoce : elles servaient d'instruments aux volontés des prêtres; elles rendaient des oracles, présidaient à certains sacrifices, et accomplissaient des rites mystérieux, d'où les hommes étaient sévèrement exclus. Leur institut leur imposait, de la façon la plus bizarre, tantôt la violation des lois de la pudeur, tantôt la violation des lois de la nature : ici la prêtresse ne pouvait dévoiler l'avenir qu'à l'homme qui l'avait profanée; là elle se vouait à une virginité perpétuelle; ailleurs, quoique mariée, elle était astreinte à de longs célibats. Quelquefois ces femmes devaient assister à des sacrifices nocturnes, toutes nues, le corps teint de noir[3], les cheveux en désordre, s'agitant dans des transports frénétiques, une torche enflammée à la main[4].

C'était sur des écueils sauvages, au milieu des tempêtes de l'archipel armoricain, que les plus renommées de ces magiciennes avaient placé leur résidence. Le navigateur gaulois n'abordait qu'avec respect et terreur leurs îles redoutées; on disait que plus d'une fois des étrangers, assez hardis pour y descendre, avaient été

1. Ad victorias litium et regum aditus mire laudatur. Insigne druidum. Plin., XXIX, 3.

2. Id., ibid.

3. Id., XXII, 2.

4. In modum furiarum, crinibus dejectis, faces præferebant... furore turbatæ. Tac., Ann., XIV.

repoussés par les ouragans, par la foudre et par d'effrayantes visions[1].

L'oracle de *Sèna*, plus que tous les autres, attirait les navigateurs de la Gaule. Cette île, située vis-à-vis du cap le plus occidental de l'Armorike, renfermait un collége de neuf vierges qui, de son nom, étaient appelées *Sènes*[2]. Pour avoir le droit de les consulter, il fallait être marin, et encore avoir fait le trajet dans ce seul but[3]. On croyait à ces femmes un pouvoir illimité sur la nature : elles connaissaient l'avenir, elles guérissaient les maux incurables; la mer se soulevait ou s'apaisait, les vents s'éveillaient ou s'endormaient à leurs paroles; elles pouvaient revêtir toute forme, emprunter toute figure d'animaux[4].

Un autre collége de prêtresses, soumises à une autre règle, habitait un des îlots qui se trouvent à l'embouchure de la Loire. Celles-ci appartenaient toutes à la nation des Namnètes. Quoiqu'elles fussent mariées, nul homme n'osait approcher de leur demeure; c'étaient elles qui, à des époques prescrites, venaient visiter leurs maris sur le continent. Parties de l'île, à la nuit close, sur de légères barques qu'elles conduisaient elles-mêmes, elles passaient la nuit dans des cabanes préparées pour les recevoir; mais dès que l'aube commençait à paraître,

1. Plut., de Def. Orac., 17.

2. Galli Senas vocant. Mela, III, 6. — On trouve dans les manuscrits, *Gallizenas, Gallisenas, Galligenas, Barrigenas* et d'autres variantes plus ou moins corrompues. — *Sena* est aujourd'hui l'île de *Sain*.

3. Non nisi deditas navigantibus, et in id tantum ut se consulerent profectis. Mela, III, 6.

4. Putant ingeniis singularibus præditas, maria ac ventos concitare carminibus, seque in quæ velint animalia vertere, sanare quæ apud alios insanabilia sunt, scire ventura et prædicare. Id., ibid.

s'arrachant des bras de leurs époux, elles couraient à leurs nacelles, et regagnaient leur solitude à force de rames[1].

Une fois chaque année, si l'on en croit les écrivains anciens, ces femmes célébraient une fête sanguinaire, où elles-mêmes étaient meurtrières et victimes. Il leur était ordonné d'abattre et de reconstruire le toit de leur temple, tous les ans, dans l'intervalle d'une nuit à l'autre[2]; cérémonie symbolique, qui retraçait sans doute le dogme fondamental du druidisme. Au jour marqué, aussitôt que le premier rayon du soleil avait brillé, couronnées de lierre et de vert feuillage[3], elles se rendaient au temple; là chacune se hâtait de démolir l'ancien toit, de briser sa charpente, de disperser le chaume qui le recouvrait; puis elles travaillaient avec ardeur à porter et à poser les matériaux du nouveau. Mais si l'une d'elles, par malheur, laissait tomber à terre quelque chose de ces matériaux sacrés, elle était perdue : un horrible cri poussé par toute la bande était son arrêt de mort; transportées d'une frénésie soudaine, toutes accouraient se jeter sur leur compagne, la frappaient, la mettaient en pièces, et semaient çà et là ses chairs sanglantes[4]. Les Grecs crurent retrouver dans ces abominables rites le culte non moins abominable de leur

1. Ἐν δὲ τῷ ὠκεανῷ φασὶν εἶναι νῆσον μικρὰν, οὐ πάνυ πελαγίαν, προκειμένην τῆς ἐκβολῆς τοῦ Λείγηρος ποταμοῦ· οἰκεῖν δὲ ταύτην τὰς τῶν Σαμνιτῶν (Ναμνιτῶν) γυναῖκας... Strab., l. IV, p. 198.

2. Ἔθος δ' εἶναι κατ' ἐνιαυτὸν ἅπαξ τὸ ἱερὸν ἀποστεγάζεσθαι, καὶ στεγάζεσθαι πάλιν αὐθημερὸν πρὸ δύσεως, ἑκάστης φορτίον ἐπιφερούσης. Id., ibid.

3. Dionys. Perieg., v. 565 et seqq.

4. Ἧς δ' ἂν ἐκπέσοι τὸ φορτίον, διασπᾶσθαι ταύτην ὑπὸ τῶν ἄλλων... Strab., loc. cit.

Digitized by Google

Bacchus[1]; ils assimilèrent aussi aux orgies de Samothrace d'autres orgies druidiques, célébrées dans une île voisine de la Bretagne[2], où les voyageurs n'abordaient pas, mais d'où retentissaient au loin, sur la mer, des cris furieux et l'harmonie bruyante des cymbales.

La religion druidique avait sinon institué, du moins multiplié en Gaule les sacrifices humains; elle professait que la vie d'un homme pouvait être rachetée par la vie d'un autre homme[3], comme s'il eût dépendu du prêtre de conjurer une transmigration imminente, en livrant aux agents de la métempsycose une autre créature de la même espèce. C'était donc autant par intérêt superstitieux que par vengeance barbare, que les Gaulois massacrèrent longtemps leurs prisonniers de guerre; la même superstition leur fit chercher dans le sein d'un ennemi torturé les secrets de leur propre destinée, ou les succès d'une bataille prochaine et l'avenir de leur patrie. De vieilles femmes, aux pieds nus, aux cheveux blancs, aux vêtements blancs, retenus par une ceinture garnie d'airain[4], accompagnaient chez les Kimris transrhénans toutes les expéditions militaires, et dressaient au milieu du camp leur appareil de sorcellerie, consistant en une énorme chaudière de cuivre, de longs couteaux et un escabeau. Lorsque ces hideuses prêtresses avaient choisi une victime parmi les captifs, elles la garrottaient et la

1. Hic chorus ingens
Feminei cœtus pulchri colit orgia Bacchi.
Avien., Descript. orbis, v. 751-752
— Dionys. Perieg., v. 505 et seqq.

2. Φησὶν εἶναι νῆσον πρὸς τῇ Βρεττανικῇ, καθ' ἣν ὅμοια τοῖς ἐν Σαμοθράκῃ περὶ τὴν Δήμητραν καὶ τὴν Κόρην ἱεροποιεῖται. Strab., l. IV, p. 198.

3. Cæs., Bell. Gall., IV, 16.

4. Πολιότριχες, λευκείμονες, ζῶσμα χαλκοῦν ἔχουσαι, γυμνοπόδες. Strab., l. VII, p. 294.

suspendaient au-dessus de la chaudière; une d'elles, montant sur l'escabeau, la frappait à la gorge, et recevait le sang dans une coupe : la couleur de ce sang, sa rapidité, sa direction, faisaient autant de signes prophétiques qu'on interprétait; ses compagnes se partageaient ensuite les membres et les entrailles palpitantes[1].

En Gaule, c'étaient les hommes qui présidaient à ces superstitions barbares; ils perçaient la victime au-dessus du diaphragme[2], et tiraient leurs pronostics de la pose dans laquelle elle tombait, des convulsions de ses membres, de l'abondance et de la couleur de son sang; quelquefois ils la crucifiaient à des poteaux dans l'intérieur des temples, ou faisaient pleuvoir sur elle, jusqu'à la mort, une nuée de flèches et de dards[3].

Le cérémonial le plus usité et le plus solennel, pour les sacrifices humains, était aussi le plus affreux. On construisait en osier ou en foin un immense colosse à figure humaine, on le remplissait d'hommes vivants, on le plaçait sur un bûcher, un prêtre y jetait une torche brûlante, et le colosse disparaissait bientôt dans les flots de fumée et de flammes[4]. Alors le chant des druides, la musique des bardes, les acclamations de la foule couvraient les cris des victimes, et le Gaulois crédule pen-

1. Strab., l. VII, p. 294.

2. Ἄνθρωπον κατασπείσαντες τύπτουσι μαχαίρᾳ κατὰ τον ὑπὲρ τὸ διάφραγμα τόπον· καὶ πεσόντος τοῦ πληγέντος, ἐκ τῆς πτώσεως καὶ τοῦ σπαραγμοῦ τῶν μελῶν, ἔτι δὲ τῆς τοῦ αἵματος ῥύσεως, τὸ μέλλον νοοῦσι. Diod. Sic., V, 31.

3. Strab., l. IV, p. 198.

4. Immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent, quibus succensis, circumventi flamma exanimantur homines. Cæs., Bell. Gall., VI, 16. — Κατασκευάσαντες κολοσσὸν χόρτου καὶ ξύλον ἐμβαλόντες εἰς τοῦτον. Strab., l. IV, p. 198.

sait avoir sauvé les jours de sa famille, prolongé les siens, affermi la gloire de sa patrie, et fait monter vers le ciel un encens de prédilection. Au reste le polythéisme gaulois n'était pas moins cruel que le druidisme : les autels de Tarann et de Teutatès ne virent pas couler moins de sang que le chêne consacré à Hésus ou les orgies de l'Armorike [1].

Détournons nos regards de ces horreurs, qui, hâtons-nous de le dire, n'étaient heureusement plus qu'un souvenir à l'époque dont nous retraçons le tableau. A cette époque, si le colosse d'osier s'ouvrait encore, si des voix humaines sortaient encore du milieu des flammes, c'étaient les voix des malfaiteurs condamnés par la justice à la peine capitale ; car la loi, chez les druides, dérivant d'une source céleste, le châtiment était infligé au nom de la religion, par le ministère des prêtres. Les meurtriers, les brigands, les voleurs subissaient ainsi le supplice du feu [2]. Un historien affirme, il est vrai, qu'à défaut de criminels, le bûcher recevait quelquefois des innocents [3]; mais les victimes volontaires ne manquaient jamais chez ce peuple, prodigue de sa vie ; et les fanatiques qui se tuaient pour accompagner au pays des âmes un père, un ami, un patron, ne reculaient pas devant quelques souffrances de plus, quand il s'agissait de sauver ses jours. C'était aux druides qu'appartenait la garde des condamnés réservés aux sacrifices privés et publics ; ils

1. Lucan., Phars., I, v. 444 et seqq.; III, v. 400 et seqq. — Lact., Divin. Inst., I, 21. — Minut. Fel., 30.

2. Supplicia eorum qui in furto, aut latrocinio, aut aliqua noxa sint comprehensi, gratiora Diis immortalibus esse arbitrantur. Cæs., Bell. Gall., VI, 16.

3. Sed quum ejus generis copia deficit, etiam ad innocentium supplicia descendunt. Id., ibid.

les tenaient quelquefois jusqu'à cinq années en prison, pour en disposer plus avantageusement ; et lorsque, par l'adoucissement des mœurs, les immolations humaines devinrent très-rares, ils firent payer chèrement aux riches malades le privilége de pareilles victimes. Pour la foule qui n'y pouvait prétendre, des dons votifs les remplacèrent, et d'immenses richesses en lingots d'or et d'argent, en monnaies, en vases précieux, en butin conquis sur l'ennemi, s'accumulèrent dans les temples et dans les lacs sacrés. Elles y restaient en sûreté, quoique ces lacs et ces temples fussent la plupart du temps sans clôture ni gardien ; mais nul n'eût osé porter une main sacrilége sur cette propriété des dieux [1].

Il est temps que nous exposions l'organisation du sacerdoce druidique ainsi que l'étendue de ses prérogatives ; et d'abord il renfermait trois degrés de hiérarchie : les *druides* proprement dits, les *ovates* ou *vates* [2] et les *bardes* [3].

Les druides ou *hommes des chênes* [4] devaient ce nom à la vie solitaire qu'ils menaient dans de vieilles forêts consacrées au culte, et qui étaient de préférence des fo-

1. Neque sæpe accidit ut, neglecta quispiam religione, aut capta apud se occultare, aut posita tollere auderet. Cæs., Bell. Gall., VI, 17. — Diod. Sic., V, 27. — Strab., l. IV, p. 188.

2. Οὐάτεις. Strab., l. IV, p. 197. — *Eubages*, ou plutôt *Eubates*. Amm. Marc., XV, 9. — Dans les traditions galloises, *Ovydd*. Archæolog. of. Wal., passim. — W. Owen, Pref. of Llywarç. Hen., p. 21 et suiv.

3. *Bardi*, Βάρδοι, *Bard* (gael.), *Bardd* (kimr.), *Barz* (armor.). — *Bardus* gallice cantor appellatur. Fest. Epit.

4. *Druides*, Δρυΐδαι, *Drysidæ* : *Derwydd*, *Dervyddon*, en langue kimrique. *Derw* (kimr.), *Deru* (armor.), *Dair* (gael.) : *chêne*. Diodore de Sicile traduit en grec le mot *Druides* par Σαρωνίδαι, qui signifie aussi *hommes des chênes*.

rêts de chênes[1]. Ils formaient la classe supérieure et savante de l'ordre; car l'étude des hautes sciences religieuses et civiles, de la théologie, de la morale, de la législation, leur était dévolue exclusivement[2]. L'éducation publique formait aussi une partie de leurs attributions, et n'en était pas la moins importante. Leur enseignement, tout verbal, était rédigé en vers pour qu'il se gravât mieux dans la mémoire. Ils n'écrivaient rien, ou du moins lorsque, par suite des relations commerciales avec Massalie, l'usage des caractères grecs fut devenu commun dans la Gaule[3], ils ne permirent pas aux profanes de rien écrire de ce qu'ils enseignaient.

Les ovates étaient chargés de la partie extérieure et matérielle du culte et de la célébration des sacrifices. En cette qualité, ils étudiaient spécialement les sciences naturelles appliquées à la religion : l'astronomie, la divination par les oiseaux et par les entrailles des victimes, la médecine; en un mot, ce que les Grecs entendaient sous le nom de *physiologie*[4]. Ils vivaient dans la société, dont ils dirigeaient en grande partie les mouvements. Au sein des villes, à la cour des chefs, à la suite des ar-

1. Clam in abditis saltibus. Mela, III, 2.

2. Φιλόσοφοι καὶ θεολόγοι. Diod. Sic., V, 31. — Δρυΐδαι καὶ τὴν ἠθικὴν φιλοσοφίαν ἀσκοῦσι. Strab., l. IV, p. 197. — Druidæ, ingeniis celsiores, quæstionibus occultarum rerum altarumque erecti sunt. Amm. Marc., XV, 9.

3. Neque fas esse existimant ea litteris mandare, quum in reliquis fere rebus, publicis privatisque rationibus, græcis litteris utantur. Cæs., Bell. Gall., VI, 14.

4. Οὐάτεις ἱεροποιοὶ καὶ φυσιολόγοι. Strab., l. IV, p. 197. — Οὗτοι δὲ διά τε τῆς οἰωνοσκοπίας καὶ διὰ τῆς τῶν ἱερείων θυσίας τὰ μέλλοντα προλέγουσι. Diod. Sic., loc. cit. — Eubates vero scrutantes seriem et sublimia naturæ pandere conabantur. Amm. Marc. XV, 9. — Physiologiam Græci appellant. Cic., de Divinat., I.

mées, dans toutes les circonstances de la vie, ils imposaient la volonté du corps puissant dont ils étaient les interprètes : aucune cérémonie publique ou privée, aucun acte civil ou religieux ne pouvait s'accomplir sans leur ministère.

Le troisième et dernier degré du sacerdoce comprenait les bardes, qui étaient les poëtes sacrés et profanes de la Gaule[1]. Comme les ovates, ils menaient la vie séculière ; leur ministère était tout d'instruction et de plaisir : c'étaient eux qui récitaient dans les assemblées du peuple les traditions nationales, au foyer du chef les traditions de la famille ; eux qui animaient les guerriers sur le champ de bataille, célébraient leur gloire après le succès, et distribuaient à tous le blâme et l'éloge, avec une liberté que pouvait seule donner un caractère inviolable[2]. Aussi l'autorité de leurs paroles était grande et l'effet de leurs vers tout-puissant sur les âmes. Souvent on les vit, dans les guerres intestines de la Gaule, désarmer, par leur seule intervention, des combattants furieux, et arrêter l'effusion du sang[3] : à l'harmonie touchante de leurs lyres, disait un écrivain de l'antiquité, les passions les plus sauvages s'apaisent, comme les bêtes féroces au charme du magicien[4]. En chantant, ils s'accompagnaient sur un instrument appelé *rotte*, qui avait

1. Βάρδοι ὑμνηταὶ καὶ ποιηταί. Strab., l. IV, p. 197. — Diod. Sic., V, 31. — Posidon., ap. Athen., IV, 13. — Lucan., I, v. 449.

2. Fortia virorum illustrium facta... cantitant. Amm. Marc., XV, 9. — Diod. Sic., V, 31.

Vos quoque qui fortes animas belloque peremptas
Laudibus in longum, vates, dimittitis ævum,
Plurima, securi, fudistis carmina, bardi.
Lucan., I, v. 447-449.

3. Diod. Sic., V, 31. — Strab., l. IV, p. 197.

4. Ὥσπηρ τινὰ θηρία κατεπάσαντες. Diod. Sic., V, 31.

beaucoup de ressemblance avec la lyre des Hellènes [1].

L'ordre des druides était électif, et comme il possédait le monopole de l'éducation, il pouvait à loisir se former des adeptes au moyen desquels il se recrutait. Le temps du noviciat, mêlé de sévères épreuves, et passé dans la solitude au fond des bois ou dans les cavernes des montagnes, durait quelquefois vingt ans ; car il fallait apprendre de mémoire cette immense encyclopédie poétique qui contenait la science du sacerdoce [2]. Chacune des deux classes inférieures de la hiérarchie étudiait la partie relative à son ministère; mais le druide devait tout savoir. Un druide suprême ou grand pontife, investi, pour toute sa vie, d'une autorité absolue, veillait au maintien de l'institution ; à sa mort, il était remplacé par le druide le plus élevé en dignité après lui ; s'il se trouvait plusieurs prétendants dont les titres fussent égaux, l'ordre prononçait, en conseil général, à la pluralité des voix. Il n'était pas sans exemple que ces élections se terminassent par la violence ; les candidats rivaux déployaient, chacun de son côté, l'étendard de la guerre civile, et l'épée décidait [3]. Les druides se formaient, à certaines époques de l'année, en cour de justice. Là se rendaient ceux qui avaient des différends; on y conduisait aussi les prévenus de crimes et de dé-

1. Ὄργανα ταῖς λύραις ὅμοια. Diod. Sic., v, 31. — *Chrotta* britanna canat. Fortunat., carm. vii, 8. — *Cruit* (gael.), *Crwdd* (kimr.). — On appelait *rotte*, dans le moyen âge, une espèce de vielle dont les ménestrels se servaient.

2. Magnum ibi numerum versuum discere dicuntur : itaque annos nonnulli vicenos in disciplina permanent. Cæs., Bell. Gall., vi, 14. — In specu, aut in abditis saltibus. Mela, iii, 2.

3. Hoc mortuo, si quis ex reliquis excellit dignitate, succedit; at si sunt plures pares, suffragio druidum deligitur, nonnunquam etiam de principatu armis contendunt. Cæs., Bell. Gall., vi, 13.

lits ; les questions de meurtre et de vol, les contestations sur les héritages, sur les limites des propriétés, en un mot, toutes les affaires d'intérêt général et privé, étaient soumises à leur arbitrage. Ils infligeaient des peines, fixaient des dédommagements, octroyaient des récompenses [1]. La plus solennelle de ces assemblées se tenait une fois l'an sur le territoire des Carnutes, dans un lieu consacré qui passait pour être le point central de toute la Gaule ; on y accourait avec empressement des provinces les plus éloignées [2].

Qu'on s'imagine maintenant quel despotisme pouvait et devait exercer sur une nation superstitieuse cette caste d'hommes dépositaires de tout savoir, auteurs et interprètes de toute loi divine et humaine, rémunérateurs, juges et bourreaux ; en partie répandus dans la vie civile, dont ils épiaient et obsédaient toutes les actions, en partie cachés aux regards dans de sombres retraites, d'où partaient leurs arrêts sans appel. Malheur à qui méconnaissait ces arrêts redoutables ! Son exclusion des choses saintes était prononcée ; il était signalé à l'horreur publique comme un sacrilége et un infâme ; ses proches l'abandonnaient ; sa seule présence eût communiqué le mal contagieux qu'il traînait à sa suite ; on pouvait impunément le dépouiller, le frapper, le tuer, car il n'existait plus pour lui ni pitié ni justice [3]. Aucune considéra-

1. Si quod est admissum facinus, si cædes facta, si de hæreditate, si de finibus controversia est, iidem decernunt, præmia pœnasque constituunt. Cæs., Bell. Gall., VI, 13. — Strab., l. IV, p. 197.

2. Certo anni tempore in finibus Carnutum, quæ regio totius Galliæ media habetur, considunt in loco consecrato : hic omnes undique qui controversias habent convenlunt. Cæs., loc. cit.

3. Quibus ita est interdictum, ii numero impiorum ac sceleratorum habentur ; iis omnes decedunt, aditum eorum sermonemque defugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant... Id., ibid.

tion, aucun rang, ne garantissaient contre les atteintes de l'excommunication. Tant que cette arme subsista toute-puissante dans la main des druides, leur empire n'eut pas de bornes, et les écrivains étrangers purent dire « que les « rois de la Gaule, sur leurs siéges dorés, au milieu de « toutes les pompes de leur magnificence, n'étaient que « les ministres et les serviteurs de leurs prêtres[1]. »

Ils ne se résignèrent pas éternellement à l'être. Les familles souveraines des tribus s'insurgèrent, et, après avoir brisé une partie de l'ancien joug, établirent une aristocratie militaire indépendante. La Gaule présenta alors un spectacle pareil à celui de l'Europe moderne durant la féodalité, ou plutôt à celui de l'Irlande et de l'Écosse sous l'autocratie des chefs de clans : ce fut le règne illimité, mais passager, de la violence et de l'anarchie. Cette anarchie était dans toute sa force pendant la première moitié du IIIe siècle et la dernière moitié du second. Il ne se faisait plus d'expéditions à l'extérieur, l'intérieur étant déchiré par des guerres sans nombre et sans terme. Chaque petit chef, despote absolu chez lui, ne voulait reconnaître au dehors de règle de subordination que la force numérique des tribus; des coalitions se formaient pour conquérir et piller; des monarchies éphémères, construites par le sabre en peu d'années, en moins de temps encore étaient renversées par le sabre. C'est ainsi que les rois arvernes opprimèrent un moment tout le midi de la Gaule, depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan[2] : c'est ainsi que les rois bellovakes et atrébates bouleversèrent tour à tour la Belgique, et que le roi suession Divitiac non-seulement mit la Belgique sous le joug, mais en-

1. Ὑπηρέται καὶ διάκονοι. Dio Chrysost., Orat. XLIX.
2. Strab., l. IV, p. 196.

core l'île de Bretagne, dont il soumit et envahit toute la côte orientale[1].

Pourtant cette révolution ne dépouilla pas complétement le sacerdoce; son influence comme ordre religieux et savant resta intacte, et avec elle une portion de ses prérogatives civiles. Son rôle fut encore assez beau : il continua d'être exempt des charges publiques et du service militaire, de diriger l'éducation, d'appliquer les lois tant civiles que criminelles. Ces priviléges sauvés du naufrage regardaient presque uniquement, il est vrai, le degré supérieur de l'ordre, cette classe de druides spéculatifs qui vivaient solitaires, hors du mouvement de la société; mais les deux classes séculières des ovates et des bardes ressentirent fortement l'atteinte, et portèrent dès lors la marque d'une dégradation profonde. Les ovates ne furent plus que les devins des armées, et, si j'ose me servir de ce terme, les aumôniers des chefs de tribus et des rois. Le caractère du barde se corrompit davantage; avec la considération de son ministère il perdit toute dignité personnelle. On cessa de trouver en lui ce poëte si fier qui puisait son inspiration dans une autorité supérieure au monde, dont la voix faisait taire le bruit des armes, dont l'éloge toujours véridique était une récompense enviée, et le blâme un châtiment. Les bardes du nouveau régime furent des domestiques attachés à la cour des grands, des *parasites*[2] (c'est le terme par lequel les étrangers les désignèrent), louangeurs officiels du maître, et satiriques gagés pour dénigrer ses ennemis.

Le trait suivant fera assez connaître combien leur

1. Cæs., Bell. Gall., XI.

2. Οὓς καλοῦσι παρασίτους... τὰ ἀκούσματα αὐτῶν εἰσὶν οἱ καλούμενοι Βάρδοι. Posidon., ap. Athen., VI, 12.

condition servile fit déchoir en peu de temps ces nobles ministres de la science. Un roi des Arvernes, le fameux Luern dont nous avons raconté plus haut la magnificence et les festins somptueux, entretenait auprès de lui plusieurs de ces bardes à gages. Un jour qu'il traitait grandement sa cour, un d'eux, ayant manqué l'heure du repas, arriva comme on quittait la table et que Luern remontait dans son char. Chagrin de ce contre-temps, le poëte saisit sa *rotte*, et, sur une modulation triste et grave, il célébra d'abord la générosité de son maître et la splendeur de ses festins; puis il déplora le sort du pauvre barde que sa mauvaise fortune y amenait trop tard[1]. Tout en chantant il courait auprès du char royal. Ses vers plurent au monarque, qui, pour le consoler, lui jeta une bourse remplie d'or. Le barde se courba, la ramassa et reprit aussitôt ses chants; mais la modulation était bien changée; de grave elle était devenue gaie; au lieu de la tristesse c'était le contentement qu'elle respirait: « O roi! « s'écriait le poëte dans l'ivresse de sa reconnaissance, « l'or germe sous les roues de ton char, et tu fais naître « sur ton passage les félicités des mortels[2]. »

Malgré les prérogatives restées aux druides proprement dits, l'avilissement des deux classes inférieures, en désorganisant le corps sacerdotal, enlevait à la théocratie tout espoir de se relever. Et même, à mesure que le nouvel état de choses se consolida, que la civilisation fit des progrès, que les lumières apportées du dehors vinrent dissiper la nuit d'ignorance où le sacerdoce gaulois retenait la Gaule, il se vit enlever pièce à pièce quel-

1. Ἑαυτὸν δ' ὑποθρηνεῖν ὅτι ὑστέρηκε. Posidon., ap. Athen., IV, 13.

2. Ἀνελόμενον δ' ἐκεῖνον πάλιν ὑμνεῖν λέγοντα, διὸ καὶ τὰ ἴχνη τῆς γῆς ἐφ' ἧς ἁρματηλατεῖ, χρυσὸν καὶ εὐεργεσίας ἀνθρώποις φέρει. Id., ibid.

ques-uns de ses priviléges; l'autorité politique resserra chaque jour davantage la suprématie civile des prêtres. Les études et la science des druides se ressentirent de cet état de lutte et d'infériorité : il fallut bientôt que les jeunes gens qui se destinaient au ministère sacré passassent dans l'île de Bretagne pour y trouver une instruction plus forte, en même temps qu'une image vivante de l'organisation et de la puissance dont la Gaule n'offrait plus qu'une ombre et un souvenir[1].

Si la révolution aristocratique apporta quelque avantage à la Gaule, c'est qu'elle y développa le germe d'une autre révolution plus salutaire. Les villes, en s'étendant et se multipliant, avaient créé un peuple à part, heureusement placé pour comprendre et pour vouloir l'indépendance. Il la voulut; et, favorisé par les dissensions des chefs de l'aristocratie, il parvint peu à peu à la conquérir. Un principe nouveau et des formes nouvelles de gouvernement prirent naissance dans l'enceinte des villes : l'élection populaire remplaça l'antique privilége de l'hérédité; les rois et les chefs absolus furent expulsés, et le pouvoir remis aux mains de magistratures librement consenties. Mais l'aristocratie héréditaire ne se laissa pas déposséder sans combat : appuyée sur le peuple des campagnes, elle engagea contre les villes une guerre longue et mêlée de chances diverses, d'abord pour défendre, ensuite pour recouvrer ses prérogatives méconnues. Les villes soutinrent cette lutte sanglante avec non moins de constance que d'enthousiasme.

L'organisation que les villes s'étaient donnée de bonne

1. Et nunc qui diligentius eam rem (disciplinam) cognoscere volunt, plerumque illo (in Britanniam) discendi causa proficiscuntur. Cæs., Bell. Gall., VI, 13.

heure contribua sans doute beaucoup à leur triomphe. Soit habitude d'un vieil état social, soit besoin d'opposer à un ennemi discipliné la force d'une discipline pareille, la population urbaine s'était partagée en tribus, et formait sous des patrons de son choix des clientèles fictives. Les faibles, les pauvres, les artisans s'engageaient volontairement à des hommes puissants, pour la durée de leur vie, aux mêmes conditions que les clients de la campagne étaient engagés nécessairement au chef héréditaire de leur canton[1]. Mais ces deux ordres de clientèles différaient essentiellement dans le fond. La clientèle urbaine était personnelle; elle ne liait point les familles, elle n'octroyait aucun droit au fils du patron, elle n'imposait aucune charge au fils du client; le patron mort, les clients redevenaient libres ou se reportaient à leur volonté sous la dépendance d'un autre patron. En outre, comme une nombreuse clientèle était la preuve d'un grand crédit et conduisait par là aux plus hautes charges de la cité[2], les patrons avaient intérêt à traiter leurs clients avec ménagement, et à les protéger contre les vexations soit des particuliers, soit du gouvernement. Un patron qui aurait opprimé ou laissé opprimer les siens, perdait toute influence dans l'État, et sa clientèle ne faisait plus que dépérir[3]. Cette institution, utile pour les temps de lutte, parce qu'elle mettait de l'unité dans les efforts, ne fut pas sans inconvénient après la victoire. Trop souvent,

1. In hos eadem omnia sunt jura quæ dominis in servos. Cæs., Bell. Gall., VI, 13. — *Ambacti, clientesque.* Id., ibid., 15.

2. Plurimos circum se ambactos clientesque habent; hanc unam gratiam potentiamque noverunt. Id., VI, 15. — Factionum principes sunt, qui summam auctoritatem eorum judicio habere existimantur, quorum ad arbitrium judiciumque summa omnium rerum consiliorumque redeat. Id., ibid., 11.

3. Id., ibid.

comme on peut d'avance le prévoir, et comme le montrera la suite de cette histoire, elle mit en péril la liberté gauloise qu'elle avait été appelée à soutenir.

Il paraît que le sacerdoce ne resta pas neutre et inactif en face de cette révolution, qui pouvait lui rendre quelque chose de son autorité passée, ou du moins le venger de ses ennemis. Dans plusieurs cités, il favorisa efficacement la cause du peuple, et s'en trouva bien : quelques constitutions admirent les prêtres parmi les pouvoirs de la cité avec des prérogatives plus ou moins grandes.

Ce serait ici le lieu de nous étendre sur la combinaison des pouvoirs politiques dans les nouveaux gouvernements, sur leurs balancements et leurs luttes ; mais le détail des événements historiques exposera tout ce mécanisme d'une manière à la fois plus claire et plus vivante. Nous ferons seulement pressentir un fait. Les constitutions sorties de la révolution populaire ne portèrent point un caractère uniforme ; variées presque à l'infini d'une cité à l'autre, par des circonstances particulières et locales, elles ne se ressemblèrent que par le principe : toutes invariablement reposèrent sur le droit de libre élection. Malgré cette multiplicité de formes, on peut les réunir toutes sous trois classes générales :

1° Gouvernement des *notables* [1] et des *prêtres* formés en *sénat*, nommant un *juge* ou *Vergobret* [2], investi du droit de vie et de mort sur tous les citoyens [3]. Ce qui contrebalançait cette dictature redoutable, c'est que le Vergobret était annuel [4] ; qu'il ne pouvait pas sortir des limites

1. Principes, potentiores, nobiles, optimates, equites.

2. *Ver-go-breith* (gael.), *homme pour le jugement.* Vergobretum appellant. Cæs., Bell. Gall., I, 16.

3. Vitæ necisque in suos habet potestatem. Id., ibid.

4. Creatur annuus. Id., ibid.

de la cité ; qu'il ne devait avoir eu dans sa famille aucun Vergobret encore vivant; qu'aucun de ses proches ne devait siéger dans le sénat pendant la durée de sa charge[1]; enfin qu'il y avait, dans les circonstances importantes, un chef de guerre non moins puissant que lui, et nommé par la multitude. Les Édues avaient adopté cette constitution[2].

2° Gouvernement des *notables*, formés en *sénat souverain*, ou élisant des *chefs* civils ou militaires, temporaires ou à vie[3].

3° *Démocratie pure*, où le peuple en corps nommait soit des *sénats souverains*, soit des *magistrats* et des *rois*, et où, suivant l'expression d'un de ces petits rois populaires, la multitude conservait tout autant de droits sur le chef que le chef sur la multitude[4].

Il est impossible de fixer avec exactitude l'époque où ce grand mouvement se fit sentir dans chacune des cités de la Gaule ; tout ce qu'on sait, c'est qu'il commença par les nations de l'est et du midi, et qu'au milieu du premier siècle, il avait déjà parcouru la Gaule entière, mais sans y être partout également consolidé. La nation des Arvernes est la seule sur laquelle on puisse indiquer deux dates un peu précises. L'an 121 avant notre ère, elle était gouvernée par un roi, fils de roi ; vers l'an 60, les magistrats et le peuple arvernes condamnaient au supplice du feu un noble arverne, coupable d'avoir at-

1. Excedere ex finibus non liceret... duos ex una familia, vivo utroque, non solum magistratus creari (leges) vetarent, sed etiam in senatu esse prohiberent... Cæs., Bell. Gall., VII, 33.

2. Id., ibid., passim.

3. Id., ibid., passim.

4. Sua esse ejusmodi imperia, ut non minus haberet juris in se multitudo, quam ipse in multitudinem. Id., ibid., V, 27.

tenté à la liberté publique, et voulu rétablir le régime proscrit et abhorré des rois.

Tout le système politique de la Gaule reposait sur l'esprit d'association. De même que des individus clients se groupaient autour d'un patron, de petits États se déclaraient clients d'un État plus puissant, et s'engageaient sous son patronage; les États également puissants s'alliaient ensuite et se fédéraient entre eux. Des lois fédérales invariables et universellement reconnues réglaient les rapports de tous ces États grands ou petits, fixaient les services mutuels, déterminaient les droits et les devoirs.

Un peuple conquis par les armes devenait sujet et était enclavé comme tel dans les frontières du peuple conquérant; il lui payait tribut, il en recevait des lois, et lui fournissait des otages perpétuels en garantie de sa fidélité.

Au-dessus de la condition de sujet était celle de client. Le peuple client reconnaissait le gouvernement du peuple qu'il avait choisi pour patron; il ne prenait et ne déposait les armes que par son ordre; il n'avait d'amis que ses amis, d'ennemis que ses ennemis. En retour il exigeait de lui une protection entière au dehors, et de grands ménagements dans les rapports d'administration intérieure. Les liens de la clientèle n'étaient pas indissolubles, et les États clients pouvaient, pour raisons graves, abandonner un patron ou trop faible ou trop tyrannique : ces désertions, lorsqu'elles étaient nombreuses, bouleversaient subitement tout l'équilibre politique de la Gaule.

Deux peuples également puissants, et placés au même rang de la hiérarchie fédérale, mettaient quelquefois en commun leurs intérêts, leurs lois, leur gouvernement;

ils devenaient *frères*[1], suivant l'expression consacrée; c'était l'alliance la plus intime et la plus sainte. Des motifs d'une extrême gravité pouvaient seuls légitimer entre eux une rupture; mais quelle que fût la dissidence de leurs opinions, au milieu de l'animosité des guerres civiles, ils n'oubliaient jamais que des liens sacrés les avaient jadis unis, et qu'ils avaient échangé le nom de frères[2].

Les petites confédérations se liaient entre elles le plus ordinairement par de simples traités offensifs et défensifs.

A des intervalles réglés, les cités de chaque confédération envoyaient des députés à une assemblée particulière qui s'occupait des affaires de la confédération. Des assemblées générales de toute la Gaule avaient lieu aussi en certaines circonstances, et toutes les cités sans exception devaient s'y faire représenter.

Chaque membre admis dans ces assemblées s'obligeait par serment à garder le plus profond silence sur les matières mises en délibération; l'indiscret et le traître eussent encouru un châtiment rigoureux.

Dans quelques cités, les magistrats étouffaient, par des précautions sévères, les rumeurs fausses ou imprudemment répandues qui auraient pu agiter la multitude. Tout voyageur ou étranger apportant d'un autre lieu des nouvelles qui intéressaient la cité, devait les déclarer d'abord aux magistrats; et si le secret paraissait nécessaire, il lui était enjoint de le garder sous des peines graves[3].

Au milieu de cette société troublée par tant d'intérêts

1. Fratres, consanguinei. Cæs., Bell. Gall., XI.
2. Id., ibid., passim.
3. Id., ibid., VI, 20.

et de passions, où les moindres incidents avaient quelquefois une grande importance, on avait imaginé un moyen de correspondance aussi ingénieux que rapide. Les paysans occupés aux travaux de la campagne se communiquaient la nouvelle en la criant de l'un à l'autre, et elle volait ainsi de bourg en bourg et de cité en cité avec la rapidité du son [1]. Un événement passé à Genabum des Carnutes, au lever du soleil, dans le mois le plus court de l'année, pouvait être connu à cent soixante milles de là, chez les Arvernes, avant la fin de la première veille de nuit [2].

Voilà ce que nous avions à dire sur les mœurs, la religion, la politique des nations gauloises, pour faciliter l'intelligence des récits qui vont suivre. Nous compléterons maintenant ce tableau général de la Gaule transalpine, au deuxième et au premier siècle, en parlant de la *famille grecque-ionienne,* laquelle se composait de Massalie et de ses dépendances.

III. FAMILLE GRECQUE-IONIENNE.

Il faut que le lecteur remonte avec nous en arrière l'espace de quatre siècles, et qu'il se rappelle par quelle aventure Massalie dut sa fondation à l'amour d'une jeune Gauloise pour un voyageur phocéen ; quel rapide accroissement la colonie naissante prit d'abord sous le pa-

1. Ubi major atque illustrior incidit res, clamore per agros regionesque significant, hunc alii deinceps excipiunt et proximis tradunt. Cæs., Bell. Gall., VII, 3.

2. Quæ Genabi oriente sole gesta essent, ante primam confectam vigiliam, in finibus Arvernorum audita sunt : quod spatium est millium passuum circiter CLX. Id., ibid.

tronage des Ségobriges; puis ses guerres, ses dangers, sa ruine imminente, au moment où Bellovèse et la troupe qu'il conduisait arrivèrent sur les bords de la Durance [1], et comment leur assistance la sauva [2]. A partir de cette époque, les Ligures, plus inquiets et plus occupés des bouleversements qui agitaient l'intérieur de la Gaule que de l'existence de la petite ville grecque, la laissèrent vivre et se relever en pleine sécurité.

Tandis que, dans un recoin d'une terre sauvage et lointaine, les colons phocéens éprouvaient ces alternatives de bonheur et de revers, leur métropole, à l'autre bout de la Méditerranée, se voyait réduite aux plus extrêmes périls : Cyrus, roi de Perse, conquérant d'une partie de l'Asie-Mineure, faisait assiéger Phocée par Harpagus, un de ses lieutenants. Une résistance longue et héroïque, tout en couvrant de gloire les assiégés, épuisa enfin leurs dernières ressources; ils parlèrent alors de se rendre, et pour examiner, disaient-ils, les conditions qu'Harpagus prétendait leur imposer, ils demandèrent et obtinrent une trêve de quelques heures. Mais ce n'était point réellement pour un tel acte, honteux à leurs yeux, qu'ils sollicitaient une suspension d'armes; et la capitulation n'était qu'un prétexte. Profitant de ce peu d'heures, ils tirèrent, à la hâte, des arsenaux et des hangars, tous leurs navires, les mirent à flot, y transportèrent leurs meubles, leurs vivres, leurs familles, leurs dieux, et levèrent l'ancre. Quand les Perses impatients, voyant la trêve expirée, rompirent les portes et se précipitèrent dans la ville, ils ne trouvèrent plus que des rues solitaires et des maisons désertes et dépouillées [3].

1. Voyez ci-dessus, liv. I, ch. 1.
2. Ibid.
3. Herodot., I, 164.

De Phocée, les fugitifs firent voile premièrement vers Chio : ils voulaient acheter des Chiotes, qui en étaient propriétaires, les îlots appelés Œnusses, situés entre leur île et la terre ferme. Ceux-ci, anciens rivaux des Phocéens, envieux et ombrageux, les repoussèrent sans pitié, tandis que les peuples du continent, qui redoutaient la vengeance d'Harpagus, n'osaient pas les recevoir. Sans amis et sans refuge dans toute l'Asie, les Phocéens résolurent de gagner les parages de l'Occident et l'île de Corse, où, vingt ans auparavant, ils avaient fondé la colonie d'Alalia [1], sur la recommandation d'un oracle.

Pourtant, avant de quitter pour jamais la mer et la terre de leurs aïeux, ils voulurent revoir Phocée. Leur flotte fit force de voiles et de rames, entra à l'improviste dans le port, et surprit la garnison ennemie qui fut massacrée : en un moment, tout ce peuple se dispersa pour aller fouler encore, en pleurant, le foyer domestique, les temples, les places publiques; au bout de quelques heures il fallut repartir. Alors un des chefs prit une masse de fer, la fit rougir au feu, et la précipita au fond de la mer : « Que nul de nous, s'écria-t-il, ne « reparaisse dans ces murailles, avant que ce fer ait « reparu aussi, rouge et ardent, au-dessus des flots ! » Tous répétèrent après lui le même serment, en chargeant d'imprécations la tête des parjures. Mais à peine commencèrent-ils à perdre de vue le port et la côte, que leurs cœurs s'émurent plus fortement. Vaincue enfin dans ce dernier adieu, la moitié d'entre eux vira de bord, et rentra sous le poids de ses propres malédictions.

1. Herodot., I, 165. — Sur le nom et l'histoire de la colonie d'Alalia, voy. Diodore de Sicile, V, 13.

L'autre moitié, inébranlable, continua sa route et aborda dans l'île de Corse[1].

Les Phocéens furent reçus en frères par les Alaliotes : mais la Corse était inculte ; il fallut que cette population émigrée se procurât de force sa subsistance ; et comme elle avait une flotte nombreuse et bien armée, elle fit la piraterie. Ce métier n'avait alors rien de déshonorant[2], et aucune différence n'était encore établie entre les entreprises de mer et les conquêtes sur la terre ferme. Pendant cinq ans, ils coururent tous les parages de l'Italie et de l'Espagne, enlevant les convois, pillant les côtes, et troublant le commerce des Étrusques et des Carthaginois, qui se coalisèrent pour mettre un terme à ces ravages. Leur flotte combinée, forte de cent vingt vaisseaux, vint provoquer la flotte phocéenne dans les eaux de la Sardaigne ; et quoique celle-ci n'en comptât que soixante, elle n'hésita pas à accepter le combat[3].

Il fut sanglant et acharné ; les Grecs restèrent vainqueurs ; mais leur victoire même les avait tellement affaiblis, qu'ils désespérèrent de pouvoir soutenir une seconde attaque ; ils s'embarquèrent donc de nouveau, et, se disséminant par bandes, ils allèrent chercher fortune soit du côté de l'Italie, soit du côté de la Gaule[4]. La plus considérable de ces divisions vint demander asile aux Massaliotes. Par cet accroissement subit de population, de richesse et de force maritime, Massalie

1. Herodot., I, 165, 166.

2. Latrocinio maris, quod illis temporibus gloriæ habebatur, vitam tolerabant. Just., XLIII, 3.

3. Herodot., I, 166. — Thucyd., I, 13. — Paus., X, 8.

4. Herodot., I, 167. — Strab., l. VI, p. 252. — Plin., III, 5. — Gell., X, 16. — Amm. Marc., XV, 19. — Scymn. Perieg., v. 185, 202, 211. — Solin., 11.

s'éleva du rang de colonie à celui de métropole, et même elle ne tarda pas à laisser loin derrière elle sa propre métropole, l'antique Phocée.

Des travaux habilement dirigés[1] rendirent Massalie presque inexpugnable. Elle avait été construite, comme nous l'avons dit, sur un petit promontoire attenant à la terre ferme dans une largeur de quinze cents pas[2] : une muraille flanquée de tours, garnie d'un fossé[3] et défendue en outre par une citadelle[4], isola ce promontoire du continent, et, prolongée du côté de la mer, enveloppa dans une seule enceinte toute la ville et le port. Le port, vaste et de forme à peu près circulaire, était creusé naturellement au milieu d'un amphithéâtre de rochers, regardant le midi[5]; des ouvrages faits de main d'homme le rendirent plus régulier et plus commode; on y éleva un grand arsenal et des chantiers[6]. La ville, commencée sur ces roches en amphithéâtre, s'agrandit successivement, et bientôt couvrit tout le promontoire de ses maisons de bois et de chaume; car les Massaliotes n'en eurent pas d'autres jusqu'à l'époque de la domination romaine[7]. Ils réservaient pour les édifices publics et

1. Labos et olim conditorum diligens
Formam locorum atque arva naturalia
Evicit arte...
Avien., Ora marit., v. 700 et seqq.

2. Civitas pene insula est. Avien., Ora. marit., v. 698. — Solis MD passibus terræ cohæret. Eumen., Paneg. Constant., 19.

3. Firmissimus et turribus frequens murus. Eumen., loc. cit.—Vallis altissima. Cæs., Bell. civil., II, 1.

4. Cæs., Bell. civil., II, 1 et seqq. — Strab., l. IV, p. 179.

5. Munitissimo accincta portu in quem angusto aditu mediterraneus refluit sinus. Eumen., Paneg. Constantin., 19.—Θεατροειδεῖ πέτρᾳ. Strab., l. IV, p. 179.

6. Νεώσοικοι καὶ ὁπλοθήκη. Strab., l. IV, p. 180.

7. Massiliæ animadvertere possumus sine tegulis, subacta cum paleis terra, tecta. Vitruv., I, 1.

sacrés le marbre et une espèce de tuile qu'ils savaient fabriquer, d'une légèreté si étonnante, que, plongée dans l'eau, elle surnageait et flottait[1].

Massalie fut gouvernée d'abord par une aristocratie héréditaire, peu nombreuse et absolue, en d'autres termes, par une *oligarchie*[2]. Ces familles souveraines étaient issues, à ce qu'il paraît, des fondateurs et des premiers habitants de la colonie; les Protiades, une d'entre elles, remontaient à Protis, fils d'Euxène et de la Gauloise Aristoxène ou Petta[3]. Cette forme de gouvernement ne subsista pas longtemps. La paix extérieure et le commerce, en enrichissant un grand nombre de citoyens, amenèrent une révolution. L'oligarchie dépossédée fit place à une aristocratie fondée sur le cens, à une *timocratie;* ou, pour parler plus exactement, il y eut compromis et alliance entre la puissance fondée sur des droits héréditaires et celle de la fortune. Premièrement, les familles possédant un certain revenu obtinrent l'accession de leurs aînés aux charges et dignités publiques; ensuite elles l'exigèrent pour leurs seconds fils[4]. Dans tout cela, il ne fut point question du peuple, dont les droits et l'autorité restèrent sous la timocratie ce qu'ils étaient avant elle, c'est-à-dire complétement nuls. « Bien « qu'à Massalie la puissance des notables citoyens soit « équitable et douce, écrivait Cicéron dans le plus cé-

1. In Galliis Massilia, ubi lateres, quum sunt ducti et arefacti, projecti natant in aqua. Vitruv., I, 3.

2. Ὅταν ὀλίγοι σφόδρα ὦσιν οἱ ἐν ταῖς τιμαῖς, οἷον ἐν Μασσαλίᾳ... Aristot., Polit., V, 6.

3. Ἔστι γένος ἐν Μασσαλίᾳ ἀπὸ τοῦ ἀνθρώπου (Εὐξένου) μέχρι νῦν Πρωτιάδαι καλούμενον· Πρῶτις γὰρ ἐγένετο υἱὸς Εὐξένου καὶ Ἀριστοξένης. Id., Massil. resp., ap. Athen., XIII, 5.

4. Οἱ γὰρ μὴ μετέχοντες τῶν ἀρχῶν ἐκίνουν, ἕως μετέλαβον, οἱ πρεσβύτεροι πρότερον τῶν ἀδελφῶν, ὕστερον δ' οἱ νεώτεροι πάλιν. Id., Polit., V, 6.

« lèbre de ses ouvrages politiques, pourtant la condition « du peuple y paraît voisine de la servitude[1]. » Un peu plus bas, revenant sur ce gouvernement, il le compare à ce qu'avait été jadis dans Athènes la *tyrannie* des trente[2].

L'exercice de la souveraineté résidait dans une assemblée de six cents magistrats[3] nommés *Timoukhes;* ils étaient choisis, pour la vie[4], parmi les familles possédant le revenu déterminé; il fallait en outre qu'ils fussent mariés, qu'ils eussent des enfants, et que leur maison jouît du droit de cité depuis trois générations au moins[5]. Deux membres de la même famille, par exemple, deux frères, ou un père et son fils, ne pouvaient siéger ensemble au conseil[6]. On ne sait pas positivement comment et par qui se faisaient les remplacements; mais le peuple n'était pour rien dans l'élection, et il est probable que l'assemblée elle-même choisissait parmi les candidats présentés par les familles. La loi qui défendait

1. Si Massilienses, nostri clientes, per selectos et principes cives summa justitia reguntur, inest tamen in ea conditione populi similitudo quædam servitutis. Cic., de Rep., I, 27.

2. Id., ibid., I, 28. — Cicéron était loin de désapprouver cette nullité du peuple dans le gouvernement républicain. Il écrivit et parla toute sa vie dans ce sens; son idée favorite était la formation d'une aristocratie timocratique du même genre que celle de Massalie. Aussi ne laisse-t-il échapper aucune occasion d'exalter les institutions de cette ville. « Massalie! « s'écrie-t-il dans son plaidoyer pour Flaccus, république admirable, « qu'il est plus facile de louer que d'imiter. »

3. Ἀνδρῶν χ' συνέδριον. Strab., l. IV, p. 179. — *Sexcenti;* id enim senatus hujus nomen est. Val. Max., II, 6. — Οἱ ἑξακόσιοι. Lucian., Toxar. siv. amicit. — Οὓς Τιμούχους καλοῦσι. Strab., l. IV, p. 179.

4. Διὰ βίου ταύτην ἐχόντων τὴν τιμήν... Id., ibid.

5. Τούτων δὲ εἷς Τιμοῦχος οὐ γίνεται μὴ τέκνα ἔχων, μηδὲ διὰ τριγονίας ἐκ πολιτῶν γεγωνώς. Id., ibid.

6. Aristot., Polit., V, 6.

qu'une famille pût avoir deux de ses membres dans l'assemblée des Timoukhes avait été dirigée primitivement contre l'oligarchie, et elle fut, à ce qu'il paraît, une garantie suffisante pour la conservation du régime timocratique.

Au sein de ce conseil suprême existait un second conseil composé de quinze membres[1]; et, au-dessus de celui-ci, un triumvirat, en qui résidait ce que, dans le langage politique moderne, on appelle le *pouvoir exécutif*[2]. Le conseil des quinze paraît n'avoir été qu'une commission des six cents, renouvelée par intervalles, dont les fonctions consistaient à expédier, pour plus de diligence, les affaires courantes[3], et à présenter aux délibérations du grand conseil celles qui se recommandaient par leur gravité. Dans les conjonctures importantes, telles que le cas de paix ou de guerre, c'étaient les quinze, et non les triumvirs, qui traitaient avec l'ennemi, et toujours d'après les instructions et sous la sanction de l'assemblée générale[4]. Nous avons dit que le peuple était déshérité de toute participation au gouvernement; cependant son nom, le mot *Dêmos*, se lit sur quelques inscriptions[5], ce qui pourrait faire présumer qu'il exerçait, en certains cas, une action collective et publique. Il y aurait erreur : *Dêmos* désigne évidemment dans ces monuments, ou la cité tout entière, ou les pouvoirs politiques réunis. Une seule révélation nous est

1. Πεντεκαίδεκά εἰσι τοῦ συνεδρίου προεστῶτες. Strab., l. IV, p. 179. — Quindecim primi. Cæs., Bell. civ., I, 35.

2. Πάλιν δὲ τῶν πεντεκαίδεκα προκάθηνται Τρεῖς οἱ πλεῖστον ἰσχύοντες. Strab., l. IV, p. 179.

3. Τούτοις δὲ τὰ πρόχειρα διοικεῖν δέδοται. Id., ibid.

4. Cæs., Bell. civ., I, 35.

5. Grosson, p. 143 et seqq. — Spon, Miscell. erud. ant., p. 350.

faite sur la condition de la masse plébéienne, c'est qu'elle était divisée en tribus[1].

Les Massaliotes conservèrent la législation ionienne, non pas toutefois sans quelques changements[2]. Cette législation nous est peu connue; mais on y peut remarquer, comme dans toutes les institutions aristocratiques, un grand caractère de modération, ainsi que cette apparence séduisante d'égalité sociale, qui dissimule et sauve l'inégalité politique.

Des tables d'airain ou de marbre contenant le texte des lois étaient exposées en public[3], afin que chaque citoyen pût connaître ses devoirs et ses droits, et tenir *l'œil* sur ses magistrats. De même que la plupart des législations grecques, celle-ci infligeait deux peines graves, l'*infamie*[4] et la mort. L'infamie était, comme on sait, une espèce d'excommunication politique et civile; elle entraînait avec elle la confiscation des biens et la dégradation de la noblesse et des honneurs publics. Sous le poids de cet arrêt terrible, mais dont la tache pouvait s'effacer, une famille, riche et puissante hier, aujourd'hui se trouvait pauvre, mendiante, reniée de ses proches, repoussée même par la plus vile populace : tel était à Massalie le sort des magistrats prévaricateurs. Une anecdote curieuse et touchante, que nous a transmise le Grec Lucien, exposera plus complétement au lecteur la situation du Massaliote déclaré *infâme*, et fera connaître en passant quelques traits de la vie sociale et du caractère de ce peuple :

1. Ἡ ΤΕΥΤΑΛΕΩΝ ΦΥΛΗ. Inscript. ap. Spon, Miscell., p. 349. — Spanh., de Præst. et usu numism., I, p. 574.

2. Strab., l. IV, p. 179. — Val. Max., II, 6.

3. Οἱ νόμοι Ἰωνικοί, πρόκειντται δὲ δημοσίᾳ. Strab., l. IV, p. 179.

4. Ἀτιμία.

« Je me trouvais en Italie, chargé d'une mission de « mes compatriotes, dit le spirituel narrateur, lorsqu'on « me fit remarquer un homme beau, d'une taille majes- « tueuse, dont les manières et l'entourage annonçaient « l'opulence. Il voyageait; et près de lui était assise dans « le char une femme difforme de visage, paralysée de « tout le côté droit du corps, borgne; en un mot, un « monstre, un véritable épouvantail[1]. Surpris, je deman- « dai comment il se pouvait faire qu'un tel homme se fût « choisi une telle femme. Alors celui qui me les avait « montrés m'expliqua l'origine et les raisons de ce ma- « riage; il connaissait parfaitement toute la chose, étant « Massaliote ainsi que les deux voyageurs.—Cet homme-ci, « me dit-il, est de Massalie et se nomme Zénothémis, fils « de Charmoléus. Une vive et étroite amitié l'unissait au « père de cette femme si laide, appelé Ménécrate : tous « deux étaient également riches, également élevés en « dignité. Il arriva que Ménécrate fut accusé d'avoir rendu « une sentence inique[2]; les six cents le jugèrent, et le re- « connurent coupable. Déclaré infâme, on le dégrada, et « on le dépouilla de ses biens; car c'est le châtiment dont « on punit, dans ma patrie, les juges corrompus. Méné- « crate déplorait sa condamnation; il déplorait cette pau- « vreté qui avait succédé si rapidement à sa richesse, cet « opprobre à sa noblesse et à ses honneurs. Mais ce qui, « sur toutes choses, lui déchirait l'âme, c'est qu'il en- « traînait dans sa misère une fille déjà nubile, puisqu'elle

1. Παρεκάθητο δὲ αὐτῷ γυνὴ ἐπὶ ζεύγους ὁδοιποροῦντι, τά τε ἄλλα εἰδεχθής, καὶ ξηρὰ τὸ ἥμισυ τὸ δεξιὸν, καὶ τὸν ὀφθαλμὸν ἐκκεκομμένη, παυλώδητόν τι καὶ ἀπρόσιτον μορμολυκεῖον. Lucian., Toxar. siv. amicitia.

2. Χρόνῳ δὲ ὁ Μενεκράτης ἀφῃρέθη τὴν οὐσίαν ἐκ καταδίκης, ὅτε περ καὶ ἄτιμος ἐγένετο ὑπὸ τῶν ἑξακοσίων, ὡς ἀποφηνάμενος γνώμην παράνομον. Id., ibid.

« touchait à ses dix-huit ans; à peine, au temps de sa « prospérité, avait-il espéré de lui faire épouser quelque « homme bien né, quoique pauvre; car elle était hideuse « à voir : on disait même qu'elle tombait du haut mal « vers la croissance de la lune[1].

« Zénothémis n'avait pas abandonné son ami; il écouta « ses plaintes et essaya de le consoler. — Ne perds point « courage, lui dit-il, jamais le nécessaire ne te man- « quera, et ta fille trouvera un époux digne de sa nais- « sance. Il le prit ensuite par la main, le conduisit dans « sa maison, et partagea avec lui ses trésors : puis il « commanda un grand souper, où il convia tous ses amis, « ainsi que Ménécrate, auquel il fit entendre qu'il s'occu- « pait de marier sa fille. Le repas finissait, et les pieuses « libations avaient coulé en l'honneur des dieux, quand « Zénothémis, remplissant une coupe, la présenta à son « malheureux ami : — Prends cette coupe, lui dit-il, « prends-la de la main d'un gendre, en signe de parenté « et d'alliance, car aujourd'hui j'épouse ta fille Cydima- « ché; j'ai reçu de toi autrefois vingt-cinq talents pour « sa dot. A ces mots Ménécrate se récrie :—Non, Zénothé- « mis, non, tu ne le feras pas! Je ne suis pas assez insensé « pour souffrir que toi, qui es un beau jeune homme, « tu épouses une pauvre fille disgraciée.—Il parlait en « vain ; Zénothémis avait saisi la main de Cydimaché « et l'entraînait vers sa chambre : ils disparurent un « instant; quand ils revinrent, elle était sa femme.

« De ce jour, il vit avec elle, l'aimant par-dessus tout, « et, comme tu vois, ne la quittant jamais. La fortune a « récompensé sa constante et vertueuse amitié : cette « femme si laide lui a donné le plus beau des fils. Il n'y

1. Ἐλέγετο δὲ καὶ καταπίπτειν, πρὸς τὴν σελήνην αὐξανομένην. Lucian., Toxar.

« a pas longtemps que le père, prenant ce bel enfant dans « ses bras, l'apporta au milieu du conseil des six cents; « il l'avait couronné de branches d'olivier et enveloppé « d'un vêtement noir, afin d'inspirer pour l'aïeul une « commisération plus vive[1]. Le petit suppliant souriait à « ses juges et leur battait des mains. L'assemblée tout « entière fut émue; et, levant la sentence qui pesait sur « Ménécrate, elle lui rendit ses dignités et sa fortune[2]. »

La législation massaliote ne prodiguait point la peine capitale. Un seul et même glaive, depuis la fondation de la ville, servait à l'exécution des criminels; il était rongé par la rouille et presque hors de service[3]. La vente du poison était sévèrement interdite, et le suicide frappé de réprobation; néanmoins, dans certains cas, la mort volontaire pouvait devenir innocente et même légale. L'homme qui, se voyant poursuivi par une adversité ou une prospérité trop opiniâtres, souhaitait de goûter enfin le repos ou de prévenir un revers inévitable[4], se rendait au conseil des six cents; là, il exposait son histoire; il plaidait les raisons qu'il avait de mourir; il s'efforçait de toucher la pitié des juges, avec la même chaleur que le condamné prie pour sa vie. Le sénat examinait et prononçait. Si la demande paraissait juste, il faisait délivrer au réclamant de la ciguë déposée en un lieu public, sous la garde des magistrats[5]; et alors l'homme trop heureux ou trop mal-

1. Καὶ πρώην γε, ἐπεὶ ἀράμενος αὐτὸ εἰσεκόμισεν ὁ πατὴρ τὸ βουλευτήριον, θαλλῷ ἐστεμμένον, καὶ μέλανα ἀμπεχόμενον ὡς ἐλεεινότερον φανείη ὑπὲρ τοῦ πάππου. Lucian., Toxar.

2. Ἡ βουλὴ δ' ἐπικλασθεῖσα πρὸς αὐτὸ, ἀφίησι τῷ Μενεκράτει τὴν καταδίκην, καὶ ἤδη ἐπίτιμός ἐστι. Id., ibid.

3. A condita urbe gladius est ibi, quo noxii jugulantur; rubigine quidem exesus et vix sufficiens ministerio. Val. Max., II, 6.

4. Vel adversa, vel prospera nimis usus fortuna. Id., ibid.

5. Venenum cicuta temperatum publice custoditur, quod datur ei qui

heureux, à son jugement et au jugement de ses concitoyens, pour rester dans ce monde, pouvait en sortir sans ignominie et sans remords. « Loi excellente! dit à ce su-« jet un poëte grec, puisqu'elle dispense de mal vivre « celui qui ne saurait vivre bien[1]. »

Deux bières étaient placées en permanence aux portes de la ville, l'une destinée aux morts de condition libre, sans distinction de rang, l'autre aux esclaves; de là, elles étaient conduites sur des chariots au lieu de la sépulture. On ne pleurait point les morts; les funérailles se passaient sans lamentations, sans cris; le deuil finissait avec elles; un sacrifice domestique, suivi d'un *repas* entre les parents, composait tout le cérémonial funèbre[2].

Nul étranger ne pouvait entrer dans la ville avec des armes; il les déposait aux portes, entre les mains des gardes, qui les lui remettaient à sa sortie[3]. L'usage était aussi de fermer les portes les jours de fête, de monter la garde, de garnir les remparts de sentinelles, d'avoir l'œil sur les étrangers, en un mot, de déployer, au milieu des joies de la paix, toute la surveillance d'un état de guerre[4]. Les historiens rapportent cette institution aux premiers temps de la colonie; ils la font remonter jusqu'à cette *fête des fleurs,* durant laquelle Massalie n'échappa que par miracle aux embûches du roi Coman et de ses sept mille

causas Sexcentis exhibuit, propter quas mors sit illi expetenda. Val. Max., II, 6.

1. Καλὸν τὸ Κῆων νόμιμόν ἐστι, Φανία,
Ὁ μὴ δυνάμενος ζῆν καλῶς, οὐ ζῇ κακῶς.

Menandr. Fragm. — La même loi était aussi en vigueur dans l'île de Céos, du temps de Valère-Maxime (II, 7).

2. Val. Max., II, 7.

3. Id., II, 9.

4. Festis diebus portas claudere, vigilias agere, stationem in muris observare, peregrinos recognoscere, curas habere, ac veluti bellum habeant, sic urbem pacis temporibus custodire. Just., XLIII, 4.

Ségobriges[1]. Ce qui est certain, c'est que de telles précautions n'avaient rien de superflu dans le voisinage de tant de tribus belliqueuses et ennemies, dont les Massaliotes avaient toujours à craindre quelques surprises.

La loi concernant les affranchissements était peu humaine, et laissait au maître un droit presque indéfini sur l'esclave libéré. On pouvait révoquer jusqu'à trois fois successives la liberté qu'on avait concédée à son esclave, sous prétexte qu'on s'était trompé ou que celui-ci manquait de reconnaissance. La quatrième manumission était pourtant irrévocable, moins, il est vrai, pour que la condition du malheureux affranchi fût enfin garantie, que pour châtier le maître de son inconstance ou de son irréflexion[2].

Les Massaliotes se recommandaient généralement par un caractère affable, une vie tempérante, des mœurs honnêtes et graves. L'amitié était à leurs yeux la première des vertus. Pendant longtemps une loi somptuaire fixa à cent écus d'or la dot la plus riche et à cinq la plus riche parure d'une femme[3]. Les femmes ne buvaient pas de vin[4]. Les spectacles des mimes étaient sévèrement proscrits[5] comme pernicieux à la morale. Avec non moins de rigueur on repoussait ces magiciens et ces prêtres mendiants qui, pour nous servir des paroles d'un écri-

1. Just., XLIII, 4. — Voy. ci-dessus, livre I, ch. 1.

2. Tres in eodem manumissiones rescindi permittunt, si ter ab eodem deceptum dominum cognoverint : quarto errori subveniendum non putant, quia sua jam culpa injuriam accepit, qui ei se toties objecit. Val. Max., II, 6.

3. Ἡ μεγίστη προῖξ αὐτοῖς ἐστὶν ἑκατὸν χρυσοῖ... καὶ πέντε εἰς χρυσοῦν κόσμον... Strab., l. IV, p. 181.

4. Παρὰ Μασσαλιώταις ἄλλος νόμος, τὰς γυναῖκας ὑδροποτεῖν. Athen., X, 8. — Ælian., Var. hist., II, 38.

5. Val. Max., II, 6.

vain romain, «par faux-semblant de religion et sous le « masque d'une superstition menteuse, circulaient de « ville en ville, engraissant leur paresse[1]. » Un seul mot fera connaître de quel haut degré d'estime la nation massaliote jouit longtemps à l'étranger. Deux siècles avant notre ère, à l'époque de la seconde guerre punique, l'expression *mœurs de Massalie* était proverbiale à Rome pour signifier l'idéal de la gravité, de la fidélité, de l'honnêteté[2]. Quatre cents ans plus tard, le même proverbe subsistait encore, mais sa signification avait bien changé; il réveillait alors l'idée de ce qu'il y a de plus honteux dans les excès de la corruption[3]. Ce peuple fut durement puni du mal qu'il attira sur la Gaule. En se ravalant au rôle d'instrument des Romains, en corrompant, en asservissant ses voisins au profit d'une tyrannie étrangère, il perdit tout, sa puissance, sa liberté, ses mœurs : Massalie, devenue ville romaine, fit rougir la Rome d'Héliogabale.

Trois grandes divinités dominaient tout le culte massaliote, et, protectrices de la ville, avaient leurs temples dans la citadelle; c'étaient Artémis ou Diane l'Éphésienne, Apollon Delphinien et Minerve, appelée par les Grecs Athènè[4].

La Diane d'Éphèse n'était point une création du polythéisme grec; elle tirait son origine des religions symboliques de l'Asie, dont on l'avait surnommée la *Grande Reine*. Elle représentait la nature, et ses images, cou-

1. Omnibus autem qui per aliquam religionis simulationem alimenta inertiæ quærunt, clausas portas habet, et mendacem et fucosam superstitionem submovendam esse existimans. Val. Max., II, 6.

2. Ubi tu es, qui colere mores massilienses postulas?
Plaut., Casin., act. 5, sc. 4.

3. Athen., XII, 5. — Suid., t. I, p. 695, 869.

4. Ἐν τῇ ἄκρᾳ τὸ Ἐφέσιον ἵδρυται, καὶ τὸ τοῦ Δελφινίου Ἀπόλλωνος ἱερόν. Strab., l. IV, p. 179. — Arx Minervæ. Just., XLIII, 5.

vertes de mamelles et de formes variées d'animaux, figuraient cette puissance mystérieuse éternellement occupée de créer et de nourrir ; son culte était secret. On a vu ci-dessus comment il fut introduit à Massalie par l'Éphésienne Aristarché, qui, avertie par un songe, suivit la seconde émigration phocéenne dans les parages de la Gaule [1]. Diane avait donc présidé à la naissance de Massalie ; aussi eut-elle le premier rang parmi ses divinités nationales. Son temple fut construit sur le modèle du grand temple d'Éphèse, et son culte prescrit à toutes les colonies massaliotes, conformément au rite éphésien [2]. Aristarché remplit jusqu'à sa mort les fonctions de prêtresse de la déesse ; et après elle, les Massaliotes continuèrent à tirer soit d'Éphèse, soit de Phocée, les femmes qui devaient occuper ce suprême sacerdoce [3]. Il paraît que Massalie était regardée, même en Asie, comme un des siéges les plus honorables et les plus lucratifs du culte de Diane ; car une inscription nous montre une archiprêtresse d'un des temples d'Éphèse ne dédaignant pas d'aller au delà des mers desservir la colonie phocéenne [4]. S'il faut en croire Strabon, ce fut Massalie qui eut l'honneur insigne d'initier Rome aux mystères de la Diane d'Éphèse [5].

La seconde place dans la hiérarchie des divinités massaliotes appartenait de droit à Minerve ; car si Diane avait veillé sur le berceau de la colonie naissante, Mi-

1. Voy. ci-dessus, livre I, ch. 1.
2. Strab., l. IV, p. 179, 180.
3. Celeberr. inscript. ap. Spon, Miscell. erud. ant., p. 340. Ἀρχιέρειαν Ἀσίας νάου τοῦ ἐν Ἐφέσῳ πρύτανιν στεφανηφόρον δὶς καὶ ἱέρειαν Μασσαλίας...
4. Inscript. sup. cit.
5. Strab., l. IV, p. 180, cum not. Casaub.

nerve aussi l'avait couvert de son égide; et voici à quelle occasion. Dans une des nombreuses guerres que Massalie eut à soutenir contre les Ligures, et dont le détail ne nous est pas resté, le roi Catumand[1], à la tête d'une formidable armée, en faisait le siége et la pressait vivement. Aucun effort humain ne pouvait plus la sauver, lorsque Catumand eut, dit-on, une vision : une femme, dont l'aspect était majestueux, mais terrible, lui apparut pendant son sommeil : « Je suis déesse, lui dit-elle d'une « voix irritée, et je protége cette ville[2]. » Dès le point du jour, Catumand, tout troublé de ce rêve, s'empressa d'offrir la paix aux Massaliotes; il demanda aussi qu'il lui fût permis d'entrer dans la ville, pour en adorer les dieux. Au moment donc où il mettait le pied sur le seuil de la citadelle, il aperçut sous le portique cette même figure que la frayeur avait si profondément empreinte dans son souvenir: « C'est elle! s'écria-t-il, voilà « celle que j'ai vue cette nuit, et qui m'a ordonné de « lever le siége[3]! » Détachant alors son collier d'or, il le passa au cou de la déesse, et après avoir vanté le bonheur des Massaliotes objet d'une si haute et si vive protection, il fit avec eux une alliance durable.

Apollon, surnommé *Delphinius* ou Delphinien, était la troisième grande divinité des Massaliotes. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il présidait à la mer et à la navigation, et que son culte florissait dans plusieurs villes commerçantes de l'Asie-Mineure[4]. Massalie, comme

1. Dux consensu omnium Catumandus regulus eligitur. Just., XLIII, 5.

2. Per quietem specie torvæ mulieris, quæ se deam dicebat, exterritus. Id., ibid.

3. Illam esse quæ se nocte exterruisset; illam quæ recedere ab obsidione jussisset. Id., ibid.

4. Otf. Müller., Æginet., p. 150 et seqq.

tous les États grecs de quelque importance, avait à Delphes un *trésor* particulier où étaient déposées ses offrandes à Apollon Pythien[1]; et comme Athènes, la métropole des cités ioniennes, elle se souillait d'une superstition barbare qui paraît se rapporter au culte de ce dieu[2]. Chaque fois que la ville était attaquée de la peste, un pauvre se présentait pour être nourri, toute une année, délicatement, aux frais du trésor public. Ce temps écoulé, on le couronnait de verveine, on le couvrait de vêtements sacrés, et après l'avoir promené par les rues et les places publiques, en le chargeant d'exécrations, afin que tous les maux de la ville retombassent sur lui, on le précipitait à la mer[3]. La religion des Massaliotes admettait encore la plupart des grandes divinités du polythéisme grec[4], mais rien de particulier ne nous est connu sur le culte qu'on leur rendait.

De bonne heure, les lettres et les sciences jetèrent sur cette république une brillante lumière. La littérature grecque dut à des grammairiens massaliotes une des premières et plus correctes révisions des poëmes homériques[5]. Travailler pour Homère était, aux yeux de Massalie, une œuvre en quelque sorte nationale; car la colonie phocéenne devait soutenir les prétentions de sa métropole

1. Just., XLIII, 5.

2. Meursii Græc. fer. — Otf. Müller., Orchom., p. 166 et seqq. — Id., Dorier, t. I, p. 326 et seqq. — Tzetz., Chiliad., V, 25.

3. Massilienses quoties peste laborabant, unus ex pauperibus se offerebat, alendus anno integro publicis et purioribus cibis. Hic postea, ornatus verbenis et vestibus sacris, circumducebatur per totam civitatem cum execrationibus ut in eum reciderent mala civitatis : et sic de rupe projiciebatur. Petron., Satyr., ad fin.

4. Plin., IV, 1. — Just., XLIII. — Consult. les inscriptions et les monnaies massaliotes.

5. Wolf., Proleg. in Homer., p. CLXXV.

au titre de véritable patrie du grand poëte. Les sciences exactes et d'observation, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la géographie, la médecine, y furent cultivées avec autant d'éclat qu'en aucun lieu de la Grèce. Le Massaliote Pythéas, contemporain d'Alexandre, détermina la latitude de sa ville natale d'après l'ombre du gnomon, et l'exactitude de ses calculs a surpris les savants modernes[1]. Il fut aussi le premier qui constata la relation des marées avec les phases de la lune. Obscur encore et sans fortune, Pythéas, par son infatigable persévérance, trouva le moyen d'accomplir un voyage prodigieux pour son temps : il parcourut dans toute leur longueur les côtes orientale et occidentale de l'Europe, depuis l'embouchure du Tanaïs dans la mer Noire, jusqu'à la presqu'île scandinave dans l'océan du Nord. Il est vrai que des récits exagérés, fruit d'une imagination qui s'enivrait de ses propres découvertes, ou qui, brûlant de tout connaître et de tout expliquer, tantôt accueillait des contes populaires, tantôt s'égarait dans des hypothèses trop hardies, décréditèrent chez les anciens les travaux et le nom de Pythéas[2] : mais ceux mêmes qui le poursuivirent avec le plus d'amertume ne purent s'empêcher de reconnaître son mérite et se parèrent sans scrupule de ses dépouilles. La science géographique aujourd'hui lui rend plus de justice. Il avait composé un *Périple du monde,* et un *Livre sur l'Océan;* ces ouvrages

1. La différence avec les calculs modernes n'est que de quarante secondes.

2. Polyb., XXXIV, 5, 10, et Strab., l. II, p. 71 et 75; l. IV, p. 190. — Cf. Bougainville, Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XIX, p. 146 et suiv.; D'Anville, ibid., t. XXXVII, p. 436 et suiv.; Murray, Nov. Comm. Societ. Gott., t. VI, p. 59-98; Mannert, Geogr. der Griech. und Rœm., t. I, p. 71 et seqq.; Uckert, Geogr., t. I, p. 112; t. II, p. 298 et suiv.

ont été perdus, à l'exception de fragments peu nombreux[1]. Tandis que Pythéas faisait le tour de l'Europe, son compatriote Euthymènes, auteur également d'un Périple[2], partait des colonnes d'Hercule pour explorer la côte d'Afrique[3]. Toutes les sciences applicables à l'art nautique et à la construction des vaisseaux, la mécanique entre autres, avaient atteint chez les Massaliotes un très-haut degré de perfection[4].

En général ce peuple possédait plutôt la finesse et la rectitude propres aux découvertes scientifiques et à la critique littéraire que cette verve d'imagination qui crée les chefs-d'œuvre des arts. Ni poëtes, ni grands orateurs, ni peintres célèbres ne sortirent de ses écoles. Sa part fut belle néanmoins, puisqu'il a produit deux hommes dignes peut-être de prendre place à côté d'Aristote et d'Euclide, si le temps n'avait pas effacé leurs titres de gloire.

L'habileté et le goût des Massaliotes dans le travail

1. On en compte vulgairement trois : 1° Orbis Periplus (Artemid., ap. Marcian. Heracl., p. 63); 2° Terræ Periodus (Apoll. Rhod., IV, v. 761); 3° De Oceano liber (Gemin., ap. Petav., Uranol., p. 22). Les deux premiers probablement ne font qu'un.

2. Marcian. Heracl., ap. Uckert, Geog., t. I, p. 235.

3. Euthymenes Massiliensis testimonium dicit : Navigari, inquit, Atlanticum mare. Sen., Nat. Quæst., IV, 2. — Plut., de Plac. Philosoph., IV, 1. — On attribue généralement à Euthymènes deux assertions dont les anciens mêmes se sont moqués : la première, que les eaux de l'Océan méridional sont douces, parce que la proximité du soleil leur donne une espèce de coction; la seconde, que les inondations périodiques du Nil proviennent des vents étésiens, qui refoulent pendant un certain temps les eaux du fleuve vers sa source, puis, en cessant de souffler, les laissent retomber avec violence. Ces opinions, ridicules en effet, avaient été professées par nombre de philosophes et de physiciens avant Euthymènes, qui n'a fait que les répéter. Cf. Uckert, Geogr., t. II.

4. Περὶ τὰς ὀργανοποιίας, καὶ τὴν ναυτικὴν παρασκευήν. Strab., l. IV, p. 180. — Νῆες ταχυπλοοῦσαι Μασσαλιωτικαί. Polyb., III, 95.

des métaux sont assez prouvés par leurs médailles, généralement élégantes et pures. Elles étaient frappées au coin ou fondues en bronze et en argent; jusqu'à ce moment, il n'en a été trouvé aucune en or[1]. Leurs types ordinaires étaient le lion et le taureau menaçant, ainsi que les têtes d'Apollon et de Diane[2].

Dès que Massalie se vit assez peuplée et assez forte pour ne plus redouter les attaques des Ligures, elle s'appliqua à étendre son commerce et ses colonisations. Elle trouvait les choses merveilleusement préparées. Bornés à leurs établissements du midi de l'Espagne, les Phéniciens et les Carthaginois ne visitaient plus que rarement les eaux de la Gaule; et Rhode, en pleine décadence, abandonnait les deux seules colonies qui lui restaient dans ces parages, Rhodanousia, située près de l'embouchure occidentale du Rhône, et Rhoda, en Espagne, à peu de distance des Pyrénées[3]. Quant aux Étrusques, leur puissance maritime était tombée : assaillis d'un côté

1. Cette absence complète de monnaie d'or est une singularité d'autant plus remarquable, qu'on trouve une grande quantité de pièces massaliotes fourrées, c'est-à-dire fabriquées en mauvais métal recouvert d'une lame d'or ou d'argent : falsification qui prouve du moins l'existence de la monnaie qu'on avait intérêt à falsifier. Quelques savants, il est vrai, attribuent la fraude aux Massaliotes eux-mêmes, et peuvent s'appuyer du mauvais renom qu'avait chez les anciens la monnaie phocéenne, puisque *or de Phocée* avait passé en proverbe pour signifier de l'or détestable. Φωκαΐς, ὄνομα ἔθνους, καὶ τὸ κάκιστον χρυσίον. Hesych. — Erasm., Adag., p. 291. — Cf. Eckhel, Doctr. num., t. I, p. 68; t. II, p. 535. — Mionnet, t. I, p. 67, et Suppl., t. I, p. 133. — Papon, p. 647. — Grosson, p. 24-36. — Bouche, p. 79, etc.

2. On peut consulter sur les médailles de Massalie un excellent chapitre de la *Numismatique de la Gaule narbonaise*, par M. de la Saussaye.

3. Scymn., Orb. descript., v. 207. — Plin., III, 4. — Steph. Byz. — Isid., Orig., XIII, 21. Hieronym., Comm. epist. ad Galat., 3. — Strab., l. III, p. 141; l. XIV, p. 957. — Rhoda, aujourd'hui *Roses*.

par la république romaine, de l'autre par les invasions gauloises, ils n'étaient plus occupés que de la défense de leurs foyers. Les Massaliotes héritèrent donc des débouchés créés par ces nations, et dominèrent sans concurrence sur toute la côte gauloise entre les Alpes et les Pyrénées, et même assez avant sur le littoral ibérien.

Livrées à la discrétion de cette puissante ville[1], Rhoda et Rhodanousia préférèrent en être les alliées plutôt que les sujettes; elles s'empressèrent de reconnaître Massalie pour leur protectrice et leur nouvelle métropole. C'est du moins ce que semblent nous révéler les types symboliques de leurs médailles, où la rose, emblème de Rhode et de ses colonies, est placée ordinairement à côté du lion massaliote. Quelquefois, par une allégorie pleine de poésie et de grâce, cette rose est suspendue à l'oreille de Diane, comme une parure précieuse qui embellit la déesse de Massalie et relève encore l'éclat de sa majesté[2].

Progressivement, et tantôt par des concessions obtenues des indigènes, tantôt à main armée, les Massaliotes occupèrent les points importants du rivage; ils y construisirent des forts et des comptoirs qui, pour la plupart, devinrent des villes florissantes. Au temps de sa plus haute prospérité, Massalie prolongeait la ligne de ses établissements depuis le pied des Alpes maritimes jusqu'au

1. Ταύτην μὲν οὖν οἱ πρὶν κρατοῦντες ἔκτισαν
Ρόδιοι· μεθ' οὓς ἐλθόντες εἰς Ἰβηρίαν,
Οἱ Μασσαλίαν κτίσαντες ἔσχον Φωκαεῖς.

Scymn., Ch. Orb. descript., v. 204, 205, 206. — Strab., l. III, p. 141; l. XIV, p. 967. — Ptolem.

2. Grosson, Tab. 9 et 89. — Eckhel, Doctr. num., t. I, p. 70. — Mionnet, t. I, p. 48. — Cf. Creuzer, Symbol., t. I, p. 115-118. — Je dois dire néanmoins que M. de la Saussaye (*Numism. de la Gaul. narb.*) combat l'attribution de ces médailles à Rhodanousia, et les transporte à la ville même de Rhode.

grand promontoire qui porte aujourd'hui le nom de cap Saint-Martin : de ce côté, elle s'enchevêtrait avec les colonies carthaginoises; de l'autre, elle touchait à la république romaine. Le petit port d'Hercule *Monœcus*[1], sous les derniers escarpements des Alpes, formait à l'est la tête de cette ligne; ensuite venaient *Nicæa*[2], dont le nom signifiait *Victoire*, bâtie sur la rive gauche du Var, après quelque combat contre les Italo-Ligures; puis en deçà du Var, sur le territoire des Gallo-Ligures, *Antipolis*[3], destinée à contenir les Décéates, les Oxybes et les Néruses; *Athenopolis*[4], *Olbia*[5], le petit fort de *Tauroentum*[6], et Massalie. A l'ouest, entre Massalie et les Pyrénées, se trouvaient *Heraclæa Cacabaria*[7], qui paraît avoir été un ancien comptoir phénicien; *Rhodanousia*, dont nous avons parlé précédemment, et *Agatha* ou *Agathè Tychè*[8], *Bonne-For-*

1. Ὁ Μονοίκου λιμὴν, ἔχων ἱερὸν Ἡρακλέους Μονοίκου καλουμένου. Portus Herculis Monœci : aujourd'hui *Monaco*. Strab., l. IV, p. 202. — Plin., III, 5.

2. Νίκαια, aujourd'hui *Nice*. Strab., l. IV, p. 184. — Plin., III, 5. — Tzschuck. ad Melam, II, 5.

3. Ἀντίπολις, aujourd'hui *Antibes*. — Strab., l. IV, p. 180-184. — Tzschuck. ad Melam, II, 5, p. 466. — Ptolem., II, 10.

4. Athenopolis Massiliensium. Plin., III, 4. — Cf. Tzschuck. ad Melam, loc. cit.

5. Ὀλβία, ajourd'hui *Eaube*. Strab., l. IV, p. 180-184. — Scymn., v. 215. — Ptolem., ub. supr.

6. Ταυροέντιον, Ταυρόεις, Ταυρέντιον : Tauroentum, aujourd'hui *le Bras de Saint-Georges et de l'Évescat*. — Strab., l. IV, p. 180-184. — Ptolem., loc. cit. — Steph. Byz. — Castellum Massiliensium. Cæs., Bell. civ., II, 4. — Cons. Marin : Mém. sur l'ancienne ville de Tauroentum. Avignon, 1782; — Thibaudeau : Mém. de l'Acad. de Marseille, t. III, p. 108; — et l'excellente Statistique des Bouches-du-Rhône.

7. Plin., IV, 4. — Aujourd'hui *Saint-Gilles*. Hist. gén. du Langued., t. I, p. 4.

8. Ἀγαθή et Ἀγαθὴ Τύχη. Agatha. Strab., l. IV, p. 180-182. — Tzschuck. ad Melam, II, 5, 6, p. 487. — Scymn., v. 207. — Steph. Byz. — Aujourd'hui *Agde*.

tune, construite à l'embouchure de l'Hérault; enfin au delà des Pyrénées, sur le littoral espagnol, *Rhoda, Emporiæ*[1], *Halonis*[2] et *Hemeroscopium* ou *Dianium*[3], ainsi appelé d'un temple de Diane qui dominait tout le promontoire et la mer.

Les îles situées au large, à trois lieues du cap d'Olbia, et que les Massaliotes nommaient *Stœchades*[4], servirent longtemps de repaire aux pirates liguriens qui infestaient ce golfe; Massalie dut s'en rendre maîtresse pour la sûreté de son commerce. Sous la protection de quelques forts, elle y forma des exploitations de culture[5] et des pêcheries pour le corail[6]. L'extirpation de la piraterie ligurienne lui coûta beaucoup de temps et de fatigues, et ne fut pourtant jamais complète.

Tout en assurant ainsi, par tous les moyens, la prospérité de leur commerce extérieur, les Massaliotes ne négligeaient pas le commerce intérieur; ils s'étendaient progressivement du côté de la terre ferme, mais par des conquêtes toutes pacifiques. De la libre volonté des indigènes, ils fondaient d'abord un comptoir dans quelque ville gauloise ou ligurienne; d'année en année le nombre de leurs agents s'y multipliait, et chacun de ces établis-

1. Emporiæ et Emporium. Strab., l. III, p. 159, 160. — Liv., XXVII, 42; XXI, 60; XXXIV, 8. — Aujourd'hui *Ampurias*.

2. Ἁλωνίς. Steph. Byz. — Ἁλωναί. Ptolem., II, 6. — Alone. Mela, II, 6. — On ignore la position de cette ville.

3. Aujourd'hui *Dénia*. — Ἡμεροσκοπεῖον et Ἀρτεμίσιον. Strab., l. III, p. 159. — Cic., Verr., I, 2, 3.

4. Στοῖχος, ordre, rangée. Les anciens en comptaient cinq, trois grandes et deux petites. Les grandes se nommaient *Prote* (aujourd'hui Porquerolles), *Mese* (plus tard Pomponiana, et aujourd'hui Portecroz), et *Hypæa* (aujourd'hui l'île du Levant). Strab., l. IV, p. 184. — Schol. Apollon., IV, v. 553. — Plin., III, 5. — Mela, II, 7.

5. Strab., l. IV, p. 184.

6. Curalium laudatissimum circa Stœchadas insulas. Plin., XXXII, 2.

Le Rhône en effet, par la direction de son cours et par ses nombreux affluents, était le grand véhicule du commerce avec l'intérieur de la Gaule, et de là avec les Iles Britanniques. Voici comment se pratiquaient, aux second et premier siècles avant notre ère, les communications d'une mer à l'autre, à travers le continent. Les Massaliotes avaient renoncé de bonne heure à la communication maritime par le détroit de Gadès, soit à cause de la longueur du voyage, soit à cause des obstacles qu'opposaient les colonies carthaginoises : c'étaient les indigènes bretons qui apportaient eux-mêmes l'étain et les autres articles d'échange sur la côte de la Gaule; et lorsque la marine gauloise armoricaine eut pris un grand développement, elle s'empara de ce service d'exportation[1]. L'étain était déposé dans des entrepôts aux embouchures de la Seine, de la Loire et de la Garonne. Là se rendaient les trafiquants massaliotes par plusieurs routes qui coupaient du sud-est au nord-ouest tout le continent de la Gaule. Tantôt ils remontaient le Rhône et puis la Saône dans une certaine portion de son cours; des transports par terre les conduisaient ensuite à la Seine où ils s'embarquaient de nouveau[2]; chemin faisant, ils traitaient avec les indigènes riverains. Une communication pareille était ouverte entre le Rhône et la Loire. Pour éviter même le trajet du Rhône que les frêles bateaux massaliotes et gaulois ne remontaient qu'avec beaucoup de temps et de danger, une route de terre fut établie directement entre la côte de la Méditerranée et la haute Loire, en traversant les Cévennes[3]. La route par la Loire était la plus

1. Cæs., Bell. Gall., III, 8. — Strab., l. IV, p. 194. — Diod. Sic., V, 22-38.

2. Strab., l. IV, p. 189.

3. Ἐπεὶ δ' ἐστὶν ὀξὺς καὶ δυσανάπλους ὁ Ῥοδανὸς, τινὰ τῶν ἐντεῦθεν φορ-

fréquentée de toutes; sur les bords de ce fleuve se trouvaient les principaux comptoirs de la Gaule : Noviodunum des Édues, Genabum des Carnutes et Corbilo des Nannètes. Quelquefois on remontait l'Aude à Narbonne, puis un portage conduisait à la Garonne qu'on descendait jusqu'à Burdigala [1]; cette voie était plus courte que les précédentes, mais moins lucrative, à cause du peu d'abondance de la traite à l'intérieur. Enfin un service de terre, organisé entre l'Océan et la Méditerranée, se faisait partie à dos de cheval [2], partie par ces mulets du Rhône que leur force et leur intelligence avaient déjà rendus fameux [3]; le trajet était de trente jours.

On peut se figurer aisément l'influence exercée par le commerce massaliote sur la civilisation des indigènes. Il fallut que ces nations apprissent à connaître les monnaies et les signes numériques, par conséquent l'alphabet du peuple avec lequel elles étaient en relation continuelle et nécessaire. Des traités politiques durent être conclus, des conventions particulières passées entre les gouvernements et les individus des deux races; et ces écrits furent rédigés dans la langue des Massaliotes. Aussi les Romains trouvèrent-ils les nombres et l'alphabet grecs employés même parmi les tribus barbares du

τιων πεζεύεται μᾶλλον ταῖς ἁρμαμάξαις, ὅσα εἰς Ἀρουερνοὺς κομίζεται καὶ τὸν Λείγηρα ποταμὸν, καίπερ τοῦ Ῥοδανοῦ καὶ τούτοις πλησιάζοντος ἐκ μέρους. Strab., l. IV, p. 189.

1. Ἐκ δὲ Νάρβωνος ἀναπλεῖται μὲν ἐπὶ μικρὸν τῷ Ἀτακι· πεζεύεται δὲ πλέον ἐπὶ τὸν Γαρουνᾶν ποταμόν. Id., ibid.

2. Πολὺς δὲ καὶ (κασσίτερος) ἐκ τῆς Βρεττανικῆς νήσου διακομίζεται πρὸς τὴν καταντικρὺ κειμένην Γαλατίαν, καὶ διὰ τῆς μεσογείου Κελτικῆς ἐφ' ἵππων ὑπὸ τῶν ἐμπόρων ἄγεται παρὰ τοὺς Μασσαλιώτας. Diod. Sic., V, 38. — Πορευθέντες ἡμέρας ὡς τριάκοντα... Id., V, 22.

3. Claudian., Epigr. de Mulabus gallicis.

nord [1]. Ils trouvèrent également, ce qui les surprit davantage, la coutume de rédiger certains contrats en langue hellénique [2]; mais ils attribuèrent faussement à une influence littéraire ce qui n'était que de pure nécessité commerciale. Les érudits modernes se sont perdus en contestations et en suppositions ridicules sur ce fait, l'un des plus simples de l'histoire de la Gaule : comme si nous n'avions pas chaque jour sous les yeux des faits analogues; comme si chaque jour nos gouvernements et nos marchands ne traitaient pas, par écrit et dans nos langues européennes, avec des sauvages qui ignorent ces langues et l'usage même de l'écriture.

Nous avons peu de chose à dire sur le commerce extérieur de Massalie. Dès sa naissance, elle se trouva rivale de Carthage, moins, il est vrai, par son importance que par sa situation. L'enlèvement de quelques barques de pêcheurs occasionna entre les deux républiques une guerre qui se termina à l'avantage de la première; battus dans plusieurs rencontres, les Carthaginois demandèrent la paix [3], et Massalie étala avec orgueil, sur ses places, les dépouilles de sa superbe ennemie [4]. Il fallait pourtant que la guerre ne fût pas très-sérieuse de la part de Carthage; car Massalie, pendant bien des siècles, resta médiocre et infiniment au-dessous d'elle. De la lutte entre Carthage et Rome data seulement l'essor de la colonie phocéenne; ce fut l'ère véritable de sa prospérité et de sa grandeur.

1. Cæs., Bell. Gall., I, 29; VI, 14.

2. Τὰ συμβόλαια Ἑλληνιστὶ γράφειν. Strab., l. IV, p. 181.

3. Carthaginiensium quoque exercitus, quum bellum captis piscatorum navibus ortum esset, sæpe fuderunt pacemque victis dederunt. Just., XLIII, 5. — Cf. Strab., l. IV, p. 180.

4. Ἀνάτειται δ' ἐν πόλει συχνὰ τῶν ἀκροθινίων... Strab., loc. cit.

Dans cette lutte, qui intéressait tout l'univers civilisé, le rôle de Massalie était marqué d'avance : alliée naturelle de Rome, elle la servit avec chaleur et fidélité [1]. Ce fut elle qui, à l'approche de la seconde guerre punique, avertit le sénat des projets hardis d'Annibal : elle reçut à différentes fois, dans ses murs, des troupes romaines [2]; elle travailla pour les intérêts de Rome auprès des nations gauloises. Par ses soins et à ses frais, la vieille route phénicienne qui conduisait du pied des Alpes en Espagne, fut restaurée en partie et garnie de bornes milliaires pour les étapes des légions [3]. En outre, elle rendit par mer à cette république des services de tout genre.

Pour appuyer, s'il se pouvait, cette alliance sur une base plus ferme encore que des services présents, les Massaliotes imaginèrent de la vieillir : ils la reculèrent de quatre siècles, la faisant remonter au berceau de leur ville et presque au berceau de Rome. De là un prétendu voyage du marchand Euxène dans la ville aux sept collines, et un prétendu traité passé entre lui et le roi Tarquin l'Ancien [4]; de là la relation non moins fabuleuse d'un deuil général pris spontanément à Massalie, lors de l'incendie de Rome par les Gaulois, et d'une collecte publique et privée faite aussitôt pour subvenir à la rançon du Capitole [5]. Un seul fait avéré indique quelques

1. Strab., l. IV, p. 180. — Polyb., III, 95. — Cic., Philip., VIII, 6, et pass.

2. Voy. ci-dessus, livre III, ch. 2.

3. Σεσημείωται διὰ Ῥωμαίων ἐπιμελῶς. Polyb., III, 39. — Voy. ci-dessus, livre I, ch. 1.

4. Temporibus Tarquinii regis, ex Asia Phocensium juventus, ostio Tiberis invecta, amicitiam cum Romanis junxit. Just., XLIII, 3. — Trogue-Pompée, dont Justin n'a fait qu'abréger l'ouvrage, était, comme je l'ai déjà dit, originaire du pays des Voconces; il avait recueilli les traditions massaliotes, et écrit d'après elles une partie des faits de son histoire relatifs à la Gaule.

5. Quam rem domi nunciatam publico funere Massilienses prosecuti

rapports de bon voisinage entre ces deux villes antérieurement aux guerres puniques: c'est que le sénat, voulant envoyer au temple de Delphes la dîme du butin conquis à Véies, obtint des Massaliotes, qui y possédaient un *trésor*, que son offrande y serait déposée[1]. Au reste, Rome ne s'amusa point à contester les prétentions historiques de sa nouvelle alliée; elle avait un besoin trop pressant de ses services. Prenant donc à la lettre leur vieille amitié, elle accorda à ses citoyens une place parmi les sénateurs, dans les fêtes publiques et les représentations théâtrales, et aussi l'exemption de tout droit de navigation et de commerce dans les ports de la république[2].

Les résultats de la seconde guerre punique furent immenses pour la colonie phocéenne. Les établissements carthaginois en Espagne étaient détruits, la Campanie et la Grande-Grèce horriblement saccagées et esclaves, la Sicile épuisée: Massalie hérita du commerce de tout l'Occident. Durant et après la troisième guerre punique, elle suivit en Afrique, en Grèce, en Asie, les Romains conquérants. Partout où l'aigle romaine dirigeait son vol, le lion massaliote accourait partager la proie. La ruine de Carthage, la ruine de Rhode, l'assujettissement des métropoles marchandes de l'Asie Mineure livrèrent à cette ville le monopole de l'Orient; elle avait déjà celui de l'Occident. Un instant, le commerce de l'univers entier fut concentré dans ses murs. Mais toute cette grandeur était factice, toute cette prospérité précaire; Mas-

sunt, aurumque et argentum publicum privatumque contulerunt, ac explendum pondus Gallis, a quibus redemptam pacem cognoverunt. Just., XLIII, 5.

1. Liv., V, 25. — Diod. Sic., XIV, 93.

2. Immunitas illis decreta et locus spectaculorum in senatu datus. Just., XLIII, 5.

salie le sentait bien. Afin de se prémunir contre des revers inévitables, elle songea à conquérir pour son compte; elle voulut devenir puissance territoriale en Gaule, comme la république de Carthage l'avait été en Afrique et en Espagne. La narration suivante exposera par quelles manœuvres Massalie essaya d'atteindre à ce but, et quel en fut le résultat final pour elle et pour la Gaule.

CHAPITRE II.

Plaintes des Massaliotes au sénat de Rome contre les Ligures Oxybes et Décéates; première guerre des Romains dans la Gaule transalpine. — Nouvelles plaintes des Massaliotes au sujet des Ligures-Salyes; C. Sextius soumet une partie de la Ligurie cisrhodane; fondation de la ville d'*Eaux-Sextiennes;* commencement de la fraternité des Édues avec les Romains. — Ligue défensive des Allobroges et des Arvernes contre Rome. — Les Allobroges sont vaincus par Cn. Domitius, les Arvernes par Q. Fabius Maximus. — Domitius s'empare du roi Bituit par trahison. — Établissement d'une *province romaine* transalpine. — Trophées de Domitius et de Fabius dans la Gaule; leur triomphe à Rome. — Accroissement progressif de la province. — Les Romains s'emparent des routes des Alpes; héroïsme de la nation des Stœnes. — Défaite de C. Caton par les Scordisques. — Crassus conduit une colonie romaine à Narbonne. — Organisation d'une province romaine.

L'an 154 avant notre ère, les empiétements des Mas- 154
saliotes sur la rive droite du Var soulevèrent les Ligures Oxybes et Décéates à qui ce pays appartenait : ils investirent Antipolis et Nicæa ; et, comme ils étaient en force, le siége marcha vivement. Les deux villes allaient succomber, lorsque Massalie envoya à Rome des ambassadeurs pour se plaindre des attaques des Ligures, exposer la détresse de ses colonies et demander du secours. Le sénat accueillit favorablement le message ; il fit partir aussitôt avec les ambassadeurs massaliotes trois commissaires romains, chargés d'examiner sur les lieux les causes de la guerre, et de décider entre les combattants. Le vaisseau qui les conduisait vint aborder au port d'Ægitna, ville oxybienne très-voisine d'Antipolis.

154 A peine le bruit se fut-il répandu dans Ægitna que des députés romains arrivaient pour forcer les Oxybes à mettre bas les armes, que tous les habitants coururent au port, afin d'empêcher leur débarquement; mais Flaminius, chef de la députation, était déjà à terre, occupé à faire descendre son bagage. Les Ægitniens lui ayant ordonné de se rembarquer et de sortir de leur port, il leur répondit avec mépris, et leur rendit menaces pour menaces. Pendant cette altercation, quelques hommes se jetèrent sur son bagage pour le piller, ses esclaves résistèrent, et un combat s'engagea: deux des Romains restèrent couchés sur la place; les autres, battus, firent retraite vers la mer. Flaminius tira son épée; mais meurtri de coups, blessé même assez gravement, il remonta à grand'peine dans son vaisseau, fit couper les câbles des ancres et s'éloigna de la ville à toutes voiles [1]. Il alla se faire guérir à Massalie, où rien sans doute ne fut négligé pour exagérer les torts des Ægitniens, les blessures du député et les soins donnés à sa guérison.

Le sénat jeta de grands cris à cette nouvelle; il déclara que le droit des gens avait été indignement violé, et qu'une vengeance exemplaire devait être tirée des Oxybes et des Décéates, quoique le crime fût uniquement celui des habitants d'Ægitna. Les légions destinées à cette guerre se rassemblèrent en toute hâte à Placentia, sous la conduite du consul Q. Opimius, et de là, en suivant l'Apennin et le littoral du golfe, elles se rendirent dans le pays des Oxybes, sur les rives de l'Apron. Elles y attendirent l'armée ligurienne qui se réunissait dans les montagnes; mais, comme celle-ci tardait à paraître, le consul

1. Ὥστε τὸν Φλαμίνιον μόγις, ἀποκόψαντα τὰ πόγαια καὶ τὰς ἀγκυρας, διαφυγεῖν τὸν κίνδυνον. Polyb., XXXIII, 7, Exc. Legat. CXXXIV.

Digitized by Google

alla camper devant la ville d'Ægitna, la prit d'assaut, en 154
réduisit la population à l'esclavage, et envoya liés et garrottés à Rome les auteurs de l'insulte [1]. Il marcha ensuite au-devant des troupes ennemies.

Les Oxybes n'avaient sur pied que quatre mille hommes [2], les Décéates vraisemblablement pas davantage, et la jonction des deux peuples n'était point encore opérée, lorsque le consul arriva en présence des Oxybes. Malgré la disproportion des forces, ceux-ci, irrités par le sac et la destruction de leur ville, se préparèrent à attaquer aussitôt, sans attendre leurs alliés. Tant de hardiesse effraya d'abord le consul; puis, réfléchissant qu'il avait de son côté, outre la supériorité du nombre, celle de la tactique, il harangua les légions, fit sonner la charge et s'avança au petit pas. Le choc fut rude et soutenu vigoureusement; mais, après une lutte opiniâtre, les Oxybes enfoncés commencèrent à se débander. Les Décéates, survenant dans l'instant même, arrêtèrent les fuyards et les ramenèrent au combat, qui reprit avec un acharnement nouveau. Pour la seconde fois, les Ligures furent vaincus; afin d'éviter à leurs malheureux villages la destinée d'Ægitna, ils demandèrent la paix et se mirent à la discrétion du peuple romain. Opimius octroya à Massalie les terres qu'il venait de conquérir et mit toutes ces peuplades sous sa dépendance [3]; pour plus de sûreté, il les désarma et régla qu'elles livreraient à perpétuité aux Massaliotes des otages qui seraient changés

1. Τὴν πόλιν κατὰ κράτος ἑλὼν, ἐξηνδραποδίσατο, καὶ τοὺς ἀρχηγοὺς τῆς ὕβρεως ἀπέστειλε δεσμίους εἰς τὴν Ῥώμην. Polyb., XXXIII, 8, Exc. Legat. CXXXIV.

2. Περὶ τετρακισχιλίους. Polyb., loc. cit.

3. Ὁ δὲ Κόϊντος κύριος γενόμενος τούτων τῶν ἐθνῶν, παραυτίκα μὲν τῆς χώρας, ὅσην ἐνεδέχετο, προσέθηκε τοῖς Μασσαλιήταις. Id., ibid.

154 de temps à autre [1]. Tout en paraissant n'avoir vaincu que pour ses alliés, Rome n'avait point négligé son propre intérêt; elle laissa des troupes en quartier d'hiver dans les villes principales; elle occupa les principales positions militaires, enlevant sans doute aux Oxybes et aux Décéates, avec leurs armes et leur liberté, tout ce qu'ils ne pouvaient plus défendre.

La générosité de Rome releva les affaires des Massaliotes; ils s'organisèrent dans le pays, et les intrigues de la politique consolidèrent graduellement l'œuvre de la violence. Cet accroissement prodigieux de territoire autour de leurs colonies orientales, leur inspira un vif désir de s'agrandir pareillement autour de leur métropole: ils convoitèrent les dépouilles des Salyes, leurs plus proches voisins; et, pour que les prétextes ne leur manquassent pas dans l'occasion, ils eurent soin d'aigrir ce peuple, et de fomenter entre eux et lui de continuels sujets de querelle. Puis, lorsqu'ils virent Rome à peu près débarrassée
125 de ses guerres lointaines en Asie, ils implorèrent de nouveau son assistance contre ces voisins turbulents qui les harcelaient, disaient-ils, sans relâche, jaloux qu'ils étaient de cette prospérité que Massalie devait au peuple romain [2].

Rome s'inquiéta peu si les plaintes des Massaliotes étaient bien ou mal fondées, et si ses alliés, dans cette circonstance, étaient agresseurs ou provoqués: elle avait des armées disponibles, elle en envoya une en Ligurie.
124 Le consul M. Fulvius Flaccus la conduisait. Il défit les Salyes dans une première campagne; il les défit encore dans une seconde : puis il attaqua les Voconces, dont

1. Polyb., ub. supr.
2. Flor., III, 2.

Massalie ne se plaignait pas[1]. Son successeur C. Sextius 123
Calvinus écrasa, dans une troisième campagne, les restes des tribus salyennes, saccagea tout ce territoire, et fit vendre à l'encan la population des villes[2]. Le roi de ce malheureux peuple, nommé Teutomal, pour avoir défendu son pays avec constance contre ces brigands étrangers, fut mis hors la loi des nations; poursuivi de retraite en retraite par les armes et par les menaces des Romains, il ne trouva de refuge qu'au delà de l'Isère, sur les terres des Allobroges. Sextius ne se borna pas à la conquête politique du pays salyen. Promenant ses légions le long du littoral entre le Rhône et le Var, il en balaya la population dans les montagnes de l'intérieur, en lui défendant d'approcher à plus de quinze cents pas des lieux de débarquement et à plus de mille du reste de la côte. Ayant assuré ainsi d'Italie en Gaule les routes de terre et de mer, il concéda toute cette bande de terrain aux Massaliotes, qui la colonisèrent et l'exploitèrent à leur profit[3]. Sextius voulut, outre cela, essayer ses armes contre les Voconces; il les vainquit en bataille rangée[4].

Pendant l'un des hivers que le général romain passa en Gaule, il avait choisi, pour l'emplacement de ses quartiers, une colline située à quelques lieues au nord de Massalie, et baignée par la petite rivière que les Romains appelèrent Cœnus, et qui se nomme aujourd'hui l'Arc. L'abondance des sources d'eaux vives, et surtout d'eaux

1. Liv. Epit., LX. — Flor., III, 2. — Fast. Capit.

2. Diod. Sic., XXXIV, 23. — Liv. Epit., LXI.

3. Ἐκ τῆς παραλίας, τῆς εἰς Ἰταλίαν ἀγούσης ἀπὸ Μασσαλίας, ἀνέστειλε τοὺς βαρβάρους... Strab., l. IV, p. 180.

4. Fast. Capit.

123 thermales [1], si recherchées des Romains, la pureté de l'air, la beauté du site entrecoupé de collines que revêtaient alors de vieilles forêts, tous ces agréments réunis charmèrent Sextius [2]. Il projeta d'y bâtir une ville à laquelle il donnerait son nom. Les palissades et les terrasses militaires firent donc place à des murailles [3]; des maisons s'élevèrent dans l'intérieur, et le camp retranché fut transformé en une petite ville, où successivement on construisit des aqueducs et des bains. *Eaux-Sextiennes, Aquæ Sextiæ* [4] (ce fut le nom qu'elle porta), embellie par toute la délicatesse italienne et grecque, devint un lieu de plaisance où les officiers romains et les riches Massaliotes se réunissaient, soit pendant les chaleurs de l'été, soit pendant les repos de la guerre. Telle fut la première fondation romaine sur le territoire transalpin.

Que l'argent et les troupes massaliotes aient coopéré puissamment à cette rapide conquête de la Ligurie gauloise, c'est ce qu'on peut raisonnablement supposer. Quelques faits donnent même à penser que des trahisons domestiques, dont les Massaliotes étaient les agents, furent en plus d'un lieu complices des armes romaines, et précipitèrent la ruine du pays. Dans une de ces villes salyennes, dont Sextius, assis sur son tribunal et entouré de marchands d'esclaves, vendait la population à l'enchère, un des captifs sortit de la foule, et s'approchant de lui : « J'attendais de toi, dit-il, et j'avais mérité une « tout autre récompense, moi qui non-seulement ai

1. Calidis et frigidis fontibus. Liv., LXI. — Strab., l. IV, p. 180. — Solin., 2.
2. Ἡδονὴ καὶ θαῦμα τοῦ τόπου. Plut., in Mario, 19.
3. Solin., 2.
4. Τὰ θερμὰ ὕδατα τὰ Σέξτια καλούμενα. — Colonia Aquensis. — Civitas Aquensis. — Aujourd'hui *Aix* en Provence.

« servi les Romains, mais qui ai souffert à cause d'eux; 123
« car le zèle que j'ai déployé pour votre triomphe m'a
« attiré de la part de mes compatriotes bien des outrages
« et bien des dangers [1]. » Cet homme se nommait Craton [2], et ce nom grec paraît désigner ou le fils bâtard de quelque Massaliote, ou du moins un Ligure gagné à la civilisation grecque, et qui avait adopté l'amour de l'étranger en même temps que les mœurs étrangères et un nom étranger. Sextius ordonna que ses liens fussent rompus, il lui rendit son patrimoine et sa famille, esclave comme lui. Il fit plus : il lui permit de délivrer à son choix plusieurs de ses compagnons d'infortune. Craton en désigna neuf cents [3] qui très-probablement se recommandaient à la clémence du vainqueur par des sentiments et des services pareils.

Ce fut encore à la politique massaliote que Rome dut une alliance bien utile à son ambition, bien funeste à la liberté gauloise, l'alliance de la nation éduenne. Les Édues et les Allobroges étaient en guerre; et ces derniers avaient pour eux les Arvernes, qui tenaient alors le sceptre parmi les peuples galliques. Profitant adroitement de ces circonstances, les Massaliotes se mirent à travailler la nation éduenne : ils aigrirent ses ressentiments; ils excitèrent sa jalousie; ils lui firent espérer que, par l'assistance des Romains, elle pourrait écraser les Allobroges et arracher la suprématie des mains des Arvernes. Ces intrigues portèrent fruit, un traité fut conclu entre les magistrats éduens et le sénat de Rome. Les Édues reçurent le titre d'*amis et alliés du peuple*

1. Ὅτι πολλοὺς καὶ πολλάκις ὑπὸ τῶν πολιτῶν ὑποστὰς κινδύνους ὥς περ ὑπὲρ Ρωμαίων πολιτευόμενος... Diod. Sic., xxxiv, 23.
2. Κράτων τις ὄνομα γεγενὼς φιλορώμαιος. Id., ibid.
3. Id., ibid.

123 *romain;* ils donnèrent en retour aux Romains celui de *frères,* qui désignait, chez les Gaulois, comme nous l'avons dit, la plus intime des associations politiques. Ainsi furent prononcés pour la première fois, au milieu des nations gauloises, les mots d'alliés, d'amis, de frères du peuple romain; mots de discorde et de ruine, puissances fatales qui devaient, durant un siècle entier, isoler, opposer, affaiblir ces nations, pour les réunir enfin toutes, sans exception, sous une commune servitude.

122 A peine ce traité fut-il conclu, que le consul Domitius députa chez les Allobroges pour réclamer son ennemi, le roi Teutomal, auquel ils avaient donné asile, et pour leur enjoindre de respecter désormais les territoires des Édues, ses alliés[1]. A ces ordres insolents les Allobroges ne répondirent que par de grands préparatifs d'armes. Tout faisait prévoir une guerre terrible. Le puissant roi des Arvernes, Bituit[2], essaya de la prévenir; il abaissa sa fierté jusqu'à demander au consul, par une ambassade solennelle, le rétablissement de Teutomal, son ami et l'hôte de ses alliés.

Bituit était fils de ce Luern qui s'était rendu si célèbre par sa magnificence et sa générosité; fils d'un tel père, Bituit se piquait de grandeur; et l'ambassade qu'il adressa à Domitius étonna les Romains par sa pompe bizarre. On y voyait la meute royale, composée d'énormes dogues tirés à grands frais de la Belgique et de la Bretagne; l'ambassadeur, superbement vêtu, était environné d'une troupe de jeunes cavaliers éclatants d'or et de pourpre; à son côté se tenait un barde, la *rotte* en main, chantant par intervalles la gloire du roi, celle de

1. Liv. Epit., LXI. — Flor., III, 2.

2. Bituitus (Liv. Epit. — Flor. — Oros.). Bittos et Bititos (Strab.), Betultus (Val. Max. et Inscript. ap. Grut., p. 298).

la nation arverne et les exploits de l'ambassadeur[1]. Mais 122
l'enfant de l'harmonie perdit ses chants, comme le politique ses discours : Teutomal ne fut point restauré dans son royaume envahi, et l'ambassade mécontente retourna vers Bituit, plus humilié et plus irrité qu'elle.

Bituit fit un appel à toutes les nations de la ligue arverne : les tribus arvernes proprement dites et les Ruthènes[2], leurs plus proches voisins, prirent aussitôt les armes; mais il fallut du temps pour réunir les autres et pour organiser ces masses levées à la hâte. Domitius cependant, retranché dans une position avantageuse, et attendant des secours de Rome, se préparait à soutenir l'attaque. Les Allobroges attribuèrent à la frayeur cette conduite prudente du consul, et crurent avoir bon marché de ses troupes et de lui. Sans attendre l'arrivée de Bituit, ils passent l'Isère et s'avancent à grandes journées vers le midi, en suivant la rive gauche du Rhône. C'était tout ce que pouvait souhaiter Domitius. Il part aussitôt et les rencontre au confluent de ce fleuve et de la Sorgue[3], près de la ville de Vindalium[4], un peu au-dessus d'Avénio. Les deux armées à peine en présence se précipitent l'une sur l'autre; mais les Allobroges enfoncés se débandent, laissant derrière eux vingt mille morts et trois mille captifs[5]. Malgré cette victoire signalée, le consul n'osa pousser plus avant; il retourna dans son camp fortifié, d'où il observa les mouvements

1. App., Bell. Gall., Exc. XII.
2. Cæs., Bell. Gall., I, 45.
3. Sulgas. — Strab., l. IV, p. 191.
4. Ad oppidum Vindalium. Liv. Epit., LXI. — Strab., l. IV, p. 185. — Oros., V, 13. — C'est la ville de *Venasque*, autrefois capitale du Comtat Venaissin auquel elle donna son nom.
5. Viginti millia ibi Allobrogum cæsa feruntur; tria millia capta sunt. Oros., V, 13.

122 des Arvernes. Ainsi se passa cette campagne. Vers la fin de l'automne arriva le nouveau consul Q. Fabius Maximus avec deux légions représentant à cette époque vingt mille hommes, ce qui, joint à l'armée de Domitius, formait environ quarante mille Romains, sans compter les auxiliaires massaliotes, et les Édues réunis probablement sur leur frontière afin de faire diversion.

121 Les Romains se crurent assez forts pour prendre l'offensive. Laissant dix mille hommes au camp, le consul Fabius et le proconsul Domitius, dès les premiers jours du printemps, se dirigèrent vers la frontière allobroge; ils franchirent l'Isère, non sans quelque opposition; Fabius fut même blessé assez grièvement dans une de ces escarmouches. Mais à peine furent-ils engagés sur le territoire allobroge, que Bituit accourut pour leur couper la retraite. Les Romains, à cette nouvelle, rétrogradèrent en toute hâte; et rencontrant déjà sur la rive gauche du Rhône l'armée arverne qui achevait de passer, ils s'établirent sur une hauteur d'où l'on dominait le lit du fleuve.

Les Arvernes, s'il faut en croire les écrivains romains, ne comptant pas moins de deux cent mille hommes sous les armes, le passage de toute cette multitude avait été long et embarrassant. Bituit s'était servi d'abord d'un pont construit en pilotis; trouvant bientôt la marche de ses troupes trop lente, il en fit fabriquer un second avec des barques assujetties l'une à l'autre par des chaînes de fer et recouvertes d'un plancher [1]. A mesure que les Arvernes arrivaient, ils allaient se former en colonnes dans une petite plaine sur le rivage, et n'avaient pas en-

1. Alium compactis lintribus catenisque connexum, superstratis confixisque tabulis, instruxit. Oros., v, 14.

core fini lorsque les enseignes romaines se montrèrent. 121
De part et d'autre on se prépara à combattre.

Sur la pente et au milieu de la colline étaient rangés les Romains, dans leur ordonnance accoutumée : au centre, les légions tout étincelantes d'airain et de fer, divisées par petits bataillons dont les archers et les frondeurs occupaient les intervalles ; aux ailes, les auxiliaires et la cavalerie ; et entre les ailes et le corps de bataille, les éléphants ; car l'emploi de ces énormes bêtes s'était introduit dans les armées de la république depuis ses guerres en Orient. Bien plus nombreuses, mais ordonnées avec moins d'art, les troupes gauloises se déployaient le long du fleuve. On y voyait les Arvernes avec leurs clients et leurs alliés, rangés séparément autour de leurs étendards divers, et diversement armés. Bituit, sur un char d'argent [1], parcourait le front de bataille ; une armure plus riche et une saie de couleurs plus brillantes le distinguaient des autres chefs. On remarquait aussi sa meute de combat, placée sur un coin de la ligne, et retenue par les lesses et les fouets des piqueurs. Un moment, le roi gaulois promena ses regards sur les faibles bataillons ennemis qui, formés en ordre serré, paraissaient plus faibles encore. « Quoi ! s'écria-t-il avec mé-« pris, ce n'est pas un repas de mes chiens [2] ! »

La mêlée fut affreuse ; cavaliers contre cavaliers, fantassins contre fantassins luttèrent longtemps avec furie et avec un égal succès. Fabius, souffrant de sa blessure et en outre de la fièvre quarte [3], se faisait porter en

1. Discoloribus armis, argenteo carpento. Flor., III, 2.

2. Paucitatem Romanorum vix ad escam canibus, quos in agmine habebat, sufficere posse. Oros., V, 14.

3. Il fut délivré de sa fièvre quarte par la préoccupation de la bataille. Plin., VII, 50.

121 litière à travers les rangs; quelquefois il mettait pied à terre, et, soutenu sur les bras de deux soldats, il s'approchait de la mêlée pour donner des ordres [1]. Quand il crut le moment propice, il fit charger les éléphants [2]. Les soldats de Bituit voyaient pour la première fois ces prodigieux animaux qu'ils ne connaissaient que par les récits de leurs grands-pères, témoins du passage d'Annibal; saisis de frayeur, ils n'osèrent pas les attendre. D'ailleurs, ils ignoraient l'art de les combattre, et leurs chevaux, doublement effarouchés par la vue et par l'odeur, se cabraient et tournaient court. Bientôt la déroute fut générale, et les ponts se couvrirent de fuyards. Fabriqué à la hâte et peu solidement, le pont de bateaux s'affaissa, les chaînes se rompirent; hommes et chevaux, engloutis avec les barques, roulèrent entraînés par le courant [3]. Alors, la foule refluant vers l'autre pont, il se trouva complétement obstrué. Dans ce désordre épouvantable, l'épée romaine n'eut qu'à égorger. Cent vingt mille hommes périrent [4], et dans ce nombre beaucoup de chefs. Bituit, assez heureux pour échapper au massacre, se sauva dans les montagnes, laissant entre les mains de l'ennemi son char et son manteau [5].

Durant plusieurs jours, le roi fugitif parcourut les vallées des Allobroges, cherchant à former une nouvelle armée; mais partout il ne rencontra que découragement et terreur. Dans cette situation désespérée, il résolut de

1. Paterc., II, 10.

2. Maximus barbaris terror elephanti fuere. Flor., III, 4.

3. Coacervatis inconsulte agminibus, pontis vincula ruperunt, ac mox cum ipsis lintribus mersi sunt. Oros., V, 14.

4. Liv. Epit., LXI. — App., Bell. Gall., Exc. XI. — 130,000, suivant Pline (VII, 50); 150,000, suivant Orose (V, 14).

5. Flor., III, 2.

demander la paix ; le message qu'il envoya au consul 121
Fabius fut reçu avec assez de faveur, et les négociations s'entamèrent ; une honteuse perfidie les rompit. Ce nouveau succès du consul était un nouveau coup de poignard pour l'âme jalouse du proconsul Domitius. Hautain et envieux, cet homme ne pouvait supporter que, dans une seule campagne, Fabius eût terminé une guerre si importante ; que, dans l'espace de quelques jours, il eût vaincu et pacifié le plus puissant royaume de la Gaule, tandis que lui, Domitius, mis à l'écart, ne serait cité que pour rendre témoignage des triomphes d'un rival. Plutôt que de subir cette humiliation, il résolut d'entraver à tout prix l'affaire commencée. Il invita Bituit à venir traiter en personne avec lui, à son quartier, probablement à Eaux-Sextiennes, lui promettant des conditions moins dures que celles qu'exigeait Fabius. L'espoir rentra au cœur du roi déchu ; s'abandonnant sans défiance à la parole du proconsul, il se rendit en secret à sa maison. Domitius, sorti pour le recevoir, l'accueillit comme un hôte accueille son hôte ; mais à peine eurent-ils dépassé le seuil de la porte, que des soldats apostés se jetèrent sur le Gaulois et le chargèrent de chaînes. D'Eaux-Sextiennes on le transporta, sans perdre de temps, à la côte, où un navire était préparé, et de là à Rome [1]. En mettant Bituit à la discrétion du sénat, Domitius enlevait à son collègue l'honneur de conclure la paix.

La perfidie était trop criante pour que le sénat osât l'approuver ; mais, tout en la blâmant, il en profita. Sous prétexte que Bituit, de retour dans son royaume, pour-

1. Per colloquii simulationem accersitum hospitioque exceptum vinxit, ac Romam nave deportandum curavit. Val. Max., XI, 6.

121 rait remuer et renouveler la guerre, il le relégua à Albe, en Italie. Ce roi laissait en Gaule un jeune fils nommé Congentiat [1], qui devait être son héritier; le sénat le réclama, pour le faire instruire, disait-il, et le replacer ensuite sur le trône de son père. On ignore ce qu'il arriva de ce malheureux enfant, et s'il revint gouverner quelques années les Arvernes; mais certes on ne s'aperçoit pas qu'il ait inspiré à son peuple ni un grand goût pour les mœurs, ni surtout un grand amour pour la domination des Romains.

Pourtant la république traita les Arvernes avec des ménagements qui lui étaient peu ordinaires; elle ne confisqua rien de leur territoire, elle ne leur imposa aucun tribut [2]. Les Allobroges furent moins heureux; leur position fit leur crime. Le sénat les déclara sujets du peuple romain [3], et les réunit, en cette qualité, aux peuplades liguriennes qu'il avait vaincues, et à d'autres auxquelles il n'avait pas même fait la guerre, mais qui se trouvaient enclavées dans le territoire qu'il convoitait : le tout fut déclaré *province* [4]. La province romaine au delà des Alpes comprit donc en totalité le pays situé à l'orient du Rhône, depuis l'endroit où ce fleuve se jette dans le lac Léman, jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée. Rome dicta les lois qui devaient régir ses nouveaux sujets, elles ne furent pas égales pour tous. Tandis que les Allobroges, pour avoir défendu leur indépendance avec courage, étaient traités en nation con-

1. Decretum est etiam ut Congentiatus, filius ejus, comprehensus Romam mitteretur. Liv. Epit., LXII.

2. Cæs., Bell. Gall., I, 45.

3. Liv. Epit., LXII.

4. C'est ce que les Romains appelaient *in provinciæ formam* ou *formulam redigere.*

quise, dans toute la rigueur du terme, de grands privi- 121
léges furent octroyés aux Cavares, dont la résistance avait été faible ou nulle ; et les Voconces, sous le nom de *fédérés*, eurent la liberté de conserver leurs anciennes coutumes [1]. Nous expliquerons tout à l'heure quelle était cette politique des Romains à l'égard de leurs conquêtes, et comment ils proportionnaient l'état des peuples vaincus au plus ou moins d'obstacles que ceux-ci avaient opposés à leur défaite.

Ces opérations terminées, Fabius et Domitius, pour éterniser la mémoire de leurs succès, firent construire, chacun sur le champ de bataille où il s'était signalé, une tour en pierre blanche, et dresser au sommet un trophée des armes enlevées aux Gaulois [2] : « chose inouïe jus- « qu'alors, disent les historiens ; car jamais encore le « peuple romain n'avait reproché sa victoire aux nations « subjuguées [3]. » Auprès de son trophée, Fabius éleva deux temples, l'un à Mars, l'autre à Hercule [4]. La vanité de Domitius ne fut pas tout à fait sans utilité pour le pays ; il prit soin de restaurer, afin d'y attacher son nom, la vieille route phénicienne qui traversait le littoral entre les Alpes et le Rhône, et qui en effet fut appelée depuis lors *Voie Domitienne* [5]. Il voulut aussi parcourir la province, en grand appareil, à la tête de son armée, et monté sur un de ces éléphants à qui lui et son collègue

1. Vocontiorum civitas fœderata. Plin., III, 5.

2. Τρόπαιον λευκοῦ λίθου. Strab., l. IV, p. 185. — Saxeas erexere turres et desuper exornata armis hostilibus trophæa fixere. Flor., III, 2.

3. Hic mos inusitatus nostris ; nunquam enim populus romanus hostibus domitis victoriam suam exprobravit. Flor., loc. cit.

4. Ἔστησε καὶ νεὼς δύο, τὸν μὲν Ἄρεος, τὸν δ' Ἡρακλέους. Strab., l. IV, p. 185.

5. Via Domitii, ou Via Domitia.

121 devaient une bonne partie de leur gloire [1]. Après ce premier triomphe qu'il s'était décerné de son autorité privée, il se rendit à Rome, où il en briguait un second.

Il l'obtint sans peine. Fabius et lui triomphèrent le même jour, celui-ci des Allobroges, celui-là des Arvernes [2]. On fit venir d'Albe, pour cette humiliante solennité, l'infortuné Bituit; on le revêtit de ses armes royales et de cette saie brillante qu'il avait portée à la fatale journée du Rhône; on le fit monter sur son char d'argent [3]; et le monarque gaulois fut ainsi promené dans les carrefours de Rome, au milieu des huées de la populace, entre l'homme qui l'avait attaqué contre tout droit, et l'infâme qui l'avait livré. Quand on l'eût abreuvé d'assez d'ignominie, on le reconduisit dans sa prison d'Albe, où il ne tarda pas à finir ses jours. Fabius, pour avoir réuni le territoire allobroge aux domaines de Rome, reçut du sénat le surnom d'*Allobrogique* [4].

121 à 118 La province transalpine fut déclarée *consulaire;* c'est-à-dire que tous les ans un des consuls dut s'y rendre avec son armée : honneur qui prouvait peu de confiance dans la soumission du peuple vaincu. Les consuls qui succédèrent à Q. Fabius, P. Manlius en 120, Aurelius Cotta en 119 et Q. Marcius Rex en 118, continuèrent les conquêtes de leurs prédécesseurs; ils agrandirent la province de tout le pays situé au couchant du Rhône, entre ce fleuve, la frontière arverne et les Pyrénées; ce qui

1. Elephanto per provinciam invectus est, turba militum, quasi inter solemnia triumphi, prosequente. Suet., in Neron., 2.

2. Marmor. Capit., Pigh., t. II, p. 74 et 78. — Paterc., II, 10. — Flor., III, 2.

3. Nil tam conspicuum in triumpho quam rex ipso Bituitus, discoloribus in armis, argenteoque carpento, qualis pugnaverat. Flor., loc. cit.

4. Paterc., loc. cit. — Val. Max., VI, 9. — Juven., III, 8, v. 13; etc.

comprenait les territoires des Helves, des Volkes Arécomikes et des Sordes. Cette nouvelle acquisition paraît leur avoir coûté peu de peine. Ils firent aussi une alliance étroite avec les Volkes Tectosages[1], et leur donnèrent le titre de *fédérés,* sans que ce peuple pourtant fût considéré comme sujet de Rome et eût son territoire enclavé dans les limites de la province. 118

Les Romains possédaient donc au delà des Alpes une province importante, mais ils n'étaient point maîtres des chemins qui pouvaient y conduire. Ils suivaient, pour passer d'Italie en Gaule, le sentier étroit et difficile qui longe le golfe Ligurien, entre la mer et les derniers escarpements des montagnes. Quant aux routes intérieures des Alpes, elles étaient au pouvoir de tribus gauloises et liguriennes qui les gardaient à main armée. Le sénat tourna son attention de ce côté; il donna ordre à ses généraux de s'emparer du passage des Alpes maritimes, et d'un autre passage, dans cette partie de la chaîne que les Gaulois appelaient *Craig* ou *Craïe*[2] (région des *rocs*), mot que les Romains avaient altéré en ceux de *Græcæ* et *Graiæ*[3].

C'était la petite tribu des Ligures *Stænes* qui tenait le col des Alpes maritimes. Q. Marcius, entrant avec précaution dans la montagne, vint assaillir leur village à l'improviste. Les Stænes surpris essayèrent de se défendre; mais se voyant enveloppés de tous côtés par les troupes romaines, et sans espoir de retraite, ils mirent

1. Ἐνσπονδοὶ τοῖς Ῥωμαίοις. Diod., Fragm. ap. Vales.

2. *Craig* (gael.), *carreg* (kim.), *roc. Crau*, en patois savoyard, signifie encore aujourd'hui *pierre, rocher*. — *Craie*.

3. *Graiæ Alpes*. Plin.; Petron.; Virg., Æn., x. — *Græcæ*, Serv. ad Virg., loc. cit. — *Mons Graius*. Tac., Hist., IV. — C'est aujourd'hui le *Petit-Saint-Bernard*.

114 le feu à leurs maisons; et, après avoir égorgé leurs femmes et leurs enfants, ils se précipitèrent au milieu des flammes. Ceux de ces hommes héroïques qui, saisis sur les routes ou faits prisonniers pendant le combat, n'avaient pu suivre l'exemple de leurs frères, se donnèrent tous la mort par le fer, le feu ou le lacet; quelques-uns, à qui on enleva toutes les armes, se laissèrent mourir de faim. « Il ne s'en trouva aucun, dit un historien, « même parmi les plus jeunes, chez qui l'amour de la « vie fût assez fort pour lui faire supporter l'esclavage[1]. » La résistance ne fut guère moins belle dans les Alpes *graïes*; toutefois les passages, après des chances diverses, tombèrent au pouvoir des Romains[2].

En même temps qu'ils perçaient à l'ouest et au nord la chaîne des Alpes, ils la franchirent aussi à l'orient pour aller combattre sur les bords de la Save et du Margus une nation kimro-gallique, ces *Scordisques* qui, après le pillage du temple de Delphes, s'établirent au pied du mont Scordus et dominaient alors les Alpes illyriennes. Depuis vingt ans, ces peuplades turbulentes fatiguaient les gouverneurs romains de la Grèce par des guerres continuelles où elles avaient été tantôt vaincues et tantôt victorieuses. Pour y mettre un terme, le consul C. Porcius Caton alla les attaquer au cœur de leur pays; mais s'étant laissé envelopper dans leurs forêts, il y périt avec toute son armée[3]. Fiers de ce succès, les Scordisques se mirent en route pour l'Italie, et descendirent comme un torrent sur la côte illyrienne de l'Adriatique. On rap-

1. Nullusque omnino vel parvulus superfuit, qui servitutis conditionem vitæ amore toleraret. Oros., v, 14. — Liv. Epit., LXII. — Fast. Capit. fragm. ap. Pigh., t. III, p. 85.

2. Dio, Fragm. ap. Vales. — Liv. Epit., LXII. — Oros., v, 4.

3. Liv. Epit., LXIII. — Eutrop., IV.

porte qu'irrités à la vue de cette mer qui s'opposait à 114
leur marche, ils l'insultèrent et déchargèrent dans ses flots leurs gais et les flèches de leurs carquois [1]. Ce peuple était sauvage et féroce; il buvait dans le crâne de ses ennemis, il égorgeait ses prisonniers, il mutilait et défigurait les cadavres; dans les villes prises d'assaut, il ouvrait les entrailles des femmes et en arrachait leur fruit, afin que toute créature humaine fût marquée à l'empreinte de sa vengeance. Les légions romaines accoururent pour garantir l'Italie de l'invasion de ces barbares; mais elles n'en garantirent pas la Grèce, dont les parties septentrionales furent horriblement saccagées [2].

Cependant une question intéressante pour la pro- 118
vince transalpine occupait vivement le sénat de Rome. Le jeune L. Licinius Crassus, déjà célèbre par son éloquence, avait proposé d'envoyer à Narbonne une colonie de citoyens romains, et briguait l'honneur de l'y conduire : la mesure était grave non moins par sa nouveauté que par ses conséquences éventuelles, car une seule colonie de ce genre avait encore été fondée hors de l'Italie, et elle l'avait été sur les ruines de l'ancienne Carthage. On objectait surtout à Crassus l'imprudence d'exposer, en quelque sorte, des citoyens romains « aux flots de la barbarie [3], » dans un pays à peine conquis, à la merci de peuples farouches qui n'étaient façonnés à aucun joug. L'orateur et ses partisans répondaient qu'une ville romaine pouvait seule adoucir ces peuples et les briser à l'obéissance, par sa prépondérance, par l'exemple de ses mœurs, par la communication de son

1. Flor., III, 4.
2. Liv. Epit., LXIII. — Paterc., II, 8. — Flor., III, 4. — Fast. Capit.
3. Barbariæ fluctibus. Cic., pro Flac.

118 langage; qu'elle deviendrait pour la république un boulevard contre les dangers du dehors, et une sentinelle vigilante au sein de sa conquête; ils firent valoir encore d'autres motifs, et entraînèrent à leur opinion la majorité du sénat. La colonie décrétée, Crassus eut mission de l'établir[1].

Mais, dans les prévisions profondes de la politique romaine, Narbonne n'était pas dirigée uniquement contre les indigènes de la Gaule; on la plaçait, comme une surveillante et une rivale, auprès de Massalie, dont la puissance devenue inutile commençait à inspirer de l'ombrage. A peine la colonie fut-elle installée, que des travaux immenses révélèrent le secret de ses fondateurs. L'ancien port fut changé; un bras de l'Aude, détourné de son lit par une chaussée de sept milles de long, contribua à former une rade plus sûre et plus vaste; et des ponts furent jetés à grands frais dans une étendue de quatre milles sur les étangs et les ruisseaux, qui, très-nombreux à l'est de la ville, inondaient fréquemment les alentours[2]. Narbonne vit s'élever dans son enceinte un capitole, une curie, lieu où se réunissait le sénat local, des temples magnifiques, des thermes, plus tard une monnaie, un amphithéâtre et un cirque[3]. Elle devint le lieu de station de la flotte militaire qui observait ces parages. Le commerce de l'Italie, de l'Espagne, de l'Afrique, de la Sicile, oubliant le chemin de Massalie, vint s'y concentrer peu à peu; le commerce intérieur de

1. Crassus voluit adolescens in colonia Narbonensi causæ aliquid popularis attingere, eamque coloniam, ut fecit, ipse deducere. Cic., Brut., 43. — Eutrop., IV.

2. Marc. Hispan., p. 28 et seqq.; 33 et seqq. — Hist. générale du Languedoc, t. I, p. 54, 55.

3. Auson., de Clar. urbib. — Sid. Apollin., carm. XXIII.

la Gaule y reflua aussi en partie : de la fondation de Narbonne, Massalie put dater l'ère de sa ruine[1]. 118

Une colonie romaine était une image, ou pour parler comme un écrivain ancien, un rejeton de la cité romaine transplanté sur le sol étranger[2]. A l'exception des droits politiques dont l'exercice exclusif appartenait à la métropole, le citoyen romain transportait dans la colonie dont il était membre toute la liberté, toutes les prérogatives dont il jouissait sur les bords du Tibre : et même il ne perdait pas ses priviléges politiques. Pour les recouvrer, il lui suffisait de se rendre à Rome; là il pouvait voter, dans les comices, sur les lois et sur la nomination des magistrats, rechercher et obtenir toutes les charges de la république. Dans l'intérieur de sa ville, dans son *municipe,* il faisait partie d'un petit gouvernement qui possédait ses magistratures, son autorité, ses revenus particuliers.

Les principales attributions du gouvernement municipal étaient : 1° le culte, les cérémonies et fêtes religieuses; 2° l'administration des biens et revenus communs, la construction et l'entretien des édifices publics d'utilité ou d'agrément; 3° la police intérieure; 4° l'exercice du pouvoir judiciaire, en certains cas qui ne sont pas bien définis[3].

Les municipes modelaient leur constitution sur celle de Rome. Tous avaient une *curie* qui représentait le sénat, et presque tous des *duumvirs* correspondant aux

1. Strab., l. IV, p. 181. — Auson., loc. cit. — Sulp. Sev., Dial., I, 1, 2. — Sid. Apollin., carm. XXIII.

2. Civitas ex civitate romana propagata. Gell., XVI, 13.

3. On peut consulter dans les *Essais sur l'Histoire de France,* par M. Guizot, le morceau intitulé : *Du régime municipal dans l'Empire romain.*

118 consuls; un petit nombre remplaçaient les *duumvirs* par des *triumvirs*, des *quartumvirs* ou des *sévirs*. Des magistrats inférieurs, *édiles, questeurs, prêteurs, censeurs*, exerçaient les mêmes fonctions que les magistrats du même nom à Rome. Les membres de la curie s'appelaient *décurions*. Ce n'était pas seulement par la constitution et les droits qu'une colonie romaine offrait une représentation vivante de sa métropole, c'était encore matériellement par la forme et le nom de ses monuments : chaque colonie renfermait un *capitole*, un *forum*, une *curie*, un *amphithéâtre*, et souvent ces édifices rivalisèrent de grandeur et de beauté avec ceux qui ornaient la cité mère.

Les colonies romaines tenaient le premier rang en priviléges et en honneur parmi les villes des provinces. Au second rang venaient les colonies composées d'habitants du Latium; elles jouissaient du *droit latin* [1], et portaient, comme les premières, le nom de municipes, parce qu'elles choisissaient comme elles leurs magistrats [2], et se gouvernaient par leurs propres lois : la différence des unes aux autres consistait surtout dans les droits politiques auxquels les villes latines ne pouvaient point prétendre. Il y avait, outre cela, des colonies *italiques* [3], dont la condition était moins favorable que celle des colonies latines, principalement sous le rapport des taxes.

Tels étaient les degrés d'hiérarchie établis par la république au sein de la population italienne qu'elle transplantait dans ses provinces. Quant à la race subjuguée, elle ne vivait pas non plus sous une domination uniforme. Les peuples que leur peu de résistance à la con-

1. *Jus Latii.*
2. Municipia à *muneribus capiendis.*
3. La législation qui les régissait portait le nom de *Jus italicum.*

quête et la servilité de leur soumission, quelquefois leur 115
force et l'indépendance sauvage de leurs mœurs, recommandaient aux ménagements du vainqueur, recevaient les titres de *peuples libres* ou de *cités fédérées*[1]; en cette qualité, ils conservaient leurs anciennes lois, et payaient seulement des redevances en terre, en argent, en hommes. Dans certaines villes, des préfets annuels étaient envoyés de Rome pour administrer la justice. Cette suspension de l'exercice de la justice était infligée d'ordinaire comme un châtiment aux colonies et autres villes privilégiées qui se montraient rebelles ou ingrates envers le peuple romain. Descendues à la condition de *préfectures*[2], elles ne jouissaient plus ni des droits des colonies, ni des droits des cités libres; leur état civil dépendait des édits absolus des préfets, et leur état politique du sénat romain, qui exigeait d'elles à son gré des contributions, des terres et des levées d'hommes. Mais la condition la plus dure de toutes était celle des *sujets provinciaux*[3].

Les proconsuls ou les préteurs à qui le gouvernement des pays provinciaux était confié, cumulaient tous les pouvoirs à la fois; ils commandaient les armées, faisaient des lois, rendaient la justice, imposaient des taxes arbitrairement; ils avaient pour adjoint un questeur chargé de la levée de ces taxes et du règlement des comptes. Jamais despotisme plus dur et plus illimité ne pesa sur les peuples. Les provinces, accablées sous des charges de toute nature, tantôt étaient soumises à une capitation[4], tantôt se voyaient dépouillées de leurs meilleures terres, que la république affermait pour son compte à

1. *Populi liberi; civitates fœderatæ.*
2. *Præfecturæ.*
3. *Jus provinciale.*
4. *Census capitis.*

118 des agriculteurs et à des nourrisseurs de bestiaux [1]. Quelquefois, outre la dîme du produit des terres [2], elles supportaient des droits considérables d'entrée et de sortie [3], des réquisitions en froment, en bestiaux, en chevaux; des corvées, des impôts sur les voyageurs, des impôts pour le déplacement des cadavres, des impôts sur les mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de marbre, et sur les salines.

Cette gradation dans l'état politique des habitants des provinces était un des procédés par lesquels Rome, si savante en despotisme, les enchaînait à l'obéissance; les privilégiés redoutaient de perdre ce que les autres brûlaient d'obtenir; la crainte et l'espérance contribuaient également à consolider la tyrannie. Mais, tandis que dans la province transalpine le sénat distribuait les grâces et les rigueurs, que les colons romains construisaient leur ville et se partageaient les campagnes des Arécomikes, que le questeur régularisait la spoliation du pays, une des invasions les plus terribles qui aient effrayé l'Occident vint fondre tout à coup au midi du Rhin, et menacer d'une commune ruine les vaincus et les vainqueurs, la Gaule et l'Italie entière.

1. *Pecuarii.*
2. *Census soli.*
3. *Portoria, scripturæ, decumæ;* etc.

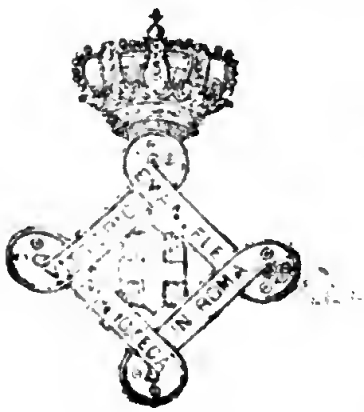

FIN DU TOME PREMIER.

HAG 2007492

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

Pages.

PRÉFACE..... 1

INTRODUCTION..... 1

LIVRE PREMIER.

ORIGINES GAULOISES. — GRANDES MIGRATIONS DES PEUPLES GAULOIS EN ESPAGNE, EN ILLYRIE, EN ITALIE. — FONDATION DE LA GAULE CISALPINE..... 119

CHAPITRE I.

DE LA RACE GALLIQUE. Son territoire; ses principales branches.— Ses conquêtes en Espagne; elles refoulent les nations ibériennes vers la Gaule, où les Ligures s'établissent. — Ses conquêtes en Italie; empire ombrien; sa grandeur, sa décadence. — Commerce des peuples de l'Orient avec la Gaule; colonies phéniciennes. — Hercule tyrien. — Colonies rhodiennes. — Colonie phocéenne de Massalie, sa fondation, ses progrès rapides. — DE LA RACE KIMRIQUE. Situation de cette race en Orient et en Occident au VIIe siècle avant notre ère; elle est chassée des bords du Pont-Euxin par les nations scythiques. — Elle entre dans la Gaule; ses conquêtes. — Grandes émigrations des Galls et des Kimris en Illyrie et en Italie. Situation respective des deux races..... 119

CHAPITRE II.

GAULE CISALPINE. Tableau de la haute Italie sous les Étrusques; ensuite sous les Gaulois. — Courses des Cisalpins dans le centre et le midi de la presqu'île. — Le siége de Clusium les met en contact avec les Romains. — Bataille d'Allia. — Ils incendient Rome et assiégent le Capitole. — Ligue défensive des nations latines et étrusques; les Gaulois sont battus près d'Ardée par Furius Camillus. — Ils tentent d'escalader le Capitole, et sont repoussés. — Conférences avec les Romains; elles sont rompues; elles se renouent; un traité de paix est conclu. — Les Romains le violent. — Plusieurs bandes gauloises sont détruites par trahison; les autres regagnent la Cisalpine..... 157

CHAPITRE III.

GAULE CISALPINE. Rome s'organise pour résister aux Gaulois. — Les Cisalpins ravagent le Latium pendant dix-sept ans. — Duels fabuleux de T. Manlius et de Valérius Corvinus. — Paix entre les Gaulois et les Romains. — Irruption d'une bande de Transalpins dans la Circumpadane; sa destruction par les Cisalpins. — Ligue des peuples italiens contre Rome; les Gaulois en font partie; bataille de Sentinum. — Les Senons égorgent des ambassadeurs romains; ils sont défaits à la journée de Vadimon; le territoire senonais est conquis et colonisé. — Drusus rapporte à Rome la rançon du Capitole.. 189

LIVRE II.

MIGRATIONS DES GAULOIS EN GRÈCE ET EN ASIE. — FONDATION DU ROYAUME DE GALATIE. — GAULOIS A LA SOLDE DES ÉTATS DE L'ORIENT..... 215

CHAPITRE I.

Arrivée et établissement des Belges dans la Gaule. — Une bande de Tectosages émigre dans la vallée du Danube. — Nations galliques de l'Illyrie et de la Pæonie; leurs relations avec les peuples grecs. — Les Galls et les Kimris se réunissent pour envahir la Grèce. — Première expédition en Thrace et en Macédoine; elle échoue. — Seconde expédition; les Gaulois s'emparent de la Macédoine et de la Thessalie; ils sont vaincus aux Thermopyles; ils dévastent l'Étolie; ils forcent le passage de l'Œta; siége et prise de Delphes; pillage du temple. — Retraite désastreuse des Gaulois, leur roi s'enivre et se tue; ils regagnent leur pays et se séparent..... 215

CHAPITRE II.

Passage des Gaulois dans l'Asie Mineure; ils placent Nicomède sur le trône de Bithynie. — Ils se rendent maîtres de tout le littoral de la mer Égée; situation malheureuse de ce pays. — Tous les États de l'Asie leur payent tribut. — Commencement de réaction contre eux; Antiochus-Sauveur chasse les Tectosages jusque dans la haute Phrygie. — Gaulois soldés au service des puissances asiatiques; leur importance et leur audace. — Fin de la domination des hordes; avantage remporté par Eumène sur les Tolistoboïes; ils sont vaincus par Attale, et repoussés, ainsi que les Trochmes, dans la haute Phrygie; réjouissances publiques dans tout l'Orient..... 255

CHAPITRE III.

Gaulois à la solde de Pyrrhus; estime qu'en faisait ce roi; ils violent les sépultures des rois macédoniens; ils assiégent Sparte; ils périssent à Argos avec Pyrrhus. — Première guerre punique; Gaulois à la solde de Carthage, leurs révoltes et leurs trahisons; ils livrent Éryx aux Romains et pillent le temple de Vénus. — Ils se révoltent contre Carthage et font révolter les autres mercenaires; guerre sanglante sous les murs de Carthage; ils sont vaincus; Autarite est mis en croix. — Amilcar Barcas est tué par un Gaulois..... 273

LIVRE III.

GUERRE DES ROMAINS CONTRE LES GAULOIS CISALPINS, DÉCLIN ET CONQUÊTE DE LA GAULE CISALPINE. — GUERRE DES ROMAINS CONTRE LES GALATES. — FIN DU ROYAUME DE GALATIE..... 289

CHAPITRE I.

GAULE CISALPINE. Situation de ce pays dans l'intervalle des deux premières guerres puniques. — Les Boïes tient leurs rois At et Gall. — Intrigues des colonies romaines fondées sur les bords du Pô. — Les Cénomans trahissent la cause gauloise. — Le partage des terres du Picenum fait prendre les armes aux Cisalpins. — Leur ambassade aux Gésates des Alpes. — Un Gaulois et une Gauloise sont enterrés vifs sur un des marchés de Rome. — Bataille de Fésules où les Romains sont défaits. — Défaite des Gaulois à Télamon. — La confédération boïenne se soumet. — Guerre dans l'Insubrie, et conduite perfide des Romains. — Marcellus tue le roi Virdumar. — Soumission de l'Insubrie. — Triomphe de Marcellus..... 189

CHAPITRE II.

Gaule cisalpine. Alliance des Gaulois avec Annibal.— Les Romains envoient des colonies à Crémone et à Placentia. — Soulèvement des Boïes et des Insubres; ils dispersent les colonies, enlèvent les triumvirs, et défont une armée romaine dans la forêt de Mutine. — Annibal traverse la Transalpine et les Alpes. — Incertitude des Cisalpins; combat du Tésin. — Les Cisalpins se déclarent pour Annibal; batailles de Trébie, de Thrasymène, de Cannes, gagnées par les Gaulois. — Défaite des Romains dans la forêt Litana. — Tentatives infructueuses d'Annibal pour ramener la guerre dans le nord de l'Italie. — Asdrubal passe les Alpes; il est vaincu près du Métaure. — Magon débarque à Genua; il est vaincu dans l'Insubrie. — Les Gaulois suivent Annibal en Afrique..... 314

CHAPITRE III.

Dernières guerres des Gaulois cisalpins. Mouvement national de toutes les tribus circumpadanes; conduites par le Carthaginois Amilcar, elles brûlent Placentia; elles sont défaites. — La guerre se continue avec des succès divers.— Trahison des Cénomans; désastre de l'armée transpadane.— Nouveaux efforts de la nation boïenne; elle est vaincue. — Cruauté du consul Quintius Flamininus. — Les débris de la nation boïenne se retirent sur les bords du Danube.— Brigandages des Romains dans les Alpes, et ambassade du roi Cincibil.— Des émigrés transalpins veulent s'établir dans la Vénétie; ils sont chassés. — La république romaine déclare que l'Italie est fermée aux Gaulois..... 353

CHAPITRE IV.

Gallo-Grèce. Description géographique de ce pays; races qui l'habitaient; sa constitution politique. — Culte phrygien de la Grande-Déesse. — Relation des Gaulois avec les autres puissances de l'Orient. — Les Romains commencent la conquête de l'Asie Mineure. — Cn. Manlius attaque la Galatie; les Tolistoboïes sont vaincus sur le mont Olympe; les Toctosages sur le mont Magaba. Trait de chasteté de Chiomara. — La république romaine ménage les Galates. — Le triomphe est refusé, puis accordé à Manlius. — Les mœurs des Galates s'altèrent; luxe et magnificence de leurs tétrarques. — Caractère des femmes galates; histoire touchante de Camma. — Décadence de la constitution politique; les tétrarques s'emparent de l'autorité absolue. — Mithridate fait assassiner les tétrarques dans un festin. — Ce roi meurt de la main d'un Gaulois..... 379

Digitized by Google

LIVRE IV.

GAULE TRANSALPINE. — SES DIVERSES FAMILLES DE PEUPLES : LEURS MŒURS, LEURS GOUVERNEMENTS.— PREMIÈRES CONQUÊTES DES ROMAINS AU DELA DES ALPES..... 423

CHAPITRE I.

Situation de la GAULE TRANSALPINE, pendant les second et premier siècles avant notre ère. — Description géographique du pays; ses productions végétales, animales, minérales; sa population divisée en trois familles humaines. — I. FAMILLE IBÉRIENNE : 1° *Aquitains;* topographie et gouvernement. 2° *Ligures;* leur caractère, leurs mœurs; description de leur territoire; tribus et confédérations. II. FAMILLE GAULOISE : 1° *Galls;* topographie du pays, subdivisions de la race. 2° *Kimrīs* de la première invasion, leur territoire, leurs tribus. 3° *Kimris-Belges;* territoire et nations. — Caractère, mœurs, industrie, religion, gouvernement des Gaulois. III. FAMILLE GRECQUE IONIENNE : Continuation de l'histoire des Massaliotes. — Désastre de Phocée. — Agrandissement de Massalie. — Topographie de cette ville; ses lois; son gouvernement; sa religion; ses mœurs; sa littérature et ses hommes illustres; ses colonies; son commerce; son alliance avec Rome; époque de sa grande prospérité commerciale et de sa puissance maritime..... 423

CHAPITRE II.

PLAINTES des Massaliotes au sénat de Rome contre les Ligures Oxybes et Décéates; première guerre des Romains dans la Gaule transalpine. — Nouvelles plaintes des Massaliotes au sujet des Ligures-Salyes; C. Sextius soumet une partie de la Ligurie cisrhodane; fondation de la ville d'*Eaux-Sextiennes;* commencement de la fraternité des Édues avec les Romains. — Ligue défensive des Allobroges et des Arvernes contre Rome; les Allobroges sont vaincus par Cn. Domitius, les Arvernes par Q. Fabius Maximus. — Domitius s'empare du roi Bituit par trahison. — Établissement d'une *province romaine* transalpine. — Trophées de Domitius et de Fabius dans la Gaule; leur triomphe à Rome. — Accroissement progressif de la province. — Les Romains s'emparent des routes des Alpes; héroïsme de la nation des Stœnes. — Défaite de C. Caton par les Scordisques. — Crassus conduit une colonie romaine à Narbonne. — Organisation d'une province romaine..... 547

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google